

GOVERNMENT OF INDIA

ARCHAEOLOGICAL SURVEY OF INDIA

CENTRAL  
ARCHAEOLOGICAL  
LIBRARY

---

ACCESSION NO. 26126

CALL No. 059.095/J.A.

T.7

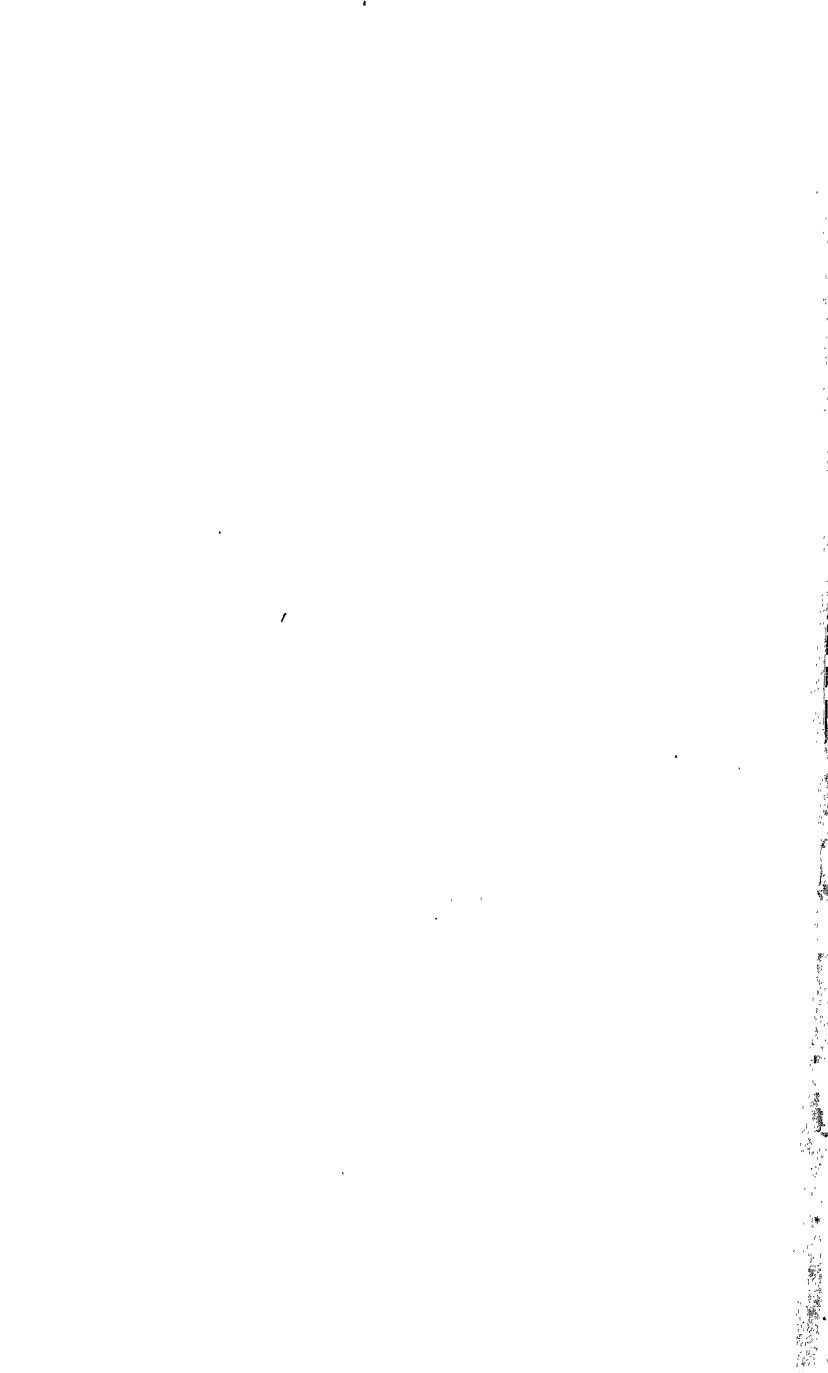
D.G.A. 79

1.1.1

V. 1.1.1

1.1.1.1

1



# JOURNAL ASIATIQUE.

---

TROISIÈME SÉRIE.

TOME VII.



# JOURNAL ASIATIQUE

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES,

### D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES  
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ PAR

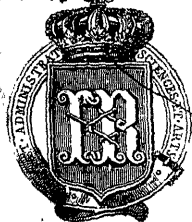
BIANCHI, ED. BIOT, BORE, BROSSET, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL,  
LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,  
DE HAMMER, HASE, JACQUES MUBEK, SPAN, JULIEN, S. MUNK,  
QUATREMERÉ, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, SILVESTRE DE SAGY,  
DE SLANE, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

## TROISIÈME SÉRIE.

### TOME VII.

26126



059.095

J.A.

PARIS.

A450

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXIX.

1839





# JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1839.

---

## NOTICE

Sur la vie et les ouvrages de Masoudi,  
par M. QUATREMÈRE.

On sera peut-être étonné que je choisisse pour objet de ce travail un ouvrage auquel un savant distingué, M. Deguignes le père, a consacré jadis une notice assez étendue, insérée dans le premier tome du recueil des Notices et extraits des manuscrits. Personne à coup sûr n'estime plus sincèrement que moi les profondes et lumineuses recherches de M. Deguignes sur les différentes branches de l'histoire de l'Orient; mais, dans cette circonstance, soit que ce respectable académicien, distrait par des occupations plus importantes, n'eût pas eu le temps d'étudier assez à fond l'ouvrage qu'il se proposait de faire connaître au public, soit que le désordre qui règne dans la rédaction du tra-



vail de Masoudi, et les détails fabuleux que l'auteur a plus d'une fois entremêlés dans sa narration, eussent inspirés à M. Deguignes quelques préventions peu favorables, il est certain que la notice publiée par lui ne m'a jamais paru complètement satisfaisante; et j'ai pensé que des détails nouveaux, qui auraient pour but de faire mieux apprécier le mérite d'un écrivain judicieux et de passer en revue les nombreuses matières traitées ou esquissées dans son ouvrage, ne sauraient paraître entièrement superflus.

Abou'hasan-Ali, fils de Hosain, fils d'Ali, et surnommé Masoudi *المسعودي*, appartenait à la famille d'Abd-allah-ben Masoud<sup>1</sup>. Si l'on en croit un écrivain arabe<sup>2</sup>, Masoudi était natif du *Magreb*, c'est-à-dire de l'Afrique. Mais, comme l'a fait observer M. le baron Silvestre de Sacy<sup>3</sup>, cette assertion paraît peu exacte, et il vaut mieux s'en rapporter au témoignage de l'historien Abou'lmahâsen, qui fait naître notre auteur dans la contrée de l'Irak. En effet, cette opinion est appuyée sur l'autorité de Masoudi lui-même, qui, en plusieurs endroits de ses ouvrages<sup>4</sup>, atteste expressément que l'Irak était sa patrie, mais qu'il avait été longtemps absent de ce pays, et avait résidé dans l'Égypte et la Syrie; enfin, il assure qu'il avait vu le jour dans la ville de Bagdad<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Kitab-alfehrest*, man. ar. 874, fol. 210 r.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.*

<sup>3</sup> *Crestomathie arabe*, 2<sup>e</sup> édit. t. I, p. 354.

<sup>4</sup> *Kitab-altenbih*, man. ar. de Saint-Germain, n<sup>o</sup> 337, fol. 30 et 223 v. *Moroudj*, t. I, fol. 191 v.

<sup>5</sup> *Moroudj-aldheheb*, man. d'Outrais, t. I, fol. 192 r.

Nous ignorons l'époque précise de la naissance de Masoudi; et cet historien qui, dans ses divers ouvrages, parlé souvent de lui-même, et prend soin de rappeler dans quelle année il écrivait, ne dit pas un mot qui puisse nous faire connaître ou conjecturer quel âge il avait lorsqu'il rédigeait ces différents travaux. Les biographes arabes qui, en général, ne paraissent pas avoir bien connu, ni apprécié à leur juste valeur les compositions de cet historien, se sont mis peu en peine de rechercher les circonstances de sa vie, et ne nous ont donné sur ce sujet que des renseignements peu nombreux et extrêmement incomplets. Ainsi, tout ce que nous pouvons soupçonner, relativement à l'époque de la naissance de Masoudi, ne saurait avoir rien de précis, et nous devons nous borner à croire que cet événement eut lieu vers la fin du III<sup>e</sup> siècle de l'hégire.

Il paraît que notre historien, dès son enfance, avait une extrême passion pour l'étude, et acquit sur les sciences, la philosophie, la littérature, la géographie et l'histoire, des connaissances aussi étendues que solides. Lorsque l'on parcourt ses ouvrages, on est vraiment stupéfait en songeant sur quelles matières diverses il avait écrit, et combien de questions importantes et difficiles se trouvaient résolues dans ses nombreuses productions. Son érudition, pour le temps où il vivait, paraît avoir été immense; non-seulement il avait lu et médité tous les ouvrages qui concernaient les Arabes, mais il avait

embrassé dans ses vastes recherches l'histoire des Grecs, des Romains, et de toutes les nations orientales, soit anciennes, soit modernes. Les opinions religieuses des juifs, des chrétiens, des hérétiques, des musulmans, des mages, des idolâtres, lui étaient également familières, et l'on pourrait assurer, sans crainte d'être démenti, que, chez les Arabes, aucun écrivain n'a jamais réuni au même degré que Masoudi une érudition presque universelle. On est vraiment étonné, et l'on éprouve en même temps un sentiment pénible, lorsque l'on voit dans les ouvrages de notre historien, l'indication de tant de points curieux et importants, qu'il annonce avoir traités avec les développements les plus lumineux, et sur lesquels les écrivains postérieurs, ceux du moins qui se trouvent sous nos yeux, ont gardé le plus profond silence. Aussi l'on peut dire avec vérité que l'histoire de l'Orient était beaucoup mieux connue de Masoudi qu'elle ne l'a été dans les siècles suivants; que ses ouvrages si pleins de faits, si instructifs, ont été beaucoup trop négligés par ses successeurs ingrats, qui auraient souvent beaucoup mieux fait de le prendre pour guide dans leurs recherches, que d'aller, sur la foi de chroniqueurs ignorants et sans critique, dénaturer l'histoire, la dépouiller des détails qui lui auraient donné de la vie et du mouvement, et nous transmettre, au lieu d'une narration véridique et piquante, des abrégés secs, décharnés et dépourvus de tout intérêt.

Non content de puiser dans les livres une érudition solide, Masoudi, dont l'active curiosité voulait tout embrasser, résolut d'aller visiter par lui-même une partie des contrées et des peuples qui étaient les objets de ses travaux. Dans cette vue, il entreprit, à plusieurs époques de sa vie, des voyages longs et pénibles; lui-même prend soin de nous apprendre qu'il avait passé une partie de sa vie dans la Syrie et l'Égypte<sup>1</sup>. L'an 303 de l'hégire, il se trouvait dans la ville d'Istakhar, l'ancienne Persépolis<sup>2</sup>. Ailleurs, parlant des renseignements qu'il avait recueillis sur l'histoire et les dogmes religieux des Perses, il ajoute : « Voilà ce que j'ai trouvé dans les annales de ce peuple, ouvrage que j'ai eu occasion de lire pendant mon séjour dans la province de Fars et dans celle de Kerman<sup>3</sup>. »

La même année (303), il visita l'Inde, et séjourna dans la ville de Kanbaïah *کنبايه*<sup>4</sup>; l'année suivante<sup>5</sup> il était dans la contrée de Saïmour, qui faisait partie du continent de l'Inde. Il parle des marchands arabes qu'il avait vus dans cette région<sup>6</sup>. Il avait visité l'île de Sérendib (Ceylan); il avait même poussé plus loin ses investigations savantes, car il atteste expressément qu'il avait parcouru, entre autres mers, celle de la Chine, celle de Kolzoum.

<sup>1</sup> *Tenbih*, fol. 223 r.

<sup>2</sup> *Kitab-altenbih*, man. de Saint-Germain 337, fol. 64 v.

<sup>3</sup> *Moroudj-aldheheb*, t. I, fol. 106 v.

<sup>4</sup> *Ibid.* fol. 49 r.

<sup>5</sup> *Ibid.* fol. 94 r.

<sup>6</sup> *Ibid.* fol. 76 r.

c'est-à-dire la mer Rouge <sup>1</sup>. Il ajoute qu'il avait traversé deux fois la mer des Zindjs <sup>2</sup>, la première en partant de la ville de Sahar, capitale de la province d'Oman, en compagnie de plusieurs patrons de barques de Siraf, et la seconde fois, en 304, lorsqu'il fit voile de l'île de Kanbalou, c'est-à-dire Madagascar, pour retourner dans la contrée d'Oman. Revenu de cette excursion lointaine, il voulut connaître et explorer la mer Caspienne. S'étant embarqué à Abiskoun, port de la province de Djordjan, il alla aborder sur les côtes du Tabarestan, et visita, dans plus d'une direction, les rivages de ce lac immense <sup>3</sup>. L'an 314 de l'hégire, il se trouvait en Palestine, dans la ville de Tibériade <sup>4</sup>. L'an 332, à l'époque où eut lieu une crue extraordinaire du Nil, Masoudi avait séjourné tantôt à Antioche, tantôt sur les frontières de la Syrie <sup>5</sup>. Deux ans après, au mois de dhou'lhidjah, notre auteur résidait dans la ville de Damas <sup>6</sup>. Au moment où il écrivait son dernier ouvrage, je veux dire en 345, il prend soin de nous instruire que, depuis très-longtemps, il était absent de l'Irak, et habitait l'Égypte et la Syrie <sup>7</sup>. Il se trouvait à Fostat l'an 336 <sup>8</sup>; il y était encore

<sup>1</sup> *Moroudj*, t. I, fol. 45 v.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fol. 45 r.

<sup>3</sup> *Ibid.*, fol. 53 v.

<sup>4</sup> *Tenbih*, fol. 185 v.

<sup>5</sup> *Moroudj*, t. I, fol. 40 v.

<sup>6</sup> *Tenbih*, fol. 112 r.

<sup>7</sup> *Ibid.*, fol. 223 v.

<sup>8</sup> *Moroudj*, t. II, fol. 343 r.

l'an 344, lorsqu'un affreux tremblement de terre se fit sentir à la fois en Égypte et en Syrie<sup>1</sup>. Ce fut dans la même ville de Fostat qu'il composa l'ouvrage que je viens d'indiquer, et qui porte pour titre *Kitab-altenbih*, etc.<sup>2</sup>. Il en avait écrit un exemplaire l'an 344; mais, l'année suivante, il y fit des corrections et des additions nombreuses. Ce travail, que l'on peut regarder comme le chant du cygne, était à peine terminé, que Masoudi cessa de vivre, car les biographes orientaux s'accordent à placer en l'année 345, la mort de notre historien. Il est probable qu'il mourut dans la capitale de l'Égypte, et qu'il n'eut pas la consolation de revoir la province où il avait pris naissance. Nous ignorons si Masoudi poussa sa carrière jusqu'à un âge très-avancé, ou si ses longs travaux littéraires, en affaiblissant sa constitution, hâtèrent le terme de sa carrière.

Après avoir rassemblé sur la vie de Masoudi quelques détails malheureusement trop incomplets, je dois maintenant parler de ses nombreux ouvrages. Le plus important de tous, celui qui, par son étendue ainsi que par la multiplicité des objets curieux qui s'y trouvaient traités, mériterait au plus haut point l'attention des amateurs de l'histoire, était sans contredit celui qui avait pour titre *Akhbar-alzeman* اخبار الزمان (les Histoires du temps). Mais ce vaste répertoire, auquel l'auteur renvoie perpétuellement ses lecteurs, et qui paraît avoir été une sorte

<sup>1</sup> *Tenbih*, fol. 35 r.

<sup>2</sup> *Ibid.* fol. 224 v.

d'encyclopédie, effraya sans doute la paresse des compilateurs orientaux, car on ne le trouve presque jamais cité dans les ouvrages arabes ou persans dont j'ai eu occasion de faire usage<sup>1</sup>. On peut supposer que ce livre étant trop volumineux, et par suite trop cher, pour trouver place dans la plupart des bibliothèques particulières, les copistes hésitèrent à transcrire un ouvrage qui ne leur offrait qu'une chance de bénéfice fort incertaine, et que les exemplaires étant devenus peu communs, ne se trouvèrent pas à la disposition des écrivains qui auraient été le plus tentés d'y chercher les trésors d'érudition qu'il renfermait infailliblement : et cette circonstance peut expliquer, ce me semble, l'espèce d'oubli où tomba, chez les Arabes, une production aussi estimable. De nos jours, il paraît que les copies de cet ouvrage sont excessivement rares, même dans les bibliothèques les plus importantes. Au rapport du voyageur Burckhardt<sup>2</sup>, il en existe à Constantinople, dans la bibliothèque de Sainte-Sophie, un exemplaire incomplet, qui se compose de vingt gros volumes in-4°; et la table des chapitres, transcrite en tête du livre, semble indiquer qu'il manque à cette collection au moins dix volumes. La Bibliothèque du roi possède de cet ouvrage, un fragment qui contient l'ancienne histoire de l'Égypte. Ce morceau fut traduit en

<sup>1</sup> Makrizi cite cet ouvrage dans sa Description de l'Égypte, article de la ville de Ailah (man. ar. 797, fol. 146 r.).

<sup>2</sup> *Travels in Nubia*, pag. 527.

français par Pétis-de-la-Croix; et deux exemplaires de cette version existent à Paris, l'un dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, réunie aujourd'hui à celle du roi, et le second à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Le second ouvrage de Masoudi, et qui a pour titre *Kitab-alaousat* كتاب الاوسط, et que l'auteur indique comme ayant formé le complément du premier, paraît avoir été un travail extrêmement important, et dans lequel se trouvaient traités et discutés les points les plus curieux de l'histoire, la géographie, la philosophie, les sciences. Malheureusement cet ouvrage, peut-être par les mêmes motifs que j'ai exposés en parlant de l'*Akhbar-alze-man*, semble être resté tout à fait inconnu aux écrivains postérieurs, et je n'en ai jamais rencontré une seule citation. Il ne paraît pas qu'aucun exemplaire ait jamais passé en Europe; probablement les copies en sont très-rares, même dans l'Orient.

Masoudi, ayant sans doute reconnu que ces grands ouvrages, par leur masse énorme, et peut-être même par le désordre de leur rédaction, rebutaient les lecteurs, et n'obtenaient pas le succès et la réputation auxquels ils avaient tant de droits, résolut d'écrire un ouvrage beaucoup moins volumineux, qui, en présentant aux Orientaux un abrégé succinct d'histoire universelle, offrît, pour ainsi dire, un sommaire des ouvrages précédents de l'auteur; et renvoyant perpétuellement les lecteurs à ces importants répertoires, dût plutôt exciter que satis-



faire leur curiosité, et leur inspirât un désir bien naturel d'aller puiser à la source une foule de renseignements précieux. Dans ce but, Masoudi composa le traité qui fait l'objet de cette notice, et qui a pour titre *Moroudj-aldheheb-ou-maadin-aldjewâhir* مروج الذهب ومعادن الجواهر. Il paraît que l'auteur, qui était plein de son sujet, et qui n'avait, pour ainsi dire, qu'à abréger ce qu'il avait dit ailleurs avec plus d'étendue, écrivit cet ouvrage avec une extrême rapidité; car dans les nombreux passages où il prend soin d'indiquer l'époque précise où chaque chapitre fut rédigé, il ne désigne partout qu'une seule date, celle de l'année 332 de l'hégire.

Il est probable que cet ouvrage, qui avait l'avantage d'offrir beaucoup de choses dans un volume de peu d'étendue, obtint, parmi les lecteurs arabes, une partie du succès que l'auteur s'était promis, car c'est à peu près le seul des nombreux traités de Masoudi, qui ait été souvent cité, commenté, loué ou réfuté; aussi les exemplaires se sont-ils répandus en grand nombre dans l'Orient, et ne sont pas rares dans nos bibliothèques d'Europe. L'auteur, satisfait sans doute du débit de son livre, et encouragé par les suffrages de ses lecteurs, entreprit, quelques années après, de refaire son travail, et en publia une seconde édition, revue avec soin, et augmentée à peu près du double. Mais comme, suivant toute apparence, la première édition avait été fort répandue, et se trouvait dans le plupart des collections, on ne jugea pas à propos de faire

une nouvelle dépense pour se procurer le même ouvrage, quoique sensiblement amélioré. D'ailleurs, Masoudi n'ayant survécu que de peu d'années à la rédaction de ce nouveau travail, n'eut pas le temps d'en multiplier les exemplaires. Aussi, la première édition paraît avoir seule conservé la vogue, et la seconde révision n'obtint que peu de succès. En effet, les historiens orientaux postérieurs à Masoudi, ne semblent pas avoir eu sous les yeux ce nouvel ouvrage; et leurs citations sont toujours empruntées à la première édition. Outre ces ouvrages historiques, l'auteur en avait composé une foule d'autres, dans lesquels il avait discuté quantité de questions, aussi variées que curieuses. Lui-même a pris soin de rappeler, par de nombreuses indications, les titres de ces diverses productions. Voici les titres de ces ouvrages, tels que je les ai recueillis dans les livres de Masoudi lui-même :

1° Traité des principes des religions : *المقالات في اصول الديانات*.

2° *Kitab-alistibsar fi-wasf-akawil alnas fi 'limamah* كتاب الاستبصار في وصف اقاويل الناس في الامامة (le Livre de la réflexion, et Exposé des différentes opinions relatives à l'imamah). Cet ouvrage, que l'auteur cite ailleurs sous le simple titre de *Kitab-alistibsar* (le Livre de la réflexion<sup>5</sup>), discutait une

<sup>1</sup> Masoudi, *Moroudj*. t. I, fol. 39 r. 217 r. et 394 v. — *Kitab-altenbih*, fol. 93 r.

<sup>2</sup> *Moroudj*. t. I, fol. 217 r.

<sup>5</sup> *Ibid.* fol. 457 v.

question bien importante aux yeux des musulmans, et qui avait été l'objet de bien des controverses à l'époque où écrivait l'auteur, celle de savoir à qui, des nombreux prétendants à la dignité suprême, devait appartenir légitimement le titre d'imam ou de khalife. Ce livre offrait aussi des détails étendus sur les différentes sectes de kharedjis ou d'hérétiques, que le musulmanisme avait vues naître. Masoudi avait consacré à l'histoire et aux dogmes de ces mêmes sectaires un écrit spécial intitulé : *Kitab-alam-sar-almohkim li-firek-alkhawaridj* كتاب الامصار المحكم لفرق الخوارج (le Livre des contrées, dans lequel sont jugées les différentes sectes de Kharedjis<sup>1</sup>). Un autre ouvrage, dont l'objet se trouve indiqué d'une manière claire et précise, avait pour titre : *Kitab-alibanah fi-osoul-aldianah* كتاب الابانة في اصول الديانة (le Livre de l'exposition, concernant les principes de la religion). L'ouvrage intitulé, *Kitab-alsafwah* كتاب الصفة (le Livre de la sincérité), offrait une discussion approfondie des dogmes professés par les différentes sectes musulmanes<sup>2</sup>. L'auteur, passant en revue les différentes opinions relatives à l'âme, déclare qu'il avait examiné cette question dans un livre intitulé : *Kitab-sirr-alhaïah* كتاب سر الحياة (Livre du secret de la vie<sup>3</sup>). Il cite encore le même traité, en parlant des diverses

<sup>1</sup> *Moroudj*, t. 1, fol. 457 v.

<sup>2</sup> *Ibid.* fol. 39 r.

<sup>3</sup> *Ibid.* fol. 217 r. et 396 v.

<sup>4</sup> *Ibid.* fol. 99 r. 235 v. et 182 r. ; *Kitab-attenbih*, fol. 90 r.

idées qui régnaient chez les anciens Arabes relativement à la transmigration des âmes <sup>1</sup>. A cette occasion, il indique un autre traité, dont il était auteur, et qui avait pour titre : *Kitab-aldaawi-alschaniyah* كتاب الدعوى الشنيعة (le Livre des opinions extravagantes <sup>2</sup>). Un ouvrage intitulé, *Tabb-annofous* طب النفوس (la Médecine des âmes <sup>3</sup>), offrait, entre autres objets, une discussion sur ce qui a rapport aux songes. Un autre traité avait pour titre : *Kitab-albeian fi-asmâ-alaïmmah ou ma kalat alimamiyah* رسالة البيان في أسماء الأئمة وما قالت الإمامية (Traité de l'exposition, concernant les noms des imams et les opinions que soutiennent les différentes sectes d'imamis <sup>4</sup>). Un ouvrage intitulé, *Kitab-alnihî ou alkemal* كتاب النهى والكمال (le Livre de l'intelligence et de la perfection), était consacré, au moins en partie, à l'explication de ce qui concerne les songes <sup>5</sup>. Celui qui avait pour titre, *Alkitab-alwâdjib fi-lforoud-allawazim* الكتاب الواجب في الفروض اللوازم (le Livre essentiel, concernant les obligations indispensables <sup>6</sup>), offrait la discussion de plusieurs points importants de jurisprudence religieuse. Un ouvrage intitulé, *Hadaïk-alhazar* حدائق الأزهار (les Parterres de fleurs), donnait des détails circonstanciés sur

<sup>1</sup> *Moroudj*, t. I, fol. 226 r.

<sup>2</sup> *Id. ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid* fol. 182 r. 235 r.

<sup>4</sup> *Tcnbih*, fol. 163 v.

<sup>5</sup> *Moroudj*, t. I, fol. 235 r.

<sup>6</sup> *Ibid.* fol. 396 v.

l'histoire et les vertus des descendants de Mahomet<sup>1</sup>. Dans un ouvrage intitulé, *Kitab-almebadi ou altarakib* كتاب المبادئ والتراكيب (le Livre des principes et des composés), l'auteur exposait, entre autres objets, l'influence du soleil et de la lune<sup>2</sup>. Un ouvrage ayant pour titre, *Kitab-alzoulaif* كتاب الزلف (le Livre de la dévotion), contenait des détails approfondis sur l'union de l'âme et du corps, les différentes qualités qui distinguent l'âme<sup>3</sup>.

Un autre ouvrage avait pour titre : *Kitab-ikhazâin-aldin ou sirr-alalemin* كتاب خزائن الدين وسر العالمين (le Livre des trésors de la religion et du secret des mondes<sup>4</sup>). L'auteur indique un autre traité, qui avait pour titre, *Akhbar-Masoudiat* الاخبار المسعوديات<sup>5</sup>, et dans lequel, à l'article de Ommaiah-ben-Salt, il exposait, entre autres objets, pourquoi les Koräischs avaient adopté l'usage d'employer, dans leurs écrits, la formule *باسمك اللهم* « En votre nom, ô Dieu ! » Un autre ouvrage était intitulé : *Wasl-almedjalis* وصل المجالس (la Réunion des conférences<sup>6</sup>). Un autre intitulé : *Fonoun-almaârif ou ma-djera fi'ldohour-alsawalif* فنون المعارف وما جرى في الدهور السوالف (Branches diverses des sciences et récit de ce qui est arrivé dans les temps passés<sup>7</sup>). Un autre avait

<sup>1</sup> *Moroudj*, t. 1, fol. 394 r.

<sup>2</sup> *Ibid.* fol. 250 r.

<sup>3</sup> *Ibid.* fol. 99 r. 119 r. 141 r. et 182 r.

<sup>4</sup> *Kitab-altanbih*, fol. 63 r. 93 r. et 220 r.

<sup>5</sup> *Ibid.* fol. 142 r. et 183 r.

<sup>6</sup> *Ibid.* fol. 183 r.

<sup>7</sup> *Ibid.* fol. 86 r. et 88 r.

pour titre : *Kitab-almesail* (fi) *l'ilel-fi-lmedhahib* ou *al-milal* كتاب المسائل العدل في المذاهب والملل (Livre des questions sur les causes qui ont produit les religions<sup>1</sup>). Le livre intitulé : *Kitab-alkaddia* ou *al-tedjarib* كتاب القضايا والتجارب (le Livre des faits et des expériences<sup>2</sup>). Masoudi indique encore, comme composés par lui : *Kitab-alistirdja* كتاب الاسترجاع ; *Kitab-alrous-alsebiiah min-alsiasah almouloukiah* كتاب الروس السبعية من السياسة الملوكية (Livre des chapitres soixante-dixièmes, sur la politique des rois), autrement *fi anwa-alsiâsat-almedeniah* (sur les diverses branches de la politique<sup>3</sup>). Enfin, il donne des détails sur un grand ouvrage qu'il se proposait d'écrire<sup>4</sup>; mais sans doute la mort l'aura empêché de réaliser ce projet.

Un savant respectable, M. Silvestre de Sacy<sup>5</sup>, étonné du nombre et de la variété des productions littéraires de Masoudi, a cru pouvoir admettre que ces traités n'étaient pas réellement des ouvrages séparés, mais qu'ils formaient des chapitres de la seconde édition du *Moroudj-aldheheb*; mais il me serait impossible de souscrire à cette opinion. En effet, dans tous les passages que je viens d'indiquer, l'auteur atteste formellement que ces traités, plus ou moins volumineux, constituaient des ou-

<sup>1</sup> *Kitab-altenbih*, fol. 90 r.

<sup>2</sup> *Moroudj*, t. I, fol. 65 v. et 475 r.

<sup>3</sup> *Ibid.* fol. 182 r. et 217 r.

<sup>4</sup> *Id.* t. II, fol. 344 r.

<sup>5</sup> *Notices des manuscrits*, tome VIII, page 166.

vrages spéciaux, qu'il distingue avec soin de ses deux grands recueils, l'*Akhbar-alzeman* et le *Kitab-aousat*. Enfin, ils se trouvent, pour la plupart, indiqués dans le *Moroudj-aldheheb*. Par conséquent, leur existence était bien antérieure à la rédaction de la seconde édition de cet ouvrage, avec lequel ils n'ont rien de commun.

Parmi tant de traités importants, mais qui, comme je l'ai dit, sont presque tous perdus pour nous, le seul qui doive ici attirer notre attention est celui qui a pour titre : *Moroudj-aldheheb* ou *mâadin-aldjewahir* مروج الذهب ومعادن الجواهر (les Prairies d'or et les mines de pierreries). Ce livre, du moins la première édition, la seule qui soit sous nos yeux, se compose de cent vingt-neuf chapitres, dont je donnerai plus bas les titres, et dans lesquels se trouvent discutées, avec plus ou moins d'étendue et de détails, une foule de questions d'histoire naturelle, de philosophie, d'histoire. On se tromperait cependant, si l'on s'attendait à trouver sur tous ces objets des expositions approfondies. Un pareil plan aurait demandé un ouvrage d'une bien plus grande étendue; et l'auteur, comme je l'ai dit plus haut, n'avait entrepris ce traité que pour donner à ses lecteurs, dans un livre peu volumineux, un aperçu clair et sommaire des faits recueillis et discutés avec toute l'étendue que les sujets pouvaient comporter, dans les traités spéciaux que l'auteur avait précédemment livrés au public. Ainsi, il faut le dire, en lisant le livre qui est

l'objet de cette notice, on éprouve souvent un sentiment pénible, lorsqu'on voit les matières sur lesquelles il se contente de glisser légèrement, attendu qu'il les avait traitées à fond dans ses autres ouvrages, et qui sont, pour la plupart, des objets de la plus haute importance, sur lesquels nous chercherions vainement des détails tant soit peu satisfaisants dans cette foule d'écrivains orientaux entassés dans nos bibliothèques.

L'ouvrage, tel que nous l'avons, offre dans sa brièveté quantité de faits curieux et instructifs : mais il n'y faut pas toujours chercher cette régularité de plan, cet ordre méthodique, qui ajoutent tant de prix au mérite intrinsèque d'un livre. On y voit souvent des traces qui indiquent la rapidité, on pourrait même dire la précipitation avec laquelle l'auteur écrivait; et, en effet, il est presque incroyable, si l'historien ne l'attestait partout avec une sorte de coquetterie, qu'un pareil livre ait été composé dans le cours d'une année. Ce qui explique un peu cette prodigieuse facilité de rédaction, c'est que l'ouvrage, sur beaucoup de points, n'offre pas de recherches nouvelles, et ne présente, en général, qu'un abrégé des autres productions de l'auteur. Masoudi, homme profondément instruit, doué d'une vaste mémoire, ayant lu prodigieusement, observé avec soin la nature et les hommes, dans le cours de ses longs voyages, s'est plus attaché à instruire ses lecteurs, en mettant sous leurs yeux des faits curieux et peu connus, qu'à classer



ces renseignements dans un ordre scrupuleusement exact. Il règne même dans sa narration un défaut presque absolu de méthode, qui est tout à fait remarquable, et qui ne permettrait pas de confondre un ouvrage de Masoudi avec celui de tout autre historien. L'auteur, rempli de son sujet, dominé sans doute par une imagination vive, se hâte de répandre les trésors que lui fournissait en abondance sa vaste érudition, sans trop s'embarasser si les faits étaient toujours mis à leur place, et si la transition d'un sujet à un autre était toujours bien naturelle. On est souvent surpris de voir l'écrivain passer brusquement de la Chine ou de l'Inde jusqu'au fond de l'Afrique, revenir ensuite sur ses pas, et entremêler sa narration de digressions de tout genre, qui n'ont souvent qu'un faible rapport avec le sujet traité par l'auteur. Mais ce désordre, qui forme quelquefois un défaut choquant, est du moins compensé par les faits curieux que Masoudi a consignés dans ses écrits, et que l'on est bien aise de trouver, même dans une place où ils ne devraient pas se rencontrer. Dans ce cas, le critique le plus sévère, même en blâmant l'auteur, ne peut s'empêcher de lui savoir bon gré d'offrir ainsi des renseignements instructifs que souvent on ne rencontrerait pas ailleurs.

La connaissance que j'avais acquise des qualités et des défauts qui distinguent Masoudi m'a fait reconnaître pour une production de cet écrivain un ouvrage estimable qui est depuis longtemps

entre les mains du public; je veux parler du livre intitulé, *Anciennes relations des Indes et de la Chine, de deux voyageurs mahométans*, traduites de l'arabe par l'abbé Renaudot. En lisant cet ouvrage, on est vivement frappé du désordre qui règne dans la narration, de la manière peu naturelle avec laquelle sont rapprochés des faits curieux, mais qui appartiennent à des régions fort éloignées les unes des autres; en sorte qu'il est fort difficile de voir dans cet amalgame un peu informe le récit d'un ou de plusieurs voyageurs. On observe que les deux marchands dont les noms se trouvent indiqués en plusieurs endroits, ne sont nullement désignés comme les auteurs de la narration, mais seulement comme des hommes véridiques, qui, ayant parcouru une grande étendue de pays, et observé avec soin les particularités propres à chaque contrée, formaient des témoins respectables, sur l'autorité desquels l'écrivain anonyme avait cru devoir appuyer une partie des détails consignés dans son ouvrage. Or, comme je viens de le dire, ce désordre dans la narration des faits est un caractère distinctif des productions littéraires de Masoudi. D'un autre côté, cet écrivain, lorsqu'il parle des Indes et de la Chine, invoque souvent le témoignage de ces mêmes marchands, prétendus auteurs de l'ouvrage traduit par l'abbé Renaudot. Enfin, si l'on compare ces relations avec l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice, on y trouvera de nombreuses pages parfaitement identiques, et où les mêmes faits sont

racontés absolument dans les mêmes termes. On peut donc supposer que les deux narrations des voyageurs arabes ne sont autre chose qu'un fragment d'un des ouvrages de Masoudi. Toutefois, il faut observer que dans les deux relations les détails sont plus nombreux, et disposés dans un autre ordre que ceux qui se trouvent réunis dans le *Moroudj-aldheheb*. Il est donc naturel de croire que le récit des prétendus voyageurs formait une partie ou de la seconde édition du *Moroudj* ou de l'*Akhbar-alzeman*, ou de quelque autre ouvrage de Masoudi. Il est même remarquable qu'une idée à peu près analogue s'était présentée à l'esprit d'un historien célèbre, mais qui n'était nullement orientaliste. Le D<sup>r</sup> Robertson, dans ses recherches sur l'Inde, soupçonna que les Relations des voyageurs arabes pouvaient avoir fait partie d'un ouvrage dans le genre de celui de Masoudi. Voulant mettre mes lecteurs à même de vérifier l'exactitude de mes assertions, je vais donner ici le résultat de la comparaison que j'ai faite du morceau publié par l'abbé Renaudot, avec l'ouvrage de Masoudi, tel qu'il existe dans nos bibliothèques. Je dois avertir que cette collation a été faite sur le manuscrit apporté de Constantinople, et qui, seul des livres de la Bibliothèque du roi, nous a offert, jusqu'à ce moment, le texte entier du *Moroudj-aldheheb*. Les pages 1-7 répondent aux folios 65 r. et v. et 66 r. du tome I<sup>er</sup>; les pages 15 et suiv. au fol. 67 r.; les pages 20 et suiv. aux fol. 75 r. et v. 76 r. et v.; les pages 50 et suiv. aux

fol. 59 *r.* et suiv.; la page 61, au fol. 60 *r.*; les pages 62 et 63, aux fol. 62 *v.* 63 *r.*; les pages 63 et suiv. aux fol. 61 *r.* et suiv.; la page 72, au fol. 62 *v.*; la page 73, au fol. 71 *v.*; la page 75, au fol. 67 *r.* 66 *r.*; la page 77, au fol. 34 *r.*; la page 78, au fol. 32 *v.*; la page 79, aux fol. 33 et suiv.; les pages 86 et suiv. au fol. 60 *r.* et *v.*; les pages 93 et 94, au fol. 64 *r.* et *v.*; la page 99, au fol. 94 *r.*; la page 113, au fol. 173 *r.*; la page 117, au fol. 65.

En rendant justice au savoir et au zèle de Masoudi, je ne veux pas toutefois dissimuler les reproches qu'on peut lui adresser avec quelque justice. Sans doute, l'ouvrage que nous avons sous les yeux, renferme sur l'histoire ancienne des peuples de l'Orient et de ceux de l'antiquité, bien des assertions qui ne sauraient soutenir l'examen d'une critique judicieuse. Les renseignements qu'il donne sur plusieurs pays reculés présentent, à coup sûr, plus d'un fait douteux ou évidemment faux. Enfin, les explications de plusieurs phénomènes naturels ne sont pas toujours conformes aux principes d'une saine physique; mais ces défauts paraîtront moins choquants si l'on se reporte en esprit au siècle où a vécu Masoudi, au pays où il avait pris naissance. Les Arabes, doués d'une imagination vive et bouillante, n'ont jamais eu en partage cette persévérance dans les recherches, ce calme, ce génie investigateur, qui sont absolument nécessaires pour observer la nature et surprendre ses secrets. D'un

autre côté, Masoudi, voulant s'instruire de l'histoire des différents peuples, avait dû consulter leurs écrivains, interroger leurs traditions. Or ces peuples avaient conservé sur leurs origines des narrations merveilleuses, et absolument fausses. Masoudi s'est donc cru obligé de consigner dans ses écrits sur l'ancienne histoire de la Perse, de l'Égypte, etc. les récits qu'il avait recueillis dans les narrations écrites ou orales des habitants de ces différentes contrées. S'il n'avait pas transcrit scrupuleusement ces récits, il est probable que ses ouvrages auraient été décriés comme contenant des fables étranges, et que l'auteur se serait vu attaqué de toute part, comme un écrivain ennemi de la vérité, et qui ne méritait aucunement la confiance des lecteurs. Quant aux faits qui concernent des pays éloignés, quoique Masoudi, ainsi que je l'ai dit plus haut, eût pris la peine, pour s'instruire lui-même et instruire ses lecteurs, d'entreprendre des voyages longs et pénibles qui l'avaient mis à portée de voir beaucoup par lui-même, et de rectifier une foule d'opinions fausses ou hasardées, cependant, malgré son zèle ardent et éclairé, il n'avait pas pu tout observer par ses propres yeux. Il avait dû naturellement, et sur un grand nombre d'objets, s'en rapporter au témoignage de ces marchands arabes que l'amour du gain ou la curiosité entraînaient continuellement jusqu'aux extrémités du monde alors connu. Or on sent bien que ces hommes ne possédaient pas tous, au même degré, la bonne foi,

le talent de l'observation, la connaissance des langues étrangères, et tant d'autres qualités qui sont absolument nécessaires pour quiconque veut entreprendre un voyage dont les résultats puissent devenir éminemment utiles à la science. On peut bien supposer que ces hommes cédaient plus d'une fois au désir d'orner leur narration de circonstances merveilleuses, de donner plus d'intérêt aux périls qu'ils avaient courus, en mêlant à leurs récits des contes de génies, de magiciens, d'îles enchantées; que, soit ignorance, soit prévention, soit faute d'un séjour suffisamment long, ils présentaient souvent sous un jour faux l'état, les productions, les institutions des pays éloignés où leur goût aventureux les avait conduits, et dénaturaient l'histoire des peuples au milieu desquels ils avaient vécu, et qui, à raison de leur titre d'infidèles, leur paraissaient peu dignes d'occuper sérieusement l'attention de musulmans zélés.

Masoudi, se trouvant donc obligé, le plus souvent, de puiser dans les relations écrites de ces voyageurs, ou de recueillir de leur bouche les détails dont il avait besoin, n'a pu se garantir sans doute de plus d'une erreur, et a été contraint d'insérer dans son histoire plus d'un fait ou faux ou incertain, mais pour lequel il n'avait aucun moyen de vérification.

Le *Moroudj-aldheheb* a été, dans tous les temps, pour les écrivains orientaux, une mine précieuse et abondante, où ils ont puisé une partie de leur

érudition; tous les historiens, même les plus exacts et les plus célèbres, l'ont mis plus ou moins à contribution. Mais aucun peut-être n'en a fait un usage plus fréquent que le Schérif-Édrisi, vulgairement et bien improprement nommé *Géographe de Nubie*. On peut se convaincre facilement que cet écrivain, dans une foule d'endroits, n'a fait que copier Masoudi, et que les faits qu'il lui a empruntés ne font pas la partie la moins instructive de son traité de géographie. Un historien profondément instruit, Ebn-Khaldoun, a plus d'une fois cité Masoudi, et a pris à tâche, en plusieurs endroits, de censurer et de réfuter les assertions de son prédécesseur<sup>1</sup>. Ebn-Khaldoun a quelquefois raison; quelquefois aussi sa critique est sévère, et même injuste. D'ailleurs, quand il aurait toujours trouvé en faute son devancier, on pourrait seulement conclure que Masoudi était homme, par conséquent sujet à se tromper, et que l'historien africain, vivant à une époque plus récente, pouvant profiter du progrès des lumières, avait eu sur plusieurs points des avantages qui avaient manqué à Masoudi.

Parmi les savants de l'Europe, quelques-uns ont vanté le mérite de notre historien; d'autres, au contraire, l'ont jugé avec une rigueur qui a quelque chose de peu équitable. Reiske atteste<sup>2</sup> que, se trouvant à Leyde, il avait commencé à faire des

<sup>1</sup> *Prolegomènes*, fol. 12 r. et v. 13 v. 14 r. et 65 v.

<sup>2</sup> *Prodidagmata ad Hajjü-Khalifä tabulas*, p. 235; *Miscellanea medica*, pag. 11.

extraits du *Moroudj-aldheheb*, mais que bientôt il abandonna ce projet, rebuté par les fables qui remplissent le livre.

Un abrégé du *Moroudj-aldheheb* fut rédigé par un historien arabe nommé *Schatibi*, c'est-à-dire natif de la ville de Xativa<sup>1</sup>.

La Bibliothèque du roi possède plusieurs manuscrits de l'ouvrage de Masoudi. Le seul qui soit réellement complet, a été, depuis quelques années, apporté de Constantinople. Il se compose de deux volumes de format in-8°. Le premier comprend 473 feuillets; le second, 359. Cet exemplaire, qui est fort récent, a été écrit par deux mains différentes. Les 271 feuillets du premier volume sont d'une même écriture. A partir de là, jusqu'à la fin de l'ouvrage, tout est d'une autre main; cette dernière partie a été écrite par un Africain nommé Mohammed ben-Ahmed-Bouderi, qui acheva son travail, le samedi, 25<sup>e</sup> jour du mois de ramadan, l'an 1120 de l'hégire (1708 de notre ère). Le n° 598 des manuscrits arabes contient un exemplaire imparfait de l'ouvrage de Masoudi. Il y manque une partie de la préface; et le volume se termine au chapitre qui concerne les peuples de l'Afrique (fol. 178 du manuscrit ci-dessus indiqué). Il se compose de 137 feuillets, format petit in-4°, et a été copié en Syrie, dans la ville de Safad, par un écrivain nommé Ibrahim, fils d'Abou'lyaman, l'an 974 de l'hégire.

<sup>1</sup> *Prodidagmata ad Hajjii Khalifa tabulas*, pag. 235.



Le manuscrit 599 est du même format.

Le manuscrit 599 A, qui fut copié en Egypte pour le consul Maillet, est de format in-fol. Il contient 984 pages, et paraît contenir l'ouvrage entier. Mais M. Silvestre de Sacy a observé avec raison qu'une partie de ce volume n'appartenait point au *Moroudj-aldheheb*. En effet, les soixante-onze premiers feuillets contiennent un fragment étranger à l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice, et ont été écrits par un copiste ignorant ou peu scrupuleux, d'après un autre ouvrage. Ce n'est qu'au verso du soixante et onzième feuillet que commence le *Moroudj-aldheheb*. On voit que, dans cet exemplaire, il manque les trente premiers chapitres, et la plus grande partie du trente et unième. Cette lacune comprend les cent cinquante-sept premiers feuillets, et une partie du cent cinquante-huitième du manuscrit de Constantinople. On sera sans doute curieux de connaître quel ouvrage a fourni au copiste ce long morceau dont il s'est servi pour déguiser l'état imparfait de l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, et pour compléter d'une manière si peu judicieuse le manuscrit dont Maillet lui avait ordonné la transcription. Ce long fragment qui contient l'ancienne histoire de l'Égypte, et qui a si peu de rapport avec le reste du volume, n'est pas, du moins, étranger à Masoudi; car, ainsi que je m'en suis assuré par un examen attentif, ce n'est autre chose que ce fragment de l'*Akhbar-alze-man*, dont j'ai parlé plus haut, et dont, comme je

J'ai dit, plusieurs exemplaires se trouvent dans nos bibliothèques.

---

## ADDITION

### AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

Masoudi (*Moroudj*, man. 598, fol. 54 v.) nous apprend que, dans l'année 304, il pénétra dans la contrée de Moultan, et que, vers la même époque, il arriva dans la ville de Mansourah, située sur les bords du fleuve Sind (l'Indus). L'auteur (t. I, fol. 173 v.) citant un fait contenu dans le *Akhbar-al-zeman*, dit qu'il se trouvait dans la première partie (فن) des trente dont se composait l'ouvrage. Nowaïri, dans une note marginale de son Histoire des khalifes abbassides (man. ar. 645, fol. 44 v.), parlant du khalife Moti, s'exprime en ces termes: « Ce fut sous son règne, que Masoudi composa son ouvrage historique intitulé, *Moroudj-al-dheeb* مروج الذهب, « qui fut terminé au mois de Djoumada premier, de l'an « 334. » Ebn-Beïtar (t. II, fol. 117 v.) cite, comme un ouvrage de Masoudi, un traité des poisons كتاب السموم.

---

---

## MÉMOIRE

Sur l'organisation intérieure des écoles chinoises,  
par M. BAZIN aîné.

Il existe dans l'ouvrage intitulé, *Kia-phao-tsiouen-tsi*, (Collection complète des bijoux de famille), un règlement d'études et de discipline, à l'usage des écoles primaires, composé par un lettré de la province de *Kiang-nin* (Nan-king), vers l'an 1700, sous le règne de l'empereur Kang-hi.

Le règlement de *Chi-tching-kin* (c'est le nom de l'auteur) présente un tableau fidèle de la constitution intérieure d'une école chinoise, et ne contient pas moins de 100 articles. Morrison, qui en a donné un extrait, a traduit 44 articles de ce règlement. On se rappelle que le travail du sinologue anglais éveilla, dans le temps, la curiosité du public, et fixa l'attention des sinologues<sup>1</sup>; mais ce qu'on ignore aujourd'hui, c'est que les 56 articles omis par Morrison sont précisément ceux qui se rapportent aux objets généraux de l'enseignement, à la distribution des matières dans la classe supérieure et dans la

<sup>1</sup> En 1823, M. Fulgence Fresnel, qui cultivait alors les études chinoises, mit en français le travail de Morrison et le publia dans le *Journal asiatique* (cahier de novembre 1823). Voyez les *Mélanges asiatiques* de M. Abel-Rémusat, t. II, p. 180 et suiv.

classe inférieure, à l'explication des textes, à la composition et aux méthodes.

Les progrès de la philologie chinoise, progrès dont nous sommes tous redevables à l'enseignement de M. le professeur Stanislas Julien, et les moyens de critique mis à notre disposition, ne permettent pas que le travail curieux et instructif de Morrison reste incomplet. J'ai cru devoir le reprendre, déterminé surtout par cette considération, qu'un règlement d'école résume parfaitement un système pédagogique.

Afin de réunir sur un sujet grave et qui est maintenant à l'ordre du jour, un plus grand nombre de documents précis, j'ai recherché dans les traités faisant partie de la même collection, ceux des paragraphes qui ont de l'analogie avec quelques-uns des articles du règlement d'études et de discipline; je les ai rapprochés et j'ai pris la liberté de joindre au texte, en forme de notes et d'éclaircissements, ces petits paragraphes, après les avoir analysés. J'aurais pu, sans m'écarter beaucoup de la marche suivie par la plupart de ceux qui ont écrit sur l'instruction publique, composer un long mémoire, et traiter dans le même ordre les principales questions relatives à l'enseignement; mais outre qu'on ne trouve pas toujours dans les traités originaux les équivalents de nos formes et de nos divisions analytiques, et que d'ailleurs l'organisation générale de l'instruction <sup>1</sup>

<sup>1</sup> L'organisation générale de l'instruction publique a varié beaucoup depuis l'époque où vivait Confucius. On trouve, sur le régime

dans le céleste empire diffère essentiellement de l'organisation européenne, j'ai pensé que je devais m'astreindre rigoureusement aux divisions chinoises et au classement des matières, tel qu'il est établi par les auteurs.

Aux personnes qui n'entreverraient pas l'utilité de ce petit travail, je dirai que si l'on s'est formé depuis longtemps, et si l'on se forme encore, des habitudes et des méthodes du peuple chinois, en matière d'éducation, des idées notoirement fausses, il importe de les rectifier; que s'il existe des préjugés sans fondement, si l'on présente comme un obstacle au progrès de l'intelligence et au développement de l'esprit chez les Chinois, je ne sais quel mode imaginaire d'éducation, imposé comme un joug et maintenu par des réglemens inflexibles, un système extravagant, d'après lequel les élèves seraient obligés d'apprendre par cœur les caractères des *Ssé-chou* (livres classiques) sans les comprendre, et qui pis est, sans qu'on les leur expliquât, il importe de

extérieur des écoles, des documents pleins d'intérêt dans la x<sup>e</sup> section du *Wen-lien-thong-khao* de Ma-touan-lin, dans le *Ko-tchang-tiao-li* (Code des examens publics et des concours), et dans le *Mou-kan-tiao-li* (Recueil des réglemens et des lois pénales, concernant les maîtres et les examinateurs). Le P. Hyacinthe Bitchourinski a publié récemment, à Saint-Pétersbourg, un mémoire sur l'organisation des écoles publiques en Chine; j'ai lu un extrait de ce mémoire dans un journal français, et je crains bien que le travail de l'archimandrite russe n'ait le sort de tous ceux dont l'intérêt se fonde uniquement sur des chiffres de statistique; or on sait maintenant ce que valent les chiffres de statistique, surtout dans les livres chinois.

mettre en lumière des documents authentiques qui démontrent ce qu'il y a de réel, d'irréfléchi ou d'exagéré dans cette opinion.

Après tout, la discussion n'est définitivement close parmi les savants sur aucun des principes fondamentaux de l'éducation chinoise; il reste encore des questions à éclaircir et des problèmes à résoudre; par exemple, il existe quelque part à la Chine (il faudra savoir où), un principe qui frappe de stérilité tous les perfectionnements scientifiques et arrête les progrès des générations futures; car la science, telle que nous la possédons en Europe, avec sa prévoyance et ses innombrables applications, n'est pas encore née dans le royaume du Milieu, et vraisemblablement ne pourra jamais y naître, tant que l'institution des concours subsistera dans sa forme actuelle, c'est-à-dire, tant que les candidats heureux formeront avec les mandarins une véritable aristocratie politique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ajoutez à cela que les maîtres et les examinateurs qui professent littéralement, exclusivement les dogmes politiques, religieux, philosophiques, etc. auxquels Confucius a cru devoir se restreindre, s'imaginent être en possession de la vérité absolue; d'où il suit que les hommes d'une intelligence vraiment supérieure n'ont, en dernière analyse, aucune chance d'arriver par les concours à la réputation et aux emplois. Celui qui reste en deçà de la philosophie, de la politique ou de la science de Confucius est par le fait convaincu d'incapacité; c'est un candidat qui n'a pas fait une étude approfondie des King et des livres classiques; celui qui veut aller au delà est taxé sur le champ d'hétérodoxie (*I-touan*); c'est un candidat indigne, aux termes des statuts du Ko-tchang-tiao-li, d'exercer aucune fonction publique. Toutes les chances d'avancement sont donc en faveur de la médiocrité.

Or l'organisation intérieure des écoles chinoises touche à cette grave question. Quand on pénètre plus avant dans l'examen des faits de détail, quand on trouve chez des Asiatiques un règlement d'école si habilement développé, avec une concordance des parties si harmonique, et une gradation des études si bien entendue, que l'on peut opposer ce règlement aux statuts européens du même genre; quand il n'y a rien dans les méthodes, rien dans le mécanisme et les procédés grammaticaux de l'idiome qui fasse obstacle aux progrès de l'intelligence, on s'étonne avec raison que les Chinois n'aient jamais pu jusqu'à présent nous atteindre dans les sciences, malgré tant de faits observés graduellement et tant de découvertes successives, et l'on est forcé de rechercher la cause de cette immobilité, non dans les méthodes d'enseignement, qui sont fort bonnes à mon avis, mais dans le *dogmatisme* littéral et invariable de la philosophie; non dans la langue, fait d'institution primitive qui a pris chez les Chinois, par le système d'écriture le plus compliqué de l'univers, de si larges et de si beaux développements, mais dans l'instinct dominateur des mandarins lettrés, et dans la compression lourde et pesante qu'ils exercent sur tous les esprits.

---

RÈGLEMENT  
D'ÉTUDES ET DE DISCIPLINE  
À L'USAGE DES ÉCOLES PUBLIQUES.

---

## ORDRE DES ÉTUDES.

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

Tous les matins, dès la pointe du jour, les élèves, grands et petits, devront se rendre promptement à l'école et s'y livrer à la lecture des livres.

La première partie de la matinée ou la cinquième veille (entre trois et cinq heures du matin), est regardée par les Chinois comme le temps le plus favorable aux études. (*Tou-chou-sin-fa*, ou Principes de lecture, fol. 33 v.) Un petit manuel d'hygiène recommande aux écoliers qui, en jetant de grand matin les yeux sur un livre, ne distinguent pas bien les caractères, d'attendre pour lire la lumière du jour.

## ART. II.

En entrant dans la salle, ils salueront d'abord le saint homme Khong (Confucius), et ensuite leur maître. Nul ne s'en dispensera, quel que soit d'ailleurs son âge.

Ils doivent saluer Confucius parce que Confucius est le plus grand et le plus saint instituteur des temps passés ; leur maître,



parce que le maître est le représentant de Confucius. Un usage différent a lieu, quand l'élève entre pour la première fois à l'école. Le maître alors s'agenouille devant une tablette sur laquelle sont inscrits les noms de Confucius, de Mencius ou de quelques sages de l'antiquité; puis il invoque pour son nouvel élève la protection de ces grands philosophes. L'élève qui était resté à genoux pendant cette cérémonie, se lève, croise les bras sur sa poitrine et se prosterne devant son maître.

Avant Confucius, on offrait des sacrifices aux esprits, on rendait des honneurs aux anciens sages et aux instituteurs des premiers temps. Le *Wen-hien-thong-khao* de Ma-touan-lin (ch. x) contient le détail des cérémonies religieuses pratiquées par les empereurs dans les écoles publiques.

\* ART. III. <sup>1</sup>

Arrivé à sa place, l'écolier devra sur-le-champ :

1° Lire une leçon nouvelle, 讀書

2° L'apprendre par cœur, 熟書

3° La réciter de mémoire, 背書

4° Discuter son sujet, 理書 c'est-à-dire rechercher le sens et l'esprit de la leçon.

5° Enfin la réciter de nouveau, 再背書 en l'expliquant et en la commentant.

Dans les petits traités de lecture, on insiste particulièrement

<sup>1</sup> Les articles marqués d'un astérisque sont ceux qui n'ont pas été traduits par Morrison.

sur la nécessité de *discuter le sujet*, ou d'expliquer le sens des caractères.

## \* ART. IV.

Le repas du matin achevé, les élèves s'exerceront à tracer des caractères ; ceux de la seconde division copieront des morceaux choisis de littérature.

## \* ART. V.

Vers midi, les élèves devront relire les textes précédemment expliqués et les réciter, après les avoir appris par cœur. Pendant ce temps, les petits écriront des caractères d'une signification opposée.

En Chine, l'éducation de l'enfant commence à l'instant où il peut répondre, c'est-à-dire à l'instant où il peut affirmer ou nier. Dès que l'enfant peut affirmer ou nier, on lui apprend à nommer les objets et à compter depuis un jusqu'à dix, depuis dix jusqu'à cent, depuis cent jusqu'à mille, depuis mille jusqu'à dix mille (*San-tseu-king*, f. 4 v.) ; enfin on lui apprend à diviser et à classer les existences par catégories. Or, comme l'esprit et la matière sont les deux abstractions qui résument toutes les existences, il faut nécessairement qu'un bon écolier sache reconnaître le signe de l'esprit et le signe de la matière ; dans le langage des Chinois, le mot *vivant* (*ho-tseu*), et le mot *mort* (*ssé-tseu*) ; dans le nôtre, le verbe et son attribut ; il faut en outre qu'il établisse le rapport des signes entre eux, et qu'il forme des familles de caractères. Cette prescription est l'objet de l'article 45 ci-après.

Quant à l'exercice recommandé par l'article qui précède, il est tout à fait spécial aux Chinois ; son utilité dérive de la structure même de leur langue philosophique, fondée en grande partie sur le dualisme qui se retrouve dans la littéra-

ture et la poésie, où il sert à constituer les parallélismes et les antithèses.

Les élèves écrivent donc des caractères comme ceux-ci :

教	<i>kiao</i> enseigner.	學	<i>hio</i> apprendre.
教	<i>kiao</i> instruire (par des préceptes).	化	<i>hoa</i> instruire (par des exemples).
變	<i>pien</i> génération.	化	<i>hoa</i> corruption.
鬼	<i>kouei</i> mauvais génie.	神	<i>chün</i> bon génie.

Les caractères 教 *kiao*, enseigner, et 學 *hio*, apprendre, forment le composé 教學 *kiao-hio*, qui signifie éducation; les caract. 教 *kiao*, instruire par des préceptes, et 化 *hoa*, instruire par des exemples, forment le composé 教化 *kiao-hoa*, qui signifie conversion, etc.

L'avantage particulier que les élèves retirent de cet exercice est l'intelligence exacte des quatre livres classiques, parce que les auteurs et les commentateurs des *Ssé-chou* se sont servis d'un nombre assez considérable de ces mots composés, appelés

par les Chinois 對子 *toui-tseu*.

## \* ART. VI.

Après le dîner, les élèves, lisant un texte nouveau, devront :

- 1° Ouvrir (fendre) le sujet;
- 2° Le reprendre une seconde fois;
- 3° Et enfin commencer l'explication du texte.

*Ouvrir un sujet,* 破題 *pho-ti.* On ouvre un sujet de la même manière qu'on ouvre, en le brisant, un objet matériel pour voir ce qu'il renferme. A cet effet, il est nécessaire que l'écolier observe (en supposant qu'il ait un chapitre à ouvrir) sur quel paragraphe de ce chapitre, sur quelle phrase de ce paragraphe et sur quel mot de cette phrase, il doit insister de préférence, saisir ensuite ce qu'il y a d'essentiel dans l'idée principale. Les modèles d'exercice, à l'usage des écoles, comme le *Tsou-hio-iu-ling-long*, le *Ming-wen-siao-ti-kiaï*, indiquent avec soin les endroits où il faut fendre le sujet.

*Reprendre son sujet,* 承題 *tchhng-ti.* L'écolier doit revenir sur l'idée principale qu'il a trouvée, mais qu'il n'a pu saisir qu'imparfaitement.

*Commencer l'explication,* 起講 *khi-khiang.* L'écolier passe de l'examen de l'idée principale à l'examen des idées accessoires, rapproche dans son esprit la proposition directe de la proposition inverse, et discute son sujet.

## \* ART. VII.

Depuis l'heure de midi jusqu'au soir, ils reliront les textes qu'ils auront discutés les jours précédents;

et les réciteront de mémoire, après les avoir lus. Ils reconnaîtront ensuite les caractères du texte qu'ils devront étudier le lendemain. Après avoir terminé cette tâche, les élèves pourront quitter l'école.

## \* ART. VIII.

Les exercices des écoliers devront être appropriés aux différentes parties de la journée. La tâche du matin terminée, l'écolier ira prendre son repas; on ne souffrira pas qu'il s'arrête en chemin, ni qu'il marche avec trop de précipitation.

## INSTRUCTION MORALE DU SOIR.

## ART. IX.

Tous les soirs, avant que le maître congédie les écoliers, les uns chanteront une section d'une ode du *Chi-king* (Livre de vers), les autres raconteront un trait d'histoire ancienne. Le maître examinera devant eux les grands faits de l'antiquité ou des temps modernes, mais surtout ceux qui lui paraîtront les plus faciles à saisir, les plus touchants et les plus propres à porter les élèves à la pratique du bien.

Il leur ordonnera ensuite de les exposer, les leur développera pour que les écoliers se fassent l'application des bons exemples. Le maître interdira sévèrement les propos libres et les paroles qui blessent les mœurs.

Dans nos écoles chrétiennes, et particulièrement dans les

écoles protestantes de l'Allemagne, on commence toujours et l'on termine la journée par une prière ou un verset chanté en chœur; chez les Chinois, où la religion a fait place à la philosophie, on chante solennellement les odes du *Chi-king*. Du reste, une pratique semblable subsistait depuis longtemps dans les écoles publiques, à l'époque où Confucius vint opérer sa réforme. Il est dit dans le *Li-ki*, chapitre intitulé, *Neï-tsé* (Règles domestiques), fol. 90 r. que les *écoliers* *chantaient* autrefois, comme aujourd'hui, les odes du *Chi-king*, avec cette différence, que la danse, qui faisait alors partie de l'éducation publique, se trouvait mêlée à cet exercice. C'était en dansant que les *écoliers* chantaient l'ode appelée *Tcho*, écrite pour perpétuer le souvenir de la délivrance de la Chine par Wou-wang; c'était en dansant qu'ils chantaient les odes à la louange du fils héréditaire de Wen-wang. (*Li-ki, loc cit.*)

Ainsi la forme extérieure de cette *instruction* a changé. On a supprimé la danse, qui, de symbolique et religieuse qu'elle était dans l'origine, n'est plus à présent qu'une obscénité. L'enseignement est devenu plus philosophique, sans perdre son caractère moral. Aujourd'hui le maître *examine les faits* et discute la valeur des préceptes ou des exemples. On ne se borne plus au chant.

## ART. X.

Avant de quitter l'école, l'élève saluera d'abord le saint homme Khong (Confucius), et ensuite son maître.

## ORDRE A SUIVRE EN CONGÉDIANT LES ÉCOLIERS.

## ART. XI.

A la sortie, si l'école est nombreuse, on formera deux divisions. On fera partir d'abord les élèves

qui demeurent le plus loin de l'école, et ensuite ceux qui demeurent plus près, ou bien on renverra les plus jeunes les premiers et les plus âgés ensuite. Ils iront directement chez eux, et ne devront point s'arrêter en chemin pour faire des parties de jeu.

#### DEVOIRS DES ÉCOLIERS RENTRANT AU LOGIS.

##### ART. XII.

En rentrant au logis, ils salueront les esprits domestiques, puis leurs ancêtres, et immédiatement après leur père et leur mère, leurs oncles et leurs tantes.

#### DEVOIRS DES ÉCOLIERS RENTRÉS AU LOGIS.

##### ART. XIII.

Si, rentré au logis, l'élève trouve un parent ou un hôte dans la salle de réception, après avoir salué les esprits domestiques et les tablettes de ses ancêtres, il se tiendra dans une posture régulière, inclinera sa tête devant l'hôte d'une manière respectueuse, et l'appellera par son nom d'honneur; il devra ensuite croiser les mains sur sa poitrine, faire une révérence profonde et inviter l'hôte à s'asseoir. Il aura soin de répondre attentivement aux questions qui lui seront adressées. On ne souffrira pas qu'il s'abandonne à la vivacité de son âge et

parle beaucoup, ou que, par excès de timidité, il aille se cacher dans un coin de la maison.

## ART. XIV.

L'écolier au logis lira tous les soirs, à la lueur d'une lampe; s'il arrive que dans les mois d'été, la chaleur devienne excessive, il pourra interrompre ses lectures du soir, pour les reprendre en automne, quand le temps est rafraîchi.

## ART. XV.

L'écolier doit aimer son livre; il faut qu'il l'enveloppe d'une toile bleue, et qu'en lisant, il le tienne à deux mains. Quand il l'emportera, il aura soin de le préserver de tout dommage.

## GRADATION DES LECTURES.

## \* ART. XVI.

Parmi les écoliers qui étudient les livres, il en est beaucoup aujourd'hui qui commencent leurs lectures par le *Ta-hio* (la Grande étude); ils lisent ensuite le *Tchong-yong* (l'Invariable dans le milieu), puis le *Lün-ia* (le Livre des sentences), et finissent par *Meng-tseu* (*Mencius*): c'est uniquement pour passer des livres les plus courts aux livres les plus étendus. Mais les arguments du *Ta-hio* et du *Tchong-yong* ont une grande profondeur; les chapitres en sont longs, et de plus, les mêmes phrases présen-



tent souvent une grande accumulation de particules et d'adverbes.

Ici l'auteur du règlement cite pour exemples deux phrases tirées du premier chapitre du *Ta-hio*; dans la première la particule 而 *Eül*, et dans la seconde l'adverbe 先 *Sien*, se trouvent répétés un grand nombre de fois.

Quand un écolier commence ses études, je sais qu'il est d'usage que le maître lui donne à lire des choses difficiles; mais moi, dans mon humble opinion, j'aime mieux que l'écolier commence ses lectures par le *Lun-ü*, parce que les chapitres et les paragraphes du *Lun-ü* sont courts, faciles à diviser et faciles à distribuer aux élèves. Après avoir lu le *Lun-ü*, il lira *Meng-tseu*, de telle sorte, que quand il étudiera le *Ta-hio* et le *Tchong-yong*, il éprouvera moins de peine et saura venir à bout des difficultés.

Cet ordre et cette gradation devront être suivis par tous les élèves qui commenceront à expliquer les livres.

Cet article bouleversé l'ordre des lectures généralement usité dans les écoles; mais il ne faut pas croire, pour cela, que l'auteur du règlement soit un grand novateur en fait de pédagogie; car la gradation qu'il propose et qui lui semble plus rationnelle est établie dans le *San-tseu-king*, petit traité élémentaire composé sous les Song, par un élève du célèbre commentateur Tchou-i.

\*  
\* ART. XVII.

Les élèves qui auront à lire des livres ponctués devront s'arrêter aux petits cercles qui marquent la division des phrases. Il vaut mieux lire un petit nombre de phrases avec soin, qu'un grand nombre avec légèreté. L'essentiel est que l'écolier les lise plusieurs fois de suite.

## \* ART. XVIII.

En lisant les livres, l'écolier s'attachera principalement à reconnaître les caractères. Quand l'écolier saura reconnaître les caractères, il ne sera pas nécessaire que le maître les lui enseigne, l'écolier pourra lire seul.

## PRONONCIATION.

## \* ART. IX.

En lisant à haute voix, les écoliers prononceront les mots et les phrases clairement et avec noblesse; ils liront méthodiquement, sans ajouter ni retrancher un seul mot de la leçon; ils ne devront pas non plus intervertir l'ordre des caractères. Ce n'est qu'en lisant le même texte un grand nombre de fois, que les écoliers peuvent acquérir une belle prononciation.

MÉTHODE POUR ÉTUDIER ET RÉCITER  
LES LEÇONS.

ART. XX.

En étudiant sa leçon, l'écolier devra d'abord fixer le sens de chaque caractère, conformément au commentaire de Tchou-hi, et se borner à une paraphrase générale du texte. S'il comprend clairement le sens et la force des expressions, il n'aura pas de peine à les graver dans sa mémoire; le maître alors pourra lui ordonner d'expliquer. Si son explication manque d'exactitude, il devra la recommencer. Je crois qu'en suivant cette méthode, l'écolier pourra parvenir à l'intelligence du texte.

Cet article a évidemment pour objet de conserver les dogmes communs, ou l'orthodoxie 正學 *tching-hio*, et démontre,

1° Que toute liberté d'interprétation, ou ce qui revient au même, toute opinion hétérodoxe 異端 *i-touan*, est sévèrement proscrite, comme on le voit d'ailleurs par la constitution des examens et des concours;

2° Que dans les *Ssé-chou* (Livres classiques), la plupart des mots ont un sens traditionnel et consacré qu'un commentaire seul peut faire connaître;

C'est ainsi que les mots *humanité, justice, honnêteté, prudence, etc.* ont acquis un sens qui diffère du sens primitif, et surtout du sens que les Européens attachent à ces mots; car dans le langage des *Ssé-chou*, l'*humanité* n'est autre chose que la commisération; la *justice*, la haine du vice; l'*honnêteté*, le

respect intérieur et extérieur ; *la prudence*, le sentiment du vrai, etc. etc. ;

3° Enfin, que le commentaire de *Tchou-hi*, sur ces anciens livres, est un commentaire officiel.

## ART. XXI.

La lecture des livres exige le concours simultané des yeux, de l'esprit et de la bouche.

L'élève doit se prémunir contre les distractions.

## \* ART. XXII.

Quand on étudie sa leçon, il ne s'agit pas de la lire un nombre de fois déterminé ; l'élève doit s'arrêter dès qu'il la sait. Si la leçon est difficile, tant qu'il ne la sait pas, l'élève ne doit pas s'arrêter, lors même qu'il l'aurait lue plusieurs centaines de fois.

## ART. XXIII.

En étudiant leurs leçons, les écoliers devront lire à voix basse ; on ne leur permettra pas de lire à haute voix.

## \* ART. XXIV.

Les écoliers réuniront les textes qu'ils auront lus, et réciteront de mémoire ceux qu'ils auront étudiés à fond pendant les trois jours précédents. Ils devront les joindre ensemble avec un fil et ne pas les détacher.

## \* ART. XXV.

En récitant leurs leçons, les écoliers devront avoir une prononciation claire, agréable et noble; ils éviteront de manger des mots, en parlant avec trop de précipitation.

## ART. XXVI.

Si les écoliers sont nombreux, ils tireront au sort, avec de petites baguettes de bambou, l'ordre suivant lequel ils devront réciter leurs leçons; les écoliers ne se presseront point et ne s'assembleront point tumultueusement autour du maître.

## \* ART. XXVII.

Après avoir lu un volume tout entier dans l'espace d'un jour; après avoir paraphrasé tous les chapitres de ce volume et les avoir récités sans s'être trompé d'un seul mot; si l'écolier, prenant au hasard vingt ou trente phrases du même volume, se trouve en état de les réciter en les expliquant, il pourra, dans ce cas, mais dans ce cas seulement, passer à l'étude d'un nouveau livre.

Devant le texte de cet article et devant les prescriptions que renferment les articles 3, 6, 16, 17, 20, 21 et 22, doivent disparaître les préjugés qui avaient cours relativement à la méthode pédagogique des Chinois. On va voir tout à l'heure que les maîtres cultivent plus l'intelligence que la mémoire des élèves.

## PRINCIPES DE CALLIGRAPHIE.

## \* ART. XXVIII.

Pour tracer des caractères, l'écolier prendra d'abord son pinceau et le trempera dans l'eau; il ne devra pas commencer à écrire de gauche à droite.

## \* ART. XXIX.

Après avoir trempé son pinceau dans l'eau, l'écolier devra broyer l'encre sur sa pierre, avec aisance et conformément aux règles établies; il aura soin de ne point tacher ses doigts; il s'abstiendra soigneusement de jeter de l'eau ou de l'encre sur son écritoire ou sur sa pierre à broyer.

## \* ART. XXX.

En écrivant, l'écolier se tiendra droit sur son siège; il ne devra se pencher ni à droite ni à gauche.

## \* ART. XXXI.

En écrivant, les écoliers observeront le plus grand silence, et prêteront l'attention la plus profonde; on ne souffrira pas qu'ils tachent avec de l'encre ou salissent les modèles, ni qu'ils écrivent des caractères sur la table; ils ne devront pas non plus essuyer leurs pinceaux sur leurs écritoires.

## \* ART. XXXII.

En écrivant des caractères avec le pinceau, les écoliers devront connaître l'ordre et la position des traits.

On devra former d'abord les traits qui se trouvent à gauche, puis ceux qui se trouvent à droite; ou bien on commencera par les traits qui sont dans le milieu, et on finira par ceux qui sont sur les côtés; ou bien encore on commencera par ceux qui sont en haut, et l'on finira par ceux qui sont en bas. (*Note de l'auteur du règlement.*)

## \* ART. XXXIII.

En écrivant, les écoliers devront, d'une part, reconnaître les caractères, de l'autre, les former avec le pinceau.

## \* ART. XXXIV.

En écrivant avec le pinceau, ils imiteront les formes correctes du dictionnaire Tching-yun; ils n'apprendront ni les formes cursives, ni les caractères vulgaires, sous peine d'échouer plus tard dans les examens publics.

*Sous peine d'échouer, etc.* Tel est le véritable motif de l'article. Les Chinois n'attachent pas d'ailleurs une très-grande importance à l'art calligraphique. Un auteur dit : « Quel rare

« mérite y a-t-il à faire une composition littéraire, à tracer  
 « des caractères avec élégance, 寫好字 à peindre  
 « un tableau, à jouer aux échecs? Toutes ces choses ne sont

« que de l'adresse et de la mécanique. » (Voyez, au surplus, l'article 85 ci-après.)

## \* ART. XXXV.

Chaque jour l'écolier détachera une feuille de son cahier d'exemples. Après qu'il aura calqué tous les caractères qui se trouvent sur cette feuille, il relira la leçon qu'il aura apprise le jour même. Le maître devra tracer ensuite, avec un pinceau rouge, quatre ou cinq des caractères qui se trouvent sur l'exemple, et ordonner à l'écolier de les reconnaître. Si l'élève peut reconnaître ces caractères, s'il se souvient en outre de la leçon qu'il a apprise, il ne commettra pas d'erreur plus tard, quand il composera sur un sujet littéraire.

On donne d'abord aux enfants de grandes feuilles écrites ou imprimées en caractères rouges, assez gros. Ils ne font que couvrir les traits d'une couleur noire avec leurs pinceaux, pour s'accoutumer à les former. Lorsqu'ils ont appris à former ces gros caractères, on leur en donne d'autres plus petits et qui sont noirs. En appliquant sur les feuilles de l'exemple une autre feuille blanche de leur papier, qui est transparent, ils y calquent les traits sur la forme de ceux qui sont dessous. (Davis's, *Eugraphia sinensis*.)

## \* ART. XXXVI.

Quand l'écolier calquera une feuille d'exemples, si son écriture est défectueuse, le maître se servira d'un pinceau rouge pour corriger les caractères. Il enseignera à l'élève comment et de quelle manière il pourra parvenir à former des caractères exacts.



Il ne souffrira pas que l'écolier fasse la moindre faute en écrivant.

\* ART. XXXVII.

Chaque cahier d'exemples contiendra trente feuilles qui serviront aux exercices des écoliers pendant un mois; les élèves ne devront ni déchirer ni jeter les feuilles de leurs cahiers.

\* ART. XXXVIII.

Après avoir copié un cahier tout entier, si l'élève a calqué régulièrement et reconnu tous les caractères, sans commettre aucune faute, il pourra prendre alors un nouveau cahier d'exemples.

#### RESPECT DU AUX CARACTÈRES ÉCRITS.

\* ART. XXXIX.

Si l'écolier aperçoit à terre des feuilles de papier sur lesquelles se trouvent des caractères écrits, il devra les ramasser avec soin pour les brûler ensuite; il s'abstiendra d'essuyer la table ou d'éponger de l'eau sale avec ces feuilles; il ne devra pas s'en servir pour faire des enveloppes.

L'origine de la civilisation se confond, dans les idées chinoises, avec celle de l'écriture. C'est par l'invention des caractères, disent-ils, que les rites prirent naissance; que les relations morales qui existent entre les hommes commencèrent à se multiplier; que les lois devinrent invariables, etc. Telle est la cause de la haute vénération dont l'écriture est l'objet. (Voyez la préface du Dictionnaire de Morrison, 1<sup>re</sup> part. p. 1.)

## EXPLICATION DES TEXTES.

## ART. XL.

Chaque jour, pendant les exercices de lecture, on accoutumera les élèves à s'examiner intérieurement et à profiter des bons exemples. Le maître, en expliquant, dira à l'écolier : « Cette phrase vous concerne-t-elle ? Ce chapitre vous offre-t-il un modèle à suivre ? » Distinguant d'une part ce qu'il faut imiter, de l'autre ce qu'il faut éviter, le maître discutera, sous ces deux rapports, les traits d'histoire ancienne et les préceptes moraux ; il tâchera de produire une vive impression sur l'esprit de ses élèves, et s'ils commettent un autre jour quelque faute, il les réprimandera d'après les préceptes tirés du texte qu'ils auront expliqué.

L'exercice recommandé par l'article qui précède a deux objets principaux, la culture morale et la culture intellectuelle des élèves.

*La culture morale*, parce que l'instituteur fait un choix, un triage parmi ces traits historiques, et qu'en général l'exercice roule sur les cinq états de la condition humaine, et sur les devoirs qui naissent des rapports des hommes entre eux, comme les devoirs du père et du fils, du roi et du ministre, du mari et de la femme, etc. ou bien encore sur les règles particulières de l'éducation. Par exemple, il est de précepte à la Chine que le père, à défaut du père, la mère doit choisir pour ses enfants un bon voisinage. Le maître qui veut faire comprendre aux élèves l'utilité de ce précepte, lit une anecdote célèbre, le trait de la mère du philosophe Mencius, qui changea trois fois de domicile à cause de son fils, et

comme le règlement lui enjoint de *développer le précepte et de discuter l'exemple*, il prend occasion de cette lecture pour démontrer que les scènes bouffonnes et plaisantes que l'on voit dans les cimetières et sur les places de marché, ne valent pas les rites des écoles où l'on enseigne la morale et les lettres, etc.

*La culture intellectuelle*, parce que sans la connaissance de ces traits historiques que les Chinois appellent *Kou-ssé*, le style moderne (et particulièrement le style poétique) devient tout à fait inintelligible. Citons un exemple. La lecture des drames, comme on le verra plus tard, n'est pas interdite aux écoliers. Je suppose donc qu'un étudiant chinois lise le passage suivant tiré du drame *Teou-ngo-youen* :

« L'une ressemble à Tcho-chi; l'autre ressemble à Meng-kouang..... Votre unique désir est de briser les liens qui vous attachaient à votre premier mari. Quoi! lorsque la terre de son tombeau est encore humide, vous songez à serrer dans votre armoire les habits d'un nouvel époux! N'avez-vous donc pas entendu parler de cette femme qui, dans l'endroit où elle s'était retirée pour garder le deuil, fit tomber, par ses cris de douleur, les longues murailles de la ville? Vous souvenez-vous de celle qu'un homme voulut séduire pendant qu'elle lavait de la gaze, et qui aima mieux se jeter dans la rivière que de céder à ses instances? Vous souvenez-vous encore de celle qui, sur la montagne où elle regardait au loin son mari, fut métamorphosée en une pierre insensible? O douleur! ô honte! comment une femme peut-elle outrager de la sorte la piété, la vertu, etc.?»

Que pourra comprendre l'étudiant à la lecture de ce passage, s'il ne connaît pas l'aventure de Tcho-chi, la vie de Meng-kouang, etc.? Tout morceau de littérature qui contient des allusions historiques est une véritable énigme, dont la connaissance des Kou-ssé donne le mot, et c'est précisément à cause de cela que l'on insiste sur cette étude particulière.

## ART. XLI.

En écoutant l'explication du maître, l'écolier devra éviter les distractions et prêter une oreille attentive; il ne devra pas détourner ses regards du maître, ni s'occuper d'idées étrangères au sujet de l'explication.

## \* ART. XLII.

En lisant un livre précédemment expliqué, l'élève apportera dans cette lecture toute la contention d'esprit dont il est susceptible; il devra *discuter minutieusement son sujet et approfondir le sens de chaque paragraphe*. Quand il *comprendra clairement et saura par cœur le sens d'un paragraphe*, il pourra lire alors le *paragraphe suivant*. L'écolier ne devra jamais s'écarter de cette méthode.

## ART. XLIII.

Si le sens d'une leçon ne se trouve pas suffisamment expliqué dans le livre, *l'écolier devra demander au maître tous les éclaircissements dont il aura besoin*. On ne souffrira pas qu'un élève conserve des notions imparfaites ou confuses.

## \* ART. XLIV.

En expliquant à haute voix, l'écolier devra comprendre à fond son sujet; si son explication n'est pas suffisamment claire, *le maître exigera qu'il recommence l'explication du texte précédent*.

## ANALYSE GRAMMATICALE.

## ART. XLV.

En composant des phrases à forme symétrique ou antithétique, l'écolier devra diviser les mots par familles, et en former deux classes distinctes; il saura reconnaître le ton égal et les tons inégaux, les particules et les mots qui ont une signification propre, les noms et les verbes. L'écolier ne devra faire aucune faute d'analyse.

La forme symétrique ou antithétique d'une phrase, constitue le parallélisme, l'opposition, le contraste ou la corrélation. Cette figure, si commune, que Prémare la regarde comme le caractère propre de la langue chinoise « *Hoc scilicet cet lingue sinicæ proprium est,* » prend sa source dans le dualisme dont j'ai déjà parlé, ou, ce qui revient au même, dans les symboles de l'*Y-king*.

Je suppose qu'un élève ait à analyser la phrase suivante :

家	<i>hia</i> famille.	晏	<i>ngan</i> tard.	觀	<i>kouán</i> observer.
之	<i>tchi</i> not. gén.	可	<i>kho</i> pouvoir.	朝	<i>tchhao</i> matin.
興	<i>hing</i> prospérité.	以	<i>i</i> part. aux.	夕	<i>si</i> soir.
替	<i>thi</i> ruine.	識	<i>chi</i> reconnaître.	之	<i>tchi</i> not. gén.
		人	<i>jin</i> homme.	早	<i>tsao</i> de bonne heure.

EN FRANÇAIS :

« En observant à quelle heure un homme se lève et à quelle heure il se couche, on peut prévoir pour lui un avenir heureux ou malheureux. »

L'écolier devra reconnaître d'abord les mots d'une signification opposée: 朝 *tchao*, matin, et 夕 *si*, soir;

早 *tsao*, de bonne heure, et 晏 *ngan*, tard; 興

*hing*, prospérité, et 替 *thi*, ruine; puis les verbes corrélatifs

觀 *kouán*, observer, et 識 *chi*, reconnaître; le verbe

facultatif 可 *kho*, pouvoir, la particule auxiliaire 以

*i*, qui, placée après 可 *kho*, conserve au verbe 識

*chi*, reconnaître, le sens actif, etc.

\* ART. XLVI.

Avant d'ouvrir un sujet pour le reprendre et l'expliquer ensuite, l'écolier, usant de toutes les facultés de son esprit, doit s'appliquer à la lecture et à l'étude de l'*argument*.

Dans tous les livres à l'usage des écoles, chaque section est précédée d'un argument ou sommaire que les Chinois appellent *Ti-mo*.

## COMPOSITIONS.

## \* ART. XLVII.

Si l'écolier veut apprendre par cœur des morceaux de littérature, le maître choisira ceux qui ont été composés par les anciens. Il s'attachera de préférence aux morceaux clairs et faciles, et rejettera ceux qui seraient hors de la portée de son élève. On lira pour chaque genre de style deux chapitres différents, et le jour fixé pour les compositions, les écoliers tâcheront d'imiter la forme et le style de ces deux chapitres. Ceux qui auront lu avec fruit les bons modèles de la littérature classique, pourront facilement composer sur un sujet quelconque.

Les Chinois ont, comme nous, des *excerpta* ou recueils de morceaux choisis, sous le double rapport de la morale et du style. La grande Chrestomathie en seize volumes, intitulée, *Kou-wen-tché-i*, contient un choix des meilleurs morceaux de la langue, rangés par ordre de temps et de date, depuis la dynastie des Tcheou jusqu'à la dynastie des Ming. La Chrestomathie en dix volumes, intitulée, *Kou-wen-hou-tchou*, renferme quelques morceaux composés sous la dynastie actuelle (*Koue-tchao-wen*). Les ouvrages que les auteurs de ces recueils mettent le plus souvent à contribution, sont ceux de *Tso-khieou-ming* et de *Ssé-ma-tsien*.

## \* ART. XLVIII.

Le maître choisira pour les commençants, des sujets de composition simples, clairs, faciles à com-

prendre et faciles à développer; puis il leur ordonnera de les traiter par écrit. Si un écolier ne peut pas traiter son sujet, il faudra qu'il l'explique de nouveau et le commente d'un bout à l'autre, puis recommence sa composition. Quand l'élève aura traité trois fois le même sujet, la matière sera épuisée.

Comme les articles qui suivent ne renferment que des prescriptions disciplinaires, on peut énumérer maintenant les objets généraux et les divers degrés de l'instruction publique chez les Chinois.

Le chapitre xxvi du *Ko-tchang-tiao-li*, en fixant les programmes des examens publics et des concours, distingue trois degrés dans l'instruction. Ces trois degrés sont résumés fidèlement et constatés par les trois examens publics établis pour le baccalauréat, la licence et le doctorat.

Le premier, appelé *Soui-kao*, examen annuel qui confère le grade de *Sieou-tsai*, bachelier, porte sur les principaux objets dont se compose l'instruction primaire, et ces objets sont:

- 1° La morale;
- 2° La langue chinoise, comprenant le *Kou-wen*, ou style antique, et le *Kouan-hoa*, la langue commune. Le patois des provinces (*Hiang-tan*) est sévèrement proscrit dans les écoles;
- 3° La lecture;
- 4° L'écriture appelée *Kiaï-hing-chou*<sup>1</sup>, et les exercices calligraphiques, conformément aux quatre-vingt-douze règles tracées par les maîtres;
- 5° L'interprétation exacte des quatre livres classiques (*Ssé-chou*), conformément au commentaire de Tchou-hi;

<sup>1</sup> Genre d'écriture exigé dans les examens pour les compositions écrites.

<sup>2</sup> Voyez M. Davis's, *Eugraphia sinensis*, *Transactions of the royal asiatic Society*, vol. I, part. 1, p. 304.



6° L'art de la composition en Kou-wen et en Kouan-hoa ;

7° Les rites ;

8° Et le chant.

L'examen de capacité ou de maturité appelé *Ko-kiu*, est une épreuve qui ne confère aucun grade, mais constate la capacité requise pour subir le second examen.

Le second examen, appelé *Hiang-chi*, confère le grade de *Kiu-jin*, licencié, et le troisième, appelé *Hoeï-chi*, celui de *Tsin-ssé* ou docteur.

L'instruction supérieure se constate par les épreuves des concours. Le premier concours, appelé *Tien-chi*, confère le titre de « membre du collège impérial des Han-lin, » et le second, appelé *Tchao-kao*, celui de *Tchoang-youen*.

Le premier examen a lieu dans le district; le second dans la province, et le troisième, dans la capitale de l'empire. Le premier concours est ouvert dans le palais impérial, hors de la présence de l'empereur, et le second, dans le palais impérial, en présence de l'empereur.

## RÈGLES CONCERNANT LES REPAS.

### ART. XLIX.

En sortant de l'école pour prendre son thé ou son repas, chaque élève s'en ira et reviendra de son côté; on ne souffrira pas que les écoliers se donnent des rendez-vous, ou se concertent en semble pour faire des parties de jeu.

### ART. L.

Quand un élève sortira pour prendre son thé ou ses repas, il devra rentrer promptement à l'école et reprendre sa tâche; on ne souffrira pas qu'il joue longtemps au logis.

## \* ART. LI.

Quand il rentrera à l'école, après avoir pris son repas, on lui permettra de se promener çà et là dans la salle, pendant un quart d'heure ou une demi-heure au plus; il devra se remettre ensuite au travail.

## BALAYAGE DE L'ÉCOLE.

## \* \* ART. LII.

Tous les matins les élèves qui arriveront de bonne heure à l'école devront, chacun à leur tour et au jour fixé, arroser la salle et la balayer; ils brûleront ensuite des parfums devant la tablette de Confucius.

## \* ART. LIII.

Pendant la classe, si un écolier se trouve forcé de satisfaire aux nécessités de la nature, on lui permettra de sortir quatre ou cinq fois, si c'est pour un petit besoin; si c'est pour un grand besoin, il ne pourra sortir qu'une fois.

RÈGLES CONCERNANT LES RITES  
ET LES CÉRÉMONIES.

## \* ART. LIV.

Le premier et le quinzième jour de chaque lune, avant d'entrer à l'école, les élèves arrivés les premiers se salueront respectivement, et attendront

sur le seuil de la porte ceux de leurs camarades qui arriveront les derniers ; puis ils se rangeront en ordre, défileront deux à deux devant la tablette de Confucius, et feront trois salutations profondes. Cet exercice aura pour but d'habituer les élèves à la pratique des rites et des cérémonies.

## \* ART. LV.

Le premier et le quinzième jour de chaque lune, le maître, prenant quelques traits\* de piété filiale ou de respect envers les frères aînés, les expliquera et les développera clairement ; il ordonnera ensuite aux élèves de s'approprier les exemples, afin de les imiter, et de graver profondément dans leur esprit le souvenir des belles actions. L'avantage que les élèves peuvent retirer de cet exercice n'est pas à dédaigner, mais il faut que le maître, en enseignant, ne craigne pas la fatigue.

J'ai publié moi-même dans le Trésor domestique un petit traité divisé en dix sections. Les sujets en sont clairs, faciles à expliquer et faciles à comprendre. On peut le donner aux élèves pour qu'ils le suivent avec soin, et en fassent l'objet de leurs études. (*Note de l'auteur du règlement.*)

OBLIGATIONS DES ÉCOLIERS  
PENDANT LES JOURS DE CONGÉ.

## \* ART. LVI.

Pendant les jours de congé, les élèves recevront au logis les instructions de leur père et de leur

mère; les rendez-vous seront interdits; l'écolier ne devra pas sortir pour aller jouer au loin avec des camarades; il ne devra pas non plus les amener au logis pour faire des parties de jeu.

## \* ART. LVII.

A l'école, les élèves écouteront chaque jour les enseignements de leur maître, liront les livres, composeront sur des thèmes donnés, et s'exerceront à la pratique des rites; au logis, ils écouteront les instructions de leur père et de leur mère, de leurs oncles, de leur frère aîné et des personnes âgées.

## \* ART. LVIII.

S'il arrive que le père, la mère, ou les supérieurs d'un élève enseignent quelques préceptes ou commencent une instruction, les élèves devront sur-le-champ baisser la tête, écouter attentivement, et recevoir avec une entière soumission d'esprit les conseils qui leur seront donnés; ils ne se permettront point de critiquer les discours des personnes âgées, d'argumenter contre elles ou de faire des objections; on ne souffrira pas non plus qu'ils répondent brusquement et sans avoir réfléchi.

## \* ART. LIX.

Les élèves auront un extérieur grave et réservé; ils ne devront point injurier les parents de leurs camarades, ni les livrer à la dérision; faire des rap-

ports ou se mêler des affaires secrètes des *appartements intérieurs*; ils n'arrêteront point leurs regards sur les femmes ni sur les filles.

## \* ART. LX.

Si les élèves fréquentent de mauvaises sociétés ou contractent des liaisons coupables avec des hommes vicieux, il arrivera qu'entraînés par le mauvais exemple, ils ne tarderont pas à se pervertir; ils se livreront au mal, haïront le bien, et jusqu'à la fin de leurs jours, nuiront à la société. Ce mal est sans remède; il faut que l'élève cherche tous les moyens de s'en préserver.

Il s'en préserve par la fréquentation des bonnes sociétés. Tchou-li, dans le *Siao-hio*, veut que l'étudiant s'approche des sages, comme on s'approche des fleurs qui répandent un agréable parfum, et qu'il fuie les méchants comme on fuit les serpents et les insectes venimeux.

## ART. LXI.

Dans l'éducation des enfants, on doit songer, avant toutes choses, à la propreté. Les élèves prendront soin de leurs écritaires; il ne faut pas que la poussière s'amasse sur les pierres à broyer, ni que les pinceaux séjournent dans l'encre. Les écoliers tiendront leur livre à trois pouces de leur corps; on ne leur permettra ni de le froter, ni de le gâter, ni de le ployer sur les angles; ils laveront leurs mains deux fois par jour, et ne répandront pas d'eau sale sur leur livre.

## ART. LXII.

A l'école, les élèves auront chacun un siège, mais ils ne pourront pas recevoir, assis, les ordres de leur maître; ils ne devront pas s'agiter sur leur siège, ni changer de place avec leurs camarades.

RÈGLES CONCERNANT L'INTRODUCTION FURTIVE  
DES OUVRAGES FRIVOLES, ETC.

## ART. LXIII.

Les objets dont on doit faire usage dans l'école, se borneront :

- 1° Aux livres d'étude;
- 2° Aux cahiers d'exemples;
- 3° Aux pinceaux;
- 4° A l'encre;
- 5° A la pierre à broyer.

Tout livre frivole est un obstacle aux bonnes études; on ne permettra pas que l'élève introduise furtivement dans l'école un livre inutile; on ne souffrira pas non plus qu'il apporte en cachette de l'argent, des jouets ou des mets superflus.

OBLIGATIONS DES ÉLÈVES A L'ÉCOLE  
ET HORS DE L'ÉCOLE.

## ART. LXIV.

Les élèves, soit qu'ils parlent, soit qu'ils agissent, observeront toujours les règles de la politesse; ils

ne tiendront pas le langage bas et trivial des marchés et des puits publics, et n'imiteront pas les manières ignobles des gens qu'on y rencontre.

## ART. LXV.

L'écolier doit être humble, doux et obéissant; on ne souffrira pas qu'il traite ses camarades avec rudesse, ou qu'il s'abandonne aux mouvements de la colère.

## ART. LXVI.

L'écolier conservera sur son siège une attitude grave et circonspecte; il n'écartera pas les cuisses, ne croisera pas ses jambes, et ne se penchera ni à droite ni à gauche.

## ART. LXVII.

Les écoliers, assis les uns à côté des autres, ne devront point s'entretenir tête à tête, se parler à l'oreille, se tirer par les habits, ni se donner des coups de pied. Le maître interdira les éclats de rire et le bourdonnement des voix.

## ART. LXVIII.

Les écoliers marcheront dans les rues tranquillement et d'un pas ferme et assuré; ils ne devront ni frétiller, ni sautiller, ni faire des gambades; ils s'abstiendront de jeter des briques et de lancer des tuiles, d'insulter les grandes personnes, de taquiner ou d'effrayer les enfants; dans la foule, les écoliers

qui ne se connaîtront pas, ne causeront pas entre eux.

## ART. LXIX.

En marchant ensemble, les écoliers n'iront point bras dessus, bras dessous, regardant à droite et à gauche; ils ne devront ni courir, ni sauter, ni pousser des cris en jouant; ils ne devront pas non plus discuter avec chaleur *sur les affaires politiques*.

## ART. LXX.

Quand l'écolier rencontrera, chemin faisant, une personne âgée ou un membre de sa famille, il devra s'arrêter aussitôt, incliner sa tête, croiser les mains sur sa poitrine et faire une révérence profonde. Il ne faut pas que l'écolier salue son supérieur avec précipitation, ou qu'il évite sa présence par la fuite. Si la personne qui passe lui adresse une question, il doit répondre sans hésiter, mais avec respect, et attendre que la personne soit passée pour se remettre en marche.

## ART. LXXI.

En marchant avec un élève plus âgé que lui, il prendra la droite et cédera le côté d'honneur à son compagnon; mais avec son père, sa mère, ses supérieurs ou des personnes âgées, il devra toujours marcher derrière.



## ART. LXXII.

La conversation de l'écolier devra être facile et polie, simple et naturelle comme la vérité; il ne marmottera pas d'une manière stupide ou confuse; il ne mentira point; il parlera à voix basse et sans s'échauffer; on ne souffrira pas qu'il discute vivement et avec bruit, qu'il se vante ou apprête à rire.

## ART. LXXIII.

La révérence de l'écolier doit être aisée, régulière, profonde et arrondie; il la fera sans indécision, précipitation ni roideur.

## ART. LXXIV.

L'écolier, debout, doit être tranquille et ferme sur ses jambes; il ne s'appuiera pas sur une hanche, à la manière des boiteux.

## ART. LXXV.

Quand l'écolier se lèvera pour saluer, il faudra que son maintien soit grave, sérieux, et que ses gestes expriment le respect; il ne devra pas néanmoins avoir un air bas et rampant.

RÈGLES CONCERNANT LA TOILETTE  
ET LES VÊTEMENTS.

## \* ART. LXXVI.

L'écolier fera sa toilette avec la plus grande décence ; il ne devra être ni paresseux ni lent à s'habiller.

## \* ART. LXXVII.

Ses vêtements, son bonnet et sa chaussure devront être unis et simples, mais propres, comme il convient à un lettré ; on lui interdira les broderies et les ornements de luxe.

## \* ART. LXXVIII.

L'écolier devra ménager avec soin ses vêtements, son bonnet et sa chaussure ; il ne devra ni les salir, ni les gâter, ni les déchirer.

## PRÉCAUTIONS A PRENDRE CONTRE LE FEU.

## ART. LXXIX.

En hiver, quand les écoliers apportent des brasiers à l'école, ils ne doivent ni jouer avec le feu ou les cendres, ni brûler aucun objet ; les élèves ne s'approcheront point du brasier, et ne se presseront point autour du feu, dans la crainte de brûler leurs vêtements.

## ART. LXXX.

A l'école, tous les élèves seront placés par rang d'âge.

## \* ART. LXXXI.

Lorsqu'une personne viendra visiter l'école, tous les élèves descendront de leurs sièges, formeront la haie et salueront l'étranger. Quand on les dispensera du salut de cérémonie, ils feront chacun une révérence, puis retourneront tranquillement s'asseoir à leur place.

Si l'étranger interroge les élèves, ceux-ci devront répondre tour à tour; si l'étranger ne leur adresse aucune question, les écoliers s'abstiendront de parler en sa présence, de chuchoter avec leurs voisins, de rire ou de faire du bruit.

DEVOIRS DES ÉCOLIERS EN L'ABSENCE  
DU MAÎTRE.

## \* ART. LXXXII.

S'il arrive que le maître reçoive une invitation des parents d'un de ses élèves, ou soit obligé de sortir pour affaires, les écoliers observeront, en son absence, les règles et les usages de l'école; ils liront les textes qu'ils auront précédemment étudiés; ils ne devront point descendre de leurs sièges, appeler leurs camarades, sauter dans la salle; ils ne devront point non plus se dire des injures, ou faire des

parties de jeu; les grands n'insulteront pas les petits; on ne se battra point; on ne brisera point les pinceaux, les écritaires ou autres objets servant aux études.

### SÉVÈRE INTERDICTION DU JEU, ETC.

#### ART. LXXXIII.

Les écoliers n'apprendront point de choses dont on ne peut retirer aucun avantage, comme les jeux de cartes ou de dés. Ils ne joueront ni au volant, ni au ballon, ni aux échecs; ils ne nourriront point d'oiseaux ni de quadrupèdes, ni de poissons, ni d'insectes. Ils n'apprendront point à jouer sur des instruments à vent ou à cordes, ni à chanter en s'accompagnant de ces instruments. De pareilles occupations sont interdites comme inutiles; non-seulement elles mettent obstacle aux bonnes études, mais elles disposent le cœur à la dissipation et aux voluptés; les maîtres doivent les proscrire avec la plus grande sévérité.

#### ART. LXXXIV.

Le jeu, dont l'argent est le mobile, doit être par-dessus toute chose sévèrement interdit aux écoliers; il fatigue l'esprit, provoque la colère, fait que l'élève gaspille le temps et néglige ses études. Rien n'est plus préjudiciable que le jeu. Cette habitude vicieuse, contractée dans la jeunesse, amène infail-

liblement, dans l'âge mûr, la dissolution de la famille et la perte du patrimoine.

\* ART. LXXXV.

Quoique le kin (instrument de musique) et les échecs, l'art de peindre les caractères et le dessin, soient des choses bonnes en elles-mêmes, elles sont cependant un obstacle aux devoirs essentiels de l'écolier; c'est à cause de cela que le maître doit les proscrire.

ART. LXXXVI.

Les nouvelles obscènes, les comédies licencieuses, les livres écrits en *Siao-choue* (c'est-à-dire les romans), et les chansons rustiques, partagent l'attention et nuisent beaucoup aux études. Les ouvrages de ce genre ne doivent jamais tomber sous les yeux des écoliers.

ART. LXXXVII.

Les compositions poétiques font les délices des hommes qui ont acquis une grande réputation littéraire; mais le jeune écolier qui se livre à la versification néglige ses études principales.

ART. LXXXVIII.

Les liaisons amicales qui donnent naissance aux allées et venues, aux causeries familières, aux rendez-vous, aux reconduites, sont encore un obstacle

aux études sérieuses. Les maîtres et les élèves ne doivent pas mettre cet avis en oubli.

## ART. LXXXIX.

Le choix des aliments doit être abandonné aux convenances personnelles. Le sage n'a pas à s'en occuper, ainsi que cela est recommandé dans le *Lun-iv.*

## ART. XC.

En mangeant, l'écolier doit s'accoutumer à la mastication complète des aliments; il ne doit pas avaler gloutonnement, ni chercher dans la partie la plus reculée du plat les morceaux qui lui conviennent; il ne doit pas non plus manger à moitié un morceau et le remettre ensuite sur le plat.

## ART. XCI.

Si les écoliers sont admis à un banquet, ils commenceront par demander respectueusement la permission de s'asseoir. Une fois assis, ils ne promèneront point leurs regards à droite et à gauche; ils ne coudoieront point leurs voisins; ils ne s'agiteront pas sur leurs chaises; ils ne parleront point trop haut et ne babilleront point. Les écoliers ne lèveront point leur tasse, ni leurs bâtonnets; ils ne boiront point sans observer les convives, afin que leurs mouvements coïncident avec ceux des autres; ils ne mangeront pas à pleine bouche; ils ne boiront pas à longs traits; enfin, ils ne répandront ni leur

vin, ni leur bouillon. Toutes ces choses sont des infractions aux rites et à la bienséance.

\* ART. XCII.

Lorsque les convives se mettront à table, l'écolier devra se tenir à l'écart par humilité et se placer après les autres; il ne devra pas s'asseoir sur une chaise élégamment ornée.

\* ART. XCIII.

Les écoliers ne boiront pas beaucoup de vin, afin que, dans la conversation, ils ne parlent pas d'une manière déraisonnable, et ne s'écartent pas des règles et des usages de la société.

\* ART. XCIV.

Si les écoliers veulent sortir du logis, ils salueront d'abord leur père et leur mère, et leur demanderont respectueusement la permission de sortir. En rentrant à la maison, ils salueront encore leur père et leur mère, et leur demanderont respectueusement la permission de rentrer.

\* ART. XCV.

Si les écoliers restent au logis pour y prendre du divertissement, ou bien s'ils s'en éloignent pour faire une commission, ils devront envoyer un domestique prévenir respectueusement le maître de

leur absence, et lui demander une permission pour un temps déterminé. Ils ne chercheront point de prétextes et ne diront point de mensonges pour se soustraire à l'étude.

#### RÉCOMPENSES.

##### ART. XCVI.

Quand les écoliers profitent des instructions ; quand ils se conforment aux règlements de l'école, apprennent bien leurs leçons, écrivent bien leurs copies, le maître peut prononcer leur éloge ou leur donner des bâtons d'encre ou des pinceaux d'honneur, afin de stimuler leur zèle et d'engager les autres à les imiter.

#### PUNITIONS.

##### ART. XCVII.

A l'égard de ceux qui ne profitent pas des instructions, qui contreviennent aux règlements, qui récitent mal leurs leçons ou tracent mal les caractères, on les reprendra d'abord deux ou trois fois ; s'ils ne se corrigent pas, on les obligera de se mettre à genoux à leur place, afin de leur faire honte. Si cela ne réussit point, on les fera mettre à genoux à la porte de la classe, ce qui est une grande humiliation pour eux ; enfin, si tous ces moyens sont infructueux, on en viendra à les frapper ; mais on se gardera bien de leur infliger ce châtiment après



leur repas, dans la crainte de les rendre malades, ou de les frapper avec violence sur le dos, de peur de les blesser.

#### HONORAIRES DU MAITRE.

##### \* ART. XCVIII.

Les honoraires (*cho-sieou*) du maître doivent être payés aux époques fixées par l'usage. On ne cherchera ni prétextes ni moyens dilatoires pour tromper le maître. Chaque jour l'écolier lui présentera du thé ou du riz; mais il ne faut pas qu'on offre au précepteur une trop grande quantité d'aliments; que chacun en donne à sa guise, ce sera toujours assez. Quant aux cadeaux qui se font aux vingt-quatre *tsieï-ling* (quinzaines de jours) de l'année; quant au vin, aux fruits, etc. il sera loisible d'en donner ou de n'en pas donner : chacun suivra ses facultés. On ne doit pas permettre que l'écolier, au logis, tourmente ses parents pour obtenir de pareils cadeaux.

#### IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION.

##### ART. XCIX.

Ceux qui lisent les livres apprennent à connaître, dès l'âge le plus tendre, les préceptes de la raison, et se mettent en état de suivre avec distinction, dans l'âge mûr, l'honorable carrière des lettres et des emplois publics. L'éducation des enfants est donc, de toutes les bonnes choses, celle qui inté-

resse le plus la société. Cependant on voit tous les jours des parents stupides, qui ont des enfants et ne leur apprennent point à lire; on voit des enfants stupides qui ont des livres et qui n'en font point usage. Qu'arrive-t-il de là? que les caractères s'abrutissent et se dépravent. Les hommes qui se livrent au mal, violent les lois et finissent par encourir les châtimens publics, sont ceux qui n'ont point étudié dans leur enfance. Mais combien il est rare que ceux qui savent lire les livres, et comprennent à fond les maximes qu'ils renferment, pervertissent leurs voies! Je sais que les travaux de l'agriculture ne souffrent pas de retard; il serait à désirer toutefois que les cultivateurs eux-mêmes envoyassent chaque année leurs enfants à l'école, vers la dixième lune, et ne les rappelassent qu'au printemps, vers la troisième: par ce moyen, leurs enfants pourraient achever leurs études ( litt. devenir des hommes ) en quatre ou cinq ans.

On peut induire de là que trois années d'études dans une école publique, mais trois années consécutives, suffisent à un élève pour acquérir l'instruction du premier degré. Celui qui reçoit de l'éducation (les Chinois disent exactement comme

nous **受教者**), devient un homme, **成人**

*tchhing-jin*; celui qui n'en reçoit pas, vit et meurt sans être individuellement pour quelque chose dans l'histoire du monde,

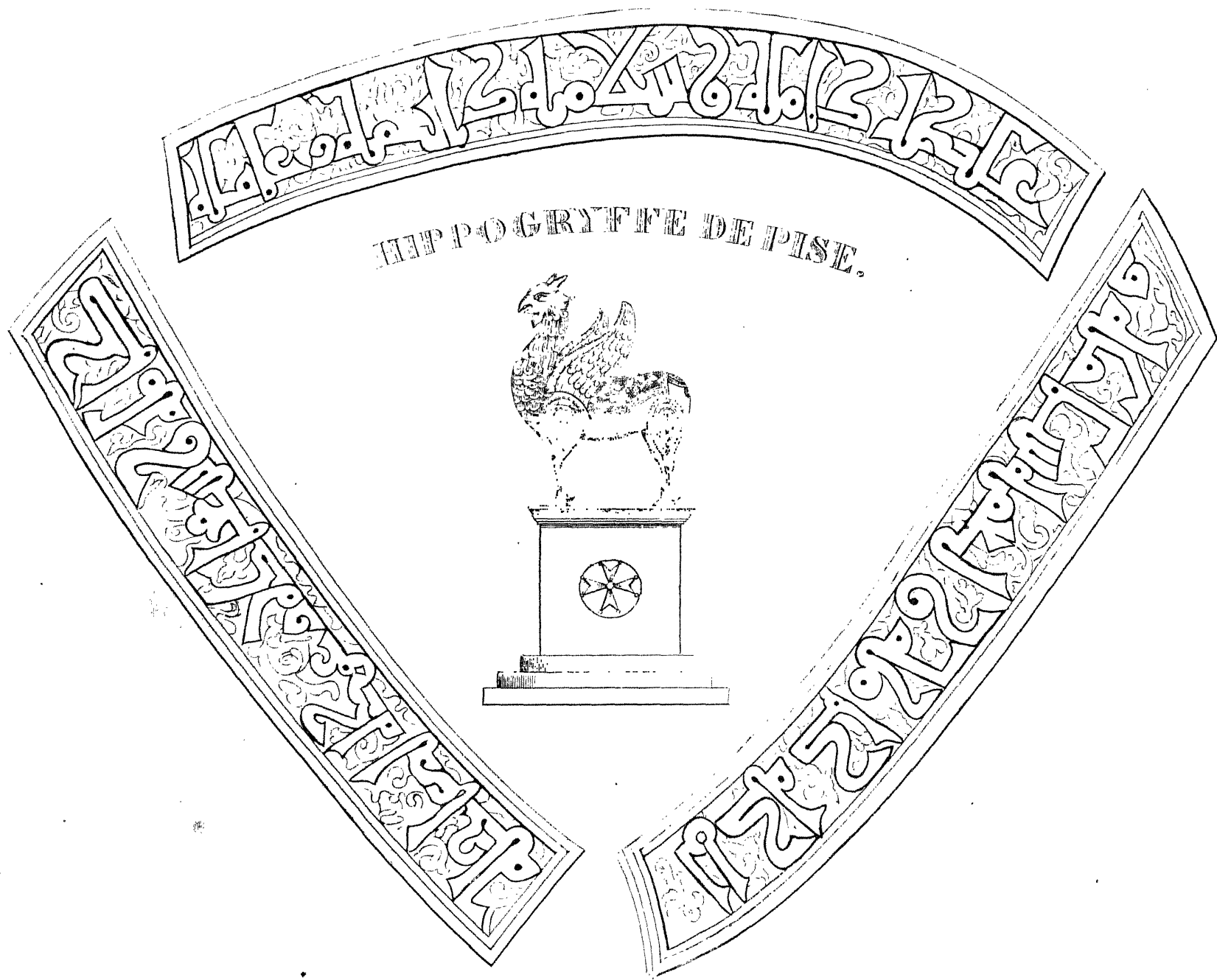
**成空** *tchhing-khong*, il est annihilé..

## DEVOIRS DES MAÎTRES.

## ARTICLE C ET DERNIER.

Ceux qui se chargent de l'éducation des enfants (litt. *ceux qui deviennent précepteurs d'hommes*) doivent être doués de la plus haute sagesse. Puisqu'ils enseignent (les livres), il faut qu'ils se bornent aux devoirs de leur état, donnent aux écoliers les explications nécessaires, avec zèle et activité. C'est ainsi que les précepteurs peuvent accumuler des bienfaits, augmenter le nombre de leurs bonnes actions, et acquérir des droits à la vénération des familles. Mais il s'est élevé, dans ces derniers temps, une classe de maîtres d'école, qui joignent à leurs fonctions la pratique de la médecine; les uns tirent les sorts et vendent des horoscopes; les autres écrivent des placets pour le public, ou font l'office d'entremetteurs et de courtiers. Toutes ces occupations, étrangères aux études, partagent leur attention et les obligent à des déplacements. Comment trouveraient-ils le temps d'enseigner? Cette conduite est préjudiciable aux intérêts des écoliers, qui ne peuvent pas achever leurs études; elle est encore préjudiciable aux intérêts des maîtres, qui perdent leur réputation et finissent par être méprisés de ceux qui les emploient.

---





---

---

## NOTICE

Sur un monument arabe conservé à Pise,  
par M. J. J. MARCEL.

Je me suis chargé de faire hommage à la Société asiatique, au nom de notre collègue M. de Villeneuve, du dessin ci-joint, contenant la représentation de trois inscriptions koufiques, et du monument sur lequel ces inscriptions sont placées. En faisant cette présentation, je crois devoir offrir au conseil quelques détails sur ce monument singulier, sur l'explication que j'en ai donnée, et sur les conjectures que cette explication elle-même m'a suggérées.

M. de Villeneuve, qui a été mon élève dans l'étude des langues orientales, me fit part, à l'époque où il recevait mes leçons, et où il voyait chez moi plusieurs alphabets koufiques de différents genres, qu'il se rappelait avoir vu à Pise, dans un de ses voyages précédents en Italie, un monument portant des inscriptions, dont les caractères lui semblaient analogues à ceux dont je lui donnais le tableau. Sur le désir que je lui témoignai de connaître ce monument, il me fit la promesse d'en prendre des calques, au premier voyage qu'il ferait de nouveau en Italie. Parti au mois d'avril dernier, il s'est hâté de remplir sa promesse, dont le

résultat est le dessin que j'ai l'honneur d'offrir en son nom à la Société asiatique.

Ce monument est un hippogryphe de bronze, ayant de hauteur une brasse et un tiers (177 centimètres  $\frac{1}{3}$  tiers), sur deux brasses de longueur (1 mètre 16 centimètres). Il est placé sur un piédestal, en marbre de diverses couleurs, décoré des armes de Pise, et est posé isolément à l'angle gauche d'une galerie latérale du cimetière nommé *Campo-Santo*, à Pise.

Cet hippogryphe a la tête et les ailes d'un aigle; les appendices (*barbigli*), qui se trouvent sous le bec, ressemblent à ceux d'un coq; il a les quatre pattes semblables à celles d'un chien; on remarque sur les épaules et sur les cuisses quelques figures d'animaux divers, tels qu'un chat, un aigle, un lion, etc.

Les trois inscriptions koufiques qui donnent quelque intérêt à ce monument, sont placées, la première et la dernière, sur chacune de ses ailes; la seconde décore sa poitrine.

Inscription n° 1.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ  
بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Inscription n° 2.

غِبْطَةٌ كَامِيَةٌ وَسَلَامَةٌ دَائِمَةٌ وَعَافِيَةٌ

Inscription n° 3.

كَامِلَةٌ وَسَعَادَةٌ وَغَدَةٌ لِصَاحِبِهَا

Traduction.

«Benedictio excelsa, et favor jucundus, et —  
«Fortuna undique tuta, et conservatio perpetua et  
«incolumitas — perfecta; et felicitas, et perpetuitas  
«(sit) domino ejus.»

OBSERVATIONS.

1° Quelques-uns des mots que renferment ces trois inscriptions, qui se suivent, de manière à n'en former qu'une seule, pourraient être lus et traduits d'une manière différente de celle que je viens de présenter. Moi-même, à la première inspection, j'avais lu également <sup>س</sup>كاملة (*perfecta*), le second mot de la première inscription, le deuxième de la seconde, et le premier de la troisième. Un examen plus réfléchi des formes différentes de quelques-uns des éléments de ces mots, m'a porté à lire différemment les deux premiers, et j'y ai été engagé surtout par la considération qu'il est peu probable que les Arabes aient pu, dans une inscription aussi courte, répéter trois fois le même adjectif, appliqué à des substantifs différents. Au reste, le mot que j'ai lu <sup>س</sup>كامة pourrait également se lire <sup>س</sup>كامة (*superans, superbiens*), et offrir un sens non moins convenable.

2° Le quatrième mot de la première ligne pré-



sente aussi des variantes dans sa lecture. Je l'avais d'abord lu <sup>س</sup>سَامِكَةٌ (*præstans, permanens, firma, solida*), tandis que M. de Villeneuve croyait y lire le mot <sup>س</sup>تَسَامِكَةٌ (*circumdans, complectens*); mais j'ai fini par reconnaître que la forme extraordinaire qui précède le <sup>س</sup> était, non un ك ni même un ج, mais un ح; et que le mot <sup>س</sup>سَاحَةٌ, que me donnait cette lecture, convenait d'autant plus à cette place, que, suivant l'usage souvent suivi par les Arabes dans leurs inscriptions, il donnait une rime plus analogue à celle du second mot du premier membre de phrase <sup>س</sup>كَاحَةٌ: J'ajouterai que si l'on persiste à vouloir prendre pour un ج la lettre que, dans ce mot, j'ai cru être un ح, on peut aussi le lire <sup>س</sup>سَامِلَةٌ (*bene se habens, optimo statu fruens*).

3° Le second mot de la seconde inscription a été lu par moi <sup>س</sup>كَامِيَةٌ, de préférence au premier mot de la troisième inscription, avec lequel il a des formes presque identiques, parce que, dans la seconde, les deux dernières lettres de ce mot sont de la même hauteur, tandis que, dans le premier mot de la troisième, la lettre à laquelle j'ai conservé la valeur du ج excède de beaucoup, par la tête, le <sup>س</sup> qui le suit, comme le ج excède en effet le <sup>س</sup> dans l'écriture arabe ordinaire.

Au reste, quelles que soient les variantes que

l'on suive dans la lecture de cette triple inscription, le sens en est toujours le même : c'est un vœu en faveur de celui à qui doit appartenir l'objet sur lequel l'inscription est tracée. On trouve des inscriptions de même genre sur des vases, des armes, etc.; et notre savant collègue M. Reinaud, dans son important ouvrage sur les antiquités orientales du cabinet de M. de Blacas, a rapporté plusieurs monuments où des inscriptions pareilles sont tracées. M. de Mure et M. Frœhn en ont publié de même nature; et moi-même, je possède dans mon cabinet deux miroirs magiques et deux vases, sur lesquels des inscriptions à peu près semblables sont tracées.

Il est à regretter que cette inscription ne nous offre pas le nom du prince pour lequel ce monument a été construit; nous aurions pu y asseoir nos conjectures sur les circonstances qui ont pu amener à Pise une pièce évidemment fabriquée dans l'Orient. Les souvenirs des habitants ne nous aideront pas beaucoup à expliquer cette énigme : suivant la tradition la plus répandue dans la ville, les Pisans, à leur retour de la conquête des îles Baléares, auraient transporté cet hippogryphe dans leur cité. Ainsi, d'après cette hypothèse, l'hippogryphe serait de construction mauresque, et un trophée enlevé par l'Italie aux Maures d'Espagne. Ce transport aurait, dit-on, eu lieu à l'époque même où on jetait les fondements de la magnifique cathédrale de Pise (*il Domo*). De là vient une autre tradition : celle-ci prétend qu'on trouva l'hippogryphe

en creusant les fondations d'une aile ajoutée à cet édifice. Quoi qu'il en soit de la vraisemblance de l'une ou de l'autre tradition, ce qui paraît certain, c'est qu'après que le *Dôme* fut achevé, l'hippogryphe fut placé au<sup>3</sup> sommet d'une des flèches (*comignoli*) élevées au levant. Depuis ce temps, l'hippogryphe a non-seulement été un ornement de la cathédrale, mais encore il a servi de texte aux radotages des contes les plus fabuleux du vulgaire. C'était, disaient les uns, une idole adorée par les Arabes; suivant les autres, cette statue servait d'oracle; elle vomissait du feu de sa bouche, et on alla même jusqu'à assurer qu'on avait trouvé dans son ventre des matières combustibles. Au reste, cette statue est creuse, ce dont on a pu s'assurer, soit par son poids, soit par l'ouverture qu'a laissée la rupture de sa queue, qui manque entièrement, et qui avait, suivant quelques-uns, la forme d'un serpent.

L'hippogryphe resta sur son trône aérien jusqu'à l'an 1828. A cette époque, le conservateur du *Campo-Santo*, M. Lazinio, qui avait fait du cimetière un musée des arts, et à qui les antiquaires doivent tant de reconnaissance, conçut le projet de réunir cette antiquité à celles qu'il rassemblait dans son musée, afin de l'offrir d'une manière facile et plus commode à l'examen des observateurs. Après plusieurs instances faites au magistrat communal, et secondé par le chevalier Bruno Scorzi, il obtint la permission de descendre le monument du sommet où il était perdu pour l'observation, en faisant sur-

tout valoir pour motif la crainte que son exposition à cette hauteur ne le rendît plus destructible à l'intempérie des saisons. Ce fut alors que, par ses soins, l'hippogryphe fut placé dans l'endroit où on le voit maintenant, sur le piédestal dont on lui doit aussi la construction.

Aux hypothèses présentées ci-dessus, me serait-il permis d'en ajouter deux autres ? Elles me sont inspirées par l'observation du monument lui-même, dont la partie supérieure représente un aigle, animal dont l'effigie ne se trouve dans aucun des monuments mauresques de l'Espagne, tandis que dans l'Orient, sur les médailles des Ortokides, nous voyons représenté l'aigle, soit simple, soit à deux têtes. Il serait alors possible qu'au lieu d'avoir été enlevé aux îles Baléares, l'hippogryphe ait été réellement transporté de l'Orient, par les Pisans, à l'époque des croisades.

Mais, il me semble aussi qu'une autre origine peut être attribuée à ce monument. On n'a pas oublié qu'à l'époque de ses guerres si opiniâtres et si acharnées contre les papes Grégoire IX et Innocent IV, l'empereur Frédéric II avait appelé auprès de lui des troupes musulmanes <sup>1</sup>, et qu'il les ré-

<sup>1</sup> Frédéric II semblait par ses mœurs et la manifestation de ses opinions plutôt musulman que chrétien : il fut publiquement accusé au concile de Lyon, en 1245, de liaisons intimes avec les princes mahométans, de participation à leurs mœurs et à leurs croyances; d'avoir un harem, des gardes musulmanes. Déjà, dans ses lettres adressées à tous les princes chrétiens en 1239, le pape Grégoire IX l'avait excommunié, en formulant contre lui l'accusation d'avoir blasphémé à la diète de Francfort, et d'y avoir dit, devant

pandit dans plusieurs villes de l'Italie, dont elles formaient les garnisons les plus redoutables<sup>1</sup>. Ne serait-il pas présumable que cet hippogryphe à tête d'aigle, réunissant ainsi l'insigne de l'empire germanique à des inscriptions votives en caractères arabes, fût un hommage rendu par la garnison musulmane de Pise, à l'empereur allemand qui la tenait à sa solde? On expliquerait alors et tout le monument lui-même, et son enfouissement, dû à la haine des habitants pour ces étrangers, lorsqu'enfin ils furent expulsés de l'Italie.

Du reste, j'abandonne cette dernière conjecture à la critique des orientalistes, la trouvant tout aussi vraisemblable que les premières hypothèses, et la croyant d'autant mieux admissible, qu'elle rend un meilleur compte du monument<sup>2</sup>.

toute l'assemblée, « que le monde entier avait été trompé par trois « fameux imposteurs, Moïse, Jésus et Mahomet, mettant encore le « second au-dessous des deux autres, etc. »

<sup>1</sup> Cette colonie musulmane occupait principalement la ville de *Luceria*, qui lui doit son nom actuel de *Nocera delli pagani*; mais ses détachements ont fourni des garnisons pour toutes les villes de l'Italie septentrionale qui tombaient au pouvoir de Frédéric II.

<sup>2</sup> Voyez, au surplus, les quatre intéressants mémoires de notre honorable collègue M. le colonel Fitz-Clarence (M. le comte de Munster) sur l'emploi des mercenaires mahométans dans les armées chrétiennes, *Journal asiatique*, première série, tome X, page 65, et tome XI, pages 33, 106 et 172.

---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 décembre 1838.

Il est donné lecture d'une lettre de M. de Macedo, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lisbonne, par laquelle il adresse à la Société un exemplaire de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Discurso lido na Academia real das sciencias de Lisbou*. Lisbonne, 1838, in-4°. Les remerciements de la Société seront adressés à M. de Macedo.

M. Pickering écrit de Boston pour adresser au conseil un exemplaire d'un ouvrage dont il est l'éditeur, et qui a pour titre, *Narrative of the Shipwreck of the American ship Mentor*. Boston, 1836, in-12. Les remerciements de la Société seront adressés à M. Pickering.

M. Cahen fait hommage à la Société du tome IX de sa traduction de la Bible avec le texte hébreu en regard. Les remerciements de la Société seront adressés à M. Cahen.

M. d'Avezac, secrétaire de la Société de géographie, écrit au conseil pour lui transmettre le tome I<sup>er</sup> et la troisième partie du tome VIII du Journal de la Société de géographie. M. d'Avezac fait en même temps hommage au conseil de l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Relation des Mongols ou Tartares, par Jean du Plan de Carpin*. Paris, 1838, in-4°. M. d'Avezac, présent à la séance, reçoit les remerciements du conseil, et M. Eyriès est prié de vouloir bien faire un rapport verbal sur la publication de M. d'Avezac.

Le secrétaire communique au conseil une lettre de M. Kowalewsky, adressée de Casan à M. Jacquet, et qui con-

lient des renseignements curieux sur la littérature mongole. On arrête que le secrétaire demandera à la famille de M. Jacquet l'autorisation de faire paraître dans le Journal de la Société tout ou partie de cette lettre.

M. le comte de Lasteyrie demande qu'une commission soit nommée pour examiner les titres littéraires de M. Kowalewsky et pour le proposer, s'il y a lieu, comme membre honoraire de la Société. MM. de Lasteyrie et E. Burnouf sont nommés membres de cette commission.

## BIBLIOGRAPHIE.

KITAB WEFAYAT EL-AIYAN, ou *Vies des hommes illustres*,  
d'Ibn-Khallikan <sup>1</sup>.

Le Dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan est un de ces ouvrages de la littérature arabe qui ont été jugés avec une égale faveur par les nationaux et par les savants de l'Europe. Il renferme les notices de plus de huit cents personnages les plus remarquables de l'islamisme, et il offre des faits et des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur s'y montre profondément versé dans l'histoire et la littérature de sa nation; il y fait preuve d'un esprit de critique rare chez un musulman, et il y laisse apercevoir qu'aucun genre des connaissances de son temps ne lui fut étranger.

Le travail de M. Tydeman intitulé : *Specimen philologicum*

<sup>1</sup> Paris, 1838-39. Imprimerie de MM. Firmin-Didot. Le texte arabe formera 8 livraisons de 160 pages chacune; le prix de la livraison est de 10 francs. Les deux premières sont en vente.

*exhibens conspectum operis Ibn-Chalikan*; l'article de M. de Sacy dans la Biographie universelle (t. XXI, page 156, au mot *Ibn-Khilkkan*), et les notes de MM. Hamaker, de Hammer et autres orientalistes, ont déjà fait connaître la vie de ce célèbre historien et le mérite de son ouvrage. On a reconnu que la publication du texte ou même d'une traduction de ce beau livre serait de la plus haute importance pour la science; mais que de difficultés s'opposaient à l'exécution d'une si grande entreprise! Au milieu d'une foule de variantes présentées par les manuscrits, il fallait démêler le vrai texte de l'auteur; il fallait vérifier les dates, fixer l'orthographe des noms propres; corriger les passages altérés par des copistes sans instruction, et rétablir les fragments de poésie, transcrits, en général, d'une manière peu exacte; on sait d'ailleurs combien la poésie arabe, rapportée même correctement, est difficile à entendre.

Pour surmonter de tels obstacles il ne suffisait pas d'avoir à sa disposition un grand nombre de manuscrits de cet ouvrage; l'éditeur devait se trouver à portée d'une riche collection de manuscrits orientaux, comme celle de la Bibliothèque du roi, où il pût, non-seulement vérifier dans les auteurs originaux les fréquentes citations faites par Ibn-Khallikan, mais encore, puiser dans d'autres ouvrages, une foule de renseignements indispensables. Mais, avant tout, il devait se faire une idée générale de l'organisation civile et religieuse des pays musulmans, et posséder une teinture de leurs sciences; la jurisprudence et les traditions ne devaient pas lui être étrangères; une parfaite connaissance du système grammatical des Arabes lui était indispensable; il lui fallait savoir la prosodie et avoir étudié d'une manière spéciale la poésie; des connaissances dans la géographie et les mathématiques mêmes lui étaient nécessaires; et il devait surtout s'être bien familiarisé avec l'histoire des musulmans, et avoir feuilleté les ouvrages les plus importants de leur littérature.

En entreprenant de donner une édition critique des Vies des hommes illustres, l'éditeur avait senti combien



était difficile la tâche qu'il s'était imposée; il avait depuis longtemps reconnu tous les obstacles qui s'opposaient à une parfaite intelligence du texte d'Ibn-Khallikan, et il craignait de ne pouvoir acquérir toutes les connaissances nécessaires pour réussir dans un semblable travail. Ce furent les conseils de nos orientalistes les plus distingués, l'approbation de l'illustre M. de Sacy, ses paroles encourageantes qui portèrent l'éditeur à donner suite à ses recherches et à tenter enfin une entreprise qui semblait d'abord au-dessus de ses forces; il comptait d'ailleurs sur la bienveillance de son vénéré maître, toujours prêt à l'aider de ses hautes lumières; il espérait jouir pour longtemps des secours de cette puissante intelligence qui n'abordait les difficultés que pour les résoudre. Plein de confiance dans un tel appui, l'éditeur osa mettre son projet à exécution; rien ne paraissait lui manquer, soutenu comme il l'était par le chef des orientalistes.

Déjà M. de Sacy avait vu la première partie de ce travail; l'éditeur comptait lui en présenter dans peu de mois la suite, quand les lettres orientales furent plongées dans le deuil. Privé désormais d'un tel secours, il ne lui restait plus qu'à redoubler d'application et de travail; et étant embarqué dans cette entreprise, il lui fallait continuer à suivre la route que son illustre maître lui avait indiquée. Il a donc réuni tous ses efforts pour donner une édition exacte du biographe arabe; mais il craint d'y laisser encore à désirer. Il doit cependant faire connaître à quelles sources il puise maintenant les renseignements qui lui manquent; car il tient à prouver qu'à défaut de talent il fait son travail avec conscience.

Pour la vérification des faits et des dates, l'éditeur a consulté principalement le *Kamil* d'Ibn-al-Athîr, le *Mirat ez-Zeman* d'Ibn ed-Djewzi, les ouvrages d'Aboul-Mehasin et de Macrizi, Hadj-Khalifa, etc.

Les listes généalogiques ont été vérifiées toutes les fois que cela a été possible, dans le *Kitab el-Aghani*, l'*Ensub el-Arab*, les lexiques de Djewhari et de Firouzabadi, et le Traité sur l'orthographe des noms propres, par Dhehebi.

On a vérifié les renseignements bibliographiques à l'aide du Dictionnaire de Hadj-Khalifa. Pour les renseignements sur les poètes et les littérateurs, l'éditeur a consulté le *Kitab el-Aghani*, le *Kitab el-Fihrest*, le *Scherh Schewahid el-Moghni* de Soyouthi, le *Yetmet ed-Dehr* de Thaalebi, le *Kherida* d'Imad ed-Din, le *Mesalik-el-Absar*, etc.

La vie des docteurs, des lecteurs, des traditionnaires, etc. a été éclaircie à l'aide de différents ouvrages, tels que les *Thabekat el-Fokehá*, *Thab. el-Korrá*, *Thab. el-Mohaddithin*, *Thab. as-Schafein*, etc.

L'histoire des compagnons de Mahomet a été revue dans le *Siret er-Resoul*, le *Siër as-Selef*, le *Telkih* d'Ibn-ed-Djewzi, et le *Kitab el-Mearif* d'Ibn-Kotaiba.

On a vérifié les traditions au moyen du grand recueil de Bokhari et du *Mischkat el-Mesabih*.

L'Histoire des Visirs par Fekhr ed-din, l'Histoire des Atabeks et celle des Seldjoukides n'ont pas été négligées.

Les ouvrages sur les dogmes de la religion musulmane ont été mis à contribution, ainsi que les traités qui exposent les points de différence entre les quatre rites orthodoxes.

Les fragments de poésie cités par Ibn-Khallikan ont été vérifiés au moyen des *Diwans* nombreux que possède la Bibliothèque du roi, ainsi que du *Yetima* et du *Kherida*.

Enfin les épreuves sont lues par notre confrère, M. Renaud, professeur d'arabe, ce qui offre une nouvelle garantie de la correction du texte.

L'éditeur a eu à sa disposition environ douze copies différentes de l'ouvrage d'Ibn-Khallikan. Ce nombre de manuscrits lui a été de la plus grande utilité pour reconnaître le texte original; il est cependant résulté de cet accroissement de richesses une source d'embarras dont il est bon de rendre compte. On croit démêler, au milieu de tant de copies, plusieurs rédactions différentes, lesquelles peuvent s'élever au nombre de quatre ou cinq.

La première représente bien certainement le texte primitif de l'ouvrage, mais c'est un texte fort incomplet quand

on le compare avec celui qui est offert par la grande majorité des manuscrits, et qui est, sans aucun doute, *la seconde édition* du recueil, et faite par l'auteur même; on le reconnaît jusqu'à la dernière évidence par les additions dans lesquelles l'auteur parle souvent de lui-même, de ses anciens professeurs et maîtres, des nouveaux faits qu'il vient d'apprendre; tout, jusqu'au style, prouve que ce travail émane aussi d'Ibn-Khallikan. La troisième rédaction ne se rencontre que dans deux manuscrits, lesquels ne sont cependant pas toujours d'accord entre eux; on y remarque de nouveaux articles, d'autres qui ont été considérablement abrégés, ou bien refondus en renfermant des additions. Il ne paraît pas que cette rédaction soit l'ouvrage de l'auteur lui-même: les articles ajoutés sont tantôt du genre de ceux qu'il disait dans sa préface ne pas vouloir admettre dans son recueil; tantôt ils ne renferment que des rêveries mystiques; souvent aussi on y remarque de graves erreurs dans les noms propres, les faits et les dates: ces articles sont, du reste, presque toujours dépourvus d'intérêt, et on doit les regarder comme l'ouvrage de quelque musulman plus dévot qu'instruit. Quant aux articles originaux qui ont été seulement retouchés, ils ont souffert plus ou moins de l'inhabileté du nouveau rédacteur; des suppressions faites mal à propos, des transpositions inutiles et des additions mal placées, voilà ce qu'on rencontre dans cette édition. Ainsi, pour donner un exemple du peu de jugement avec lequel ces changements ont été opérés, il suffira de dire que dans un des articles originaux, Ibn-Khallikan cite un fragment de poésie dans lequel il trouve une grande ressemblance, pour les idées, avec une autre morceau qu'il rapporte ensuite; et en effet l'analogie en est frappante. Que fait le nouveau rédacteur? il place entre ces deux morceaux un morceau de son choix qui coupe le sens et ne répond nullement à l'intention d'Ibn-Khallikan. Souvent encore il est en contradiction avec lui-même, et il reproduit quelquefois les mêmes passages en les attribuant chaque fois à un auteur différent. Il est impossible de supposer que ce soit là

le travail d'Ibn-Khallikan, écrivain si remarquable par son exactitude; il faut le considérer seulement comme une mauvaise compilation et le travestissement d'un bon ouvrage; c'est, en un mot, un *pseudo-Ibn-Khallikan*.

La quatrième rédaction n'est représentée que par un seul manuscrit; les articles y sont abrégés et retouchés, et l'auteur n'y parle plus à la première personne. Ces altérations continuent à se rencontrer pendant à peu près les cent premières notices biographiques, ensuite reparaît presque intact le texte de la seconde rédaction, la seule authentique, la seule qu'un éditeur doive adopter.

Pendant que le texte s'imprime, l'éditeur s'occupe de faire la traduction de la partie qui a déjà paru; il s'attache, dans des notes, à éclaircir les questions historiques, à rétablir les omissions de l'auteur, à expliquer les expressions difficiles et les allusions aux usages et aux mœurs de l'orient. A la fin de la traduction sera placé un index complet des noms propres, ainsi que les notices biographiques des personnages dont il est fait mention par Ibn-Khallikan, mais auxquels il n'a pas consacré un article particulier. Cette partie sera disposée par ordre alphabétique, et on y trouvera aussi l'explication de plusieurs termes qui se rencontrent très-souvent dans la traduction, tels que les mots *Imam*, *Traditionnaire*, *Rawi*, *Tabi*, *Jurisconsulte*, *Collège*, *Katib*, *Scheïkh*, etc.; enfin, rien ne sera négligé pour rendre ce travail, sinon complet, du moins utile à toutes les classes des orientalistes.

M. G. DE S.

---

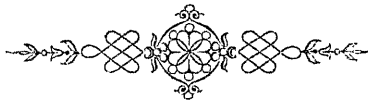
M. Garcin de Tassy a consacré, il y a quelques mois, un article à la Grammaire turque de Lumley Davids, et il a fait connaître les marques d'intérêt que plusieurs souverains ont données à la mère de l'auteur, une mort prématurée l'ayant enlevé au monde savant peu de temps après la publication de son ouvrage. Nous trouvons aujourd'hui dans les jour-

naux anglais, la traduction d'une lettre que cette dame recommandable vient de recevoir du pacha d'Égypte. Nous croyons faire plaisir aux lecteurs du Journal asiatique en la reproduisant ici :

« Honorable, intelligente et estimable M<sup>me</sup> Davids ! Mon ami  
 « sincère, son excellence le colonel Campbell, élevé de rang  
 « et de dignité, consul général à Alexandrie pour l'illustre gou-  
 « vernement d'Angleterre, m'a envoyé un excellent ouvrage  
 « enseignant à traduire l'anglais en turc et le turc en anglais ;  
 « surprenante preuve d'habileté de l'auteur qui a ainsi mon-  
 « tré, quoique presque encore dans l'enfance, une connais-  
 « sance approfondie de toutes les subtilités de la science gram-  
 « maticale. J'ai lu ce livre avec un grand plaisir ; mais j'y ai  
 « appris avec peine que son estimable auteur, après avoir  
 « atteint la perfection ici bas, était monté au ciel. Le monu-  
 « ment qu'il a laissé de ses progrès dans les sciences solides  
 « et de ses heureuses tentatives, doit accroître notre regret  
 « pour sa perte, mais être en même temps une source de con-  
 « solation pour vous. Si, par la bénédiction du Très-haut, cette  
 « lettre vous parvient, elle sera un témoignage de ma sincère  
 « considération envers vous. »

21 jumazî ulevel 1254 (10 août 1838).

MUHAMMAD ALI.





# JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1859.

---

## LE COMBAT DE BEDR,

Épisode de la vie de Mahomet,

Par M. A. CAUSSIN DE PERCEVAL.

---

### NOTE PRÉLIMINAIRE.

La puissance de Mahomet a eu de bien faibles commencements; le petit combat de Bedr l'a fondée. Ce fait mérite donc notre intérêt à cause de ses résultats. Les auteurs musulmans se sont plu à en rapporter les détails avec un soin minutieux, et ces détails réunis forment un des épisodes les plus dramatiques de la vie du législateur guerrier de l'Arabie. Le récit que j'en présente ici pourra offrir quelque attrait aux lecteurs qui ont déjà une idée suffisante de l'histoire arabe, pour connaître les principaux personnages qui jouent un rôle dans cette scène. Je l'ai rédigé d'après les documents que m'ont fournis Aboulféda, le *Kitâb el-aghâni*<sup>1</sup>, et surtout

<sup>1</sup> Vol. I, fol. 241 à 246, et 253 à 255.

Ibn-Héchâm <sup>1</sup>, que j'ai suivi presque pas à pas, en conservant tous les traits de sa narration, qui m'ont paru propres à peindre les mœurs de l'époque.

## LE COMBAT DE BEDR.

Depuis son arrivée à Médine, Mahomet avait fait, soit en personne, soit par ses officiers, plusieurs incursions sans résultat contre les Coraichites, dont les persécutions l'avaient obligé à quitter la Mekke. Dans la dernière seulement de ces entreprises, il y avait eu du sang répandu et du butin rapporté. Abdallah, fils de Djahch, \* envoyé avec huit musulmans vers Nakhla, afin de reconnaître ce que faisaient les Coraichites, avait rencontré une de leurs petites caravanes, faiblement escortée, et l'avait pillée. Deux Mekkois avaient été faits prisonniers, et le chef de l'escorte, nommé Amrou ben el-Hadhrami, allié de la famille d'Abdchems, avait perdu la vie dans le combat.

Cela s'était passé dans le mois de radjab, l'un de ceux dont les Arabes, païens ou musulmans, respectaient la sainteté privilégiée. Ce fut à cette occasion que Mahomet, pour répondre aux reproches des Coraichites, sur cette violation d'un mois sacré, commise d'ailleurs sans son ordre, et pour donner

<sup>1</sup> *Sirat*, manuscrit n° 629 de la Bibliothèque royale, fol. 109 et suiv.

à la fois à cet acte une improbation et une excuse, publia ce verset du Coran :

« On t'interrogera au sujet du combat qui a eu lieu dans le mois sacré. Réponds : Il est mal d'avoir combattu dans ce temps ; mais ceux qui opposent l'incrédulité à la parole divine, qui cherchent à faire abjurer aux fidèles leur religion, qui les ont forcés à sortir de la cité sainte, dont ils étaient habitants, ceux-là ont commis un bien plus grand mal aux yeux de Dieu. L'idolâtrie est pire que le meurtre <sup>1</sup>. »

Bientôt après, l'attention de Mahomet fut éveillée par une nouvelle qui offrait aux musulmans l'espoir d'obtenir un avantage considérable et de faire éprouver à leurs ennemis un immense préjudice.

Les Coraichites faisaient, chaque année, deux grandes expéditions commerciales, l'une d'été, l'autre d'hiver. C'était, dit-on, Hâchem, fils d'Abdménâf, qui avait institué cet usage <sup>2</sup> lorsqu'il était investi des fonctions nommées *rifâda* et *sicâya* <sup>3</sup>. Cette année, le soin de conduire en Syrie une de ces expéditions avait été confié à Abousofyân, fils de Harb. A la tête d'une caravane de mille chameaux chargés de précieuses marchandises, il revenait, en ce moment, vers la Mekke, et avait sous

<sup>1</sup> *Coran*, II, 213.

<sup>2</sup> *Sirat*, 20 v.

<sup>3</sup> Elle consistaient à fournir de l'eau et à donner des repas aux pèlerins pendant tout le temps du pèlerinage. Voyez M. de Sacy, *Notices des man.* t. IV, p. 551.



ses ordres une escorte de trente à quarante guerriers, parmi lesquels on comptait plusieurs hommes de marque, tels que Makhrama, fils de Naufel (de la famille des Zobris), et Amrou, fils d'Elâs, qui, depuis, conquit l'Égypte.

Au commencement du mois de ramadhân, Mahomet apprit l'arrivée de cette caravane dans le Hedjâz et forma aussitôt le projet de l'enlever. Il réunit les musulmans et leur dit : « Voici une caravane qui rapporte de Syrie à la Mekke de riches marchandises appartenant aux Coraichites. « Allons la surprendre ; peut-être est-ce un butin que le ciel nous destine. »

Une partie des musulmans s'empressa de répondre à cet appel. Les autres se déterminèrent à ne point quitter Médine, dans la confiance que le nombre de leurs compagnons, qui s'offraient à exécuter l'entreprise, était suffisant pour qu'ils pussent s'emparer de la caravane sans combat. Mahomet se mit en route à la tête de trois cent quatorze hommes, dont quatre-vingt-trois émigrés de la Mekke, ou Mohâdjeriens, et deux cent trente et un Médinois ou Ansârs <sup>1</sup>. On portait devant lui deux drapeaux noirs, l'un, appelé *ocâb* العقاب, était entre les mains d'Ali, fils d'Aboutaleb, l'autre dans celles d'un Médinois. Le *liwa*, ou étendard principal, qui

<sup>1</sup> Tels sont les nombres indiqués par le *Sirat*, fol. 132 et 128 v. Suivant Aboulféda et l'*Aghânî* (I, 254), la troupe de Mahomet se composait de trois cent treize hommes, dont soixante-dix-sept Mohâdjeriens, et deux cent trente-six Ansârs.

était blanc, fut donné à Mossab, fils d'Omaïr, fils de Hâchem <sup>1</sup>, le drapeau des Ansârs, à Saad, fils de Maâdh, et le commandement de l'arrière-garde, à Caïs, fils d'Abousassaa, de la famille de Nadjâr.

Les trois cent quatorze musulmans n'avaient pour montures que soixante-dix chameaux, c'est-à-dire un chameau pour trois ou quatre personnes, qui montaient l'animal tour-à-tour. Ainsi, Mahomet alternait avec Ali et Marthad; son oncle Hamza, avec Zeïd, fils de Hâretha, Aboukébchê et Aneça <sup>2</sup>; son beau-père Aboubekr, avec Omar et Abderrahmân, fils d'Auf. Néanmoins la petite troupe musulmane avait encore avec elle trois chevaux dont les noms ont été conservés : c'étaient Baredjè, appartenant à Micdâd, fils d'Amrou, de Behrà; Yaçoun, à Zobèïr, fils d'Awvam, et Sèïl, jument de Marthad, fils d'Aboumarthad, de Ghani. Mais, suivant l'usage des Arabes dans leurs courses guerrières, on conduisait ces chevaux à la main, afin de réserver leur vigueur pour l'occasion.

Cependant Abousofyân, en entrant dans le Hedjâz, avait pris un chemin qui, passant entre Médine et la mer, menait la caravane à Bedr, lieu où se tenait un marché très-fréquenté. Il avait eu

<sup>1</sup> C'est-à-dire, de Hâchem, fils d'Abdménâf, fils d'Abdeddâr. La famille d'Abdeddâr avait aussi à la Mekke la garde du *liwa*. Il ne faut pas confondre le Hâchem dont il est ici question avec l'aïeul de Mahomet, Hâchem, fils d'Abdménâf, fils de Cossâi.

<sup>2</sup> Tous trois étaient des affranchis de Mahomet. Aneça était Abyssin, et Aboukébchê, Persan; quant à Zeïd, il était Arabe de la tribu de Kelb.

la précaution d'envoyer des espions recueillir des nouvelles. Lui-même il prenait des informations auprès de tous les voyageurs qu'il rencontrait. Instruit, par un heureux hasard, du projet de Mahomet et de sa sortie de Médine, il dépêcha en toute hâte à la Mekke, Damdam, fils d'Amrou, homme de la tribu de Ghifâr, dont il acheta les services à prix d'argent. Il le chargea de recommander aux Coraichites d'accourir promptement et en forces à la défense de leur caravane, et poursuivit sa route, agité de vives inquiétudes.

Trois jours avant l'arrivée de Damdam à la Mekke, Atika, fille d'Abdelmottalib, fit un rêve qui l' alarma. Elle envoya chercher son frère Abbâs et lui dit : « J'ai fait, cette nuit, un rêve qui me donne  
« à craindre quelque catastrophe prête à tomber  
« sur les Mekkois; mais ne publie pas ce que je  
« vais te raconter. — Voyons ce que c'est, dit Ab-  
« bâs. — Il m'a semblé voir arriver un homme  
« monté sur un chameau. Il s'est arrêté au val d'Ab-  
« tah, et s'est écrié : Perfides, mettez-vous en cam-  
« pagne d'ici à trois jours et courez à votre perte.  
« Le peuple s'assembla autour de lui et le suivit  
« jusque dans l'enceinte du temple, où il entra. Là,  
« il cria de nouveau : Perfides, mettez-vous en cam-  
« pagne d'ici à trois jours et courez à votre perte.  
« Puis, il gravit avec son chameau la montagne  
« d'Aboucoubâs, et parvenu au sommet, il répéta  
« son cri menaçant, prit un quartier de rocher et le  
« lança contre la Mekke. La pierre roula au pied

« du mont, s'y brisa et se divisa en éclats, qui al-  
« lèrent frapper toutes les maisons de la ville. —  
« Certainement, dit Abbâs, voilà une vision pro-  
« phétique : il ne faut point la divulguer ; garde-toi  
« d'en parler à qui que ce soit. »

A peine sorti de chez sa sœur, Abbâs rencontra Wèlid, fils d'Otba, qui était son ami. Il lui communiqua, sous la condition d'une discrétion profonde, le récit du rêve de sa sœur. Wèlid le confia à son père Otba, celui-ci à d'autres : bientôt ce fut le sujet de toutes les conversations.

Le lendemain matin, Abbâs alla accomplir les tournées sacrées, *tawîf*, autour de la Caaba. Aboudjahl, fils de Hechâm, était assis dans le parvis avec plusieurs de ses parents, causant du rêve d'Atika. Il dit à Abbâs : « Père de Fadl, quand tu auras fini tes tournées, viens nous parler un instant. »

Abbâs ayant terminé son acte de dévotion, s'approcha du groupe et s'assit. « Enfants d'Abdelmottalib, dit ironiquement Aboudjahl, depuis quand avez-vous une prophétesse dans votre famille? — Que signifie cela? répondit Abbâs. — Je veux parler de la vision d'Atika. — Quelle vision? — N'est-ce pas assez que, parmi vous, enfants d'Abdelmottalib, les hommes se fassent prophètes? Faut-il que les femmes aussi s'attribuent le don de prophétie? Il a été annoncé à Atika, dans son rêve, que nous nous mettrions en campagne sous trois jours. Eh bien! nous allons attendre trois jours. Si la prédiction se vérifie, à la bonne heure ;

«mais si les trois jours se passent sans que rien  
 «nous oblige à prendre les armes, alors nous vous  
 «donnerons un brevet constatant que vous êtes,  
 «parmi les Arabes, la famille des imposteurs par  
 «excellence.»

Abbâs, déconcerté, ne trouva rien de mieux à répondre que de nier la vision de sa sœur, et le groupe se dispersa. Le soir, toutes les femmes de la famille d'Abdelmottalib se réunirent chez Abbâs et l'assaillirent de reproches. «Voilà ce que c'est, «lui disaient-elles, que d'avoir laissé ce scélérat «d'Aboudjahl poursuivre de ses invectives des «hommes de votre maison<sup>1</sup>; maintenant il attaque «aussi les femmes. Toi qui as entendu ses propos «outrageants, comment as-tu eu la pusillanimité «de les souffrir? — C'est vrai, j'ai eu tort, répon- «dit Abbâs; je n'ai rien su lui riposter; mais, j'en «jure par Dieu, je le provoquerai sur ce sujet, et «s'il recommence à parler d'une manière blessante, «je vous donnerai satisfaction.»

Le matin du troisième jour depuis le rêve d'Atika, Abbâs, plein d'un ressentiment que les discours des femmes avaient monté au plus haut point, et bien décidé à réparer sa faiblesse, se rendit au parvis du temple, où il espérait trouver Aboudjahl; en effet, il l'aperçut. Il se dirigea aussitôt vers lui, dans l'intention de provoquer de sa part une nouvelle insulte, et de l'en faire repentir. Aboudjahl était un homme vif; sa physionomie était hardie,

<sup>1</sup> Allusion à Mahomet.

son regard ferme, sa langue bien affilée. Au moment où Abbâs s'approcha de lui, il s'élança vers la porte du temple et disparut en courant.

« Qu'a-t-il donc ? se dit Abbâs à lui-même ; que « Dieu le maudisse ! Aurait-il peur de moi et se « douterait-il que je viens lui chercher querelle ? » En disant cela, il suivit les pas de son adversaire.

La cause de la sortie précipitée d'Aboudjahî était qu'il avait entendu une voix, dont l'oreille d'Abbâs n'avait pas été frappée, la voix de Damdam, fils d'Amrou, le Ghifârîte. Ce messenger d'Abousofyân, arrivé à l'instant, était dans le vallon voisin du temple, monté sur son chameau. En signe de désolation, il avait coupé les oreilles de l'animal, tourné la selle sens devant derrière et déchiré ses vêtements ; et il criait de toutes ses forces : « Coraichites, à la caravane ! à la caravane ! Mahomet « veut enlever vos riches marchandises. A peine « pourrez-vous arriver à temps pour les défendre. « Au secours ! vite, au secours ! »

Cette alarme fit oublier à Abbâs ses intentions hostiles contre Aboudjahî, et préoccupa également celui-ci. Les Coraichites firent à la hâte leurs préparatifs de départ. « Mahomet, disaient-ils, croit « qu'il aura bon marché de cette caravane comme « de celle d'Amrou ben el-Hadrami ; mais, par Dieu ! « nous lui ferons voir qu'il se trompe. »

L'exaltation des Mekkois produisit une sorte de levée en masse. Ceux qui ne pouvaient marcher en personne fournissaient un remplaçant. La seule

famille d'Adi ben Caab, soit pour garder la ville, soit qu'elle n'eût point de marchandises dans la caravane, resta dans ses foyers; mais tous les personnages marquants d'entre les Coraichites prirent les armes, excepté Aboulahab qui, se trouvant indisposé, envoya à sa place Elâssi, fils de Hechâm, de la famille de Makhzoum. Elâssi, après avoir perdu au jeu, contre Aboulahab, toute sa fortune, avait joué et perdu aussi sa liberté. Ses parents, sollicités de le racheter, avaient répondu : « Nous ne donnerions pas pour lui un poil de chameau. » Elâssi était devenu ainsi l'esclave de son vainqueur, et avait été employé par lui comme ouvrier forgeron. Aboulahab, en cette occasion, lui promit la liberté, s'il revenait.

Omeyya, fils de Khalaf, homme illustre de Coraich, et déjà avancé en âge, avait aussi annoncé l'intention de se faire remplacer, à cause de sa corpulence qui le rendait peu propre à la guerre. Tandis qu'il était assis dans l'enceinte du temple, Oeba, fils d'Aboumouâit, se présenta à lui, tenant en main une cassolette garnie de charbons allumés et de parfums. Il la plaça devant lui : « Omeyya, lui dit-il, parfume-toi, car tu es une femme. » Cet affront déterminâ Omeyya à partir avec l'armée coraichite, qui se mit promptement en marche au-devant de la caravane.

Cette armée avait cent chevaux, et se composait d'un millier de soldats. Dans son chemin, elle passa auprès d'un camp d'Arabes de la tribu de Ghifâr. Le

chef de ces Arabes, nommé Khoufâf, fils de Rahda, ayant offert, aux Coraichites un secours d'hommes et d'armes, ils le remercièrent et répondirent : « Pour combattre des guerriers, nous sommes assez « forts ; si nous combattons contre Dieu, ainsi que « le prétend Mahomet, aucun secours humain ne « pourrait nous être utile. » Pleins de confiance dans leur nombre, les Mekkois continuèrent ainsi leur marche, en se dirigeant vers Bedr.

Les musulmans étaient sortis de Médine le 8<sup>1</sup> du mois de ramadhân. Ils avaient d'abord traversé le défilé nommé *Nakb elmedinè*, qui les avait conduits à Elakik ; puis ils avaient passé successivement à Dhou'lholaïfa, à Soukhaïrât elyemâm, à Seyyâlè, à Yèchoukè et au puits de Rauhha. Jusque-là, ils avaient suivi le chemin direct de Médine à la Mekke. Parvenu à quelque distance au-dessus de Rauhha, au lieu nommé Mounsaraf, Mahomet laissa sur la gauche la route de la Mekke, et s'en éloigna obliquement par la droite, dans l'intention de gagner Bedr. Après avoir franchi une vallée nommée Rahcân et le défilé de Safrâ, il arriva devant la bourgade de Safrâ, située entre deux montagnes.

De là, il envoya à la découverte, vers Bedr, deux de ses gens, Basbas, fils d'Amrou, et Adi, fils d'Abouzaghâ. Tous deux appartenaient à la tribu alors païenne de Djohaina, dont ils s'étaient séparés en embrassant l'islamisme. Le premier s'était affilié

<sup>1</sup> Aboufêda et l'*Aghâni* disent le 3 de ramadhan.



aux Bènou Sâëda, le second aux Bènou Nadjâr, familles de Médine. Mahomet ayant ensuite demandé le nom de la montagnè au pied de laquelle il se trouvait, et des Arabes qui l'habitaient, on lui répondit que la montagne s'appelait *Moukhzi*<sup>1</sup>, et ses habitants les *Bènou'nnar*<sup>2</sup>. Il trouva ces noms de mauvais augure, et ne voulant pas, pour cette raison, s'arrêter en cet endroit, il passa outre, prit sur la droite du village de Safrâ, et alla faire halte dans la vallée de Dhafirân.

Là, Mahomet apprit que les Coraichites s'étaient mis en campagne pour protéger leur caravane contre son attaque. Aussitôt il tint conseil avec ses compagnons, et leur communiqua l'information qu'il venait de recevoir. Il avait lieu de craindre que la perspective d'un combat qui n'avait pas été prévu, et qu'il faudrait soutenir contre un ennemi bien supérieur en nombre, n'ébranlât le courage des musulmans. Aboubekr, se levant le premier, exprima sa ferme résolution d'obéir, dans cette circonstance, à tous les ordres qu'il plairait au prophète de donner. Omar, fils de Khattâb, parla ensuite et témoigna avec énergie les mêmes sentiments. Après eux Micdâd, fils d'Amrou, se leva et dit : « Prophète, conduis-nous où Dieu t'ordonne de nous conduire. Nous n'imiterons pas les enfans d'Israël, qui disaient à Moïse : *Va, toi et ton seigneur, combattez ensemble contre l'ennemi; pour nous, nous res-*

<sup>1</sup> C'est-à-dire : « qui attire la confusion. »

<sup>2</sup> « Enfants du feu. »

« *tons ici.* Mais nous te dirons : Va, toi et ton seigneur, combattez l'ennemi, nous le combattrons avec vous. »

Mahomet le remercia et donna des éloges à son zèle. Les trois personnages qui venaient de parler étaient des émigrés de la Mekke, et ce que Mahomet voulait surtout connaître, avant d'adopter un parti, c'était les dispositions des Ansârs ou Médinois, qui en l'invitant à venir chercher un refuge parmi eux, lui avaient, à la vérité, juré de le défendre<sup>1</sup>, mais non de sortir de leur ville pour prendre l'offensive contre ses ennemis. Il insista donc pour qu'on lui donnât des avis. Les Médinois devinèrent sa pensée, et Saad, fils de Maâdh, leur chef principal, prit la parole au nom de tous : « Cette demande, dit-il, paraît s'adresser particulièrement à nous Ansârs. — Oui, en effet, dit Mahomet. — Prophète de Dieu, continua Saad, nous croyons à la vérité de ta mission; nous avons fait serment de t'obéir : conduis-nous donc où tu le jugeras à propos. Quand tu voudrais nous mener au milieu des flots de la mer, nous y marcherions à ta suite. » Mahomet satisfait, s'écria : « Hé bien ! marchez donc en avant avec moi, et réjouissez-vous, car nous enlèverons la caravane, où nous battons l'armée coraichite. J'en ai la promesse du ciel. »

A l'instant il donna l'ordre du départ. Après avoir passé au lieu nommé Debbè, il laissa sur sa

<sup>1</sup> Second serment d'Acaba. (*Viè de Mahomet*, p. 28, traduction de M. Noël Desvergers.)

droite le mont Hannân et alla camper à quelque distance de Bedr. Ses deux émissaires Basbas et Adî étaient de retour. Ils s'étaient rendus avec toute la célérité possible à Bedr, dont une famille de Djohaïna habitait le territoire. Ayant arrêté leurs chameaux auprès d'un puits, pour s'y rafraîchir, ils avaient entendu la conversation de deux femmes, dont l'une réclamait de l'autre le paiement d'une dette. La débitrice disait à la créancière : « Je te payerai « lorsque j'aurai fait quelques bénéfices avec les gens « de la caravane qui doit arriver ici demain ou « après-demain. — C'est vrai, » avait ajouté un troisième interlocuteur, qui était Medjdi, fils d'Amrou, chef de la tribu de Djohaïna. Enchantés d'avoir recueilli ces mots, Basbas et Adî s'étaient hâtés de rejoindre Mahomet. Ils croyaient n'avoir point été remarqués; mais Medjdi les avait aperçus.

Comme ils venaient de quitter Bedr, Abousofyân lui-même, précédant sa caravane, y arriva en reconnaissance. Il s'adressa à Medjdi et lui dit : « As-tu vu quelque étranger rôder par ici? — Je n'ai vu « personne de suspect, répondit Medjdi, excepté « cependant deux voyageurs montés sur des cha- « meaux. Ils ont fait halte au pied de cette colline, « et ont puisé de l'eau dans ce puits; après quoi ils « sont partis. » Abousofyân court au pied de la colline et reconnaît l'endroit où les chameaux s'étaient arrêtés. Il y trouve leur crottin, l'éparpille, et l'examinant avec attention, il y voit des noyaux de dattes. « Par Dieu! s'écrie-t-il, c'étaient des chameaux de

« Yathrib (Médine) <sup>1</sup>. » Averti, par cet indice, que des musulmans étaient venus épier sa marche, il retourne promptement vers sa caravane, et changeant son itinéraire, il évite Bedr, qu'il laisse sur sa gauche, et se rapproche de la mer. Il côtoie le rivage en pressant le pas, et parvient à se mettre hors de la portée des musulmans; puis il continue tranquillement sa route, après avoir envoyé à l'armée des Coraichites un exprès pour les informer que leur caravane ne court plus de danger, et les engager à reprendre le chemin de la Mekke.

Les Coraichites s'étaient avancés jusqu'à Djohfa où ils avaient dressé leurs tentes pour passer la nuit. L'un d'eux, Djouhaïm, fils de Salt, descendant de Mottalib, eut une vision qu'il raconta ainsi à ses compagnons : « J'étais entre la veille et le sommeil. « Il m'a semblé voir paraître un cavalier, menant « avec lui un chameau. Il s'est écrié : Otha est « mort ! Cheiba est mort ! Abou'lhikam est mort ! il « a nommé encore plusieurs personnes. Ensuite, ou- « vrant d'un coup de sabre la gorge de son cha- « meau, il l'a lancé au milieu de notre camp, dont « toutes les tentes ont été marquées du sang qui « jaillissait de sa blessure. » Aboudjahî, qui était désigné dans ce rêve comme une des victimes desti-

<sup>1</sup> Les dattes, étant fort communes à Médine, étaient la nourriture habituelle des hommes et des chameaux. D'autres animaux domestiques, les chiens, par exemple, étaient aussi accoutumés à en manger, comme on peut le voir par un trait cité dans le *Mémoire* de M. Perron, *Journal asiatique*, cahier de novembre 1838, p. 455.

nées à périr bientôt, car son véritable nom était Abou'lhikam, tourna ce récit en ridicule et dit : « Allons, voici encore un prophète, cousin de Mahomet. » Cependant le rêve de Djouhaïm ne laissa pas de faire impression sur quelques esprits.

Le message d'Abousofyân arriva sur ces entrefaites. Une partie des Coraichites était disposée à écouter le conseil de retourner à la Mekke. Aboudjahl s'opposa énergiquement à la retraite. « Non, dit-il, il ne faut point retourner à la Mekke avant de nous être rafraîchis à Bedr, et d'y avoir passé trois jours à donner des festins, à boire du vin, à entendre les concerts des musiciennes; afin que tous les Arabes parlent de notre campagne, et que servent à l'avenir une haute idée de nous. » Akhnas, fils de Charik, descendant de Thakîf, mais affilié à la famille mekkoise de Zohra, voyant que l'avis d'Aboudjahl prévalait, s'adressa aux Zohris, parmi lesquels il jouissait de beaucoup de considération, et leur dit : « Enfants de Zohra, vous êtes sortis de la Mekke pour aller défendre vos marchandises et votre parent Makhrama; fils de Naufel. Maintenant que le ciel les a tirés du péril, regagnez vos foyers; ne vous exposez pas inutilement et repoussez les instigations de cet homme. » Dociles à la voix d'Akhnas, les Zohris se retirèrent. Tous ceux des parents de Mahomet qui n'avaient point embrassé l'islamisme, ou qui n'en faisaient pas profession ouverte, étaient dans l'armée coraichite, entre autres Tâlib, fils d'Aboutâlib, frère aîné d'Ali. Quelqu'un lui

ayant dit : « Nous savons bien, enfants de Hâchem, « que vos vœux sont pour Mahomet, quoique vous « vous soyez mis en campagne avec nous, » Tâlib, piqué de ce propos, abandonna l'armée et partit avec les Zohris.

Tous les autres Coraichites, entraînés par les discours d'Aboudjahl, continuèrent leur marche en avant et allèrent camper au pied de la colline d'Akankal. Au delà de cette colline, dans la direction du nord, est la vallée de Bedr, nommée *Yalyal*. Bedr et ses puits sont situés au bas du coteau septentrional de cette vallée, c'est-à-dire du côté le plus rapproché de Médine.

Tandis que les Coraichites étaient derrière les monticules au midi de Bedr, Mahomet se trouvait sur les collines au nord de la vallée. Accompagné d'Aboubekr, il sortit de son camp pour chercher des nouvelles. Il rencontra un vieil Arabe et lui demanda s'il avait appris quelque chose des Coraichites ou de Mahomet et de sa troupe. « Faites-moi « d'abord connaître qui vous êtes, dit le vieillard. « — Parle le premier, nous parlerons ensuite. — Est- « ce bien convenu ? — Oui. — Hé bien ! j'ai appris « que les musulmans sont sortis de Médine tel jour, « et que les Coraichites sont partis de là Mekke tel « jour. Si les informations que l'on m'a données sont « exactes, et si mes conjectures ne me trompent pas, « Mahomet doit être, en ce moment, très-près d'ici, « et les Coraichites doivent être à Akankal. Mainte- « nant, parlez ; qui êtes-vous ? — Nous sommes des

« gens de Ma. — Mais de quel Ma ? est-ce de Ma en « Irâk ? » Mahomet et Aboubekr, sans lui répondre, s'éloignèrent rapidement.

La nuit était venue. Mahomet, rentré dans son camp, chargea Ali et Zobeïr d'aller, avec quelques soldats, faire une reconnaissance à Bedr. Ils revinrent vers le matin, ramenant avec eux deux hommes qui étaient tombés entre leurs mains, et les conduisirent à Mahomet. Le prophète, en ce moment, était occupé à faire sa prière. On questionna en sa présence les prisonniers, sans qu'il prît part d'abord à l'interrogatoire. Ils dirent qu'ils étaient des serviteurs attachés à l'armée coraichite, et qu'ils avaient été envoyés à Bedr pour chercher de l'eau. On se refusait à les croire, dans l'espoir qu'ils appartenaient à la caravane d'Abousofyân; car les musulmans ignoraient que la caravane avait changé de route, et que désormais, hors de leur atteinte, elle cheminait en sûreté vers la Mekke. On frappa donc les prisonniers afin de leur arracher l'aveu qu'on désirait. Pour échapper à ces violences, ils dirent enfin : « Nous sommes de la caravane ; » on cessa alors de les maltraiter.

Mahomet, ayant fini sa prière, se prosterna deux fois et prononça le sélâm; puis, se tournant vers ses officiers, il leur dit : « Vous avez frappé ces hommes « lorsqu'ils disaient la vérité, et vous les avez laissés « tranquilles lorsqu'ils ont menti. Oui, ce sont des « serviteurs de l'armée coraichite. Prisonniers, « ajouta-t-il, où sont les Mekkois ? — Là bas, der-

«rière cette colline dont on aperçoit d'ici le sommet, à l'autre côté de la vallée. — Sont-ils nombreux? — Oui. — Combien sont-ils? — Nous ne le savons pas. — Combien, chaque jour, égorgent-ils de chameaux pour leur consommation? — Un jour, neuf, un jour, dix. — En ce cas, leur nombre est de neuf cents à mille hommes. Et quels sont les personnages marquants qui se trouvent dans l'armée? — Otba, et son frère Cheïba, Aboul-Bakhtari, Naufel, fils de Khouwaïled<sup>1</sup>, Aboudjahl, Omeyya, fils de Khalaf, Noubâh, fils de Hadjâdj, son frère Mounabbeh et autres. — Allons, dit Mahomet en s'adressant à ses officiers, la Mekke a envoyé contre nous tous ses enfants les plus chers.»

Il importait également aux musulmans et aux Coraichites d'arriver les premiers à Bedr, pour se rendre maîtres de l'eau. Un orage éclata au midi de la vallée. Quelques gouttes de pluie seulement tombèrent sur le terrain que les musulmans avaient à parcourir, et favorisèrent leur marche en raffermissant le sol qui était de nature sablonneuse; au contraire, des torrents d'eau inondèrent l'espace que les Coraichites devaient franchir. La terre, profondément détremmée, devint impraticable pour eux; et ils n'avaient pu encore quitter Akankal, lorsque Mahomet arriva à Bedr.

Il fit arrêter sa troupe auprès du premier puits qui s'offrit à lui. Un de ses compagnons, nommé Houbâb, fils de Moundher, lui dit : « Prophète de

<sup>1</sup> Frère de Khadidjé, première femme de Mahomet.



« Dieu, est-ce un commandement exprès du ciel  
 « qui t'a déterminé à nous placer en ce lieu? dans ce  
 « cas, nous ne devrions point songer à nous en écar-  
 « ter d'un pas; ou bien, est-ce d'après tes lumières  
 « privées, de ton propre mouvement, que tu as choisi  
 « cette position? — Je l'ai choisie, répondit Maho-  
 « met, de mon propre mouvement. — Hé bien! ajouta  
 « Houbâb, cette position n'est pas bonne. Allons  
 « nous établir plus en avant, auprès du puits le plus  
 « rapproché de l'ennemi. Nous mettrons tous les  
 « autres puits à sec, et nous formerons près du nôtre  
 « un bassin que nous remplirons, de manière à  
 « avoir de l'eau en abondance tandis que l'ennemi  
 « en manquera. — Tu as raison, dit Mahomet; » et il  
 s'empessa de suivre cet avis.

Quand l'opération fut achevée, Saad, fils de Maâdh, pria Mahomet de permettre qu'on lui construisît une cabane pour le mettre à couvert des traits. « On tiendra, lui dit-il, les chevaux sellés et bridés près de cette cabane; et si le ciel veut que nous ayons le dessous dans le choc que nous allons avoir à soutenir, tu monteras à cheval et tu rejoindras nos frères : car il est resté à Médine des musulmans qui n'ont pas moins d'affection que nous pour toi, prophète de Dieu. S'ils avaient pensé que ta vie dût courir quelque danger, ils auraient tous voulu t'accompagner et combattre pour ta défense. » Mahomet, touché de ce discours, accepta la proposition, et ses soldats lui construisirent à la hâte une cabane où il devait se placer pendant le combat.

Le lendemain matin, la terre étant séchée, les Coraichites s'ébranlèrent. Mahomet les aperçut de loin, qui franchissaient le sommet des collines et commençaient à descendre vers la vallée. A cette vue, il s'écria : « O mon Dieu ! voici les idolâtres qui « s'approchent, pleins d'orgueil et d'arrogance, pour « te faire la guerre; et accuser ton apôtre d'impos-  
« ture. Seigneur, envoie-moi ton secours que tu  
« m'as promis. »

Ensuite il mit ses soldats en ordre de bataille. Comme il les faisait aligner avec une flèche sans pointe qu'il tenait à la main, il trouva Sewâd, fils d'Irya, qui sortait un peu hors du rang, et lui donna sur le ventre un coup de sa flèche, en lui disant : « Aligne-toi donc, Sewâd. — Tu m'as fait mal, pro-  
« phète de Dieu, dit le soldat; et, d'après les lois  
« divines que tu nous as apportées, j'ai droit à des  
« représailles contre toi. — Hé bien ! venge-toi, » ré-  
pliqua Mahomet, en ouvrant son vêtement et pré-  
sentant son ventre. Sewâd, au lieu de lui rendre le  
coup qu'il avait reçu, passa ses bras autour de son  
corps et lui baisa la poitrine. « Nous sommes, lui  
« dit-il, dans un moment où la mort est sous nos  
« yeux. Je vais peut-être périr. J'ai voulu, avant d'être  
« séparé de toi pour toujours, que ma peau touchât  
« la tienne. »

Après avoir donné aux musulmans les mots : *Ahad*, *Ahad*<sup>1</sup>, pour signe de ralliement et de reconnaissance dans la mêlée, Mahomet leur adressa

<sup>1</sup> « Il est unique, il est unique (Dieu). »

cette recommandation : « Je sais que parmi les Coraichites il en est plusieurs qui ont pris les armes contre nous, malgré eux et à contre-cœur, tels que les enfants de Hâchem et quelques autres. Que ceux d'entre vous qui rencontreront des enfants de Hâchem ne les tuent donc pas ! épargnez Aboul-Bakhtari, et surtout mon oncle Abbâs. — Hé quoi ! dit Abou-Hodaïfa, l'un des émigrés de la Mekke, nous tuerons nos pères, nos frères, nos amis, et nous épargnerons Abbâs ? par Dieu ! si je le rencontre, je lui ferai avaler mon sabre. » Ce propos hardi parvint aux oreilles de Mahomet, qui dit à Omar : « Père de Hafs, oserait-on massacrer l'oncle du prophète de Dieu ? » Omar répliqua : « Abou-Hodaïfa est un faux musulman. Je vais lui trancher la tête. » Mahomet s'y opposa. Abou-Hodaïfa se repentit presque à l'instant des paroles qu'il avait prononcées. Il disait depuis : « La crainte des suites de ma faute ne me laisse pas un instant de tranquillité ; je ne pourrai l'expier que par le martyre. » Il le trouva quelques années plus tard à la journée de Yemâma <sup>1</sup>.

Toutes ces dispositions étant prises, Mahomet entra avec Aboubekr dans la cabane préparée pour lui.

Cependant les Coraichites continuaient à descendre le coteau. Ils détachèrent en avant un cavalier bien monté, nommé Omaïr, fils de Ouahb, pour

<sup>1</sup> Journée dans laquelle fut défait et tué l'imposteur Moçaïlama. Voyez Aboulféda, *Annales*, vol. I, p. 213.

reconnaître les forces de l'ennemi. Omaïr lança son cheval vers les musulmans, qui se tenaient serrés et immobiles, décrivit un cercle autour d'eux et rejoignit l'armée mekkoïse. « Ils ne sont qu'au nombre d'environ trois cents, dit-il : mais arrêtez-vous un instant et attendez-moi ; je vais retourner voir s'il n'y en a pas d'autres embusqués dans quelque endroit. » A ces mots, il repartit au galop, parcourut la vallée à droite et à gauche, et revint vers les siens : « Non, dit-il, il n'y a point d'embuscade ; mais la contenance de ces gens-là est ferme et intrépide. Ils n'ont de ressource qu'en leur courage et leurs armes : je suis assuré que pas un d'eux ne périra sans avoir tué au moins un d'entre nous ; et si nous devons perdre autant d'hommes que nous avons d'ennemis en face, nous n'aurons qu'à gémir sur notre victoire même. Au reste, voyez quel parti vous voulez prendre. »

Ce discours jeta de l'hésitation parmi les Mekkoïses. L'un d'eux, Hakim, fils de Hizâm, voyant cette disposition des esprits, s'approcha d'Otha, fils de Rabia, et lui dit : « Père de Welîd, tu es le principal chef des Coraichites ; personne n'a sur eux une influence plus grande que la tienne. Voici pour toi une occasion de leur rendre un service important et d'acquérir une renommée impérissable. — Comment cela ? répondit Otha. — Détermine-les à reprendre le chemin de la Mekke, et charge-toi de payer le prix du sang de ton allié et protégé Amrou ben el-Hadrami, le seul homme dont nous

« ayons à venger la mort sur les compagnons de  
 « Mahomet. — J'y consens. Oui, je payerai au frère  
 « ou aux enfants d'Amrou le prix de son sang et des  
 « marchandises qui lui ont été enlevées. Mais va  
 « trouver de ma part Aboudjahl et tâche de le per-  
 « suader; je crains qu'il ne s'oppose encore à la re-  
 « traite et qu'il n'en détourne les autres. »

Otba s'adressant ensuite à ceux qui l'entouraient :  
 « Coraichites, dit-il, maintenant que votre caravane  
 « est sauvée, que gagnerez-vous à attaquer Mahomet  
 « et ses compagnons, parmi lesquels vous comptez  
 « tant de compatriotes? Si vous leur ôtez la vie, qu'en  
 « résultera-t-il pour vous-mêmes? que vous ne pour-  
 « rez plus vous regarder entre vous, sans que vos  
 « yeux ne rencontrent le meurtrier d'un frère, d'un  
 « cousin, d'un allié, d'un ancien ami. Croyez-moi  
 « donc, retournons à la Mekke, et laissons Mahomet  
 « se tirer d'affaire, comme il le pourra, avec le reste  
 « des Arabes. »

Tandis qu'Otba parlait ainsi, Hakim était allé  
 trouver Aboudjahl; celui-ci venait de revêtir sa  
 cuirasse. En entendant la communication que Hakim  
 était chargé de lui faire, il s'écria : « Par Dieu! la  
 « vue des ennemis a fait refluer le sang dans les  
 « poumons d'Otba <sup>1</sup>. Non, il ne faut pas nous retirer  
 « avant que Dieu décide la querelle entre nous et  
 « Mahomet. Je sais quelle est la pensée d'Otba; il  
 « voit que les musulmans ne seront qu'une bouchée

<sup>1</sup> أنتفخ شجرة, c'est-à-dire, il a peur.

« pour nous; il craint pour son fils Abou-Hodaïfa  
« qui est parmi eux, et c'est là ce qui lui dicte cette  
« lâche proposition. » Puis Aboudjahl dit à Amir  
ben el-Hadrami, frère du mort : « Voici devant tes  
« yeux les meurtriers de ton frère, réclame la ven-  
« geance qui lui est due. » Amir se découvrit la tête  
et cria de toutes ses forces : « Vengeance à Amrou!  
« vengeance à Amrou! »

Ce cri réveilla l'ardeur belliqueuse des Coraichites. Les esprits s'échauffèrent et l'attaque fut résolue; Otba lui-même céda à l'entraînement général. Quelqu'un lui ayant rapporté les paroles d'Aboudjahl, il dit : « Le fanfaron verra bientôt au-  
« quel de lui ou de moi l'aspect de l'ennemi fait  
« refluer le sang vers les poumons. » Il demanda ensuite un casque, et comme il ne s'en trouvait pas d'assez large pour sa tête, qui était très-grosse, il roula un manteau autour de son front et marcha aux premiers rangs.

L'armée mekkoise fit halte dans la vallée, en face et à peu de distance des musulmans. Bientôt l'engagement commença par les efforts de quelques cavaliers Coraichites qui essayèrent d'aller prendre de l'eau au bassin, et parmi lesquels était Hakim, fils de Hizâm. Mahomet ordonna qu'on les laissât approcher. Lorsqu'ils furent au bord même du bassin, il fit lancer sur eux une grêle de traits. Tous périrent, à l'exception de Hakim, qui but et s'échappa, comme par miracle, grâce à la rapidité de son cheval, nommé Wédjih. Dans la suite, il embrassa l'isla-

misme; et quand il voulait faire un serment énergique, se rappelant toujours le danger qu'il avait couru en cette occasion, il disait : « Je prends à « témoin le Dieu qui m'a sauvé à la journée de « Bedr. »

Un autre Coraichite osa renouveler isolément la tentative périlleuse qui venait d'être funeste à ses compagnons. C'était Aswad, fils d'Abdelaçad, de la famille de Makhzoum, homme d'un caractère violent et passionné. « Je jure, dit-il, que je boirai à « ce bassin, ou que je le détruirai, ou que je perdrai « la vie. » Hamza, fils d'Abdelmottalib, qui se faisait remarquer entre les musulmans par une touffe de plumes d'autruche placée sur sa poitrine, s'avança aussitôt pour le repousser, et du premier coup de sabre qu'il lui porta, il lui abattit une jambe. Aswad, tombé par terre et baigné dans son sang, se traîna vers le bassin pour y boire et accomplir son serment. Il parvint à s'y plonger et y reçut le coup de la mort de la main de Hamza.

Ensuite Otba, accompagné de son frère Chciba et de son fils Wèlid, sortirent des rangs et défièrent les musulmans au combat singulier. Trois jeunes guerriers se présentèrent. « Qui êtes-vous? leur demandèrent les tenants? — Nous sommes des Ansârs. — Ce n'est pas à vous que nous voulons avoir affaire. » Puis l'un des Coraichites cria : « Mahomet, « envoie contre nous des hommes de notre tribu. » A cet appel, Mahomet dit : « Va, Obeida, fils de « Hârith; va, Hamza, fils d'Abdelmottalib; va, Ali,

« fils d'Aboutalib. » Les trois musulmans désignés s'offrirent à l'instant aux champions ennemis. Ceux-ci renouvelèrent leur question : « Qui êtes-vous ? » Hamza répondit : « Je suis Hamza. » Ali dit : « Je suis Ali ; » Obeida : « Je suis Obeida. — A la bonne heure, dirent les Coraichites, vous êtes dignes de vous mesurer avec nous ; vous êtes nos pairs ; c'est vous que nous voulions. »

Obeida, qui était le plus âgé des trois musulmans, se plaça en face d'Otba ; Hamza devant Cheiba, Ali devant Wélid, et le combat commença. Dès le premier choc, Hamza et Ali tuèrent chacun leur adversaire. Otba fut grièvement blessé par Obeida ; mais celui-ci eut la jambe coupée, et resta étendu par terre. Hamza et Ali, s'élançant sur Otba, l'achevèrent à coups de sabre et emportèrent leur compagnon Obeida.

Alors la masse des Coraichites se mit en mouvement et fit une attaque générale. Le prophète ordonna aux siens de demeurer fixes à leur poste, et de repousser l'ennemi à coups de flèches jusqu'à ce qu'il commandât la charge. Tandis que les musulmans combattaient ainsi en se tenant sur la défensive, Mahomet, placé dans la cabane avec son beau-père Aboubekr, adressait à Dieu les plus ferventes prières. « Seigneur ! disait-il, accomplis les promesses que tu m'as faites. Si tu laisses périr cette petite troupe de fidèles, tu ne seras plus adoré sur la terre. » Il répétait ces paroles, les mains levées vers le ciel. Son manteau tomba :



Aboubekr le lui remit sur les épaules et le tint par derrière, en lui disant : « Assez, prophète, Dieu ne manquera pas à ses promesses. »

Tout à coup, saisi d'un léger tremblement, Mahomet eut une espèce de défaillance. Mais bientôt revenant à lui-même, il s'écria : « Réjouis-toi, Aboubekr, voici que Dieu nous envoie son secours, j'aperçois l'ange Gabriel tenant la bride de son cheval. » A ces mots, il sort de la cabane, exhorte ses soldats et enflamme leur zèle par l'espoir des récompenses célestes. « Quiconque d'entre vous, leur dit-il, combattra vaillamment aujourd'hui et mourra de blessures reçues par devant, ira en paradis. » En ce moment, un musulman, nommé Omaïr, fils de Hammâm, se trouvait près de lui et tenait dans sa main quelques dattes qu'il mangeait. « Quoi ! s'écria-t-il, il ne faut, pour entrer en paradis, qu'être tué par ces gens-là ? » Aussitôt, jetant ses dattes et tirant son sabre, il s'élança contre les Coraichites, en renverse plusieurs et se fait tuer.

Un autre musulman, Auf, fils de Hârith, demande à Mahomet : « Quelle action peut obtenir de Dieu un sourire de contentement ? — Celle du guerrier qui s'enfonce dans les rangs ennemis sans autre armure que sa foi. » A l'instant le soldat se dépouille de sa cuirasse, se précipite vers les Mekkois, pénètre au milieu d'eux et tombe percé de coups.

Enfin, Mahomet ramasse une poignée de cailloux, et la jette contre les Coraichites, en criant : « Que

« leurs faces soient couvertes de confusion ! Musulmans, chargez ! »

Le choc fut sanglant. Les Mekkois ne purent longtemps le soutenir ; leurs plus braves guerriers succombèrent. Au fort de la mêlée, le musulman Maâdh, fils d'Amrou, rencontra Aboudjahl, et, d'un coup de sabre, lui coupa la jambe au-dessous du genou. Ikrima, fils d'Aboudjahl, accourut pour venger son père ; il frappa Maâdh et lui abattit le bras gauche. Maâdh continua à combattre, traînant derrière lui son bras encore attaché à son côté par un lambeau de peau ; puis, gêné par ce membre pendant, il se l'arracha lui-même en mettant le pied dessus. Maâdh vivait encore sous le califat d'Othman, plus de vingt années après la journée de Bedr. Aboudjahl, renversé, fut percé de plusieurs autres blessures par Mouawidh, fils d'Afrâ, et laissé pour mort.

Au milieu des Mekkois, qui pliaient de toutes parts, Aboul-bakhtari cherchait à fuir, monté sur un chameau, emmenant en croupe un de ses amis. Il fut atteint par un musulman nommé Moudjaddir, fils de Ziâd. Mahomet avait ordonné de respecter les jours d'Aboul-bakhtari en reconnaissance de ce que celui-ci l'avait souvent protégé à la Mekke contre les insultes de ses compatriotes, et avait été l'un des auteurs de la dissolution de la ligue formée contre les enfants de Hâchem et de Mottalib. « Rends-toi, lui crie Moudjaddir ; le prophète nous a défendu de te tuer. — Grâce aussi pour mon compagnon.

« — Non ; le prophète n'a commandé d'épargner que  
 « toi. — Hé bien ! pas de grâce pour moi-même. Je  
 « ne veux pas que les femmes de la Mekke disent  
 « de moi que j'ai abandonné mon ami pour sauver  
 « ma vie. » Aussitôt il attaque Moudjaddir en réci-  
 tant ce vers improvisé :

L'homme de cœur ne livre point son compagnon ; il meurt  
 ou se sauve avec lui !

Après une courte lutte, Aboul-bakhtari tomba,  
 victime de sa générosité.

Autour de la cabane où Mahomet était rentré,  
 un détachement d'Ansârs, commandé par Saad, fils  
 de Maâdh, était resté pour faire la garde, de peur  
 que la sûreté du prophète ne se trouvât compro-  
 mise. Mahomet voyait de loin ses soldats victorieux  
 s'occuper plus à faire des prisonniers qu'à massacrer  
 les vaincus. Il remarqua un air de mécontentement  
 sur la figure de Saad, qui se tenait à la porte de  
 la cabane, les yeux tournés vers le champ de ba-  
 taille. « Il me semble, Saad, lui dit-il, que tu n'ap-  
 « prouves pas ce que font nos frères. — C'est vrai,  
 « répondit Saad ; voici le premier avantage que Dieu  
 « nous accorde sur les idolâtres. J'aimerais mieux  
 « les voir détruire en grand nombre dès aujourd'hui,  
 « que de les voir ménager. »

لن يسلم ابن حرة زهيداً

حتى يموت أو يهرب سبيلاً

Les vainqueurs commençaient à revenir à leur camp, les uns chargés de butin, les autres traînant avec eux des prisonniers. Le Coraichite Omeyya, fils de Khalaf, qui n'avait pu fuir, était avec son fils Ali dans un endroit isolé, où il n'espérait pas échapper longtemps aux regards. Il vit passer Abderrahmân, fils d'Auf, qui, autrefois, à la Mekke, avait été son ami intime. Abderrahmân portait en ce moment plusieurs cuirasses dont il avait dépouillé des ennemis morts. Omeyya l'appela : « Protège-nous, lui dit-il; notre rançon vaudra mieux que ces cuirasses. » Abderrahmân jetant son butin, prit par la main Omeyya et son fils, et marchant entre eux deux, il les conduisit vers le camp. Le premier musulman qui se présenta à eux fut Bélâl l'Éthiopien, affranchi d'Aboubekr, et *moueddin*<sup>1</sup> du prophète. Omeyya avait fait souffrir d'indignes traitements à Bélâl, lorsque celui-ci était à la Mekke; souvent il l'étendait à la renverse, à l'ardeur d'un soleil brûlant, et lui plaçant une énorme pierre sur l'estomac, il lui disait : « Tu resteras là jusqu'à ce que tu abjures la religion de Mahomet. »

À la vue de son bourreau, Bélâl s'écria : « Omeyya, fils de Khalaf ! la tête de l'idolâtrie ! Que je meure s'il ne meurt pas ! — Oserais-tu, dit Abderrahmân, toucher à mon prisonnier ? — Que je meure s'il ne meurt pas ! — Entends-tu ce que je te dis, fils d'une négresse ? Il est sous ma protection. — Que je

<sup>1</sup> Ou *mouezzin*, crieur, chargé d'annoncer l'heure de la prière.

« meure s'il ne meurt pas ! répéta Bélâl ; à moi, musulmans ! voici la tête de l'idolâtrie, Omeyya, fils de Khalaf ! » On s'attroupe ; un cercle étroit et menaçant se forme autour des deux prisonniers et d'Abderrahmân, qui cherche en vain à les défendre. Bientôt les sabres sont tirés ; Omeyya et son fils sont hachés en morceaux.

« Que Dieu pardonne à Bélâl, dit tristement Abderrahmân ; il est cause que j'ai perdu mes cuirasses et la rançon de mes prisonniers. »

Un des premiers soins de Mahomet après la victoire, fut de s'assurer si Aboudjahl, le plus ardent de ses ennemis, était au nombre des morts. « Cherchez-le, dit-il ; vous le reconnaîtrez, s'il est nécessaire, à une cicatrice qu'il porte au genou. Quand nous étions jeunes tous deux, nous eûmes, un jour, une dispute pour une place dans un repas donné par Abdallah, fils de Djodhân. Je le poussai, il tomba et se fit à un genou une blessure dont il a toujours conservé la marque. » Abdallah, fils de Massoud, musulman qu'Aboudjahl avait insulté et maltraité à la Mekke, le trouva et le reconnut. Aboudjahl avait encore un souffle de vie. Abdallah lui mettant le pied sur la gorge, lui dit : « Hé bien ! ennemi de Dieu, te voilà donc confondu ! — Hé ! pourquoi ? » répondit le mourant, vous avez tué un homme, et voilà tout. A qui la victoire ? — A Dieu et à son prophète, » reprit Abdallah en lui donnant le dernier coup.

Ainsi périt Aboudjahl à l'âge de près de soixante-

dix ans <sup>1</sup>. Abdallah lui trancha la tête et la porta à Mahomet : « Voici, lui dit-il, la tête de l'ennemi de Dieu, Aboudjahl. — Tu jures que c'est bien elle ? — Oui, je le jure. » Alors Mahomet se prosterna et rendit grâces au ciel.

Le combat de Bedr avait eu lieu dans la matinée du vendredi dix-septième jour du mois de ramadhân, de la seconde année de l'hégire. Le succès obtenu par les musulmans, malgré l'infériorité de leur nombre, fut attribué au secours d'une légion d'anges annoncé par le prophète. Divers récits accueillis religieusement confirmèrent cette opinion. Un Arabe idolâtre, de la tribu de Ghifâr, rapporta qu'étant placé, avec un de ses cousins, sur une montagne qui dominait Bedr, dans l'intention de voir auquel des deux partis resterait l'avantage, et de se mêler aux vainqueurs pour piller, un nuage épais s'était approché d'eux ; que, du sein de ce nuage, ils avaient entendu sortir des hennissements de chevaux et une voix qui disait : « Avance, Haïzoum <sup>2</sup>. » Il ajoutait que son cousin, subitement frappé au cœur, était tombé sur la place, et que lui-même avait failli mourir de saisissement.

Un musulman raconta que, poursuivant un Mekkois, le sabre à la main, il avait vu tout à coup la

<sup>1</sup> Aboulféda, *Vie de Mahomet*, 40. Si cependant le fait cité plus haut par Mahomet, était véritable, on devrait en conclure qu'Aboudjahl n'était pas beaucoup plus âgé que Mahomet, qui avait cinquante-cinq ou cinquante-six ans à l'époque de la journée de Bedr.

<sup>2</sup> Nom du cheval de l'ange Gabriel.

tête du fuyard rouler à terre, sans que son sabre l'eût atteint. Il avait reconnu qu'une autre main que la sienne, la main invisible d'un être céleste, avait tué son ennemi.

Quelques-uns assurèrent même avoir distingué clairement les anges à leurs turbans blancs, dont un bout flottait sur leurs épaules, tandis que Gabriel, leur chef, avait le front ceint d'un turban jaune.

Enfin, plusieurs versets du Coran, que Mahomet donna depuis à ses disciples, achevèrent de leur inspirer la conviction que les anges avaient combattu pour eux<sup>1</sup>.

De tous les guerriers musulmans, ceux qui avaient déployé le plus de valeur dans cette affaire mémorable étaient Ali et Hamza. Ibn-Hechâm, qui donne la liste nominative de toutes les victimes de cette journée, compte neuf hommes tués par Hamza, onze tués par Ali, et trois ou quatre autres tombés sous les coups de tous deux.

Le combat de Bedr coûta la vie à soixante-dix individus de l'armée coraichite, et dans ce nombre se trouvaient vingt-quatre des personnages les plus importants de la Mekke, plusieurs d'entre eux parents ou alliés de Mahomet. Les musulmans perdirent seulement quatorze des leurs, six émigrés et huit Médinois.

Mahomet ordonna de jeter dans le puits auprès duquel il avait pris position tous les cadavres des ennemis. Quand on traîna le corps d'Otba pour l'y

<sup>1</sup> Voyez notamment la sourate VIII, verset 9.

précipiter avec les autres, son fils Abou-Hodhaïfa, présent à ce spectacle, se troubla et changea de couleur. Mahomet s'en aperçut. « Le sort de ton père t'émeut, lui dit-il. Ta foi serait-elle ébranlée? — Non, répondit Abou-Hodaïfa. Je sais que mon père a mérité son sort; mais mon père était un homme sage, modéré, vertueux : j'espérais que ses qualités mêmes l'attireraient à l'islamisme. En le voyant ainsi mort dans l'idolâtrie, je ne puis m'empêcher de m'affliger. — C'est bien, reprit Mahomet; ce sentiment t'honore. »

Ensuite Mahomet s'approcha du puits, et apostrophant les cadavres qui y étaient entassés, il s'exprima en ces termes : « Otba, fils de Rabia, Cheïba, fils de Rabia, Omeyya, fils de Khalaf, Aboudjahl, fils de Hechâm (il les nomma ainsi presque tous); indignes compatriotes d'un prophète, vous m'avez traité d'imposteur, d'autres ont cru à ma mission; vous m'avez chassé de ma patrie, vous vous êtes armés contre moi, d'autres m'ont accueilli et ont pris ma défense. Dieu a-t-il accompli les menaces qu'il vous avait faites par ma bouche? Pour moi, j'ai vu se réaliser les promesses que j'en avais reçues. — Eh quoi! prophète, lui dirent les musulmans qui étaient près de lui, tu parles à des morts? — Sachez, leur répliqua-t-il, qu'ils m'entendent aussi bien que vous, s'ils ne peuvent me répondre. »

Soixante-dix prisonniers étaient tombés entre les mains des musulmans. De ce nombre étaient Abbàs.



Okba, fils d'Abou-Mouaït, Nadhr, fils de Harith. Ils étaient tous garrottés et réunis auprès de la cabane. Pendant la nuit qui suivit le combat, Mahomet était en proie à l'insomnie. On lui dit : « Prophète de Dieu, qu'est-ce qui t'empêche de goûter le repos ? — C'est, répondit-il, que j'entends mon oncle Abbâs gémir dans ses liens. » Il commanda de le délier et s'endormit.

Le lendemain, il donna ordre de rassembler et de lui présenter tout ce qui avait été enlevé à l'ennemi. Chacun s'empressa d'apporter devant lui les objets qu'il avait recueillis. De vives discussions s'élevèrent alors sur le partage. Ceux qui avaient fait le butin disaient : « Il est à nous. » Ceux qui ne s'étaient occupés qu'à combattre et à poursuivre les Mekkois répondaient : « Sans nous, vous n'auriez rien pris. » Enfin, les Ansârs qui avaient gardé Mahomet réclamaient leurs droits, en disant : « Nous aurions pu également combattre avec les uns, ou piller avec les autres, si l'intérêt de la sûreté du prophète ne nous eût retenus ici. »

Afin de terminer ces débats, Mahomet déclara que le butin appartenait à Dieu et que son prophète en disposerait. En attendant, il le mit sous la garde d'Abdallah, fils de Caab, Médinois de la famille de Nadjâr.

Deux courriers furent expédiés pour répandre parmi les Arabes le bruit de la victoire remportée par l'islamisme sur l'idolâtrie. Abdallah, fils de Rewâha, poète distingué parmi les Ansârs, fut

chargé d'annoncer cette nouvelle aux habitants de la partie méridionale du Hedjâz, ou contrée supérieure, *Alia* العالمة; Zeïd, fils de Hâretha, l'un des affranchis du prophète, partit pour aller la proclamer à Médine et dans le Hedjâz septentrional ou inférieur, *Sâfila* السافلة.

Enfin, le troisième jour depuis son arrivée à Bedr, Mahomet, sans songer à poursuivre la caravane qui avait trop d'avance, se mit en route pour retourner à Médine, avec ses soldats, ses prisonniers et les dépouilles de l'armée coraichite.

Le premier endroit où il s'arrêta fut une colline située près de Nâzia. Là il répartit le butin par portions égales entre tous les musulmans qui l'avaient accompagné dans cette expédition. Dans le lot qu'il s'attribua à lui-même était le fameux sabre Dhoul-fécâr, dont, par la suite, il fit présent à Ali.

Mahomet avait laissé malade à Médine sa fille Rokayya, mariée à Othmân, fils d'Affân, et avait permis à Othmân et à Ouçâma, fils de Zéïd, son affranchi, de rester auprès d'elle pour la soigner. Rokayya mourut pendant l'absence de son père. Othmân et Ouçâma venaient de lui rendre les derniers devoirs, lorsque, passant sur la grande place Mossalla, consacrée aux prières solennelles, ils virent le peuple rassemblé autour d'un homme qui criait : « Les ennemis sont défaits. Otha est mort, Cheïba est mort, Aboudjahl est mort. » Cet homme était Zéïd, fils de Haritha; Ouçâma, reconnaissant son père, accourt près de lui : « Ce que tu dis est-il bien vrai?

« demande-t-il. — Oui, répond Zéïd, j'en prends Dieu à témoin. »

L'heureuse nouvelle circule de bouche en bouche, et les Médinois, transportés de joie, sortent en foule pour aller au-devant du prophète. Ils le rencontrèrent à Rauha. Mahomet et sa troupe, après avoir reçu leurs félicitations, continuèrent leur route et gagnèrent Safra.

Obeïda, qui avait perdu une jambe dans son combat singulier avec Othba, et que ses compagnons avaient transporté jusque-là, y mourut des suites de sa blessure. Ce fut aussi près de Safra, au lieu nommé Othbaïb, que fut mis à mort, par ordre de Mahomet, le Coraichite Nadhr, fils de Harith, l'un de ses ennemis personnels les plus acharnés. Nadhr<sup>1</sup>, qui avait voyagé en Perse, et qui était instruit dans les antiques légendes de l'Orient, s'était attaché à jeter du ridicule sur la prédication de l'apôtre arabe. Lorsque celui-ci annonçait aux Mekkois les vérités du Coran, et racontait les histoires des prophètes antérieurs, Nadhr disait aux auditeurs : « Ce sont là des rêveries renouvelées des anciens. » Mahomet le fit décapiter par Ali.

Il nourrissait encore un profond ressentiment contre un autre prisonnier, Ocba, fils d'Abou-Mouaït. Dans le temps où il avait commencé à proclamer sa doctrine à la Mekke, se trouvant, un jour, dans le temple, il avait été assailli par Ocba, qui

<sup>1</sup> Voyez, sur Nadhr, M. Quatremère, *Nouveau Journal asiatique*, t. XVI, p. 507; — M. Reinaud, *Monuments musulmans*, t. I, p. 53.

lui avait jeté son turban autour du cou et s'était mis à le serrer avec tant de force, qu'il l'eût peut-être étranglé, si Aboubekr, accourant, n'eût saisi l'agresseur par les épaules et ne l'eût obligé à lâcher prise. En passant à Irk'ezzabya (عرق الظبية), le prophète commanda à Assim, fils de Thâbit, de trancher la tête à Ocba. Celui-ci, au moment de recevoir le coup mortel, s'écria : « Qui recueillera mes enfants « après moi? — Le feu de l'enfer, » répondit Mahomet. Cette parole fit donner aux enfants d'Ocba le surnom de *Sibyat ennar*, enfants du feu <sup>1</sup>.

Les autres prisonniers n'eurent qu'à se louer de l'humanité de Mahomet. Il prit les devants et arriva à Médine un jour avant eux, afin de leur épargner la vue de son entrée triomphante; ensuite, lorsqu'on les lui amena, il les fit délivrer de leurs liens et leur distribua des logements, en recommandant d'avoir pour eux tous les égards dus au malheur. Les musulmans auxquels ils étaient confiés remplirent fidèlement ses intentions. Prenant avec eux leurs repas ordinairement composés de dattes et de pain, ils offraient aux prisonniers le pain qui était l'aliment le plus recherché, et se contentaient eux-mêmes des dattes.

Le premier fuyard qui revint à la Mekke, après le désastre de l'armée coraichite, fut Haïçoumân, fils d'Abdallah. Aux questions qu'on s'empressa de lui adresser, il répondit : « Ocba est mort. Cheiba

<sup>1</sup> M. Quatremère, *Nouveau Journal asiatique*, t. XVI, p. 507. — *Aghani*, I, fol. 4. 5.

« est mort; Aboulhikam est mort; » il nomma ainsi successivement tous les principaux Coraichites qui avaient été tués. A cette nouvelle, la consternation se répandit dans la ville. Quelques personnes cependant ressentirent une joie secrète; c'étaient des individus de la famille de Hâchem, qui étaient musulmans au fond du cœur, ainsi qu'Abbâs, chef de cette famille, mais qui, comme Abbâs lui-même, n'avaient point osé jusqu'alors manifester leur attachement à l'islamisme, par crainte des persécutions de leurs compatriotes idolâtres.

Ce même jour, Abourâfé, serviteur d'Abbâs et affranchi de Mahomet, était sous une tente dressée dans le parvis du temple, occupé à façonner des flèches, en présence d'Oumm el-fadl, épouse d'Abbâs. Aboulahab, dont le remplaçant, Elâssi, avait été tué par Ali, vint s'asseoir près de cette tente. Adossé contre l'une des cordes qui la maintenaient, il s'entretenait, avec quelques autres Coraichites, de la déroute de leur armée. Moghaïra, fils de Hârith, parut en ce moment. Il arrivait de Bedr, où il avait combattu. « Approche, lui-dit Aboulahab, et donne-nous des détails. — Que vous dirai-je? répliqua Moghaïra. Nous avons rencontré les ennemis; ils nous ont mis en fuite; ils nous ont tué ou pris autant de monde qu'ils ont voulu. Plusieurs de nos compagnons assurent avoir vu dans la mêlée, montés sur des chevaux pommelés qui semblaient ne pas toucher la terre, des guerriers vêtus de blanc, dont la force était irrésistible. — Par Dieu!

« c'étaient les anges, » dit Abourâfé, soulevant un coin de la tente et montrant sa tête.

Aboulahab furieux le frappe à la figure. Abourâfé se jette sur lui et le frappe à son tour. Mais bientôt, trahi par sa faiblesse, il est renversé; et son adversaire, le tenant sous ses genoux, continue à le maltraiter sans pitié. A cette vue, la femme d'Abbâs saisit un pieu et s'élance sur Aboulahab, en s'écriant : « Tu profites de l'absence du maître pour « battre le serviteur ! » En même temps, elle lui décharge sur la tête un coup vigoureux qui lui fait une large blessure.

Aboulahab s'enfuit. A peine rentré dans sa maison, il fut atteint de la maladie nommée *adècè* عدسة<sup>1</sup>, et mourut sept jours après.

Les autorités de la Mekke défendirent aux familles qui avaient perdu, à la journée de Bedr, quelques-uns de leurs membres, de se livrer aux lamentations d'usage appelées *nahb* (نحب) ou *nauh* (نوح), de peur que ces témoignages éclatants de douleur ne devinsent un sujet de triomphe pour les musulmans. On convint aussi de ne point se hâter de faire des offres pour le rachat des prisonniers, afin de ne pas augmenter par trop d'empressement l'exigence des vainqueurs.

Néanmoins, dans l'espace de six semaines environ, les prisonniers furent rachetés; les rançons étaient de mille à quatre mille drachmes, suivant la fortune de chacun. Abbâs, l'oncle de Mahomet, qui était

<sup>1</sup> Espèce de variole. Voyez le *Camous turc*.

très-riche, fut soumis au taux le plus élevé. Quelques-uns des prisonniers étaient notoirement pauvres et chargés de famille : Mahomet leur accorda la liberté sans rançon, sous la promesse de ne jamais servir ses ennemis contre lui.

Tel est le récit que donne Ibn-Héchâm du combat de Bedr et des circonstances qui l'ont précédé et suivi. Un jeune historien plein de talent, dans un ouvrage qui doit lui assurer un rang distingué parmi les écrivains de notre époque<sup>1</sup>, a cru pouvoir attribuer à la peur l'espèce de défaillance momentanée qu'éprouva Mahomet pendant que les musulmans soutenaient le premier choc de l'ennemi, et de laquelle il sortit en proclamant l'arrivée d'un secours céleste. Mahomet a donné trop de preuves de fermeté d'âme et de courage guerrier, en maintes occasions, pour qu'on doive supposer qu'il en a manqué en celle-ci. Il me semble plus naturel de ne voir dans cette sorte de crise qu'un de ces accès réels ou simulés de tremblement et de faiblesse dans lesquels il tombait parfois; ce qui a induit quelques auteurs chrétiens à prétendre qu'il était sujet au mal caduc. Ces accès passaient aux yeux des musulmans pour une manière dont le prophète recevait l'inspiration<sup>2</sup>; et, en effet, ils étaient toujours suivis de l'annonce d'une révélation du

<sup>1</sup> *Histoire d'Espagne*, par M. Rosseuw Saint-Hilaire, t. II, p. 13.

<sup>2</sup> D'Ohsson, I, 87.—Reinaud, *Mon. mus.* I, 196.—Ocklay, I, 376.

ciel : d'où l'on serait assez porté à conclure qu'ils étaient simulés. Au reste, il est difficile de se prononcer à cet égard. Comme les auteurs musulmans fournissent très-peu de détails sur ces crises de leur prophète, l'on me saura peut-être gré d'en rapporter ici un exemple que j'ai rencontré dans Ibn-Héchâm, et que je crois peu connu.

Des bruits injurieux pour l'honneur d'Aïcha, épouse chérie de Mahomet, circulaient parmi les musulmans. Mahomet lui-même était en proie au soupçon. Il se rend à la maison d'Aïcha, la trouve pleurant avec sa mère et son père Aboubekr. Il l'interroge en leur présence, l'exhorte au repentir, si elle est coupable, et lui promet le pardon de Dieu. « En ce moment le prophète fut saisi d'une  
« de ces défaillances que le ciel lui envoyait de temps  
« à autre. On l'enveloppa dans son manteau et on  
« lui mit un coussin sous la tête. Pour moi (c'est  
« Aïcha qui parle), je n'éprouvai, à cette vue, au-  
« cune crainte ; aucune inquiétude ; je savais que  
« j'étais innocente et que Dieu ne pouvait me con-  
« damner. Mais mon père et ma mère, dans quelles  
« transes ils étaient ! je crus qu'ils allaient mourir  
« de crainte que le ciel ne confirmât l'accusation  
« portée contre moi. Après quelques instants, le  
« prophète revint à lui ; il essuya son front couvert  
« de gouttes de sueur, quoique nous fussions en  
« hiver, et me dit : Réjouis-toi, Aïcha, Dieu vient de  
« me révéler ton innocence. — Merci, dis-je ; et le  
« prophète, sortant aussitôt de ma maison, récita



« aux musulmans les versets du Coran qu'il venait  
« de recevoir du ciel et qui me justifiaient <sup>1</sup>. »

Ce passage montre que les défaillances de Mahomet n'étaient pas très-rares, et que ses disciples étaient accoutumés à les regarder comme un état pendant lequel le prophète se trouvait en communication avec le ciel. Ce pouvait être, en tous cas, un moyen pour donner de l'autorité à ses prétendues révélations.

Du combat de Bedr date l'institution de la première loi portée par Mahomet relativement au butin conquis sur l'ennemi. L'exemple des actes du prophète, qui a servi de règle à ses successeurs, a beaucoup laissé à leur arbitraire, comme on le verra par quelques détails dans lesquels je vais entrer.

Mahomet avait senti la nécessité de prévenir des dissensions semblables à celles qui s'étaient élevées entre ses compagnons, après la victoire. Au retour de la campagne de Bedr, il publia le chapitre du Coran intitulé le *butin* <sup>2</sup>, qui est rempli d'allusions aux différentes circonstances de cette expédition. Le premier verset de ce chapitre : « On t'interrogera au sujet du butin; réponds : Il appartient à Dieu et à son prophète, » lui attribua d'une manière générale la libre disposition de toutes les dépouilles de l'ennemi. On a vu que, cette fois, il les avait distribuées par portions égales <sup>3</sup> entre tous les soldats;

<sup>1</sup> *Sirat*, fol. 194.


<sup>2</sup> الانفال. Sourate VIII.

<sup>3</sup> على السواء et عن يواء. *Sirat*; fol. 118 et 124.

lui-même n'en avait retenu qu'une part semblable à celle des autres. Mais par le verset 42° : « Sachez « que la cinquième partie du butin est due à Dieu, « au prophète, à ses parents, aux orphelins, aux « pauvres, etc., » il régla qu'à l'avenir le quint, *khoums*, serait prélevé pour lui-même, pour sa famille et pour les indigents.

En l'an 4 de l'hégire, lorsque les juifs nommés Benou-Nodhaïr se rendirent à lui par capitulation, et lui abandonnèrent leurs terres et leurs armes, il décida que le butin fait sans combat appartenait tout entier au prophète, qui en donnait ce qu'il voulait et à qui il voulait. En conséquence, il distribua leurs biens aux membres de sa famille et aux émigrés de la Mekke, sans rien donner aux Médinois, excepté à deux pauvres soldats, Aboudoudjâna Simak et Sahl, fils de Hounaïf. Il fit confirmer aussitôt cette décision par le ciel. Dans le chapitre du Coran intitulé *l'assemblée* <sup>1</sup>, il est dit : « Le butin que Dieu « vient d'accorder à son apôtre, vous ne l'avez dis- « puté ni avec vos chevaux, ni avec vos chameaux... « Les dépouilles des juifs, habitants de ce pays, ap- « partiennent à Dieu et à son envoyé; elles doivent « être distribuées à ses parents, aux indigents... aux « pauvres émigrés qui ont été chassés de leur patrie... « Recevez ce que le prophète vous donne et abste- « nez-vous de prétendre à ce dont il vous prive <sup>2</sup>. »

L'année suivante, dans le partage des biens, des

<sup>1</sup> . Sourate LIX.

<sup>2</sup> Versets 6, 7, 8.

femmes et enfants enlevés à la tribu juive des Benou-Coraïzha, Mahomet, usant d'un privilège qu'il attachait à sa qualité d'envoyé céleste, choisit d'abord pour lui-même la belle Rihâna; ensuite, pour la première fois, il préleva le quint de Dieu, *khoums*, et forma des lots qu'il fit tirer au sort<sup>1</sup>. La troupe musulmane qui avait combattu les Benou-Coraïzha comptait trente-six chevaux, à chacun desquels deux lots de butin furent assignés; chaque fantassin eut une part, et chaque cavalier trois parts, une pour lui et deux pour son cheval.

Mahomet voulait sans doute par là encourager les musulmans à se former une cavalerie. Les chevaux n'étaient pas communs alors chez les Arabes des villes; on en trouvait en plus grand nombre parmi les Bédouins, et surtout dans le Nadjd. Mahomet envoya quelquefois en faire des achats pour lui dans cette contrée<sup>2</sup>.

Après la soumission de Fadak et la conquête de Khaïbar, au commencement de la septième année de l'hégire, les biens des habitants de Fadak, qui s'étaient rendus à discrétion sans combat, furent déclarés propriété particulière du prophète. Il choisit pour lui-même, parmi les prisonnières de Khaïbar, Safiya, fille du principal chef du pays, et répartit les autres entre ses soldats.

Quant aux terres de Khaïbar<sup>3</sup>, les deux portions

<sup>1</sup> *Sirat Ibn-Hechâm*, fol. 182.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.* fol. 205.

nommées *Chikk* et *Nata*, composant ensemble la vallée de *Sourair*, furent divisées en lots et tirées au sort entre les musulmans qui avaient été du voyage de *Hodaïbiya*, soit qu'ils eussent été présents ou non à l'expédition de *Khaïbar*. Mahomet eut lui-même un lot dans ce tirage.

La portion appelée *Coutaïba*, autre vallée qui reçut depuis la dénomination de *Ouadi Khâss*, fut réservée comme le quint de Dieu, pour le prophète et ses parents, pour les orphelins et les pauvres, enfin, pour la subsistance des femmes de Mahomet et des hommes dont l'entremise avait amené la reddition de *Fadak*.

Il fut permis aux habitants de *Fadak* et aux juifs de *Khaïbar* de rester sur les territoires de ces villes, comme fermiers, soumis à donner aux musulmans propriétaires la moitié de tous les produits du sol.

Le nombre des musulmans entre lesquels les terres et les prisonniers de *Khaïbar* furent partagés était de quatorze cents; ils avaient deux cents chevaux. On divisa la conquête en dix-huit cents lots; Chaque homme eut un lot, et chaque cheval en eut deux : ce qui faisait trois lots pour le cavalier.

C'est d'après ce qui avait été pratiqué par le prophète, en ces diverses occasions, que se sont établis chez les musulmans les usages relatifs au partage du butin.

Indépendamment des droits des fantassins et des cavaliers ainsi fixés, Mahomet et, à son exemple, ses successeurs accordèrent souvent des avantages par-

ticuliers à quelques soldats. Ainsi Mahomet, le jour où il distribua le butin de Khaïbar, fit une distinction entre ceux de ses compagnons qui avaient des chevaux de pur sang, et ceux qui avaient des chevaux de demi-sang<sup>1</sup>. Il donna aux premiers quelque chose hors part, afin d'encourager la propagation de la race pure.

De même, le calife Omar, après la victoire de Câdeciyè et la répartition des dépouilles des Persans entre les soldats musulmans, fit donner des portions additionnelles provenant du quint de Dieu, à ceux qui savaient par cœur des fragments du Coran. Amrou, fils de Madi Carib, et Bechr, fils de Rabia, s'étant présentés pour participer à cette distribution supplémentaire, le général Saad, fils d'Abouwakkâs, leur demanda ce qu'ils savaient du livre saint. Ils répondirent qu'ayant toujours été occupés à faire la guerre, ils n'avaient pas eu le temps d'apprendre le Coran par cœur, et qu'ils n'en avaient retenu que les mots : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*. Le général ne leur donna rien, et à cette occasion, Amrou fit ce vers :

يُعْطَى السُّوْيَةَ مِنْ طَعْنٍ لَهُ نَفْدٌ  
وَلَا سُوْيَةَ إِذْ يُعْطَى الدَّنَانِيْرَ

On nous admet au partage égal quand il y a des coups de lance à recevoir; mais il n'y a plus d'égalité quand il s'agit de recevoir de l'or<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> عَرَّبَ الْعَرَبَاءُ مِنَ الْخَيْلِ وَهَجْنُ الْهَجْنِ. *Siral*, fol. 205.

<sup>2</sup> *Aghani*, vol. III, fol. 342 v.

Omar allouait aux cavaliers dont les chevaux étaient de race pure une paye plus forte qu'aux autres. On raconte, à ce sujet, que, dans une expédition en Arménie, son général Selmân, fils de Râbia, inspectant les chevaux d'après ses ordres, pour fixer le taux de la paye, dit à Amrou, fils de Madi Carib : « Ton cheval est de race bâtarde. » Amrou, mécontent d'être rangé dans la classe des cavaliers les moins favorisés, se retira en disant : « Un bâtard en a reconnu un autre <sup>1</sup>. »

Sous les premiers califes et jusqu'à une époque que je ne saurais fixer, la portion de butin attribuée au cavalier continua à être triple de celle du fantassin : ainsi l'on voit, après la bataille de Câdeciyè, chaque cavalier musulman recevoir, pour sa part des dépouilles de l'ennemi, la valeur de six mille drachmes, et chaque fantassin celle de deux mille seulement <sup>2</sup>. Mais il paraît que, dans la suite, peut-être lorsque la cavalerie musulmane fut devenue très-nombreuse, on réduisit la portion du cavalier à deux lots, au lieu de trois <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Sirat*, fol. 7.

<sup>2</sup> *Aghani*, III, 342 v.

<sup>3</sup> D'Ohsson, vol. V, p. 80.

## ÉPISEDE DE VIÇVAMITRA,

Traduit du sanscrit par M. JACQUET.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le noble descendant d'Ikchvakou, Daçaratha, roi d'Ayô-dhyâ<sup>1</sup>, reçoit la visite du pieux solitaire Viçvâmitra, qui a obtenu, par plusieurs siècles d'austérités religieuses, de passer de l'ordre des Kchatriyas dans celui des Brahmanes. Après avoir exercé, par l'irrésistible force de sa sainteté, le pouvoir de la création; après avoir fait trembler les Dévas, l'irascible pénitent s'est retiré dans un *âçrama*<sup>2</sup> ou asile de solitaires. Les sacrifices qu'il a offerts aux Dieux ont été troublés par

<sup>1</sup> La moderne Aoude.

<sup>2</sup> Les Indiens admettent généralement que le mot *âçrama* signifie *exempt de fatigue*, ou plutôt *éloignant la fatigue*: on lit néanmoins, dans un passage du I<sup>er</sup> livre du Râmâyana, *âçramah çramanâçranah*; cette étymologie présentée sous la forme d'un jeu de mots est beaucoup plus exacte. Obligé de traduire souvent ce mot dans des passages où il ne peut être paraphrasé, je me suis décidé à le rendre par le mot *ermitage*, qui a déjà été employé dans ce sens par d'autres traducteurs; je dois néanmoins faire observer que l'expression sanskrite ne répond pas exactement à l'expression française; car les *âçramas* sont des lieux retirés dans lesquels se tiennent, sous la direction d'un saint pénitent, des assemblées religieuses, espèces de sociétés constituées en dehors de la grande société indienne; les *âçramas* sont ordinairement très-peuplés, et dans l'énumération de leurs habitants, on est souvent étonné de trouver confondues les sectes dont l'orthodoxie est la plus sévère, et celles qui sont considérées comme enseignant les dogmes les plus impies.

deux Râkchasas ou mauvais génies, nommés Soubâhou et Mâritcha, sur lesquels les imprécations des sages n'ont aucun pouvoir : il sollicite le roi Daçaratha d'envoyer son fils Râma combattre les deux Asouras; il promet une victoire assurée au jeune héros. Le roi d'Ayodhya, également effrayé par cette demande et par le caractère irascible de celui qui la lui adresse, supplie Viçvâmitra de ne point lui enlever le plus cher de ses quatre fils, pour l'entraîner, si jeune encore, à un combat dans lequel il doit succomber. Viçvâmitra, dont la colère fait briller les yeux comme la flamme du sacrifice, reproche au roi ses paternelles inquiétudes; Vasichîha, le *pourôhita* ou prêtre de famille de Daçaratha, le presse d'accomplir cette parole donnée à Viçvâmitra, lors de son arrivée : « Je ferai ce que tu désires. » Cédant aux exhortations de Vasichîha, Daçaratha confie Râma et son jeune frère Lakchmana aux soins de Viçvâmitra, devenu leur gouverneur spirituel. L'illustre pénitent et les jeunes princes se rendent à l'*âçrama*, dont les hôtes sont inquiétés par les deux terribles démons.

Râma, après avoir tué la monstrueuse Râkchasî Tâdakâ, la mère de Soubâhou, reçoit de Viçvâmitra des armes divines douées de la puissance des Dévas dont elles portent le nom, les unes offensives, les autres propres à la défense. Arrivé à son lieu de retraite, Viçvâmitra commence son sacrifice; les Râkchasas se présentent sous une forme terrible, pour l'effrayer dans l'accomplissement de son œuvre; mais ils sont tués par les deux fils de Daçaratha. Les sages qui habitent l'*âçrama*, invitent Râma à les accompagner à un sacrifice que doit bientôt accomplir Djanaka, le roi de Mithilâ; Râma et son frère se rendent à leurs vœux : ils partent sous la conduite de Viçvâmitra, qui leur raconte les légendes mythologiques relatives aux contrées qu'ils traversent. Après avoir été présentés au roi de Viçâlâ, Soumati (ou Pramati, suivant une autre leçon), les deux princes continuent leur marche vers Mithilâ. Avant d'arriver à cette ville, ils aperçoivent un ermitage, et apprennent de Viçvâmitra que c'est le lieu



de retraite de l'illustre pénitent Gôtama. Son épouse Ahalyâ avait été séduite par Indra\*, revêtu de la forme d'un solitaire; Gôtama avait prononcé une terrible imprécation contre son épouse infidèle; elle avait été réduite en cendres et ne devait reprendre sa première forme que lorsque le regard de Râma l'aurait purifié. Râma entre dans le lieu de retraite de Gôtama, et aussitôt Ahalyâ est visible à tous les yeux. Les fils de Daçaratha embrassent respectueusement ses pieds, et Ahalyâ, purifiée par Râma, présente aux deux frères l'offrande hospitalière, l'*arghya*. Après avoir reçu son épouse pure de tout péché, Gôtama se retire avec elle dans son ermitage, et y reprend le cours de ses austérités religieuses. Les jeunes princes, accompagnés de Viçvâmitra, arrivent à Mithilâ où ils sont reçus avec respect par le roi Djanaka et son prêtre de famille, Çatânanda, fils du pénitent Gôtama et d'Ahalyâ. Viçvâmitra fait au roi et à Çatananda le récit des aventures des deux descendants d'Ikchvakou : après ce récit commence l'épisode dont je présente ici la traduction.

---

## I.

Lorsqu'il eut entendu ces paroles du sage Viçvâmitra, les poils hérissés de joie <sup>1</sup>, Çatânanda, cet illustre brahmane aux grandes austérités <sup>2</sup>, le véri-

<sup>1</sup> Ces mots, qui ne sont pas assez détachés des épithètes dans la version anglaise, font allusion à un des signes extérieurs par lesquels se manifeste le plus spontanément, suivant les Indiens, ce sentiment de joie intérieure qui se répand au dedans de nous-mêmes et pénètre tous nos organes : ils attribuent également cet effet et à l'inspiration qui élève et excite l'âme, et aux jouissances matérielles qui satisfont le corps et le mettent en bonne disposition.

<sup>2</sup> Ici se présentaient dans le texte deux de ces épithètes dont j'ai

table fils de Gôtama, dont la splendeur est un reflet du feu de sa pénitence, fut ravi, par la présence de Râma, dans une profonde admiration.

Ayant considéré les deux jeunes princes assis devant lui, Çatânanda parla ainsi à Viçvâmitra, le meilleur des pénitents, qui se reposait à l'aise :

Dis, ô le plus illustre entre les sages! ma glorieuse mère, après avoir subi sa longue pénitence, a-t-elle été par toi présentée à ce fils de roi?

Ma noble et glorieuse mère a-t-elle accueilli Râma digne de cet honneur, avec une offrande de fleurs et de fruits faite à l'intention de toutes les créatures?

Dis, ô illustre brahmane! Râma a-t-il été instruit de cette vieille aventure de ma mère, de cette odieuse déception dont usa le Dêva?

Dis aussi, vénérable pénitent, fils de Kouçika, le bonheur soit avec toi! ma mère, aussitôt après son entrevue avec Râma, s'est-elle présentée à mon père? et mon père a-t-il, ô fils de Kouçika! accueilli avec un sentiment affectueux ma mère purifiée par sa longue pénitence?

parlé plus haut, que le sens de la phrase n'appelle point, mais dont il s'enrichit comme d'un luxe d'ornements qui s'y applique et s'en détache avec une égale facilité. Je n'ai pu traduire constamment ces épithètes d'un usage si fréquent par les mêmes expressions; j'ai néanmoins employé tous mes soins à varier le moins possible, et seulement lorsque les exigences du style m'en faisaient une nécessité, ces expressions qui toutes représentent bien imparfaitement les formules poétiques du texte sanskrit; j'ai le plus souvent traduit l'épithète de *mahâtêdjas* par *illustre*, interprétant le mot *têdjas* dans le sens de *gloire*, *illustration*, plutôt que dans celui d'*énergie* ou de *feu*.

Dis encore, fils de Kouçika! Râma, ce glorieux prince, a-t-il reçu les respects de mon père? arrive-t-il ici honoré de l'offrande hospitalière de ce vénérable brahmane?

Ces paroles entendues, Viçvâmitra, le grand pénitent, répondit à Çatânanda, habile dans l'art du discours, lui-même non moins habile :

On n'a manqué à aucun devoir, ô le premier entre les sages! ce qu'il convenait de faire, je l'ai fait; au solitaire a été réunie son épouse comme Rênoukâ au descendant de Bhrigou.

Après avoir entendu les paroles du sage Viçvâmithra, l'illustre Çatânanda adressa ce discours à Râma :

Sois le bienvenu, chef des hommes! tu arrives sous d'heureux auspices, descendant de Raghou, puisque tu accompagnes Viçvâmitra, l'invincible maharchi;

Car ce brahmarchi, revêtu d'un immense éclat, qui a accompli, par la vertu de sa pénitence, des actions auxquelles on ne peut même atteindre par la pensée, tu le sais, prince au bras puissant, Viçvâmitra est la suprême voie.

Il n'est pas, ô Râma! de plus fortuné que toi sur la terre; sur toi veille le fils de Kouçika, qui a allumé le feu d'une grande pénitence.

Écoute; je vais raconter quelle est la puissance et quels sont les exploits du généreux fils de Kouçika; apprends-le de mon récit.

Ce brahmane a été longtemps un roi dévoué à ses devoirs, vainqueur de ses ennemis, instruit

dans la loi, possédant une science accomplie, et faisant sa joie du bonheur de ses sujets.

Il y eut un fils de Pradjâpati, nommé Kouça, qui fut maître de la terre; fils de Kouça fut le puissant, l'équitable Kouçanâbha; fils de Kouçanâbha fut le prince célèbre sous le nom de Gâdhi, et fils de Gâdhi fut ce grand sage, l'illustre Viçvâmitra.

L'illustre Viçvâmitra étendit sa protection sur la terre, et roi, exerça son royal pouvoir pendant plusieurs milliers d'années.

L'illustre Viçvâmitra, un jour, rassembla une armée, et entouré de ce cortège, parcourut la terre.

Visitant, dans sa marche, les villes, les contrées, les fleuves, les grandes montagnes et les lieux de retraite, le prince arriva à l'ermitage de Vasichtha; c'était un lieu ombragé d'arbres et de plantes grimpantes, aux fleurs variées, fréquenté par de nombreuses troupes d'animaux sauvages, visité par les Siddhas et les Tchâranas, embelli de la présence des Dêvas, des Dânavas, des Gandarvas et des Kinnaâras, peuplé de biches apprivoisées, peuplé de volées d'oiseaux; il était toujours rempli de sages à l'âme exaltée, liés par de grands vœux, accomplis dans l'exercice de la pénitence, resplendissants comme des feux glorieux, semblables à Brahmâ, n'ayant de nourriture que l'eau ou le vent, ou bien ne prenant d'autre aliment que des fruits et des racines, domptés par leurs propres efforts, vainqueurs de leur colère, vainqueurs de leurs sens; on y voyait encore briller de toutes parts des Richis, des Bâlahilyas, des

Vaikhânasas, et d'autres êtres qui avaient élevé au-dessus de toutes leurs pensées celle de la prière et du sacrifice.

Tel, et comme un autre monde de Brahmâ, apparut l'ermitage de Vasich̥tha au plus illustre de ceux qu'on salue par des cris de victoire, au magnanime Viçvâmitra.

---

## II.

Ému d'une joie suprême à la vue du sage, Viçvâmitra, ce puissant guerrier, s'inclina avec respect devant Vasich̥tha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière.

Sois le bienvenu ! avec ces mots l'accueillit Vasich̥tha dont l'âme est grande ; le bienheureux Vasich̥tha lui fit présenter un siège.

Et lorsque le sage Viçvâmitra se fut assis, le pieux pénitent lui fit, suivant l'usage, une offrande de fruits et de racines.

Ayant reçu cette offrande des mains de Vasich̥tha, le plus noble des princes, l'illustre Viçvâmitra le salua des mots : tout est-il prospère ?

Vasich̥tha répondit au plus noble des princes : Tout est prospère, et pour ces hôtes pieux des forêts, et pour ces jeunes brahmanes qui s'instruisent dans la pénitence et dans le sacrifice.

Puis le meilleur de ceux qui murmurent la prière,

le fils de Brahmâ, le grand pénitent Vasich̥tha adressa ces questions au roi Viçvâmitra qui se reposait à l'aise :

Et pour toi, tout est-il prospère? ô roi juste, dévoué à la loi! étends-tu ta protection sur tes sujets, comme c'est le devoir des rois?

Tes serviteurs sont-ils bien entretenus? sont-ils dociles à tes ordres? tes ennemis sont-ils tous abattus? ô toi qui est la perte de tes ennemis!

Es-tu heureux dans tes armées, dans tes trésors, dans tes alliés, chef des hommes, qui consumes tes ennemis! Es-tu heureux dans tes fils et tes descendants? ô toi qui es pur de tout péché!

Heureux en toutes choses, répondit avec modestie à Vasich̥tha l'illustre prince Viçvâmitra.

Après s'être longtemps entretenus de pareils discours, émus d'une joie suprême, ces deux hommes d'une éminente vertu conçurent l'un pour l'autre une mutuelle affection.

A la fin de cet entretien, ô descendant de Raghôu, le bienheureux Vasich̥tha adressa, en souriant, ces paroles à Viçvâmitra :

Je désire rendre les devoirs de l'hospitalité à cette armée et à toi-même, prince puissant qui n'as pas d'égal : sois favorable à ce désir.

Daigne agréer les soins respectueux que je t'offre; le plus noble des hôtes, ô roi! tu dois être accueilli avec distinction.

A ces paroles de Vasich̥tha, le roi Viçvâmitra, aux généreuses pensées, répondit ainsi : Déjà, véné-

nable pénitent, tu as satisfait à ces devoirs envers moi par les paroles consacrées de l'hospitalité, par l'offrande des fruits et des racines, seuls aliments connus dans ton ermitage, par celle de l'eau à laver les pieds et de l'eau à purifier la bouche, et par ta présence qui apporte le bonheur.

Honoré de tous les soins de l'hospitalité par toi qui mérites ma vénération, savant brahmane, je vais partir. Adoration à toi! regarde-moi d'un œil favorable.

Ainsi parla le roi; mais Vasichtha qui ne respire que justice, dont les pensées sont généreuses, encore et encore le convia:

Ainsi soit, répondit enfin à Vasichtha le fils de Gâdhi; soit fait comme tu le désires, ô bienheureux, le plus illustre entre les sages!

A ces paroles du roi, Vasichtha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière, appela la vache tachetée, pure de tout péché: Viens vite, Çabalâ, viens et écoute ma parole.....

Je veux accomplir les devoirs de l'hospitalité envers ce râdjarchi et l'armée qui l'entoure, en leur offrant une nourriture somptueuse; donne-la moi, Çabalâ!

A ma prière, ô vache divine, qui de tes mamelles fais couler tous les biens, verse au gré de chacun tout ce que les six saveurs ont de plus exquis.

Vite, ô Çabalâ! répands en abondance une nourriture composée des substances savoureuses qui sa-

tisfont la faim et la soif, de tous les sucs que peuvent exprimer la langue et les lèvres.

### III.

Pressée par ces paroles de Vasichtha, Çabalâ, qui répand tous les biens, prodigua à chacun les aliments qu'il désirait :

Des cannes à sucre, des rayons de miel, des grains rôtis, l'enivrant mairêya, le délicieux açava, des boissons exquises, et des substances nutritives de toute espèce.

Là, des amas élevés, comme des montagnes, d'aliments chauds et de riz préparé, des mets délicats, des assaisonnements, et de grands bassins chargés de lait caillé.

Et par milliers des vases de sirop, et des plateaux tout remplis de pâtes de sucre, de liqueurs agréables et diverses.

Ainsi fut somptueusement traitée par Vasichtha l'armée entière de Viçvâmitra : elle était satisfaite, et il n'y avait que des hommes joyeux et bien repus.

Lorsqu'enfin, joyeux et bien repus, furent Viçvâmitra le râdjarchi et aussi ses ministres et ses conseillers, et aussi ses serviteurs, ses guerriers, ses éléphants,

Ému d'une suprême joie, il adressa ces mots à Vasichtha : Par toi qui mérites ma vénération, ô



brahmane, j'ai été accueilli avec une généreuse hospitalité.

Écoute; j'ai une parole à te dire, ô toi qui es habile dans l'art de la parole : Qu'au prix de cent mille génisses Çabalâ me soit donnée;

Car c'est un joyau, bienheureux pénitent, et les joyaux sont la part des princes : ainsi donne-moi Çabalâ; de droit elle m'appartient, ô toi qui as reçu une double naissance!

Ainsi sollicité par Viçvâmitra, le plus illustre entre les sages, le bienheureux Vasichṭha, qui ne respire que justice, répondit au dominateur de la terre :

Ni au prix de cent mille génisses, ô roi, ni au prix de cent mille milliers de génisses, ni pour des monceaux d'argent, je ne donnerai Çabalâ.

Je ne puis consentir, prince vainqueur de tes ennemis, à ce qu'elle soit séparée de moi : l'éternelle Çabalâ est mon orgueil, celui d'un pénitent maître de son âme.

En elle reposent l'offrande aux dieux, et l'offrande aux ancêtres, et l'aliment de la vie, et le feu consacré, et l'offrande à toutes les créatures, et le sacrifice crématore, et les invocations Swâhâ et Vachâṭ, et toutes les parties de la science; en elle reposent toutes ces choses, n'en doute pas, ô râdjarchi!

Elle est réellement tout mon bien, et la source de ma joie : par toutes ces raisons, ô roi, je ne te donnerai point Çabalâ.

Ému par les paroles de Vasichṭha, Viçvâmitra,

habile dans l'art du discours, prononça ces mots empreints d'une violente irritation :

Quatorze mille éléphants, avec leurs chaînes et leurs colliers d'or, avec des aiguillons d'or pour les conduire, je te les donne.

Huit cents chars recouverts d'or, chacun traîné par quatre chevaux blancs, avec les freins et les ceintures de grelots, je te les donne.

Onze mille coursiers, des contrées qui nourrissent les plus généreux, nés de races, pleins de vigueur, je te les donne, illustre pénitent.

Et encore cent mille milliers de génisses tachetées de couleurs variées, brillantes de jeunesse; je te les donne; que Çabalâ me soit donnée!

Quoi que tu puisses désirer, de l'or ou des bijoux, ô le meilleur des brahmanes, tout, je te le donne; que Çabalâ me soit donnée!

A ces paroles du sage Viçvâmitra, le bienheureux pénitent répondit : Non, à aucun prix, ô roi, je ne donnerai Çabalâ;

Car elle est mon joyau, elle est ma richesse, elle est tout mon bien, et elle est ma vie.

Elle est pour moi l'acte religieux de la nouvelle et de la pleine lune, et les sacrifices, et les dons qui les accompagnent; elle est pour moi encore toutes les autres cérémonies religieuses.

Tous mes actes de piété, n'en doute pas, ô roi, ont en elle leur principe. Quel besoin d'un long débat? je ne donnerai pas la vache qui de ses mamelles fait couler tous les biens.

## IV.

Comme Vasichṭha, ce sage, refusait de céder Çabalâ, vache qui donne tous les biens, le roi Viçvâmitra la lui ravit violemment.

Entraînée par ce prince à l'âme ardente, Çabalâ affligée, mouillée de larmes, affaiblie par la douleur, se livrait à ses réflexions :

Suis-je donc délaissée par Vasichṭha, ce sage à l'âme élevée, que, malheureuse et accablée de douleur, me ravissent les guerriers de ce roi?

Quelle offense a été par moi commise envers ce maharchi qui retient son âme dans la méditation, que, m'ayant connue dévouée et pure de tout péché, il m'abandonne, lui qui est juste?

Lorsqu'elle eut ainsi réfléchi, elle gémit à plusieurs reprises; puis d'un mouvement plein de puissance, elle s'élança vers Vasichṭha.

Renversant les serviteurs du roi pressés par centaines, elle courut, rapide comme le vent, jusqu'aux pieds du sage à l'âme élevée.

Versant des larmes et poussant des mugissements, Çabalâ se tint devant Vasichṭha; elle prononça ces paroles d'une voix qui était comme le retentissement du tonnerre :

Pourquoi, ô bienheureux fils de Brahmâ, suis-je donc ainsi délaissée par toi, que les guerriers du roi m'entraînent loin de ta présence?

Ému par cette plainte, le brahmarchi adressa ces

paroles à Çabalâ, dont l'âme était en proie à la douleur, qui était affligée comme une sœur :

Non, je ne t'abandonne pas, Çabalâ; non, tu n'as envers moi commis aucune offense; si ce roi te ravit, c'est que, puissant, il cède au délire que lui inspire sa force.

Et ma force, je le sais, n'est pas égale à celle d'un roi tel que Viçvâmitra; car c'est un roi puissant, c'est un kchatriya, c'est le dominateur de la terre.

Vois, cette armée est au complet; partout des éléphants, des chevaux, des chars, des gens de pied, partout des étendards : c'est là ce qui le fait plus puissant que moi.

Ainsi dit Vasichthâ; l'éloquente Çabalâ répondit respectueusement ces paroles au brahmarchi brillant d'un éclat que rien n'égale :

Aux kchatriyas, ont dit les sages, n'appartient pas la force; plus forts sont les brahmanes; la force du brahmane est divine, ô brahmâne, et supérieure à la force du kchatriya.

Tu disposes d'une puissance infinie; il n'existe pas de plus puissant que toi : Viçvâmitra possède une grande force, mais terrible est ton énergie.

Commande, illustre pénitent, et revêtu de ta force de brahmane, je détruis cette armée; l'orgueil de cet impie.

Pressé par ces paroles : Crée une armée, dit enfin le glorieux Vasichthâ, une armée qui anéantisse l'armée ennemie.

Aussitôt, nés d'un mugissement de Çabalâ, les Pahlavas, répandus par centaines, détruisent, sous les yeux de Viçvâmitra, son armée tout entière.

Mais violemment irrité et les yeux tressaillants de colère, le roi détruisit les Pahlavas, accablés de tous ses traits.

Lorsqu'elle eut vu les Pahlavas exterminés en foule par Viçvâmitra, Çabalâ créa encore les farouches Çakas mêlés aux Yavanas.

La terre était au loin couverte de ces Çakas mêlés aux Yavanas, brillants, doués de grandes forces, semblables aux filaments dorés du lotus, armés d'épées et de haches acérées, couverts de vêtements de couleur d'or; par ces guerriers comme par des feux ardents fut consumée l'armée ennemie tout entière.

Alors Viçvâmitra, au courage ardent, lança sur eux ses traits; aussitôt furent jetés dans le trouble les Yavanas, les Kâmbôdjjas et les Varvaras.

---

## V.

Lorsqu'il les vit éperdus, épouvantés par les traits de Viçvâmitra, Vasichtha s'écria : Crée tous ces guerriers d'un seul effort, ô toi qui répands tous les biens!

Des mugissements de Çabalâ naquirent les Kâmbôdjjas, brillants comme le soleil; de ses mamelles

furent produits les Varvaras, agitant des armes dans leurs mains; de ses parties génitales, les Yavanas; de ses voies excrétoires, les peuples nommés Çakas; et de ses pores, les Mlêchhas Hârîtas et les Kirâtakas.

Aussitôt, ô descendant de Raghoul fut anéantie par ces guerriers l'armée entière de Viçvâmitra, et les gens de pied et les éléphants, et les chevaux et les chars.

A la vue de cette armée anéantie par le magnanime pénitent, entraînés par la fureur, cent fils de Viçvâmitra, diversement armés, se précipitèrent sur Vasichtha, le meilleur de ceux qui murmurent la prière; poussant de ses narines un son terrible, le puissant richi les consuma tous.

En un instant furent réduits en cendres par le magnanime Vasichtha les fils de Viçvâmitra, avec leurs chevaux, leurs chars et leurs guerriers.

Lorsqu'il les eut vu tous exterminés avec son armée, Viçvâmitra, ce prince dont la gloire avait été grande, fut saisi d'un sentiment de confusion.

Semblable à l'océan dont le mouvement est arrêté, au serpent dont les dents sont rompues, au soleil subitement dépouillé de sa lumière, après avoir vu périr ses fils et ses guerriers, malheureux, semblable à l'oiseau dont on a brisé les ailes, ayant perdu toute son armée et tous ses efforts, il tomba dans le mépris de lui-même.

Un fils lui restait, il le destina à la royauté par

cet ordre : Protège la terre, c'est le devoir des kchatriyas; et il se retira dans les forêts.

Il alla sur le penchant de l'Himavat fréquenté par les Kinnaras et les Ouragas, et là, pour se concilier la faveur de Mahâdêva, il entretint le feu d'une grande pénitence.

Lorsque se fut écoulé quelque temps, le maître des Dêvas, qui a un taureau dans son étendard, qui apporte l'accomplissement des désirs, vint visiter Viçvâmitra, l'illustre guerrier.

Pourquoi cette pénitence, ô roi? dis-moi ce que tu prétends; je suis celui qui accorde les dons; le don que tu désires, fais-le-moi connaître.

Ainsi parla le Dêva; Viçvâmitra, le grand pénitent, s'étant incliné, adressa ces paroles à Mahâdêva :

Si tu es satisfait, ô Mahâdêva qui es pur de péché, accorde-moi le Vêda des armes avec ses divers corps de science, avec ses dogmes, avec ses mystères.

Les armes connues des Dêvas, des Dânavas, des Richis, des Gandharvas, des Yakchas et des Râkchasas, que ces armes se révèlent à moi, ô toi qui es pur de péché!

Que ce désir, Dêvadêva, s'accomplisse par ta faveur! — Ainsi soit! dit le maître des Dêvas; et lorsqu'il eut dit ces mots, il retourna au ciel.

Ayant reçu les armes désirées du maître des Dêvas, Viçvâmitra, ce puissant guerrier, ému d'une grande joie, se livra tout entier à l'orgueil.

Croissant en forces, comme l'océan au temps de sa plénitude, il se représentait déjà anéanti Vasichtha, le meilleur des richis.

Le prince vint à l'ermitage du brahmane, lança les traits divins; et aussitôt, par le feu de ces traits fut consumée la forêt, séjour de la pénitence (Tâpôvana); ainsi la nommait-on.

Lorsqu'ils virent lancés les traits du sage Viçvâmitra, saisis d'effroi, les pénitents s'enfuirent par centaines de tous côtés.

Agités par la frayeur, et les disciples de Vasichtha et les biches et les oiseaux se dispersèrent par milliers vers tous les points.

En un instant l'ermitage du magnanime Vasichtha fut vide, fut sans bruit et semblable à un désert.

Et cependant Vasichtha s'écria à plusieurs reprises : Ne craignez rien; comme le soleil dissipe la brume, je vais anéantir le fils de Gâdhi.

Ainsi dit le meilleur de ceux qui murmurent la prière, l'illustre Vasichtha; puis il adressa à Viçvâmitra ces paroles empreintes de colère :

Cet ermitage longtemps florissant, puisque tu l'as détruit, puisque telle a été ton impiété et ta folle audace, un instant encore, et tu ne seras plus.



## VI.

Ainsi provoqué par Vasichtha : Viens, viens donc ! s'écria, brandissant le trait d'Agni, Viçvâmitra qui a une grande force.

Ayant levé le daṇḍa de brahmane, terrible comme celui de Kâla, le bienheureux Vasichtha dit ces paroles, agité par la colère :

Oui, je marche à toi, vraie race de kchatriya ! déploie tout ce que tu as de forces ; car je vais, fils de Gâdhi, abattre l'orgueil que te donne cette arme.

Vois ce que vaut ta force de kchatriya, et ce que vaut ma force de brahmane, grande, ma force de brahmane, divine, ô le plus vil des kchatriyas !

L'arme du fils de Gâdhî, le trait terrible d'Agni était lancé, il fut abattu par le daṇḍa de brahmane, comme par l'eau la violence du feu.

Furieux, le fils de Gâdhî lança le trait de Varouna, le trait de Roudra, le trait d'Indra, le trait de Paçoupâti, le trait d'Iça, et le trait de Manou, le Môhana, le trait des Gandharvas, le Swâpana, le Djrîmbhana, le trait de Madana, le Samtâpana et le Vilâpana ; il lança le Sôchana terrible, le trait inévitable Vadjra, le pâça de Brahmâ, le pâça de Kâla et le pâça de Varouma, le Painâka, cette arme aimée de Çiva, les éclairs Souchka et Ardra, le trait et le daṇḍa des Piçâtchas, le trait Krâontcha, le tchakra de Dharma, le tchakra de Kâla, et le tchakra de Vichnou, et le mathana de Vâyou, et le trait des

Hayaçiras ; il lança encore les deux Çaktis, la massue Kankâla, le grand trait des Vidyâdharas, le trait terrible de Kâla, le redoutable Triçoùla, et la chaîne Kâpâla ; il lança toutes ces armes, ô descendant de Raghoul !

Toutes ces armes, ce fut vraiment un prodige, le fils de Brahmâ, Vasichthâ, le meilleur de ceux qui murmurent la prière, les anéantit avec son dança.

Ainsi tombées impuissantes, le fils de Gâdhi lança le trait de Brahmâ : voyant ce trait levé, les Dévas précédés par Agni, les Dêvarchis, les Gandharvas et les Mahôragas, furent frappés de terreur ; les trois mondes furent épouvantés par le jet de cette arme.

Cette arme de Brahmâ, cette arme si terrible, douée qu'elle est de l'énergie de Brahmâ, avec son dança de brahmane, Vasichthâ l'anéantit entièrement.

Du magnanime Vasichthâ, lorsqu'il anéantit cette arme, l'aspect était terrible, effrayant ; les trois mondes en étaient troublés.

De tous les pores du magnanime pénitent jaillissaient, comme des rayons, des traits de flamme enveloppés de fumée.

Le dança de brahmane, que soutenait sa main, était flamboyant, semblable au dança de Yama, semblable au feu du temps destructeur tourbillonnant dans la fumée.

Les sages réunis glorifièrent alors Vasichthâ, le

meilleur de ceux qui murmurent la prière : Tu as une force qui n'est point vaine, ô brahmane ! domine par ton énergie le feu de ta colère.

Viçvâmitra, ce prince puissant, est humilié par toi, ô brahmane : grâce, ô le meilleur de ceux qui murmurent la prière ! que les mondes soient délivrés de la crainte !

Ainsi supplié, le grand, le glorieux pénitent entra dans le calme. Cependant, abattu par l'affliction, Viçvâmitra prononça ces paroles en soupirant :

Misérable force que la force du kçatriya ! la force, c'est la force que donne l'énergie brahmanique : pour anéantir toutes mes armes, il a suffi d'un danḍa de brahmane !

Oui, j'ai tout bien considéré ; je veux, calmant mes sens et mon esprit, embrasser une grande pénitence, une pénitence qui me fasse brahmane.

---

## VII.

L'âme en proie à la douleur, poursuivi par le sentiment de son humiliation, soupirant, puis soupirant encore au souvenir de sa funeste lutte contre le magnanime pénitent, il se retira avec sa royale épouse dans la région méridionale ; et là, résigné, se nourrissant de fruits et de racines, il se livra à la plus austère pénitence.

Cependant des fils lui naquirent, uniquement attachés aux devoirs religieux et à la vertu ; c'étaient

Havichyanda, Madhouchyanda, Driḍhanêtra et Mahâratha.

Lorsque furent révolues mille années, Brahmâ, le grand ancêtre des hommes, adressa ces paroles flatteuses à Viçvâmitra, riche de tant d'austérités.

(Ici s'arrête le manuscrit de M. Jacquet.)

---

## OBSERVATIONS

Sur le sens figuré de certains mots qui se rencontrent dans la poésie arabe.

Au nombre des difficultés qui s'opposent à la parfaite intelligence de la poésie de toutes les nations musulmanes, il faut mettre en première ligne l'emploi de certains mots dans un sens métaphorique : de là surgit pour l'étudiant un grand embarras, car il est porté à assigner à ces mots leur sens propre, et alors le vers dans lequel ils se trouvent est inintelligible; ou bien, après des efforts, souvent infructueux, pour deviner la pensée que le poète a voulu exprimer, le lecteur demeure convaincu qu'il est impossible de la saisir. C'est surtout chez les poètes regardés par les littérateurs arabes comme modernes, c'est-à-dire, chez ceux qui ont vécu postérieurement au premier siècle de l'hégire, qu'on reconnaît ce goût passionné pour le langage métaphorique. Dans la description de l'objet de leur affection, ils se complaisent à prodiguer des

termes parfaitement clairs pour eux, mais incompréhensibles pour le lecteur européen. De ces expressions, il en est que tout étudiant a dû remarquer, car elles se présentent presque à chaque page des livres qui traitent de l'histoire littéraire des Arabes. Dans les vers suivants, tirés en grande partie d'ouvrages inédits, on verra des exemples de l'emploi figuré de certains mots qui se rencontrent très-souvent, et en comparant les différents passages dans lesquels ils se trouvent, on parviendra à reconnaître la signification que les poètes leur ont assignée.

Hariri a dit dans sa seconde séance (édition de M. de Sacy, page 25), « فامطرت لؤلؤاً من نرجس » elle « a versé des perles d'un narcisse. » Cela signifie que cette personne a versé des larmes; mais quel rapport y a-t-il entre l'œil et le narcisse? Le vers suivant fournira la réponse à cette question.

الورد في الخدود غصص  
ونرجس العيون ذابل

Les roses qu'on voyait dans ses joues étaient fraîchement épanouies; les narcisses de ses yeux languissaient.

C'est donc entre les yeux remplis de langueur, et la fleur du narcisse dont la tête penche mollement sur sa faible tige, que le poète a trouvé un point de ressemblance : cela lui a suffi; il ne balance pas de créer une métaphore qui pourra seulement être comprise d'un peuple chez lequel l'idée de *langueur* et celle de *faiblesse* peuvent s'exprimer par le même

mot. Par une analogie semblable, on dit : قلبى اضعف من عينيك « Mon cœur est plus faible que vos yeux ; » c'est-à-dire : Mon cœur ne peut résister à tes regards langoureux.

Un mot qui se rencontre très-souvent dans la poésie, c'est عذار *idhar*, par lequel on désigne cette partie de la tête de la bride qui passe sur la joue du cheval; il est employé aussi pour signifier *la joue*; mais ce mot a encore une signification intermédiaire, savoir : *le duvet qui vient de naître sur les joues*. C'est surtout dans ce dernier sens que les poètes l'emploient, comme le lecteur s'en apercevra par les exemples suivants (mais il sera bon de le prévenir d'avance que la question à laquelle ces exemples donneront lieu, ne sera traitée qu'à la fin de cet article) :

اعشَقْ مَا كُنْتَ يَوْمَ قَالُوا  
 بَدَا عَلَى خَدِّ الْعِذَارِ  
 وَصَارَ فِي رَوْضٍ وَجَنَّتِيهِ  
 آسٌ وَوَرْدٌ وَجَلَّتْ نَارُ

La plus grande passion que j'ai jamais éprouvée fut dans ce jour où l'on me dit : L'*idhar* a paru sur sa joue, et le myrte, la rose et la fleur du grenadier, se montrent dans le jardin de sa figure.

*La rose et la fleur du grenadier se comprennent; elles représentent la couleur des joues et des lèvres; mais pourquoi le myrte? un autre passage va nous l'expliquer :*

واخضر في صدغيه آس عذاره  
واجر في وجناته التفاح

Le myrte de son *idhar* verdoyait, et les pommes de ses joues rougissaient.

Le myrte signifie donc la même chose que l'*idhar*, c'est-à-dire, *la barbe de la joue*; mais la verdure de l'*idhar* est une expression fort singulière qui aurait besoin d'éclaircissements : la comparaison des extraits suivants pourra les fournir :

قل في اخضرار عذاره وقوامه  
خلع الربيع على غصون البان

En parlant de sa taille et de la verdure de sa joue, dis que c'est le printemps qui a revêtu de feuillage les branches du saule.

[On sait que les poètes comparent la taille mince et flexible de l'objet de leur amour à un saule.]

وتكاد الشمس تشبهه  
ويكاد القمر يحكيه  
كيف لا يخضر عارضه  
ومياه الحسن تسقيه

Le soleil lui ressemble presque (par son éclat); la lune aussi paraît lui ressembler.

Comment sa joue ne verdrait-elle pas, arrosée comme elle l'est des eaux de la beauté?

Comme l'herbe bien arrosée pousse avec abondance, on lui compare le duvet qui naît sur les joues<sup>1</sup>; il semble aussi que les poètes y ont vu une ressemblance entre les couleurs, ce qui est moins naturel; cependant on a comparé l'*idhar* à une violette :

اضان الى فوادى السقم لسا  
اضان الى شقيقته البنفسج

En unissant la violette à l'anémone, il a uni une maladie à mon cœur!

La maladie désigne ici l'amour, et l'anémone représente les joues vermeilles, comme on voit par ce vers :

ومن عجب انى خدلت بخده  
وليس سوى خال بها وشقيق

Qui s'étonnera que j'aie été trompé par cette joue, quand il ne s'y trouvait qu'une petite tache de beauté et une anémone?

Le poète joue ici sur la double signification des mots, car le dernier hémistiche de ce vers peut signifier aussi : quand il ne s'y trouvait qu'un oncle maternel et un frère. Encore un exemple :

<sup>1</sup> Dans les écrits des soufis et de quelques poètes persans; on rencontre l'expression *خط سبزه*, qui a le même sens que *العدار* المنخضر. Pour eux, les traits de la figure humaine sont des emblèmes des plus profonds mystères.



فأخذ ورد<sup>س</sup> واللواحظ نرجس  
والشعر نور<sup>س</sup> والعدار بنفسج

Les joues sont des roses, les yeux des narcisses, les dents des marguerites, et l'*idhar* une violette.

C'est donc une espèce de ressemblance entre la couleur de l'*idhar* et celle de la violette qui a autorisé l'emploi de cette métaphore.

La barbe qui naît sur la joue est encore désignée par le mot عقرب *scorpion*; les vers suivants en fournissent des exemples :

هتت تقبله عقارب صدغه  
فاستدل ناظره عليها خجرا

Les scorpions de ses joues voulaient lui embrasser la bouche, mais ses yeux dégainèrent contre eux la lame perçante (de leurs regards).

دبّ العذار بجده وانثنى  
عن لثم مبسمة البرود الاشنب  
لا غرو أن حسي الردى في لثمه  
فالريق سم قاتل للعقرب

L'*idhar* glissait doucement sur sa joue (c'est-à-dire, poussait sur sa joue en s'étendant), mais il évita d'approcher cette bouche si fraîche et si reluisante.

Il ne faut pas s'étonner qu'il ait craint d'y trouver le trépas, puisque la salive est un poison mortel aux scorpions.

يَـحْـدِرُ القَلْبُ مِنْهُ عَقْرَبٌ صَدَغَ  
 قَدْ سَعَتْ فَوْقَ سَالِفِ فَضِّي

Mon cœur l'a craint à cause du scorpion qui rampait sur sa joue argentée.

Il paraît donc que la croissance lente de la barbe sur la joue, croissance désignée par les verbes *سعى* et *دب*, rappelait aux poètes la marche traînante du scorpion, et qu'ensuite ils ont employé le mot *scorpion* pour signifier le *favori*.

Le lecteur vient de voir l'*idhar* comparé à l'herbage verdoyant; dans les vers suivants il sera assimilé au basilic odorant, dont l'équivalent en arabe désigne aussi une espèce d'écriture, ce qui donne occasion aux poètes de jouer sur le double sens du mot :

كُتِبَ العِذَارُ بِلِيَقَةِ مَسْكِيَّةِ  
 فِي خَدِّهِ سَطْرًا مِنَ الرِّجَّانِ

L'*idhar* a tracé avec un tampon de musc (noir) un trait de *rihan* (l'écriture ainsi nommée) sur cette joue (blanche).

يَا قَلَمَ الرِّجَّانِ فِي خَدِّهِ  
 يَبْرِي فَوَادِي جَدِّ مِنْ قَدْ بَرَكَ

O plume qui as tracé sur sa joue cette écriture *rihan* qui tourmente mon cœur! puisse celui qui l'a taillée être glorifié!

Le mot *محل* *fourmi*, s'emploie pour désigner les petites taches noires qui naissent sur la figure, et

qu'on regardait comme des taches de beauté; ainsi on lit dans un poëme :

لو لم يكن من عسل ريقه  
ما دبّ في عارضه الشمل

Si sa bouche n'était pas un rayon de miel, la fourmi ne ramperait pas sur sa joue.

Comme les allusions à l'écriture et à la grammaire sont accueillies avec faveur par les Arabes, même quand elles se rencontrent dans la poésie, on trouve l'*idhar* comparé à la lettre *lam* ل à cause de sa forme, et à la lettre *noun* ن pour la même raison; dans ce dernier cas, la petite tache sur la joue est censée représenter le point diacritique :

كتب الجبال على صحيفة خده  
نونًا وأعجزها بنقطة خاله

La beauté a écrit un *noun* sur la tablette de sa joue, et elle y a mis un grain de beauté pour lui servir de point diacritique.

Voici encore une allusion grammaticale :

لام العذار اطالت فيك تسهيدى  
كانها لغرامى لام توكيد

Le *lam* de l'*idhar* a prolongé mon insomnie (c'est-à-dire, la beauté de tes traits m'a empêché de dormir); on dirait

qu'il remplit les fonctions *de lam de corroboration*, pour donner plus de force à ma passion.

Comme l'on a comparé l'*idhar* à la lettre *lam* *ل*, on compare aussi la taille d'une jeune personne à la lettre *élif* *ا*; or, le *lam* et l'*élif* réunis forment la particule *la*, qui en français signifie *non* : les amateurs des pointes ont ici beau jeu, et ils n'ont pas manqué de profiter de cette occasion favorable; mais il est inutile de citer encore des exemples de ces futilités. Je ne dois cependant pas oublier l'expression *خلع العذار* « se laisser emporter par ses passions, se dépouiller de toute pudeur, » et qui se disait originairement du cheval qui se débarrasse de sa bride et s'emporte.

Les passages que je viens de rapporter donnent lieu à une question très-grave : pourquoi trouve-t-on si souvent chez les poètes musulmans tant de morceaux dans lesquels ils dépeignent l'objet de leur amour sous des attributs qui ne sont pas ceux du sexe féminin? J'ai longtemps hésité à aborder cette question; j'aurais préféré la laisser indécise; mais elle se serait présentée de nouveau, à propos de plusieurs passages de ma traduction du dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan : j'ai donc pensé qu'il vaudrait mieux la traiter tout de suite, que d'en remettre l'examen à une époque future.

J'ai observé que plus les mœurs des musulmans subissaient l'influence de la civilisation, plus il était regardé comme inconvenant de faire des allusions au sexe, soit dans la conversation, soit dans les

écrits. Il devenait donc nécessaire de dépeindre l'objet aimé, en employant des adjectifs et des verbes du genre masculin (on sait que la seconde et la troisième personne du verbe arabe ont chacune une forme particulière pour le genre féminin); ce changement de genre est même permis dans certains cas par le génie de la langue arabe. Ce que la jalousie des mœurs avait exigé, et que le bon ton avait adopté, fut ensuite confirmé par l'assentiment public. Encore aujourd'hui, au Caire, dans les morceaux chantés par les musiciens qui parcourent les rues, il faut employer le genre masculin toutes les fois qu'il y est question d'amour; autrement la morale publique s'en formaliserait, et le chanteur s'exposerait à une sévère punition pour avoir manqué à la décence et enfreint un règlement de police. Le poète musulman a donc été obligé de se conformer à cette règle posée par l'opinion générale, mais il a donné toute extension à la permission qu'on lui laissait d'employer le genre masculin pour les adjectifs et les verbes; il a osé employer des attributs qui ne conviennent qu'au sexe masculin.

Une autre circonstance qui a beaucoup contribué à amener ce changement, ce fut l'exemple des hommes qui par la sainteté de leur vie avaient mérité la vénération publique; quand ils consacraient leurs talents poétiques à dépeindre les transports de l'amour divin, de cette passion ardente qui ravit l'âme de la créature par la contemplation des perfections qui se trouvent réunies dans l'au-

teur de son existence, ils cherchaient à éloigner de leurs descriptions toute pensée sensuelle. Ils ont exclu de leurs poésies ce qui pourrait rappeler la femme; et, sentant l'impossibilité de généraliser en quelque sorte la beauté, ils ont pris pour modèles les seuls Objets qui leur restaient. Les liaisons qu'ils ont décrites ne furent pas toujours le fruit de leur imagination : elles paraissent avoir existé quelquefois; des hommes doués des mœurs les plus pures, des docteurs, zélés observateurs de la loi, des juges honorés de l'estime universelle n'ont fait aucun secret de ces inclinations; ils ont même composé et publié des vers qui paraissent extrêmement suspects; et, cependant, ces mêmes personnes se seraient effarouchées d'un récit que nous regarderions seulement comme un peu libre. La connaissance de faits semblables porte toujours le lecteur à admettre facilement les récits des voyageurs sur l'état moral de l'Orient, et à juger avec sévérité des circonstances qui le frappent d'abord comme contraires aux bonnes mœurs : mais on ne doit pas oublier que tout étranger qui visite un pays, même européen, est fort exposé à se former une opinion défavorable d'après quelques faits particuliers; il est toujours trop enclin à généraliser. Quand il s'agit d'apprécier la moralité d'un peuple oriental, les difficultés sont encore plus grandes : malgré un long séjour chez eux, l'Européen reste presque isolé, exclu de la société intime des indigènes, il ne peut juger que d'après ce qu'il voit; et l'on sait que dans toutes

les grandes villes, sans exception, on est exposé à rencontrer des exemples de la turpitude la plus révoltante ; c'est là ce qui frappe l'étranger plus que tout le reste, et lui donne aussitôt une opinion défavorable de toute une nation. S'il s'en rapporte aux indigènes, il s'expose à être trompé quelquefois, mais aussi il apprend leur manière d'envisager certaines choses sur lesquelles il aurait porté un jugement tout autre que le leur.

Dans le cas actuel, ils lui auraient dit *que ces poésies qui, au premier aspect, choquent la morale, renferment nécessairement un sens mystique, et que ces liaisons étaient de pure amitié.* Cela paraît en effet la solution de la question, et elle rend raison de circonstances qui autrement seraient inexplicables ; car comment supposer que des hommes remarquables par leur piété fassent étalage de penchants dépravés ? Comment se fait-il que les livres traitant les sujets les plus graves renferment souvent des vers qui, pris à la lettre, blessent la religion et les mœurs ?

En admettant ce principe, on admet aussi les abus qui en sont presque une conséquence nécessaire ; alors tout s'explique, même jusqu'aux récits des voyageurs et aux faits racontés par des historiens arabes et persans. Si l'on refuse de le reconnaître, on sera obligé de tout condamner sans exception, et une pareille décision ne paraît ni juste ni philosophique.

---

 NOUVELLES ET MÉLANGES.
 

---

 SOCIÉTÉ ASIATIQUE.
 

---

## OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 décembre 1838.

Par l'auteur : *De l'origine et de la formation des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales*, par M. G. PAUTHIER. Août 1838.

Par l'auteur : *Notice historique et littéraire sur M. le baron Silvestre de Sacy, lue à la séance générale de la Société asiatique, le 25 juin 1838*, par M. REINAUD. Paris, librairie orientale de M<sup>e</sup> veuve Dondey-Dupré. 1838. 2<sup>e</sup> édition, corrigée.

Par l'auteur : *La Bible, traduction nouvelle, avec l'hébreu en regard; avec des notes philologiques, géographiques et littéraires*, par S. CAHEN. Tom. IX; les Prophètes, tom. IV, Isaïe.

Par l'auteur : *Notice sur Rabbi Saadia Gaon et sa version arabe d'Isaïe, et sur une version persane manuscrite de la Bibliothèque royale; suivie d'un extrait du livre Dalalat al-Hayirin, en arabe et en français, sur les métaphores employées par Isaïe et par quelques autres prophètes*; par Salomon MUNK. Paris, 1838. 112 pag.

Par l'auteur : le huitième volume des *Mille et une nuits*, publié par M. HABICHT. 1 vol. in-12 : 1838.

Par l'auteur : *Chrestomathie mongole. Texte et traduction en russe*, par M. Joseph-Étienne KOWALEWSKY. 2 vol. in-8°.

Par l'auteur : *A narration of the Shipwreck, captivity and sufferings of Horace Holden and Benj. H. Nute. Fourth edition. 1836.*



Par M. Paul Sawélieff : *Sur l'instruction publique en Chine*, par le R. P. HYACINTHE. Saint-Pétersbourg, 1838; 73 pages in-8° (en russe).

*Notice sur un passage du géographe arabe Ahmed-ibn-Kâtib, relativement à la prise de la ville de Séville par les Russes en l'an 844; nouvelle preuve servant à constater l'identité des Russes et des Normands*, par M. SAWÉLIEFF. Saint-Pétersbourg, 1838, 8 pp. in-8° (en russe).

*Notice sur les manuscrits arabes, persans et turks appartenant à l'université impériale de Moscou*, par M. PÉTROFF. Saint-Pétersbourg, 1837, 7 pag. in-8° (en russe).

*La colonne Alexandrine*. Deux pièces de poésie en turk et en persan, avec une traduction russe; par MIRZA DJAFER TOPTCHIBACHEN, professeur à l'université de Saint-Pétersbourg. *Ibid.* 1835, in-4°.

Par l'auteur : *Relation des Mongols ou Tartares*, par le frère Jean du Plan de Carpin, de l'ordre des Frères Mineurs, légat du saint-siège apostolique, nonce en Tartarie pendant les années 1245, 1246, 1247. Première édition complète, publiée d'après les mss. de Leyde, de Paris et de Londres, et précédée d'une Notice sur les anciens voyages de Tartarie en général, et sur celui de Jean du Plan de Carpin en particulier; par M. D'AVEZAC, des sociétés géographiques de Paris, de Londres et de Francfort, et de la Société asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande etc. Paris, librairie géographique d'Arhus-Bertrand, rue Hautefeuille, 23; librairie orientale de Dondey-Dupré, rue Vivienne, 2. 1838. In-4°, 392 pag.

Par les éditeurs et rédacteurs :

*The Journal of the royal geographical Society of London*. Volume the third, 1833. Part I.

*The Journal of the royal geographical Society of London*. Volume the second, 1832. Second edition.

*The Journal of the royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, n° IX.

Par l'auteur : *A key to the Naskhi, or persi-arabic Alphabet*, by professor D. FORBES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE À M. JACQUET,  
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,  
PAR M. KOWALEWSKY.

Monsieur,

Si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, ce n'est pas un oubli de ma part, veuillez bien le croire, je vous prie; mais c'est que je ne l'ai reçue qu'après six mois de date. Je suis on ne peut pas plus reconnaissant à M. le conseiller Erdmann de m'avoir mis en relation avec un savant tel que vous, Monsieur, dont les écrits m'ont inspiré la plus haute considération. Vous attachez trop d'importance à l'envoi des livres mongols que j'ai eu l'avantage de vous expédier, car mon unique désir est de contribuer au progrès de la science autant que mes faibles moyens peuvent me le permettre.—Nos libraires, sans contredit, ne sont en connexion ni avec les Chinois de Pékin, ni avec les Mongols. Les livres sacrés bouddhiques sont échangés quelquefois, à Kiakhta, pour des fourrures russes; mais les Chinois ne les apportent sur nos frontières que comme marchandise et les vendent très-cher. En voici un exemple : *Ouligheroun dalaï*, ouvrage connu, que nos Bourriats achètent ordinairement, à Kiakhta, de 25 à 30 fr., se vend à Pékin 8 ou 10 fr. Lors de mon voyage en Chine, chez les Mongols, et parmi les Bourriats et les Toungouses, j'ai eu l'occasion de rassembler un assez grand nombre de manuscrits et de livres imprimés, tant pour l'université de Casan, que pour moi et mes amis. Je suis fâché de ce que mes nombreuses occupations ne m'aient pas permis jusqu'à présent de publier le catalogue de ma propre collection, surtout celui des manuscrits mongols.—Outre cela, étant en relation avec les Calmouks du Volga, j'ai acquis peu à peu des ouvrages fort curieux, même dans leur propre idiome,

et qui ne se trouvent ni chez les Bourriats, ni chez les Mongols. Mon but actuel est de parvenir à juger, d'après les annales, les mémoires historiques, et en général, d'après les compositions originales, dans quel état se trouve la littérature nationale des tribus mongoles. Je voudrais pouvoir profiter de ces trésors littéraires en publiant l'histoire de la littérature de ces peuples, et mon Dictionnaire mongol en 4 vol. qui va paraître incessamment. Mais revenons à la bibliographie mongole dont vous me parlez dans votre lettre. Malgré tous mes efforts, je n'ai pu me procurer que fort peu d'ouvrages bouddhiques en langue sanskrite, quoique anciennement ils aient été réimprimés à Pékin, à l'usage des Lamas. C'est en vain que j'ai tâché de découvrir quelques livres sanskrits chez nos Bourriats : ils n'en ont point, personne ne sachant en faire usage. Ils font en général beaucoup plus de cas des traductions thibétaines de livres sacrés, destinés au culte religieux et à la médecine. Cependant j'ai été bien heureux de faire l'acquisition de quelques dictionnaires sanskrits en manuscrit avec une traduction thibétaine, comme ceux de *Ieghi dandja* et *Nakdoun tarbo*, et un troisième sans titre. Ils sont tous fort curieux pour ceux qui étudient le bouddhisme des livres mongols, dans lesquels on rencontre beaucoup de mots sanskrits souvent dénaturés ou rapprochés de la prononciation mongole. J'ai engagé un savant Lama à traduire en mongol le *Nakdoun tarbo*, ouvrage qui se trouve maintenant dans ma bibliothèque, et que je me propose de faire imprimer avec une traduction latine. *B'kaggyour* et *S'tanggyour*, ces deux principaux recueils de livres bouddhiques, sont en entier traduits en chinois, en mandjou et en mongol, ce dont j'ai fait mention dans les notes du second volume de ma Chrestomathie, ainsi que dans le Dictionnaire encyclopédique publié à Saint-Pétersbourg par le libraire Pluchart. Nos missionnaires à Pékin sont depuis peu en possession du *B'kahgyour* chinois, mais je ne suis pas d'avis que l'on ne puisse se procurer autrement le *B'kahgyour* et le *S'tanggyour*

qu'avec la permission du Bogdokhan. Il est vrai que les premières traductions de ces ouvrages ont été imprimées, comme édition stéréotype, aux frais de l'empereur de la Chine, et même, à présent, le gouvernement les distribue comme preuve de bienveillance aux courtisans, aux khoutoukhtas, aux temples et aux monastères. Cependant, à Pékin, il se trouve beaucoup d'imprimeries particulières qui publient le *B'kahgyour* et le *S'tangyou*, tantôt complet et tantôt en volumes séparés, selon le désir des bouddhistes. Outre cela, chaque temple mongol et bouriat a sa propre imprimerie où l'on réimprime les livres thibétains et mongols pour la plupart religieux. Je connais plusieurs particuliers qui, par piété, sacrifient des sommes considérables pour les planches de l'imprimerie, et les font garder dans les temples. Ceux qui veulent avoir des exemplaires d'un ouvrage quelconque, les reçoivent sans difficulté pour une modique offrande au temple. Une des principales parties du *B'kahgyour*, connue sous le nom de *Vinaya*, est traduite en mongol. J'en possède quelques fragments qui expliquent les différents rites religieux, concernant principalement la consécration et l'installation des prêtres bouddhiques. Vous n'ignorez assurément pas, Monsieur, que Benjamin Clough a traduit *the Ritual of the Priesthood* en 1834, ouvrage qui constitue une partie du *Vinaya*. J'ose avancer, sans trop de présomption, que le mien, en langue thibétaine et mongole, est plus complet. L'original est gardé en secret chez les lamas supérieurs. Je conviens que la plus grande partie de la littérature roule sur la religion, mais elle renferme tant d'idées philosophiques, qu'il serait très-utile de les développer, surtout si nous envisageons le bouddhisme comme une secte philosophique qui, dans le courant des siècles, s'est transformée imperceptiblement en religion, en conservant toutefois beaucoup de son ancienne forme. Examinez le *Youm* même dans ses trois formes; que de philosophie vous y trouvez! Les *Bodhi-mours*, écrits après le *B'kahgyour*, présentent une quantité de raisonnements philosophiques, avec toute la dialectique propre à l'esprit d'un peuple

civilisé. — D'après votre désir, j'ai écrit aux personnes de ma connaissance qui habitent les steppes kalmoukes, pour tâcher de vous procurer le *Goh tchikitou* ainsi que d'autres romans. J'attends bientôt de chez les Bourriats l'envoi de *Minghi djamtsou* et *Tokbâr loa* : ces deux livres ne coûtent pas moins de 60 fr. sur les lieux mêmes. Si vous désirez faire l'acquisition de ces ouvrages, veuillez m'en informer promptement. Dans dix-huit mois, notre mission se transporte à Pékin, de sorte que, par ce moyen, je puis avoir au meilleur marché tout ce qui pourrait vous convenir.....

Recevez, Monsieur, etc.

J. É. KOWALEWSKY.

Casan, 3 novembre 1838.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Anthologie sanscrite*, par M. Christian LASSEN, professeur à l'Université de Bonn<sup>1</sup>.

On en est encore réduit, il est vrai, à des conjectures ou à quelques documents isolés sur les antiques migrations qui, de l'Inde, se sont répandues sur notre continent et y ont apporté, à la suite de grandes révolutions, des éléments divers qui plus tard seulement devaient, en se fondant, constituer les sociétés européennes; mais on peut déjà saluer avec espoir l'heure où sera complètement reconnue cette vieille fraternité des nations à qui la science moderne a donné le nom de famille indo-germanique, et où les origines de l'antiquité païenne elle-même seront éclaircies. Cependant,

<sup>1</sup> *Anthologia sanscrita, Glossario instructa, in usum scholarum*, edidit Chr. Lassen, professor Bonnensis, etc. Bonnæ, 1838, in-8°; apud Kœnig et Van Borcharen.

comment résoudre les moindres questions sur les constitutions de ces colonies primitives, sur la formation et le développement des mythologies orientales en rapport avec le polythéisme gréco-romain; sur les méditations métaphysiques de l'Orient, en rapport avec la philosophie des Grecs; enfin, sur les grands monuments de l'art et de la poésie, si l'on se borne à quelques ouvrages de la littérature sanscrite, publiés seulement en partie, et connus en Europe depuis peu d'années?

Grâce à cette caste savante qui, dans l'Inde, ne s'est pas éteinte malgré les invasions étrangères, beaucoup de sources authentiques sont conservées : c'est un vaste champ pour l'activité intellectuelle de notre époque, qui a pris pour tâche l'investigation critique des faits, soit de la nature, soit de l'histoire. Ces trésors inappréciables, qu'elle sera fière d'ajouter à son patrimoine de science, elle doit les acquérir par de patientes études; la linguistique est ici son premier secours, et précède même les pas de la critique dans ce dédale d'écrits et de traditions; plus tard seulement peut venir l'appréciation historique et philosophique du Nouveau-Monde, qui n'a pas de l'or à donner à ses conquérants, mais des idées.

L'Angleterre, qui se trouvait sur le terrain, a lu, grâce à ses sociétés savantes, les premières pages des livres brahmaniques; aussi l'Inde a trouvé dans les Jones, les Wilson, les Colebrooke, des interprètes dignes d'elle et de l'Europe à qui ils s'adressaient; mais, préoccupés de leurs intérêts industriels et commerciaux, de leurs systèmes compliqués de colonisation, les Anglais semblent avoir transmis aux nations du continent, avec les premières données, le soin de pousser plus loin les études nouvelles. La France, qui a pris si glorieusement pour elle les études musulmanes, a aussi payé son tribut au génie des Indous. Mais c'est surtout l'Allemagne qui a recueilli avec enthousiasme tout ce qu'elle a pu savoir des bords du Gange. Tandis que ses penseurs écoutaient avec respect, et méditaient les premiers mots

connus de la philosophie indienne, une foule de savants se mirent à cultiver le plus beau et le plus ancien des idiomes de l'Inde, le sanscrit, qui ne craint pas de s'appeler lui-même le *parfait*, et l'intérêt s'accrut encore quand les rapports de cette langue et des langues savantes de l'Europe ne fut plus une simple hypothèse.

Sans pouvoir suivre ici presque d'année en année les progrès que la philologie allemande a fait faire à ces recherches si attrayantes, il suffit de citer les essais que fit Bopp pour introduire dans la grammaire sanscrite plus d'ordre et de clarté d'après la méthode européenne, en même temps qu'il fournit, dans quelques épisodes du Mahâbhârata, une matière suffisante de travail à ses prosélytes. S'il reste encore beaucoup à faire, si la syntaxe n'a pas encore reçu de base, la route est du moins battue. Les hommes qui entreprirent d'exploiter l'Inde ont toujours reconnu combien le défaut de livres élémentaires était propre à retarder l'extension de ces études. Un de ces livres manquait même à l'Allemagne, puisque la publication d'Othmar-Franck, qui date de 1814, était plutôt un spécimen d'une des épopées indiennes. M. Christian Lassen qui, depuis plus de quinze ans, parcourt avec une infatigable ardeur les différentes branches de la littérature indienne, a senti ce besoin, et vient de donner au public une Anthologie sanscrite qui satisfait à toutes les exigences du premier enseignement.

Cette anthologie renferme des morceaux d'une difficulté graduée, des notes qui prouvent la vaste érudition de l'auteur, et un lexique sanscrit-latin qui suffit à la traduction des textes, et prépare les commençants à se servir plus tard d'un travail plus étendu. Un autre mérite de ce recueil, c'est la nouveauté de la plupart des fragments qu'il contient, et que M. Lassen a recueillis pendant un séjour à Londres. On y lit des fables d'un style simple, et qui souvent prennent le ton de la légende ou de la nouvelle : les unes se rattachent à une histoire de vingt-cinq démons ou génies ; les autres, qui plus tard auront servi de modèle au *Touti-nameh* des

Persans, surtout dans sa première forme, sont des contes faits par un perroquet, mais avec l'esprit que l'Orient prête aux animaux en général.

On a dit avec raison que l'Inde était la patrie de la fable (ce que les Allemands appellent *Thier-Fabel*) ; de nouveaux documents viendront sans doute tous les jours confirmer ce fait ; mais déjà, aujourd'hui, sans parler de pareils apologues, ou même de l'*Hitopadesa*, l'extrait le plus célèbre du *Panchatantra*, on peut l'appuyer du témoignage de l'épopée : le *Mahâbhârata* contient des parties didactiques, où les animaux interviennent comme acteurs intelligents ; ainsi, dans la première division du poëme appelé *Livre du commencement* (*Adiparvan*), un ministre met en scène plusieurs animaux, et surtout le chacal, pour instruire son maître dans les ruses de la politique. Ce passage, dont M. Lassen a donné le texte dans son livre, nous a semblé trop intéressant pour ne pas le faire connaître ici par une traduction aussi fidèle qu'il est possible.

#### L'ASTUCE DU CHACAL,

##### Épisode du Mahâbhârata.

« Dis-moi, en vérité, comment on peut se défaire d'un ennemi par la flatterie, par des présents, par divers moyens, ou encore par le bâton. »

Ainsi parlait le roi Dhritarâschtra ; son ministre Canica lui répondit :

« Écoute, ô grand prince ! ce que fit l'habitant d'une forêt, un chacal, qui savait pénétrer le sens des livres de la prudence. »

Un chacal, doué de sagesse, plein d'expérience dans les affaires, vivait en bonne compagnie avec un tigre, une souris, un loup et un ichneumon. Ils aperçurent dans la forêt une gazelle vigoureuse, marchant à la tête d'un grand troupeau ; n'ayant pu alors s'en emparer, les amis tinrent con-



seil. « Elle a déjà manqué plus d'une fois d'être prise par  
 « toi-même, ô tigre ! dit le chacal ; mais, grâce à la vitesse de  
 « sa course et à sa finesse, la jeune gazelle t'a toujours échappé.  
 « Maintenant, que la souris, pendant son sommeil, aille lui  
 « ronger les pieds ; puis que le tigre, à son tour, la saisisse ;  
 « alors nous en ferons tous curée de grand cœur. » Ils l'exé-  
 cutèrent d'un accord unanime, ce conseil du chacal ; la  
 souris rongea les pieds de la gazelle, le tigre vint ensuite la  
 terrasser. Le corps de l'animal était étendu par terre, sans  
 mouvement ; le chacal le vit, et après s'être baigné, il ac-  
 courut en disant : « Salut ; je me charge de garder le butin. »  
 A ces mots, tous se rendirent au fleuve ; le chacal resta là  
 seul, attentif, tout occupé de ses desseins. Le tigre, fier de  
 ses forces, sort de l'eau, et revient sur ses pas ; apercevant  
 le chacal encore absorbé dans ses pensées : « Qu'as-tu à  
 « t'affliger ? lui dit-il, ô toi, le plus grand des sages ! Tu es pour  
 « nous le conseiller par excellence. Dépeçons la chair, puis  
 « reprenons notre course. » — « Animal aux griffes redouta-  
 « bles, dit le chacal, apprends de moi quel discours a tenu  
 « la souris sur ton compte : « Pitié, que cette grande force du  
 « roi des quadrupèdes ! C'est moi aujourd'hui qui ai tué la  
 « gazelle. Après s'être confié en mon bras puissant, il tire va-  
 « nité de son exploit ; eh bien ! puisqu'il en est si glorieux,  
 « je ne fais aucun cas de son festin. » — « Instruit à temps  
 « qu'elle tient ce langage, répartit le tigre, je ne me fie dé-  
 « sormais qu'à mes propres forces ; j'irai chasser seul les hôtes  
 « des forêts ; là, il ne manquera pas de chairs à dévorer. »  
 A ces mots, il prit la route des bois.

Vers le même temps arriva la souris ; le chacal s'approcha  
 aussitôt d'elle, et lui dit : « Écoute, souris, à ton grand bon-  
 « heur, ce qu'a dit l'ichneumon : « Je ne touche pas à la chair  
 « de la gazelle ; si d'un pareil poison ! mais je veux man-  
 « ger la souris. Ainsi, que ton excellence profite du conseil. »  
 À cette nouvelle, bien épouvantée, elle alla se blottir dans  
 un trou. Vers le même instant paraît le loup, qui avait  
 achevé de se baigner. Dès son arrivée, le chacal lui adresse

ces paroles : « Malheur à celui contre qui s'irrite le roi des quadrupèdes ! il va venir ici avec ses petits ; agis en conséquence. » Ainsi sommé par le chacal, l'animal carnassier fit un grand saut et décampa.

Survient encore l'ichneumon. Voici, ô grand prince ! ce que lui dit le chacal : « Ceux qui ont compté sur leurs forces ont été vaincus, et sont partis ; pour toi, accepte un combat singulier ; puis mange la chair à ta guise. — Puisque tu as vaincu des héros comme le tigre, le loup, même la maline souris, ta seigneurie l'emporte en vaillance : je ne puis donc lutter avec elle. » Ainsi dit l'ichneumon, puis il se retira.

Débarrassé de tous ses compagnons, ajoute le ministre Canica, le chacal, ne se tenant plus de joie, put manger seul la gazelle : ce fut le prix de son adresse.

C'est par de semblables moyens qu'un roi pourrait facilement accroître sa puissance, écartant l'homme timide par la crainte, le héros par de flatteuses prières, l'homme cupide par de riches présents, comme le faible par la violence.

Après ce court, mais curieux épisode, on lit dans l'Anthologie un fragment d'un des Pourânas, contenant les aventures du solitaire Kandou ; narration piquante, d'une simplicité antique, d'une douce fraîcheur, et qu'avaient déjà fait connaître dans une traduction, Chézy à la France, et l'illustre G. de Schlegel à l'Allemagne. Après un extrait du poëme didactique de Calidâsa sur les saisons, vient une comédie en deux actes : l'Arrivée d'un filou. Le livre est terminé par quelques hymnes tirées du Rig-Véda, comme spécimen des plus anciens monuments de la langue sanscrite.

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études orientales auront la plus grande reconnaissance pour le célèbre indianiste qui, en faveur de ceux qui entrent dans la carrière, a fait trêve quelques instants à ses importantes recherches. On sait avec quel empressement M. Lassen a fait connaître, dans les dernières années, de nouveaux textes

sanscrits, entre autre la fameuse idylle Gita-Govinda. Ses excursions sur d'autres sujets n'ont pas été moins heureuses; une grammaire du pracrit devenait nécessaire, puisque ce dialecte est la langue de certains passages du drame: M. Lassen a donné à cet effet un ouvrage complet tiré des écrivains indigènes. Digne émule de M. Eugène Burnouf, dont la réputation est aussi européenne, il a déjà jeté du jour sur le déchiffrement de l'écriture cunéiforme et sur l'ancienne langue des Perses; une saine critique, appuyée sur une érudition consciencieuse, est le caractère de ses écrits sur ces matières, comme de son travail sur l'Ombrien des Tables Eugubines. Quand, dans ses leçons à l'université de Bonn, il aborde la grammaire des langues indo-germaniques, il unit encore à beaucoup de sagacité une méthode réservée et rigoureuse. Accordons notre sympathie à ces hommes qui, à l'étranger, comprennent la portée des études sur l'Orient, et concourent puissamment à leur propagation.

F. N.

---

*Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène*, par M. J. SAINT-MARTIN; ouvrage posthume, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Un volume in-8° de xxiii et 296 pages; avec une planche lithographiée. Paris, 1838; Imprimerie royale.

Ce volume est le premier des trois ouvrages posthumes de M. Saint-Martin, choisis, en 1833, par M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, pour être imprimés aux frais du Gouvernement, et dont la publication est confiée à trois membres de l'Institut, MM. Hase, Félix Lajard et E. Burnouf. Des portions de ces recherches composées en 1817, avaient été communiquées à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres en 1818; mais des travaux plus importants ayant empêché l'auteur de les mettre au jour, cet

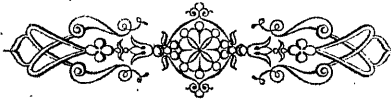
ouvrage était encore inédit, lorsqu'une mort prématurée vint frapper M. Saint-Martin.

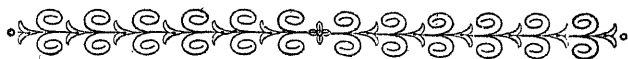
Dans cet ouvrage, M. Saint-Martin prouve jusqu'à l'évidence que le nom de Mésène désignait, chez les anciens, la partie méridionale de la Babylonie, et qu'il n'y eut jamais deux pays appelés de ce nom; que l'origine de cette dénomination est orientale, que la ville de Spasini-Charax doit sa fondation à Alexandre le Grand, et qu'elle porta d'abord le nom de ce prince; que, bâtie en 325, elle fut relevée, plus d'un siècle après, par Antiochus le Grand, roi de Syrie, et enfin, qu'elle fut rétablie une troisième fois par Spasinès, prince arabe, qui lui donna son nom, et qui fonda le royaume de la Mésène, 129 avant J. C., pendant les troubles qui suivirent la mort d'Antiochus Sidètes, roi de Syrie. M. Saint-Martin nous fait ensuite connaître le nom et l'époque de neuf rois de la Mésène, sur onze dont parlent, mais confusément, les historiens anciens; et il fixe la destruction de ce royaume par les Perses, à l'an 389 de J. C., après une durée de 518 ans.

Pour cette partie de son ouvrage, M. Saint-Martin a tiré de grands secours de la science numismatique. Nous terminerons cette analyse bien imparfaite de l'ouvrage de M. Saint-Martin, en reconnaissant qu'il contient des détails aussi neufs qu'intéressants sur la géographie de la Babylonie, et qu'on y trouve résolues avec une grande sagacité plusieurs difficultés qui se trouvent dans les auteurs grecs et latins; en un mot, il ne peut qu'ajouter à la réputation de son auteur. M. Félix Lajard, chargé spécialement de la publication de ce morceau historique, l'a enrichi de plusieurs notes très-intéressantes, dans lesquelles il a rectifié quelques légères erreurs, et a signalé des découvertes récentes qui pouvaient confirmer ou détruire quelques assertions de M. Saint-Martin. M. Lajard a placé en tête du volume un avertissement, et l'éloge de M. Saint-Martin, lu en 1836, dans la séance publique de l'Académie des inscriptions, par l'illustre M. de Sacy. Il a eu soin d'ajouter à l'ouvrage une ample table des

matières. La partie du public qui prend intérêt aux travaux d'érudition doit des éloges à M. Lajard pour le zèle avec lequel il s'est acquitté des fonctions d'éditeur, et doit désirer que le grand ouvrage de M. Saint-Martin sur les Arsacides, ainsi que sa traduction de l'Histoire d'Arménie, par Jean Catholicos, paraissent bientôt, grâce encore aux soins de M. Félix Lajard.

C. D.





# JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1839.

---

## TABLE GÉNÉRALE

D'un Ouvrage chinois intitulé 算法統宗 *Souan-fa-long-tsong*, ou TRAITÉ COMPLET DE L'ART DE COMPTER (Fourmont, n° 350), traduite et analysée par M. Éd. BIOT.

Le *Souan-fa-long-tsong* est une collection de règles pratiques de calcul, comme l'indique son titre, et jusqu'ici cet ouvrage est le seul traité un peu étendu qui se présente, comme l'œuvre des Chinois mêmes, de manière à nous permettre d'apprécier le degré réel de leurs notions mathématiques. D'après la préface, l'édition possédée par la Bibliothèque du roi est de l'an 1593, sous Wang-ly, un des derniers empereurs Ming.

Déjà, en mai 1835, j'ai été admis à insérer dans le Journal des savants une note de trois pages sur cet ouvrage; elle se trouve à la fin d'un article de

mon père sur une histoire de Napier, le célèbre inventeur des logarithmes. Dans cette note j'ai donné des explications assez étendues sur une figure ou tableau triangulaire, insérée page 3 du sixième cahier du *Souan-fa-tong-tsong*, laquelle, d'après le texte même, est un véritable triangle arithmétique analogue à celui de Pascal, et renfermant le développement successif des puissances du binôme jusqu'à la sixième. Pascal n'a fait connaître son triangle arithmétique que vers l'an 1665. Napier, qui a eu une idée semblable, vivait au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et le *Souan-fa-tong-tsong* étant daté de l'an 1593, l'antériorité des Chinois, pour cette notion du développement des premières puissances, se trouve parfaitement constatée. Une note mise en marge du tableau, dans le texte chinois, atteste même que cette figure se retrouve sans explication dans un ancien ouvrage, attribué à un docteur *Ou-chi*: mais ce nom très-commun en Chine ne peut donner aucune date précise. Il n'y a rien de semblable dans le *Tcheou-py*, ancien ouvrage qui remonte aux Tcheou et contient l'exposé des travaux astronomiques de Tcheou-kong. Mais entre Tcheou-kong, qui vivait au xii<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et le règne des Ming, il s'est écoulé près de vingt-huit siècles, et l'ouvrage d'Ou-chi cité par le *Souan-fa-tong-tsong* nous parviendra peut-être un jour mêlé à quelque compilation.

J'ai joint à la note accueillie dans le Journal des savants un exposé général des notions mathéma-

tiques les plus avancées que j'avais pu trouver dans le *Souan-fa-tong-tsong*, telles que la mesure exacte de la pyramide et du cône, ainsi que des troncs de cône et de pyramide, le rapport  $\frac{3}{7}$  de la circonférence au diamètre, la résolution des équations du deuxième degré, et la résolution par tâtonnement des équations numériques du troisième et du quatrième degré. J'ai fait observer que d'après la date de l'ouvrage on ne pouvait affirmer qu'une partie de ces notions n'eussent pas été transmises aux Chinois par les Arabes et les Hindous, et que même on trouvait dans le texte le terme singulier de sable du Gange (*heng-ho-cha*) employé pour désigner des nombres d'ordres très-élevés, ainsi qu'un exemple de la multiplication par réseau des Arabes. J'ai terminé en rappelant qu'aucun de ces problèmes n'était noté en lettres algébriques, et que la découverte de la notation algébrique, cette clef de l'analyse, était tout européenne et due au Français Viete.

Des considérations analogues sur le même ouvrage chinois ont été présentées par M. Libri dans le premier volume de son *Histoire des sciences mathématiques*, publié pour la première fois en août 1835, d'après la date de sa préface, et, conséquemment, trois mois après l'insertion de ma note au *Journal des savants*. La seconde publication de ce premier volume, rendue nécessaire par l'incendie de la première édition, vient d'avoir lieu en 1838. M. Libri a joint à son premier exposé la traduction d'un des problèmes du sixième cahier, lequel se



résout par une équation du second degré et donne lieu à l'extraction d'une racine carrée.

Depuis mon premier travail j'ai eu occasion de parcourir souvent le *Souan-fa-tong-tsong* pour chercher dans ses exemples des documents originaux, et j'ai fini ainsi par le traduire presque tout entier; mais en parcourant tous les problèmes de calculs usuels dont cet ouvrage se compose, je n'ai trouvé aucune nouvelle notion mathématique un peu importante que je n'eusse pas indiquée dans ma note de mai 1835, à l'exception seule de la notion des nombres pyramidaux et triangulaires, que, par mégarde, j'avais oublié de citer. D'après ce résultat, il me semblerait peu utile de publier ma traduction, car elle ne présenterait qu'une suite d'applications de règles pour la plupart élémentaires. Je penserais différemment si l'on pouvait reconnaître de quelle époque précise date le premier usage de ces règles en Chine : cette date serait un fait extrêmement curieux à constater pour l'histoire de l'esprit humain. Mais jusqu'ici on voit seulement dans le *Tcheou-py*, au XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, la connaissance des propriétés du carré de l'hypothénuse, et du rapport 3 à 1 de la circonférence au diamètre; ensuite on manque de documents.

D'après la préface jointe à l'édition donnée sous les Ming, la base première du *Souan-fa-tong-tsong* est un ouvrage très-ancien, divisé en neuf chapitres distincts, désigné par ce nom même, les *Neuf Tchang* ou *chapitres*, et attribué à un contemporain d'Hoang-

ty. Les titres de ces neuf chapitres sont rapportés à la page 1 du premier cahier du *Souan-fa-tong-tsong*, et ils sont employés textuellement comme titres dans le classement de ses diverses parties ; mais ils sont assez vagues, comme les titres ordinaires des livres chinois, ou se rapportent uniquement à des opérations pratiques. Ils ne rappellent aucune idée théorique. Sous ce même titre, un extrait de l'ouvrage intitulé *les Neuf Tchang* se retrouve au quinzième cahier d'une édition très-volumineuse du *Y-ly* qui porte le nom de Tchu-hy, célèbre ministre du XII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Je dois à la complaisance extrême d'un illustre membre de la Société asiatique d'avoir pu consulter cette édition.

Le quinzième cahier est intitulé *chou sou* 書數 et rattaché comme appendice au *Y-ly* ; il contient en trente-quatre pages plusieurs des questions qui se lisent dans les dix premiers cahiers du *Souan-fa-tong-tsong*. Tchu-hi a certainement revu et commenté le texte du *Y-ly*, tel qu'on l'a dans cette édition ; mais peut-être, d'après le mode de compilation successive adopté généralement par les Chinois, on pourrait douter que tous les cahiers supplémentaires aient été annexés par Tchu-hi lui-même au texte et à son commentaire. On pourrait craindre que cette addition n'ait été faite postérieurement dans les réimpressions récentes<sup>1</sup>. Ce qui est

<sup>1</sup> Dans le bel ouvrage dit : *Tse-hing-ton*, ou Figures explicatives des King, on peut remarquer une figure composée de points ronds

plus évident par la préface même du *Souan-fa-tong-tsong* actuel, c'est que la première compilation mathématique qui en fait la base est fort ancienne, et a été augmentée successivement par l'insertion de nouvelles questions, comme le *Pen-tsaokang-mou* actuel, qui dérive, suivant la tradition, d'un ouvrage primitif attribué à l'antédiluvien Chin-nong. Cette augmentation successive a produit naturellement la confusion qui se reconnaît dans l'édition du *Souan-fa-tong-tsong* des Ming que possède la Bibliothèque royale.

Le *Souan-fa-tong-tsong* peut donc seulement nous donner l'état positif des connaissances mathématiques des Chinois au xvi<sup>e</sup> siècle de notre ère, à une époque où les notions plus ou moins exactes des Hindous et des Arabes s'étaient depuis longtemps mêlées, par les relations commerciales ou religieuses et même par l'invasion des Mongols, avec les notions des naturels. En attribuant à Tchu-hi l'insertion de l'extrait des *Neuf Tchang* dans son édition du *Y-ly*, on peut faire remonter au xii<sup>e</sup> siècle de notre ère la plupart des notions que présente le *Souan-fa-tong-tsong* : car cet extrait renferme tout le détail de l'extraction des racines carrées et cubiques, la théorie des proportions, et des cubages d'ouvrages en terre qui nécessitent la connaissance de la mesure

assemblée en triangle; le nombre des points compris dans chaque ligne parallèle, depuis le sommet, croît suivant la progression du triangle arithmétique; mais cette progression peut représenter aussi la série des nombres naturels, et le *Tse-king-tou* est du xviii<sup>e</sup> siècle.

des solides. Mais encore il est constant qu'avant le XII<sup>e</sup> siècle il y avait eu un échange fréquent de connaissances entre les Hindous et les Chinois, puisque le bouddhisme s'était propagé rapidement en Chine depuis le 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne jusqu'aux Thang. Au surplus, quand on ferait remonter les notions indiquées dans le *Souan-fa-tong-tsong* au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère, cette époque est moderne; et pour faire apprécier l'état des connaissances chinoises à cette époque moderne, il me suffira au moins aujourd'hui de publier la table de l'ouvrage, telle que je l'ai analysée, après avoir traduit l'ouvrage lui-même presque complètement. J'ajouterai quelques explications nécessaires aux titres de diverses questions dont le sens littéral est vague et peu clair, et j'aurai soin d'indiquer, pour les problèmes un peu élevés, si la marche suivie dans la solution est une marche de tâtonnement ou si elle est fondée sur une méthode rigoureuse. Je peux rappeler ici qu'aucune méthode semblable ne se voit dans la résolution des équations supérieures au deuxième degré, et je n'ai pas été plus heureux à cet égard, en parcourant un magnifique ouvrage que m'a bien voulu prêter un illustre membre de la Société asiatique, et dont la première édition remonte, d'après la préface, au temps des Thang. Les problèmes qui y sont rapportés conduisent généralement à des équations du troisième et du quatrième degré; mais la solution ne présente que la racine réelle, sans tenir compte des imaginaires, et toute l'explication

annexée montre seulement que l'équation se vérifie en y introduisant les nombres de la solution. Au fait, pour croire que les Chinois ont jamais possédé une théorie réelle des sciences exactes, il faudrait démentir les assertions constantes des Parennin, des Gaubil, des Verbiest, et de tant d'autres hommes distingués qui se sont succédé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les missions de la Chine. Le peuple chinois est complètement pratique et matériel. Les jésuites lui avaient apporté nos méthodes européennes : mais depuis leur expulsion, les renseignements les plus positifs qui nous viennent par la voie de Canton et de Pékin, ainsi que les ouvrages nouveaux qui ont paru en Chine, démontrent que dans ce pays éminemment stationnaire les sciences exactes n'ont pas fait un seul pas nouveau en avant.

La Bibliothèque royale possède trois exemplaires du *Souan-fa-tong-tsong*. Le premier est le n<sup>o</sup> 350 collection de Fourmont : deux autres sont classés sous les n<sup>os</sup> 159 et 160 nouvelle collection. Le texte est identique dans les trois exemplaires. La date de la préface est la même ; néanmoins la pagination du n<sup>o</sup> 159 est différente, et il est ainsi d'une édition distincte. J'avertis que j'ai traduit la table que l'on va lire sur l'exemplaire n<sup>o</sup> 350, et les renvois de pages que j'ai joints à chaque article correspondent à ce même exemplaire, ainsi qu'à celui qui a le n<sup>o</sup> 160.

---

## SOUAN-FA-TONG-TSONG,

ou

## TRAITÉ COMPLET DE L'ART DE COMPTER.

Nouvelle édition, parfaitement revue. (*Date de la préface: 1593.*)

## TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

DÉDICACE DE L'ÉDITEUR *PIN-KUE*.

Représentation du dragon impérial.

De la page 7 à la page 10. — PRÉLIMINAIRES. — Exposition générale du sujet. — Tableaux mystiques, dits Ho-tou et Lo-chou. — Les tableaux de Fou-hi rendus faciles. — Quatre tableaux intitulés : le grand Sommet ou le grand Pôle, les deux Figures, les quatre Figures, les huit Koua. — Explication des nombres du Lo-chou. — Figures des neuf Palais et des huit Koua (par Wen-wang). — Combinaison facile des mesures primitives pour toutes choses, dérivées du Hoang-tchong, et du ton musical institué par Hoang-ti.

## CAHIER 1.

P. 1 r. et v. — Paroles philosophiques des anciens sages (*en vers*). — Principes fondamentaux de la science du calcul. — Titres des neuf chapitres d'un ouvrage ancien, désigné par le nom de *Kieou-tchung* (les neuf chapitres), lequel sert de base à l'ouvrage actuel. — Explication de ces titres.

P. 2 et 3. — Dans l'étude du calcul, il faut chercher patiemment. — Explication des principaux termes employés dans la numération. — Exposition générale des termes usités.

P. 3 et 4. — Nombres. — Deux sortes de caractères, de 1 à 10, les uns réguliers, les autres vulgaires. (*On en voit la représentation dans la grammaire de M. A. Rémusat.*) — Grands nombres. (*Ordres d'unités décimales au-dessus de l'unité simple.*) — Petits nombres. (*Ordres d'unités décimales au-dessous de l'unité simple.*) *M. Morrison a tiré de ce passage du Souan-fa-tong-tsong les développements qu'il a donnés sur la numération chinoise, dans son Dictionnaire anglais-chinois, à l'article weights and measures.*

P. 4. — Mesures de longueur. — Mesures de capacité. — Mesures de poids. — Mesures de superficie.

P. 5. — Poids de diverses matières. (*L'élément primitif est le tsun cube; le tsun est le dixième du pied.*)

*Ibid.* — Monnaie en métal et en papier. — Subdivisions.

*Ibid.* — Pour établir le rang des unités dans la caisse à calcul (le *souan-pan*), placez à gauche le nombre fondamental (sur lequel on opère), placez à droite le nombre opérateur (par lequel on opère). — Explication.

P. 6. — Disposition des nombres ou des boules de la caisse à calcul, pour faire une opération.

P. 7. — Combinaison des neuf nombres simples par eux-mêmes. (*Table de multiplication.*)

P. 8. — Vers didactiques sur la division par les neuf nombres d'un seul chiffre.

P. 9. — Ce que c'est que l'opération *yn* (*multiplication par un seul chiffre*); ce que c'est que l'opération *ching* (*multiplication par un nombre de plusieurs chiffres*). Explication.

*Ibid.* — Explication de la division par les neuf nombres d'un seul chiffre.

*Ibid.* — Explication de l'opération appelée *chang-chu* (division examinée, poussée aux décimales).

P. 10. — Explication de l'opération *kia*, ajouter (*multiplication en ajoutant; le multiplicateur commence par l'unité*).

P. 10. — Explication de l'opération *kien*, retrancher (*division en retranchant*).

*Ibid.* — Explication de l'opération *yo fen*, réduction des fractions.

*Ibid.* — Explication de l'opération *thong fen*, permutation des fractions.

P. 10 v. et 11. — Explication des opérations où l'on multiplie des quantités de nature différente et où l'on divise des quantités analogues; où l'on multiplie des quantités différentes et analogues, où l'on divise des quantités différentes et analogues (*proportions*).

P. 11. — Explication de la méthode pour résoudre un carré égal (*extraction de la racine carrée*). — Explication de la méthode pour résoudre un carré droit, c'est-à-dire un cube (*extraction de la racine cubique*).

*Ibid.* — Explication des opérations dites : doubler et prendre la moitié.

P. 12. — Vers didactiques pour disposer les rangs des unités. — Explication du sens de cette disposition. — Exposition générale de la disposition des rangs.

P. 13. — De la pose du nombre fondamental ou fixe, et du nombre opérateur.

P. 14. — Exemple pour la division. — Observation.

## CAHIER II.

P. 1. — Pour les commençants, figure de la caisse à calcul, et manière de s'en servir.

P. 1 à 7 v. — Multiplication par les neuf nombres. — Huit questions. (*Opération où le multiplicateur est un nombre d'un seul chiffre.*)

P. 8 à 14 v. — Division par les neuf nombres. — Neuf questions. (*Opération où le diviseur est un nombre d'un seul chiffre.*)

P. 14 à 21 r. — Multiplication générale. — Huit questions. (*Multiplication dans laquelle le multiplicateur a plus d'un chiffre.*)



P. 21 à 28 v. — Division générale. — Dix questions. (*Division dans laquelle le diviseur a plus d'un chiffre.*) — Vers didactiques. — Cet article comprend la méthode de la division de rencontre ou division à vue, par le nombre d'un seul chiffre, plus la méthode du retour à l'origine ou de la vérification.

P. 28 à 31 v. — Opération où l'on ajoute (*kia*). — Quatre questions. (*Multiplication dans laquelle le multiplicateur commence par le chiffre 1; alors on sépare le multiplicateur en deux parties. Pour le chiffre 1, on écrit simplement le multiplie au rang voulu, et l'on multiplie séparément par les chiffres inférieurs du multiplicateur.*)

P. 31 à 34. — Opération où l'on retranche (*kien*). — Trois questions. (*Division dans laquelle le diviseur commence par le chiffre 1.*)

P. 34 à 35. — Division examinée. — Deux questions. (*Division poussée aux décimales.*)

P. 35 à 37. — Réduction des fractions. — Quatre questions.

P. 37 v. — Multiplication des fractions. — Une question.

*Ibid.* — Comparaison des fractions. — Une question. (*Réduction au même dénominateur.*)

P. 38 à 39 v. — Permutation des fractions. — Sept questions. — (*Ces explications relatives à l'emploi des fractions sont fort courtes; mais l'on sait que depuis une époque très-ancienne les Chinois ont généralement fait usage de la division décimale, pour les quantités au-dessous ou au-dessus de l'unité. L'ancienneté de cet usage en Chine est fort remarquable, tandis qu'actuellement même les fractions décimales ne sont pas apprises dans les écoles de l'Inde. Voyez le Madras Journal, 1834, art. Education of the natives.*)

P. 40 à 44. — Partage entre divers. (*Règles de proportions.*)

P. 44 à 46. — Opérations où l'on multiplie des quantités de nature différente, et où l'on divise des quantités semblables. — Cinq questions. (*Règle de proportions.  $a : b :: a' : x$ ;  $a'$  et  $a$  étant de même nature, on peut dire  $x = \frac{a'}{a}$  multiplié par  $b$  ou  $x = a' \times b$  divisé par  $a$ .*)

P. 46 r. — Opérations où l'on multiplie des quantités semblables et où l'on divise les quantités de nature différente. — Une question. (*Règle de proportion.*)

P. 46 v. — Opérations où l'on divise des quantités semblables et différentes. — Une question.

P. 47 r. — Opérations où l'on multiplie et divise des quantités semblables. — Une question.

P. 47 à 48. — Estimation des titres et proportions dans les alliages de métaux. — Six questions.

## CAHIER III.

P. 1. — Mensuration des champs, 1<sup>er</sup> chapitre (*de l'ouvrage ancien intitulé Kieou-tchang, les neuf chapitres*).

*Ibid.* — Tableau complet des mesures de longueur.

P. 2. — Figure de l'instrument pour mesurer les longueurs. (*Roulette dans laquelle s'enveloppe une corde.*)

P. 3. — Neuf figures relatives à la mesure des figures carrées et rondes.

P. 3 à 13. — Figures de toutes les espèces. — Soixante-neuf figures. — Vingt questions. — Ici se trouve en note la valeur  $\frac{22}{7}$ , pour le rapport de la circonférence au diamètre.

P. 14 à 16. — Explication des figures carrées et rectangulaires qui en enveloppent d'autres. — Manière de trouver leur surface. — Quatre figures.

P. 17 à 20. — Mensuration des champs (au moyen de leurs dimensions en longueur et largeur). — Huit figures.

P. 20 v. — Exposition des notions sur la mesure des figures carrées et rondes.

P. 21 à 28. — Autres figures supposées de forme diverse. — 22 figures. — (*Autres questions relatives à la mesure des surfaces.*)

P. 28 v. — Cas où les dimensions données comprennent des fractions. — Six questions.

P. 30. — Évaluation de la cote des contributions correspondantes à chaque canton.

P. 31. — Explication des divers systèmes de mesures agraires (*meou*).

## CAHIER IV.

Sur les grains et les monnaies, 2<sup>e</sup> chapitre (*de l'ouvrage ancien Kieou-tchang*).

P. 1. — Nombres proportionnels pour les divers prix des denrées.

P. 1 à 3. — Sur les grains, le riz, le blé, l'or. — Huit questions.

P. 3 à 4. — Sur les vivres destinés pour l'administration, et sur le déchet admis dans le transport. — Trois questions.

P. 4 à 10. — Calculs relatifs aux mesures de capacité, aux magasins et fosses souterraines (*silos*). — Seize questions.

P. 10. — Règle pour le mesurage du sel en tas séparés. — Une question.

P. 10 à 19 v. — Système des balances et poids. — Quatorze questions.

P. 19 v. — Règles pour le fondage du fer et du cuivre en minerai. — Trois questions.

P. 20 v. — Système des mesures de longueur. — Neuf questions.

P. 23 v. — Des fractions de mesures principales relatives aux diverses matières vendables. — Trois questions.

## CAHIER V.

Sur la décomposition et le partage, 3<sup>e</sup> chapitre (*de l'ouvrage ancien Kieou-tchang*).

P. 1 à 5. — Répartition proportionnelle entre plusieurs individus. — Dix questions.

P. 5 v. à 7. — Partage dans la proportion de 4 à 6. — Cinq questions.

P. 7 à 8. — Partage dans la proportion de 2 à 8. — Trois questions.

P. 8 à 9. — Partage dans la proportion de 3 à 7. — Quatre questions.

P. 9 v. — Partage où l'on prend la moitié ( *dans la proportion de 1 à 2* ). — Trois questions.

P. 10 v. à 14. — Partage en diminuant les parts proportionnellement au rang. — Dix questions.

P. 14 v. à 16. — Partage où il s'agit de quantités fractionnaires. — Quatre questions.

P. 16 v. à 21. — Partage en augmentant ou diminuant par moitié. — Huit questions.

P. 21. — Partage de l'argent dépensé proportionnellement aux prix des denrées achetées. — Quatre questions.

P. 23 à 25. — Répartition de l'argent proportionnellement aux prix faibles et forts. — Trois questions.

P. 25. — Chanson des échanges, par l'homme immortel (*Sien-jin, le saint des Tao-sse*). — Sept questions.

P. 29. — Cas où il s'agit de choses dont on ne sait pas le nombre total. — Trois questions. — (*Ces questions sont de cette forme : on demande un nombre tel qu'en divisant par 3, il reste 2 ; par 5, il reste 3 ; par 7, il reste 2.*)

## CAHIER VI.

Sur le petit et le large, ou sur l'étendue, 4<sup>e</sup> chapitre ( *de l'ouvrage ancien Kieou-tchang* ).

P. 2. — Méthode pour résoudre les carrés réguliers (*extraire les racines carrées*).

P. 3. — Tableau primitif pour établir la méthode de résolution des carrés réguliers. (*Tableau du triangle arithmétique pour la formation des puissances*).

P. 4 à 7. — Figure représentant le carré, l'angle, le coin. (*Figure représentant les parties dans lesquelles se décompose le carré d'un nombre comprenant des dizaines et des unités. Le carré est le carré des dizaines ; l'angle est le produit des dizaines par les unités ; le coin est le carré des unités.*) — Cinq questions.

P. 7 v. — Figure représentant le carré d'un nombre com-

posé de centaines, de dizaines et d'unités (ce carré contenant une fois le carré (des centaines); 4 angles (2 fois le produit des dizaines par les centaines, plus 2 fois le produit des centaines et dizaines par les unités); 2 coins (le carré des dizaines et le carré des unités). — Deux questions.

P. 8. — Résolution générale des carrés réguliers. — Deux questions.

P. 9. — Extraction et résolution des carrés réguliers avec l'addition d'une longueur (avec une différence entre les deux côtés). — Une question. — (Elle est représentée par l'équation  $x(x+a)=s$ . On extrait la valeur de  $x$  par tâtonnement en la décomposant en dizaines et unités et sans résoudre l'équation.)

P. 10. — Résolution des carrés avec l'addition d'une longueur (avec une différence entre les deux côtés). — Quatre questions. — (Même titre que l'article précédent, et questions également représentées par l'équation  $x(x+a)=s$ . — Le texte paraît tiré d'un autre ouvrage. La valeur de  $x$  est donnée, 1° par une méthode de tâtonnement, sans résoudre l'équation; 2° telle qu'elle résulte de la résolution directe  $x = -\frac{a}{2} \pm \sqrt{s + \frac{a^2}{4}}$ .)

P. 12 v. — (Problème où l'on donne la) somme de la longueur et de la largeur (d'un champ rectangulaire, plus sa surface). — Une question.

P. 13 v. — (Problème où l'on donne la) différence de la longueur et de la largeur (d'un champ rectangulaire, plus sa surface). — Une question.

P. 14 v. à 17. — Du rond régulier (ou cercle) (de la surface du cercle). — Trois questions (où l'on convertit un carré donné en une figure circulaire).

P. 17. — Conversion des fractions dans la résolution des carrés. — Une question. — (Le nombre est composé d'une partie entière, plus d'une partie fractionnaire.)

P. 17 v. à 21. — Figure (des nombres) carrés, circulaires et triangulaires. — Trois questions. — (On donne le nombre des points compris dans ces figures. — On demande leur périmètre.)

Appendice. — Trois questions. — (*On donne le périmètre des figures. — On demande le nombre de points qu'elles comprennent.*)

P. 21. — Examen et représentation de la résolution des carrés en leurs éléments primitifs.

P. 21 v. — Figure d'un carré avec l'addition d'une longueur (un côté excédant l'autre). — Une question. — (*Le rectangle primitif est décomposé en ses diverses parties.*)

P. 22. — Figure de l'opération dans laquelle (étant donnée) la différence de la largeur et de la longueur, on cherche leur somme, et réciproquement. — Deux questions.

P. 24. — Résolution des carrés dans le cas de la réduction d'une longueur (dans le cas où l'on donne la somme des deux côtés du rectangle et sa surface; en opérant, on retranche successivement de cette somme). — Figure.

*Ibid.* — (*Autre*) figure (analogue exposant la méthode inverse avec la réduction d'une longueur).

P. 25. — (Étant donné) un carré ou un cercle, chercher la ligne transversale (la diagonale ou le diamètre).

*Ibid.* — Résolution des carrés avec l'addition d'une longueur en réduisant la somme. — Figure. — Une question. — (*Ici on donne la somme des contenances de deux carrés et la différence de leurs côtés. Tous ces titres sont assez obscurs, mais ils s'expliquent par le détail même de l'opération.*)

P. 27. — Les trois carrés réunis, grand, moyen, petit. — Une figure. — Une question. — (*On donne la somme des contenances des trois carrés et la différence de leurs côtés.*)

P. 28 à 33. — Résolution des carrés droits (des cubes). (*Extraction des racines cubiques.*) — Quatre questions.

P. 33. — Règle pour le rond droit (la sphère). (*Expression inexacte du volume de la sphère.*) — Deux questions.

P. 34. — Règle pour la résolution des carrés droits (des cubes). — Quatre questions.

P. 36. — Règle pour la résolution des carrés droits (des cubes) avec l'addition d'une longueur. — Trois questions. — (*Trois problèmes qui sont représentés par les équations suivantes :  $(x + q)x^2 = A$ ;  $(x + q)^2x = A$ ;  $x^q(x - q) = A$ .*)

P. 37. — Règle pour la résolution des carrés ou figures numériques où l'on multiplie deux fois (où le carré est multiplié par lui-même. — *Extraction de la racine 4<sup>e</sup>*). — Une question.

P. 39. — Figure représentant la résolution d'un cube décomposé en ses diverses parties. Le cube *fang*, l'angle *lien*, le coin *iu*. (a étant les dizaines de la racine et b les unités, on a  $(a + b)^3 = a^3 + 3a^2b + 3ab^2 + b^3$ .  $a^3$  est le cube (*fang*);  $b^3$  le coin, et les deux termes intermédiaires sont les angles.) — Une question.

P. 40. — Étant donné du riz, chercher les dimensions du magasin ou de la caisse (qui pourra le contenir). — Neuf questions. — *(Problèmes indéterminés. L'auteur se donne les dimensions du magasin.)*

P. 44 à 48. — Division des champs. Tableau de diverses figures et de leurs contenances. — Dix-huit questions. — (Ces figures comprennent le carré, le rectangle, le triangle rectangle, le trapèze à côté perpendiculaire aux bases.)

P. 48. — Champs en pointe (en forme de triangle isocèle). Leur contenance et leur figure. — 3 figures. — Quatre questions. — (Problèmes de lignes proportionnelles.)

P. 52. — Champs en trapèze (les deux côtés étant obliques). Leur contenance et leur figure. — 1 figure. — Deux questions. — (Problèmes de lignes proportionnelles.)

P. 53 v. — Champs en forme annulaire. Leur contenance et leur figure. — 2 figures. — Deux questions.

P. 54. — Champs en forme circulaire. Leur contenance et leur figure. — 1 figure. — Deux questions.

P. 56. — Segments avec la flèche et la corde. Leur figure. — 3 figures. — Onze questions.

## CAHIER VII.

Mesurage des ouvrages. 5<sup>e</sup> chapitre (du Kieou-tchang).

P. 1. — Travaux en terre dure pour le creusement d'une rivière, d'un canal, d'un bassin. — Quatre questions.

P. 3. — Cubage des tours en terre battue et maçonnerie. — Cinq questions.

P. 5. — Cubage des murs en terre ou maçonnerie. — Cinq questions.

P. 7. — Des constructions en pointe à base carrée (*pyramide à base carrée*). — Deux questions.

P. 8. — Des constructions en pointe à base carrée, et en forme de tour ronde (*ceci comprend le cône*). — Trois questions.

P. 9. — Des levées ou digues en terre. — Une question.

P. 9<sup>1/2</sup> v. — Creusement des canaux et rigoles. — Une question. — On a mêlé dans le texte sept questions (*sur un autre sujet*). (*Ces sept questions sont dans le genre du problème des courriers.*)

P. 12 à 15. — Des objets entassés en pointe. — 2 figures. Dix questions. — (*Nombres pyramidaux; progression arithmétique; séries sommées exactement et d'après une formule.*)

P. 15 v. — Sur le cubage des terres remuées. — Une question.

P. 16. — Sur la mesure des bois débités. — Trois questions.

Du paiement égal de l'impôt. 6<sup>e</sup> chap. (*du Kieou-tchang*).

P. 17 à 26. — Vingt-sept demandes et réponses. (*Règles de proportions.*)

## CAHIER VIII.

Du plus et du moins. 7<sup>e</sup> chapitre (*du Kieou-tchang*).

P. 2. — Excédant et déficit. — Six questions. — (*Problèmes de la forme suivante : plusieurs hommes ont acheté plusieurs choses; si chaque homme avait déboursé 5 onces, il y aurait sur la somme dépensée réellement un excédant de 6 onces; si chaque homme avait déboursé 3 onces, il y aurait déficit de 4 onces. On demande le nombre d'hommes et la dépense totale.*)

P. 4. — Deux excédants ou deux déficits. — Quatre questions. — (*Problèmes semblables aux précédents, où l'on donnait, 1<sup>o</sup> un excédant, 2<sup>o</sup> un déficit. Ici on donne ou deux excédants ou deux déficits.*)

P. 6. — Cas où l'on a excédant, puis égalité, ou bien un déficit, puis une égalité. — Six questions.

P. 10 v. — Vers didactiques (*qui commencent par*) prendre



de l'argent et acheter des denrées. — 3 pièces de vers. — Cinq questions. — (*Problèmes analogues.*)

P. 13. — Calcul exact des mesures. 8<sup>e</sup> chapitre (*de l'ouvrage intitulé Kieou-tchang*).

P. 14. — Vers didactiques ou chansons pour les problèmes où il n'y a que des quantités de deux espèces différentes. — Deux questions.

P. 16. — Vers didactiques pour les problèmes où il y a des quantités de trois espèces différentes. — Cinq questions.

P. 20. — Vers didactiques pour les problèmes où il y a des quantités de quatre espèces différentes. — Deux questions. (*Tous ces problèmes sont des problèmes de proportions.*)

P. 22. — De la figure en équerre. 9<sup>e</sup> chapitre (*de l'ouvrage intitulé Kieou-tchang*).

P. 23. — Représentation de la figure en équerre (*triangle rectangle*).

P. 23. — Exposé des termes et combinaisons relatifs à la figure d'équerre. (*La première partie de ce chapitre, jusqu'à la page 37, roule sur les combinaisons diverses de ce problème : étant donnée la somme ou la différence des deux côtés d'un triangle rectangle, plus un de ces côtés, trouver les deux autres.*)

P. 25. — Recherche du crochet (*la base*), de la jambe (*la hauteur*), de la corde (*l'hypothénuse*).

P. 27 à 36. — Inscrire un carré; inscrire un cercle (*dans un triangle rectangle*). — 13 figures. — Vingt questions. — (*Le problème du bambou brisé par le vent, page 33, se retrouve dans le Brahme Gupta.*)

P. 37 à 42. — Observation des îles en mer. Recherche de la hauteur; recherche de la distance. — 5 figures. — Sept questions. — (*Dans la question page 38 on calcule la hauteur d'un arbre ou signal accessible. Pour cela on s'éloigne du pied de l'arbre d'une distance qu'on mesure. On plante un jalon ou signal, on se recule assez pour aligner en visant au moyen d'un tube creux le signal et le sommet de l'arbre. La hauteur de l'œil étant estimée quatre pieds, la hauteur de l'arbre se déduit de la similitude des triangles rectangles.* — *La question*

page 39 présente un procédé de nivellement élémentaire. On dresse un jalon de 3,6 pieds. On se recule de deux pieds; on dresse un autre jalon de 3 pieds. L'œil de l'homme vise, et détermine un point qui se trouve sur le prolongement de la ligne menée par les deux jalons. On mesure la distance de ce point et du premier signal. La hauteur du point se calcule encore par la similitude des triangles rectangles. — Dans les deux dernières questions, pages 41 et 42, on montre comment on calcule la distance et la hauteur d'un objet inaccessible. Pour cela, d'après le texte, dans la première question, on dresse deux signaux chacun de dix pieds et écartés de quinze pieds. Au premier signal, on recule de cinq pieds, et l'œil de l'homme étant supposé à quatre pieds de hauteur, aligne le signal et l'objet. Ensuite, au second signal, on recule de huit pieds, de manière à aligner en visant le sommet du signal et l'objet. — Dans la seconde question, on établit un signal de trente pieds : on recule de six cents pieds, et on établit un signal ou jalon de trois pieds. Les deux signaux étant ainsi écartés, l'œil de l'homme aligne leurs sommets et le point éloigné; puis on recule de cinq mille pieds; on établit encore le signal de trente pieds, et à six cent vingt pieds en arrière, en posant le second signal ou jalon, l'œil de l'homme aligne encore les sommets des deux signaux et le même point éloigné. — Dans ces deux questions, la hauteur et la distance de ce point se déduisent toujours de la similitude des triangles rectangles; mais le procédé est très-imparfait.)

---

(Les cahiers IX, X et XI contiennent des problèmes ou exemples classés sous les titres déjà cités des divers chapitres de l'ouvrage Kieou-ichang. Cette partie du Souan-fa-tong-tsong est nouvelle et a été compilée par l'éditeur.)

CAHIER IX.

Sur la mensuration des terres. — Sept questions.

Vers didactiques. — Cinq questions (l'énoncé est en vers. Ces vers ont été faits par l'éditeur.)

- Extrait de l'ouvrage intitulé *Fong-sy-ou*. — Une question.  
 Extrait de l'ouvrage intitulé *Choang-tao*. — Une question.  
 Sur les grains et monnaies. — Treize questions.  
 Vers didactiques. — Huit questions (*l'énoncé est en vers*).  
 Extrait du *Si-kiang-yue*. — Trois questions.  
 Extrait du *Mey-ky-tsing*. — Une question.  
 Extrait du *Choui-sien-tseu*. — Une question.

## CAHIER X.

- Sur la décomposition et le partage. — Vingt-neuf questions.  
 Vers didactiques. — Vingt-quatre questions (*l'énoncé est en vers*).  
 Extrait du *Si-kiang-yue*. — Trois questions.  
 Extrait du *Tche-kou-tien*. — Une question.  
 Extrait du *Choui-sien-tseu*. — Une question.  
 Sur l'étendue. — Quinze questions.  
 Vers didactiques. — Huit questions (*l'énoncé est en vers*).  
 Extrait du *Si-kiang-yue*. — Six questions.  
 Extrait du *Tchu-ma-ting*. — Une question.  
 Sur le mesurage des ouvrages. — Trois questions.  
 Vers didactiques. — Deux questions (*l'énoncé est en vers*).  
 Extrait du *Si-kiang-yue*. — Une question.  
 Sur le payement légal de l'impôt. — Vingt-quatre questions.  
 Vers didactiques. — Dix questions (*l'énoncé est en vers*).  
 Extrait du *Si-kiang-yue*. — Deux questions.  
 Extrait du *Fong-sy-ou*. — Une question.  
 Extrait du *Tche-kou-tien*. — Une question.

## CAHIER XI.

- Sur le plus et le moins. — Treize questions.  
 Vers didactiques. — Neuf questions (*l'énoncé est en vers*).  
 Extrait du *Si-kiang-yue*. — Deux questions.  
 Extrait du *Lang-tao-cha*. — Une question.  
 Extrait du *Tche-kou-tien*. — Une question.  
 Sur le calcul exact des mesures. — Quatre questions.  
 Vers didactiques. — Une question (*l'énoncé est en vers*).

Extrait du *Si-kiang-yue*. — Trois questions.

Sur la figure d'équerre. — Dix questions.

Vers didactiques. — Quatre questions (*l'énoncé est en vers*).

Extrait du *Si-kiang-yue*. — Six questions.

*Les questions extraites des ouvrages cités sont mêlées entre elles dans chaque cahier, ce qui ne m'a pas permis de citer les pages.*

CAHIER XII.

Appendice contenant des méthodes diverses. (*Toute cette partie est nouvelle et remplie de notions empruntées aux étrangers. On y trouve des problèmes sur la figure d'équerre; le mode de multiplication et de division des Arabes; un grand nombre de carrés et de ronds magiques, dont quelques-uns sont inexacts; des figures divinatoires représentant la main avec des nombres placés sur chaque phalange des doigts.*)

Ici se termine la table du *Souan-fa-tong-tsong*. Pour lire cet ouvrage, il est très-utile de bien étudier d'abord le vocabulaire explicatif des termes placé aux pages 2 et 3 du premier cahier. Sans cette précaution on risquerait d'être souvent embarrassé si l'exposé de la solution ne conduisait pas au sens véritable. Dans les opérations, le caractère *chi* 實, littéralement : *plein, somme* ou *masse*, équivaut à nos termes de *multiplicande*, de *dividende*, et désigne aussi le nombre dont on extrait la racine. Le caractère *fa* 法, littéralement : *méthode, règle* ou *système*, équivaut à nos termes de *multiplicateur*, de *diviseur*. Je propose de traduire ordinairement le premier par *nombre masse*, et le

second par *nombre opérateur* ou *facteur*, si l'on ne veut pas les traduire successivement par les dénominations différentes employées dans notre langue pour les diverses opérations de l'arithmétique.

Je m'étais d'abord proposé de joindre à la traduction de cette table deux tableaux représentant l'extraction des racines carrées et cubiques suivant la disposition indiquée dans le *Souan-fa-tong-tsong*; ils auraient servi pour expliquer certaines locutions du texte qui embarrassent à la première vue et qui se rapportent à la position particulière des nombres dans la disposition de l'opération. Suivant cette disposition, le nombre dont on veut extraire la racine,

le nombre *chi* 實 (masse ou somme), s'écrit au

milieu de la feuille : à gauche est la place destinée aux chiffres de la racine; à droite est la place où s'écrivent les chiffres ou unités de cette racine successivement trouvés, et où ils sont soumis aux diverses opérations d'élevation à la puissance voulue et de multiplication par lesquelles se forment les nombres successifs qu'on retranche du nombre total *chi*. Les chiffres écrits à cette place de droite se

désignent sous le nom de *hia-fa* 下法 (le facteur

inférieur ou secondaire), comme cela est expliqué page 2 du sixième cahier. J'ai craint que l'explication complète de ces deux tableaux d'extraction des racines ne me conduisît trop loin pour les limites de cette notice analytique.

Je finirai par quelques mots sur les vers rimés qui se lisent en tête des principaux paragraphes de l'ouvrage et contiennent l'énoncé succinct des diverses règles ou manières d'opérer. Ces vers ne se trouvent point dans l'extrait des *Neuf tchang* inséré au quinzième cahier du *Y-li* de Tchou-hi, et ont été composés par Pin-kue, le compilateur de l'édition donnée sous les Ming. Ils ont été faits pour faciliter la mémoire des commençants; mais ils sont généralement peu clairs, par excès de concision. Cet usage des vers rimés existe, comme on le sait, dans les livres élémentaires, le *San-tseu-king* et le *Sse-tseu-king*, qui servent à la première étude des caractères dans les écoles chinoises. Il se retrouve aussi dans une petite uranographie du temps des Souy intitulée *Pou-tien-ko* (Chemin du ciel), et que j'espère publier prochainement avec la traduction de Gaubil. D'un autre côté on sait que les traités hindous sur les mathématiques sont écrits en vers: tels sont le *Lilawati* et le *Brahmegupta*. De là on pourrait inférer que les Chinois ont pris cet usage des Hindous; mais déjà ils connaissaient la rime dès les x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles avant notre ère, lors de la composition des chants rimés du *Chi-king*; et la même idée a pu naître simultanément dans la Chine et dans l'Inde, ces deux grands centres de civilisation ancienne.

---

---

## SWAYAMBARA,

Episode du Mahâbhârata\*, traduit du sanscrit par M. PAVIE.

---

Vaisampâyana dit :

Ensuite les cinq frères Pândavas, éminents parmi les hommes, partirent pour voir Draôpadî et le pays où allait se passer la grande fête. Ces héros terribles à l'ennemi s'étant acheminés avec leur mère; virent sur la route des brâhmanes qui allaient réunis en grand nombre; et ces brâhmanes, ô roi! dirent aux fils de Pândou déguisés en brahmachâris : Où allez-vous et d'où venez-vous?

Youdhichthira dit :

Sachez que nous sommes frères, ô vous les plus excellents des deux fois nés : partis d'Ekatchakra, nous faisons route seuls, en compagnie de notre mère.

Les brâhmanes dirent :

Allez aujourd'hui même chez les Pântchâliens, dans la résidence du roi Droupada; là se célèbre un grand et somptueux swayambara. Partis en caravane, c'est là même que nous nous rendons; car

\* Mahâbhârata, t. I, v. 6925 et sqq.

une bien belle solennité, vraiment merveilleuse, va y être célébrée. La fille du magnanime Droupada Yadjnasséna, née du milieu de l'autel, et dont les yeux sont pareils à la feuille du lotus, jeune fille délicate et belle, aux formes irréprochables, à l'esprit intelligent, Draôpadî est sœur du redoutable Dhrichtadyoumna, l'ennemi de Drôna. Couvert d'une armure de fer, le glaive en main, portant l'arc et les flèches, ce héros aux grands bras est né dans un feu bien allumé, lui qui a l'éclat de la flamme<sup>1</sup>. Sa sœur est Draôpadî aux formes irréprochables, à la taille élancée, et qui exhale à la distance d'un mille un parfum pareil à celui du lotus bleu; et cette fille de roi qui a atteint l'époque du swayambara, nous allons la voir, ainsi que la fête divine.

Des rois et des fils de rois qui sacrifient d'après le Vêda et distribuent de riches présents, des brâhmanes appliqués à la lecture des livres saints, purs, magnanimes, fidèles à leurs vœux; des princes jeunes et beaux, habiles à diriger un char, exercés dans la pratique des armes, venus de pays divers, se réunissent de tous côtés. Et là, dans le but d'obtenir la victoire, ces souverains distribueront bien des présents, de l'argent, des vaches, de la nourriture et des mets délicats de toute espèce. Après avoir reçu tous ces dons, vu le swayambara

<sup>1</sup> Dans l'*Adivansa* (p. 89, v. 2438), on lit : « Ensuite Dhrichtadyoumna naquit du feu, dans l'œuvre du sacrifice; puis ce héros ayant saisi l'arc pour tuer Drôna, alors sur cet autel même naquit aussi la belle Krichnâ. »



et joui du spectacle de la fête, nous irons là où nous appellent nos devoirs. Des mimes, des bardes, des danseurs, des chanteurs, ceux qui célèbrent les exploits des vainqueurs, des lutteurs vigoureux, arrivent en foule de leurs pays. Lorsque vous aurez satisfait votre curiosité, vu la fête et reçu votre part des présents, alors, ô jeunes gens magnanimes! vous vous en retournerez avec nous. En vous voyant entrer dans la lice, vous qui êtes beaux et ressemblez tous les cinq à des dieux, peut-être Krichnâ choisira l'un de vous pour époux. Ton frère que voici, favorisé par la fortune et doué de beauté, pourra, lui qui a des bras puissants, gagner par cette lutte, de grandes richesses.

Youdhichtira dit :

Nous aussi, ô brâhmanes, nous irons tous en votre compagnie voir cette grande et magnifique solennité, ce swayambara de la jeune fille.

Vaisampâyana dit :

Après ces paroles, les fils de Pândou allèrent, ô Djanamedjaya! vers les Pântchâliens du sud bien gardés par le roi Droupada; puis, chemin faisant, ces héros pândavas virent le mouni Dwaïpâyana, magnanime, pur, exempt de péchés. Lui ayant témoigné leur respect comme ils le devaient, et ayant reçu de lui un accueil hospitalier, quand la con-

versation fut achevée, congédiés par le solitaire, ils partirent pour la résidence de Droupada. D'agréables forêts, de beaux lacs s'offraient à leurs regards; et séjournant çà et là, les héros marchèrent à petites journées, étudiant le Vêda comme des brahmachâris, purs, ayant des manières douces et des paroles agréables. A la longue les fils de Pândou arrivèrent au pays des Pântchâliens. Après avoir vu la ville et le camp du roi, ils établirent leur domicile chez un potier, et recueillirent l'aumône aux environs, toujours réfugiés dans la manière de vivre des brâhmanes : aussi personne du pays ne sut que ces héros y étaient arrivés.

Or Yadjnaséna avait toujours eu ce désir : Je donnerai ma fille au Pândava qui porte une aigrette (Ardjouna); mais il n'a jamais manifesté sa pensée; et le roi du Pântchâl, ô Djanamedjaya! recherchant le fils de Kounti, a fait faire un arc très-fort, impossible à ployer, et il a fait faire aussi une machine élevée en l'air, et à cette machine il a attaché le but.

Droupada dit :

Celui qui, ayant tendu cet arc et traversé l'appareil avec des flèches armées de fer, frappera le but, celui-là obtiendra ma fille.

Vaisampâyana dit :

Ainsi le roi Droupada proclama le swayambara,

et, à ces mots, tous les princes s'avancèrent ensemble, ô Bhârata! Les Richis magnanimes, désireux de voir la cérémonie; les fils de Kourou, avec Karna, ayant à leur tête Douryôdhanà, et les brâhmanes éminents par leurs vertus venus de pays divers, s'approchèrent à la fois. Ensuite, respectueusement saluées par Droupada, les troupes de rois s'échelonnèrent sur les échafauds, avides de voir le swayambara, et après eux tous les citoyens de la ville, avec le bruit d'une mer agitée.

Arrivés sous la constellation du Dauphin, les princes entrèrent en une belle place unie, hors de la ville, au nord-est. Alors resplendit l'enceinte, complètement environnée de maisons, défendue par des clôtures et des fossés, ornée de portes et d'arcs de triomphe, embellie par un rang de jardins qui en fait le tour, confusément animée par des centaines d'instruments de toute espèce, parfumée d'aloès sur tous les points, ruisselant d'eau de sandal, décorée de festons en guirlandes, dominée tout autour par des palais d'une éclatante blancheur, aux sommets pareils à ceux du Kailâsa : traçant des signes dans l'atmosphère, couronnés de dômes élégants, ceints de filets d'or, enrichis de perles, mines de diamants, ayant des escaliers faciles à monter, garnis de grands sièges et de beaux ameublements, couverts à leur sommet de riches tentures, rafraîchis par un air imprégné du plus fin aloès, réfléchissant les rayons du soleil, très-nombreux, parfumés d'odeurs qui s'exhalent à une

grande distance, ouvrant à la fois cent larges portes, décorés de couches et de trônes, revêtus dans toutes leurs parties de métaux sans nombre, ils étincellent à leur sommet comme les pics de l'Himalaya.

Là, sur des trônes de diverses espèces, prirent place tous ces princes revêtus de beaux ornements, animés de jalousie l'un contre l'autre; là on vit assis les lions des rois, parfumés d'huile d'aloès, grands en puissance et en vertu, doués de qualités éminentes, pleins de bienveillance, amis des brâhmanes, protecteurs attentifs de leurs royaumes, et chers à tout le monde à cause de leurs belles actions bien accomplies. Puis, sur les échafauds, par milliers, de toutes parts vinrent s'asseoir les habitants pour voir Krichnâ. Les fils de Pândou prirent place aussi, en compagnie des brâhmanes, et ils admirèrent la prospérité sans égale du roi des Pântchâliens.

Cependant, ô roi! l'assemblée, pendant bien des jours, s'accrut, enrichie de dons précieux, embellie de mimes et de danseurs; mais cette multitude agréable à voir étant ainsi réunie, au seizième jour, voici qu'après avoir pris le bain, richement vêtue, parée de toutes ses pierreries, et posant sur sa tête une couronne d'or enrichie d'ornements, au milieu de l'enceinte descend Krichnâ, ô Bhârata! Un prêtre pur, habile dans les prières de ceux qui préparent le sôma, sacrifia au feu avec le beurre clarifié, qu'il répandit tout à l'entour, selon le rite du Vêda, et après avoir rendu la flamme propice et salué les

brâhmanes par des bénédictions, il fit préparer tous les instruments de musique; puis le silence se rétablit, et Drichtadyoumna, ô roi ! prenant sa sœur par la main, selon le rite, s'avance dans l'enceinte<sup>s</sup> quand les tambours bruyants se sont tus; et là, d'une voix retentissante comme la foudre, il fait entendre cette excellente parole affable et pleine de sens :

Voici le but de l'arc, voici les flèches. Écoutez-moi, maîtres de la terre assemblés ! Vous devez faire passer par le trou de cet appareil cinq flèches aiguës volant dans l'air. Celui qui accomplira cette grande œuvre, doué d'ailleurs de noblesse, de beauté et de vigueur, celui-là, aujourd'hui même, aura pour épouse ma sœur Krichnâ que voici. Je ne parle point en vain.

Après avoir dit ainsi, le fils d'Yadjnasena, s'adressant à sa sœur Draôpadî, lui fit, par leur nom, leur généalogie et leurs œuvres, l'énumération<sup>1</sup> des rois assemblés; puis il ajouta : Ceux-ci et d'autres en grand nombre, rois de pays divers, kchatryas princes parmi les hommes, venus ici à cause de toi, ô bienheureuse ! s'efforceront, en employant toute leur énergie, de frapper ce but pour t'obtenir par la victoire; et celui qui l'atteindra, celui-là choisira pour époux dès aujourd'hui, ô toi qui es belle !

Ces princes, parés d'ornements et de pendants d'oreilles, jeunes et jaloux l'un de l'autre, songeant en eux-mêmes à leur propre force et à l'arc qu'il

<sup>1</sup> L'énumération des rois est passée jusqu'aux quatre derniers padas, qui complètent le sens.

faut tendre, s'élançèrent tous ensemble en levant leurs armes. La beauté, la vigueur, la noblesse, comme aussi la disposition guerrière, la fortune, la jeunesse, tout cela les enflamme d'orgueil; ils sont aveuglés par l'élan de la passion, comme les rois des éléphants ivres aux montagnes de l'Himalaya. Ils jettent l'un sur l'autre un œil d'envie; leurs corps tremblent, agités par l'amour. Krichnâ pour moi seul, s'écrient-ils en se levant rapidement de leurs trônes; et ces Kchatryas venus à la fête, rassemblés là dans le désir d'obtenir Krichnâ par la victoire, resplendissaient comme les troupes des dieux rassemblés au swayambara de Dourgâ, fille du roi de Parvata. Blessés par les flèches de Kâma, les rois descendus dans l'arène avec des cœurs partis vers Draôpadî se mirent à se haïr à l'occasion de cette jeune fille, même ceux qui étaient amis.

Alors arrivèrent sur leurs chars les troupes des Dieux, les Roudras, les Adityas, les Vasous et les deux Aswines, les Sâdhyas et tous les Marouts, ayant à leur tête Yama et Kouvéra; les Daityas, les Souparnas, les serpents Mahôragas, les Richis des Dieux, les Gouhyakas, serviteurs de Kouvéra; les Tcharanas, bardes des dieux; Vichnou, les mounis Nârada et Parvata, et les chefs des Gandharvas avec les Apsaras. Là aussi Balarâma et le dieu Krichna, les Vrichnis et les Andhakas, placés selon leur rang, regardèrent du haut du ciel, ainsi que les chefs de la famille de Yadou et les principaux d'entre eux soumis à Krichna leur maître.

A la vue de ces princes pareils à des éléphants en amour, de ces rois des éléphants dont le nombre dépasse des millions, et qui semblent des feux couverts de cendres, Krichna, chef des héros de Yadou, resta pensif; puis il fit voir à son frère Râma, tout en les louant, Youdichthira, Bhîma, Ardjourna, avec les deux frères jumeaux Sahadéva et Nakoula; et, après les avoir regardés lentement avec attention, Râma, satisfait, reporta son regard sur Krichna; mais les héros, fils et petits-fils de rois, animés l'un contre l'autre par la colère, et dont les yeux, l'esprit, l'être tout entier, se tourne vers Draôpadî, ne virent point ces dieux. Leurs lèvres sont serrées et leurs prunelles rouges comme le cuivre. Les trois princes aux grands bras et les jumeaux magnanimes sentirent aussi, à la vue de Draôpadî, leurs cœurs blessés par les flèches de Kâma.

Alors le ciel rempli par la foule tumultueuse des Richis des Dieux et des musiciens célestes, et dans lequel les Souparnas, les Nâgas, les Asouras et les Siddhis se plaisent à faire leur séjour, fut ému d'un parfum céleste, inondé d'une pluie de fleurs divines, et ébranlé par le retentissement de grands tambours guerriers. Le ciel fut encombré de chars, et il s'y fit un grand bruit de flûtes et de tambourins.

Enfin tous les rois déploient leur énergie pour le but dont Krichnâ est le prix. Karna, Douryôdhana, Çalya, roi de Madra; Asvathâman, fils de Drôna; Nîkrâtha, Sounîtha, Vakra, les chefs de Ka-

linga, de Banga, de Poundra et de Paoundra; les princes de Vidéhara et de Yavana, et d'autres fils et petits-fils de rois de pays divers, gouvernant eux-mêmes des états, princes aux yeux de lotus; tous ces rois donc, ornés d'aigrettes, de colliers, de bracelets et d'anneaux, héros aux bras puissants, doués d'énergie et de vertu, fiers de leur force et de leur vigueur, essayant l'un après l'autre, ne purent, même par la pensée, tendre cet arc énorme. Ces vaillants souverains, honteusement déjoués par cet arc solide et robuste, épuisés par tant d'efforts, debout sur le sol, cessèrent enfin, malgré l'énergie et le degré d'adresse dont chacun aide sa force; et ils demeurèrent hors d'haleine, sans éclat, privés de leurs aigrettes et de leurs colliers, qui jonchèrent le sol. Un grand cri s'éleva parmi ces guerriers dépouillés de leurs ornements par les efforts faits pour tendre l'arc démesuré, et le cercle des rois épuisés perdit l'amour que Krichnâ avait fait naître.

A la vue de tous ces rois abattus, Karna, le meilleur des archers, s'avance; il lève rapidement l'arc, puis le faisant ployer sous la corde, y adapte aussitôt les flèches; et les fils de Pândou, exercés eux-mêmes dans la pratique de cette armé, apercevant Karna, ne doutent pas que le but ne soit atteint et renversé à terre par le fils du soleil, accomplissant ainsi cette promesse dictée par la passion, lui qui surpasse en éclat Agni, Sôma et Arka.

Mais, dès qu'elle voit Karna, Draôpadî s'écrie à



haute voix : Je ne choisis pas le Soûta<sup>1</sup> ; et, portant son regard vers le soleil son père, qui souriait avec rage, Karna abandonna l'arc vibrant.

Tous les Kchatryas ayant ainsi cessé la lutte de tout côté, le vaillant roi de Tchédi, puissant et pareil à Yama, le sage et magnanime Çiçoupâla, fils de Damaghôcha, saisit l'arc et tomba à terre sur ses deux genoux ; puis le robuste et vigoureux Djarâsandha, roi de Magadha ; s'approcha de l'arme terrible et se tint debout, immobile comme une montagne ; mais, ébranlé par l'arc, il tomba aussi sur les genoux ; puis s'étant relevé, il se retira dans ses états. Ensuite Çalya, roi de Madra, plein de force et d'énergie, saisit et releva l'arc à son tour ; mais il fut aussi renversé sur les genoux.

Or, l'assemblée étant ainsi jetée dans la confusion et les rois plongés dans un morne silence, le fils de Kounti, Ardjourna, voulut tendre l'arc et y adapter la flèche, lui qui est un vaillant guerrier.

Vaisampâyana dit :

Lorsque les rois cessèrent d'essayer à tendre l'arc, alors se leva du milieu des Brâhmanes le noble Ardjourna. Les chefs des deux fois nés poussèrent un cri, en agitant les peaux d'antilope qui leur servent de sièges, dès qu'ils virent s'avancer ce

<sup>1</sup> Karna, fils du Soleil, *Sourya*, et de *Kounti*, mère des Pândavas, avant son mariage, appartenait à la caste mêlée des Soûtas, issus d'un Kchatrya et d'une Brahmani.

prince égal en splendeur à l'étendard d'Indra. Les uns restèrent stupéfaits; les autres se livrèrent à la joie; mais d'autres encore, habiles et pénétrants, se dirent mutuellement : Cet arc, que les plus habiles archers, Kchatryas célèbres dans le monde, doués de grandes forces et voués à l'art de lancer des flèches, n'ont pas tendu, comment un être sans expérience dans la pratique des armes, encore dans l'âge de la faiblesse, pourra-t-il venir à bout de le faire ployer, ô deux fois nés! Les Brâhmanes vont à juste titre servir de risée à tous les rois dans cette œuvre qui ne sera pas menée à fin et follement entreprise. Est-ce par orgueil, par arrogance ou par irréflexion qu'il s'est avancé pour courber cet arc réservé aux plus dignes.

D'autres Brâhmanes dirent :

Non, nous ne serons pas tournés en ridicule; non, nous n'agissons pas avec légèreté; non, nous ne devons pas encourir dans le monde la haine des rois. Quelques-uns ajoutèrent : Ce jeune homme florissant, aux mains semblables à celles du roi des serpents Ananta, aux robustes épaules, aux grands bras, solide comme l'Himalaya, frémissant dans sa marche comme un lion, aussi puissant qu'un roi des éléphants animé par la passion, certes il est à la hauteur de l'entreprise et proportionné à la force qu'elle réclame; il est capable d'un grand effort, et s'il était impuissant pour cette œuvre, il ne se pré-

semblerait pas; et elle n'existe pas dans les mondes, cette œuvre, quelle qu'elle soit (qui serait au-dessus de ses forces), ni non plus il n'existe parmi les hommes mortels une chose impossible aux Brâhmanes.

Se privant de nourriture ou se nourrissant d'air, mais recueillant les fruits (de leurs austérités), et liés par des vœux sévères, même quand ils sont faibles, les Brâhmanes ont encore, par leur propre éclat, une force terrible. Non, un Brâhmane ne doit pas être méprisé, qu'il pratique des œuvres pour ce monde ou pour l'autre, quelle que soit, facile ou difficile, importante ou minime, l'œuvre à laquelle il s'applique. Le Mouni Parâsourâma, fils de Djâmadagni, a vaincu les Kchatryas dans le combat, et l'Océan sans fond a été avalé par le Mouni Agasti, qui a l'éclat de Brahma. A cause de ces choses, écrivez-vous tous : Que ce jeune Brahmachâri saisisse l'arc au plus vite; et les meilleurs des deux fois nés dirent : Oui, que cela soit ainsi. Or, tandis que les Brâhmanes agitaient ces divers discours, Ardjourna se tint auprès de l'arc, immobile comme une montagne. Alors, après avoir tourné autour de l'arme, il s'inclina respectueusement vers l'assemblée, avec un salut de la tête pour le dieu Siva, maître bienfaisant; puis reportant sa pensée sur le dieu Krichna, Ardjourna saisit cet arc que les princes Roukma, Sou-nîtha, Vakra, Karna, Douryôdhana, Çalya et Çalva, rois parmi les archers, lions parmi les hommes, n'ont pu tendre, même en y employant les plus

grands efforts. Ardjouna donc, le plus fier des héros, fils d'Indra, put ployer l'arc sous la corde, en un clin d'œil, et saisit les cinq flèches; puis il frappa le but, qui tomba à l'instant même sur la terre, percé de part en part; et alors, dans le ciel, il y eut un cri de joie, et dans l'assemblée un grand retentissement. Le dieu qui tue les ennemis, Indra, fit pleuvoir des fleurs divines sur la tête du héros victorieux; les Brâhmanes, par milliers, agitèrent leurs vêtements; tous, sans distinction, poussèrent de tous côtés de grands cris, et là aussi tomba sur tous les points un nuage de fleurs. Les musiciens firent retentir les instruments de cent espèces; les chanteurs, les bardes, les panégyristes aux accens harmonieux célébrèrent ce triomphe.

A la vue du vainqueur, Droupada, qui dompte ses ennemis, fut satisfait, et désira, ainsi que son armée, l'alliance avec Ardjouna (inconnu sous son déguisement); mais comme le tumulte augmentait toujours, Youdichtira, attaché à ses devoirs et à la justice, se retira au plus vite dans sa demeure avec les deux héroïques jumeaux Sahadéva et Nakoula. Cependant, ayant aperçu le but atteint et regardé le vainqueur, semblable à Indra, Krichnâ prit une guirlande de fleurs ornée de festons d'argent et s'approcha du fils de Kounti avec un sourire; et prenant celle qu'il venait de gagner dans la lice, salué par les Brâhmanes, Ardjouna, qui avait accompli une œuvre inimaginable sortit de l'enceinte, suivi de son épouse.

Vaisampâyana dit :

Le roi Droupada se disposant à donner la princesse à ce Brâhmane, la colère enflamma ces souverains, qui se regardaient l'un l'autre. Après nous avoir traités sans respect et foulés aux pieds, il veut donner à ce Brâhmane Draôpadî, la plus excellente des femmes. L'arbre qui a été ébranlé doit tomber au temps des fruits : tuons donc ce méchant prince, qui nous traite sans égard ; car il ne mérite pas par ses qualités la considération due à la vertu, ni le respect que le Vêda prescrit envers les vieillards ; tuons-le donc avec son fils, ce Droupada qui s'écarte de ses devoirs et se montre hostile aux rois. Après nous avoir tous convoqués, après nous avoir fait un accueil hospitalier, à nous rois des hommes, et nous avoir présenté un repas digne des Kchatryas, à la fin il nous insulte ! Dans cette assemblée de rois qu'on prendrait pour autant de dieux, n'a-t-il donc pas pu voir un roi qui valut ce Brâhmane ? Non, les Brâhmanes n'ont aucun titre à une cérémonie de ce genre ; le swayambara est pour les Kchatryas ; ainsi dit le texte bien connu de l'écriture. Ainsi donc, si c'est la jeune fille (qui a commis cette faute), d'aucune manière elle ne peut rester vivante, et après l'avoir jetée dans le feu, ô princes ! retournons dans nos états ; mais si c'est un Brâhmane qui, par inadvertance ou par cupidité, nous a insultés de la sorte, jamais, en aucun cas, il ne peut être mis à mort par les rois de la terre ; car

au Brâhmane appartiennent notre royaume, notre vie, nos richesses, la fortune de nos fils et de nos petits-fils, comme aussi tout ce dont la nôtre se compose; mais, grâce à la crainte du mépris et à la fidélité à garder la loi, jamais dans d'autres swayambaras une telle conduite n'a été signalée.

Après ces paroles, ces rois puissants, guerriers aux bras de massue, voulant, dans leur exaltation, tuer Droupada, se précipitèrent en foule, le glaive à la main; mais les voyant en grand nombre armés dans un but hostile fondre sur lui tous furieux, le roi des Pântchâliens, tremblant, alla se mettre sous la protection des Brâhmañes; et vers les deux fils de Pândou aux longues flèches, égaux en forces, invincibles, il se sauva comme vers de terribles éléphants.

Alors se ruèrent tous ensemble les rois, tenant leurs armes levées, la main garnie du cuir qui la garantit de la vibration de l'arc, avides de tuer, animés de rage contre les deux fils de Pândou, Ardjoura et Bhîma. Mais Bhîma aux actions merveilleuses et terribles, doué d'une force athlétique et égal au dieu qui lance la foudre, Bhîma arracha un arbre de ses deux mains et le renversa comme ferait le roi des éléphants; puis, guerrier terrible, saisissant cet arbre, qui devient dans ses mains un bâton comme serait le bâton redoutable de Yama, il se tint auprès du roi des Pântchâliens, lui le héros aux bras longs et robustes. En voyant ce que venait de faire son frère, Ardjoura aux pensées

plus qu'humaines, aux actions inimaginables, Ardjourna resta stupéfait, et, mettant de côté toute crainte, il se tint là aussi l'arc à la main, lui dont les exploits sont dignes d'Indra; en voyant ce que venaient de faire Ardjourna et son frère, le dieu Krichna aux pensées plus qu'humaines, aux actions inimaginables, s'adressant alors à Balarâma, dont la force est terrible, lui dit ces paroles : Ce guerrier qui se balance en sa marche comme le roi des lions et tend le grand arc rien qu'avec la paume de la main, à n'en pas douter, c'est Ardjourna, si je suis bien Vâsoudéva, ô Balarâma ! et celui qui, ayant arraché l'arbre en un instant, s'est mis rapidement à assaillir ces rois, en est-il maintenant sur la terre un autre que Bhîma au ventre de loup capable de faire une telle chose dans le combat ? Cet autre qui était là auparavant, guerrier aux grands yeux de lotus, à la taille élancée, à la démarche de lion, calme en son maintien, à la figure cuivrée, au nez fin, bien taillé et gracieusement incliné, cet autre qui est parti, c'était, sans aucun doute, You-dichthira ; et les deux beaux jeunes hommes pareils aux Kartikéyas, c'étaient, à mon avis, Sahadéva et Nakoula, les deux frères jumeaux : car j'ai appris que les fils de Pândou et leur mère ont été sauvés de l'incendie de la maison de laque.

Balarâma, pareil à un nuage sans pluie, se réjouit et dit à son frère Krichna : Je suis content d'avoir vu la sœur de mon aïeule sauvée avec ses fils, les chefs de la famille de Kourou.

## Vaisampâyana dit :

Agitant en l'air leurs peaux d'antilopes et leurs vases de bois, les Brâhmanes s'écrièrent : Il n'y a pas de crainte à avoir, combattons nos ennemis ! Et à ces Brâhmanes qui parlaient ainsi, Ardjourna dit en souriant : Restez spectateurs de la lutte et tenez-vous à nos côtés, tandis que moi, avec des centaines de flèches ailées aux pointes recourbées, je les dompterai comme on dompte par des prières les serpents en colère. A ces mots, saisissant l'arc qui a gagné l'épouse et la dot, le vigoureux Pândava, accompagné de son frère Bhîma, se tint dans l'arène, immobile comme une montagne : mais dès qu'ils virent les Kchatryas terribles dans la mêlée, ayant à leur tête Karna, ils s'élançèrent sans crainte comme deux éléphants contre des éléphants ; et les rois, devenus cruels par l'ardeur qui les pousse à se battre, dirent cette parole : On a vu tuer le Brâhmane qui s'exposait volontairement dans la mêlée. Après avoir ainsi parlé, les rois coururent aussitôt sur les Brâhmanes, et Karna, dont la splendeur est grande, s'élança contre Ardjourna dans la lice. De même qu'un éléphant avide de combattre se rue contre un éléphant à cause d'une femelle, ainsi le puissant roi de Madra, Çalya, courut sur Bhîmaséna, tandis que Douryôdhana et tous les autres, confondus avec les Brâhmanes, répondaient aux attaques de ceux-ci par des coups ménagés.

Ensuite Ardjourna ayant tendu l'arc gigantesque,



perça de ses flèches acérées le fils du soleil, Karna, qui s'élançait à sa rencontre; et mis hors de lui par ces flèches aiguës à la piqûre brûlante, qui se succèdent rapidement, Karna s'acharne à la poursuite d'Ardjouna. Ainsi ces deux guerriers impossibles à décrire, habitués à trouver la victoire facile, combattirent pleins de rage, avides de se vaincre l'un l'autre. A chaque coup la parade; vois, vois ma grande force : ainsi ils s'interpellent mutuellement par des paroles héroïques. Mais reconnaissant la force sans égale sur la terre des deux bras d'Ardjouna, Karna, fils du soleil, continua de lutter avec passion, et relançant avec rapidité les flèches qu'Ardjouna a déjà employées contre lui, il s'écria à haute voix pour narguer la troupe ennemie.

Karna dit :

Je suis content, ô chef des Brâhmanes! de me mesurer avec toi qui as des bras vigoureux, infatigable héros, victorieux par le glaive et la flèche. Es-tu donc vraiment le dieu habile à tirer l'arc, Krichna ou son frère Râma, ô toi le plus vertueux des Brâhmanes? es-tu donc Indra ou l'impérissable Vichnou? Réfugié dans cette valeur héroïque pour te dérober aux regards, après avoir revêtu la forme d'un Brâhmane, je le crois, tu viens combattre avec moi; car, en vérité, personne autre qu'Indra, aucun homme, si ce n'est le Pândava qui porte une aigrette, ne peut m'affronter dans ma colère.

Comme il parlait ainsi, Ardjoura lui répondit : Je ne suis point le dieu de l'arc, ô Karna ! je ne suis point le majestueux Râma, mais bien un Brâhmane supérieur aux guerriers et à ceux qui savent se servir de toutes les armes<sup>1</sup>, un Brâhmane affermi par les préceptes de son Gourou dans la pratique de l'arme de Brahma et d'Indra. Me voilà debout dans l'arène pour te vaincre ; sois ferme, ô héros !

Vaisampâyana dit :

A cette réponse, Karna Radhêya cessa le combat : l'éclat de Brahma est invincible, pensa en se retirant ce puissant guerrier.

Ensuite, dans un autre combat singulier, les deux vaillants héros Çalya et Bhîma, tous deux vigoureux et brillant dans les combats par la science et la force, se défient l'un l'autre comme deux éléphants courroucés, et s'attaquent mutuellement avec les poings et les genoux. Les deux combattants se saisissent brusquement par une lutte où ils s'attirent et se repoussent, se rejettent l'un l'autre en arrière ou en avant ; et ils se blessent avec les poings. Alors retentit le bruit épouvantable des coups qu'ils se portent, se frappant par des chocs mutuels, qui résonnent en tombant comme une pluie de pierres.

<sup>1</sup> Il y a ici, sur Çastra et Astra, un jeu de mots impossible à rendre. Çastra, arme, peut être mis avec l'intention de faire comprendre çâstra, loi, écriture sacrée, qui est la science et l'arme, astra, du Brâhmane ; car l'arme de Brahma est la malédiction.

Quelque temps ils se harcelèrent ainsi tous les deux dans ce combat; enfin Bhîma ayant enlevé son ennemi tout d'une pièce dans ses deux bras, le fit rouler au milieu de l'arène, lui le meilleur des fils de Pândou, demeuré fidèle aux Brâhmanes.

Dans cette circonstance, Bhîmaséna, le plus terrible des hommes, fit une chose digne d'admiration : ennemi puissant, il ne tua point le puissant Çalya étendu à ses pieds.

Çalya étant ainsi renversé par le Pândava et Karna vaincu par la crainte, troublés aussi par la frayeur, tous les rois environnèrent Bhîma; et d'une voix ils s'écrièrent : O vous éminents en vertu ! vous deux chefs des Brâhmanes, faites connaître en quel lieu vous êtes nés, et aussi où vous habitez; car qui peut défier au combat Karna, fils du soleil, si ce n'est Râma, Drôna et le Pândava qui porte l'aigrette; si ce n'est Krichna, fils de Dévakî, ou Kripa Saradvata, qui donc peut lutter dans le combat contre Douryôdhana ? Et enfin ce roi de Madra, le plus brave des héros, qui donc, si ce n'est Baladéva ou l'athlétique Bhîma au ventre de loup, ou le valeureux Douryôdhana, qui donc pourrait le faire rouler dans la poussière de l'arène ? Que l'on fasse cesser ce combat dans lequel se trouvent mêlés des Brâhmanes; car toujours les Brâhmanes doivent être l'objet de la garde des rois, même quand ils ont commis des fautes, en toutes circonstances. Comment, après avoir reconnu les égards qu'on leur doit, pourrions-nous encore combattre avec joie ?

## Vaisampâyana dit :

A la vue de cet exploit de Bhîmaséna, le dieu Krichna, devinant les deux fils de Pândou, arrêta la colère de ces rois et les calma par cette pensée : Draôpadî a été obtenue légitimement. S'étant donc retirés du combat, les rois habiles dans la mêlée, princes éminents, s'en allèrent dans leurs royaumes, tout stupéfaits. Cette assemblée a eu lieu dans le but spécial des Brâhmanes, et ce sont des Brâhmanes qui ont eu le choix du swayambara, pensèrent-ils; et en parlant ainsi se dispersèrent les rois réunis à la fête, contrebarrés dans leurs vues par des Brâhmanes qui demeurent sur des peaux de bêtes fauves; tandis que Bhîma et Ardjourna, arrivés dans des circonstances difficiles, isolés de la foule serrée des habitants, assaillis par les ennemis, mais suivis par leur épouse Krichnâ, brillèrent alors comme à la pleine lune Tchandra et Sourya brillent, délivrés des nuages qui les couvraient.

Cependant Kounti, mère des Pândavas, interprétait diversement l'absence de ses fils; et comme ils n'arrivaient pas, l'heure où l'on apporte l'aumône approchant, elle se dit : Pourvu que ces héros n'aient pas été tués par les fils de Dhritarachtra qui les auraient reconnus, ou par des Rakchasas qui fascinent, ennemis bien redoutables et bien puissants. Le conseil donné par Vyasa a eu lui-même un résultat contraire à son attente.

Dominée par l'amour de ses enfants, Kounti se

livrait à ces pensées; mais comme en un jour pluvieux, aussi sombre que la nuit et tout enveloppé de nuages, le soleil, vers une heure avancée du soir, se dégage enfin des vapeurs qui l'entourent, ainsi Ardjouna avec les Brâhmanes entra dans la demeure du solitaire Bhârgava.

Vaisampâyana dit :

Étant donc allés dans la demeure de Bârhava, après avoir gagné la princesse fille de Yadjnaséna, les deux magnanimes Pândavas, très-contents, dirent : Voilà une aumône. Or Kounti, qui a quitté sa maison pour vivre en ascète, répondit sans tourner la tête : Partagez, réunis tous ensemble; puis apercevant devant elle Draôpadî : Quelle parole criminelle ai-je proférée? s'écria-t-elle. Effrayée par la crainte d'avoir agi contre ses devoirs, entourant d'égards cette Draôpadî si célèbre, elle lui prit les deux mains et dit à Youdhichthira.

Kounti dit :

Cette fille du roi Droupada étant déposée entre mes mains par tes deux frères, comme cela devait être, mon fils, aussi ai-je dit par inadvertance, réunissez-vous et partagez. Peut-il se faire que cette parole, prononcée à l'instant, soit vaine? Oh! dis, toi le meilleur des petits-fils de Kourou, parle, afin qu'une conduite contraire à la loi ne soit pas imposée

à la fille du Pântchâlien et qu'elle ne soit pas entraînée hors de ses devoirs.

Vaisampâyana dit :

Ainsi interpellé par sa mère, le prince fécond en conseils réfléchit quelques instants, et ayant consolé Kounti, le chef des Pândavas parla en ces termes à son frère Ardjourna : Par toi, Phalgouna, la fille d'Yadjnâsêna a été gagnée; par toi aussi la fille des rois sera illustrée; allume le feu nuptial, ô toi qui domptes tes ennemis! et prends sa main selon la loi védique.

Ardjourna dit :

Ne me rends point complice d'une action contraire à la justice, ô roi! Ceci paraît une chose illégale et opposée au devoir. Épouse-la d'abord, toi, seigneur; puis Bhîma aux grands bras, aux actions surhumaines; puis moi ensuite; Nakoula après moi, et enfin Sahadêva à la course rapide. Bhîma, moi et les deux jumeaux, voilà l'ordre, ô roi! dans lequel la jeune fille doit être épousée. Ce qui, dans cette circonstance, doit être fait selon la justice et ce qui est digne de louange, cela fais-le après y avoir réfléchi, et fais aussi ce qui peut être agréable au roi de Pântchâla : nous sommes tous soumis à ton autorité.

Vaisampâyana dit :

Se conformant à cette parole de leur frère Ar-djouna, parole pleine d'affection et de fidélité, les fils de Pândou fixèrent leurs regards sur la Pântchâ-lienne, et à la vue de Krichnâ, célèbre par sa beauté, et qui portait elle-même les yeux sur eux, ils se regardèrent l'un et l'autre, et quoique assis à leurs places, tous déjà ils la possédaient dans leurs cœurs : et comme ils considéraient tous Draôpadî à l'éclat incomparable, l'amour agitant leurs sens pénétra vite en eux; car une beauté digne d'amour a été placée dans la Pântchâlienne par le dieu créateur, beauté supérieure à toute autre, et qui ravit le cœur de tous les êtres.

Celui qui connaît le mieux les signes, le fils de Kounti, Youdichthira roi des hommes, se rappela alors toute la prédiction de Dwaipâyana, et il dit à ses frères qui s'alarmaient chacun en son cœur : Draôpadî sera notre femme à tous, elle qui est belle.

Vaisampâyana dit :

En entendant cette parole de leur frère aîné, tous les fils de Pândou aux qualités éminentes se mirent à réfléchir en eux-mêmes sur le sens qu'elle renfermait.

Cependant le maître des Yadavas, Krichna, désireux d'aller trouver les chefs de la famille des Kourous, se rendit avec Balarâma, fils de Rohinî,

vers la demeure de Bhârgava, où se tenaient les princes héroïques. Là, étant entré avec son frère, Krichna vit le fils de Pândou aux longs et grands bras, Youdichthira, qui n'a jamais eu d'ennemis; il était assis et avait fait ranger autour de lui, par ordre d'âge, ses frères éclatants comme la flamme. Alors s'étant approché du fils de Kounti, le meilleur de ceux qui s'attachent à la justice, le dieu dit : Je suis Krichna; et il pressa affectueusement les deux pieds de Youdhichthira, l'ami de Vichnou; après lui, Balarâma fit la même chose; et à la vue de ces deux divinités, les petits-fils de Kourou se réjouirent. Enfin les deux chefs de Yadou pressèrent aussi poliment les pieds de la sœur de leur père, ô roi des Bhâratas!

Youdichthira regardant Krichna, lui souhaita du bonheur et dit : Quoi! te voilà Vasoudéva? Certes c'est par ta protection que nous vivons cachés ici; et tu sais que nous y sommes! Krichna répondit en souriant : Même quand il se cache, ô roi! le feu se trahit : excepté le puissant fils de Pândou, quel autre que toi accomplit de tels exploits parmi les hommes. Grâce au destin, vous êtes délivrés de ce feu terrible, ô fils de Pândou redoutables à vos ennemis! Grâce au destin, ce pécheur, fils de Dhritarashtra et ses conseillers n'ont pas réussi dans leur dessein. Que le bonheur vous soit accordé; croissez et prospérez dans cette retraite, comme des feux bien nourris, et que personne, même parmi les rois, ne



sache que vous êtes ici jusqu'à ce que vous soyez allés au camp.

Prenant congé des fils de Pândou; le dieu à la fortune impérissable partit bien vite avec Baladéva.

Vaisampâyana dit :

Cependant le fils du roi des Pântchâliens, Dhrich-tadyounna, suivit les traces des fils de Pândou, qui allaient vers la demeure de Bhârgava : ignorant quels sont ces hommes, les ayant observés avec attention dans tous leurs mouvements, il se glissa dans la demeure de Bhârgava. Au soir donc, Bhîma qui dompte ses ennemis, Ardjouna et les deux magnanimes jumeaux, après avoir été chercher l'aumône, la déposèrent aux mains de Youdhichthira, eux qui sont riches en vertus. Alors Kounti, dont les discours sont justes, dit à la fille de Droupada cette parole placée à propos : Après avoir pris la part qui est permise, ô bienheureuse ! fais d'abord une offrande, puis donne l'aumône aux Brâhmanes ; à ceux qui ont faim, à ceux qui sont réfugiés tout autour de nous, à ceux-là donne aussi ; puis ce qui restera, partage-le bien vite ; une huitième partie sera pour moi, et l'autre pour toi ; mais donne, ô bienheureuse ! une double part à Bhîma ; car il est égal en force au roi des Nâgas ; car ce héros au teint cuivré, jeune et fortement constitué, est toujours d'un grand appétit.

Cette fille de roi au visage riant, écoutant les

sages paroles de Kounti avec une crainte respectueuse, fit, en vertueuse épouse, ce qui lui avait été prescrit, et tous mangèrent de cette nourriture.

Sahadéva à la course rapide prépara sur la terre un lit de longues herbes, et chacun s'étant étendu selon la disposition de sa couche, les héros dormirent sur le sol. La tête des Pândavas fut tournée vers l'étoile Canopus; puis Kounti se plaça à la suite, et entre leurs pieds dormit Krichnâ. Elle dormit sur la dure, sur un lit d'herbes, avec les fils de Pandou, dont les pieds lui servaient d'oreiller, et là cependant la douleur n'entra pas même dans sa pensée, et elle ne sentit aucun mépris pour les chefs des Kourous (cachés sous ce déguisement de Brahmachâris). Alors ces héros, qui commandent aux armées et savent des histoires variées, parlèrent d'armes divines, de chars, d'éléphants, de poignards, de massues et de haches. Leurs mémorables victoires furent aussi entendues par le frère de leur épouse, et tout le monde put voir Draôpadî couchée à leurs pieds.

Or, désireux de raconter en détail à son père toute la conduite des Pândavas et les histoires dites par eux pendant la nuit, Dhrichtahyoumna retourna bien vite vers Droupada. Le roi des Pântcbâliens avait le visage abattu, lui qui ne connaissait pas les Pândavas, et il questionna son fils avec sollicitude. Où sont allés les vainqueurs, et quelles gens ont emmené ma fille? N'a-t-elle point été gagnée par un Çoudra, par un Vaisia dégradé, ou bien par un

étranger? Une marque déshonorante n'est-elle point appliquée sur son front? La guirlande de fleurs n'est-elle pas tombée dans le cimetière? Est-ce un héros de la même caste que nous, ou bien un homme d'une caste inférieure? Quelque pied ignoble ne souille-t-il point mon front par suite du déshonneur fait aujourd'hui à Krichnâ? ô mon fils! Peut-être aussi suis-je grandement illustré par quelque prince fameux qui s'est uni à ma famille? Dis-moi en vérité, ô prince magnanime! quel est celui qui a gagné ma fille aujourd'hui. Les fils du chef de la famille des Kourous, descendant de Vitchitravîrya, subsistent peut-être encore! et peut-être est-ce Ardjourna qui a, dans la fête de ce jour, tendu l'arc et renversé le but.

---

## NOTICE

De l'ouvrage persan qui a pour titre *Moudjmel-attawarikh*,  
 مجمل التواريخ, «Sommaire des histoires,» (man. pers.  
 de la Bibliothèque du roi, n° 62), par M. QUATREMÈRE.

L'ouvrage qui fait l'objet de cette Notice a pour auteur un écrivain dont le nom m'est absolument inconnu. Suivant ce qu'il nous apprend lui-même<sup>1</sup>, il était petit-fils de Mohalleb ben Mohammed ben Schadi, auquel il attribue une compilation

<sup>1</sup> Man. persan 62, fol. 223 v.

historique. Lui-même avait rédigé<sup>1</sup> un ouvrage qui malheureusement ne nous est pas parvenu, et dans lequel il rapportait en détail l'histoire de la famille des Barmécides, depuis son origine jusqu'à sa destruction. Enfin nous savons qu'à différentes époques il visita les tombeaux des prophètes Daniel<sup>2</sup>, Ezéchiel et Jonas<sup>3</sup>, ainsi qu'une ancienne forteresse<sup>4</sup> de la Perse, et un édifice antique situé dans la Babylonie<sup>5</sup>. Il indique partout<sup>6</sup> l'année 520 de l'hégire (de J. C. 1126) comme ayant été l'époque de la composition de son livre. Il dit ailleurs<sup>7</sup> qu'au moment où il écrivait, Behram le Gaznévide régnait encore. Toutefois il paraît qu'il vécut jusqu'à un âge fort avancé; car il cite un fait qui eut lieu l'an 589 de l'hégire<sup>8</sup>. Tels sont les faibles renseignements que j'ai pu recueillir sur la personne de notre auteur.

L'ouvrage qui nous occupe renferme un abrégé chronologique de l'histoire universelle, jusqu'au vi<sup>e</sup> siècle de l'hégire. Il offre, en ce genre, une foule de documents précieux puisés dans des sources authentiques, et mis en œuvre avec une critique judicieuse. L'histoire de Perse, qui ouvre le volume,

<sup>1</sup> Man. persan 62, fol. 223 v.

<sup>2</sup> *Ibid.* fol. 289 v.

<sup>3</sup> *Ibid.* fol. 292 v.

<sup>4</sup> *Ibid.* fol. 45 r.

<sup>5</sup> *Ibid.* fol. 32 v.

<sup>6</sup> Fol. 263 v. 271 r.

<sup>7</sup> Fol. 264, 271 r. 277 r.

<sup>8</sup> Fol. 348 r.

paraît avoir été l'objet favori des recherches de l'auteur. A portée de consulter sur cette matière une foule de livres, dont plusieurs n'existent plus, ou du moins n'ont point passé en Europe, il a réuni en un seul corps tout ce qu'ils offraient de plus certain et de plus intéressant. Si dans quelques endroits son récit est un peu trop abrégé, c'est que le plan de son travail lui faisait une loi de la brièveté. D'ailleurs il nous apprend lui-même qu'il se proposait de traiter ailleurs l'histoire de Perse avec tous les développements dont elle était susceptible<sup>1</sup>, et il nous avertit de ne considérer son ouvrage que comme un sommaire dans lequel il passe en revue les principaux faits<sup>2</sup>. Enfin la géographie, cette science si nécessaire pour quiconque veut étudier l'histoire avec fruit, ne devait pas être négligée par notre écrivain; aussi s'en est-il occupé avec le plus grand soin, et nous lui devons à ce sujet des renseignements aussi curieux que circonstanciés, et qui sont d'autant plus précieux que l'auteur, aux connaissances puisées dans les livres, avait joint ses propres observations, et qu'il paraît avoir vu par lui-même beaucoup de lieux et de monuments dont il nous donne la description.

Mais il est temps de le laisser parler lui-même, et de rapporter ici une partie de la préface, dans laquelle il expose le contenu de son ouvrage, et

<sup>1</sup> Manuscrit persan n° 62, fol. 34 v., 38 v., 39 v., 65 v., 67 v., 68 v.

<sup>2</sup> *Ibid.* fol. 27 v.

fait connaître les sources dans lesquelles il a puisé. Après les formules usitées chez les écrivains musulmans, après avoir célébré les louanges de Dieu et de Mahomet<sup>1</sup>, l'auteur continue en ces termes :

« Dans tous les temps, des hommes sages et savants se sont plu à recueillir et à consigner dans leurs ouvrages les révolutions du globe, les merveilles du monde, l'histoire des prophètes, des rois, et les événements qui ont eu lieu dans les différentes contrées. Mohammed ben Djerir Tabari, en rédigeant une histoire universelle, s'est peu étendu sur la vie des rois de Perse, qui ont régné sur le quatrième climat, et qui ont été les plus puissants souverains de l'univers. Tout ce qu'il en dit se réduit à quelques détails abrégés qui se trouvent épars dans sa chronique; mais l'histoire des rois, des Kosroës, et des héros de l'antiquité, nous est connue par d'autres ouvrages, où chacun de ces grands hommes a son article particulier qui offre les développements les plus circonstanciés. Les premiers écrivains ont mis à contribution les livres des Persans, et n'ont laissé aucun prince dont ils n'aient détaillé les actions, tant en vers qu'en prose. Chacun d'eux s'est attaché à rehausser le prix de son travail en parant son ouvrage de belles peintures et d'ornemens du meilleur goût. Pour moi, j'ai voulu réunir *ex professo*, et en abrégé, dans ce recueil tout ce qui concerne la chronologie des rois de Perse, leur généalogie,

<sup>1</sup> Man. persan 62, fol. 3 r. et suiv.

« leur vie et leurs actions; j'y ai consigné tout ce  
 « que j'ai lu dans les différents ouvrages écrits sur  
 « cette matière, tels sont : le *Schah-nameh* de Fer-  
 « dousi, qui est un livre fondamental, et les autres  
 « poèmes composés à son imitation par différents  
 « savants, savoir : le *Gherschaf-nâmeh* کرشسف نامه  
 « (le Livre de Gherschaf)<sup>1</sup>, le *Feramerz-nâmeh*  
 « فرامرز نامه (Histoire de Feramerz)<sup>2</sup>, le *Bahman-*  
 « *nâmeh* (Histoire de Bahman)<sup>3</sup>, et celle de *Kousch-*  
 « *pil-dendan* کوش پیل دندان (Kousch à la dent d'élé-  
 « phant)<sup>4</sup>. J'ai consulté les ouvrages écrits en prose  
 « par Abou'lmuvaïad, de la ville de Balkh, tels que  
 « l'Histoire de Neriman, Sam, Kai-kobad, Afrasiab,  
 « celle de *Lohrasf* لهراسف, d'*Agousch-Wahadan* آغوش  
 « واهدان<sup>5</sup>, de *Kai-Scheken* کی شکن<sup>6</sup>. J'ai mis à con-

<sup>1</sup> Cet ouvrage se trouve parmi les manuscrits persans apportés de l'Inde par le savant Anquetil-Duperron, et qui sont actuellement déposés à la Bibliothèque royale (voyez *Zend-Avesta*, tom. I, part. I, pag. DXXXVI).

<sup>2</sup> Feramerz était fils de Rustem (*ibid.* fol. 33 v., 59 v.).

<sup>3</sup> Voyez *ibid. loc. laud.* L'historien nous apprend que le *Bahman-nameh* a pour auteur Iranschan, fils d'Abou'lkhair (*Moudjmel-attawarikh*, fol. 60 v.).

<sup>4</sup> Voyez *Moudjmel-attawarikh*, fol. 28 r. et v., 58 v. Ce héros était neveu de Gherschaf et florissait sous le règne de Zabak.

<sup>5</sup> Ce nom est effacé dans le manuscrit; mais je l'ai restitué d'après deux passages de notre auteur. Ce héros était roi du Ghilan (fol. 33 v. et 59 v.). Nous lisons dans un passage de notre auteur (fol. 253 r.) que les princes du Ghilan descendaient d'Agousch-Wahadan, qui avait régné sur cette contrée du temps de Keï-Khosrew, souverain de la Perse (fol. 33 v.).

<sup>6</sup> Dans un passage de notre historien, ce nom est écrit *Keï-Beschin* کی بشین et *Keï-Schiken* کی شکن. On y voit que ce héros était aïeul de Lohrasf (fol. 19 r. et v., 32 r. et v.).

« tribution la Chronique de (Ebn) Djerir (Tabari), les  
 « Vies des Rois سير الملوك, rédigées par Ebn-almou-  
 « kaffa از گفتار و روايت ابن المقفع; le Recueil  
 « de Hamzah ben Hasan Isfahani, qui contient les  
 « renseignements fournis par Mohammed, fils de  
 « Djéhem le Barmécide; Zadouïah, fils de Scha-  
 « wiah, de la ville d'Isfahan; Mohammed, fils de  
 « Behram; Hesoham, fils de Kasem, et Mousa,  
 « fils d'Isa; la Chronique des Rois (de Perse).....  
 « تاريخ يادشاهان, que Behram, fils de Merdan-schah,  
 « mobéd de la ville de Schapour, مردانشاه  
 « موبد شاپور, a apportée de Perse, et qu'il a tra-  
 « vaillée avec tout le soin dont il était capable<sup>1</sup>.  
 « Quoique tous ces ouvrages s'accordent peu entre  
 « eux, pour les raisons que nous dirons ailleurs,  
 « j'ai réuni tous les renseignements que j'ai pu re-  
 « cueillir, afin que mes lecteurs aient sous les yeux  
 « la totalité de ce qu'ont écrit les auteurs originaux.  
 « J'ai seulement retranché les longueurs qui tiennent  
 « à la poésie ou à l'abondance d'une prose élé-  
 « gante. Il m'eût été facile de transcrire les vers de  
 « Ferdousi, Asadi, et autres, ainsi que la prose  
 « d'Abou'l-mouwaïad. Mais l'essentiel, dans une his-  
 « toire ou une chronique, est d'extraire les ouvrages  
 « composés sur cette matière, et d'éclaircir tout ce  
 « qui peut paraître louche. J'ai rarement employé  
 « des phrases poétiques et des expressions prover-  
 « biales et scientifiques. Si j'ai quelquefois transcrit

<sup>1</sup> L'auteur cite ailleurs (fol. 25 r.) le *Pirouz-nameh* ou *Firouz-nameh*.



« un vers, c'est qu'il passait pour excellent, et que  
« la citation s'adaptait parfaitement au passage.

« Dans la première partie de mon ouvrage j'ai  
« donné la suite chronologique des prophètes, des  
« rois, des khalifes et des sages, jusqu'au moment  
« où j'écris. J'ai indiqué, à l'article de chaque roi,  
« les prophètes que son règne a vus naître, les géné-  
« raux et les guerriers qui ont fleuri à la même  
« époque, les monuments qu'a laissés chacun de ces  
« princes, son caractère et ses actions. J'ai exposé  
« la durée de l'empire des rois de Perse, et toutes  
« les traditions que m'ont offertes, à leur sujet, les  
« mémoires que j'ai eus sous les yeux, la généalogie  
« des Turcs et des Indiens, la chronologie des rois  
« grecs anciens et modernes پادشاهان روم و یونان,  
« celle des rois des Koptes et des enfants d'Israël;  
« l'Histoire chronologique des rois arabes de la fa-  
« mille de Lakhm établis dans l'Irak, de ceux de  
« Gassan, en Syrie; ceux d'Himiar, dans le Yémen,  
« et ceux des Bénou-Kendah; la suite des princes  
« arabes postérieurs à l'islamisme, des khalifes et  
« des sultans, jusqu'à ce jour. A l'article de chaque  
« personnage j'ai indiqué, d'une manière succincte,  
« ses surnoms, son portrait, et le lieu de sa sépul-  
« ture. J'ai intitulé cet ouvrage : *مجلد التواريخ والقصص*  
« (Abrégé de Chronologie et d'Histoire).

« Les événements du règne des rois de Perse  
« sont les seuls que je me sois proposé de raconter  
« tout au long, attendu que ce pays est situé au mi-  
« lieu de l'univers, qu'il est le point où viennent se

« réunir les souverains de différentes contrées, qu'il  
 « forme un quart du monde habitable, qu'il a été  
 « le berceau du genre humain, et ensuite le siège  
 « des rois du quatrième climat; que parmi les autres  
 « portions du globe, telles que la Chine, l'Inde, le  
 « pays des Zendjes, celui des Arabes, des Grecs et  
 « des Turcs, au midi, au nord, à l'orient et à l'oc-  
 « cident, aucun pays n'est comparable à l'Iran<sup>1</sup>; et  
 « qu'enfin, en lisant l'histoire de la Perse, on s'ins-  
 « truit sur l'état, la position, les particularités et  
 « les merveilles des autres contrées. Je me suis peu  
 « étendu sur ce qui concerne les prophètes, et je  
 « me suis borné à quelques détails clairs et intelli-  
 « gibles. La partie de mon ouvrage qui va jusqu'à  
 « l'histoire des rois de Perse se compose de vingt-  
 « cinq chapitres, rangés dans l'ordre suivant :

« Le premier chapitre traite de la chronologie et  
 « des différentes opinions qui règnent sur ce sujet.

« Le deuxième expose la suite chronologique des  
 « prophètes.

« Le troisième, celle des rois de Perse.

« Le quatrième, celle des sages et de quelques  
 « rois.

« Le cinquième, celle des rois arabes et des aïeuls  
 « du prophète.

« Le sixième, celle des khalifes orthodoxes.

« Le septième, celle des rois et des sultans, jus-  
 « qu'à l'époque où a été rédigé ce livre.

<sup>1</sup> Il y a ici quelque chose d'effacé dans le manuscrit. J'ai restitué  
 par conjecture شیح جون.

« Le huitième contient l'histoire de Kaïoumors, « et se divise en quatre sections, dont la première « offre le récit du mobed Behram; la seconde, celui « de Hamzah-Isfahani; la troisième, un autre extrait « du même auteur, et la quatrième, les renseigne- « ments donnés par (Ebn) Djerir (Tabari), et d'autres « écrivains.

« Le neuvième chapitre, qui se partage en sec- « tions, contient la suite et l'histoire des rois de « Perse; la première de ces sections présente la gé- « néalogie de ces princes; la seconde, la durée du « règne de chacun d'eux, avec le détail de leurs « actions et des édifices construits par leurs ordres; « dans la troisième on expose l'opinion de Hamzah- « Isfahani, relativement à la chronologie des Sassa- « nides, et l'on en prouve l'inexactitude d'après Isa, « fils de Mousâ الكسروى (lisez كسروى *Kesrawi*).

« Le dixième chapitre indique les prophètes, les « mobeds, les généraux et les hommes célèbres de « tout genre qui ont vécu sous le règne de chacun « des rois de Perse.

« Le onzième, la généalogie des différentes tribus « de Turcs, et l'histoire de leur établissement dans « les contrées orientales de l'Orient.

« Le douzième, l'histoire des rois des Indiens, « avec leur généalogie et leur chronologie.

« Le treizième, l'histoire chronologique des an- « ciens rois grecs پادشاهان یونان.

« Le quatorzième, l'histoire abrégée des empe- « reurs romains ملوك روم.

« Le quinzième traite de l'ère des Coptes.

« Le seizième indique l'ère des enfants d'Israël;  
« donne l'histoire abrégée de leurs rois et de leurs  
« sages.

« Le dix-septième contient la chronologie des rois  
« arabes, et se divise en cinq sections; dans la pre-  
« mière on offre la généalogie des Arabes descendus  
« de Kahtan, et le détail de leur dispersion à l'é-  
« poque de l'inondation de Arem سبيل الغرم; la se-  
« conde, la suite des princes Lakhmides, de la  
« famille d'Azad, établis dans l'Irak; la troisième,  
« la suite et l'histoire des descendants du Kahtan,  
« des Himiarites du Yémen et des Tobbas; la qua-  
« trième, la suite et l'histoire des princes Gassa-  
« nides, de la famille de Djefnah, établis en Syrie;  
« la cinquième, les rois de la tribu de Kendah.

« Le dix-huitième chapitre offre, en abrégé, l'his-  
« toire des prophètes, avec leur généalogie et la  
« durée de leur vie.

« Le dix-neuvième contient, en abrégé, la généa-  
« logie et la vie de Mahomet, et l'histoire chrono-  
« logique des khalifes, jusqu'au règne de Mostar-  
« sched, inclusivement.

« Le vingtième, l'histoire des sultans qui ont régné  
« du temps des différents khalifes.

« Le vingt-unième présente les surnoms des rois  
« de Perse, ceux des différents souverains de l'O-  
« rient, de quelques princes de l'Inde, des princes  
« arabes, grecs et africains, ceux des prophètes, des  
« khalifes et des sultans.

« Le vingt-deuxième offre l'indication et la description des tombeaux et des mausolées des prophètes, des rois et des khalifes.

« Le vingt-troisième offre la mesure de la terre, l'indication des mers, des montagnes, des fleuves; la description des climats, la figure du globe, avec celle des villes de la Mecque, de Médine, de Jérusalem, et du temple de la Kabah.

« Le vingt-quatrième, la description des villes fondées depuis l'islamisme, avec le détail des accroissements successifs qu'elles ont éprouvés.

« Le vingt-cinquième contient des traits isolés qui constatent la gloire et l'excellence de l'islamisme<sup>1</sup>.

« Je puis me rendre ce témoignage, que j'ai lu avec une application extrême une foule de monuments historiques, et que j'ai mis dans mes recherches toute l'exactitude possible. Sans parler de mon travail sur les rois de Perse, ce recueil chronologique forme un ouvrage bien connu et très-instructif; je n'y ai rien avancé que je n'aie lu dans quelque écrivain auteur, et j'ai tâché qu'il s'y glissât peu d'erreurs. Si pourtant mes lecteurs y découvrent quelque faute, ils m'excuseront sans doute, en considérant que j'ai eu pour seuls garants des traditions antiques. J'ai recueilli tout ce que j'ai trouvé, et je n'ai fait que supprimer les ornements de style, retrancher ces traductions de passages arabes, qui sont aujourd'hui si fort à la

<sup>1</sup> Ce dernier chapitre manque entièrement dans le manuscrit que nous avons sous les yeux.

« mode, et abrèger les descriptions trop verbeuses.  
 « Une circonstance particulière me fit naître l'idée  
 « d'entreprendre cet ouvrage. Un jour que je m'en-  
 « tretenais avec quelques personnes sur les actions  
 « des rois de Perse, l'un des principaux et des plus  
 « célèbres personnages de l'empire, qui se trouvait  
 « en ce moment dans la ville d'Asad-abad, m'adressa  
 « une foule de questions; attendu qu'il était naturel-  
 « lement instruit et qu'il avait remarqué mon goût  
 « pour la lecture et les conversations savantes. Je  
 « lui répondis ce qui me vint à l'esprit, et dans  
 « l'instant, à l'issue du repas, j'écrivis sur cette ma-  
 « tière deux ou trois feuilles; mais au bout de peu  
 « de temps j'anéantis cet essai, et je me dis à moi-  
 « même que, voulant faire un livre qui pût passer  
 « à la postérité, je devais y mettre plus de réflexion,  
 « et m'appliquer de tout mon pouvoir à le rendre  
 « utile et instructif. En conséquence je me décidai  
 « à entreprendre cet ouvrage, et je le commençai  
 « l'an 520 de l'hégire, sous le khalifat de l'imâm  
 « Mostarsched, sous le règne du sultan Abou'lhareth  
 « Sinjar, fils de Mélik-schâh, qui a désigné pour son  
 « successeur au trône le sultan Abou'lkasem Mah-  
 « moud, fils de Mohammed. »

D'après le témoignage formel de notre auteur on voit clairement que l'ouvrage qui nous occupe était destiné à servir d'introduction à un grand travail sur l'histoire de la Perse. L'auteur a soin de nous avertir (fol. 27 v.) que le livre qui est sous nos yeux ne doit être considéré que comme un

sommaire فهرست, et l'on ne peut douter que l'écrivain n'ait exécuté son plan dans toute son étendue; car, dans tous les passages de sa préface où il fait mention de ses recherches sur la Perse, il parle toujours au passé, et indique expressément que sa tâche était alors entièrement achevée. Je regrette beaucoup que cet ouvrage ne se trouve pas dans nos bibliothèques; sans doute il nous eût offert une foule de détails curieux sur les révolutions d'un empire justement célèbre. Toutefois je suis persuadé que l'on doit attacher peu d'importance à tout ce que racontent les écrivains arabes et persans sur l'ancienne histoire de l'Asie, et qu'il vaut mieux, sur cette matière, s'en rapporter au témoignage des auteurs grecs et latins.

Après ces observations préliminaires, nous allons passer à l'examen des différents chapitres dont se compose l'ouvrage. Dans le premier, qui, comme nous l'avons dit, est consacré à des réflexions sur la chronologie, l'auteur s'exprime en ces termes<sup>1</sup> : « Il faut savoir qu'il existe, relativement à la chronologie, une foule de traditions opposées les unes aux autres, et que chaque nation, chaque secte, a, sur cet objet, son système particulier; en sorte qu'on ne parviendra jamais à concilier ces opinions contradictoires et à découvrir la vérité. Voici ce que dit à ce sujet l'astronome Abou'lmaschar : Les chronologies sont en général entièrement inexactes; d'abord parce que les erreurs sont inévitables

<sup>1</sup> Fol. 8 v. et suiv.

« lorsqu'il s'agit d'une longue suite d'années; ensuite  
« parce que, les ouvrages chronologiques passant  
« dans une langue étrangère, il s'y glisse des va-  
« riantes et des fautes produites par la négligence  
« des traducteurs. Par exemple, les Juifs sont peu  
« d'accord entre eux sur le temps qui s'est écoulé  
« depuis Adam et les autres prophètes. En effet  
« l'exemplaire de la Bible qui est entre les mains  
« des Samaritains diffère, pour le langage, de celui  
« que possèdent les Juifs.

« D'un autre côté les Persans ne sont pas moins  
« inexacts dans leur chronologie; suivant eux, après  
« la mort de Kaïoumors, le monde resta sans roi un  
« peu plus de cent cinquante ans, jusqu'au moment  
« où régna Houschhendj-Pischdad, le même que  
« Houscheng. Ils supposent aussi un interrègne d'un  
« nombre indéterminé d'années, à l'époque où Afra-  
« siab fit la conquête de l'Iran, et enfin un troisième,  
« qui suivit la mort de Zab (fils de) Tahmasp; car  
« ils prétendent qu'à cette époque, et jusqu'au mo-  
« ment où Kaï-kobad monta sur le trône, l'univers,  
« pendant une longue suite d'années, fut en proie  
« aux troubles; mais ils ne sauraient déterminer de  
« combien fut cet intervalle. Ils ignorent également  
« quelles mains leur enlevèrent et leur rendirent  
« l'empire, et de quelle manière se passèrent ces  
« grands événements; ils ne sont nullement d'accord  
« entre eux sur la durée du règne de leurs souve-  
« rains; suivant quelques-uns, Kaï-kobad occupa le  
« trône un peu plus de cent vingt ans, et suivant



« d'autres, l'espace de dix années seulement. Voici  
« ce qui a donné naissance à des traditions si oppo-  
« sées : lorsque Alexandre eut achevé la conquête  
« de l'Iran, ce prince, qui avait une jalousie secrète  
« contre les savants et les mobeds de cette contrée,  
« les fit venir tous à la fois, et rassembla tous leurs  
« livres; il fit traduire ceux de ces livres qu'il jugea  
« à propos, et ces versions furent envoyées en Grèce  
« par Aristote, après quoi Alexandre livra aux flam-  
« mes tous les monuments de la littérature persane,  
« et fit périr les prêtres et les sages, en sorte qu'il  
« ne resta plus personne qui fût versé dans quel-  
« que branche de connaissance, et que l'étude des  
« sciences et de l'histoire fut totalement anéantie.

« Pendant le règne de la dynastie des Aschkaniens,  
« une suite continuelle de troubles empêcha de don-  
« ner beaucoup d'attention à la littérature, et il ne  
« parut qu'un petit nombre de mauvais ouvrages.  
« Mais Ardeschir (fils de) Babek, étant monté sur  
« le trône, voulut que l'on fixât la chronologie de  
« son règne, et montra beaucoup de goût pour les  
« sciences. A la voix du prince, les mobeds se ras-  
« semblèrent et écrivirent une foule d'ouvrages. Les  
« successeurs d'Ardeschir suivirent en cela son  
« exemple. Aussi la chronologie des Sassanides est-  
« elle la plus exacte de toutes celles qui existent.

« D'un autre côté Hamzah-Isfahani s'exprime en  
« ces termes : Je me suis beaucoup appliqué à fixer  
« la chronologie des princes Sassanides, et aucun  
« travail ne m'a donné plus de peine, attendu qu'il

« règne sur ce sujet des opinions tout à fait contra-  
 « dictoires. Un long espace de temps a effacé les  
 « événements de la mémoire des hommes, et je n'ai  
 « vu aucun ouvrage historique où la chronologie s'y  
 « trouvât d'accord avec celle dont je parle. Ainsi  
 « les juifs, en suivant l'autorité du Pentateuque,  
 « comptent, depuis la naissance des hommes jus-  
 « qu'à l'époque de l'hégire, un intervalle de quatre  
 « mille quarante-deux ans et trois mois, tandis que  
 « les chrétiens, sur la foi de l'Évangile, supposent  
 « un espace de cinq mille neuf cent soixante-treize  
 « années et trois mois : différence qui tient aux ex-  
 « pressions de la langue hébraïque. Les Persans  
 « پارسیان, d'après le livre intitulé *Abesta* آستا<sup>1</sup>, où  
 « Zerduscht a consigné les principes de leur reli-  
 « gion, assurent positivement que depuis Kaïou-  
 « mors, le père des hommes, et le même qu'Adam,  
 « jusqu'à la fin du règne de Iezdedjerd, il s'est écoulé  
 « un laps de quatre mille cent quatre-vingts années  
 « deux mois et dix-neuf jours. Suivant quelques-  
 « uns, les pyramides d'Égypte ont été bâties à une

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de la leçon آستا *Aïsta* que présentent deux passages de notre auteur (fol. 15 v. et 60 r.). Dans ce dernier endroit on lit que Zerduscht présenta à Guschasp le livre intitulé *Bestak*, qui porte chez les Persans les noms de *Abesta* et *Vousta*, کتاب بستاق که ایشان آستا ووستا خوانند. Je n'ai pas balancé à écrire *Abesta* et *Vousta*, au lieu de آستا et دستا. Je lis *Vousta* et non pas *Vesta*, attendu que la prononciation de ce mot est déterminée en deux endroits d'un bon dictionnaire persan que j'ai sous les yeux (manuscrit persan 187, fol. 212 r., 274 r.).

« époque où la constellation de l'aigle était de trois  
 « degrés dans le signe de l'écrevisse ; or, d'après les  
 « calculs astronomiques, l'intervalle depuis ce mo-  
 « ment jusqu'aujourd'hui est d'environ trente mille  
 « ans.

« Il n'existe pas de moindres différences dans la  
 « manière de compter les années. En effet les Grecs,  
 « les Coptes, les Syriens et les Persans se règlent  
 « sur le cours du soleil, tandis que les Indiens, les  
 « Arabes, les juifs, les chrétiens et les musulmans  
 « suivent le cours de la lune ; d'une autre part les  
 « années solaires, au bout d'un certain temps, exi-  
 « gent une intercalation, attendu qu'il faut compter,  
 « tous les quatre ans, un jour de différence. »

Les six chapitres suivants, ainsi que nous l'avons  
 annoncé, contiennent la suite chronologique des  
 prophètes, des rois, des khalifes, etc. jusqu'à la  
 cinq cent vingtième année de l'hégire. Nous allons  
 donner ces tables dans leur entier :

## CHAPITRE II.

Depuis l'époque d'Adam, le père des hommes, il s'est écoulé.....	6,917 ans.
Depuis la naissance d'Édris.....	5,229
Depuis le déluge de Noé.....	4,175
Depuis la mission de Houd.....	4,175 <sup>1</sup>
Depuis celle de Sâleh.....	3,294
Depuis la naissance d'Ismaël.....	3,208

<sup>1</sup> Je crois qu'il y a ici une faute, et que le copiste a répété, par mégarde, le nombre précédent.

Depuis celle d'Isaac . . . . .	3,174	ans.
Depuis celle de Jacob . . . . .	3,114	
Depuis l'élévation de Joseph . . . . .	2,976	
Depuis le départ de Moïse à la tête des enfants d'Israël . . . . .	2,789	
Depuis le règne de David . . . . .	2,227	
Depuis la fondation du temple par Salomon *	2,179	
Depuis la naissance de Jésus . . . . .	1,136	
Depuis son ascension au ciel . . . . .	1,093	
Depuis la naissance de Mahomet . . . . .	569	
Depuis sa mission . . . . .	529	
Depuis sa fuite de la Mecque à Médine . . . . .	520	

## CHAPITRE III. (Des rois de Perse.)

Depuis le règne de Houschhendj-Pischdad . .	5,490
Depuis celui de Tahmourath . . . . .	5,420
Depuis celui de Djemschid . . . . .	4,570
Depuis celui d'Afridoun . . . . .	3,201
Depuis celui de Minotcheher . . . . .	2,791
Depuis celui de Kai-Kobad . . . . .	2,500
Depuis celui d'Alexandre . . . . .	1,437
Depuis celui d'Ardevan, le dernier des princes appelés <i>Molouk-Tawaïf</i> . . . . .	956
Depuis celui de Behram-Gour . . . . .	730
Depuis celui de Kobad, fils de Firouz . . . . .	624
Depuis celui d'Anouschirwan . . . . .	596
Depuis celui de Iezdegherd, fils de Schehriar .	495
Depuis la mort de ce prince et la destruction de l'empire de Perse . . . . .	474

## CHAPITRE IV. (Des rois de Grèce, etc.)

Depuis le règne de Bakht-alsasar (Nabuchodonosor), le destructeur de Jérusalem . . . . .	1,700
Depuis Zerduscht, l'auteur du livre fondamental de la religion des Persans . . . . .	1,772

Depuis l'époque d'Hippocrate.....	1,417 ans.
Depuis l'époque d'Hipparque, <i>أبيرجيس</i> , l'auteur des Observations astronomiques.....	1,269
Depuis le règne d'Auguste.....	1,154
Depuis l'époque de Belinas, auteur des <i>Talismans</i> <sup>1</sup> .....	1,029
Depuis celle de Ptolémée, auteur de l' <i>Almageste</i> .....	972
Depuis l'époque de ceux qui se renfermèrent dans la grotte, <i>أصحاب الكهف</i> .....	873
Depuis l'époque où le peintre Mâni (Manès) parut en Chine.....	856
Depuis le règne de Constantin.....	821
Depuis l'époque de l'hérésiarque Nestorius..	675
Depuis celle de Mazdak et le commencement de sa secte.....	623

CHAPITRE V. (Rois arabes et ancêtres du prophète.)

Depuis le règne de Himiar, fils de Saba.....	3,544 <sup>2</sup>
Depuis celui d'Abrahah <i>ذو المنار</i> .....	2,949
Depuis celui du Tobba Asad-Abi-Kerib.....	1,589
Depuis celui de Schemer ben-Hassan.....	1,264
Depuis celui de Noman ben-Mondhar.....	718
Depuis celui de Dhou-Nawas.....	664
Depuis celui de Noman; qui fut tué <sup>3</sup> par Abreviz (Perviz).....	643

Ancêtres du prophète.

Depuis l'époque de Maad ben-Adnan.....	1,736
Depuis celle de Nasr ben-Kenanah-Koraïsch.	1,436

<sup>1</sup> Voyez M. Silvestre de Sacy, *Notices des Manuscrits*, tome IV, pag. 107 et suiv.

<sup>2</sup> Je lis *س*, trois, au lieu de *س* que présente le manuscrit.

<sup>3</sup> Je lis *قتيل* au lieu de *قتيل*.

Depuis celle de Kosā ben-Kelab.....	816	ans.
Depuis celle de Hâschem ben-Abd-Menaf...	716	
Depuis la naissance d'Abd-almotaleb, l'aïeul du prophète.....	668	
Depuis celle d'Abd-allah, son fils.....	597	

## CHAPITRE VI. (Khalifes.)

Depuis l'inauguration d'Abou-Bekr.....	508
Depuis celle d'Omar.....	505
Depuis celle d'Othman.....	495
2 mois et quelques jours.	
Depuis celle d'Ali.....	485

## Khalifes de la famille d'Omaïah.

Depuis l'inauguration de Moawiah.....	479
Depuis celle de Yezid, son fils.....	460
Depuis celle d'Abd-allah, fils de Zobaïr, dans l'Irak et le Hedjaz.....	456
Depuis celle d'Abd-elmelik, fils de Merwan..	447
Depuis celle de Walid, fils d'Abd-elmelik...	434
Depuis celle de Soleïman, fils d'Abd-elmelik.	424
Depuis celle d'Omar, fils d'Abd-elaziz.....	421
Depuis celle de Yezid, fils d'Abd-elmelik...	415
Depuis celle de Hescham, fils d'Abd-elmelik.	411
Depuis celle des deux frères Walid et Ibrahim, fils de Yezid.....	394
Depuis celle de Merwan, fils de Mohammed, le dernier des princes de cette famille.....	393

## Khalifes abbassides.

Depuis le moment où Abou-Moslem, dans le Khorasan, jeta les fondements de la puissance des descendants d'Abbas.....	392
Depuis le règne de Salfah-Abou'abbas.....	388
Depuis celui de Mansour-Abou-Djafar.....	384

Depuis celui de Mahdi . . . . .	362 ans.
Depuis celui de Hâdir . . . . .	351
Depuis celui de Reschid-Haroun . . . . .	327
Depuis celui de Mamoun . . . . .	322
Depuis celui de Motasem . . . . .	302
Depuis celui de Wâthek . . . . .	292
Depuis celui de Moutawakkel . . . . .	287
Depuis celui de Montasir . . . . .	272
Depuis celui de Mostaïn . . . . .	271
Depuis celui de Motezz . . . . .	264
Depuis celui de Motamed . . . . .	263
Depuis celui de Motaded . . . . .	241
Depuis celui de Maktâfi . . . . .	233
Depuis celui de Maktader . . . . .	224
Depuis celui de Kâher . . . . .	199
Depuis celui de Râdi . . . . .	198
Depuis celui de Mottaki . . . . .	191
Depuis celui de Mostakfi . . . . .	187
Depuis celui de Moti . . . . .	186
Depuis celui de Taï . . . . .	158
Depuis celui de Kâder . . . . .	141
Depuis celui de Kaïm . . . . .	98
Depuis celui de Maktadi . . . . .	53
Depuis celui de Mostadher . . . . .	34
Depuis le commencement du règne de Mostarsched . . . . .	8

#### CHAPITRE VII. (Rois, sultans, etc.)

Depuis le commencement de la dynastie des Samanides . . . . .	233
Depuis le règne d'Ismaïl, fils d'Ahmed . . . . .	225
Depuis celui d'Ahmed, fils d'Ismaïl . . . . .	219
Depuis celui de Nasr, fils d'Ahmed . . . . .	189
Depuis celui de Nouh, fils de Nasr . . . . .	177
Depuis celui d'Abd-elmelik, fils de Nouh . . . . .	170

Depuis celui de Mansour, fils de Nouh . . . . .	133 ans.
Depuis la destruction de la dynastie des Sa- manides . . . . .	130

---

Depuis l'époque où commença la dynastie des descendants de Bouïah . . . . .	200
Depuis le règne d'Ali-Bouïah . . . . .	182
Depuis celui d'Abou-Hōsaïn . . . . .	170
Depuis celui de Fena-Khosrev . . . . .	147
Depuis celui de Mansour . . . . .	137
Depuis la mort de Fena-Khosrou . . . . .	117
Depuis celle de Schah-Khosrev . . . . .	111
Depuis l'époque où le sultan Mahmoud, fils de Subukteghin, fit son entrée dans la ville de Reï et anéantit la puissance des princes du Deïlem . . . . .	100
Depuis l'époque de l'élévation de la famille de Mahmoud . . . . .	136
Depuis la mort de Mahmoud, fils de Subukte- ghin . . . . .	109
Depuis celle de Masoud . . . . .	91
Depuis celle de Maudoud . . . . .	82
Depuis celle d'Ali . . . . .	81
Depuis celle d'Abd-erreschid . . . . .	79
Depuis celle de Farruk-zad . . . . .	72
Depuis celle d'Ibrahim . . . . .	29
Depuis celle de Masoud . . . . .	11
Depuis celle de Melik-Arslan . . . . .	9
Depuis le commencement du règne de Beh- ram-schah jusqu'aujourd'hui . . . . .	9

---

Depuis les commencements de la famille de Seldjouk . . . . .	89
---	----



Depuis la mort du sultan Togruł.....	63 ans.
Depuis celle du sultan Alp-Arslan.....	54
Depuis celle du sultan Melik-schah.....	35
Depuis celle du sultan Barkiarok.....	21
Depuis celle du sultan Mohammed.....	9
Depuis l'époque où le sultan Mahmoud monta sur le trône, dans la ville d'Isfahan.....	8
Depuis l'époque où les drapeaux victorieux du sultan Abou'lhareth-Sindjar, fils de Melik-schah, entrèrent dans l'Irak, et où ce prince désigna pour son successeur au trône le sultan Mah- moud, fils de Mohammed.....	7

Le huitième chapitre<sup>1</sup>, qui contient l'exposé des diverses traditions relatives à Kaïoumors, a été traduit en français par le savant Anquetil-Duperron et inséré par lui dans ses notes sur le *Boun-dehesch*<sup>2</sup>.

« Les *Aschkanians* اشکانیان<sup>3</sup> régnaient sur diffé-  
« rentes provinces, ce qui leur a fait donner le nom  
« de *Molouk-tawaïf* ملوک طوائف (Rois des cantons).  
« Suivant le récit de Behram, mobed de Schapour,  
« cette dynastie fut composée de dix-huit princes,  
« dont voici la généalogie : Aschak, fils de Dara et  
« petit-fils de Darab, اشک بن دارا بن داراب ; Aschak,  
« fils d'Aschkanan, اشک بن اشکانان ; Schapour, fils  
« d'Adran et petit-fils d'Aschak, شاپور بن ادران بن  
« اشک (al. شاپور بن اشک) ; Behram, fils de Scha-  
« pour, بهرام بن شاپور ; Balasch, fils de Behram,

<sup>1</sup> Fol. 15 et 16.

<sup>2</sup> *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 352-354, note 2.

<sup>3</sup> Fol. 21 r. et v.

« هرمز بن ; Hormuz, fils de Balasch, ; بلاش بن بهرام  
 « نرسه بن بلاش ; Nerseh, fils de Balasch, ; بلاشي  
 « Firouz, fils de Hormuz, ; هرمز ; Balasch, fils  
 « de Firouz, ; فيروز بن بلاش ; Khosreh, fils de Wa-  
 « ladan, ; خسره بن والادان ; Arde-  
 « van, fils de Balaschan, ; اردوان بن بلاشان ; Ardevan  
 « le Grand, fils d'Aschkanan اشكانان بزرگ ;  
 « Khosreh, fils d'Aschkanan, ; خسره بن اشكانان ; Beh-  
 « Afrid, fils d'Aschkanan, ; به افريد بن اشكانان ; Ba-  
 « lasch, fils d'Aschkanan, ; بلاش بن اشكانان ; Nersi,  
 « fils d'Aschkanan, ; نرسی بن اشكانان ; Ardevan le  
 « Petit, *Akdem*, اردوان کوچک آقدم. Chez quelques  
 « historiens, deux ou trois de ces princes portent  
 « d'autres noms. Suivant l'auteur de la Vie des rois,  
 « سير الملوك, le nom d'Ardevan s'écrit *Adrevan*  
 « اذروان. Le mot آقدم signifie *le dernier*. Au rapport  
 « du même écrivain, voici la généalogie de ce  
 « prince : Adrevan, fils de Boudasf, fils d'Aschch,  
 « petit-fils d'Adrevan, fils d'Aschch, fils d'Aschkan.  
 « Par le second Adrevan, il entend ici Ardevan sur-  
 « nommé *le Grand*.

« Suivant un autre récit <sup>1</sup>, les *Rois des provinces*  
 « ملوك طوايف se succédèrent au nombre de onze.

« L'historien que nous citons insère dans sa liste  
 « quelques noms qui diffèrent de ceux qu'on vient  
 « de voir; tels sont les noms de Godarz le Grand  
 « كودرز الاصغر, Godarz le Jeune, كودرز الاكبر, Vidjen

<sup>1</sup> Fol. 39 r. et 40.

« وچین, etc. Nous allons donner, d'après Behram,  
« les années du règne de ces princes :

Aschak, fils de Dara, régna.....	10 ans.
Aschak, fils d'Aschkanan.....	20
Schapour, fils d'Aschak.....	60
Behram, fils de Schapour.....	15
Balasch, fils de Behram.....	11
Hormuz, fils de Balasch.....	19
Nerseh (نوشه), fils de Balasch.....	40
Hormuzd.....	17
Balasch, fils de Firouz (فرود).....	12
Khosrev (بن فلازان).....	40
Balaschan.....	24
Ardevan, fils de Balaschan.....	13
Ardevan, le Grand, fils d'Aschkan (اشکان).....	23
Khosrev, fils d'Aschkanan.....	15
Afrid, fils d'Aschkanan.....	15
Balasch, fils d'Aschkanan.....	30
Nersi (نوسی), fils d'Aschkanan.....	20
Ardevan le Petit.....	31

« La dynastie des Aschkaniens subsista l'espace  
« de quatre cent onze ans; et tous les princes de  
« cette famille tiraient leur origine de Dara, fils de  
« Darab.

« La dynastie des Sassanides eut pour fondateur  
« Ardeschir-Babekan<sup>1</sup>. Suivant une tradition, Sassan  
« était fils de Bahman. Celui-ci ayant laissé le trône  
« à sa fille, Sassan, indigné de ce choix, se retira  
« dans un pays lointain, et, cachant avec soin sa  
« naissance, il acheta quelques brebis, qu'il s'occu-

<sup>1</sup> Fol. 21 v.

« pait à faire paître. Il mourut dans l'Hindoustan,  
 « et laissa un fils, qui, comme lui, s'appelait Sassan.  
 « Ce nom se perpétua sans interruption parmi ses  
 « descendants, jusqu'à la cinquième génération. Tous  
 « ceux de cette famille vécurent dans l'indigence,  
 « et subsistèrent du métier de berger jusqu'au mo-  
 « ment où Babek, roi d'Istakhar, eut un songe que  
 « je rapporterai ailleurs. Ce prince, ayant fait venir  
 « Sassan de la montagne où il gardait ses troupeaux,  
 « lui fit épouser sa fille, de laquelle naquit Arde-  
 « schir. Babek, qui redoutait les Aschkaniens, n'osant  
 « pas avouer la généalogie de l'enfant, le fit passer  
 « pour son fils. Suivant l'Histoire chronologique des  
 « rois <sup>1</sup>, Ardeschir eut pour père Babek, fils de  
 « Sassan. L'auteur de la Vie des rois سيمر الملوك trace  
 « en ces termes la généalogie d'Ardeschir : Arde-  
 « schir, fils de Babek, fils de Sassan, fils de Fanek  
 « فانك, fils de Mahounes مهونس, fils de Sassan, fils  
 « de Bahman, fils d'Esfendiar. Dans le livre qui con-  
 « tient les portraits des rois sassanides, كتاب صورت  
 « پادشاهان بنی ساسان <sup>2</sup>, Ardeschir est représenté  
 « avec une tunique پیراهن ornée de pièces d'or, un

<sup>1</sup> Le texte porte اندر تاريخ. Je ne doute pas qu'il ne s'agisse ici de l'Histoire chronologique des rois de Perse, تاريخ پادشاهان, composée par le mobed Behram.

<sup>2</sup> Cet ouvrage, où le costume de ces princes était décrit d'après les portraits conservés dans le trésor des rois de Perse, fut rédigé l'an 113 de l'hégire, et traduit du persan en arabe pour le khalife Hescham, fils d'Abd-elmelik (voyez le passage de Masoudi dont la traduction a été donnée par M. Silvestre de Sacy, dans les *Notices des Manuscrits*, tom. VIII, pag. 165 et 166).

« caleçon شلوار bleu de ciel, une couronne verte et  
 « or سبز درزر<sup>1</sup>, et tenant à la main une lance toute  
 « droite.

« Ce prince<sup>2</sup> employa trente années à faire la  
 « guerre aux *Rois des provinces* ملوک طوایف. Dans cet  
 « espace de temps, il fit un grand nombre d'expé-  
 « ditions contre les villes des provinces de Pars et  
 « d'Ahwaz. Dans la ville de *Kedjaveran* کجاوران, située  
 « à peu de distance de la mer, et qui prit dans la  
 « suite le nom de Kirman, il défit *Hestwad* هفتواد  
 « et ses fils, qui s'étaient élevés à un haut degré de  
 « puissance<sup>3</sup>. Il réduisit, les armes à la main, une  
 « foule de princes, et couronna tous ses exploits  
 « par la mort d'Ardevan, le plus puissant des Rois  
 « des provinces, et auquel on donne le surnom  
 « d'*Akdem* آقدم. Ardeschir l'ayant tué de sa propre  
 « main au milieu d'un combat, but le sang de ce  
 « prince, et appuya les pieds sur son cou après lui  
 « avoir fait courber la tête en bas<sup>4</sup>. Ce fut en ce

<sup>1</sup> Au lieu de ces mots, سبز-درزر, que présente le manuscrit, je crois qu'il faut lire سبز سر, et traduire « une couronne verte sur la tête. »

<sup>2</sup> Fol. 41 r. et v.

<sup>3</sup> Suivant l'auteur, le nom de *Kirman* dérive d'un ver, کور, à l'influence duquel *Hestwad* devait sa puissance. On peut voir cette fable racontée tout au long dans le *Schah-nameh* (man. de Otter n° III, fol. 362 et suiv.).

<sup>4</sup> Des écrivains que j'ai consultés, notre auteur est le seul qui attribue à Ardeschir cet excès de férocité. Tabari (man. persan 63, fol. 195 r.), Mirkhond (*Mémoire sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 277), Khondémir (man. de Saint-Germain 104, fol. 57 r.), se contentent de dire qu'Ardevan fut tué dans le combat. Suivant

« moment qu'Ardeschir reçut le titre de *schahin-schah*  
 « (roi des rois). A cette époque, on voyait réunis  
 « auprès de ce prince, en qualité de vassaux, dix-  
 « sept rois, dont chacun avait sous ses drapeaux un  
 « corps de dix mille braves. Si l'on en croit l'histo-  
 « rien Hamzah, quatre-vingt-dix d'entre les rois des  
 « provinces périrent par les armes d'Ardeschir, qui  
 « depuis ce moment ne rencontra plus d'obstacle à  
 « l'accomplissement de ses projets. La bataille contre  
 « Ardevan se livra dans les environs de la ville de  
 « Nehavend, où ce prince avait fixé sa résidence.  
 « Ce récit s'accorde peu avec celui de l'auteur du  
 « *Schah-nameh*, ainsi que nous le dirons ailleurs.

« Ardeschir-Babekan régna quatorze ans et dix  
 « mois, ou, suivant quelques écrivains, quatorze  
 « ans et six mois. Ce prince, depuis le moment de  
 « son avènement au trône, donna le modèle d'un  
 « gouvernement sans reproche, et s'attacha à suivre  
 « les règles d'une justice parfaite à l'égard des  
 « hommes en place, des soldats et de tous les sujets  
 « de l'empire. Son testament jouit d'une réputation  
 « méritée. Ce prince, en même temps qu'il fondait  
 « des villes, s'appliquait à faire fleurir les sciences,  
 « et excitait les savants à publier de nouveaux ou-  
 « vrages, attendu qu'il n'existait plus dans l'Iran au-  
 « cun monument de la littérature antique, tous

Ferdousi (man. de Otter, fol. 361 r.), Ardevan ayant été blessé et fait prisonnier fut conduit devant Ardeschir, qui le fit mettre à mort par la main du bourreau; mais ensuite, loin d'insulter le corps de son rival, il lui fit faire des funérailles magnifiques.

« ayant été livrés aux flammes ou envoyés en Grèce  
 « par ordre d'Alexandre. Parmi les villes qui doivent  
 « leur fondation au monarque sassanide, on distingue  
 « celle qu'il appela : 1° *Noud-Ardeschir* نود اردشیر,  
 « et qui porte aujourd'hui le nom d'*Ardeschir* اردشیر;  
 « 2° *Hormuzd-Ardeschir* هرمزد اردشیر, aujourd'hui  
 « *Souk-alahwaz* سوق الاهواز<sup>1</sup> (le Marché d'Ahwaz); 3°  
 « celle qu'il appela *Ardeschir-Khoreh* اردشیر خوره<sup>2</sup>,  
 « située dans la province de Pars, et connue main-  
 « tenant sous le nom de *Pirouz-abad* پیرو آباد; elle  
 « portait primitivement celui de *Gour* گور. Ce mot,  
 « aussi bien que celui de *Karéd* کارد, désigne une mon-  
 « tagne où l'on a pratiqué des excavations دو نامست  
 « از کوه کنده; et non pas un tombeau destiné à re-  
 « cevoir les morts; car, à cette époque, les Persans  
 « avaient des chambres sépulcrales ناورس, mais ne con-  
 « naissaient pas les mausolées گور; 4° *Hen-Ardeschir*  
 « هن اردشیر, ville située sur la rive du *Didjleh-al-Awar*  
 « دجله العوار (lis. *al-Awrá* العوراء), dans la province  
 « de *Misan et Bas-rah* میسان وبصره (je lis *Seystan* و مصران),  
 « et qui porte aujourd'hui le nom de *Bahman-*  
 « *Schir* بهمن شیر; 5° *Forat-Misan* فرات میستان; 6°  
 « *Toster* تستر, ville du Khouzistan, la même que  
 « *Schouschter* شوشتتر; 8° *Ramhormuzd-Ardeschir*  
 « رامهرمزد اردشیر, appelée aussi *Ramez* رامنز. De ce  
 « nombre sont encore plusieurs villes dispersées  
 « dans différentes provinces, telles que *Vehesch-*  
 « *Ardeschir* به اردشیر, *Beh-Ardeschir* وهشت اردشیر,

<sup>1</sup> Tabari (man. persan 63, fol. 195 r.).

<sup>2</sup> *Ibid.* fol. 194 v.

« *Astād-Ardeschir* استاد اردشیر, et *Hormuzd-Ardeschir*  
 « هر مزد اردشیر. Cette dernière était composée de  
 « deux villes, dans l'une desquelles habitaient les  
 « marchands, et dans l'autre, les personnages d'un  
 « rang distingué. La première portait, en langage  
 « pehlvi, le nom de *Haboudjestan* ou *Adjaz* هبوجستان  
 « و اجاز, qui, altéré par la prononciation arabe, a  
 « formé celui de *Souk-alahwaz*. L'autre ville s'ap-  
 « pelait *Houmschir* هومشیر. A l'époque de l'invasion  
 « des Arabes, celle-ci fut détruite de fond en comble;  
 « *Souk-alahwaz* continua d'exister, et subsiste en-  
 « core aujourd'hui sous le nom de *Akwaz* اهواز, dé-  
 « nomination qui comprend tout le canton, quoi-  
 « qu'il ne reste plus aucun vestige de l'ancienne  
 « ville. *Ten-Ardeschir* تن اردشیر, place située sur le  
 « rivage de la mer, fut ainsi nommée de la struc-  
 « ture de ses murailles, composées alternativement  
 « d'une assise de terre et d'une assise de corps hu-  
 « mains. Ardeschir fit rassembler, pour cet effet,  
 « dans la province de Pars, de la Chaldée سواد  
 « et de la ville de Madaïn, tous ceux des habitants  
 « qui s'étaient révoltés contre lui ou qui lui avaient  
 « donné de graves sujets de plainte. Il vit terminer la  
 « fondation de toutes ces villes, et donna à chacune  
 « le nom de Dieu et le sien : quelques-unes sub-  
 « sistent encore aujourd'hui; le plus grand nombre  
 « est en ruines, et l'on n'est pas d'accord sur leurs  
 « noms. C'est Ardeschir qui fit conduire vers diffé-  
 « rents points les eaux de la rivière d'Isfahan; il fit  
 « également creuser le canal du Khouzistan, le ca-



« nal oriental, que l'on appelait *Ardeschir-Babekan*,  
 « et exécuter d'autres travaux importants. Ce prince  
 « mourut dans la ville d'Istakhar.

« Schapour<sup>1</sup>, fils d'Ardeschir, eut, dit-on, pour  
 « mère une fille d'Ardevan, le dernier roi des pro-  
 « vinces. Ardeschir, ayant découvert l'origine de cette  
 « princesse, et sachant que, d'accord avec son frère,  
 « elle avait tenté de l'empoisonner, la remit à son  
 « vizir, avec ordre de la faire périr. Elle était alors en-  
 « ceinte, et, arrivée dans la maison du vizir, elle  
 « mit au monde un fils, auquel le ministre donna  
 « nom de *Schahpour* شاه پور, c'est-à-dire fils du roi.  
 « Lorsque cet enfant fut grand, il le présenta devant  
 « Ardeschir, qui, à sa vue, sentit les mouvements  
 « de la tendresse paternelle, et le reconnut pour  
 « son fils. Dans le Livre des portraits, ce prince est  
 « représenté avec une tunique پیراهن bleu de ciel,  
 « un caleçon d'étoffe rouge وشی سرخ, une couronne  
 « de la même couleur, et tenant à la main une lance.

« Schapour<sup>2</sup> régna trente ans et quinze jours, ou,  
 « suivant d'autres, trente ans et vingt-huit jours<sup>3</sup>. Il  
 « fit la guerre à Dizen صییرن, prince arabe qui habi-  
 « tait sur les terres des Romains, et qui se renferma  
 « dans une place forte, où il se défendit contre Scha-  
 « pour, jusqu'au moment où sa fille, étant devenue  
 « éperdûment amoureuse du roi de Perse, lui livra  
 « la ville. Dizen fut mis à mort, et sa fille devint

<sup>1</sup> Tabari, fol. 22 r.

<sup>2</sup> Fol. 42 v. et 43 r.

<sup>3</sup> Suivant Tabari (man. pers. 63, fol. 200 v.), trente et un ans.

« épouse de Schapour, qui, bientôt après, la fit tuer  
 « également. Le *Schah-nameh* de Ferdousi place cet  
 « événement sous le règne de Schapour, *Dhou'laktaf*  
 « ذوالاكتاف, et donne au prince arabe le nom de  
 « *Tair* طائر. Mais l'auteur de la Vie des rois attribue  
 « le fait à Schapour, fils d'Ardeschir<sup>1</sup>. Quoi qu'il en  
 « soit, ce prince, à l'exemple de son père, suivit,  
 « dans toute sa conduite, les règles d'une équité  
 « parfaite, et mit beaucoup de zèle à élever de  
 « nouveaux édifices. Il fit construire l'aqueduc de  
 « *Schouschter* شوشتر, qui est regardé comme  
 « une des merveilles du monde. On lui doit égale-  
 « ment la fondation d'un grand nombre de villes,  
 « telles que *Schabour* شابور, *Nischabour* نیشابور,  
 « *Schâdschabour* شادشابور<sup>2</sup>, *Beh-an-Andiou-Schabour*  
 « به ان اندیو شابور, *Schabour-Khowast* شابور خواست,  
 « *Balasch-Schabour* بلاش شابور, *Pirouz-Schabour* پیروز  
 « شابور, Nischabour, de la province de Khorâsan.  
 « Suivant d'autres, cette ville doit sa fondation à  
 « Schapour, qui était général سپهبد sous le règne  
 « d'Afridoun. Il est possible que le prince sassanide  
 « ait agrandi cette ville, en y ajoutant de nouveaux  
 « bâtiments. Il fonda aussi une autre Nischabour,  
 « que l'on appelle aujourd'hui *Beschaour* بشاور (peut-  
 « être *Schapour* شابور). *Schâd-Schapour*, située dans  
 « le canton de Misan میسان, porte, chez les Naba-

<sup>1</sup> Telle est aussi l'opinion de Tabari (man. pers. 63, f. 198 v.); Mirkhond (*Mémoire sur diverses antiquités de la Perse*, pag. 287).

<sup>2</sup> Voyez Tabari, fol. 199 r.; voyez aussi *Notices des Manuscrits*, tom. II, pag. 326.

« tiens, le nom de *Viha* *ويها*. Pirouz-Schapour fait  
 « partie de l'Irak, et se nomme aujourd'hui *Anbar*  
 « *انبار*. *Beh-an-Andiou-Schapour*, autrement *Djendiou-*  
 « *Schapour* *جندیو شاپور*, est située dans le Khouzis-  
 « tan. *Andiou*, en langue pehlie, est le nom d'An-  
 « tioche, et les mots *Beh-an-Andiou* *به ان اندیو*  
 « signifient : elle vaut mieux qu'Antioche *از انطاکیه*  
 « *بهترست*. Schapour donna à cette ville la figure d'un  
 « échiquier. Au centre aboutissaient huit rucs, qui  
 « communiquaient à un égal nombre de portes. Ce-  
 « pendant, à cette époque, le jeu d'échecs n'était  
 « point encore connu. Cette ville, aujourd'hui en  
 « ruines, n'est plus qu'un village dont les maisons  
 « sont éparées. Dans ce siècle on avait l'usage de  
 « donner aux villes la forme de différents objets ;  
 « ainsi, Schousch reçut la figure d'un épervier,  
 « Schouschter, celle d'un cheval, et le château de  
 « *Tabrak* *طبرک*, celle d'un scorpion, figure qu'il  
 « conserve encore aujourd'hui. Schapour mourut  
 « dans la province de Pars, à Istakhar, capitale du  
 « royaume.

« Hormuzd, fils de Schapour<sup>1</sup>, eut pour mère  
 « Koud-zadeh, fille de Mehrek Nouschizad<sup>2</sup>. Ce  
 « prince ressemblait parfaitement à son aïeul Arde-  
 « schir, si ce n'est qu'il ne montra pas autant d'ha-  
 « bileté dans la science du gouvernement. Dans le  
 « Livre des portraits, il est représenté avec une tu-  
 « nique d'étoffe rouge, un caleçon vert, une cou-

<sup>1</sup> Fol. 22 r. et v.

<sup>2</sup> Voyez Tabari, fol. 200 v.; Mirkhond, pag. 291.

«ronne verte et or, une lance dans la main droite,  
 «un bouclier dans la gauche, et assis sur un cha-  
 «meau. Hormuzd régna deux ans<sup>1</sup>, ou, suivant  
 «d'autres, une année et deux mois. Ce prince fit  
 «bâtir la ville de *Daskereh-almelik* دسکره الملك,  
 «dont il jeta les fondements sous le règne de son  
 «père, et qui fut achevée dans l'espace de ces deux  
 «années. Au rapport de Tabari<sup>2</sup>, Hormuzd, ayant  
 «reçu de son père le gouvernement du Khorasan,  
 «fut ensuite dénoncé à ce prince, comme assem-  
 «blant des troupes dans le dessein d'envahir la  
 «couronne. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, il  
 «se coupa une main, qu'il mit dans une corbeille,  
 «et l'envoya à son père, en lui disant : Je suis inno-  
 «cent de ce qu'on m'impute, et pour empêcher le  
 «roi de former à mon égard de pareils soupçons,  
 «je me suis rendu incapable de monter sur le trône.  
 «En effet, suivant une loi établie chez les Perses,  
 «un prince, estropié de quelque membre, ne pou-  
 «vait prétendre à la couronne. Mais Schapour,  
 «affligé du sort de son fils, transgressa la coutume,  
 «et s'écria : C'est toi qui es mon successeur, quoique  
 «tu aies perdu la moitié d'un membre.

«Behram, fils de Hormuzd<sup>3</sup>, régna trois ans trois  
 «mois, et, suivant d'autres, trois jours de plus. Ce  
 «prince est représenté avec une tunique rouge, un  
 «caleçon de la même couleur, une couronne bleue

<sup>1</sup> Fol. 43 r. et v.

<sup>2</sup> Man. persan 63, fol. 201 r.

<sup>3</sup> Fol. 32 v. et 43 r.

« et ornée de peintures, une lance dans la main  
« droite, et dans la gauche une épée sur laquelle  
« il est penché.

« Behram second, fils de Behram<sup>1</sup>, régna dix-  
« sept ans, ainsi que l'assurent unanimement tous  
« les historiens. Ce prince était passionné pour la  
« chasse; un jour qu'il se livrait à cet exercice, la  
« violence du vent lui ayant fait tomber sur la tête  
« une pièce de bois qui soutenait un rideau, il  
« mourut de cet accident. Behram, sur le portrait  
« qui le représente, paraît vêtu d'une tunique d'é-  
« toffe rouge et d'un caleçon vert, ayant sur la tête  
« une couronne bleue, surmontée de deux pointes  
« شرفه en or. Il est assis sur un trône; de la main  
« droite, il tient un arc tendu بر زه کرده, et de la  
« gauche, trois flèches.

« Behram, troisième du nom et frère du précé-  
« dent, portait le surnom de *Sagan-schah* سگان شاه<sup>2</sup>.  
« Le mot *Sagan* désigne la province de Seïstan. A cette  
« époque, l'usage voulait qu'un roi de Perse, lorsqu'il  
« choisissait un de ses fils pour son successeur, lui  
« donnât le titre de roi de telle ou telle ville; et ce  
« prince, au moment où il recevait la couronne,  
« prenait le titre de *Schahin-schah*<sup>3</sup> (roi des rois).

<sup>1</sup> Fol. 22 v. et 43 v.

<sup>2</sup> Dans l'Hist. d'Agathias (p. 134 et 135), on lit *Σαγδουσα*. Dans celle d'Ammien Marcellin (*Hist.* p. 209, éd. Vales.), les habitants de la province désignée ici sont nommés *Segestani*, et représentés comme des hommes extrêmement belliqueux. V. Agathias, p. 135.

<sup>3</sup> Dans l'Histoire d'Ammien Marcellin (pag. 210), ce mot est écrit *Saunsaan*.

« Behram Behramian (Behraman) بهرام بهراميان  
 « (fils de Behram) régna quarante ans et quatre  
 « mois<sup>1</sup>; mais cette assertion paraît extrêmement fau-  
 « tive; car Ferdousi, dans le *Schah-nameh*, ne donne  
 « à ce prince que quatre mois de règne. Le mobed  
 « Behram est le seul écrivain qui fasse mention de  
 « quarante années; j'ai copié son récit, me résér-  
 « vant à le rectifier dans la troisième partie de cet  
 « ouvrage. On n'a conservé le souvenir d'aucun édi-  
 « fice construit par les ordres de ce prince, et je  
 « n'ai pas trouvé le moindre détail sur son règne.  
 « Il mourut dans la province de Pars. On le repré-  
 « sente vêtu d'une tunique bleue et d'un caleçon  
 « rouge, assis sur un trône et s'appuyant sur une  
 « épée; sa couronne, qui est verte, est surmontée  
 « de deux pointes en or.

« Narseh<sup>2</sup>, autrement Narsi, fils de Behram, et  
 « frère de son prédécesseur, occupa le trône sept ans;  
 « suivant d'autres, neuf ans, et suivant quelques-  
 « uns, sept ans et cinq mois. Je n'ai trouvé aucun  
 « détail sur son règne. Il mourut aux environs de  
 « la province Pars. Ce prince, sur son portrait, a une  
 « tunique d'étoffe rouge et une tunique d'étoffe bleu  
 « de ciel; il est debout, la tête ceinte d'une couronne  
 « rouge, et les deux mains appuyées sur une épée.

« Hormuzd, fils de Narsi<sup>3</sup>, régna l'espace de sept  
 « ans et cinq mois, ou, suivant d'autres, treize ans.

<sup>1</sup> Fol. 44 r.

<sup>2</sup> Fol. 23 r. et 44 r.

<sup>3</sup> Fol. 23 r. et 43 r.

« Parmi les édifices construits par ordre de ce prince,  
 « on distingue un bourg situé dans la banlieue de  
 « Ram-Hormuzd روستای ناحیه رامهرمزد, et auquel il  
 « donna le nom de *Bihischt-Hormuzd* بهشت هرمزد.  
 « Ce bourg fait partie du territoire de *Aidedj* آیدج,  
 « et la ville de Ram-Hormuzd est encore aujourd'hui  
 « dans un état florissant. Hormuzd mourut  
 « dans la province de Pars; ce prince est représenté  
 « vêtu d'une tunique d'étoffe rouge et d'un caleçon  
 « bleu, ayant sur la tête une couronne verte, et  
 « s'appuyant avec les deux mains sur une épée.

« Schapour<sup>1</sup>, fils de Hormuzd<sup>2</sup>, fut surnommé par  
 « les Arabes, *Dhou'laktaf* ذو الاکتاف, parce que ce  
 « prince, après avoir tué une multitude infinie de  
 « leurs compatriotes, voulant rendre les autres in-  
 « capables d'aucun ouvrage, leur fit percer les  
 « épaules, et passer dans ces ouvertures des cercles  
 « de fer. Chez les Persans, il portait le nom de  
 « *Schapour-Howich-Senba* شاپور هوئیہ سنبا. Sa mère le  
 « portait encore dans son sein lorsque son père,  
 « sur le point de mourir, fit poser la couronne sur  
 « le ventre de la princesse. Suivant l'accord unanime  
 « de tous les écrivains, Schapour occupa le  
 « trône l'espace de soixante-douze ans; ce prince,  
 « dès son bas âge, donna l'exemple d'une conduite  
 « pleine de sagesse; quant à sa haine contre les  
 « Arabes; elle provenait, si l'on en croit l'auteur du

<sup>1</sup> Fol. 23 r., 44 r. et v., 45 r.

<sup>2</sup> Le texte porte *پسر ابن*, *petit-fils*; mais je crois qu'il y a une faute et qu'il faut lire seulement un des deux mots.

« *Pirouz-nameh* *پيروز نامه*, de ce que ce prince avait  
 « lu dans les instructions de Djamasp, qu'il sortirait  
 « de l'Arabie un prophète qui anéantirait la religion  
 « de Zerduscht. Après avoir fait un grand massacre  
 « de ce peuple, Schapour marcha vers la Mecque  
 « et le Hedjaz. Kosāi ben Kelab, vieillard plein de  
 « prudence, et l'un des aïeuls du prophète, vint à  
 « la rencontre du roi avec les principaux du pays.  
 « Schapour leur ayant demandé ce qu'il fallait penser  
 « de cette prédiction, Kosāi lui fit cette réponse :  
 « Si la chose n'arrive pas, il ne faudra voir dans tout  
 « cela qu'une rumeur vaine et mensongère ; mais si,  
 « au contraire, la prédiction doit avoir son effet, et  
 « qu'elle soit dans les décrets divins, personne ne  
 « saurait en empêcher l'accomplissement. Le roi  
 « trouva cette réponse fort sage, et fit présent à  
 « Kosāi d'une robe magnifique ; après quoi, laissant  
 « en repos les Arabes, il marcha vers le pays des  
 « Romains, déguisé en ambassadeur ; mais ayant été  
 « arrêté, on l'enferma dans la peau d'un âne, et  
 « l'empereur fit de grands dégâts sur les terres de  
 « l'Iran. Enfin Schapour, ayant été délivré par une  
 « jeune fille rentra dans ses états, et défit complé-  
 « tement les Romains. Suivant une autre narration,  
 « s'étant échappé du camp de ceux-ci, il arriva de-  
 « vant la ville de *Kend-Neschabour* *کند نیشابور*, et  
 « pénétra heureusement dans cette place ; quoi qu'il  
 « en soit, Schapour se servit des Romains eux-  
 « mêmes pour réparer les ravages qu'ils avaient  
 « commis dans son royaume, et relever les édifices



« renversés par leurs mains. Il fit bâtir sur la fron-  
 « tière du Khouzistan un pont qui subsiste encore,  
 « et dont l'architecte fut un Romain nommé *Andi-*  
 « *meschek* انديشك, qui s'était trouvé au nombre  
 « des prisonniers. Il fonda la ville de *Kerkhah* كرخه,  
 « et fit pratiquer un chemin souterrain par lequel  
 « un homme à cheval pouvait passer, et qui condui-  
 « sait à Kend-Neschabour. On lui doit aussi la cons-  
 « truction d'un grand nombre de forteresses; tel est,  
 « entre autres, le château de Azan, appelé aussi  
 « *Mobedan* ازان جمله قلعه ازان و انرا موبدان گفته اند,  
 « où il fit bâtir des arsenaux et des palais extrême-  
 « ment vastes; c'était là que résidaient ses enfants  
 « à l'époque où le pays fut envahi par les Romains.  
 « Il existe encore aujourd'hui dans ce château des  
 « ruines du palais de ce prince; elles portent le nom  
 « de *Schapouri*, et je les ai vues de mes propres yeux.  
 « Ce prince tint sa cour, l'espace de trente années,  
 « dans la ville de Kend-Neschapour, jusqu'au mo-  
 « ment où il eut réparé tous les ravages causés par  
 « les Grecs, et terminé tous les travaux dont je viens  
 « de parler. Suivant le récit de Hamzah, les mu-  
 « railles de Djend-Neschapour (Kend-Neschapour),  
 « étaient construites moitié de terre, moitié de bri-  
 « ques cuites; et tout ce que les Romains avaient  
 « détruit, Schapour le fit rebâtir par leurs mains,  
 « en briques et en chaux. Il fonda aussi la ville de  
 « *Barzakh-Schapour* بهرزخ شاپور, que l'on appelle au-  
 « jourd'hui *Okbarah* عكبره, et tout près de Schousch,  
 « celle de *Khoreh-Schapour* خوره شاپور, qui, suivant

« mon opinion, ne doit pas être confondue avec  
 « *Ker-Khareh*. Dans le voisinage de cette ville, il en  
 « avait fait bâtir une autre; mais les habitants s'étant  
 « révoltés contre lui, il y envoya ses éléphants, et  
 « la fit tellement raser, qu'il n'en subsista plus le  
 « moindre vestige.

« Dans un bourg voisin de *Harvan* حروان, on  
 « construisit, par ordre de Schapour, un pyrée,  
 « qu'il nomma *Saroud-Schadran* سرود شادران, et pour  
 « l'entretien duquel il assigna un grand nombre de  
 « domaines situés sur le territoire de Khan-Lendjan  
 « خان لنجان. Au rapport de Hamzah, il vint à la  
 « cour de Schapour un personnage nommé Ader-  
 « bad, qui, en présence du roi, se fit verser sur la  
 « poitrine du plomb fondu, sans en éprouver aucun  
 « mal. La même chose arriva à Zerduscht, ainsi  
 « que je l'ai rapporté plus haut. Schapour mourut  
 « dans la ville de *Tischefoun* طيشفون, ou, comme  
 « j'ai lu dans un ouvrage ancien, *Tisefoun* تيسفون  
 « (Ctésiphon), qui, ainsi que je l'ai déjà dit, avait  
 « sa fondation à Zab. Le portrait de Schapour le re-  
 « présente vêtu d'une tunique d'étoffe rose et d'un  
 « caleçon rouge, assis sur un trône, tenant à la  
 « main une hache de bataille, ayant la tête ceinte  
 « d'une couronne bleu de ciel et or, avec des dessins  
 « de différentes couleurs, surmontée de deux pointes  
 « en or, et ayant la figure d'une lune peinte sur son  
 « extrémité supérieure. »

(La suite à un prochain numéro.)

---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 février 1839.

On lit une lettre de M. H. Laurens, professeur de philosophie à Montauban, par laquelle il annonce au conseil qu'il va prochainement publier une traduction nouvelle de Job et des Psaumes, faite d'après l'hébreu.

Le secrétaire de la Société communique au conseil une lettre adressée par M. le général Court à M. Jacquet. Cette lettre est renvoyée à la commission du Journal.

M. Garcin de Tassy communique au conseil des fragments d'une lettre de M. d'Abbadie sur l'état des études amhariques. Cette lettre est renvoyée à la commission du Journal.

M. E. Burnouf fait, au nom de la commission nommée dans une des dernières séances, son rapport sur les titres littéraires de M. E. Kowalewsky, et propose de le nommer membre honoraire de la Société. Le conseil adopte les conclusions de ce rapport, et M. Kowalewsky est nommé membre honoraire.

M. de Slane fait son rapport sur la proposition faite par lui au conseil de limiter à cinquante le nombre des membres honoraires. Cette proposition est adoptée; mais, comme elle doit entraîner une modification du règlement de la Société, le conseil arrête qu'elle sera soumise à l'assemblée générale des membres de la Société.

M. Mohl donne une seconde lecture du règlement sur les publications de la Société, qui avait été présenté et discuté dans une des dernières séances. Ce règlement est adopté par

le conseil, qui procède immédiatement à la nomination de la commission instituée par ce règlement. Cette commission est formée, pour l'année 1839, du président, des deux vice-présidents, du secrétaire, et de MM. de Slane, Mohl et Stahl.

M. Stahl fait un rapport verbal étendu sur le premier volume de la traduction et de l'édition d'Hippocrate par M. E. Littré, membre de la Société. M. Stahl reçoit les remerciements du conseil pour cet intéressant rapport.

M. Stahl fait encore deux rapports, l'un sur le nouvel ouvrage publié par M. de Hammer sous le titre de *Mahmud Schebisteri's Rosenflor des Geheimnisses*, en persan et en allemand; Pesth, 1838; in-4°; et l'autre sur la *Grammaire celtobrettonne*, par M. Le Gonidec, nouvelle édition; Paris, 1839. Ce dernier rapport est renvoyé à la commission du Journal.

---

#### OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'éditeur. *Œuvres complètes d'Hippocrate*, traduction nouvelle, avec le texte grec en regard, par M. E. LITTRÉ; tome I<sup>er</sup>; Paris, 1839; in-8°.

Par l'auteur. *Geschichte der osmanischen Dichtkunst* von HAMMER-PURGSTALL; vierter band; in-8°.

Par l'auteur. *Mahmud Schebisteri's Rosenflor des Geheimnisses*, persisch und deutsch herausgegeben, von HAMMER-PURGSTALL; Pesth und Leipzig, 1838; in-4°.

Par l'auteur. *Méthode de l'enseignement des langues, appliqué au grec ancien et moderne*, par Étienne MARGELLA; première partie, contenant les primitifs du grec ancien et moderne rapprochés de la nature et comparés à ceux du sanscrit, à la langue chinoise et à plusieurs autres langues européennes et asiatiques; Paris, 1838.

Par la Société de géographie. *The Journal of the Royal*

*geographical society of London*; volume the first; London; in-8°.

Par l'auteur. *Lettre sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, de l'époque du petit Tobba, etc.*, par M. PERRON. (Extrait du Journal asiatique.)

Par la famille de l'auteur. *Examen critique de l'ouvrage intitulé : Die Altpersischen Keilinschriften von Persepolis, etc.*, von D. Christian Lussen, par M. E. JACQUET. (Extrait du Journal asiatique.)

Par les éditeurs et rédacteurs. Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne*, de l'*Écho de l'Orient* et du *Journal arabe-turc de Candie*.

---

La première Lettre de M. Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme a été publiée en dehors du Journal asiatique. Ceux des abonnés qui voudraient ne pas laisser la série incomplète pourront se procurer cette première Lettre à la librairie de Benj. Duprat, rue du Cloître Saint-Benoît, n° 7. (In-8°. 3 fr. 50 cent.)

---

MM. Gaume frères, libraires éditeurs des OEuvres complètes des Pères de l'Église (édition conforme en tout à celle des Bénédictins), ont l'honneur d'adresser à MM. les membres de la Société asiatique qu'ils ont un exemplaire du *Dictionnaire heptaglotte de Castell*, parfaitement conservé.

Le prix est de 200 fr. Adresser *franco* rue du Pot-de-Fer, n° 5.





# JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1859.

---

## ESSAI

Sur la langue pehlie, par M. le D<sup>r</sup> MÜLLER.

---

### AVERTISSEMENT.

Il y a déjà plusieurs mois que la commission du Journal avait arrêté que l'Essai de M. Müller serait inséré dans le recueil de la Société; mais les retards qu'ont entraînés la gravure et la fonte du caractère pehlie, dont le conseil avait décidé qu'il serait fait usage pour l'impression du travail de M. Müller, n'ont pas permis à la commission de le publier plutôt. Elle a l'espérance que l'auteur, dont la juste attente n'a pas été satisfaite aussitôt qu'il le désirait, appréciera les motifs d'un retard qu'il n'a pas dépendu de la commission d'abrèger. Les personnes qui s'occupent des langues anciennes de la Perse sauront sans doute gré à la Société asiatique d'avoir contribué autant qu'il était en elle, par la gravure d'un caractère pehlie, à la publication d'un travail qui jette déjà un grand jour sur un dialecte très-peu connu.

Mais c'est un devoir pour ceux qui ont fréquenté M. Müller pendant son séjour à Paris de déclarer que, sans les généreux encouragements que ce savant a reçus du prince royal de Bavière, il n'eût jamais eu le loisir de rassembler les matériaux d'un travail qui a exigé de lui de longues et fatigantes recherches.

E. B.

---

I.

ALPHABET.

Avant d'entrer dans la discussion des éléments de la langue pehlie et des rapports qui la lient, d'un côté aux langues ariennes, et de l'autre aux langues sémitiques, il est indispensable de dire quelques mots sur l'alphabet de cette langue tel que l'immortel Anquetil l'a exposé. (*Zend-Avesta*, tom. II, pag. 424, pl. VIII.)

Si dans cette occasion, comme plus tard encore, nous sommes souvent forcés de nous éloigner de ses vues, nous n'entendons nullement offenser les mânes glorieux de cet homme célèbre; nous avouons franchement au contraire que c'est son travail qui a rendu le nôtre possible; et, si nous avons eu le bonheur de pouvoir étendre ou corriger son œuvre, c'est une conséquence nécessaire des immenses progrès que la philologie comparée a faits de nos jours, surtout par l'explication du zend. En nous appropriant les expressions par lesquelles M. E. Burnouf

termine l'avant-propos de son Commentaire sur le Yaçna (pag. xxxvj), au sujet d'Anquetil, nous pro-  
fessons en même temps la reconnaissance que nous  
devons à ce savant lui-même, qui, par ses travaux  
sur le zend, a frayé la route pour l'explication des  
dialectes persans postérieurs, et qui, par ses con-  
seils, a bien voulu encourager nos efforts.

TABLE D'ANQUETIL.

NUMÉROS D'ORDRE.	FIGURES.		VALEURS.
	EN Pehlvi.	EN ZEND.	
1.	ا	ا	A È
2.	ب	ب	B
3.	ت	ت	T
4.	د	د	DJ
5.	خ	خ	KH
6.	ژ	ژ	D
7.	ر	ر	R
8.	س	س	Z
9.	ش	ش	S



NUMÉROS D'ORDRE.	FIGURES		VALEURS.
	EN PEHLVI.	EN ZEND.	
10	𐬀	𐬀 𐬀	SCH
11	𐬁	𐬁	GH
12	𐬂	𐬂	F
13	𐬃	𐬃	K
14	𐬄	𐬄	G
15	𐬅	.....	L
16	𐬆	𐬆	M.
17	𐬇	𐬇	N
18	𐬈	𐬈 𐬈	V
19	𐬉 𐬀 𐬁 𐬂	𐬉	H
20	𐬊	𐬊 𐬊	I
21	𐬋	𐬋	TCH
22	𐬌	𐬌	P
23	𐬍	𐬍	J.
24	𐬎	𐬎	Â

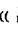

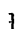





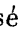
La table d'Anquetil représente les caractères pehlvis dans l'ordre de ceux du zend. Le célèbre philologue danois feu M. Rask a déjà signalé<sup>1</sup> quelques inexactitudes dans les valeurs qui sont assignées à plusieurs lettres. En reproduisant les remarques de M. Rask, nous y ajouterons quelques observations nouvelles.


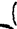

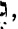


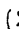



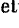
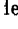

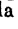
1° M. Rask a raison de dire que la seconde figure du *b*, 𐬀 (n° 2), est fautive, et que ce caractère exprime le *v*. L'erreur d'Anquetil, si l'on peut appeler cela une erreur, vient de ce que les Perses prononcent souvent le pehlvi d'après la manière persane : or le 𐬀 pehlvi, correspondant au 𐬀 zend, se change dans quelques circonstances en 𐬀 dans le persan moderne; par exemple 𐬀𐬀 (lisez 𐬀𐬀), *ventus*, en zend 𐬀𐬀𐬀, en persan moderne 𐬀𐬀.

2° La même remarque s'applique à la première figure du *d*, 𐬀 (n° 6), qui est le *t* ordinaire, et que les Persans, comme M. Rask le fait observer justement, prononcent plus mollement à la fin des mots. Nous prenons pour exemple le mot même que nous avons cité tout à l'heure (𐬀𐬀, 𐬀𐬀), et nous ajoutons que le même changement du *t* en *d* se trouve aussi au milieu des mots, par exemple 𐬀𐬀𐬀 (lisez 𐬀𐬀𐬀), persan 𐬀𐬀. Plus tard, quand nous parlerons de la permutation que subissent

<sup>1</sup> *Journal asiatique*, t. II, p. 143.

les lettres pehviées en persan, nous traiterons plus amplement tout ce sujet.

3° M. Rask poursuit : « Son second z,  (n° 8), « est pareillement faux ; c'est la même chose que ce « qu'il présente plus loin, sous le n° 23, comme « ayant la valeur du zh ou du j français ; mais en « cet endroit-là même la figure est inexacte : il faut « supprimer le premier trait, et cette lettre doit « ressembler à l'e latin. » Cela est juste. Le signe pehvi  ne représente jamais autre chose que le p, comme en zend. Si vous retranchez la première moitié de ce signe, il vous reste un trait qui ressemble, comme le dit M. Rask, à un e latin minuscule ; et ce trait ne se trouve jamais isolé, mais seulement lié avec les lettres  (a),  (g),  (y),  (r) ou  (d) qui le précèdent, et il exprime alors le  (z<sup>1</sup>) ou  (s) ; par conséquent

<sup>1</sup> Nous n'exprimons pas  (zend , persan moderne ) dans notre transcription hébraïque, par un , parce que nous employons déjà le caractère  pour désigner le  (d) et le  (z) ; il serait par conséquent désagréable à l'œil de voir trop souvent répété le même signe. D'ailleurs nous pouvons invoquer l'autorité des juifs persans, qui, s'ils écrivent le persan avec des caractères hébreux, remplacent le  par un , il est vrai, avec un petit trait en haut ; mais, puisque c'est seulement pour le distinguer du  et du  arabes, nous pouvons nous dispenser de mettre cette barre diacritique, vu que ces articulations arabes n'existent pas en pehvi. On peut même ajouter que les Arabes, en transcrivant des mots persans, emploient, pour exprimer le , soit le , soit quelquefois le  : par exemple چغانبيان se trouve sous la forme چغانبيان

و	doit être lu	۷۸	ou	۸۸
ل		۷۶		۶۷
ی		۷۱		۱۷
ئ		۷۶		۶۶
ق		۷۲		۲۷

Il faut remarquer que les deux derniers signes sont extrêmement rares.

Quant à la valeur du *ژ* (*j* français) qu'Anquetil attribue à cette lettre, elle n'a rapport qu'aux mots persans dans lesquels on trouve un *ژ* au lieu d'un *س* (۱); en persan même il y a fluctuation entre *ژ* et *ز*, de sorte qu'on écrit indifféremment *ژند* et *زند*.

4° M. Rask enlève la valeur de *h* à la lettre *چ* (n° 19), et il explique la cause pour laquelle Anquetil, et avant lui les destours parses ont regardé le *چ* comme exprimant non-seulement le *p*, ainsi qu'en zend, mais aussi l'*h*: « C'est, dit-il, sans doute parce que dans le pehlvi le *k* termine beaucoup de mots qui, dans le parsi, finissent par un *h*. »

Étendons encore ce que Rask remarque. Non-seulement des mots, qui en persan et en parsi

et *صغانیان*; les Béloutches sont nommés *البلوص* par Abulféda (édit. de la Société asiat. de Paris, p. 334); la ville de Barôtch, dans l'Inde, l'ancienne Barygaza, la patrie d'un destour célèbre parmi les Parses, s'écrit aussi *بروص*. Voyez le *Marâqid-alittilâ*, v. *بروج* ويقال *بروص* بالصاد المهملة.

finissent par un *h*, ont en pehlvi un *k* à la fin, mais aussi une foule de mots persans, qui finissent par une voyelle longue, se trouvent en pehlvi écrits, outre la voyelle longue, avec un *k*. Or on peut demander si, dans les deux cas, le *k* ne représente pas une véritable lettre, mais sert seulement ou pour exprimer la terminaison *ah*, ou pour faire articuler plus fortement la prolongation. C'est l'avis des destours; mais nous croyons pouvoir démontrer positivement qu'à une certaine époque de la langue, le *k* a été véritablement prononcé.

Cela est prouvé d'abord par les mots que les Sémites ont reçus anciennement des Persans, et dans lesquels le و pehlvi est représenté par un ق et par un ك en arabe, ou par un ܘ et par un ܘ en syriaque, de sorte que le mot ܘܝܘ (lisez ܘܝܘܩ) est exprimé en syriaque par ܘܝܘܩܐ, et en arabe par نيزك (d'où dérive le *verbum denominativum* نرك); ܘܝܘܩܐ (lisez ܘܝܘܩܐܢܩ), par ܘܝܘܩܐܢܩܐ en syriaque, par فرانق en arabe, où il est assez remarquable que les Arabes, qui d'après le génie de leur langue ne peuvent aimer les mots trop longs, ont préféré sacrifier le و du milieu, qui est radical, plutôt que le ك final et servile. Il est vrai cependant qu'ils ont pu compenser en quelque sorte le *vav* par le *dhamma* sur la première consonne. Que le mot خندق (d'où vient le nom de Candie) soit un mot persan, c'est ce qui a été remarqué plusieurs fois. Le ق final

est exactement le **و** pehlvi qui donne au participe la signification d'un adjectif.

Le mot **ܘܢܝܢܘܘܐ** (lisez **באארק**) est écrit en syriaque **ܘܢܝܢܘܘܐ**; il en est de même du mot **ܘܢܝܢܘܘܐ** (lisez **ܘܢܝܢܘܘܐ**, proprement **ܘܢܝܢܘܘܐ**, contrée où il y a un fleuve); en arabe **روستاق**, qui, sous cette forme, est repassé en Perse, quoiqu'on y trouve encore la forme véritablement persane **روستا**.

**ܘܢܝܢܘܘܐ** (lisez **ܘܢܝܢܘܘܐ**, probablement *id quod constitutum est*, le texte), s'écrit en arabe **ابستاق**, en syriaque **ܘܢܝܢܘܘܐ**; la forme persane est, comme on sait, **اوستا** ou **ابستا**.

Le nom du Kosti, **ܘܢܝܢܘܘܐ** (lisez **ܘܢܝܢܘܘܐ**), est transcrit par les Syriens **ܘܢܝܢܘܘܐ**; le mot **ܘܢܝܢܘܘܐ** (lisez **ܘܢܝܢܘܘܐ**) s'écrit en arabe **برق**; tandis qu'on dit en persan **بره**, etc.

Une autre preuve se trouve dans les noms propres géographiques, qui, dans toutes les parties du monde, conservent toujours quelque chose de la prononciation antique. Or il n'est pas rare de trouver des mots avec un **ق** à la fin, où en persan moderne on devrait attendre, un **ه**, par exemple **دورق**, **دروازق**, **جرمق** (à côté duquel se trouve encore la manière d'écrire **جرمی**, **جرمی**, nom d'une contrée qui nous donnera peut-être plus tard l'occasion de faire quelques remarques curieuses). Mais prenons un nom qui nous intéresse aussi sous un autre rapport;

je parle de l'*Irak*, que je n'hésite pas à rattacher à la racine *aryya*, *airya*. Écoutons d'abord Yakout, dans le *Marâçid-alittilâ*, v. عراق :

وسمى عراقا لأن اسمها بالفارسية أيران (sic) فعربتها العرب  
فقالوا العراق

« Cette contrée fut nommée Irak parce que son nom persan est ايران, que les Arabes ont arabisé et qu'ils prononcent alors Alirak. »

Chacun voit facilement que la seconde lettre doit être un *yâ* : le mot serait alors ايران; mais de quelle manière un Arabe serait-il tenté de substituer un ق à un ن ? Il est hors de doute qu'il faut lire ايراه, et Yakout lui-même élève cette conjecture à la certitude, en disant à l'article ايراهستان :

ايراهستان بكسر الهاء وسكون السين والتا مثناة من فوقها نقطتان والفاء ونون وهو اسم لسيف (lisez لسيف) كورة اردسر حره (lisez اردشير خره) من ارض فارس وكل ساحل فاسمه بالفارسية ايراه وبه سميت العراق لقربه (lisez لقربها) من البحر وغربية (lisez وعربية) العرب يقبلوا الهمزة عينا والهاء قافا فقالوا (فقالوا) العراق

« Irahicân. — C'est le nom du littoral de la province Ardeschir-khora, dans le Farsistan; et tout littoral se nomme *irâh* en persan : de là a été nommé l'Irak, parce qu'il est près de la mer. Les Arabes ont

« arabisé ce nom en changeant le *hamzah* en *aïn* et « le *ha* en *káf*, et ils disent par conséquent *el-Irâk*. »

Sans nous arrêter à la signification de *littoral* que Yakout donne au mot ایراه, et qui ne se trouve dans aucun dialecte persan, nous remarquons, pour la substitution de l'*aïn* à l'*alef*, que les Arabes ont en général la coutume de gutturaliser les lettres d'un mot étranger, si elles en sont susceptibles, comme s'ils en voulaient masquer l'origine exotique; c'est pour cela qu'on trouve عبادان pour آبادان, خندق pour دهك, etc. Maintenant, si nous rétablissons le mot ایراه, que Yakout dit être la forme persane du mot عراق, en caractères pehlvis, nous aurons یدیرادو (lisez ایراک), ce qui reviendrait à une forme supposée zende, *Airyaka*, et signifierait absolument la même chose que یدیران (lisez ایران), c'est-à-dire Irân, du zend *Airyana*. Il est bon d'observer comment la même racine, avec des suffixes différents, est devenue le nom propre de différentes provinces, toutes comprises, il est vrai, dans le grand empire persan. Ainsi nous avons Ariane pour l'Iran en grand ou pour la province Arran<sup>1</sup>, Airyama (ایلام) pour le Khouzistan, Irak pour deux autres provinces qui formaient le noyau de l'empire des Sassanides<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez M. Burnouf, *Inscriptions cunéiformes*, p. 150; *Commentaire sur le Yaçna*, t. I, p. lxi, notes et éclaircissements.

<sup>2</sup> Peut-être pourrait-on mentionner ici quelques noms propres d'hommes, comme یدیرادو (lisez ایرادو), s'il est permis de



Mais, revenons à notre sujet. Une troisième preuve de notre thèse, c'est que, même encore en persan moderne, si un affixe se joint à cette terminaison pehlie en *k*, qui a disparu en persan ou est devenue un *s*, le *k* originaire reparaît. Ainsi de بنده, on forme بندگی et بندگان, de نیاگان, نیاگان. Nous verrons plus tard la cause pour laquelle le ك est ici devenu un گ. A cela on peut encore ajouter que, dans beaucoup de mots, le *k* pehli s'est conservé irrégulièrement en parsi et en persan moderne, comme il arrive dans l'histoire de toutes les langues, où quelques cas individuels résistent complètement à une loi générale. Parmi les mots de cette catégorie, je range par exemple le parsi

l'identifier avec celui de l'Astyages des anciens, qui est appelé *Ajdahak* par les Arméniens (Schröter, *Thesaurus*, p. 20) et دهاک (arabisé ضحاک) par les Persans modernes, avec un *k* final, quoique dans le mot ازدها, qui en dérive évidemment, le *k* ait été rejeté. Nous n'établissons nullement une identité de personne, mais seulement un rapport de nom; car il nous paraît assez vraisemblable, comme Niebuhr (*Kleine historische Schriften, über die Arm. Uebers. des Euseb.* p. 207) l'a pensé, que ce nom a été commun à plusieurs personnes. Ferzadac (فرزدق) me paraît de même être un nom persan, qui se décompose facilement en فر (פראז) et زد (ز), ce qui correspond à la particule zendé *frá*, et *záo*, le zend *dáo*, par exemple dans les compositions *hudáo* (هوداک) و *dujdáo* (دوداک) و *frudáo* (فروداک). Ferzadac serait alors *frudáo*, *multiscius*. Nous aurons encore très-souvent l'occasion de signaler un grand nombre d'emprunts que les Arabes ont faits aux Persans avant l'islam, de sorte qu'on ne doit pas être étonné de trouver un poète arabe portant un nom persan.

يوستفهدومسو (هستا), le persan تاريك, qui, d'après l'analogie de واندوميو (كستی), devrait être قارى, comme on dit encore en curde, puis بزشك, نرديك, etc. Dans d'autres mots, les deux formes coexistent, comme dans يك et son correspondant, dont nous parlerons plus tard, شيره et شيرك, زوزه et زوزك, سوزا et سوزاك, etc.

5° Une autre remarque de M. Rask porte sur la première figure du *kh* d'Anquetil, س (n° 5), dont il dit qu'elle se présente rarement, ou même ne se trouve jamais dans les manuscrits pehlvis. Je pense qu'il faut modifier cette opinion. Le groupe م (ا) représente véritablement, d'un côté, le *hu* ou *hv* zend, de l'autre côté, le هو, خو ou خُ parsi et persan.

Zend.	Pehlvi.	Persan.
سوسا	م	خور, هور (ا)
	سوسا	خراسان (ا)
سوسا	م	

Nous examinons plus tard les rapports des gutturales dans les dialectes persans. Il nous suffit de faire remarquer ici que la figure de ce groupe se décompose facilement en deux parties; l'une représentant la simple aspiration ه (ا), l'autre le *vav* و (و). Le signe zend est évidemment le même, et, comme il n'est pas possible de l'expliquer d'après

le système zend lui-même, il faut nécessairement recourir au pehlvi, quand même il n'y aurait pas d'autres indices qui nous forcent à rattacher l'écriture zende, sinon au système pehlvi, du moins à un système sémitique dont le pehlvi dérive immédiatement. Ainsi, pour ne pas quitter la lettre qui nous occupe en ce moment, non-seulement le **𐬨**, mais aussi l'autre gutturale **𐬪** et les voyelles de la classe dont *alef* est le représentant, sont des développements du **𐬨** (𐬨). La même remarque s'applique aux autres *matres lectionis*.

M. Burnouf (*Commentaire sur le Yaçna*, tom. I, pag. lxxij) a déjà entrevu la possibilité de regarder le **𐬨** comme un groupe, sans s'expliquer davantage; peut-être avons-nous touché la vérité. Je ne pense pas devoir omettre ici le rapprochement que le même savant a fait entre le mot zend *qâthra* et le nom de la montagne *Xoáθqas*; d'où il résulte évidemment que cette articulation *q* a véritablement été pour l'oreille grecque une combinaison de l'aspiration avec une voyelle de la classe *vav*, et c'est précisément ce que nous avons montré dans la forme même du caractère. Nous sera-t-il permis d'ajouter que cette prononciation distincte des deux éléments a subsisté jusqu'à l'époque de l'islam? Dans le *Hamâça*, pag. 364, le mot **خوارزم** se trouve dans un vers sous la forme de **خَوَّارِزْم** ou **خَوَّاءِ رِزْم**. S'il peut y avoir quelque doute sur la variante qui se présente pour le quatrième caractère, la pre-

mière partie du mot est mise hors de contestation par le mètre, qui demande les syllabes *khūwá*. Or comme ce poëme remonte à la première époque de l'invasion arabe en Perse, époque où l'écriture persane moderne n'était pas encore établie, il faut certainement admettre que l'oreille arabe était frappée par deux voyelles dans la syllabe *خوا*, et non par une seule, comme cela a lieu dans la prononciation moderne, dans laquelle le *و* de cette combinaison n'est qu'un signe orthographique et n'a pas d'existence par lui-même comme son; mais il existe virtuellement en ce qu'il modifie la voyelle précédente, à laquelle il communique, comme s'expriment les grammairiens persans, l'odeur d'un *dhamma*. C'est pour cela qu'il est appelé *vavi ichmâm* ou *vavi ma'dâlah* (cf. *Borhani-qatî*, pag. 8).

Si jusqu'ici nous avons un peu modifié les vues de Rask, en général, cependant, nous nous sommes trouvés d'accord avec ce savant; mais il nous reste encore à éclaircir d'autres points de l'alphabet pehlvi qu'il n'a pas touchés.

1° *𐬀* (n° 24). Cette lettre a exactement la forme de l'*á* long zend, et c'est probablement pour cela même que les destours lui ont donné la même signification en pehlvi et qu'ils ont été suivis par Anquetil et par Rask. Mais maintenant s'élève la question de savoir pourquoi il y aurait deux formes de l'*á* long, puisque déjà le *𐬀* (*𐬀*), comme *mater lectionis*, remplit cette fonction qu'on attribue à la

lettre  $\text{𐭮}$ ? Comme Rask, dans la transcription des caractères pehlvis en caractères persans modernes qu'il a annexée à son mémoire, exprime le  $\text{𐭮}$  par  $\text{f}$ , on pourrait croire qu'il l'a regardé comme une lettre initiale. Alors certainement on pourrait admettre la possibilité d'un tel signe. Mais cela est contredit formellement par les mots dans lesquels ce caractère se trouve, non-seulement au commencement, mais aussi à la fin, et plus souvent encore à cette place qu'à l'autre. Nous croyons être tout à fait dans notre droit en changeant la lecture et en regardant le  $\text{𐭮}$  comme une combinaison du  $\text{𐭮}$  et du  $\text{𐭮}$ , de sorte que l'on aurait omis les points diacritiques du groupe  $\text{𐭮𐭮}$ , chose extrêmement vraisemblable, si l'on considère l'habitude où sont les Parses de mettre ces signes aussi peu que possible. Ils auront à la fin oublié eux-mêmes ce qu'ils voulaient désigner. Mais la chose devient évidente si l'on s'en rapporte à l'étymologie et à la correspondance des sons avec le zend et le persi. Il est connu que dans le persan moderne les voyelles  $\hat{u}$  et  $\hat{ai}$  ont une certaine affinité; du moins dans beaucoup de cas elles s'appellent l'une l'autre, par exemple  $\text{فرمودن}$ ,  $\text{فرمایم}$ . La même chose se trouve déjà en pehlvi,  $\text{𐭮𐭮𐭮}$  (فرمود) et  $\text{𐭮𐭮𐭮}$  (فرمایم). Or il n'est pas rare de voir la terminaison  $u$  du zend remplacée précisément par le caractère qui nous occupe, par exemple dans les mots suivants :

Zend. Pehlvi. Parsi.

Naçus. ايدوس (נדאוי) نسای

Bazu. ايدوس (בזאוי)

Une classe de mots plus convaincante en faveur de notre lettre est celle où l'i ou ly se trouve véritablement dans les mots zends ou parsis correspondants. Ainsi س, par lui-même, est le pronom démonstratif de la proximité, *ceci*. Or ce qui correspond en zend à cette forme est *aém* (en sanscrit *ayam*), qui se combine avec les éléments *a + i*, en parsi *ی* (*è*); en persan moderne c'est avec plus de développement, اين, ou sans l'*n*, dans les mots, از اين را, ايدون, زيرا, ايدون (درين) ايدر, etc. Il faut se garder de comparer notre pronom س avec le persan آن, parce que, d'abord, cet آن se trouve en pehlvi sous la forme analogue انن (انن); et puis la signification en est diamétralement opposée, c'est-à-dire qu'il représente le pronom démonstratif de l'éloignement. En appuyant fortement sur la signification, on trouvera le sens de quelques combinaisons où س entre comme élément constitutif, par exemple سوسم (وکای من); م (من) est la préposition sémitique מן quant à la forme et au sens. س est le pronom démonstratif d'éloignement qui équivaut au persan آن. La valeur littérale serait

donc *ille hic à*, et le sens véritable qui en résulte évidemment est *d'autres que ou un autre que* : ainsi on dit :  $\text{𐭮𐭥𐭮𐭥𐭮𐭥} \text{ } \text{𐭮} \text{ } \text{𐭮𐭥}$  « Un autre que Zo-  
« roastre. »

Une autre combinaison dans laquelle notre pronom  $\text{𐭮}$  me paraît entrer, c'est  $\text{𐭮𐭥𐭮𐭥𐭮𐭥}$ . Les Parses prononcent maintenant *tchiamtcha*, parce qu'ils auront donné au second caractère les deux points en bas pour en faire un *î* ( $\text{𐭮}$ ), et après un *î* ils n'ont pas coutume, comme nous l'avons déjà remarqué, de prononcer le *k*. Mais, puisque de cette manière le mot ne peut absolument être expliqué, et que dans les textes les points diacritiques du second caractère ne sont jamais formellement écrits, prenons la liberté, qui dans ce cas, doit toujours nous être réservée, d'ajouter les points qui résultent d'une analyse consciencieuse du mot. D'abord remarquons que la valeur du mot est de généraliser la notion précédente, comme à peu près le latin *cumque*, et qu'il correspond à la particule zende  $\text{𐭮𐭥}$  (M. Burnouf, *Yaçna*, pag. 56). Or dans le mot pehlvi, il y a évidemment un parallélisme exprimé par le double  $\text{𐭮}$ , qui est le zend  $\text{𐭮𐭥}$ , *que — que*. Le  $\text{𐭮}$ , au milieu, n'a pas d'autre signification que celle du mot persan  $\text{𐭮}$ , qui en dérive. Le sens de  $\text{𐭮}$ , *hic*, nous est connu. Par conséquent nous aurions jusqu'ici *et....simul et hic*. Ce qui manque est évidemment le pronom opposé, celui de l'éloi-

gnement; et, en effet, si nous donnons à la première lettre du second mot, qui est dépourvue de points diacritiques, le signe qui en fait un *d* ( $\hat{S}$ ), nous aurons  $\hat{S}$ , qui est le *πλαλειασμός* de *S* (*ille*), altération qui est assez fréquente en pehlvi, par exemple  $\text{𐭮𐭥𐭮}$  ( $\text{𐭮𐭥𐭮}$ ) et  $\text{𐭮𐭥𐭮}$ , etc. La phrase serait alors complète : *illegue simul hicque*, version qui est recommandée non-seulement par le sens, mais aussi par la formation analogue de l'expression  $\text{𐭮𐭥𐭮}$ , *alius*, que nous avons examinée tout à l'heure. La cause pour laquelle on fait alterner ici le *d* avec le *z* me paraît devoir être cherchée dans le *S* précédent, de sorte qu'on aurait voulu éviter la cacophonie qui devait résulter nécessairement du concours de deux lettres de même organe, *tchazak*.

Un autre mot où ce signe  $\text{𐭮}$  se trouve, est  $\text{𐭮𐭥𐭮}$  ( $\text{𐭮𐭥𐭮}$ ), qui correspond au zend *vayô*; *vayi*, où nous trouvons exactement les deux éléments *a* et *i*, dont le trait  $\text{𐭮}$  est composé d'après notre conjecture. Dans les transcriptions parsies; il est une fois exprimé par  $\text{𐭮}$ , il est vrai, mais plusieurs fois, d'une manière plus conforme à notre opinion, par  $\text{𐭮𐭥}$  et  $\text{𐭮𐭥}$ . Quant au mot zend, il est rendu par *oiseau* dans la traduction d'Anquetil; mais les documents pehlvis nous donnent un sens beaucoup plus vraisemblable de ce *vâi*, qui est toujours invoqué à côté de ces puissances primordiales auxquelles les





𐭠𐭣 dérive du 𐭠𐭣 (𐭠𐭣) sémitique avec le sens de *quod*.

𐭠𐭣𐭠𐭣 est de même un mot sémitique avec la terminaison 𐭠𐭣 (𐭠𐭣) de la troisième personne du pluriel et la prothèse d'un 𐭠 *dj*, si fréquente en pehlvi avant les verbes tirés de la souche sémitique. Ce qui reste, la racine 𐭠𐭣 (𐭠𐭣), est, d'après le penchant de la langue pehlvie à substituer un *n* à un *l* ou un *r*, un équivalent de la racine 𐭠𐭣𐭠𐭣 qui signifie, comme dans les langues sémitiques 𐭠𐭣𐭠𐭣, 𐭠𐭣𐭠𐭣, parler, et plus spécialement nommer. Je remarque encore que les mots qui signifient *dicunt*, *dicitur*, *dicit* (𐭠𐭣𐭠𐭣𐭠𐭣 𐭠𐭣𐭠𐭣𐭠𐭣 𐭠𐭣𐭠𐭣𐭠𐭣), précédés des mots 𐭠𐭣𐭠𐭣 est *quod*, servent spécialement à introduire un nom propre ou un terme technique.

La traduction de notre passage serait donc la suivante : *Inter eos solitudo fuit, est (ista) quam Vāi dicunt*. Comparons maintenant la traduction d'Anquetil : *Earum in medio solus fuit*, c'est-à-dire *Ahriman est iste quem malum dicit*. Nous avons déjà parlé de la méprise qui lui a fait traduire *solus* pour *solitudo*. Quant à la signification de *malus* qui est attribuée à 𐭠𐭣, il est impossible de trouver un seul passage dans tous les monuments pehlvis qui en prouve la justesse. Pour ce qui concerne *earum*, Anquetil le rapporte au mot *tenebræ*. Or, en latin et en français, ce mot est bien au pluriel, mais

pas du tout en pehlvi. Il me paraît impossible de mettre en concordance le suffixe pluriel *شان* (شان) avec le substantif singulier *منداویو* ou *منداوی* qui précède immédiatement. Toute l'exposition nous force à penser aux deux agents de la création ou du moins à leurs mondes respectifs. «Entre Ormuzd et Ahriman,» ou bien «Entre le monde d'Ormuzd et celui d'Ahriman, il y eut une solitude qu'on appelle *Vâi*.» Il me semble que cette correction de la traduction d'Anquetil n'est pas dépourvue d'intérêt, parce qu'elle introduit une notion cosmogonique qui paraît être ignorée complètement des Parses actuels. Je ne crains pas d'ajouter que tout le *Boundehesch*, surtout le commencement, qui est une des parties les plus difficiles, recevra un jour nouveau de l'examen dont nous venons de donner un essai.

Je ferai encore une remarque sur le mot *اسد*. Non-seulement la lecture que nous avons proposée, mais aussi le sens que nous venons de développer pour ce mot, me paraissent être confirmés par le composé *اندر وادی* (اندر وادی), qui se trouve aussi écrit *añdarvâé* ou *añdarwâé* en persi, ce qui pourrait encore confirmer notre lecture du mot pehlvi, si quelque doute restait après tout ce que nous avons allégué. Ce mot, dont la première partie est le zend *añtarê* et le persan *اندر*, signifierait le *vâi* intermédiaire (*das Zwischenvâi*). Il est employé à peu près dans le même sens que le sanscrit *antarikcha*, à la

page 164 du *Boundehesch* (traduction d'Anquetil, *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 363) : c'est le nom de la demeure des oiseaux, comme l'eau est celle des poissons et la terre celle des animaux; page 208 du même livre (traduction d'Anquetil, pag. 412), le *אנדראי רושנן* (אנדראי רושנן), *le resplendissant Andarvâi*, est l'espace où se meuvent le soleil, la lune et les étoiles. Dans les deux passages, Anquetil a traduit *les nuées*, ce qu'on peut maintenant facilement modifier en disant que le mot signifie tout l'espace compris entre le ciel supérieur (سهر) et la terre, comme le mot simple est employé pour désigner l'espace entre le monde d'Ormuzd et celui d'Ahrimân. J'ajoute que Neriôsengh, dans sa traduction sanscrite du livre pârsi intitulé *Minokhered* (*Mainyu khard*), a rendu le mot *añdarvâé* (man. 10, suppl. pag. 376) par आकाश<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La même signification nous donne le moyen de rétablir le sens d'un passage du *Boundehesch* qui n'est pas bien rendu par Anquetil. Il s'agit (*Cod. VII*, suppl. pag. 169; *Zend-Avesta*, II, pag. 369 de la traduction) de la source Ardouisour, dont une partie va dans l'Océan pour le purifier, l'autre se répand sur la terre en rosée qui rafraîchit toutes les créations d'Ormuzd et détruit la sécheresse de l'atmosphère (*Andarvâi*) :

אש-אש-אש - אש-אש-אש - אש-אש-אש

אושקש אנדרואי בנא זקמרוניט

Anquetil traduit : « Les nuées (qui se forment de cette eau) « détruisent la sécheresse. » Sans parler de la parenthèse qu'Anquetil a ajoutée, et dont il n'y a pas de trace dans le texte,

Le dernier mot ayant le caractère **س** que nous examinerons est **س**; nous l'avons choisi parce qu'il nous donnera l'occasion d'expliquer un point de la grammaire persane qui, à ce que nous sachions, n'est point encore résolu. Évidemment ce **س** est la même chose que le persan moderne **س**; et cette identité pourrait bien suggérer des doutes sur la

je ferai observer que, d'après la syntaxe pehlie, il est impossible de prendre **س** comme sujet de la phrase. Anquetil se trouvait forcé de commettre cette irrégularité seulement à cause

de la signification fautive qu'il attribuait au mot **س**; car il y aurait eu un non-sens à traduire « (cette eau) détruit la sécheresse des nuées. » Ceux qui compareront ma traduction du commencement du passage avec celle d'Anquetil trouveront encore une autre différence, en ce que j'y ai mis *la rosée*. Elle s'y trouve effectivement; et le vague de la traduction d'Anquetil ne se justifie nullement par le texte, qui est assez clair, comme on le verra quand nous en traiterons plus au long. Dans le *Nâm-gîtâyisni*, le **س**

est énuméré, parmi les œuvres d'Ormuzd, après les étoiles et le vent, et avant le feu, l'eau et la terre. Le traducteur parsi de ce passage ne l'a pas compris: *bât andar u aw* (Cod. VI, fonds, p. 22); *bât andar oi aw*, etc. (Cod. VIII, supplément, p. 194);

**وَادِ اَنْدَرِ وَاَنْشِ اَلْحِ** (Cod. V, fonds, p. 437), ce qui ne donne pas de sens. Anquetil a bien remarqué le mot, mais il l'a traduit, d'après sa coutume, *les nuées*. Ce dernier passage même confirme la justesse de notre explication, car quoi de plus naturel que de nommer, avant le feu, l'eau et la terre, l'élément de l'air, ou du moins l'atmosphère, avec la notion duquel celle de l'air paraît se confondre, et après le vent, qui est le véritable maître de l'atmosphère: तस्यान्तरिक्षस्य वायुरधिपतिः ? (Voyez le Commentaire sur les Samhitas du Yadjurveda, dont je dois la communication à la complaisance de M. Poley.)

justesse de notre lecture; mais remarquons d'abord que dans la langue persane l'alif à la fin est souvent écrit pour la diphtongue ای, et même celle-ci se trouve, dans la plupart des cas, coexistante avec l'autre, par exemple خدا et خدای. Cette dernière forme est même plus ancienne, et la première seulement est tronquée, comme nous le prouverons positivement plus tard. Cela pourrait déjà faire soupçonner que ر est de même une corruption de رای; mais certainement aussi cette possibilité ne doit pas nous suffire. Poursuivons. Le ر pehvi n'a pas tout à fait la même signification que le ر persan, ou du moins la même étendue de valeur, en ce qu'il ne marque pas ordinairement le datif ou l'accusatif simplement, mais à cause de ou au sujet de, c'est-à-dire qu'il s'emploie dans le cas où le ر persan fait la fonction de حرن سببیت ou حرن غایت و غرض, comme s'expriment les grammairiens persans. Cette remarque nous rapproche beaucoup du point d'où l'on peut arriver à une étymologie de ce mot; car, s'il est difficile d'expliquer un signe grammatical qui ne présente qu'un simple rapport, qu'une certaine dépendance dans laquelle se trouve une idée vis-à-vis d'une autre, comme c'est le cas du datif et de l'accusatif, il est aisé au contraire de rattacher un mot qui signifie cause à une racine nominale ou verbale. Or nous verrons plus tard que la syllabe *âi* à la fin des mots peut être une permutation de la syllabe *ath*, de sorte

que **ل** nous mènerait à la racine *rath*, qui est extrêmement féconde dans nos dialectes, et qui produit, par une autre opération que nous expliquerons plus tard, le mot **راه**, avec lequel notre **ل** (**لدي**) serait alors en rapport de parenté, et pour l'étymologie et pour le sens. Il est facile de voir comment de la notion de *chemin* on a fait l'idée de *cause* : c'est absolument la même figure que *wegen* en allemand. Mais ce qui confirme au plus haut degré notre thèse, c'est que dans le persan se trouve encore réellement ce mot, sous sa forme et avec sa signification antiques. Personne, je pense, ne doutera que **برای**, qui est le mot persan employé pour exprimer à *cause de*, ne soit identique avec **ل**; et il est assez curieux de voir comment la langue, lorsque la particule **ل**, tronquée en **ر**, a perdu sa valeur intensive et a essuyé ce qu'on pourrait appeler le **تجرید**, a su conserver l'ancien mot avec la plénitude de sa signification, en y ajoutant une particule, et par cela même, le cachet d'un substantif.

Nous avons dit que **ل** ne marque pas ordinairement en pehlvi le régime simple; nous ajoutons ici que les Parses modernes et Anquetil lui-même ont méconnu ce fait et ont troublé par là le sens de beaucoup de passages. Prenons un exemple. On trouve souvent dans les livres pehlvis la proposition suivante :

דמח מו לרסו לסד ראד דנדדמח קד-וואמ וואד קד-וואד

(*Khurchid-nyaich*, Cod. V, fonds, pag. 2; Patet, Cod. VII, supplément, pag. 298, etc.)

דמח (אמ), bien que dérivé du zend *áat*, signifie en pehlvi *si* (آگر).

✠ est le suffixe pronominal de la première personne singulière.

ווא (טאן) est le *tanu* zend, تن persan (corps).

ווא (רובאן) est le persan روان, zend *arvan*, dont il est dérivé du cas oblique *urvánēm*, comme c'est l'usage.

ווא (בנא) est une particule qui correspond au persan به.

דנדדמח (אפאית), ou plus régulièrement דנדדמח, correspond au persi اواید et au persan باید (*decet*).

קד-ווא (ראבון) est un thème verbal dérivé d'une racine sémitique que nous retrouverons dans la suite de ce mémoire. קד-ווא représente l'infinitif (*dare*); קד-ווא, la première personne singulière (*do*).

Anquetil (*Zend-Avesta*, t. II, p. 36 et ailleurs) traduit : « Si j'ai fait quelque faute pour laquelle « il faille livrer *mon corps et mon âme*, je les livre, « etc. »

Cette traduction est tout à fait conforme à la tradition moderne des Parses. Voyez le commenta-



teur persan de ce passage du *Khurchid-nyaich* (*Cod.* V, à la fin, sans pag.) :

معنی آنست اگر حاجت افتد که تن و جان فدای  
دین باید کردن بکم از قوت اعتقاد و صلاح خویش

Mais il est toujours nécessaire d'éviter, autant qu'il est possible, les explications des docteurs modernes, surtout quand ils paraissent avoir cédé aux influences musulmanes; et cela nous paraît être ici le cas, car certainement *فدای جان کردن* est beaucoup plus une idée islamitique que parse. Et de quelle manière un Parse sacrifierait-il le *لرسم* (*روان*), qui ne veut pas dire simplement la *vie*, mais bien ce qui constitue et le cœur et l'intelligence? Mais traduisons le passage d'après l'explication que nous avons donnée de *لسم*, nous verrons surgir un sens beaucoup plus conforme aux idées religieuses des Parses : « S'il me faut donner le « corps pour l'âme (pour sauver l'âme), je le donnerai. » Nous trouverons cette traduction confirmée si nous remontons à une tradition plus ancienne, c'est-à-dire à celle qui est conservée dans les traditions parsies. Dans quelques documents, il est vrai, la traduction n'offre que la construction pehlie *تن روان را* (*Cod.* XII, supplément, pag. 323), *tan ruã rá* (*Cod.* VIII, supplément, pag. 325); mais elle est beaucoup plus complète et précise dans le *Cod.* XII, supplément, p. 318 : *اگر تن اج روانرا*

بايد دادن بخترسندها بدهم. Nous voyons ici l'âme séparée du *corps* par la préposition (از) اج et le را ajouté au mot. Or ceci confirme pleinement le sens que nous attribuons au لسه pehlvi en général, et spécialement dans ce passage.

J'ajoute encore un passage du même manuscrit où se trouve le رای précédé de la préposition به (به persan), avec la singulière tautologie d'un را ajouté aux mots : فلان پيرای کسان را يا و<sup>۱</sup> کسان پيراه « Un tel au sujet des autres hommes, ou « les hommes au sujet d'un tel. » On voit qu'ici راه alterne avec رای, ce qui rentre tout à fait dans ce que nous avons dit sur l'identité d'origine de ces mots.

2° Une autre lettre dont nous croyons être en droit de changer l'acception est le ۲. M. Rask a remarqué qu'elle manque dans la table d'Anquetil, et qu'elle doit y être rétablie puisqu'elle se trouve assez souvent dans les textes pehlvis. Mais, quant à sa prononciation, il ne paraît pas avoir conçu de doute; il la nomme l'o pehlvi et l'exprime par un ع dans sa transcription. Cette valeur d'o lui a été évidemment donnée parce que l'o zend s'écrit par le même signe. Mais alors quel serait le système des voyelles pehlviées? Il faut remarquer, avant tout, que le ۲ ne se trouve que dans un nombre très-circonscrit de mots; dans tous les autres cas, on

<sup>۱</sup> يا ou اياو est le يا persan.

emploie le *vav* pour exprimer l'*o*; car ce sont les *matres lectionis*, précisément comme dans les langues sémitiques, qui désignent les voyelles :

ו    ז    י  
 א    י    ו

Comment pourrait-on faire entrer encore un **ז** dans cette série complète en elle-même? Et ce qui ajoute encore à nos doutes, c'est que, dans la supposition que **ז** soit véritablement un *o*, il est impossible d'expliquer un seul mot dans lequel se trouve ce caractère, soit par les langues sémitiques, soit par les langues ariennes. Prenons des exemples et cherchons à trouver des mots équivalents dans les langues de la même famille ou dans le pehlvi lui-même; peut-être parviendrons-nous à assigner au caractère **ז** sa véritable valeur.

**זגס**, pluriel **זגסגס**, signifie indubitablement *mas, mares*. Or quel peut être l'équivalent de ce mot? Je ne trouve rien dans la famille arienne, mais bien en sémitique le mot **זפר**, qui a absolument la même signification. Or ici le **ז** remplacerait le **ר**.

**זי**, *izte*. Je ne parle pas ici de l'étymologie de ce mot; il me suffit de dire qu'il alterne quelquefois avec **זי** (**זרמן**); mais la syllabe **ז** n'appartient pas à la racine; c'est un affixe très-fréquent en pehlvi, qui sert, soit pour cacher la nudité des

thèmes, soit pour déterminer le mot d'une certaine manière. Ici le ۲ remplacerait un ۱, c'est-à-dire un ۱, comme dans l'exemple précédent.

۲. C'est un mot très-souvent employé et d'une signification tout à fait constatée; c'est *post*, et il correspond toujours au zend *paçtcha* et au persan ۲. Les Parses actuels lisent *hao*. A quel mot d'une autre langue rattacherait-on ce *hao*? Je pense que cela est impossible. Mais essayons de donner au ۲ la valeur trouvée précédemment, nous aurons ۲, ce qui, d'après la fluctuation des sons gutturaux en pehlvi, revient au mot ۲, bien connu des Sémites (*aliud, post, postea*). J'ai dit que les Parses prononcent maintenant *hao*, et en cela ils méconnaissent non-seulement le dernier caractère, mais encore les deux gutturaux qui précèdent. Je vais montrer que plus anciennement la tradition était plus pure pour le dernier cas, quoiqu'elle paraisse contredire la valeur que nous avons assignée au ۲. Je trouve en parsi le mot آخو ou *âkhô*, qui ne peut être autre chose que ۲. Par exemple, dans le *Patet* d'Aderbad Manserspand (*Zend-Avesta*, t. II, pag. 30), une énumération de certains péchés finit par les mots اور اخو گناه — اور از گناه *gunâh ej gunâh awarê âkhô gunâh* (*Cod. XII, suppl. pag. 327*). Anquetil traduit: «Le péché Ez, le péché Évéré, «le péché Akhô.» Quant au premier péché, Anquetil conjecture que c'est le péché d'avarice. Je

ne m'y arrêterai pas, parce que c'est seulement la consonnance de از (*ej*) avec آژ (*dj*) qui a fait dire cela à Anquetil. Nous traduisons tout simplement *peccatum ex peccato*, c'est-à-dire la récidive; et ceci est confirmé par la paraphrase indienne qu'Anquetil a eu le soin de rapporter. Pour le péché Évéré, il me paraît impossible de l'admettre, parce que les manuscrits ne séparent pas ce mot, comme tous les autres noms de péchés, ni ne l'accompagnent de l'appellatif *gunáh*; et, outre cela, la paraphrase indienne, du moins la seconde (recommencer le crime après avoir fait pénitence), coïncide tout à fait avec l'explication de l'Ez. Quant à la première partie, elle est tout à fait incohérente avec ce qui suit. Mais je demande ce qui nous empêche de prendre le mot اور (*id est ابر*) dans son sens propre de *supra*, *sur*, *outre*? Quant à *alkhá*, nous sommes forcés de le prendre comme équivalent de *آهت*; du moins dans toute la langue il n'y a pas d'autre mot, à ma connaissance, qui puisse lui être comparé pour la forme et pour la signification, qui, d'après la paraphrase indienne, est « faire d'autres péchés « différents des précédents. » Ce n'est pas le sens ordinaire de *آهت*, *post*, mais bien celui du sémitique אחר. En persan moderne, il y a un rapport semblable d'acception dans le mot دیگر, qui originellement était *alter*, *alius*; d'où s'est développé le sens de *une autre fois*, *puis*. Le tout serait alors : « la récidive, outre tous les autres péchés; » et cette

addition complète d'une manière très-juste la confession, parce qu'ainsi aucun péché ne pourra se trouver exclus ou omis par négligence.

Si cette conjecture est admise, le commencement de la section s'explique très-facilement : *in añd ákhó páo gunáh nám*, ou *ینند آخوپایه گناه نام*, *چون مند رخت الخ*. La traduction d'Anquetil, « Telle est la mesure, telle est la racine des péchés, » ne se justifie ni par un sens conséquent ni par la signification des mots. Dans l'énumération des péchés, il n'y a ni mention de la mesure ni de l'origine (ou racine) des actions mauvaises; mais seulement leur nom. Nous traduisons : « Ce sont les « noms des péchés d'un autre degré. » Je remarque seulement la manière d'écrire *پس* (*páo*), où le troisième caractère doit être lu évidemment avec la valeur qu'il a isolément, ou plutôt comme *پ*, avec lequel il est quelquefois confondu par des copistes inexacts. Pour le premier mot, dans l'écriture arabe, il faut lire *آینند*; l'*alif* aura été oublié par le copiste, à cause du dernier trait du chiffre *س* qui précède.

Un autre passage se trouve dans le manusc. XII, supplément, pag. 182 : *جان با باد آمیخته شود واخو* : *با مینوان روان بهشت شود*. (J'ai pris dans le même manuscrit, page 492, la correction *با باد* au lieu de *با با*, et celle de *روان* au lieu de *ردان*. Ici la glose donne même l'explication *روان* et *شتاب*.) Dans notre supposition, le sens est le suivant :

« L'âme (animale <sup>1</sup>) se mêle à l'air, et puis elle  
« s'en va tout de suite avec les célestes dans le  
« Behescht <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> جان est, dans le passage même, distingué, d'une manière formelle du روان, qui est moralement imputable et passible de la récompense du Behescht ou des peines du Doujakh; tandis que le جان, purement élémentaire, retourne immédiatement dans les éléments, et puis dans le Behescht: زیرا که او هیچ گناه در: تن نکرده است, où il est réservé jusqu'à la résurrection. On serait tenté de comparer ces paroles, quoique avec les distinctions nécessaires, avec celles de Manès dans son Trésor, cité par Evodius (*Augustin. Opp. édit. Bened. VIII, p. 27, de fide contra Manich.*): « (Anima) suo purissimo aëri miscetur, ubi penitus ablutæ animæ « adscendunt ad lucidus naves, » etc.

<sup>2</sup> Je n'insiste pas sur l'explication des derniers mots que je viens de donner, et j'avoue que, dans la supposition que la glose mentionnée soit correcte, il serait plus régulier de lire بهشت au lieu de بهشت, ce qui d'ailleurs n'est pas une correction trop hardie et pourrait facilement être admis. Mais ce qui me fait douter de l'exactitude de la glose, c'est que l'autre leçon, ردان, à laquelle la glose n'est pas applicable, donne un sens très-satisfaisant. Seulement il faut se permettre un moyen que j'ai tenté quelquefois dans des passages parsis ou persans; c'est de retraduire littéralement le texte en pehlvi, et de le traiter alors comme s'il était original. Notre phrase serait en pehlvi la suivante :

سپد لمره ایویانو لمره ای سیدای لمره

آار روتمن مینویانن رمانن ی فآالوم روبیش

Ce qui signifierait: « Et puis elle s'en va avec les célestes, les « maîtres excellents; » c'est-à-dire les éléments, qui dans leur pureté sont mainyu et ratu. En zend, on dirait: *mat mainyubyô ratubyô vahistaëibyô*. La signification de مینو, pris même isolément, comme élément, a déjà été revendiquée pour le persan de l'Ulémâ-i-Islam par M. le baron Silvestre de Sacy, dans ses remarques intéressantes sur ce livre (*Journal des savants, février 1832, pag. 85*).

Or, si cette identité du mot **آخو** avec **سید** est admise, elle nous donne une preuve assez forte pour la lecture des deux gutturales qui commencent le mot; mais elle paraît contredire ce que nous avons avancé sur la valeur du **ط**. Il faut nécessairement admettre que le mot **سید** ne vivait plus dans la langue persie et qu'il a été introduit dans la traduction seulement d'après la manière dont on le lisait dans le pehlvi; et cette manière d'admettre des mots pehlvis, même avec une fausse lecture, dans le persi, n'est pas du tout une simple supposition : outre que nous montrerons jusqu'à l'évidence, dans une section spéciale consacrée à plusieurs formes analogues, que le nom des Mehestans, qui figure tant de fois dans Anquetil et qui est employé par les Parses eux-mêmes, n'est qu'un malentendu sur un mot très-connu, nous en prendrons un autre que nous pourrons examiner isolément. Le mot **מרגנימן** (מרגנימן) dérive, pour la forme et pour le sens, du thème zend **𐬨𐬀𐬎𐬎𐬀** (cf. M. Burnouf, *Observations sur la Grammaire comparée de M. Bopp*, pag. 37); et quoique par cette étymologie la lecture du mot pehlvi **مړغ**, comme **مړغ** soit suffisamment assurée, cependant les

On voit maintenant clairement d'où est venue la traduction **بهشت**; car les Parses ayant oublié la signification primitive de **𐬨𐬀𐬎𐬎𐬀**, qui est incontestablement le zend *vahista*, le prennent toujours pour *paradis*, quelquefois à contresens.





rons avoir rempli notre tâche à la satisfaction des savants.

## II.

## HOMONYMIE DES LETTRES. — SONS GUTTURAUX.

Une grande difficulté dans la lecture du pehlvi est causée par l'homonymie de quelques lettres, c'est-à-dire par les cas où deux sons sont exprimés par un seul signe. Cependant cette homonymie ne se rencontre pas aussi fréquemment qu'Anquetil l'a cru; et nous avons déjà signalé, dans l'examen de sa table, la cause qui lui a fait considérer, par exemple, *Ϸ* comme exprimant *p*, *b* et *j*; *ϸ*, *t* et *d*; *Ϲ*, *k* et *h*, etc.; mais il n'en est pas moins vrai qu'il nous reste quelques points que nous devons soumettre à un examen plus approfondi.

Prenons d'abord le grand Schiboeth du pehlvi, le signe *ϵ*. Quoique nous soyons parvenus à lui ôter son homonymie à la fin des mots, il lui reste encore la double valeur de *n* et de *v* pour le commencement et le milieu; et cependant nous croyons être en état de faire disparaître cette difficulté, avec une attention consciencieuse, par l'analyse et la comparaison linguistique. Je ferai ici une remarque qui nous servira encore pour d'autres cas, c'est que la langue pehlvie a déjà perdu cette vie développée que nous admirons dans les langues primitives; que la variété des changements à l'intérieur des mots a

cessé, de sorte que chaque mot se présente dans la langue avec un caractère d'immobilité presque absolue, et comme cristallisé; et il devient possible de le prendre, dans l'écriture même, comme un ensemble qui se distingue parfaitement de tous les autres. La lecture une fois trouvée, elle lui reste pour tous les monuments; et même on pourrait dire, en thèse générale, que, n'arrivât-on pas même à la lecture, la signification lui serait facilement assignée et assurée. Mais je pense que nous ne serons presque jamais obligés de recourir à cette extrémité. Si l'on faisait l'objection qu'il résulte de là une confusion de plusieurs mots, je répondrai d'abord que la loi de la formation des racines, en persan, exclut d'ordinaire l'une ou l'autre possibilité de lire; par exemple, si nous trouvons  $\text{سارم}$ , il faut nécessairement lire  $\text{سارم}$ , parce que  $\text{سارم}$  est impossible. De même,  $\text{ט-וואס}$  ne pourrait jamais être lu  $\text{שקופט}$  au lieu de  $\text{שקופט}$ . Une autre classe de mots, où une des deux lectures est exclue, est formée par ceux où l'une ou l'autre pourrait bien exister en persan, mais où elle n'existe pas, par exemple  $\text{אס}$  ( $\text{آس}$ ), qu'on ne pourrait pas lire  $\text{גמנט}$  ou  $\text{ומנט}$ , parce que ni  $\text{ومند}$ , ni  $\text{گمند}$  n'existent.

Ainsi il se trouve une certaine économie dans la langue qui abrège beaucoup notre travail; ou plutôt on devrait dire : parce que cette économie se trouve dans la langue, les Parses ont pu désigner les deux sons par une seule lettre sans

nuire trop gravement à l'intelligence; et il faut bien remarquer que l'intelligence du pehlvi a toujours subsisté, jusqu'à un certain point, chez les Parses, et qu'ils ont même employé cette langue dans les compositions écrites jusqu'à une époque très-moderne. Si ces écrits peuvent être reconnus tout de suite comme modernes, ce n'est certainement pas à cause de la confusion des lettres, mais plutôt à cause des formes persanes, qui y sont mêlées, et qui sont étrangères au pehlvi.

Un second moyen est l'existence du *parsi* ou *pazend*, qui, en excluant les mots sémitiques, a conservé la plupart des mots pehlvis d'origine arienne sous une forme changée d'après des lois assez constantes et que nous établirons dans la suite. Il y a des traductions persies faites sur des originaux pehlvis; en outre il y a une quantité innombrable de passages parallèles, comme cela est inévitable dans une littérature liturgique et religieuse. A l'aide de tous ces moyens on peut assigner facilement à un mot pehlvi son correspondant *parsi*, qui ne se prête à aucune amphibologie d'écriture, et qui est traité alors d'après les lois générales de la comparaison linguistique.

Un dernier moyen capital, c'est qu'il s'est conservé une tradition écrite de la prononciation de la plupart des mots sémitiques et des mots ariens qui se sont le plus altérés dans le persan moderne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette tradition se trouve conservée dans les monuments suivants :



terminaison verbale ou de participe (par exemple *وینا*, (*viná*, *بینا*); car aucune confusion n'est possible.

*سپینس* et *سپینس* ne seront pas lus *سپینس* et *سپینس*, ce qui donnerait des mots inexplicables, mais *سپینس* et *سپینس*, d'après la tradition, qui est appuyée par l'étymologie zende *danghêus paitis* et *nêmânô paitis*, et par les dérivés parsis *dihivat* (ou *dêhivat* ou *دهیوود*) et *mānavat*. De même *سپینس* et *سپینس*, une fois trouvés comme correspondants des mots zends *hudáo* et *dujdáo*, ne se liront plus *سپینس* et *سپینس*, mais *سپینس* et *سپینس*.

Nous allons donner quelques exemples où nous abandonnons la tradition.

encore, pour tous les mots un peu difficiles, d'une transcription en caractères zends.

4° On peut encore compter le vocabulaire zend-pehly (Anquetil, *Zend-Avesta*, t. II, p. 433 et suiv.). Quoique dans le manuscrit d'où Anquetil l'a tiré il n'y ait pas de transcription, on ne peut guère douter que la prononciation n'ait été écrite par Anquetil sous la dictée des Parses. Cela me paraît être manifeste par quelques méprises où Anquetil a rendu, sous la rubrique du pehly, le mot persan moderne en arabe (ce qui serait inconcevable s'il avait lu lui-même), mais très-facile à expliquer en supposant que, le Parse dictant la prononciation et la signification, Anquetil a introduit la valeur du mot au lieu de la transcription. Par exemple, p. 437, on trouve, comme équivalent du mot zend *anguhê*, le mot *dounia* (*دنیا*), qui n'est pas pehly, mais persan, ou plutôt arabe; page 469, *paiti* rendu par *bala* (*بالا*), ce qui est la traduction persane du pehly *سپینس*; page 470, *peretu* rendu par *poul* (*پول*), au lieu de *سپینس* (*vadary* en parsi); page 471, *har* (*هر*), au lieu de *سپینس*, etc.

ن signifie le *fils* et est lu *boman* dans la traduction d'Anquetil. (Vocabulaire, *Cod.* XVII.) Le mot n'est pas arien. Dans les langues sémitiques, nous n'en trouvons l'équivalent qu'en lisant le signe ن comme *n* et non pas comme *v*; car le mot est בן (le פ est le suffixe déjà mentionné). Or cette comparaison nous donnerait déjà le droit de regarder בנמ comme la véritable lecture; mais une autre tradition vient encore la confirmer, puisque le glossaire du *Farhang-i-djihângîrî* la donne explicitement : بمن با اول مفتوح بثانی زده ومیم مکسور پسر باشد (lisez پس id est پس); et, afin qu'il ne reste aucun doute sur la seconde lettre, je remarque que le mot est rangé sous la lettre *nun*, et l'on sait que notre *Farhang* classe les mots d'après le second caractère. Le *Borhân-i-qâti*, qui copie les mots anciens du *Farhang-i-djihângîrî*, mais souvent très-fautivement, a بمن, où du moins la première partie du mot est sans altération.

ع (œil) est lu *aioman*; c'est évidemment le sémitique עין; par conséquent nous lisons אימן.

ن est lu *bopachman*; comme le simple ن est prononcé *napachman* par les Parses et que cette lecture seule donne la véritable origine, נפ, nous lisons aussi נפמן.

Voilà pour le *n* initial et médial. Quand ce caractère doit terminer un mot, ou plutôt quand un mot finit, soit par un *vav*, soit par un *nun*, il n'y a

aucune confusion possible. Voici de quelle manière on est arrivé à cette distinction :

Si un mot doit se terminer par un *vav*, il est toujours accompagné d'une consonne, savoir :

1°. Par exemple נדמון (סמון), de la racine zende דמ, persan ستو, *reverentia, metus*; נדלן (סרוב), de דל, *vox*.

2°. Surtout quand une consonne est rejetée, par exemple נאדי, du zend *baodha*.

3°. Dans les autres cas, c'est un ו; par exemple נמון (פמון).

Maintenant, pour qu'on ne dise pas que le *v* est devenu médial et qu'il se prête par conséquent à une double lecture, je remarque que, dans le premier cas, le *n* est impossible, parce qu'il aurait dû être changé en *m*, et alors le mot serait écrit נדמון. Dans le dernier cas, le ו aurait été changé נ. Pour les exemples du deuxième numéro, ils sont très-rare; et, une fois qu'on a trouvé une lecture comme נאדי, *בו*, il n'y a plus de confusion possible.

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, pour lui et ses composés, c'est נאן (אאן), zend *ān*, qu'il faut noter; נאן-נאן (אאן-אאן), ordinairement abrégé en נאן-נאן, etc.

D'après ce que nous venons de dire, on aurait pu se dispenser d'indiquer spécialement si l'on veut lire *n* à la fin, et l'on fait cela en effet pour נ (מן)



comme préposition (יֵט, מֵן) et comme affixe des noms (יֵט, מֵן) (ידמן), (אֵימָן), etc. Mais, dans les autres cas, on a été plus loin et l'on a redoublé le ו pour lui donner la valeur de n : ceci, par exemple, arrive dans la terminaison אָן (אֵן), qu'on trouve écrite, du moins dans les copies faites avec le plus de soin, אָן, comme אֵלֶּמְאָן (מלכאָן), *reges*; אֵלֶּמְאָן (מרומאָן), *homines*; אָן (אֵן), *ille*, אָן. Peut-être sera-t-on en droit de regarder ce redoublement, non-seulement comme un signe orthographique, mais comme un véritable signe acoustique pour exprimer un son analogue à celui de ن en persi; mais cela serait toujours difficile à prononcer. De même on trouvera la syllabe ûn régulièrement écrite, à la fin, par trois ו; par exemple אֵלֶּמְאָן (פרארונן), *probitas* (*frârân* en persi); אֵלֶּמְאָן (אֵימָן), *sic*, אֵלֶּמְאָן<sup>1</sup> (קונן); et la syllabe ïn par אָן, par exemple אֵלֶּמְאָן (אֵפְרִיטִי), *áfriti*; אֵלֶּמְאָן (אֵרְגֵּיטִי), *argenteus*. Si le copiste, dans ces trois derniers cas, omet, comme cela arrive, le dernier trait, et qu'il écrive אָ-וּ-אָ pour *ân*, *ûn*, *ïn*, le mot restera toujours le même et ne se prêtera à aucune amphibologie; mais dans les autres cas le redoublement est de rigueur, comme dans le mot אָן (le

<sup>1</sup> Anquetil (*Zend-Avesta*, t. II, p. 512) le traduit par *encrier*; mais ce n'est pas cette signification du mot نون qu'il faut prendre, mais bien l'autre de *nuni*.

pronom מן, می, pour le distinguer de la préposition (من, می), ainsi qu'après le ۴ de l'infinitif.

אזיטונמנן ۴ ۱۱۱۱۱۱ *videre.*

רמיטונמנן ۴ ۱۱۱۱۱۱ *jacere.*

ורמיטנן ۱ ۱۱۱۱ *vertere.*

Nous verrons tout à l'heure la cause pour laquelle les Parses ont insisté ici sur le redoublement du ۱.

En effet le signe ۱, en combinaison avec des lettres finales, a encore un autre rôle à jouer. Il se trouve d'abord ordinairement après un *t* final : ۱ ۱۱ ۱۱ (קריניט), ۱ ۱۱ (דאט), ۱ ۱۱ ۱۱ ou ۱ ۱۱ ۱۱ (אוראשיט). Rien, dans les langues voisines, n'indique la possibilité d'un *n* ou d'un *v*; et si nous ajoutons que toujours, si le mot est augmenté par une terminaison, le signe ۱ disparaît, par exemple ۱ ۱۱ ۱۱, il deviendra manifeste que, loin d'avoir une valeur phonétique par lui-même, il ne sert qu'à modifier le son du *t* à la fin des mots. On sait que la même lettre souffre aussi, en zend, une certaine modification à la fin, qui est indiquée par une queue (۲); et, en effet, dans un rouleau lithographié à Bombay où il se trouve un alphabet zend et pehlvi, on voit le ۲ représenté par ۱۱. En persan moderne, le ۳ final, après une voyelle, comme au milieu entre deux voyelles, devrait tou-

jours être changé en la sifflante correspondante  $\zeta$ ; du moins c'est l'avis des meilleurs grammairiens (voyez Lumsden, *Persian gramm.* tom. I, pag. 25, 26; *Borhân-i-qâti*, pag. 4); et les plus anciens manuscrits l'observent religieusement, comme celui de l'Histoire de Tabari de la Bibliothèque du roi. (Voy. l'avertissement de M. Dubeux à sa traduction du Tabari, pag. xxx.) Seulement il reste à savoir de quelle manière on doit concevoir la modification du  $\rho$  par un  $\nu$ ; si c'est un simple adoucissement, comme le regardent les Parses, qui l'expriment par un  $d$ , ou une aspiration, comme on l'a présumé pour le  $\nu$  zend, ou enfin une sibilation, comme dans le persan moderne. La question me paraît insoluble. Il est peut-être superflu de remarquer que le  $n$  sert aussi, dans d'autres langues, à adoucir la *tenuis*, comme en grec moderne *nt* remplace notre *d*. La même manière de désigner le  $d$  et d'autres lettres douces dans des noms étrangers a été remarquée par feu M. Reuvens dans les papyrus démotiques (voy. les Lettres à M. Letronne sur les papyrus bilingues, etc. du musée de Leyde, p. 74); mais ce qui cause plus d'embarras, c'est qu'on voit le petit trait recourbé (la Lettre n° 4) d'abord placé au-dessus du  $k$  pour former un  $\gamma$ , ensuite au-dessus du  $t$  pour former un  $\delta$ , enfin au-dessous du  $s$  de l'alphabet hiéroglyphique de M. Champollion pour former un  $\zeta$ .

Ce même  $\nu$  se trouve ajouté au  $\nu$  final, de sorte

qu'on doit écrire les exemples que nous avons cités plus haut دکورا, دکورا, etc. Si quelquefois Anquetil ou les Parses ont lu cette terminaison *uban* au lieu de *úb*, ils ont eu tort, puisqu'au pluriel ou ailleurs, si une syllabe s'ajoute à la fin des mots, ce *۱* disparaît, par exemple دکوران (دکوران), etc. Probablement ce *۱* signifie ici que la dernière lettre, qui est comme le *fulcrum* du *n* précédent, doit être prononcée plus mollement que le *b* ordinaire, se rapprochant du *vav*; de même qu'on trouve dans le persi une fluctuation entre خوب et خوو, خسرو et خسروب. C'est absolument la même chose que dans le cas précédent; et il paraît que c'est une loi générale, ou du moins qui tend à devenir générale, dans les dialectes persans, que les articulations deviennent plus faibles à la fin des syllabes; d'où il suit immédiatement que ۱۱ et ۱۱, s'ils viennent à se placer avant une terminaison et par conséquent s'ils commencent la syllabe, regagnent leur valeur forte et naturelle.

Nous ferons encore quelques observations sur le ۱۱. En lui-même il ne fait pas difficulté; réuni à un د, il perd souvent son premier trait, sans causer d'ambiguïté; mais, comme ce n'est que négligence du copiste, nous ne l'employons pas ainsi. Réuni à un د, il devrait être د۱۱, et on le trouve sous cette forme; mais plus souvent les copistes l'ont contracté en د۱, ce qui est aussi le signe de د۱,

comme nous l'avons remarqué. Dans ce cas, c'est seulement la comparaison linguistique qui détermine la lecture, par exemple **اوپايت** doit être lu *apaït* et non *azaït*, puisque ce mot revient au parsi **اوايد** et au persan **بايد**; **اپنن**, *apnîn* et non *aznîn*, puisque c'est **آفرين**, *âfrî*.

Nous allons nous occuper maintenant du **ه** ( *h* ), qui représente les sons gutturaux dans leurs divers degrés, *h*, *h̄*, *h̄̄*. Quoiqu'il paraisse que les Parses ont désigné anciennement le *h̄̄* par un **ه** avec un point en haut, cependant il n'en reste presque pas de traces dans nos manuscrits qui sont assez modernes. Il serait difficile de décider si dans la langue pehlvie, il y avait cette confusion de gutturales qui existait, par exemple, dans les dialectes galiléen, sabéen et hiérosolymite; mais il est bien évident que, dans la formation de la langue qui précéda le persan moderne, il y avait une fluctuation de gutturales, de sorte que nous trouvons le même mot, en lui-même ou dans différentes dérivations, passant par toute l'échelle ou par deux degrés de la série des gutturales.

Ainsi nous voyons le *h* du nom Ahurô s'affaiblir en *spiritus lenis* dans **اورمزد**, se conserver dans **هورمزد**, et se condenser dans *Khurmuzda*, le premier des trente-trois Tœgris chez les Mogols, qui, d'après les recherches de M. Schmidt (*Forschungen im Gebiet der Bild. der Völker Mittelasiens*, p. 148), est le même que le Hormuzd du système parse.

Le mot *har* s'est délayé en *ar* dans le mot *Alburz* البرز, en pehlvi *مدارال* ou *مدارال*, dont la première partie est bien le *harâm* qui se trouve dans le passage du *Mitrayecht* cité par M. Burnouf (*Yaçna*, tom. I, éclaircissements, pag. lxxj), dérivé du mot hébreu *הר*, avec l'épithète *bêrêzat*, qui en pehlvi se transforme en *ارال*, ou avec la terminaison *în*, *الارال* (comme dans *برزین مهر*). Voyez aussi le *Vendidad*, pag. 486, édition lithographiée, et la traduction pehlvie dans le manuscrit I, fonds, pag. 823. Le *Minokhered* parsi, pag. 321, conserve encore l'aspiration zende *harburz*. Le même mot *har* se trouve dans les noms d'autres montagnes, comme dans celui d'*Aprasin*, ce qui n'est qu'une faute de copiste qu'Anquetil a mal à propos introduite dans la traduction du *Boundehesch*, en y ajoutant encore du sien. La seconde partie du mot est partout écrite *مداندیو*, sans exception. Pour la syllabe qui commence, on trouve, il est vrai quelquefois, du moins dans le manuscrit unique de la Bibliothèque du roi, simplement un *د*; mais dans le passage classique (*Zend-Avesta*, tom. II, pag. 365; *Cod.* VII, supplément, pag. 166) on écrit *مداندیو*, ce qui est tout simplement *mons Persicus*; et ce qui suit ne laisse pas de doute sur la signification de ce mot.

مداندیو وار واری مداندیو

« Montem Arpârçîn vocant montem Persidis. »

Le dernier mot nous est déjà connu. **اوس** (**اوس**) revient au persan moderne **کوه**, et alterne avec un autre mot, **اوس** (**اوس**), qui dérive du zend *gairi*; par exemple, la même montagne est nommée, p. 190, **اوس اوس اوس** : c'est une tautologie comme *il monte Gibello* des Siciliens, qui s'explique par l'oubli du mot ancien. **اوس** est exactement le *parç* des inscriptions cunéiformes (cf. M. Burnouf, pag. 86) et le *پارس* des Persans actuels. Si Anquetil écrit (*Zend-Avesta*, tom. II, pag. 364) *Paresch*, il a tort; le manuscrit porte clairement **اوس** et non **اوس**, ici (*Cod.* p. 165) comme partout ailleurs. Je remarque seulement encore que dans un passage du *Zend-Avesta* (tom. II, pag. 399; *Cod.* pag. 196) la montagne est appelée tout simplement **اوس اوس اوس**, ce qui confirme notre explication.

Un affaiblissement pareil se trouve, en persan moderne, dans le mot **شهر**, qui devient **شار** et même **شر**, et dans plusieurs mots semblables.

Le mot **اوس** (**اوس**, *huzvaresch*, nom de la langue pehlie) me paraît de même appartenir à cette classe. Il se sépare tout naturellement en **اوس** (**اوس**), qui équivaut au *hu* zend (**اوس**), et **اوس**, qui est la forme pehlie pour *zaothra* (sacrifice), et doit être prononcé par conséquent *zahr*, mot où l'aspiration s'est vocalisée, dans la prononciation actuelle, comme dans l'exemple précédent. Remarquons que le même affaiblissement se trouve aussi dans la

première syllabe, qui est devenue *ou* au lieu de *hou*, comme on le voit dans le passage suivant du manuscrit VII, fonds, pag. 106 : *نه در کلام مانثر* :

*ونه در ازوارش و نه در کلام بزرگان دین و نه در کتابهای*  
*زوارش*; du moins il me paraît très-vraisemblable que l'auteur du *Kitâb-elfhrest*, cité par M. Quatremère (*Journal asiatique*, mars 1835, pag. 256), en parlant d'un alphabet *زوارش*, a désigné le pehlvi. Non-seulement l'identité des mots *زوارش* et *ازوارش* le prouve, mais aussi les deux mots qui sont allégués se trouvent dans notre langue : le *بسر*, qui remplace *گوشت*, est le pehlvi *ریدراید*, et *لهما*, pour *نان*, est *گپید*.

Un fait analogue de ce changement de *hu* en *u* et de sa suppression totale se trouve dans le mot *زبان*, qui vient du pehlvi *سزکسز* (*اوزوانز*), dérivé lui-même du zend *hizva*. Évidemment l'*i* zend a été ici changé en *u*, à cause de l'assonance avec le *vav* dans la syllabe suivante.

D'autres fluctuations se trouvent dans *tukhm* et *هنیرت*, *اچ* et *هیچ*, *دچه* et *دچه* : *توم* (*توم*), *هگیر* et *خجیر*, *هاک* et *خاک*, *اهواز* et *خوزستان*, *خنرس* (cf. Lumsden, *Gram. of the pers. lang.* pag. 44).

<sup>1</sup> Ce passage est assez curieux, parce qu'il nous montre la série complète des langues ariennes. Le langage du *manthra* est le zend, l'*uzvaresch* le pehlvi, la langue des *chefs de la religion* le parsi, et enfin la langue du *peuple de la Perse* le persan moderne. Un peu plus loin, dans le même traité, on lit : *پهلوی که ازوارش گویند*.



Le mot zend *hvarə*, comme on sait, s'écrit en persan moderne خور et هور. A cette racine je rattache les deux mots *سولسوس* et *سولسوان* (اوراسان et اوروران), qui en pehlvi désignent l'orient et l'occident. Or, quoique le premier mot s'écrive régulièrement, en parsi, avec l'aspiration condensée خراسان, on trouve cependant pour le second l'affaiblissement اوروران dans le manuscrit XII, suppl. pag. 592 :  
 تاشتر خراسان سپاهود ستویش اوروران  
 سپاهود وفتت نجرور سپاهود هفتورنگ اواختر سپاهود<sup>1</sup>  
 ce qui est pris du *Boudehesch* (*Cod.* VII, suppl. pag. 152; *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 349) :

سولسوان سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس  
 سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس  
 سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس سولسوس

« Taschter est le commandant de l'orient, Çatvis « celui de l'occident, Venand celui du midi, Hafto- « reng celui du nord. »

Par là nous pouvons expliquer et corriger un passage assez curieux de Masudi (*Kitâb ettanbih*, etc. *Notices et extraits*, tom. VIII, pag. 146) où il est dit que les Nabatéens divisent la terre habitable en quatre parties, l'est خراسان, l'ouest جزیران, le nord تاجیز, le midi یمتروان. M. de Sacy, par une conjec-

<sup>1</sup> Le *vav* surmonté d'un cercle semblable au *djezma* présente en parsi un *vav* mobile.

ture évidente, a déjà changé le *يَمرون* en *نيمروز* ou *نيمروز*, le *midi*. Il nous reste à expliquer les autres mots. *خراسان*, dans le sens d'*est*, est prouvé par le passage pehlvi et parsi<sup>1</sup>; *تاجير* a seulement de faux points; mettez *باختر*, vous aurez la forme apherétique pour *اباختر*, ce qui est la même chose que *اواختر* et qui signifie, comme *سن سهدم* en pehlvi et *apákhdhara* en zend (cf. M. Burnouf, *Yaçna*, éclaircissements, pag. cxj), le *nord*. Quant au dernier mot, *جزيران*, il faut d'abord réfléchir que, de la manière dont *م لدموم* est devenu *خراسان*, le mot *م ل ل م* trouve son correspondant en *خروران*, ce qui n'est pas beaucoup éloigné du nom de *جزيران* que donne Masudi à l'*ouest*, et qui le devient encore moins si l'on emploie la substitution habituelle d'un *b* au lieu d'un *v*, ce qui nous donne la forme *خربران*.

Un autre mot, qui donne lieu à des observations intéressantes, c'est le zend *ahu*, qui s'écrit en pehlvi *ام* ou, avec l'affixe *ام*, *امام* ( *امامان* ), ce qui correspondrait à une forme zende *ahvana*. Cette forme se trouve toujours dans la traduction des mots *ahûm vahistêm* (la demeure excellente), en pehlvi *سن سهدم*. Quant à l'épithète pehlvie qui exprime le zend *vahista*, nous en traiterons bientôt; ici je remarque seulement que l'aspiration du mot pehlvi s'est fortement condensée en parsi,

<sup>1</sup> Comparez encore le *Farhang-i-djihângîrî*, dans la préface :  
بفرس قدیم خراسان مشرق را میگویند.

où l'on écrit *aqān*, *ākhān*, اخوان, اخن et même خوان. Or maintenant on ne peut guère douter que de la vienne le mot persan خان (comme dans la formule خان ومان), خون ou خن<sup>1</sup>, et d'une manière plus développée خانه<sup>2</sup>.

Nous avons déjà eu occasion de citer, pour un autre fait, le mot *khūçrūb*, خسرو, dans lequel le *hu* zend, ه pehlvi, est élevé en parsi à la forte aspiration *kh*. La même chose est arrivée à l'adjectif خرم, que je trouve écrit هورم dans l'*Afergan Raptivan*, avec la glose خرم, et ailleurs souvent *hurām*; de sorte qu'on ne peut pas douter que le mot ne soit composé de *hu*, bien, et de la racine *rām*, *delectari*. Le mot *hunar* (εὐανδρία) s'écrit aussi *qanar*

<sup>1</sup> Cf. *Farhang-i-djihāngiri*, v. خن با اول مفتوح : خن. خانه را گویند و آنرا خان و خون نیز نامند.

<sup>2</sup> Comme ce même mot zend *ahu* signifie aussi *maître* (M. Burnouf, *Yaçna*, I, p. 50), on en pourrait peut-être faire dériver le mot assez curieux خونکار ou خوندکار, sur lequel M. de Sacy (Lettre à M. Boré, *Journal asiatique*, juin 1835, pag. 572) a fait des remarques ingénieuses. هس, avec la terminaison اوند (وند), formerait هس اوند *ahavand*, qui serait devenu خواتند ou خوند, comme هس اوان *ahvan* est devenu خوان ou خون. Un autre adjectif, formé du même mot avec un affixe de la même signification هس اماند *ahumann*, correspond au zend *ahamañ*, et est spécial pour désigner la fonction royale, comme اماند راتماند *ratumand*, zend *ratumat*, pour la fonction sacerdotale. Voyez le Commentaire pehlvi du Vispered, p. 7 de l'édition lithographiée. *Khondcar* signifierait alors l'homme à l'œuvre majestueuse.

ou *khanar* en persi. Ne pourrait-on pas faire dériver de là le titre de *Χαναράγγης* que Procope (*de Bello Persico*, lib. I, chap. v) explique par *στρατηγός* <sup>1</sup>?

<sup>1</sup> Le passage de Procope est ainsi conçu : Παρελθὼν δὲ τῶν τῆς ἐν Πέρσαις λογίων, ὄνομα μὲν ΓΟΥΣΑΝΑΣΤΑΔΗΣ, ΧΑΝΑΡΑΓΓΗΣ δὲ τὸ ἀξίωμα (εἶη δ' ἂν ἐν Πέρσαις στρατηγός τοῦτο γε) κ. τ. λ. La même épithète se trouve répétée au chapitre vi : Καὶ τὸν μὲν Γουσαναστάδην κλείνας τὸν ΑΔΕΡΓΟΥΔΟΥΝΒΑΔΗΝ ἀντ' αὐτοῦ κατεσίγησάτο ἐπὶ τῆς τοῦ Χαναράγγου ἀρχῆς, τὸν δὲ Σεόσημ ΑΔΡΑΣΤΑΔΑΡΑΝΣΑΔΑΝΗΝ εὐθὺς ἀνείπε. Δύναται δὲ τοῦτο τὸν ἐπὶ ἀρχαῖς γε ὁμοῦ καὶ στρατιώταις ἅπασιν ἐφ' ἐστῶτα. Quel est donc ce titre d'adrastadaransalan? Peut-être m'approuvera-t-on si je le transcris en pehlvi et en persi par *ارتيشتاران سالار* *arathistārān sālār*, ce qui signifie le *chef de l'ordre guerrier*, du zend *rathaéstāo*, ou, d'après une autre déclinaison, *rathaéstārem* (cf. M. Burnouf, *Observations sur la Grammaire comparée de M. Bopp*, pag. 35). *Adergudunbad* est tout simplement *آدر گده بد*, *chef du Pyrée*. Quant au nom *gusanastad*, je ne puis m'empêcher de le regarder comme *گوشان استاد*, *chef des intendants royaux*, en supposant que le mot *گوشان* soit susceptible de la signification d'*ὄνα βασιλέως*. Il est vrai que je ne trouve ni dans le persi, ni dans le pehlvi, exactement la même acception du mot *oreille* pour désigner une charge de cour; mais une conception au moins analogue s'offre à nous dans le commentaire pehlvi du *Khorchid nyaich* (Cod. V, fonds, p. 16), où les épithètes de Mithra *hazaghra gaosō* et *baévarez tchachman* sont expliquées de la manière suivante: « Quant à l'épithète *ayant mille oreilles*, elle veut dire que mille Izeds lui (à Mithra) sont attribués, qui disent à Mithra: Entends ceci et entends cela; puis l'épithète *ayant dix mille yeux* signifie que Mithra est accompagné de dix mille Izeds qui lui disent: Vois ceci et vois cela. » Or, si un Ized appariteur a pu être appelé *گوش، نو*, l'application du même mot à un serviteur du roi ne me paraît pas être forcée. Quant à l'explication pehlvie elle-même, elle présente une grande ressemblance avec le magnifique passage du *Zend-Avesta*, tom. II, pag. 12, où il est dit qu'avec le soleil levant des centaines, des milliers d'Izeds apparaissent.

Le son et le sens en approchent beaucoup; et, quant à la syllabe *ayyys*, elle est évidemment le formatif  $\text{ayy}$  ou  $\text{ay}$ , avec cette modification de la nasale pure en nasale palatale, que l'on trouve déjà en zend, dans les mots *qēng*, *çtreng* (M. Burnouf, *Yaçna*, I, mot. éclaircissements, pag. cxxxix).

Mais nous ne nous contenterons pas seulement de signaler la fluctuation des gutturales, nous chercherons à établir des règles par lesquelles on puisse reconnaître, du moins pour un certain nombre de cas, si le signe  $\text{w}$  est seulement *mater lectionis* ou s'il est une gutturale, et jusqu'à quel degré.

Si  $\text{w}$  se trouve à la fin des mots, la comparaison philologique montrera toujours que c'est la voyelle *â* :

$\text{aw}$  (אויא), *leo*,  $\text{aw}$

$\text{aw}$  (אקיא), *purus*,  $\text{aw}$

$\text{aw}$  (אזא), *adeps*,  $\text{aw}$

et une foule d'autres mots semblables, avec l'*alef* emphatique pris des langues araméennes. Pour les mots ariens, cette terminaison est excessivement rare,  $\text{aw}$  en zend *gaéthä*,  $\text{aw}$ .

Si  $\text{w}$ , au milieu d'un mot arien, se trouve entre deux consonnes, il est *alef*, c'est-à-dire *â* long :

$\text{aw}$  (אטא), *däta*.

$\text{aw}$  (ארא), *räm*.

$\text{aw}$  (אנא), *nämäna*.



comparaison des langues à décider : hur (hurë),  
 سن لمان hrman (اهرمين),  
 سن لمان hat (hâtô<sup>1</sup>),  
 سن لمان (ضنب),  
 سن لمان (مسف),  
 سن لمان (حظ),  
 سن لمان (سكنا).

<sup>1</sup> Si Anquetil (*Zend-Avesta*, t. I, 2<sup>o</sup> part. p. 74) a fait dériver de ce mot le persan *had*, mesure, borne, il a eu tort, et M. Burnouf (*Yaçna*, tom. I, pag. 107) a rejeté justement la signification qui était assignée par Anquetil au terme zend, en vertu de cette étymologie. Le mot *had* n'est évidemment autre chose que l'arabe *حد*, qui a passé en Persé. On chercherait vainement ce mot dans le véritable parsi.





LETTRE E  
 sur la  
 Anneau d'or de la pureté

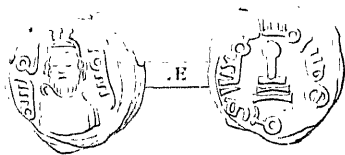


Fig. 1.

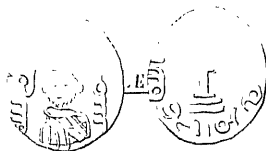


Fig. 2. M. L. M. de l'Or.

LETTRE E

Frappe en l'anneau 30 de l'illigine

( 1<sup>re</sup> Lettre.)

---

## LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut de France.

---

### I.

Monsieur,

Vous m'avez gracieusement permis de recourir à vos lumières toutes les fois que dans l'étude de la numismatique musulmane je me trouverais arrêté par des faits dont l'appréciation définitive revient de droit au successeur de l'illustre Silvestre de Sacy. Vous avez daigné m'encourager et me promettre un bienveillant secours, sans lequel je ferais souvent fausse route en cherchant à suivre de bien loin les traces des Tychsen, des Adler, des Castiglioni, des Marsden et des Fræhn; je profiterai donc avec une vive reconnaissance de la permission que vous avez bien voulu m'accorder, et j'aurai l'honneur de vous adresser successivement plusieurs lettres sur les origines de la numismatique arabe. Heureux si je puis contribuer à rendre un

peu plus complets les documents que nous possédons déjà sur ce sujet intéressant.

Je viens dès aujourd'hui vous soumettre, je n'ose pas dire mon opinion, mais bien mes doutes sur un point fondamental que l'on pouvait croire depuis longtemps éclairci, et qu'un savant piémontais, M. Gianantonio Arri, membre de l'Académie royale de Turin, a remis tout récemment en discussion. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient de juger en dernier ressort cette question de doctrine; et si je défends mal l'opinion qui me paraît bonne, vous écouterez avec l'indulgence du maître les réflexions du disciple.

Il s'agit d'une formule que les plus anciennes monnaies des khalifes offrent fréquemment, et sous trois formes différentes; soit *عما امر*, soit *امره*, soit enfin *امر* simplement. Remarquons d'abord avec Castiglioni que l'usage de cette formule n'est pas exclusivement propre aux monnaies, et que l'on pourrait au besoin citer bon nombre de monuments qui la présentent. Je me bornerai à mentionner ici l'inscription cufique de la mosquée de Cordoue rapportée par M. le comte Alexandre de Laborde dans son magnifique ouvrage sur l'Espagne (t. II, description de l'Andalousie, p. 10 et 11), et celle des tours de Diarbekr publiée par Niebuhr (*Voyage*, t. II, pl. XLIX). Dans l'inscription de Cordoue, le nom d'Almostanser-Billah, qui a ordonné à son chancelier Djafar d'élever la mosquée, est accompagné de la formule *امر بعماله*, et le nom du direc-


teur des travaux, Djaâfar, se trouve précédé de cette autre formule, على ايدى, sous la direction de.

Voyons ce que les auteurs ont dit jusqu'ici de la formule مما امر به.

Tychsen rapporte l'ordre dont il est question à la fabrication même de la monnaie, mais il suppose qu'il faut sous-entendre الخليفة lorsqu'il s'agit d'un personnage autre que le khalife lui-même. Dans le cas de l'inscription de Diarbekr, la formule مما امر بعمله est rendue par Adler et Fræhn de la manière suivante : *De eo quod jussit construi*. Étendant cette leçon à la formule مما امر به que nous trouvons sur les monnaies cufiques, ils concluent qu'il faut traduire ces trois mots par *ex his quæ eudi jussit* ou *jussus est*, selon que le verbe est pris à l'actif ou au passif. Castiglioni, Marsden traduisent de la même manière. En résumé tous sont d'accord sur ce point que la formule en question a trait à la pièce qui la porte et à celui qui l'a fait frapper.

Cette interprétation ne paraissait pas devoir soulever de contestation, lorsque M. l'abbé Arri, en écrivant pour les Mémoires de l'Académie royale de Turin (t. XXXIX, année 1836) un travail plein d'érudition sur bon nombre de monnaies cufiques inédites, a profité de la rencontre de la formule مما امر به pour examiner longuement la valeur du sens attribué jusqu'à ce jour à cette formule; puis pour chercher à démontrer qu'avant lui tout le monde s'est trompé, et que le véritable sens diffère en tout de celui que l'on avait généralement admis.

Je vais rapporter successivement tous les raisonnements sur lesquels M. Arri appuie sa théorie, et je m'efforcerai de lui disputer le terrain pied à pied; puis enfin, à l'aide d'une charmante monnaie publiée mais *incomprise* par Adler et Marsden<sup>1</sup>, j'espère établir qu'il faut de toute nécessité revenir au sens le plus simple, le plus naturel, c'est-à-dire à celui que vous-même, monsieur, vous avez adopté.

M. Arri, après avoir rappelé le sens admis par ses devanciers, s'exprime ainsi : « Verùm quùm  
« nullus unquam dubitaverit quin chalifarum numi,  
« ii nempè in quibus ipsorum tantummodo nomen  
« ac tituli leguntur, eorum voluntate ac jussu in lu-  
« cem prodierint, hinc fit ut saltem hisce in numis  
« frustranea ac vana dicenda sit formula illa de jussu  
« numi cudendi exposita. Igitur in primis quæren-  
« dum est utrùm in numis  ifarum voces illas  
« aliâ possimus ratione declarare. »

Si c'était là l'unique raison qui nécessitât la recherche d'un sens nouveau pour la formule ما امر

<sup>1</sup> Marsden a donné (*Num. orient. illustrata*, pl. XVII, fig. ccc) une excellente figure d'une pièce en tout semblable à celle du cabinet du Roi dont je parlerai plus loin; mais ne s'étant pas aperçu du renversement de la légende, ce savant orientaliste a dû renoncer à l'expliquer. Je transcris le passage de son livre relatif à cette monnaie :

« A seventh is much more obscure than the preceding, not only  
« in the representation of the human figure (if such were intended)  
« but in the legends also, which although in a state of complete  
« preservation, are to me inexplicable, with the exception of the  
« words سنة في, *in anno*, and a third that may be read 5. خمس.»

ه, elle serait bien faible. Rappelons-nous le mode d'émission des monnaies de l'empire romain : la fabrication des espèces de cuivre dépendait du sénat; il fallait pour la commencer un *senatus-consultum*; c'était là un fait patent, connu de tout le monde, incontesté : et cependant il n'y a pas un seul sesterce, demi-sesterce ou as du haut empire qui ne porte les deux lettres S. C., *senatus-consulto*, indices de l'autorité à laquelle appartenait la fabrication de ces espèces, indices par conséquent tout aussi inutiles que les mots *مما امر به*; s'ils sont relatifs à l'émission de la monnaie.

Si l'on m'objectait ici qu'il ne s'agit pas sur les monnaies romaines d'un ordre, mais d'une espèce de consentement du sénat, je répondrais en citant la précieuse monnaie de Richiaire, roi des Suèves, publiée par M. Mionnet, et qui porte la légende formelle IVSSV RICHIIARII REGES (*sic*) au revers de l'effigie d'Honorius, accompagnée de la légende impériale. Voilà, il faut en convenir, une pièce qui, à la langue près dans laquelle les légendes sont écrites, a une bien grande analogie avec la plupart des pièces arabes qui présentent la formule *مما امر به*.

Suivons M. Arri.

«Præcipua difficultas in eo est sita quòd vox ما  
 «vulgo ad res vel inanimatas vel ratione destitutas  
 «a grammaticis coarctetur, ita ut *ما (ما)* nihil  
 «aliud sonare videatur nisi : ex illo quòd.»

C'est là une vérité grammaticale qu'il demeurera,

je crois, impossible d'infirmier. Je suis loin malheureusement de posséder à fond l'arabe littéral; mais, sans même posséder à fond l'arabe vulgaire, j'ai assez d'habitude de parler cette langue pour ne pouvoir en aucune façon admettre que le mot **لا** puisse se rapporter à Dieu considéré comme être animé.

Remarquons ici que les légendes des monnaies arabes sont de deux classes bien distinctes; les légendes religieuses, extraites du Coran; et par suite du style le plus relevé; puis les légendes nominales, et par suite, du style vulgaire, à la portée de tout le monde. Ce principe une fois admis, il devient difficile de croire que le mot **لا** reçoive, dans la légende vulgaire d'une monnaie courante, un sens tout à fait exceptionnel; et si difficile à saisir, qu'un seul orientaliste jusqu'ici aurait eu le bonheur d'y parvenir. Je dis *exceptionnel*, car M. Arri, pour étayer son raisonnement, cite des versets des surates **xcı** et **xcıı**, où le mot **لا** doit bien, en essence, se rapporter à Dieu, mais à la lettre doit se traduire par *ce que*; je n'en veux pour preuve que le premier des versets cités (sur. **xcı**, v. 5) : **والسما وما بنىها**. Je ne puis traduire ceci que de la manière suivante : « Par le ciel et ce qui l'a créé. » Très-certainement, si Mahomet eût voulu désigner explicitement Dieu par le mot **لا** de sa phrase, il n'eût pas commencé par nommer le ciel; il eût dit : **والله والسما** التي بنىها. Ici Mahomet parle aux yeux pour pénétrer jusqu'à l'esprit; c'est le ciel qu'il montre

pour arriver à ce qui l'a créé, à Dieu, en un mot. Même remarque pour les versets suivants (sur. xci, v. 6, 7), *وتنفس وما سواها ; والارض وما طيرها*, et (sur. xcii, v. 3) *وما خلق الذكر والانثى*.

D'ailleurs ces deux surates sont écrites en prose rimée, et le cadre d'un membre de phrase peut devenir étroit lorsque l'auteur en écrit six de suite à double rime constante, comme cela a lieu dans la surate xci.

En définitive, je ne pense pas qu'il soit possible de traduire, comme le fait le savant piémontais, par *cælum* et *qui fabricavit illud*, mais bien par *per cælum* et *quod fabricavit illud*. Ainsi des autres versets cités.

Je poursuis.

« Itaque prima formulæ illius vox *ما* optimè vertitur *a quo vel ex quo* (Deo). »

La préposition *من* est essentiellement positive; elle équivaut à la seule particule latine *ex* et à notre particule française *de*. Celle-ci peut comporter trois sens différents : elle est partitive, et alors son équivalent arabe est *من*; elle est relative, et alors elle se rend par *عن*; ou enfin elle indique le lieu, et alors elle est reproduite par *ب*. Un Arabe ne dira jamais *سمعت منك ان*, mais bien *سمعت عنك ان*.

Donc le mot contracté *ما* se compose d'une particule positive, *من*, et d'une particule pronominale qui ne saurait représenter qu'un objet inanimé. Il faut donc traduire littéralement par *de ce que*, *ex eo quod*.



Continuons notre analyse comparative. M. Arri ajoute :

« Quumque nullam involvat difficultatem vox امر  
 « quæ revocata ad vim quam voci امير tribuimus,  
 « significat emiratum tenuit — jussit — imperavit.  
 « (Illam scilicet exercuit potestatem quam ipse ti-  
 « tulus innuit.) »

Le sens vulgaire du verbe امر est ordonner, et non être émir. Je doute fort que l'on puisse citer de nombreux passages où le mot امر recevrait tout naturellement ce sens étendu. D'ailleurs admettons un moment que le mot امر ait la valeur كان اميرا, que penserons-nous d'une phrase telle que celle-ci (jè cite une légende prise pour exemple par M. Arri) : مما امر به الامير عبد الملك بن يزيد, qui devient alors l'équivalente de celle-ci : مما كان اميرا : به الامير عبد الملك بن يزيد. Le mot الامير, qui précède le nom d'Abdallah ben-Iezid, n'est-il pas suffisant pour exprimer que ce personnage était émir? A quoi sert l'autre? Si la seule intention de celui qui a fait frapper la pièce était de marquer qu'il tenait sa puissance de Dieu, n'était-il pas tout naturel, puisqu'il s'agissait de la légende vulgaire, d'y parler comme tout le monde et d'écrire simplement بامر الله الامير عبد الله بن يزيد.

Le mot الله est sacré. Tout bon musulman ne saurait le prononcer assez souvent; et voilà que le chef de la religion, le vicaire du prophète, le khalife lui-même, aurait torturé sa langue habituelle pour éviter d'écrire le mot الله. Cela est-il probable?

Donc امر ne peut signifier que *jussit* ou *jussus est*, suivant qu'on voudra prendre le verbe dans le sens actif ou dans le sens passif.

Poursuivons.

« Restat ut in significationem vocis **ب** inquiramus. Hæc porro jure redditur *cum eo* (vel *ipso*) « aut *per eum* aut *in eo* (Deo), quem disertum sensum præbet in numis iis Abbasidicis, qui vocibus « **ب** و **الله** inscripti sunt. Ex quibus consequitur formulæ nostræ voces **ما** et **ب** de Deo, uti dictum est, exponendas esse. »

Certainement, dans l'exemple cité, **ب** veut parfaitement dire *par lui* (Dieu). Si nous lui donnons ici le même sens (et notons que c'est le seul régulier, en admettant qu'il s'agisse de Dieu, puisque *avec lui* serait dans ce cas nécessairement rendu par **مع**)<sup>1</sup>, voilà la même valeur donnée aux particules **ب** et **مع** dans la même phrase; car *a quo* et *per eum* sont bien identiques. La traduction de **ب** par *in eo* n'est pas plus naturelle que par *cum eo*. Nous sommes donc, en dernière analyse, amenés à ne pouvoir traduire mot à mot que par : *de ce qu'il a ordonné* (ou été ordonné) *de le faire*; car ici encore il faut bien remarquer la manière dont le verbe امر se construit avec ses régimes directs et indirects : on dit امر **أحدًا بشئ**. Pas de particule

<sup>1</sup> Lorsqu'il s'agit d'objets inanimés, notre préposition *avec* se rend bien par **ب**; ainsi l'on dira correctement كتب **بالقلم**; mais dès qu'il s'agit d'un être animé, l'emploi de **ب** pour *avec* devient plus que rare:

adjonctive au régime direct, qui est un objet animé; mais toujours l'affixe ب au régime indirect, c'est-à-dire à la chose ordonnée, à l'action qu'on ordonne d'accomplir. La formule امر بعمله, relative à la mosquée de Cordoue, me servira d'exemple, et je n'en donnerai pas d'autre, parce qu'il est aussi concluant que possible.

M. Arri, rapportant ensuite d'une manière rapide les événements de la révolution qui en 130 et 131 de l'hégire mit les Abbassides sur le trône des Ommiades, montre que l'émir Abou-Moslem, gouverneur du Khorasân, se trouvait tellement souverain de fait, qu'il n'avait à demander à personne la permission de faire frapper la monnaie en son nom. Par suite du raisonnement relatif aux pièces des khalifes avec la formule مما امر به, il conclut que pour Abou-Moslem lui-même cette formule ne peut pas concerner l'ordre de frapper la monnaie qui la porte, puisqu'elle n'apprenait rien à personne. Il ajoute que M. Fraehn, admettant toujours que le verbe امر est au passif, reconnaît ici qu'il ne peut être question d'un ordre du khalife, mais peut-être bien de Dieu; et cette dernière concordance d'opinion sur un fait isolé donne à M. Arri la conviction entière qu'il ne peut être question de l'ordre de frapper la monnaie; en conséquence il traduit la légende de la monnaie d'Abou-Moslem, conçue en ces termes : بسم الله مما امر به, ابو مسلم امير, « In nomine Dei a quo imperavit, « cum ipso Abou-Moslem emir; » tandis que d'après

l'analyse grammaticale il y a réellement et il ne peut y avoir que « In nomine Dei; ex eo quod jussit « fieri Abou-Moslem emir. »

Je m'abstiendrai de suivre plus longtemps pas à pas M. Arri dans la discussion par laquelle il s'efforce de soumettre à son système d'interprétation les légendes assez embarrassantes où la formule *ما امر به* se trouve intercalée entre le nom du khalife et celui de son fils. Rejetant toujours la possibilité de trouver sur les monnaies la mention d'un ordre de les frapper émané du khalife lui-même, il ajoute que les mots *ما امر به* ne peuvent en aucune façon concerner un ordre donné par le fils du khalife, puisque quelquefois le fils nommé en société avec le khalife est encore dans la plus tendre enfance. Ainsi il cite Mohammed-Amyr, fils d'Errachyd, qui, à peine âgé de trois ans, se trouve compris dans la légende suivante d'une pièce de l'année 172 :

محمد رسول الله الخليفة الرشيد ما امر به محمد بن  
امير المؤمنين

De l'impossibilité où se trouvait alors Mohammed-Amyr de donner l'ordre de battre monnaie, M. Arri conclut que la légende précitée doit être ponctuée et traduite ainsi qu'il suit : « Mohammed « est legatus Dei; chalifa est Rachid ab illo a quo « imperavit cum eo; Mohammed est filius emiri « credentium; » tandis qu'il est tout simple de traduire : « Mohammed est legatus Dei; chalifa est

« Rachid; ex eo quod jussit fieri Mohammed filius  
« emiri. credentium. »)

Reste maintenant à se rendre compte de la présence d'un ordre qui devait émaner d'un enfant incapable de le donner. Le droit de fabriquer des espèces d'or et d'argent était réservé aux khalifes; mais l'enfant qu'ils désignaient pour leur successeur y participait aussitôt. Chez les Grecs, le fils de l'empereur une fois proclamé *Auguste*, avait droit d'effigie sur les monnaies de l'état, quelque jeune qu'il fût. Il est facile de s'en convaincre par la seule inspection des monnaies d'Héraclius en société avec son fils Héraclius Constantin. Chez les khalifes, les mêmes droits devaient se manifester par des moyens analogues. Pouvoir ordonner la fabrication de la monnaie d'or et d'argent, c'était avoir l'autorité suprême. Qu'y a-t-il donc d'étrange à ce que ce pouvoir ait été constaté en toutes lettres sur les monnaies? Le khalife régnant venait-il à désigner un de ses fils pour son successeur, le droit d'ordonner l'émission des espèces d'or et d'argent lui était dévolu, qu'il pût ou non en faire usage, dans toute l'acception du mot. N'est-il pas alors tout naturel de voir cette prérogative de la souveraineté constatée sur les monnaies; et les officiers monétaires n'étaient-ils pas certains de plaire à leur maître futur en accolant à son nom la formule indicative de la toute-puissance?

Donc, en résumé, la traduction donnée par M. Arri pour la légende précitée est moins simple,

moins naturelle que celle que presque tout le monde avait adoptée jusqu'ici; donc elle ne doit pas lui être préférée.

Quelquefois, sur les monnaies des Abbassides, la formule dont nous venons de nous occuper est écourtée et réduite à *امر به*; d'autres fois il n'en reste plus que le seul mot *امر*. Dans le premier cas, M. Arri admet que l'absence du mot *ما* témoigne suffisamment que le personnage qui a fait frapper la pièce était un personnage secondaire; qu'on ne pouvait plus affirmer qu'il tenait sa puissance immédiatement de Dieu; en un mot, que ce n'était plus un souverain par la grâce de Dieu. Cependant nous avons vu que *به*, rapporté à Dieu, ne pouvait signifier *cum eo*, mais seulement *per eum*: l'absence du mot *ما* ne ferait donc rien au sens, et il y aurait également ici une indication précise d'une autorité émanant de Dieu seul.

M. Arri donne enfin pour exemple de la formule simple *امر* une pièce très-remarquable déjà publiée par M. Castiglioni (pl. I, fig. 7); sur laquelle celui-ci lisait *بسم الله الامير هشام بن عمرو بالموصل*. Sur l'exemplaire de M. Arri, il y a très-certainement *امر الامير هشام بن عمرو بالموصل*, qu'il traduit ainsi que nous par « Jussit el-emir-Hecham ben-Amrou « in-Moussoul, » avec cette différence, qu'il attribue au verbe *jussit* le sens *fuit emir*, tandis que nous n'y voyons que *jussit*. J'ai déjà fait voir l'étrangeté d'une phrase ainsi conçue: « Fuit emyr Emir-Hecham ben-Amrou in-Moussoul; » aussi me borne-

rai-je à une seule observation que me suggère le passage suivant : « Felicius enim ac saniori viâ grammaticæ consultum itur, dit M. Arri, voces « امر et بالموصل consociando, quam inter eas defec- « tum prætexendo verborum, ex. gâ. *jussit cudi hunc « fals in-Mossoul.* » La langue arabe n'admet pas facilement le rejet du régime indirect loin du verbe auquel il est lié; et si le sens proposé par M. Arri était le véritable, très-certainement la légende serait écrite ainsi : *أمر بالموصل الأمير هشام بن عمرو*. Donc, ici encore, le système de M. Arri me paraît en défaut.

Voilà pour trois mots une discussion bien longue et bien fatigante, monsieur; aussi je me hâte de la terminer en exposant le meilleur de tous mes arguments, argument de bronze, et qu'il sera, je crois, difficile d'é luder. Il existe au cabinet du Roi et dans la riche collection numismatique de M. le marquis de Lagoy deux pièces qui, je l'espère, trancheront définitivement la question relative à la formule *ما أمر به*.

Ces deux pièces sont semblables, à cela près que sur celle du cabinet du Roi la légende du revers est rétrograde, par une incorrection de gravure dont les exemples sont fréquents sur les monnaies grecques et romaines. Ces deux jolies pièces se complétant l'une par l'autre, je n'ai pu me dispenser d'en joindre les figures à cette lettre. Au droit, on voit un buste de face, fortement barbu, revêtu du costume impérial tel que le portent Héraclius et les

princes de sa famille, mais ayant sur la tête un diadème orné d'une gerbe de pierreries au lieu d'une croix. A droite et à gauche, on lit : في سنة ثماني, *in anno 80*. Au revers, paraît dans le champ une figure analogue au  $\Phi$  placé sur des degrés des monnaies frappées en Palestine par les premiers khalifes Ommiades, monnaies dont je vous demande la permission de vous entretenir prochainement. Autour on lit : بسم الله هذا امر به النعمان. « *In nomine Dei hoc jussit fieri El-naâmen.* »

Est-il possible d'expliquer ces mots formels هذا امر به avec le système de M. Arri? Leur explication n'est-elle pas au contraire simple et immédiate, si l'on admet qu'il s'agit de la monnaie, et pourrait-on admettre autre chose?

Ces deux pièces curieuses ont été frappées dans l'année 80 de l'hégire, et par conséquent sous le khalifat d'Abd-el-malek; elles l'ont été par un personnage nommé El-naâmen. Mais quel était ce personnage? Ce ne peut être ni un gouverneur de l'Égypte, puisqu'en 80 ce poste était occupé par Abd-el-aziz ben-Merouan, frère du khalife Abd-el-malek, ni un gouverneur de l'Irak, puisqu'en 80 El-hedjadj ben-Iousef en remplissait les fonctions. Malheureusement les livres me manquent, et je ne pourrais parvenir à connaître la véritable position de cet El-naâmen en 80. Je n'ajouterai plus qu'un seul mot, c'est qu'El-macyn mentionne, vers l'année 61 (c'est-à-dire dix-neuf ans seulement avant l'émission de notre pièce), un certain El-naâmen



ben-Bassr-el-medynii, gouverneur de Koufah, que le khalife Yazid révoqua de ses fonctions et remplaça par Abd-allah ben-Zaïd pendant la guerre qu'il fit au prétendant El-Haçan ben-Aly, en faveur duquel la population de Koufah s'était prononcée. C'est à vous encore, monsieur, qu'il appartient d'éclaircir ce point historique, et de nous fixer définitivement sur l'origine de ces jolis petits monuments arabes.

Veillez, etc.

FR. DE SAULCY,  
Capitaine d'artillerie.

P. S. Cette lettre était rédigée lorsque j'ai eu la vive satisfaction de rencontrer à Paris M. l'abbé Arri, qu'une publication des plus importantes amène en France. Il m'a donc été permis de causer avec ce savant du point philologique que je viens de discuter. Je suis heureux de pouvoir exprimer ici à M. Arri toute la reconnaissance que je ressens pour la bienveillance avec laquelle il a constamment accueilli mes objections, en me pressant lui-même de faire paraître mon travail. Si, en définitive, nous ne sommes pas demeurés d'accord sur tous les points, nous avons au moins constaté la nécessité d'examiner sérieusement la question. Espérons qu'elle attirera l'attention des orientalistes, et que bientôt nous verrons surgir d'autres opinions qui amèneront sans doute à une solution complètement satisfaisante.

Metz, 10 janvier 1839.



---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 mars 1839.

M. le ministre des affaires étrangères transmet au conseil un manuscrit berbère dont M. W. Hodgson, de Washington, fait hommage à la Société. Les remerciements du conseil seront transmis à M. Hodgson et au ministre des affaires étrangères.

MM. Dulac et J. Pharaon écrivent au conseil pour lui faire hommage des deux premières livraisons de leurs Études sur les législations anciennes et modernes. Les remerciements de la Société seront adressés aux auteurs.

M. Scipion Marin, sur le point de partir pour l'Abyssinie avec l'expédition que doit y envoyer le pacha d'Égypte, écrit au conseil pour lui offrir de faire telles recherches que la Société jugera convenable de lui indiquer.

M. E. Marcella écrit au conseil pour lui demander que sa méthode systématique d'enseignement appliquée au grec ancien et moderne soit l'objet d'un examen fait dans le sein du conseil. La méthode de M. Marcella et le mémoire manuscrit qui l'accompagne sont renvoyés à l'examen de M. Stahl.

---

## OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 mars 1839.

Par M. le ministre des affaires étrangères. Un manuscrit berbère que lui a adressé M. W. Hodgson, de Washington.

Par l'auteur. *Hammer's Gemäldeaal*, vierter Band. In-8°.

Par MM. les conservateurs de la Bibliothèque royale. *Première lettre des conservateurs de la Bibliothèque royale à M. le ministre de l'instruction publique.*

Par l'auteur. *Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises*, par M. BAZIN aîné.

Par l'auteur: *Notice sur un monument arabe conservé à Pise*, par M. J. J. MARCEL.

Par les éditeurs et rédacteurs :

*Journal de l'Institut historique*; 52<sup>e</sup> livraison. Novembre.

*Bulletin de la Société de géographie*; 2<sup>e</sup> série, tome IX, n<sup>o</sup> 61. Janvier.

## LETTRE DE M. D'ABBADIE À M. GARCIN DE TASSY.

Monsieur,

Vous fûtes si obligeant pour moi en me prêtant des livres lorsque j'écrivais mon essai sur la langue euskarienne, que je me permettrai de vous choisir pour mon correspondant, aujourd'hui surtout que j'ai quelques nouvelles qui pourront intéresser la Société asiatique.

Je ne vous rendrai pas compte de mes travaux sur les langues de l'Afrique orientale, parce que j'en ai déjà parlé à M. Jomard dans une lettre destinée à être communiquée à la Société de Géographie. Je crois avoir démontré que le groupe de langues *Amharñä*, *Ilmormä*, *Somäliad*, *Chahay*,

*Tältäl*, etc. dérive immédiatement de la famille sémitique, sans en avoir cependant tous les caractères. La langue *Hhā-bābi* jusqu'ici inconnue, doit être placée à côté de celle du Tögray (፳፻፲፭), qui est elle-même un dialecte de l'ancienne langue d'Éthiopie, dont l'affinité avec la langue himyarique vient d'être démontrée par le voyage du lieutenant Wellstead. Vous savez que l'éthiopien a trois *h* dont les orientalistes ont été assez embarrassés ; car si le *hoi* (ሀ) est le *h* arabe, et si le *haut* (ሐ) paraît se rapporter au *ç*, on ne sait que faire du *harm* (ሐ) ; d'autant plus que les Abyssins prononcent ces trois lettres de la même manière. Je suis fort tenté de croire que ce dernier caractère fut approprié à un *h sui generis*, encore familier aux habitants du Tögray, et que je vous ferai entendre à mon arrivée à Paris. Le *däbtära* qui traduisait les évangiles dans la langue du Tögray, sous les yeux des missionnaires anglais, a inventé pour cet *h* la nouvelle lettre ፳. De même, ne sachant ce que veut dire l'*ain* éthiopien (ሐ), il a inventé le caractère ፳ comme modification de l'*alph* éthiopien. Les Abyssins usent fort largement de cette facilité d'inventer des lettres nouvelles. Dans le pays de *Chāwā*, où l'on écrit la langue *Ilmormä*, ou langue des *Gallas*, on a inventé une nouvelle lettre dérivée du *r* (ር) éthiopien, pour une consonne particulière qui tient le milieu entre le *d* et le *r*, et ressemble au *d cérébral* de la langue du Guzerati.

Vous n'apprendrez pas sans intérêt que la grammaire *Amharña* (ou Amharique) du R. M. Blumhardt sera bientôt publiée en Angleterre, avec un vocabulaire d'environ six mille mots. Cet ouvrage ravivera, je l'espère, les études éthiopiennes un peu négligées depuis Ludolf. Maintenant que nos relations avec l'Orient sont devenues beaucoup plus actives, il nous conviendrait je crois de faire pour l'Abysinie ce que nous avons fait pour d'autres langues orientales, c'est-à-dire d'y envoyer un jeune savant, avec mission spéciale d'y

copier et traduire des manuscrits, en s'aidant du secours des savants du pays. Si l'un de vos confrères voulait se consacrer à cette utile mission, je m'offrirais à le conduire avec moi dans le nouveau voyage que je compte entreprendre en Éthiopie. Cette fois je voyagerais en connaissance de cause, de manière à dépenser beaucoup moins que par le passé. Si aucun de vos amis ne se trouvait libre de profiter de ma proposition, je vous prierais d'en faire part aux savants d'Angleterre et d'Allemagne, par le Journal asiatique ou toute autre voie.

Enfin j'ai à vous communiquer une nouvelle qui peut être de la plus haute importance pour la littérature arabe. Un habitant de l'intérieur de l'Yémen a formé une bibliothèque arabe de *six cents* manuscrits sur l'histoire de l'Arabie méridionale. Le possesseur de cette belle collection est aujourd'hui dénué de toutes ressources et cherche à la vendre. Si MM. les conservateurs de la Bibliothèque royale voulaient profiter de cette occasion, qui me semble unique, je leur donnerais, dès mon arrivée à Paris, tous les détails que j'ai appris à ce sujet.

Au sortir de ma quarantaine, je compte me rendre à Rome, où je recevrais de vos nouvelles avec plaisir. Je pense y passer plus d'un mois avant de retourner en France. Je vous donnerai alors quelques termes de marine usités par les Arabes, après avoir vérifié si, comme je le crois, ils ne se trouvent pas dans les lexiques.

Recevez, Monsieur, etc.

A. TH. D'ABBADIE.

Quarantaine de Malte, 24 janvier 1839.

---

LÉTTRE DE M. D'ABBADIE À M. JOMARD.

Malte, 16 janvier 1839.

Monsieur,

De retour de mon voyage en Abyssinie, et n'ayant pas encore eu le loisir nécessaire pour coordonner mes nombreuses observations, je m'empresse de vous en envoyer un sommaire.

*Moussawwou'* (مصوّوع) fut le premier théâtre de mes études; on y parle une langue sémitique distincte de l'arabe et du dialecte du Tigray; j'en ai formé un vocabulaire. D'après mes notes sur les mœurs et coutumes des Hhabāb, qui demeurent aux environs, je crois pouvoir prouver leur origine arabe. Quelques phénomènes météorologiques observés par moi à Massawwa' paraissent se lier d'une manière curieuse, d'après la théorie géologique de M. Elie de Beaumont, à la configuration du continent voisin.

Après un séjour de deux mois dans cette île commerçante, j'ai abordé le continent africain par la route ordinaire qui conduit de *Hharckiokou* à H'alay. Le pays intermédiaire est habité par les Chohou, dont une seule tribu, celle des Hsaorta, était connue des Européens. J'ai recueilli quelques traditions curieuses sur l'origine de ces tribus errantes, et, d'après un vocabulaire raisonné de leur langue, j'ai pu établir son affinité lointaine avec la souche sémitique. Après un long séjour dans le Tigray, où je commençai l'étude de la langue *amharīa*, je me rendis à Gōndār peu de temps avant la saison des pluies. Là, par le secours de cette dernière langue, je commençai l'étude de la *bouche ilmorma* (*afān ilm'orma*), ou dialecte commun aux nombreuses peuplades gallas qui habitent l'Afrique centrale. Mon frère, qui m'avait accompagné jusque-là, sans s'effrayer de la diminution de nos ressources pécuniaires, voulut rester à Gōndār. Après

la saison des pluies, il a dû partir pour le Damot et, de là, pour le pays des Gallas, afin de vérifier l'exactitude des curieux renseignements que nous avons obtenus sur les sources du Nil blanc. Mon frère m'avait aidé dans toutes mes recherches; et comme il s'était habitué aux observations astronomiques, je lui ai laissé la plupart de mes instruments.

De Gōndār, j'allai visiter les montagnes du Sōmēn, dont la hauteur avait donné lieu à de vives discussions entre les partisans de Bruce et ceux de Salt. Le mont Bwahit doit avoir au moins 4000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le 8 juillet, ce mont était couvert de grêle qui ne fondait pas sous un vent piquant du nord dont la température, à huit heures du matin, était de 6,6 centigrades. D'après les gens du pays, les monts Fazan et Haï sont encore plus élevés que le mont Bwahit. Ma mesure hypsométrique fut faite au moyen d'un thermomètre fort délicat, et l'eau employée était de la grêle fondue.

J'ai fait des mesures semblables à Gōndār, H'alāï et sur plusieurs autres points de l'Abyssinie. Je regrette d'avoir été obligé d'employer l'eau bouillante pour ces observations; mais mon baromètre fut cassé dès le début du voyage: je crois qu'il est très-difficile de transporter ce dernier instrument en Abyssinie.

Ayant suivi une route nouvelle d'Adwa à Moussawwou', je me rendis de ce dernier lieu à Mokha, où j'étudiai la langue des Somālis. Dans ce vocabulaire, un quart des mots est identique avec l'*ilmorma*, ce qui prouve la connexion des deux dialectes. La tradition somāli me confirma celle des Gallas que j'avais recueillie à Gōndār, et d'après laquelle tous ces peuples seraient issus du sud de l'Arabie.

J'emmène en France un Galla et un Abyssin qui conversent avec moi chacun dans sa langue. Leur présence servira en outre à confirmer mes remarques sur l'ethnographie de l'Afrique orientale, déduites des formes physiques de ses habitants.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que M. Dufey, l'un des deux Français qui voyageaient en Abyssinie avant nous, est sorti du Choa par une route nouvelle, celle de Tadjoura. Il doit arriver en Égypte sous peu. . . . .

Vous avez sans doute entendu parler de l'expédition envoyée par le pacha d'Égypte à la découverte des sources du Nil blanc, etc.

Agréé, Monsieur, etc.

A. TH. D'ABBADIE.

## BIBLIOGRAPHIE.

امثال العرب ARABUM PROVERBIA *vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit et sumptibus suis edidit* G. W. FREYTAG. T. I. Inest a Meidanio collectorum proverbiorum pars prior. Bonnæ ad Rhenum, 1838-39, in-8°, pp. 756.

S'il est vrai que le génie d'un peuple se retrouve dans ses expressions proverbiales, il est essentiel de bien connaître la signification et la portée de celles que nous ont laissées les anciens Arabes, avant d'entreprendre de se faire un jugement sur le caractère de cette intelligente nation. Mais le recueil de proverbes par ordre alphabétique formé vers la fin du v<sup>e</sup> siècle de l'hégire par Aboul-Fadl Ahmed Meïdani, a encore un plus grand titre à notre attention, puisque ce livre nous a conservé les plus anciens débris d'une langue sœur de l'hébreu, et que le commentaire du compilateur offre une foule d'anecdotes, de traits de mœurs et d'histoire qui mettent le lecteur à même de se former une plus juste idée du caractère des descendants d'Ismaël que ne le ferait peut-être un ouvrage traitant spécialement ce sujet.



Il serait inutile de citer ici les savants qui se sont occupés de ce recueil, et qui ont entrepris (et malheureusement jusqu'à présent sans résultat) de donner à l'Europe une édition du texte ou une traduction de cet ouvrage. Il suffira de rappeler seulement les doctes travaux de Pococke, de Schultens et de M. Quatremère. Parmi les difficultés qui s'opposent à une telle publication, il faut mettre en première ligne la grande étendue du commentaire de Meïdani, lequel renferme aussi des discussions grammaticales, souvent oiseuses, des citations d'anciens poètes, en général peu faciles à entendre, et des locutions qui, elles-mêmes, auraient souvent besoin d'un commentaire. L'impression d'un ouvrage aussi considérable entraînerait nécessairement de grands frais. M. Freytag a donc cherché un moyen qui le dispensât de donner le texte du commentaire arabe, tout en conservant ce qui s'y trouve d'important et d'utile. Pour atteindre ce but, il a adopté un plan qu'il est important de faire connaître; le savant éditeur dit dans son prospectus qu'il se propose : 1° de « donner le recueil de Meïdani avec les « voyelles et une traduction fidèle autant que possible et « pourtant intelligible même pour ceux qui ne connaissent « pas l'arabe; 2° donner, le plus brièvement possible, ce que « le commentaire de Meïdani contient de plus intéressant en « notes grammaticales, critiques, historiques et poétiques; « tout ce qui peut servir à l'intelligence des proverbes, ou « avoir quelque mérite particulier; de plus, extraire des « œuvres de Scharef-aldin, Zamakchari et autres écrivains, « et ajouter de mon propre fonds tout ce qui peut être de « quelque importance pour l'intelligence des proverbes.

« Les vers des poètes qui seront cités dans le cours de « l'ouvrage ont besoin d'être munis de voyelles et suivis d'une « explication métrique, et souvent d'une explication nécessaire à leur intelligence; j'ai suivi généralement en cela le « plan adopté par Schultens.

« 3° Quoique la collection de Meïdani soit très-riche, puisqu'elle contient au delà de six mille proverbes, il manque

« pourtant à ce recueil un certain nombre de proverbes, tant  
 « anciens que modernes (nombre qui d'ailleurs n'est pas pe-  
 « tit, comme on peut déjà le voir par le recueil des proverbes  
 « égyptiens de *Burkhardt*, Londres, 1830); j'ai résolu de  
 « joindre à la collection de Meïdani tous les proverbes anciens  
 « et modernes que j'ai pu recueillir. Les ressources en ma-  
 « nuscrits que je dois à l'obligeance de mes amis, tant Alle-  
 « mands qu'étrangers, m'ont mis en état de le faire. J'ai donc  
 « lieu d'espérer que cette collection pourra être nommée com-  
 « plète autant que possible.

« 4° Pour faciliter l'usage de ce livre, j'ai jugé à propos  
 « de le terminer par deux index : l'un arabe, l'autre latin.

« 5° Enfin, j'ai ajouté au tout un traité sur les proverbes  
 « arabes, et sur les écrivains qui les ont recueillis et com-  
 « mentés. »

En suivant le plan qu'il vient d'indiquer, M. Freytag a réussi à faire connaître, dans ce premier volume, une portion considérable du travail de Meïdani. Nous possédons actuellement quatorze lettres des vingt-huit dont se compose ce dictionnaire des proverbes. En examinant ce nouvel ouvrage du savant professeur de Bonn, on ne saurait s'empêcher de le regarder comme indispensable pour toute personne qui cultive la littérature arabe; le philosophe le parcourra avec intérêt, l'étudiant avec profit. Ce livre obtiendra, n'en doutons pas, un accueil favorable, digne tout à la fois de son auteur et de son éditeur.

M. G. DE S.

---

TABERISTANENSIS ANNALES *ex cod. ms. Berolinensi arabice edidit et in latinum transtulit* J. G. L. KOSEGARTEN. — Gryphisvaldiæ, 1831-8, t. I, pp. 296; t. II, pp. 308.

Un des traits les plus caractéristiques que présentent les anciens monuments de la littérature arabe consiste en une

certaine formule qu'ils portent tous en tête, et qu'on nomme *isnad* اسناد (appui) : c'est l'exposition de la voie par laquelle chaque morceau de poésie et chaque récit ont été transmis sous la forme de traditions orales à celui qui les rapporte en dernier lieu. Aux premiers temps du khalifat, le littérateur ou l'historien faisait précéder tout passage qu'il citait d'une introduction ainsi conçue : *J'ai appris ce qui suit d'un tel, qui l'avait entendu dire à un tel, lequel le tenait d'un tel*, etc. ; ainsi le *rawi* qui rapportait des vers anciens ou des anecdotes historiques, le critique qui expliquait les principes de la rhétorique et de la grammaire, et le docteur qui enseignait les dits et faits de Mohammed, avaient toujours soin d'indiquer les personnes par la bouche desquelles ces morceaux avaient passé pour arriver jusqu'à eux. Plus tard on s'avisa de mettre par écrit ce qu'on avait appris par cœur ; mais on préféra cependant toujours l'enseignement de vive voix à celui que des livres seuls pouvaient offrir : il y avait même des auteurs qui recitaient de mémoire leurs propres ouvrages, sans se soucier de leur donner un mode de publication mieux adapté à leur conservation. Ainsi, le *Mowatta* ou recueil des traditions servant de base aux doctrines de Malik (auteur d'un des quatre rites orthodoxes), ne paraît pas avoir été mis par écrit par lui-même.

On pourra donc poser en principe que tous les plus anciens ouvrages de la littérature arabe, en y comptant même le Koran, ont été conservés plus ou moins longtemps sans le secours de l'écriture. Ainsi la *Sonna*, qui forma plus tard des ouvrages volumineux, les anciens poèmes, tels que les *Moallaka* et le *Diwan* de la tribu de Hodaïl, tout, jusqu'à l'histoire, a eu pendant quelque temps une existence bien précaire. Il a donc fallu l'emploi de l'*isnad* comme garantie de l'authenticité des renseignements transmis de vive voix, et comme moyen de juger de l'exactitude de ces renseignements ; car si le nom d'une personne dont la véracité était suspecte se trouvait dans la chaîne des autorités sur lesquelles une tradition reposait, cela suffisait pour infirmer

cette tradition. Ce fut ainsi que Bokhari et autres, en discutant avec soin la crédibilité des témoignages fournis par les différents *rawi*, parvinrent à former des recueils d'une autorité irrécusable pour les musulmans orthodoxes, et dont une grande partie pourra soutenir l'examen d'une critique européenne.

Le même mode de transmission employé pour des faits purement historiques avait ses inconvénients et ses avantages; rien de plus fastidieux pour un lecteur que de rencontrer à chaque pas une longue série de noms propres, ne servant souvent qu'à amener un fait peu important ou un second récit du même événement: mais aussi, chose bien importante, on pouvait juger de l'exactitude des renseignements par le caractère des personnes qui les avaient fournis, et l'on possédait aussi le récit avec les paroles mêmes de l'auteur, qui avait été, en général, contemporain ou témoin des faits qu'il raconte.

Ce fut dans le III<sup>e</sup> siècle de l'hégire qu'une grande partie des traditions qui circulèrent chez les musulmans fut recueillie et mise par écrit; le *Sahih* de Bokhari et les *Annales* de Taberi furent composées vers la même époque. L'auteur de ce dernier ouvrage, Abou-Djafer Mohammed bin-Djerir<sup>1</sup> Taberi, naquit à Amol, en Thaberistan, l'an 224 (A. C. 838-9), et mourut à Bagdad en 310 (A. C. 922). Doué des connaissances les plus profondes et les plus variées, il eut assez de confiance dans ses propres talents pour ne pas accepter aveuglément les doctrines d'aucune des sectes orthodoxes de son temps; il jugea donc par lui-même toutes

<sup>1</sup> Ibn-Khallekan, dans sa notice sur Moafa bin Zakeriyya Nehrewani Djeriri المعافى بن زكرياء النهرونى الجيرى, fixe l'orthographe de ce dernier nom ainsi, الجيرى بفتح الجيم وكسر الراء, et il ajoute que ce personnage reçut ce surnom parce qu'il était partisan des doctrines particulières de Mohammed bin-Djerir Taberi. Ce Moafa portait aussi le sobriquet d'*Ibn-Terara*, lequel mot s'écrivit de ces deux manières, طرارة ou طرارا.

les questions relatives aux rites et à la jurisprudence, et il fut compté, par conséquent, au nombre des docteurs auxquels on donne le titre de *Modjtehid*.

Il composa un commentaire très-étendu et fort estimé sur le Koran ; mais l'ouvrage qui a contribué le plus à sa réputation, c'est son *Tarikh el-Molouk* (Annales des rois), lequel paraît avoir formé au moins douze gros volumes, commençant à la création du monde et finissant à l'an 302 de l'hégire (914 de l'ère chrétienne). De cette vaste compilation, la partie qu'on doit regarder comme la plus importante est celle qui traite de l'histoire du khalifat. En effet, ce livre devient alors un recueil de relations, fournies le plus souvent par les témoins des événements qui s'y trouvent consignés ; il nous offre une collection de dépositions authentiques arrangées par ordre chronologique : ce n'est pas une histoire telle que nous l'entendons, mais il renferme les matériaux les plus abondants et les plus précieux qu'on puisse désirer pour en faire une<sup>1</sup>. C'est à cette source que les écrivains plus récents vinrent tous puiser, et c'est là seulement que nous pourrions espérer de trouver les détails qui nous manquent encore sur la dynastie des Omeiyades. Les langues persane et turque possèdent des traductions de cet ouvrage<sup>2</sup> ; traductions abrégées, il est vrai, car l'*isnad* y est supprimé partout ; et les différents renseignements sur un même sujet y sont réunis ou resserrés dans un seul récit. Les traducteurs en ont donc été en même temps les rédacteurs ; ils ont donné à l'ouvrage de Taberi une nouvelle forme ; mais on pourrait

<sup>1</sup> On voit que le compilateur n'a pu s'occuper de l'histoire littéraire de sa nation, et qu'il a omis les notices obituaires des écrivains et des hommes distingués. Ibn el-Athîr, en adoptant un autre mode de rédaction pour son *Kamil*, ou corps complet d'histoire, a évité un défaut qu'on a reproché à Taberi. Voyez le Dictionnaire bibliographique de Hadj-Khalifa, à l'article *علم رجال الاحاديث*.

<sup>2</sup> La rédaction persane a été traduite en français avec une grande exactitude par M. Dubeux. On sait que la première partie de ce travail important vient d'être publiée.

peut-être douter de la perfection d'un tel travail, qui nécessite non-seulement des connaissances étendues, mais un esprit de critique, et ce jugement, ou bon sens, qui n'a pas été, malheureusement, la qualité distinctive de beaucoup d'écrivains musulmans, sans parler de ceux d'autres nations. Ces nouvelles éditions, d'une desquelles il fut fait plus tard une nouvelle version en arabe, et le grand nombre d'*epitomes* d'histoire universelle composés postérieurement, firent du tort à l'ouvrage original; car la conséquence inévitable des *epitomes* est de nuire aux anciens documents et d'en précipiter la perte. C'est ainsi qu'on cessa de tirer des copies de ces annales, dont les exemplaires se dépareillèrent à un tel point qu'il ne s'en trouve plus aujourd'hui de complets dans aucune bibliothèque connue. On rencontre à Oxford, à Paris et à Berlin quelques volumes isolés de cette chronique, mais le recueil entier ne se trouve nulle part. La Bibliothèque royale de cette dernière ville possède trois parties de cet ouvrage: 1° la cinquième qui commence à l'accession d'Abou Bekr au khalifat, et se termine à la bataille de Kadesiyia, l'an 15 de l'hégire, et renfermant ainsi l'espace de quatre années; 2° la dixième partie, qui offre l'histoire des Omeiyades, depuis l'an 71 jusqu'à l'an 99; 3° la douzième, qui traite des premiers khalifés Abbasides, et donne le récit de ce qui se passa depuis l'an 131 jusqu'à 159. Les deux volumes maintenant publiés par M. Kosegarten renferment une portion considérable du texte de la cinquième partie; un troisième volume terminera le travail, et fera vivement désirer la publication de la dixième et de la douzième partie, à défaut de l'ouvrage entier.

Le morceau suivant, extrait de la portion déjà publiée, pourra servir à faire connaître la manière adoptée par Taberi, et aidera à juger de l'intérêt et de l'importance de l'ouvrage. Mais, pour comprendre ce dont il s'agit, le lecteur doit savoir que le khalife Omar avait écrit à son général Saad bin Abi-Wekkas en lui ordonnant de choisir parmi ses Arabes un certain nombre d'hommes distingués par leur naissance,

leur talent et leur figure, afin de les envoyer auprès de Yezdeguerd, roi de Perse, afin de l'inviter à l'islamisme. Voici maintenant le récit que Taberi donne de cette entrevue :

« Sorri<sup>1</sup> m'a écrit les renseignements suivants, qu'il tenait de Schoaib, qui les avait reçus de Seif, lequel les avait appris d'Amr, auquel ils avaient été communiqués par Schabi :

« Le roi dit alors (à son interprète) de leur faire ces demandes : Qui vous a amenés ici ? quel motif vous a poussés à nous faire la guerre et à vous acharner contre notre pays ? Est-ce parce que nous vous avons laissés reprendre des forces pendant que nous étions occupés ailleurs, que vous vous êtes enhardis à nous attaquer ? Alors Noman bin Mokarrin (un des ambassadeurs) s'adressa à ses compagnons et leur dit : Si vous voulez, je répondrai pour vous ; mais si un autre veut prendre la parole, je la lui cède volontiers. — Mais parle toi-même, répliquèrent ses compagnons. Puis, s'adressant au roi, ils lui dirent : La parole de cet homme est la nôtre. — Noman parla donc ainsi : Dieu, dans sa miséricorde envers nous, nous a envoyé un prophète pour nous diriger vers le bien et nous le prescrire, pour nous faire connaître le mal et nous défendre de le pratiquer, et pour nous promettre, si nous répondions à son invitation, le bonheur dans cette vie et dans l'autre. Ce prophète n'invita à sa doctrine aucune tribu sans qu'elle ne se partageât en deux parties, dont l'une se rapprocha de lui tandis que l'autre s'en éloigna ; et ce furent seulement les hommes favorisés qui entrèrent dans la religion qu'il enseignait. Pendant un temps, il demeura ainsi, Dieu l'ayant voulu ; mais ensuite il nous ordonna de prendre les devants et d'attaquer les Arabes qui résistaient à son appel : lui-même en donna l'exemple. Nous agîmes (contre les récalcitrants), et lui aussi il agit contre eux. Tous entrèrent alors dans son parti ; les uns malgré eux, mais ils en furent heureux après ; les autres

<sup>1</sup> Voyez *Thabcrist. an. t. II*, p. 276 et suiv.

« vinrent de bon gré, et ils reçurent un surcroît de bonheur <sup>1</sup>.  
 « Ensuite, il nous fit connaître à tous l'avantage qu'avait la  
 « religion qu'il apportait sur l'état d'hostilité et de misère  
 « dans lequel nous avons vécu. Il nous ordonna alors de  
 « commencer par les peuples de notre voisinage, et de les  
 « inviter à (la doctrine de) la justice. Ainsi donc, nous vous  
 « invitons à embrasser notre religion, religion qui approuve  
 « tout ce qui est bon et qui flétrit tout ce qui est mal : si  
 « vous refusez, il a ordonné d'employer la force. Ou bien  
 « acceptez une condition plus supportable que de subir la  
 « force des armes : payez le tribut. Si vous ne le voulez  
 « pas, il vous faut choisir la guerre. Consentez à adopter  
 « notre religion, et nous laisserons avec vous le livre de  
 « Dieu, et nous vous imposerons la condition de juger se-  
 « lon les ordonnances qu'il renferme. Alors nous nous  
 « en retournerons, et ce sera à vous-même d'administrer  
 « votre pays. Si vous voulez vous garantir contre nous par le  
 « payement d'un tribut, nous l'accepterons et nous vous  
 « prendrons sous notre protection ; sinon, nous vous ferons  
 « la guerre. — Yezdeguerd dit alors : Je ne connais pas sur  
 « la terre un peuple plus misérable, plus petit et plus pauvre  
 « que vous. Pour nous débarrasser de vous, nous vous con-  
 « céderons les villages dans les plaines sur la frontière ; n'atta-  
 « quez donc pas la Perse et n'espérez pas tenir tête contre  
 « elle. Si votre démarche est le résultat d'un projet qui doit  
 « nécessairement nuire à vous-mêmes, gardez-vous de rien  
 « entreprendre contre nous, ou vous serez cruellement dé-  
 « trompés <sup>2</sup>. Si c'est le besoin qui vous pousse, nous vous

<sup>1</sup> Je soupçonne qu'au lieu de *فازداد يعرفنا*, il faut lire *فازداد* ثم يعرفنا ; car il semble que le verbe *فازداد* est en parallélisme avec le verbe précédent *فاغتنب*.

<sup>2</sup> Pour rendre exactement la pensée exprimée par le texte arabe il a fallu employer ici une périphrase ; en voici du reste une traduction latine aussi littérale que possible : « Quod si consilium pe-



« accordons des vivres jusqu'à ce que l'abondance revienne  
 « dans votre pays ; nous traiterons vos chefs avec honneur ;  
 « nous vous habillerons et nous établirons sur vous un roi  
 « qui vous gouvernera avec bonté. — (A cette réponse) tous  
 « se turent, quand Mogheira bin Zorara bin Nebbasch Osaidi  
 « (un autre des envoyés) se leva et dit : Ici sont, ô roi !  
 « des chefs et des princes des Arabes ; remplis de noblesse,  
 « ils se respectent devant ceux qui ont l'âme noble, car il n'y  
 « a que les âmes généreuses qui respectent et honorent ceux  
 « qui leur ressemblent. (Ces envoyés) n'ont pas exposé tout  
 « ce dont ils ont été chargés, et ils ne t'ont pas répondu sur  
 « tout ce dont tu as parlé : en cela, ils ont bien agi ; cette con-  
 « duite (pleine de retenue) était la seule qui convenait à des  
 « hommes comme eux. Réponds maintenant à moi, qui vais  
 « tout te déclarer, et que ces personnes en soient témoins.  
 « Tu nous as appliqué des termes dont tu ne sais pas appré-  
 « cier la justesse : pour ce que tu as dit de notre pauvreté,  
 « (j'avoue) qu'il n'a jamais existé des gens plus pauvres que  
 « nous ; quand nous souffrions la faim, c'était bien autre chose  
 « qu'une faim (ordinaire) ; nous mangions des scarabées, des  
 « grillons, des scorpions et des serpents, et nous regardions  
 « cela comme une nourriture (naturelle) ! Pour toute habi-  
 « tation, nous avions seulement la terre nue, et nous ne nous  
 « vêtissions que du poil et de la laine que nous filions (nous-  
 « mêmes). Notre religion était de nous entr'égorger, et de  
 « faire des incursions les uns sur les autres ; et tel d'entre  
 « nous enterrait sa fille vivante pour qu'elle ne consommât  
 « pas la nourriture dont nous autres hommes seuls étions  
 « dignes : notre état passé fut tel que je te le décris. Mais  
 « Dieu nous envoya un homme connu<sup>1</sup>, d'une famille con-  
 « nue, et dont la figure et la naissance nous fussent connues :  
 « (un homme) dont le pays est le plus excellent de nos pays,

« ricolosum (vobis) accidit, (cavete) ne decipiat (illud) vos (ita ut)  
 « contra nos (agatis). »

<sup>1</sup> C'est de Mahomet qu'il parle.

« dont la considération est plus grande que la nôtre, dont la  
 « famille est la plus noble parmi nous, et dont la tribu est la  
 « première de nos tribus. Dans toutes les situations, il avait  
 « l'âme meilleure que nous, aimant plus que nous la vérité  
 « et la douceur. Il nous invita à une chose que personne  
 « n'accepta d'abord ; si ce n'est un de ses amis, devenu plus  
 « tard son successeur<sup>1</sup>. Il parla, et nous lui répondîmes ; il  
 « dit des vérités, et nous des mensonges ; mais il ne disait  
 « rien alors que Dieu n'ait confirmé depuis en l'imprimant  
 « dans nos cœurs et en nous portant à suivre cette doctrine.  
 « Cet homme fut intermédiaire entre nous et le maître de  
 « l'univers ; sa parole fut la parole de Dieu, son ordre en fut  
 « l'ordre, et il nous dit : Voici la parole de votre seigneur :  
 « *Je suis le Dieu unique ; je n'ai point d'associé (à ma personne) ;*  
 « *je fus avant l'existence de toute chose, et tout périra excepté*  
 « *moi. J'ai créé tout, et tout doit revenir à moi. Ma miséricorde*  
 « *vous a atteints, et j'ai envoyé cet homme pour vous diriger*  
 « *dans la voie qui vous sauvera de ma vengeance quand vous*  
 «  *serez morts ; (je l'ai envoyé) afin que je vous donne pour de-*  
 « *meure ma maison, la maison de salut. — Alors nous déclara-*  
 « *râmes qu'il était venu avec la vérité de la part de la vérité*  
 « *(éternelle). — Quiconque vous suit en ceci, nous dit-il en-*  
 « *core de la part de Dieu, aura les mêmes avantages que vous,*  
 « *ainsi que les mêmes obligations ; imposez un tribut sur celui qui*  
 « *rejette (ma religion), et protégez-le alors contre toute injure*  
 « *que vous repousseriez loin de vous-mêmes ; s'il refuse encore,*  
 « *combattez-le ; car la sentence sur vous sera que je ferai entrer*  
 « *dans mon paradis celui d'entre vous qui sera tué, et à celui de*  
 « *vous qui restera sauf, je donnerai, dans la suite, la victoire sur*  
 « *ceux qui l'attaqueront. Maintenant (ô roi !) choisis : ou le*  
 « *tribut payé de ta propre main et avec humilité<sup>2</sup>, ou bien*  
 « *l'épée, ou bien, encore, sauve-toi en te faisant musulman.*  
 « — Comment, dit le roi, est-ce à moi que tu fais de sem-

<sup>1</sup> Il désigne ici le khalife Abou-Bekr.

<sup>2</sup> Ceci est pris du Koran, sur. IX, vers. 29.

« blables propositions ? S'il n'était pas défendu de tuer des  
« ambassadeurs, je vous ferais mourir tous. Je n'ai rien à  
« vous accorder ! »

On sait qu'à la suite de cette entrevue la guerre reprit de nouveau, et Yezdeguerd mourut assassiné comme Darius, après avoir perdu, comme lui, le trône de la Perse.

En terminant cette notice, je m'empresse de rendre justice à la correction du texte donné par le savant éditeur, ainsi qu'à l'exactitude de sa traduction. On pourrait peut-être donner à quelques passages une interprétation un peu différente de la sienne, mais alors il serait difficile de décider entre son critique et lui.

L'éditeur promet de donner à la fin de son troisième volume les notes critiques, historiques et géographiques qui seront nécessaires à l'intelligence du texte; il serait fort à désirer qu'il y joignît aussi un index des noms propres; cette addition rendrait son beau travail encore plus utile.

M. G. DE S.

*Historia Iemanæ sub Hasan Pascha, quam e cod. man. Bib. Lugd. Bat. edidit Antonius RUTGERS, theol. doc. et LL. OO. prof. in Acad. Lugd. Bat. 1838; in-4° de 231 pages.*

Le pays de l'Yémen, ou l'Arabie Heureuse, a éprouvé de fréquentes convulsions politiques, bien que sa position isolée semblât devoir lui assurer la tranquillité : soumise tour à tour à la domination des princes indigènes, des Persans et des Abyssiniens, cette province a ensuite subi le joug des sectateurs de Mahomet; alors les Ziyadites, les Solahides, les Nedjjahides et d'autres petites dynasties s'emparèrent successivement du pays. Plus tard, l'autorité ottomane y prit pied, et tantôt victorieuse, tantôt frappée d'impuissance, elle continua à influencer, pendant ces derniers siècles, sur les destinées de l'ancien royaume des *Tobba*.

L'histoire de ces événements nous est maintenant assez bien connue, grâce au zèle infatigable de nos orientalistes : M. Johannsen, en donnant, dans son *Historia Iemanæ*, une analyse et des extraits de l'Histoire de la ville de Zebîd, par Saïf-el-Islam ar-Rebi, a fait connaître d'une manière assez détaillée l'histoire de l'Yemen depuis la domination musulmane jusqu'à l'an 901 (1495-1496). L'illustre M. de Sacy a fait imprimer, dans le tome IV des Notices et extraits une analyse admirablement faite de quatre ouvrages qui traitent des événements dont l'Yemen a été le théâtre depuis l'an 428 (1036-1037) jusqu'à 983 (1575)<sup>1</sup>. M. de Hammer, dans son histoire de l'empire ottoman, a fourni de nouveaux renseignements, et M. Rutgers, dans le volume qu'il vient de publier, fait connaître la situation de ce pays pendant l'expédition de Hasan Pascha, qui s'y rendit en l'an 988 (1580), pour le soumettre de nouveau à l'autorité ottomane, et qui déploya beaucoup d'activité et d'adresse en subjuguant successivement les différents partis qui déchiraient cette province. Le général turc acheva heureusement sa tâche vers l'an 994 (1585-1586). C'est donc l'histoire d'une période de six ans qui fait le sujet de l'ouvrage arabe qui a servi de base au travail de M. Rutgers; l'auteur, qui se nommait Amir ar-Roami (غامر السراي), était contemporain des événements qu'il raconte; il y prit même une certaine part; ainsi son récit mérite assez de confiance. Le style de son ouvrage est en général diffus, quelquefois prétentieux; ce qui a porté le savant éditeur à en donner seulement une traduction latine, rédigée d'une manière resserrée, mais reproduisant tout ce qu'il y a d'important à connaître. Cette partie de son travail forme sept chapitres et remplit 120 pages; le reste se compose d'une préface et de notes qui renferment des illustrations historiques et géographiques, de longs extraits du texte

<sup>1</sup> M. de Sacy a fait une traduction française de ces quatre ouvrages; ce travail, encore inédit, se trouve au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du roi.

arabe, etc. ; on y remarque aussi un certain nombre d'observations et d'éclaircissements dus à la plume de M. Weyers, et dans lesquels ce jeune savant fait preuve d'une grande connaissance de la langue arabe et de sa littérature.

Avant de terminer cette notice, il sera bon de faire remarquer comment M. Rutgers entend l'expression *جَيَّ عَلَى خَيْرِ الْعَمَلِ* qui fait partie de l'*Idhan*, ou appel à la prière, selon la formule suivie par les Schiïtes ; l'éditeur la lit ainsi : *جَيَّ عَلَى خَيْرٍ* *العَمَلِ*, et il la traduit : *Salutatio Alii optimum est quod possit præstari*. Il est difficile de savoir pour quelle raison M. Rutgers a rejeté l'acception généralement reçue de cette phrase sacramentale ; jusqu'à présent, tous les orientalistes ont cru que ces mots voulaient dire : *Accourez à l'œuvre excellente !* ce qui paraît en être le véritable sens ; on pourra d'ailleurs faire la remarque que l'*Idhan* renferme une autre expression analogue à celle-ci ; la parole *جَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ* signifie, sans contredit : *Accourez à la prière !* et on ne saurait la traduire par *Salut à la prière !* L'auteur du *Kamous* dit expressément *جَيَّ عَلَى الصَّلَاةِ أَي هُمْ وَأَقْبَلُ*. En adoptant même la leçon de M. Rutgers, on ne pourrait guère attribuer à ces mots le sens qu'il leur assigne ; d'après cela, M. Rutgers aurait dû peut-être citer l'autorité qu'il a prise pour guide en traduisant ce passage ; car on est en droit d'exiger d'un auteur les motifs qui l'ont décidé, toutes les fois qu'il rejette une opinion généralement reçue.

M. G. DE S.

*A Grammar of the hindoustani language; followed by a series of grammatical exercises for the use of the Scottish naval and military Academy; by James R. BALLANTYNE. Edinburgh, 1838; grand in-8° de 78 pages.*

M. Ballantyne est neveu du feu colonel James Michael, professeur au collège d'Haileybury. Dès l'âge de dix-huit ans, il avait acquis à un degré remarquable la connaissance de plusieurs langues de l'Asie, et c'est ainsi qu'il mérita d'être élevé aux fonctions de professeur au collège naval et militaire d'Édimbourg, collège pour les élèves duquel il a publié la grammaire que j'annonce. Ce petit traité est, je crois, le premier ouvrage de M. Ballantyne; mais il faut espérer que ce ne sera pas le dernier, et que ce jeune savant continuera à nous faire part des fruits de ses études. La grammaire hindoustani dont il s'agit ici me paraît fort bonne; seulement j'ignore pourquoi M. Ballantyne, après avoir séparé avec juste raison les noms masculins en deux déclinaisons, n'en a pas fait de même pour les féminins. Cette division est nécessaire et tout à fait naturelle. La première déclinaison des noms féminins se compose des mots terminés par une lettre quelconque; la seconde, des mots terminés par un *yé*. Du reste, le traité de M. Ballantyne n'offre rien de particulier. Il est difficile, en effet, d'écrire quelque chose de neuf sur cette matière quand on ne veut pas l'approfondir; car il existe un grand nombre de grammaires hindoustani en latin, en hollandais, en portugais, en français, en anglais, dont quelques-unes sont bonnes et assez complètes. Toutefois, si on voulait s'en donner la peine, il y aurait encore un travail fort intéressant à faire sur cet utile idiôme, en le considérant dans tous ses dialectes et dans ses rapports avec le sanscrit et le persan.

Les thèmes qui terminent le traité et lui servent d'appendice, sont au nombre de vingt. Ils sont tous précédés des règles auxquelles ils se rapportent, règles pour lesquelles ils

sont à la fois des exercices, et des exemples. Ils sont rédigés dans le genre de ceux de la Grammaire anglaise de Cobbett et de l'Introduction à la Syntaxe latine de Mair. Les mots hindoustani y sont donnés dans leur forme absolue : c'est à l'élève de leur attribuer la désinence et la place convenables. Des thèmes ainsi disposés ne se trouvent dans aucune autre grammaire hindoustani.

G. T.

---

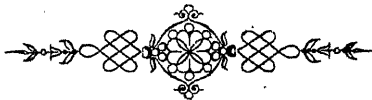
 ERRATA POUR LE NUMÉRO DE FÉVRIER.

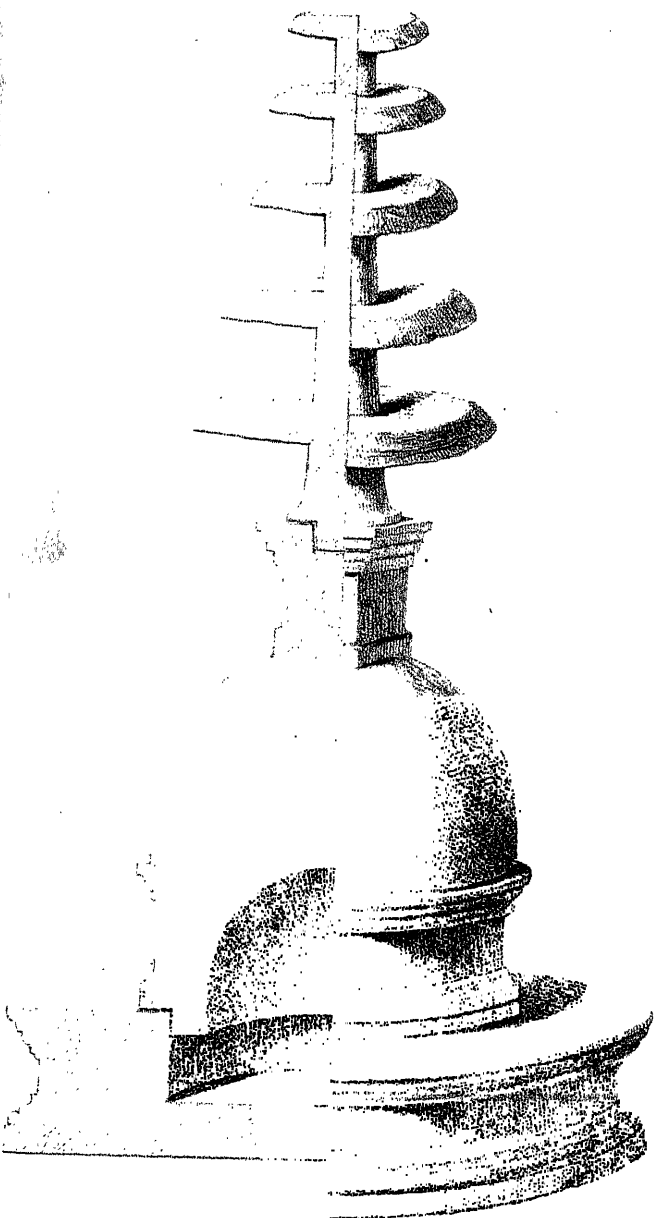
Page 168. Au lieu de *غص*, lisez *غص*.

Page 171. Au lieu de *خدت*, lisez *خدت*.

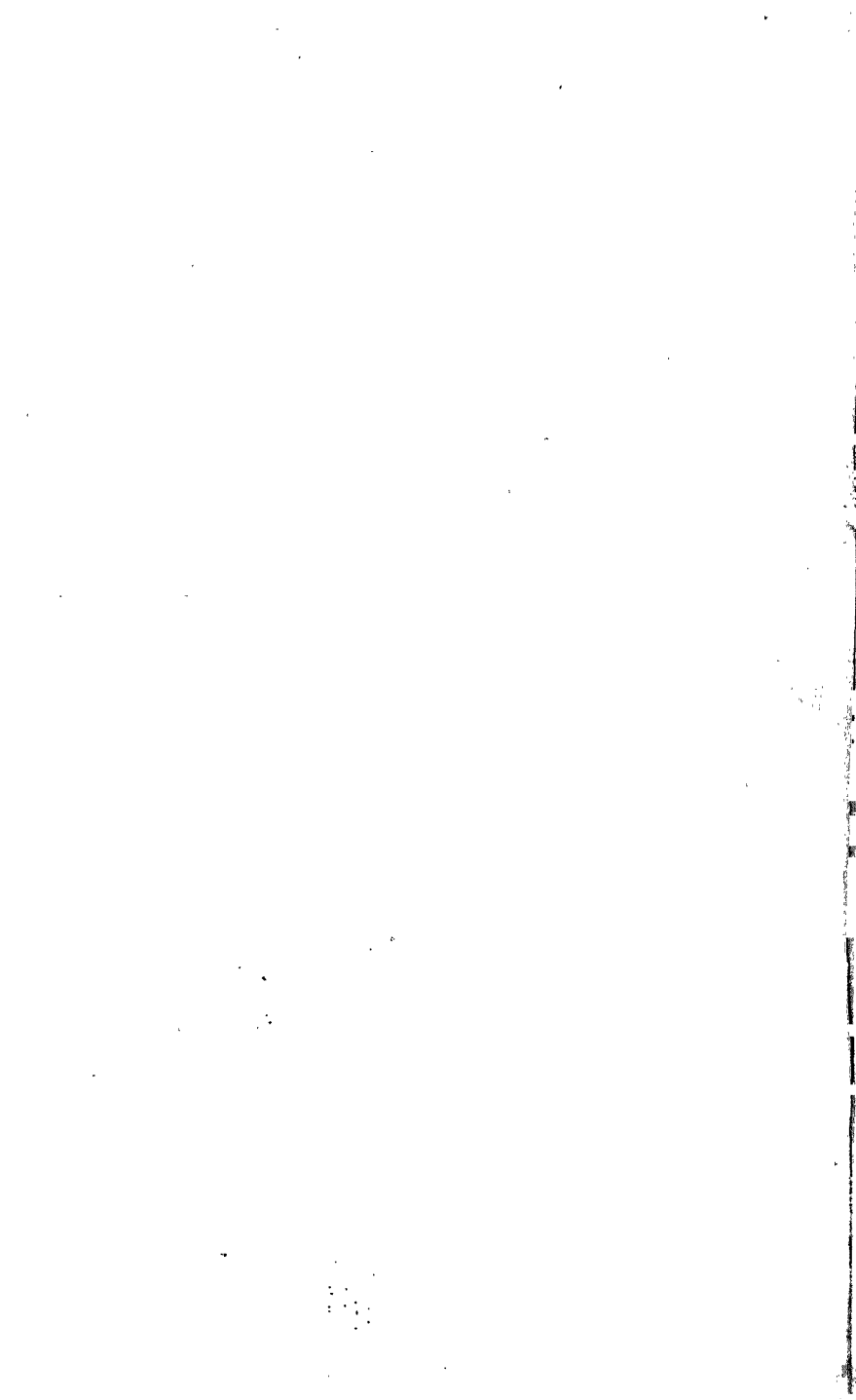
Page 177, ligne 5. Lisez : Ils ont pris pour modèles les seuls objets qui restaient à leur disposition. Les détails dans lesquels ils sont entrés ne furent pas toujours le fruit de leur imagination ; ils paraissent avoir existé quelquefois. Des docteurs, d'ailleurs zélés observateurs de la loi, etc.

Page 178, premier alinéa. Lisez : Dans le cas actuel, on lui aurait dit que ces poésies, qui au premier aspect choquent la morale, renferment un sens mystique, et que ces relations étaient de pure amitié. Cela paraît être en effet la solution de la difficulté, etc.











# JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1839.

---

## MÉMOIRE

Sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan  
par M. le D<sup>r</sup> Honigberger.

( Suite. )

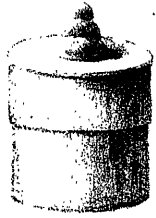
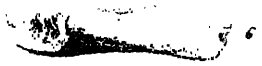
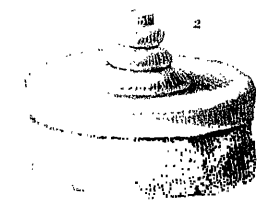
Il serait intéressant de réunir au récit des découvertes faites par M. Honigberger aux environs de Djelalabâd celui des explorations dirigées sur le même point par M. Masson, pendant l'année suivante, et d'associer ainsi leurs travaux dans la même notice et dans les mêmes éloges, comme ils se sont réellement associés dans leur rencontre en présence des mêmes monuments et dans le secours qu'ils se sont mutuellement prêté, à l'honneur de leur caractère et à l'avantage de la science, pour assurer le succès de leurs communs efforts. On ne possède malheureusement sur les recherches suivies, dans cette partie de l'Afghanistan, avec tant

de zèle et de succès par le voyageur anglais, que quelques extraits incomplets de sa correspondance avec le capitaine Wade et le colonel Pottinger : il s'était proposé de communiquer à la Société asiatique de Calcutta un rapport étendu sur les plus importantes découvertes qu'avait procurées l'ouverture des *topes* de *Tchchârbâgh* et de *Hiddâh*<sup>1</sup>; mais le temps qu'il devait consacrer à la rédaction de cette notice a sans doute été employé avec un zèle aussi recommandable, peut-être avec moins d'utilité réelle pour la science, à recouvrer quelques nouveaux monuments de l'ancienne civilisation ou des anciennes croyances de cette contrée. C'est d'ailleurs pour moi le sujet d'un regret bien plus vivement senti que M. Masson ne se soit pas encore décidé, comme il en avait eu l'intention, à publier en un petit volume accompagné d'un atlas les divers résultats de ses nombreuses explorations<sup>2</sup>; et c'est un regret par-

<sup>1</sup> La position précise de *Hiddah* m'est inconnue; c'est vraisemblablement le nom d'un *garhi* situé à peu de distance de *Tchchârbâgh*. La détermination de ce point me paraît être d'une grande importance, parce que j'ai des motifs de croire que le nom de *Hiddah* conserve, sous une forme légèrement altérée, celui d'une ville célèbre dans les premiers siècles de notre ère, celle de *Hirah* حيرة (*Hi-lo* des auteurs chinois) ou *la ville du crâne*, qui empruntait son nom à une précieuse relique de Bouddha. Je reviendrai sur ce sujet dans la suite de cette notice.

<sup>2</sup> Ce volume devait être intitulé *An account of the topes of Afghanistan*; l'atlas, dès l'année 1834, c'est-à-dire dans la seconde année des recherches entreprises par M. Masson, était déjà composé de plus de quarante planches. Des circonstances particulières, indépendantes de la volonté de M. Masson, son séjour même dans l'Afghanistan qui l'éloignait du lieu où eussent dû être imprimées et



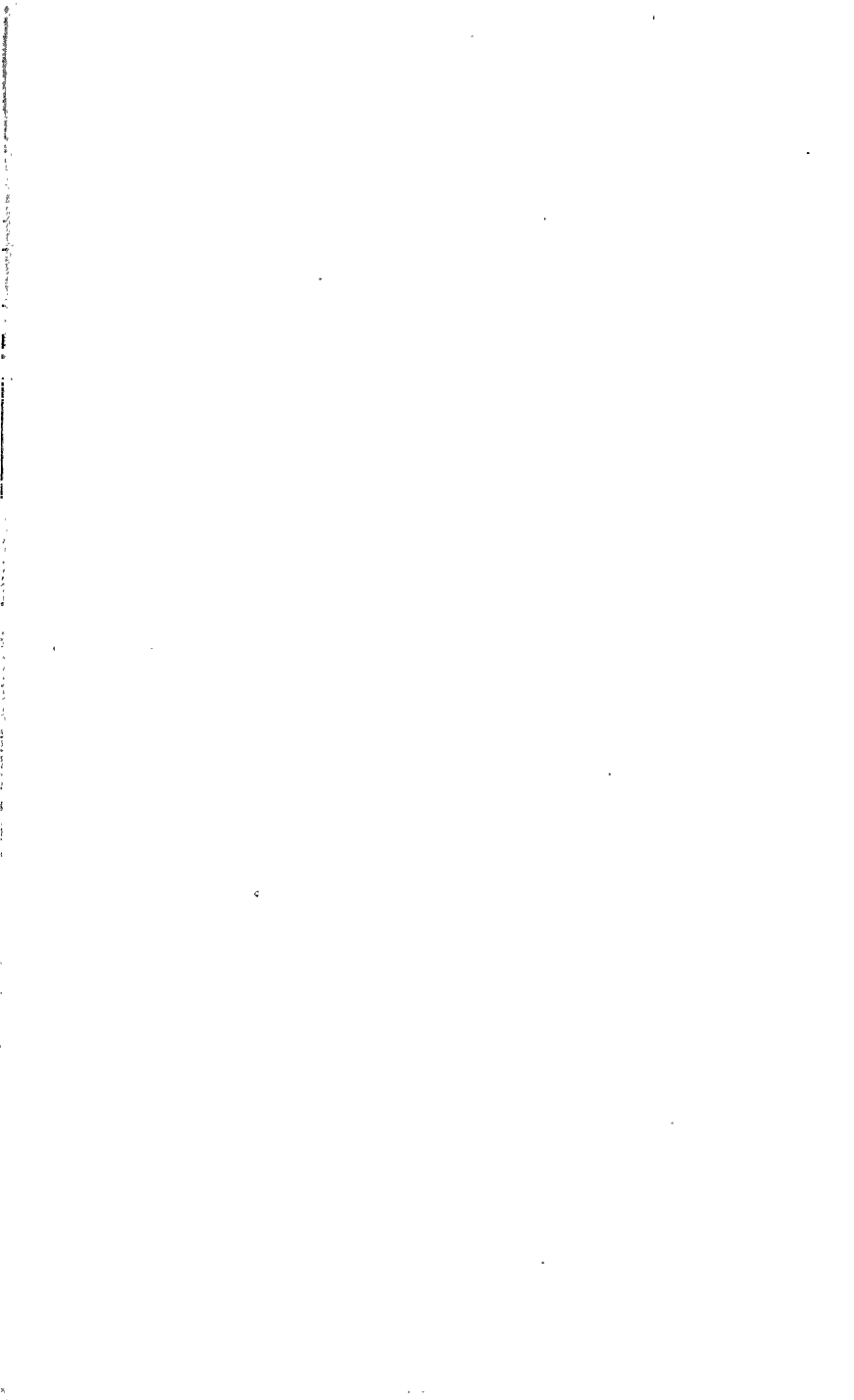


tagé par toutes les personnes qui savent qu'aucun soin n'avait été négligé par ce voyageur pour donner la plus grande exactitude possible à ses descriptions et à ses dessins; que toutes les circonstances des fouilles avaient été notées jour par jour, tous les objets qu'elles avaient rendus à la lumière minutieusement décrits, et enfin tous les monuments explorés, dessinés à la même distance avec le secours d'une chambre claire, de manière à en reproduire avec certitude et les proportions individuelles et les dimensions relatives. Il est facile de concevoir ce qu'un pareil rassemblement de faits eût donné d'autorité aux considérations que l'auteur se proposait d'y joindre sur le caractère général et la destination antique de ces monuments, ainsi que sur les questions de géographie et d'histoire que leur existence pouvait intéresser. Réduit aux extraits des lettres de M. Masson publiés à Calcutta<sup>1</sup>, je ne puis qu'indiquer, et seulement d'une manière incomplète, quelques-uns des principaux résultats des fouilles de *Hiddâh*. Ce grand domaine de l'antiquité, qui s'étend aux environs de Djelalabâd, entre le *Kâbouldirân* et le *Sefîd kôh*, ne sera donc entièrement restitué à la science que lorsque M. Masson aura communiqué au public la notice des recherches archéologiques qu'il y a exécutées.

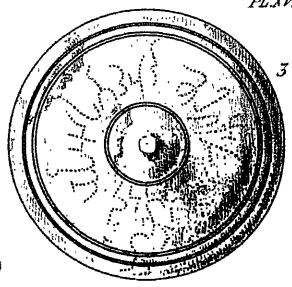
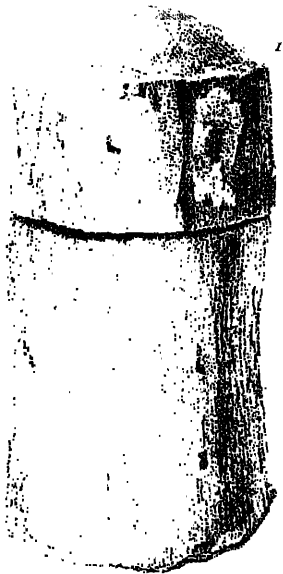
gravées sa notice et les planches qui y appartenaient, paraissent l'avoir déterminé à différer la publication de cet intéressant travail jusqu'à son retour en Europe.

<sup>1</sup> *Journal of the Asiatic Society of Calcutta*, t. IV, p. 233.

Ce voyageur, après avoir exploré les antiquités de *Peichaver*, se rendit à Djelalabâd par la voie de *Cheikan* et d'*Abkhanou*. Il visita d'abord la plaine arrosée par le *Sourkhâb*, reconnut tous les lieux où existaient encore des ruines de topes et fit un dénombrement exact de ces monuments, recueillant leurs noms et relevant leurs positions. Le nombre de ceux qui ont été fouillés dans cette vallée est, suivant lui, de dix à *Déronteh*, de sept à *Tchchârbâgh*, et de quatorze à *Hiddâh*. Cette statistique des topes s'accorde d'une manière satisfaisante avec les indications fournies par M. Honigberger, qui représentent plus de trente de ces monuments rassemblés dans un espace de trois ou quatre lieues. M. Masson commença aussitôt son œuvre et la continua avec persévérance pendant plus de deux mois. Ses travaux furent récompensés par les plus heureux succès : des sept topes de *Tchchârbâgh*, de l'ouverture desquels on pouvait difficilement se promettre de grands résultats, à en juger par leur médiocre apparence, quatre lui présentèrent de précieux dépôts, dont l'un est surtout intéressant par le type des médailles qui en font partie. A *Hiddah*, M. Masson ne fut pas moins heureux : des quatorze topes qu'il y explora, presque tous lui payèrent également leur tribut de médailles et d'objets précieux ; mais un surtout dépassa la mesure de ses espérances par l'incomparable richesse des trésors qu'il lui livra, par le nombre et la valeur archéologique des médailles qui y étaient déposées, et entre



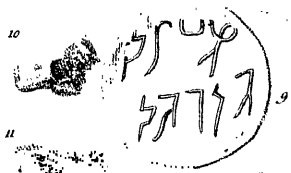
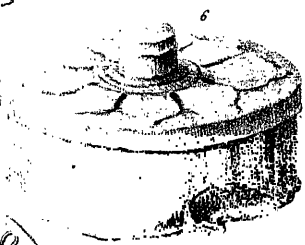




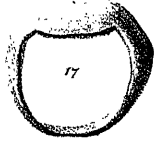
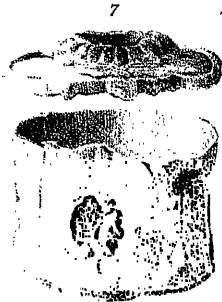
הנה מציגים את חפצי הברונזה  
שנמצאו באתר



פסלונים



פסלונים  
גולדקל



lesquelles se trouvaient cinq médailles d'or impériales d'une parfaite conservation, éléments de synchronisme qui semblaient avoir été préparés à l'usage de la science européenne. M. Masson décrit ainsi, dans une lettre adressée au colonel Pottinger, les découvertes faites dans le tope de *Hiddah* :

« Au nombre des objets trouvés dans ce monument est une jolie petite boîte d'or dont le couvercle est orné de pierres précieuses et surmonté d'une belle gemme bleue; elle a été autrefois remplie d'un parfum liquide dans lequel le musc dominait. Cette boîte était close dans une plus grande en argent, qui était accompagnée d'une autre petite boîte également en argent contenant quatre médailles des Sassanides, une ou deux gemmes et une substance onctueuse. Le tout était contenu dans une boîte de fer doré; et cette boîte était elle-même renfermée dans un grand vase de cuivre aussi très-proprement doré, qui était à moitié rempli d'un liquide mêlé de terre et imprégné d'oxyde de cuivre; ce vase contenait en outre cent quatre-vingt-trois médailles d'argent des Sassanides, deux médailles d'or probablement indiennes et trois autres de cuivre d'un type connu. Dans la boîte de fer doré étaient déposées trois médailles romaines en or, une de Marcien et deux de Léon; et dans la boîte d'or enfin deux autres médailles impériales du même métal appartenant à Théodose<sup>1</sup>. Dans le vase de cuivre se sont encore

<sup>1</sup> M. Masson avait communiqué à M. J. Prinsep les légendes de

« trouvés deux anneaux en or, dont l'un portant une  
 « pierre gravée qui représente une tête de roi (une  
 « autre pierre gravée se trouve parmi les gemmes  
 « non montées), et de plus un grand nombre d'an-  
 « neaux en argent unis, ainsi que divers débris d'or-  
 « nements. C'est, en résumé, le plus riche butin  
 « que j'aie encore fait dans les topes ouverts jusqu'à  
 « ce jour. »

De tous ces précieux objets, les seuls dont nous possédions une esquisse, d'ailleurs très-imparfaite, sont les médailles d'argent que M. Masson attribue aux Sassanides, mais qui ne paraissent réellement pas appartenir à cette dynastie, bien qu'elles soient évidemment une imitation de sa monnaie : elles portent d'un côté une tête de roi avec le buste, accompagnée d'une légende circulaire en caractères inconnus et très-imparfaitement gravés, et au revers le type très-grossièrement exécuté de l'autel de feu gardé par deux doryphores, sans la moindre trace de légende. Le principal caractère qui distingue ces médailles de celles des derniers Sassanides, qui ont à peu près la même forme et la même épaisseur, c'est moins encore l'écriture inconnue de leurs lé-

ces cinq médailles impériales, à la découverte desquelles il attachait un grand prix ; mais la promesse qu'il faisait en même temps d'un rapport détaillé sur les fouilles de *Hiddah*, promesse qui n'a pas été remplie, a engagé M. J. Prinsep à différer, et par suite à supprimer l'usage de cette note. Il est probable que la plus grande partie des objets provenant de l'exploration des topes de l'Afghanistan par M. Masson est aujourd'hui déposée au musée de l'*East India House*.





gendes, dont nous trouvons de meilleurs modèles sur d'autres médailles, et qui est absolument différente du pehlvi, que la tête royale représentée imberbe sur toutes ces pièces sans exception, tandis que les princes sassanides sont figurés avec la barbe torse des Médes et couverts d'une simple tiare garnie d'un seul rang de perles, tandis que les descendants de *Papek* sont tous couronnés de la tiare crénelée surmontée d'un globe. J'exposerai ailleurs les motifs que j'ai de croire que ces médailles sont celles des dynastes *Tochares* et *Hephtalites*, qui ont longtemps dominé sur les contrées situées entre l'Inde et la Perse, et que ces légendes nous offrent des spécimens de l'écriture nationale des *Tochares*. Je n'insiste pas ici sur quelques autres explorations de topes faites par M. Masson dans la même partie de l'Afghanistan, parce que je rassemblerai dans les pages suivantes les notions dispersées dans ses divers rapports, notions sans doute bien insuffisantes, mais les seules que nous ayons jusqu'à présent recueillies sur les nombreux monuments du même genre qui existent encore dans les montagnes et les vallées du haut Afghanistan, et qui sont restés inconnus à M. Honigberger comme aux autres voyageurs.

Le docteur Gerard, qui a aussi visité les environs de Djelalabâd avec les mêmes espérances, mais non pas avec le même succès que M. Honigberger et M. Masson, a consigné le résultat de ses observations dans une notice où des hypothèses historiques sans spécialité ou sans vraisemblance ont trop sou-

vent usurpé la place qu'eussent dû occuper les faits. Je ne puis en emprunter que quelques remarques sur l'aspect des topes de cette localité. Ces monuments sont généralement petits, si on les compare à celui de *Mánikyála*; la plupart ont trente, quarante-cinq, à peine cinquante pieds de hauteur, et seulement de quatre-vingts à cent dix pieds de circonférence. Le docteur Gerard attribue leur état de dégradation ou même de ruine complète à la nature des matériaux dont ils sont construits, et qui ne consistent qu'en gros blocs de silex et en grandes masses de pierres poreuses ou calcaires liées par un ciment de terre argileuse. De semblables constructions devaient bientôt s'écrouler et s'affaisser en monceaux de ruines. La forme, les proportions et la décoration extérieure de chacun de ces monuments le distinguent plus ou moins sensiblement de ceux qui l'entourent; mais les grandes lignes en sont généralement les mêmes, et ils reçoivent de cette circonstance un caractère générique d'ailleurs absolument distinct du type des monuments semblables qui existent au delà de l'Indus. La plus considérable des différences que le docteur Gerard reconnaisse entre ces deux variétés locales de topes, c'est que le puits ouvert au centre du massif, de sa base à son sommet, dans les monuments de *Mánikyála* et d'*Ousmán khatír*, et dans lequel sont resserrées les cellules de dépôt, n'existe pas dans les monuments des environs de Kaboul et de Djelalabâd, où il semble être remplacé par

la construction intérieure en forme de tope qui a été si souvent décrite. Ces observations sont en grande partie fondées; je remarquerai seulement que le docteur Gerard eût dû faire, dans son jugement sur la construction de ces massifs, une exception en faveur des trois monuments le *Saurkh tóp*, le *Khachteh tóp* et le *Tóp i amír kháíl*, et que la comparaison qu'il a établie entre les *topes* du Pendjab et les *bourdj* de l'Afghanistan me paraît manquer de justesse, en ce qu'elle ne s'applique pas aux mêmes parties dans ces divers monuments. Ces remarques trouveront leur place et leur entier développement dans la suite de cette notice.

Le docteur Gerard a non-seulement eu l'occasion d'examiner à Kaboul les collections formées par M. Honigberger dans le cours de ses laborieuses explorations, mais il a encore profité des utiles avis dont ce voyageur l'a aidé dans son projet d'explorer lui-même les topes des environs de Kaboul, projet qui a été suivi avec plus d'ardeur que de persévérance. Le tope sur lequel le docteur Gerard dirigea ses premières recherches, qui devaient rester les seuls effets de son zèle, est situé à quatre lieues à l'est de Kaboul<sup>1</sup>, dans une vallée à laquelle il emprunte le nom de *Bourdj i yakh dereh zír mináreh*

<sup>1</sup> Mohan Lal, qui parle dans une de ses lettres de ce tope et des fouilles qui y ont été exécutées, le place à six milles au sud-est de Kaboul. Il paraît persuadé que si l'on eût ouvert le tope à son sommet, on eût obtenu de cette direction de travaux des résultats plus satisfaisants: il est permis de douter de la justesse de cette opinion.



*i Tcheker* برج سحره زير مناره چكر (Tour de la vallée de glace, située au-dessous de la colonne de Tcheker). De ces diverses indications, qui m'ont été fournies par M. Honigberger, on peut induire que le monument s'élève sur la même pente de montagnes et à quelques centaines de pas plus loin que le tope de *Tcheker i bâlâ*, le premier dont se fût avisée la curiosité archéologique de ce voyageur. Le *bourdj i yakh dereh* a trente pieds de hauteur et est construit de larges blocs de pierre liés par un ciment calcaire. Le docteur Gérard, dirigé par les avis et profitant de l'expérience de M. Honigberger, fit ouvrir le monument à la base : le sixième jour fut mis à découvert un autre tope pour ainsi dire enveloppé dans le massif du premier ; le jour suivant les ouvriers, dont le travail était incessamment pressé par l'impatience du voyageur anglais, pénétrèrent au centre de cette nouvelle construction et découvrirent dans la cellule qui y était ménagée cinq lampes de terre cuite remplies de fragments solides et blanchâtres que Mohan Lal désigne comme ceux d'os humains, mais dans lesquels on pourrait reconnaître, avec beaucoup plus de vraisemblance, des fragments de la matière résineuse trouvée sous la même forme et en même quantité dans le *bourdj i kemri*<sup>1</sup>. Le docteur Gerard,

<sup>1</sup> C'est sans doute par erreur et en confondant les travaux du docteur Gerard avec ceux de MM. Masson et Honigberger, que Mohan-Lal fait mention, dans une note communiquée à la Société asiatique de Calcutta, de plusieurs monuments explorés par les

dont toutes les espérances avaient été frustrées par un résultat aussi mince, et même, suivant lui, aussi ridicule, suspendit les travaux commencés, et le moment de son départ approchant, ne songea plus à les reprendre. Tels sont du moins les renseignements qui m'ont été communiqués par M. Honigberger, à qui un des ouvriers du docteur Gerard, en l'informant que les fouilles n'avaient pas été poussées jusqu'au sol, proposa de les continuer sous sa direction. Près de quitter lui-même la ville de Kaboul, M. Honigberger n'eut point le temps nécessaire pour poursuivre des travaux si avancés, mais qui avaient peut-être déjà produit tout ce qu'ils devaient produire. Aussi l'ouverture du *bourdj i yakh dereh* n'eût-elle été d'aucune utilité pour la science, si M. Honigberger n'eût observé, avec son exactitude accoutumée, la forme insolite de la construction intérieure, remarquable par une élégance de style dont elle offrait le premier exemple. Elle a été représentée en coupe sur une des planches jointes à cette notice <sup>1</sup>.

Je ne puis mieux terminer ce rapport sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par M. Honigberger qu'en indiquant rapidement quelques-unes de celles qui ont manqué au succès complet de ses recherches et dont il n'a pas dé-

soins du premier voyageur aux environs de Kaboul, et dans lesquels auraient été recueillies, outre des fragments d'os, des perles calcinées.

<sup>1</sup> Voyez la pl. III.

pendu de son zèle de leur assurer le mérite, ainsi que d'en acquérir les avantages à la science : le défaut de temps ou des difficultés matérielles contre lesquelles tous ses efforts ont été impuissants ont pu seuls l'empêcher de profiter des nombreuses occasions qu'il a rencontrées dans le cours de son voyage d'enrichir sa collection par l'ouverture de nouveaux topes. Il ne saurait être certainement sans intérêt de recueillir des notions exactes, qui ne l'ont été jusqu'ici par aucun voyageur, sur quelques-uns de ces monuments remarquables, qui ne seront d'ailleurs bien connus que lorsque M. Masson les aura décrits, explorés et dépouillés des trésors qu'ils renferment; mais le domaine exploité par ce courageux voyageur est si vaste et si riche, et il annonce une intention si décidée de l'étendre encore par une excursion dans l'ancienne Sogdiane, qu'on doit craindre que plusieurs années ne suffisent pas à ses persévérantes recherches, et que la connaissance de leurs résultats ne se fasse encore longtemps attendre; aussi ne devons-nous négliger aucun des renseignements isolés que nous pouvons emprunter aux notes des voyageurs qui ont rapidement traversé cette contrée, moins encore les indications plus précises et plus étendues des personnes qui y ont fait, comme M. Honigberger, un long séjour, et qui y ont pour ainsi dire multiplié leurs observations par le moyen d'une correspondance étendue.

Pendant que ce voyageur dirigeait les fouilles de

*Déronteh*, il apprit, par le rapport de plusieurs habitants de Djelalabâd, que des monuments semblables à ceux qu'il explorait, mais de plus grandes dimensions, existaient aux environs de Peichawer et dans les montagnes de la tribu des *Khaiber*, et, ce qui appela surtout son attention, que dans la partie du *Sefid kôh* qui sépare ce dernier canton de celui de Djelalabâd, et dans un lieu que je suppose, avec toute vraisemblance, être celui que M. Court désigne par le nom de *Pichboulak*<sup>1</sup>, s'élevait un de ces topes, remarquable moins encore par la magnificence de sa décoration extérieure que par ses immenses proportions, qui dépassaient celles de tous les monuments semblables connus dans le haut et le bas Afghanistan. La précision des détails prévenait le soupçon d'exagération. M. Honigberger, dont l'intérêt était vivement excité par cet avis, résolut de ne rien négliger pour en tirer tous les avantages qu'il pouvait s'en promettre. La nécessité de surveiller les fouilles de *Déronteh* ne lui permettait pas de se rendre lui-même chez les *Khaiber* et à Peichawer pour vérifier les récits qui lui avaient été faits; il choisit donc à Djelalabâd un homme de confiance, lui fit prendre le costume de *fakîr*,

<sup>1</sup> *Conjectures sur les marches d'Alexandre dans la Bactriane*. Le docteur Gerard, qui fait dans son mémoire mention des mêmes monuments, et sans doute d'après les communications de M. Honigberger, le place dans les gorges du défilé de *Khaiber*, ce qui est précisément la position des ruines de *Pichboulak*. Ce monument, suivant lui, l'emporte de beaucoup par ses proportions sur le plus considérable des topes de *Mánikyála*.

plça un certain nombre d'ouvriers sous sa direction et lui donna les instructions qui devaient le diriger dans l'exploration du tope colossal situ  dans le canton des *Khaiber*. Mais   peine cette petite troupe fut-elle entr e dans les montagnes qu'occupe cette tribu, signal e m me entre les Afghaniens par la hardiesse de ses brigandages, qu'elle fut, sans respect pour l'habit de son chef, compl tement d pouill e; ce ne fut qu'apr s ces pr l minaires, sans doute autoris s par l'usage, que les *Khaiber* consentirent   recevoir des explications sur les projets de leurs voisins de la vall e de Djelalabad. Lorsqu'ils apprirent que ces gens avaient re u la mission de faire des fouilles dans le principal tope de leur contr e, ils se r cri rent vivement, comme si tous leurs droits de propri t  eussent  t  l s s par cette pr tention. Les *ak ak l* se consult rent et d clar rent qu'ils ne souffriraient point qu'on enlev t le tr sor sans les indemniser de cette perte par des avantages p cuniaires consid rables. L' missaire de M. Honigberger s'informa des *ak ak l* quel  tait le tr sor auquel ils faisaient allusion; ceux-ci lui r pondirent avec  tonnement: « Eh quoi! ne sait-on pas, de Kaboul jusqu'  Peichawer, qu'Iskender, de Roum, sur qui soit la mis ricorde de Dieu! apr s avoir conquis ce pays, a d pos  dans ce tope un *lakh d'achrefi*<sup>1</sup>? Pouvez-vous nier que ce ne soit pour enlever ce tr sor que vous venez

<sup>1</sup> L'*achrefi* est une pi ce d'or dont le poids  gale   peu pr s celui d'un ducat de Hollande.

« faire des fouilles dans le tope? mais, par Dieu, « celui qui l'ouvrira nous comptera des roupies. » En vain l'émissaire protesta que ce point important d'histoire n'était pas aussi bien connu à Djelalabâd que dans le *Sefid kôh*, il fut obligé de convenir successivement que le fait était possible, qu'il était probable, et enfin qu'il était certain, puisqu'il avait pour autorité la tradition constante des *Khaiber*<sup>1</sup>. Ce fut donc sur cette donnée qu'il entra en négociation avec les *akçakâl* pour fixer les conditions auxquelles les *Khaiber* consentiraient à laisser explorer le tope colossal situé dans leurs montagnes. Après de longues discussions, on arrêta enfin, d'un commun accord, les termes d'un projet de traité qui fut rédigé par les *Khaiber* et remis au délégué de M. Honigberger pour être porté à sa ratification. Les droits de chaque partie contractante avaient été nettement stipulés et garantis dans cet acte, dont les principales clauses étaient les suivantes : les *Khaiber* s'engageaient à ne point troubler M. Honigberger dans l'exploration du tope, à condition qu'il leur délivrât d'avance une

<sup>1</sup> On doit croire que cette tradition a depuis longtemps cours dans l'Afghanistan, et qu'elle y a été reçue à la même époque que toutes celles qui se rapportent à *Iskender*, car on lit dans l'*Ayîn akberî* (description des cantons de *Souvad*, et de *Badjôr*) : « Au temps « de *Mîrzâ Ouloughbêg* (1450), la tribu de *Sulthân* qui se prétend « issue de la fille de *Sulthân Iskender Zu'lkarneïn*, vint de *Kaboul* « et prit possession de ces cantons. *Iskender*, disent les gens de cette « tribu, a laissé des trésors à *Kaboul* sous la garde de quelques « personnes de sa famille, et leurs descendants qui ont conservé « leurs titres généalogiques, habitent encore aujourd'hui les parties « montagneuses de la contrée. »

somme de mille roupies; tous les objets trouvés dans le tope, et en particulier le *lakh d'achrefi*, devaient être remis à M. Honigberger; les *Khaiber* offraient de lui livrer en otage, pour sûreté de l'exécution du traité, plusieurs enfants d'*akçakâl*. M. Honigberger refusa, comme on peut facilement le croire, sa ratification à l'œuvre diplomatique de son agent, et lui permit de poursuivre cette négociation en son nom et pour son propre compte, s'il le jugeait convenable. Il ne doutait pas en effet que les fallacieuses conditions des *Khaiber* ne couvrissent le dessein de quelque nouvelle trahison, et que, dépourvus du courage ou de l'intelligence nécessaire pour dépouiller le monument du trésor qu'ils supposent y être déposé, ils ne fussent gens à s'emparer par violence des objets précieux découverts dans les fouilles, et à compromettre, pour satisfaire leur cupidité, la liberté de leurs enfants laissés en otage. Or c'était là un gage dont un *Khaiber* seul pût ne pas être embarrassé.

De semblables obstacles n'attendaient pas à Peichaver les ouvriers que M. Honigberger y avait envoyés sous la direction du même émissaire, et il eût d'ailleurs suffi, pour les prévenir, de lettres de jussion que M. Honigberger avait obtenues du khan de Peichaver, qui se trouvait en ce moment à Djelalabâd. Les autorités de la contrée s'empresèrent, au reçu de ces lettres, de faciliter par tous les moyens, au détachement d'ouvriers envoyé de Djelalabâd, l'exploration des topes situés aux envi-

rons de la ville. Les fouilles furent immédiatement ouvertes dans le plus grand de ces monuments; mais les ouvriers, après quinze jours d'efforts soutenus, n'étaient pas encore parvenus au centre du massif, lorsque M. Honigberger, pressé par l'approche de son départ, eut le regret de devoir les rappeler<sup>1</sup>. Ils ne lui rapportèrent, de ces pénibles travaux, que deux doigts en marbre noir qui avaient appartenu à une statue de grandeur plus que naturelle dont d'autres débris s'étaient également rencontrés mêlés aux matériaux et employés dans la construction du monument. Cette circonstance peut autoriser la conjecture que ce tope, en apparence un des plus anciens de ceux qui existent aux environs de Peichawer, avait été, à une époque incertaine, reconstruit avec les débris d'un autre tope, lequel avait dû s'élever, dans les âges précédents, sur le même emplacement. J'essaierai de justifier complètement cette conjecture dans la suite de ce travail. Il m'est d'ailleurs impossible de décider si ce tope est le même que celui dont M. Masson fait mention dans une lettre adressée au docteur Gerard, et dans lequel ce dernier aurait découvert des statues d'un admirable travail, précieux élément de détermination, ajoute M. Masson, qui ne laissera vraisemblablement aucun doute sur la destination

<sup>1</sup> M. Honigberger pense que M. le général Court, ayant peu de temps après conquis sur les Afghans la province de Peichawer, n'aura point négligé de profiter d'aussi favorables circonstances pour continuer les travaux de fouilles que lui-même avait dû abandonner.



antique du monument. Ces détails si incomplets et si insuffisants sont les seuls que nous possédions sur une découverte annoncée comme si importante; ils nous laissent ignorer absolument quelle était la place occupée par ces statues, si elles faisaient partie de la décoration extérieure du tope ou si elles étaient déposées dans une cellule intérieure. C'est encore un point sur lequel il faudra attendre les éclaircissements de M. Masson, à défaut de ceux que le docteur Gerard a négligé de donner.

Entre les monuments du même genre qui s'offrirent à l'observation de M. Honigberger dans son voyage de Djelalabâd à Boukhara, il en a surtout remarqué deux de très-grandes dimensions et d'une forme très-large, situés l'un près de l'autre, immédiatement sous les murs de la ville de Balkh. Ils appelèrent son attention par une particularité de leur construction qui était encore nouvelle pour lui; ils n'étaient point formés d'assises de pierres comme tous ceux que le voyageur avait rencontrés dans l'Afghanistan, mais d'un massif de grandes briques très-dures liées par des couches de ciment. Leur état de conservation était remarquable. M. Honigberger n'eut pas de peine à reconnaître que ces topes avaient déjà été explorés, et, à en juger par les apparences, à une époque déjà ancienne. Dans leur sommet s'ouvraient plusieurs cellules assez spacieuses et absolument vides dont il ne put reconnaître la destination. L'un d'eux était percé à sa base d'une grande ouverture de forme régulière,

qui le traversait dans toute sa largeur, espèce de galerie dans laquelle on entrait d'un côté du monument pour en sortir à l'autre extrémité. Il y aurait eu peu à espérer de nouvelles fouilles dans des topes qui paraissaient avoir déjà été visités et complètement spoliés par des explorateurs experts dans ce genre de travail. Un voyageur ne peut d'ailleurs avoir à Balkh d'autre sollicitude que celle de sa sûreté personnelle et ne doit attendre aucune protection du gouvernement de Mir-Mourad-beg, heureux seulement d'échapper à son attention : aussi M. Honigberger ne songea-t-il point à poursuivre l'exploration des deux monuments.

Quelque temps après son arrivée à Boukhara il apprit, dans le cours d'une conversation où il recueillait des renseignements sur l'état actuel du Mawaralnahar, qu'aux environs de Samarkand se voyaient des ruines très-étendues, dans lesquelles les gens de la contrée découvraient fréquemment des *boat*. Les renseignements qu'il demanda et qu'il obtint sur ces ruines ne lui permirent pas de douter qu'il n'existât encore à peu de distance de Samarkand un certain nombre de *bourdj* semblables à ceux de Balkh, et que les ruines au milieu desquelles ils s'élevaient ne rendissent de temps à autre à la lumière non-seulement des médailles, mais encore des statues et des inscriptions. Cette dernière indication ne doit être cependant reçue qu'avec défiance, à moins qu'il ne s'agisse d'inscriptions koufiques. M. Honigberger conçut le dessein de

partir pour Samarkand afin d'examiner ces ruines et d'y faire des fouilles sous la protection du gouverneur, qu'il espérait se concilier par des présents; mais quelques Boukhares de ses amis, à qui il confia ce projet, l'en détournèrent, l'assurant qu'aucune entreprise ne pouvait être entourée de plus de dangers, et que persister à l'exécuter n'était qu'assurer sa perte. Déterminé par ces avis et par la crainte de manquer l'occasion de la caravane d'Orenburg, M. Honigberger renonça à son aventureux dessein et ne quitta Boukhara que pour retourner en Europe.

*(Ici s'arrête le manuscrit de M. Jacquet.)*

---

## LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,  
Membre de l'Institut de France.

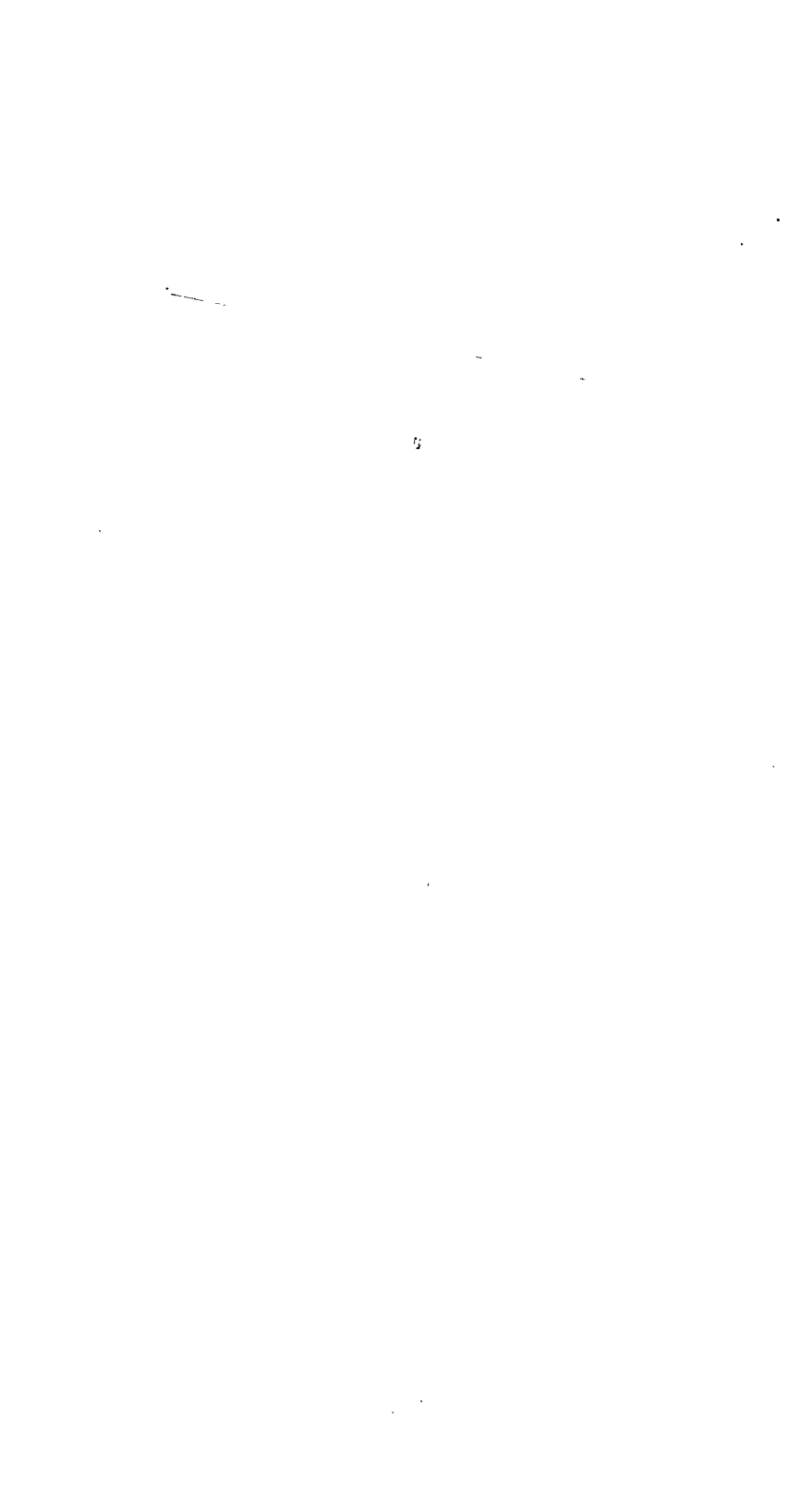
---

### II.

Monsieur,

En prononçant dans la discussion philologique et numismatique tout à la fois qui a fait le sujet de ma première lettre, vous m'avez donné gain





de cause : certes il y aurait là de quoi flatter grandement mon petit amour-propre, si je n'avais eu à défendre contre un seul l'opinion de tous. Le succès de ce premier pas dans mes études orientales m'a peut-être donné trop de confiance en mes propres forces, puisque aujourd'hui je redescends dans l'arène de la discussion seul contre tous. Contre tous, non, je me trompe; car vous vous êtes occupé naguère du sujet que j'aborde aujourd'hui, et renonçant pour le moment à publier vous-même les résultats que vous aviez obtenus et auxquels je suis parvenu de mon côté, vous m'avez généreusement fait l'entier abandon de *notre* découverte, en m'engageant fortement à la poursuivre et à la faire connaître.

Jamais, je puis vous l'assurer, je n'éprouvai de jouissance plus vive que lorsqu'en examinant avec vous le carton des monnaies bilingues arabo-grecques du cabinet du roi, je reconnus que nous étions d'accord sur le compte de ces curieuses monnaies. Cette fois j'avais quelque droit de m'enorgueillir, puisque je m'étais rencontré avec un si habile arabisant sur une route nouvelle et dont jusqu'ici l'accès avait été interdit à tous les numismates. Toutefois il n'y eut entre nous qu'une simple conversation, beaucoup trop rapide pour que je pusse vous développer toutes mes idées sur les monnaies bilingues arabo-grecques, qui méritent cependant l'examen le plus sérieux. C'est donc le sujet de cette conversation que je vais reprendre, avec un peu

plus d'ordre, dans cette seconde lettre. Puisse-t-elle mériter encore votre approbation, et je m'estimerai véritablement heureux.

Le propre de toute question scientifique à la solution de laquelle on ne peut procéder avec une rigueur mathématique, est de laisser le champ libre à la controverse. Aussi, quelque puissantes que soient les autorités qui pensent avoir prononcé en dernier ressort sur tel ou tel point en discussion, il arrive quelquefois qu'un fait inobservé, en se réunissant à la masse des faits connus, en change forcément le caractère et fait naître une autre opinion, qui, du reste, peut elle-même subir plus tard des modifications.

Si j'insiste sur cette vérité, c'est que je viens combattre des opinions sanctionnées par des hommes dont les noms sont à eux seuls une puissance, des hommes tels que Sestini, Eckhel, Marchant, Adler et Castiglioni. Il ne me sera pas difficile, j'espère, d'établir qu'ils n'ont pas touché du doigt la vérité; mais arriverai-je aussi aisément à prouver que moi-même je ne me trompe pas? Voilà ce que je n'ose espérer. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit d'une vérité historique, on doit la poursuivre avec courage, fût-on convaincu qu'on ne parviendra qu'à soulever un coin du voile qui la cache.

Quiconque s'est occupé de rassembler une suite monétaire byzantine a pu rencontrer des pièces de cuivre portant tout à la fois une légende grecque et une légende arabe. Ces monnaies bilingues ont de-







puis trente ans au moins exercé la sagacité des numismates, et les attributions qu'ils ont proposées tour à tour, se trouvant fondées sur des observations plus ingénieuses que solides, sont tombées les unes après les autres sous les coups de la critique, de telle sorte que la question est à peu près aussi neuve aujourd'hui que lorsqu'elle fut examinée pour la première fois par l'illustre Sestini.

Avant de tenter à mon tour une classification des monnaies bilingues arabo-grecques, je ne puis me dispenser de rappeler succinctement les diverses attributions émises jusqu'ici, et de faire ressortir, autant que faire se pourra, les motifs qui m'empêchent de les accepter.

Dans les suites byzantines visitées par Sestini se trouvaient trois pièces de cuivre qui présentaient les types suivants :

1° ΔΑΜΑΣΚΟΣ. Un empereur debout.

R. L'indice monétaire M surmonté d'un P; à gauche le mot ANO (*sic*); à droite cinq étoiles superposées; entre les jambages du M un Ω; enfin à l'exergue ΔΑΜΑ<sup>1</sup>.

2° ΔΕΟ. Même type d'un empereur debout.

R. Légende arabe et l'indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ.

3° ΔΑΜΑΚΚΟC. Même type d'un empereur debout.

<sup>1</sup> Cette description me paraît devoir être inexacte. Il serait trop long d'énumérer ici les raisons qui me portent à le croire.

R. Même légende arabe et même type qu'au revers de la pièce précédente.

Ces trois pièces excitant vivement l'intérêt du savant numismate, il essaya de débrouiller les légendes arabes et d'assigner une origine probable à ces monnaies. La rencontre du mot AEO lui parut un trait de lumière, et pourtant ce fut ce prétendu trait de lumière qui l'égara complètement. Préoccupé de la pensée que ces monnaies étaient des monnaies impériales byzantines, Sestini en conclut que le mot AEO désignait un empereur Léon, et une fois cette hypothèse admise, il lui fallut chercher un personnage auquel ce nom pût convenablement s'appliquer. Depuis le règne d'Héraclius la Syrie tout entière, et par conséquent Damas, étant tombée au pouvoir des khalifes, il devenait assez difficile d'établir qu'un empereur grec eût pu frapper monnaie en son nom dans cette ville. Toutefois Théophane ayant conservé la mémoire d'une expédition militaire de Léon Khazare, fils de Constantin Copronyme, qui essaya vainement de reconquérir la Syrie, Sestini ne douta plus que les pièces en question ne fussent précisément de Léon Khazare, et la légende arabe devint claire pour lui. Il en lut correctement les deux premiers mots, et, faisant plier le troisième à son opinion formée à l'avance, il vit dans cette légende les mots ضرب دمشق خازر « Frappée à Damas. Khazare. » Dès lors plus de doute pour lui : une de ses savantes lettres fut consacrée à répandre cette découverte, et cha-

cun admit, sur la parole du maître, l'interprétation qu'il venait de publier. Personne ne se récria sur ce que le style de ces monnaies était évidemment plus ancien que celui des espèces monnayées vers le règne de Léon Khazare, tandis qu'il était identique avec le style des monnaies émises par les princes de la famille d'Héraclius.

Eckhel, le premier, en appela du jugement de Sestini. Il lui parut étrange qu'on eût inscrit sur les monnaies courantes un surnom, pour ne pas dire un sobriquet, tel que celui de Khazare donné à Léon, par les Grecs, en souvenir de l'origine barbare de sa mère. En conséquence, tout en conservant l'attribution de Sestini, Eckhel annonça que le troisième mot de la légende arabe avait été mal lu et qu'il devait y avoir *حضر*, *lion*, ce mot devant, à l'aide d'un calembourg, l'équivalent du mot *ΛΕΟ* placé à la droite de l'effigie impériale. Ce fut là la première modification que subit l'opinion de Sestini.

Vint ensuite Marchant, qui, sans s'inquiéter de la valeur des mots arabes, étudia la question sous une autre face, et déclara avec raison qu'il était impossible de ne pas faire remonter l'origine des pièces bilingues de Damas à un siècle au moins avant le règne de Léon Khazare, parce qu'elles étaient évidemment calquées sur les monnaies qu'il attribuait à Justinien Rhinotmète, et que des faits sans réplique, des faits matériels, puisés dans l'étude des surfrappes, m'ont forcé de restituer à l'empe-

reur Héraclius. Marchant, ayant réuni plusieurs de ces pièces plus ou moins bien conservées, crut voir à son tour un T dans la croix d'un labarum surmonté d'un aigle, qu'il prit pour une *cigogne* ou un *chameau*; et, regardant cette prétendue lettre T comme faisant suite au mot AEO, il conclut, sans être arrêté par les pièces qui portaient en réalité AEO, qu'il fallait toujours lire AEO T, et par conséquent voir dans ce mot une abréviation du nom de Léonce, dont le règne coïncide avec l'époque à laquelle le khalife Abdou'l-malik ordonna l'émission de monnaies purement arabes. Ce fait, qui se passait dans la deuxième année du règne de Léonce et dans la soixante-seizième de l'hégire, amena Marchant à regarder les pièces en question comme des imitations maladroites des espèces impériales de Léonce et frappées par l'ordre du khalife Abdou'l-malik. Alors la lettre  $\varphi$  se trouvait dans le mot AEO T par une simple substitution de lettre due à l'ignorance du graveur. Enfin, suivant Marchant, ces monnaies n'avaient été fabriquées que dans les premiers moments qui suivirent l'ordre du khalife, et avaient bientôt fait place à des monnaies de style arabe pur, dont il offrait un échantillon extrait des planches de Niebuhr. Toute cette théorie est fort ingénieuse sans doute, mais elle croule bien vite lorsqu'on a sous les yeux les autres pièces d'origine analogue qu'il m'a été permis d'étudier. Il en est en effet qui portent en toutes lettres, comme les pièces impériales, la date ANO XVII, avec le pré-

tendu nom ΛΕΟΤ de Léonce II; puis d'autres qui, à droite de l'effigie impériale, offrent le mot entier ΔΑΜΑΚΚΟC, tandis qu'à gauche on voit encore le T de la légende reconstruite par Marchant, isolé cette fois, mais toujours surmonté de l'aigle. Enfin ces pièces, copiées sur des impériales frappées à Constantinople, ne sont pas extrêmement rares, tandis que les modèles que les officiers monétaires du khalife auraient voulu copier sont encore à trouver et resteront toujours introuvables.

Après Marchant est venu Castiglioni, qui, dans son magnifique ouvrage sur les monnaies cufiques du musée de Milan, reproduit la pièce à la légende ΔΑΜΑΚΚΟC (pl. XVI, fig. 30). Proposant à son tour la leçon خالد, *Khaled*, pour le troisième mot de la légende arabe du revers, il admet que ce mot n'est autre chose que le nom de quelque haut personnage arabe chrétien dévoué à Léon Khazare, et qui prit le parti de ce prince dans la ville de Damas lors de l'incursion de l'armée romaine en Syrie.

Les autres auteurs adoptent la leçon qui leur convient le mieux, mais ne se donnent pas la peine d'en chercher une meilleure. Ainsi Adler (*Coll. nov.* n° CVI) reproduit la pièce à la légende ΔΑΜΑΚΚΟC, qu'il donne à Léon Khazare, en lisant, avec Sestini, خازر, *Khazare*.

Schiepati (*Descr. di alc. mon. cuf. del Museo di S. di Mainoni*, p. 124, n° 77) donne à Léon Khazare la pièce à la légende ΛΕΟ, en lisant comme

Adler et Sestini, mais il réfute l'opinion de Marchant, en signalant l'erreur commise par celui-ci au sujet du prétendu T de la légende.

Enfin Marsden (pl. XVII, n° ccciv) donne encore la même pièce et se borne à exprimer ses doutes sur le sens du troisième mot de la légende arabe, qu'on peut lire, suivant lui, خالر, aussi bien que خازر ou خزr.

Je viens de suivre les différents numismates qui se sont occupés des pièces bilingues de Damas, et, ainsi que vous le voyez, monsieur, nous ne trouvons chez eux que l'incertitude et, je tranche le mot, l'erreur.

Je pourrais résumer de même l'histoire des attributions données successivement aux monnaies bilingues frappées dans les autres villes de la Syrie et classées en masse à Léon Khazare; mais nous n'y trouverions que les mêmes incertitudes. Il vaut donc mieux que je vous soumette enfin l'attribution que je propose; car, après avoir fait tous mes efforts pour démolir l'édifice élevé par mes devanciers, il faut bien que j'essaie d'en élever un autre sur des bases plus solides.

Je vais donc m'attacher à suivre l'histoire seule, en évitant les hypothèses; puis, si je parviens à démontrer que des faits historiques découlent tout naturellement une attribution rationnelle, j'aurai rempli la tâche que je me suis imposée, et je passerai à la description de toutes les pièces bilingues arabo-grecques que j'ai rencontrées. En les

énumérant, j'aurai soin de rappeler les diverses opinions émises par les auteurs sur celles de ces pièces qui ont déjà été publiées.

---

Héraclius occupait le trône de Constantinople lorsqu'au fond de l'Arabie se forma l'orage qui devait porter les coups les plus funestes à son empire. Mahomet, homme d'un génie entreprenant, guerrier et législateur tout à la fois, Mahomet entraînant par sa puissante éloquence l'âme ardente de ses frères, Mahomet venait de rêver la création d'un empire et d'une religion dont il se posait en maître et en pontife. A cet empire il fallait des provinces; à cette religion il fallait des sectateurs, et la ville du prophète, comme un volcan qui déborde, allait lancer sur le monde la lave qui devait en changer la face.

Héraclius s'était établi en Syrie dès l'année 629 pour diriger en personne la guerre contre Chosroës. Il avait enfin triomphé de ce redoutable ennemi, et les Perses, refoulés par delà l'Euphrate, avaient courbé le front devant l'empereur des Grecs, qui bientôt allait fuir lui-même devant les soldats de l'islamisme.

En 631 Mahomet mourut, et Héraclius, qui avait établi momentanément à Émèse le siège de son empire, crut sans doute qu'avec lui l'effervescence des provinces arabiques venait de tomber, et que la nouvelle religion, qu'il avait vue poindre avec in-



différence, était morte au berceau. Erreur fatale que des désastres sans nombre allaient bientôt signaler!

Abou-Bekr avait succédé à Mahomet comme prince et comme prêtre; il lui était réservé de porter les premiers coups au colosse grec. Par ses ordres (en 633) Khaled se rue sur la Palestine à la tête d'une armée fanatisée. A la nouvelle de cette invasion inattendue, Héraclius semble se réveiller et vient à Damas pour prendre des mesures capables d'arrêter le torrent qui envahit son empire. Une armée est levée en toute hâte et marche au devant des Arabes. Sur ces entrefaites (634) Abou-Bekr meurt et Omar lui succède. Bosra et nombre de villes tombent devant le nouveau khalife <sup>1</sup>. Bientôt l'armée grecque, sous les ordres de Théodore, frère d'Héraclius, est mise en déroute. Le commandement des troupes chrétiennes est donné à Baane et à Théodore le Sacellaire, qui sont battus à leur tour. Damas est prise, le 30 août 634, par Amrou, Abou-Obeida et Khaled, après une campagne de six mois, qui, pour les Arabes, avaient été six mois de triomphe. Dès le printemps Héraclius avait quitté Émèse pour se transporter à Antioche, où il attendait avec anxiété l'issue de cette guerre. A la nouvelle de la prise de Damas, « Adieu la Syrie, » dit-il, et il s'enfuit à Constantinople.

<sup>1</sup> Cedrenus, page 125, D. Καὶ ἀντ' αὐτοῦ κρατεῖ Οὐμαρος ὃς παρέλαβε Βόστραν τὴν πόλιν καὶ ἄλλας πολλὰς. . . . Ἡράκλιος δὲ ἀπελπῖσας καταλιμπάνει τὴν Συρίαν. . . . καὶ ἐπὶ Κωνσταντινούπολιν ἀφίει.

A partir de ce moment les places fortes de la Syrie sont enlevées successivement. En 635 toute la Phénicie est soumise<sup>1</sup>, pendant que d'un autre côté l'Égypte est occupée par une seconde armée musulmane. Héliopolis se rend à Abou-Obeida, tandis qu'Émèse, étroitement bloquée, achète une trêve d'un an. Omar conduit lui-même son armée victorieuse dans la Palestine, et la ville sainte lui ouvre ses portes en mai 637<sup>2</sup>. Émèse capitule à son tour. Enfin la Syrie entière est conquise.

Pendant la vingt-huitième année du règne d'Héraclius (638), son fils Héraclius Constantin vient à la tête d'une armée tenter un dernier effort contre les Arabes; il est battu dans la plaine de Passène, et sa défaite détermine la chute d'Antioche, dont Jezid s'empare le 21 août 638. Héraclius Constantin se réfugie alors à Césarée : il y rassemble une nouvelle armée de quarante mille hommes, et essuie bientôt une seconde défaite. Ce fut là le coup de grâce de la domination grecque en Syrie, et de ce moment tous les pays compris entre l'Euphrate et l'extrémité de l'Égypte furent soumis aux Arabes<sup>3</sup>.

L'année suivante (639) la Mésopotamie tout en-

<sup>1</sup> Cedrenus, p. 426, B. Τῷ κέ' ἔτει . . . . . παρέλαβον δὲ καὶ τὴν Δάμασκον, καὶ τὰς χώρας τῆς Φοινίκης, καὶ οἰκίζονται ἐκεῖ.

<sup>2</sup> Cedrenus, *ibid.* Τῷ κέ' ἔτει στρατεύει Οὐμάρου κατὰ Παλαιστίνης, καὶ παραλαμβάνει λόγοις τὴν ἄγιαν πόλιν. . . . Τούτῳ τῷ ἔτει ἀπολύει Οὐμάρου τὸν ἰδὸν εἰς Συρίαν, καὶ ὑπέταξε πᾶσαν τοῖς Σαρακηνοῖς.

<sup>3</sup> Cedrenus, p. 429, D. Τῷ κη' ἔτει παρέλαβον οἱ Ἄραβες τὴν Ἀντιόχειαν καὶ ἐπέμφθη Μαυίας ὑπὸ Οὐμάρου στρατηγός, καὶ Ἀμηνῶς πῶσις τῆς ὑπὸ τοῖς Σαρακηνοῖς χώρας ἀπ' Αἰγύπτου ἕως Εὐφράτου.

tière succomba sous les armes d'Amrou ben-Saïd<sup>1</sup>. Enfin en 640 la Perse elle-même devint province musulmane.

Je viens de rappeler rapidement la marche victorieuse des Arabes; étudions maintenant le caractère moral de cette conquête rapide. Il ne sera pas sans intérêt, je pense, de vérifier si l'habitude que l'on a prise de peindre les conquérants sous les couleurs les plus odieuses, en les traitant sans examen comme des hommes féroces et fanatiques, exterminant sans pitié leurs ennemis, et regardant comme leurs ennemis tous ceux qui refusaient d'embrasser leur religion; voyons, dis-je, si ce parti pris est bien légitime et si l'on a le droit de juger ainsi les Arabes.

Ce n'est pas sans dessein que j'ai cité en note les propres paroles de Cédrenus; car j'y ai trouvé deux fois une expression qui n'est pas sans importance, tombant de la plume d'un Grec, d'un homme à qui naturellement les conquérants devaient être odieux.

Édesse ne subit le joug que fort tard, puisque les Arabes attaquèrent l'empire en 633 et que cette ville ne se rendit qu'en 640. *Ἰὰδ παραλαμβάνει τὴν Ἔδεσαν λόγοις*, dit Cedrenus, de même qu'il dit qu'en 637 *Οὐμαρος παραλαμβάνει λόγοις τὴν ἄγιαν πόλιν*. Voilà deux villes qui parlementent et se laissent

<sup>1</sup> Elmacyn. — Cedrenus, p. 429. D., attribue cette conquête à Iézid : *Τῷ κς' ἔτει παραλαμβάνει Ἰὰδ τὴν Ἔδεσαν λόγοις, τὴν δὲ Κωνσταντιανὴν πολέμῳ, ὁμοίως καὶ τὸ Δάρας. . . . Καὶ οὕτω παρέλαβεν Ἰὰδ πᾶσαν τὴν Μεσοποταμίαν.*

prendre par des discours et des promesses. Les Arabes observaient donc la foi jurée; leurs promesses étaient donc tenues religieusement à l'égard de ceux qu'ils prenaient à composition. Il y a loin de là, ce me semble, à ce qui serait arrivé si le sabre eût été le seul argument des Arabes. Quelle ville eût pensé à capituler? Toute foi religieuse que l'on persécute n'enfante-t-elle pas des martyrs? Et les chrétiens de Syrie eussent-ils ainsi lâchement renié leur foi religieuse? Cela ne peut pas être. Il y a là un fait moral qu'il importe d'éclaircir, et nous l'aurons éclairci quand nous aurons vu quelles étaient ces promesses, quels étaient ces discours, qui, au dire de Cedrenus lui-même, suffisaient pour faire ouvrir les portes des villes. Interrogeons donc tour à tour les historiens grecs et arabes, et nous trouverons des faits nombreux dont l'appréciation nous mettra à même de juger sainement le caractère de la conquête.

Voyons d'abord ce que nous dit El-Macyn. En l'an 13 de l'hégire Amrou assiégeait Gaza; le gouverneur de la place parlementa et lui fit demander ce qu'il voulait. Amrou lui répondit : « Notre maître  
« nous ordonne de vous faire la guerre si vous ne  
« recevez pas notre loi. Soyez des nôtres; devenez  
« nos frères, adoptez nos intérêts et nos sentiments,  
« et nous ne vous ferons point de mal; ou, si vous  
« ne le voulez pas, payez-nous un tribut annuel  
« avec exactitude tant que vous vivrez, et nous com-  
« battons pour vous contre tous ceux qui voudront

« vous nuire ou qui seront vos ennemis de quelque  
 « façon que ce soit, et nous vous garderons fidèle  
 « alliance. Si vous refusez encore, il n'y aura plus  
 « entre vous et nous que l'épée, et nous vous ferons  
 « la guerre jusqu'à ce que nous ayons accompli ce  
 « que Dieu nous commande. »

En l'an 15 de l'hégire (636) Abou-Obeida et Khaled vinrent, par les ordres d'Omar, camper devant Émèse, dont ils commencèrent le blocus. Bientôt la ville se rendit à composition et accepta les offres qu'Amrou avait faites aux habitants de Gaza, c'est-à-dire qu'elle s'engagea à payer un tribut annuel pour obtenir la sûreté des biens, des personnes et de la foi religieuse.

Peu de temps après Abou-Obeida obtint aux mêmes conditions la reddition de Chalcsy.

Enfin lorsqu'en 637 Omar entra dans Jérusalem, il accorda aux habitants une lettre de sûreté dont voici les premiers mots : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Omar mande aux habitants de la ville d'Ailia qu'ils sont en sûreté en ce qui concerne leurs personnes, la personne de leurs enfants et de leurs femmes, leurs biens et leurs églises, qui ne seront ni démolies ni profanées. »

Voilà qui est formel, et nous sommes maintenant fixés sur la nature des conventions en vertu desquelles les villes chrétiennes se soumettaient aux musulmans. Ces conventions étaient sacrées pour le khalife Omar; et nous en avons une preuve dans

la conduite qu'il tint à Jérusalem. Étant entré avec le patriarche Sophrone dans la sainte basilique, pour y visiter les lieux vénérés par les musulmans eux-mêmes, il y était lorsque l'heure de la prière vint à sonner; le patriarche engageant Omar à réciter sa prière dans le temple chrétien, celui-ci refusa et ne voulut prier que lorsqu'il fut dehors et sous le portique de l'église de Constantin. Interrogé sur le motif qui l'avait guidé dans cette circonstance, il répondit qu'il n'avait pas voulu prier dans une église des chrétiens, parce qu'à coup sûr les musulmans s'en fussent emparés pour leur culte, par la seule raison que le khalife y avait fait sa prière. Omar demanda ensuite au patriarche de lui désigner un emplacement où il pourrait faire bâtir une mosquée. Plus tard enfin il témoigna le même respect pour l'église de Bethléem : il pria dans le lieu même où était né Jésus-Christ, et donna de sa main, au patriarche, une lettre de sauve-garde portant défense aux musulmans de prier dans cette église autrement que l'un après l'autre.

Si peu après le culte des chrétiens fut soumis à des persécutions, ce fut à l'instigation des juifs de Jérusalem, dont la haine du nom chrétien voulut profiter de la bonne foi des musulmans. Laissons parler ici Cedrenus, p. 431, B., dont l'assertion nous suffira.

Τῷ δευτέρῳ ἔτει (deuxième année du règne de Constant II) ἤρξατο Οὐμαρος οἰκοδομεῖν τὸν ναὸν Ἰε-

ρουσαλήμ, και οὐχ ἴστατό τὸ κτίσμα· τηθεμένου δὲ τὴν αἰτίαν, εἶπον οἱ Ἰουδαῖοι, και κατήγαγον τὸν σταυρὸν τὸν ὄντα ἐπάνω τοῦ ναοῦ τοῦ ἔρους τῶν Ἐλαιῶν, και οὕτω συνέστη αὐτῶν ἡ οἰκοδομή· διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν πολλοὺς σταυροὺς κατήγαγον οἱ μισόχριστοί.

De ce qu'Omar, dans cette circonstance, fit abattre plusieurs croix, πολλοὺς σταυρούς, et non toutes les croix, comme le dit Le Beau, n'est-il pas tout simple de conclure que jusque-là les croix avaient été respectées, et qu'alors même il ne les proscrivit pas toutes? car Cedrenus n'eût pas manqué de le dire et de se servir du mot πάντας au lieu du mot πολλούς.

Enfin le même Cedrenus raconte, à la date de l'année première du règne de Léon l'Isaurien, que le khalife Omar ben-Abdou'l-âziz ordonna à ses sujets chrétiens d'apostasier; qu'il exempta du tribut annuel ceux qui se laissèrent persuader (και τοὺς μὲν πειθομένους ἀτελεῖς αὐτῷ ἐποίησεν) et fit punir ceux qui refusèrent (τοὺς δὲ μὴ πειθομένους ἀνήρει), de telle sorte que plusieurs chrétiens lui durent la palme du martyre (ἔθεν και πολλοὺς μάρτυρας ἀπειργάσατο). Il décida de plus qu'à l'avenir un chrétien ne pourrait témoigner en justice contre un musulman, et finit par écrire à l'empereur Léon pour l'engager à apostasier lui-même.

Ce passage est précieux, mais il a besoin d'être discuté. Il en résulte clairement, d'abord, qu'avant l'année première du règne de Léon (717) les kha-

lifes n'avaient encore imposé par la force leur religion à personne, et que le paiement du tribut avait suffi jusqu'alors aux chrétiens pour conserver le libre exercice de leur foi, puisqu'à cette époque les apostats furent exemptés de ce tribut annuel. Cedrenus ajoute qu'Om̄ar extermina ceux qui refusèrent d'embrasser l'islamisme, ce qui fit *plusieurs* martyrs. Le mot πολλούς est en contradiction palpable avec la phrase qui précède, et la phrase qui suit n'est pas moins contradictoire; car, si tous les chrétiens demeurés fidèles à leur foi eussent été martyrisés, à quoi bon l'édit qui les privait du droit de témoigner contre un musulman. En définitive ce passage ne prouve qu'une seule chose, c'est que les premières rigueurs exercées contre les chrétiens le furent dans la première année du règne de Léon l'Isaurien, c'est à-dire en 717.

A l'aide des faits incontestables que je viens de citer, et auxquels j'aurais pu facilement ajouter beaucoup d'autres faits analogues, nous sommes arrivés à pouvoir apprécier les relations qui jusqu'en 717 au moins subsistèrent entre les Arabes conquérants et les chrétiens devenus sujets des khalifes. Je crois donc avoir constaté que les Arabes, en prenant l'autorité souveraine, acceptèrent l'obligation de protéger les chrétiens soumis qui consentaient à leur payer un tribut annuel.

Maintenant interrogeons encore l'histoire et cherchons-y des faits qui, concurremment avec celui que je viens d'établir, nous permettent enfin d'a-



border la question que je me suis proposée, celle de l'origine probable des monnaies de cuivre bilingues arabo-grecques.

Ouvrons le traité des monnaies d'El-Makrizy : nous y lisons<sup>1</sup> qu'avant Mahomet la monnaie usuelle des Arabes était d'or et d'argent. Ils recevaient les pièces d'or en circulation dans l'empire, et ces pièces d'or étaient grecques. Quant aux monnaies d'argent, elles étaient de deux espèces : les drachmes dites *alsauda* (noires, c'est-à-dire usées) et de bon poids, et les drachmes antiques dites *Tibériennes*.

De même El-Macyn dit formellement, d'après Abou-Djaâfar-el-Thabary, qu'avant Abdou'l-Malik les Arabes ne se servaient que de pièces d'or grecques et de pièces d'argent persanes.

El-Makrizy ajoute<sup>2</sup> que lorsqu'en 76 de l'hégire Hedjadj ben-Iousef reçut du khalife Abdou'l-Malik l'ordre de frapper des monnaies, il se crut obligé,

<sup>1</sup> Édition de Tyschen (Rostok, 1797), page 3 : وكانت نقود :

العرب في الجاهلية التي تدور بينها الذهب والفضة لا غير  
ترد اليها من المال كدنانير الذهب قيصرية من قبل  
الروم ودراهم فضة على نوعين سودا واقية وطبرية عتقا

<sup>2</sup> *Ibid.* page 12 : وقدمت مدينة رسول الله صلعم :

وبها بقايا من العصابة رضوان الله عليهم اجمعين فلم ينكروا  
منها سوى نقشها فان فيه صورة وكان سعيد بن المسيب  
رحم الله يبيع بها ويشترى ولا يعيب من امرها شيئا

avant de leur donner cours, d'en envoyer aux compagnons de Mahomet qui vivaient encore, afin qu'ils pussent les examiner et dire si elles leur paraissaient convenables. L'un d'eux, Saïd ben-Mosaïb, s'en étant servi sans scrupule, fit connaître ainsi son approbation.

Chacun sait que ce qui décida le khalife Abdou'l-Malik à fabriquer des monnaies purement arabes, fut l'altercation qu'il eut avec l'empereur grec à propos d'une lettre qu'il avait écrite à ce prince, et qui, commençant par ces mots : *قل هو الله احد* « Dis : il est le seul Dieu, » était en outre datée de l'année de l'hégire et contenait le nom du prophète. Le monarque chrétien se scandalisa grandement de la présence de ces formules musulmanes, et répondit aussitôt au khalife que, s'il ne se dispensait à l'avenir de les employer dans ses lettres, lui, chrétien, mentionnerait le prétendu prophète, sur les monnaies d'or impériales, d'une manière qui serait peu agréable aux Arabes<sup>1</sup>.

L'empereur, dont la susceptibilité eût pu se montrer un peu moins présomptueuse, ne réussit qu'à irriter Abdou'l-Malik, qui sur-le-champ rassembla ses officiers et tint conseil avec eux sur ce qu'il avait à faire en cette conjoncture. Jezid ben-Khaled ben-Jezid lui conseilla de frapper monnaie lui-même et

<sup>1</sup> Édition de Tyschen (Rostok, 1797), page 13 : *وقال ان لم*

*تتركوا هذا والاذكرنا نبيكم في دنانيرنا بما تكبرهون.*

de détruire les monnaies impériales. Ceci fut aussitôt exécuté<sup>1</sup>, et celui que le khalife chargea de fabriquer les espèces à mettre en cours fut un juif originaire de la ville de Tayma et nommé Somaïr.

Résumons les faits précédents. D'abord il paraît à peu près certain, d'après l'assertion d'El-Makrizy, que les premières monnaies purement arabes furent frappées, vers l'année 76 de l'hégire, par le khalife Abdou'l-Melik, en haine de l'empereur des Grecs<sup>2</sup>. Adler, le premier, a fait remarquer la coïncidence de cette assertion avec celle de Théophane, qui,

<sup>1</sup> Édition de Tyschen (Rostok, 1797), page 13 : فعظم ذلك

على عبد الملك واستشار الناس وأشار عليه يزيد بن خالد بن يزيد بضرِب السكَّة وترك دنانيرهم ففعل وكان الذي ضرب الدراهم رجل من يهود تيماء يقال له سمير.

<sup>2</sup> Il est vrai que cet historien mentionne des monnaies qui auraient été frappées par les Arabes sous les prédécesseurs d'Abdou'l-Malik. Mais, comme d'un côté El-Makrizy est le seul écrivain qui en parle d'une manière d'ailleurs peu précise, et que de l'autre les circonstances qui accompagnèrent la détermination d'Abdou'l-Malik et la mise à exécution de ses ordres semblent prouver que la fabrication des monnaies arabes, commencée par lui, était une véritable innovation, j'ai pensé devoir adopter ici l'opinion émise par El-Macyn. Toutefois je me hâte d'ajouter que les cabinets numismatiques contiennent de très-belles pièces sassanides, munies de portions de légendes arabes, telles que *بسم الله*, *عمر*, et que ces pièces semblent confirmer ce qu'El-Makrizy raconte des monnaies frappées par l'ordre du khalife Omar. Au reste il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les Arabes eussent fabriqué eux-mêmes des imitations des pièces d'or grecques et des pièces d'argent persanes, qui, chez eux, formaient le numéraire en circulation avant le khalifat d'Abdou'l-Malik.

dans sa Chronographie, raconte que Justinien II ayant refusé de recevoir du khalife Abdou'l-Malik le tribut annuel que celui-ci voulait lui payer en espèces d'or d'un type tout à fait nouveau et inusité, il en résulta une guerre qui ne fut pas favorable aux chrétiens.

Évidemment l'émission de monnaies ordonnées par Abdou'l-Malik était une nouveauté, puisque le ministre de sa volonté dans cette circonstance, Hedjadj ben-Iousef, fut obligé de consulter les amis de Mahomet pour savoir si les pièces frappées par lui leur paraissaient bonnes à mettre en circulation.

Ce fut un juif que l'on chargea du soin de diriger la fabrication des monnaies, très-probablement parce que les Arabes eux-mêmes étaient alors plus guerriers qu'artistes, et se seraient fort mal tirés de cette besogne<sup>1</sup>.

Enfin il n'est nullement question, dans tous ces passages, de la monnaie de cuivre, de la monnaie du peuple, qu'il fallait pourtant songer d'abord à créer; car, pas plus alors qu'à présent, le morceau de pain de chaque jour ne se payait avec des monnaies d'or ou d'argent. La monnaie du pauvre, voilà celle que toute puissance qui vient de naître se hâte de répandre : la monnaie du riche ne vient qu'en seconde ligne.

<sup>1</sup> Remarquons ici que toujours les musulmans ont manifesté une grande répugnance pour le métier de monnayeur. Chez eux les Arméniens et les juifs ont été de tout temps, et maintenant encore sont en possession de ces fonctions lucratives.

Que conclure de tout ceci ?

Que, puisque de toute nécessité il fallait une monnaie de cuivre pour satisfaire aux premiers besoins du peuple, cette monnaie existait ;

Que, puisque avant l'émission des monnaies purement arabes, les espèces d'or et d'argent en circulation étaient des monnaies grecques et persanes, ou des imitations de celles-ci, et que de plus la monnaie vulgaire de cuivre ne pouvait évidemment affluer des confins de l'empire grec ou de la Perse vers les provinces conquises par les musulmans en assez grande quantité pour subvenir aux besoins des populations de ces provinces, il fallait nécessairement qu'il y eût sur place une fabrication d'espèces de petite valeur ou de cuivre ;

Que, puisque ces pièces devaient avoir cours aussi bien chez les Arabes que chez les chrétiens, elles devaient arriver promptement à être munies de légendes mixtes et équivalentes, dont partie serait intelligible pour les uns, et partie pour les autres ;

Que, puisque les Arabes furent obligés d'avoir recours à un juif pour diriger la première fabrication des monnaies musulmanes pures, décrétée par un khalife, les monnaies émises sur place antérieurement à cette fabrication n'étaient pas frappées par les Arabes ;

Qu'enfin, puisque les pièces d'or adoptées par les Arabes jusqu'au décri des espèces impériales, prononcé par Abdou'l-Malik, n'étaient autres que les

pièces impériales grecques, et par conséquent marquées aux types du christianisme, il n'y a rien d'étonnant à ce que les chrétiens tributaires aient commencé par frapper des monnaies purement grecques de cuivre, en y plaçant librement des types chrétiens. Mais que bientôt ces monnaies, répandues parmi les classes arabes les moins éclairées, durent porter des légendes arabes, et qu'enfin, quand les exigences des vainqueurs devinrent plus grandes, il fallut y inscrire des formules religieuses de l'islamisme.

Toutes ces conclusions probables sont, je crois, légitimées par la présence des monnaies bilingues arabo-grecques, qui, sauf meilleur avis, doivent être regardées comme des espèces frappées par les chrétiens, pour avoir cours tout à la fois parmi le peuple musulman et le peuple chrétien. Leur fabrication commença donc vraisemblablement peu de temps après la conquête, et finit vers l'an 76 de l'hégire, lorsque Abdou'l-Malik décida que les monnaies de son peuple seraient désormais arabes et musulmanes pures. Dans une prochaine lettre je m'occuperai des monnaies de cuivre émises par Abdou'l-Malik à cette époque.

Maintenant, ai-je deviné juste, monsieur? Voilà ce dont je n'ose me flatter, mais ce dont je serai convaincu si la solution que je propose aujourd'hui s'accorde avec celle que vous avez adoptée.

Il ne me reste plus maintenant, pour terminer cette lettre déjà bien longue, qu'à donner la des-

cription de toutes les pièces arabo-grecques qui sont venues à ma connaissance, et dont l'étude me semble confirmer pleinement l'attribution que je viens d'établir d'une manière sinon incontestable du moins rationnelle.

Je classerai toutes ces monnaies par atelier monétaire, en remarquant une fois pour toutes que le plus grand nombre est évidemment calqué sur les monnaies impériales de la famille d'Héraclius, monnaies dont un long séjour de ce prince avait dû répandre un grand nombre en Syrie au moment où les Arabes s'en emparèrent; de sorte que, le peuple étant accoutumé aux types de ces monnaies, il devenait tout naturel de les perpétuer autant que possible, c'est-à-dire de ne les modifier que par les additions qu'il était impossible d'éviter:

#### DAMAS.

Presque toutes les monnaies frappées à Damas ont le même caractère et le même style. En un mot leur fabrique varie fort peu. Toutes sont marquées de l'indice monétaire M. Elles sont évidemment copiées sur les monnaies de cuivre d'Héraclius, offrant à l'avant l'empereur debout et appuyé sur une longue croix de la main droite, tandis qu'il soutient de la main gauche un globe crucigère. Sur les pièces héracliennes, la légende qui accompagne cette effigie est : *Εν τούτω νικα*, et l'on conçoit que cette légende, qui n'était plus de mise à Damas sous les khalifes, ait dû disparaître et faire place à d'autres.

Je passe à l'examen détaillé des monnaies de Damas.

ΛΕΟ, empereur debout, tenant une longue croix et le globe crucigère, à sa droite un oiseau au-dessus d'un objet en forme de T, que les uns ont pris pour une lettre, et les autres pour la partie supérieure d'un étendard.

R. Indice monétaire M, surmonté d'un monogramme du Christ, dont la partie inférieure est recourbée à droite et à gauche en forme d'omega; entre les jambages de l'M un C renversé, et au-dessous une barre, ou un I également renversé; à droite et à gauche : ANO (*sic*) XVII; à l'exergue : ΔΑΜ pour Δαμασκος (Fig. 1 et 2).

Donnée par Marchant, lettre 1<sup>re</sup>, fig. 1 et 2; mais avec la date tronquée<sup>1</sup>. Mêmes types avec quelques légères différences; style plus incorrect (fig. 3).

J'ai entre les mains plusieurs exemplaires de cette monnaie; ils portent tous la date ANO XVII, ainsi que le mot ΛΕΟ.

Théophane (page 380) nous apprend qu'après la vaine tentative de Léon Khazare contre les Arabes, ceux-ci, ayant rejeté son armée hors de la Syrie, châtièrent les cités de Damas et d'Émèse, dont

<sup>1</sup> Schièpati cite, sans en donner la figure, une pièce du musée Mainoni qui porte au droit la même effigie impériale et le nom ΛΕΟΝ rétrograde. Le revers offre l'indice M; à droite le mot ANNO; au-dessus et au-dessous des légendes arabes illisibles. Quant au chiffre de la date, le métal ayant fui sous le coin, cette date n'a pas été reçue par le flacon.



probablement les populations chrétiennes s'étaient émues à la venue de leurs co-religionnaires. Cela ne prouve pas du tout que Léon parvint à s'emparer de ces deux places; car Théophane n'eût pas manqué de le dire expressément. D'ailleurs cet écrivain est le seul qui mentionne ce fait historique.

Marchant donne cette pièce à Léonce II, parce que, suivant lui, il est impossible d'en faire descendre la fabrication jusqu'à Léon Khazare, et en cela il a parfaitement raison.

D'abord la date anno XVII ne peut convenir au règne de l'empereur Léonce, car Léonce n'a régné que deux ans. Léon Khazare, né le 25 mai 750, déclaré empereur par son père, Constantin Copronyme, dès l'année suivante, resta seul maître du trône le 14 septembre 775, et mourut le 8 septembre, 780, à l'âge de vingt-neuf ans. Il n'avait que dix-huit ans en 768, lorsqu'il comptait la dix-septième année de son règne. L'expédition qu'il envoya en Syrie eut lieu en 778: donc la date anno XVII ne peut concerner Léon Khazare. Elle ne peut non plus concerner Léon l'Isaurien, puisque pendant toute la durée de son règne les musulmans furent maîtres et bien maîtres de Damas. Donc le mot AEO ne désigne pas un empereur grec.

Mais pouvons-nous découvrir celui qu'il désigne? c'est ce que je ne me flatte pas de faire.

Remarquons cependant que le quatrième khalife, Ali ben-Abou-Thaleb, régna de l'année 35 à

l'année 40 de l'hégire, c'est-à-dire de 656 à 661. Or l'empereur Constant II occupait alors le trône de Constantinople, et Constant, ayant commencé à dater son règne à partir de 641, en comptait la dix-septième année en 657, première année du khalifat d'Ali. De plus, Ali reçut des Arabes le surnom de *Lion de Dieu victorieux*, *أسد الله الغالب*, surnom qui se répandit chez tous les peuples voisins, et changea suivant la langue de ces peuples, mais en représentant toujours la même idée (d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*). Voilà, il faut en convenir, de bien singulières coïncidences, que je suis tenté d'admettre comme expliquant jusqu'à un certain point les monnaies en question. C'est du reste une interprétation que j'adopte en désespoir de cause, et que je vous soumets, monsieur, sans une entière conviction et sans y attacher une grande importance.

En admettant que ces monnaies soient les premières frappées à Damas à l'avènement du khalife Ali, les suivantes auraient été émises dans les années postérieures. Probablement la présence d'une date relative au règne de l'empereur grec éveilla la susceptibilité des musulmans, car nous allons voir que cette date est remplacée par une légende arabe, qui constate cette fois l'autorité des princes arabes.

ΛEO; même type de l'empereur debout.

R. Même indice monétaire surmonté du monogramme du Christ; à droite le mot *ضرب*, a été

frappé; à l'exergue دمشق, à Damas; à gauche جايز, permis, qui peut passer (du verbe radical جاز, passer) (fig. 4, 5, 6).

Voilà le mot que les auteurs ont interprété de tant de façons différentes, ramené à la seule signification que les lettres puissent comporter.

La pièce suivante (fig. 7) est celle sur laquelle le mot ΛEO est remplacé par le mot ΛΕΦ, et que Marchant a publiée le premier (Lettre première, fig. 4). J'avoue que j'ai vainement cherché à me rendre compte de la présence de cette lettre Φ; aussi je ne me hasarderai pas à tenter une explication de la légende dont elle fait partie.

L'analogue du n° 6 est donné par Marsden (pl. XVII, n° cccry).

Schiepati (*Descr. di alo mon. cuf. del Mus. di S. di Mainoni*, pag. 124, n° 77) donne l'analogue du n° 4. Il lit خزر, *Khazar*, comme Sestini, Tanini et Adler, et attribue conséquemment la pièce à Léon Khazare.

Les monnaies de Damas que je considère comme les plus récentes sont celles qui offrent exactement le même type que le n° 4, à cela près que le mot ΛEO est remplacé par le mot ΔAMACKOC (fig. 8, 9). Dans l'hypothèse que j'ai admise, ces pièces seraient postérieures à la première année du khalifat d'Ali, ou plutôt à la chute de son autorité et à la rébellion de Moaviah, resté maître de Damas.

## ÉMÈSE.

A l'avvers un empereur debout, avec les mêmes attributs que sur les pièces de Dâmas.

R. L'indice monétaire M; entre ses jambages un Δ; à droite et à gauche EMHCIC; à l'exergue le mot arabe طيب, *bon* (fig. 10).

Cette pièce, publiée déjà par Castiglioni (pl. XV, fig. v), est donnée par lui à Léon Khazare, et regardée comme frappée à Émèse au moment de l'expédition malheureuse de ce prince.

Le flacon de l'exemplaire que je donne ici est épais, et sa fabrication est en tout semblable à celle des pièces de Damas; mais les types sont trop fortement altérés pour qu'il soit possible de reconnaître si la légende arabe des deux pièces suivantes était inscrite sur celle-ci.

Effigie impériale debout; à droite le mot KA-ΛON, *bon*; à gauche la formule بسم الله, *au nom de Dieu*.

R. Indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ accosté de deux signes en forme de Z; entre les jambages du M un C renversé; à droite et à gauche EMECIC; à l'exergue طيب, *bon* (fig. 11, 12).

Remarquons ici le premier exemple d'une légende identique arabe et grecque: d'un côté KA-ΛON, de l'autre son équivalent طيب. Qu'y avait-il de plus naturel que d'inscrire sur la monnaie qu'elle

était bonne à recevoir, comme sur les pièces de Damas on avait inscrit *جاينر*, *qui peut passer?* Cette explication me paraît indubitable, par cela seul qu'elle est d'une extrême simplicité.

Nous voyons ici une formule religieuse des musulmans, *بسم الله*, à côté d'une croix; mais il n'y avait rien dans cette formule qui fût en opposition directe avec la foi chrétienne, puisque les chrétiens eux-mêmes se servaient de cette formule appliquée au Père, au Fils et au Saint-Esprit ne faisant qu'un seul dieu.

Ces deux pièces sont d'une fabrique moins grecque, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que celle du n° 10, et ce fait, joint à la présence de la formule *بسم الله*, me force à regarder les pièces 11 et 12 comme postérieures à la pièce 10.

Marsden (pl. XVII, fig. cccii) a figuré une pièce analogue au n° 12, sauf que le type du revers est renversé. Celle qu'il donne sous le n° ccciii est identique avec mon n° 12.

Le savant anglais commet une erreur en lisant le mot arabe placé à l'exergue du revers soit *صليب*, *croix*, soit *حلب*, *Alep*. L'inconvenance de la seconde leçon surtout eût dû lui sauter aux yeux; car il était difficile d'expliquer la présence sur la même pièce des noms d'Émèse et d'Alep.

L'atelier monétaire d'Émèse nous présente un second type bien distinct, qui peut-être fut employé concurremment avec celui que je viens de décrire; car les nombreux exemplaires que j'ai eus entre les

mains présentent tous les passages successifs de la fabrique des premières pièces de Damas avec la date ANNO XVII, et sans mélange de légendes arabes, à la fabrique des pièces aux floans minces d'Émèse avec la formule *بِسْمِ اللَّهِ*. En voici la description :

A l'avvers un buste impérial coiffé d'un diadème surmonté d'une croix, et tenant le globe crucigère<sup>1</sup>; à gauche KAAON, *bon*; à droite *بجص*, à Émèse.

R. Indice monétaire M, représenté cette fois par un *m* cursif; au-dessus une étoile accostée de deux anneaux ou de deux signes en forme *Z*; à droite et à gauche EMICHC ou EMHCHC; à l'exergue *طيب*, *bon* (fig. 13, 14, 15).

Le savant conservateur du musée numismatique de Milan, M. Cattaneo, a le premier publié une monnaie de ce genre. Il y a lu, avec Assemani, *بمصر*, à Mesr (en Égypte), et, disséquant d'après la méthode du P. Hardouin le mot KAAON, il en a tiré la phrase *Καίσαρ αυτοκράτορ Λεων*, ou simplement *Καίσαρ Λεων*, qui s'accordait à merveille avec l'idée préconçue que cette pièce devait appartenir à Léon Khazare.

Castiglioni, en reproduisant cette pièce (pl. XV, fig. 4), a rétabli la vraie leçon *بجص*, à Émèse;

<sup>1</sup> Je vous prie de remarquer, monsieur, que ce buste, aux croix près, est identique avec le buste que présentent les jolies monnaies arabes de l'année 80 de l'hégire dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans ma première lettre.

mais s'est trompé à son tour sur le mot arabe de l'exergue, qu'il a lu ضرب, *a été frappée*, bien que le second caractère soit lié au troisième et ne puisse par conséquent être pris pour un ر. Du reste Castiglioni admet pleinement l'attribution de M. Cattaneo, et traduit comme lui le mot ΚΑΛΟΝ.

#### ANTARADUS.

Me voici arrivé à une rare monnaie, que je n'ai pu malheureusement étudier que sur les excellentes planches de Marsden.

Ce savant numismate donne (planche XVII, figure cccv) une monnaie parfaitement analogue, quant aux types, aux dernières pièces émésiennes que je viens de décrire.

À l'avers paraît le même buste impérial, à droite duquel se lit le mot ΚΑΛΟΝ; à gauche un mot arabe que la légende du revers m'a fait deviner, et qui n'est que بطردوس, à *Tardous* (vulgairement Tortose, nom arabe d'Antaradus, ville située sur la côte de Phénicie, devant l'île d'Aradus).

R. Indice monétaire M; au-dessus une croix accostée de deux signes en forme de Z; à droite et à gauche ΑΝΤΑΡΑΔΟΥ, pour *Antaradous*; à l'exergue le mot طيب, équivalent du ΚΑΛΟΝ grec, et que Marsden lit encore حلب *Alep*.

Je ne pense pas qu'il soit possible de conserver la moindre incertitude sur l'attribution que je propose pour cette jolie monnaie; et, afin de ne pas

donner lieu au reproche qu'on pourrait m'adresser d'avoir fait concorder la figure avec mon opinion, je me borne ici à renvoyer à la figure même de Marsden.

### HÉLIOPOLIS.

A l'avvers deux effigies impériales debout : celle de droite, qui est la plus âgée, tient une croix appuyée à l'épaule droite et a le globe crucigère sur la main gauche; l'effigie de gauche tient simplement une croix à l'épaule; entre leurs deux têtes une croix.

R. Indice monétaire M surmonté d'une croix; entre ses jambages un C renversé; à droite et à gauche ΗΑΙΣΠΟΛΕ, pour Ηλιουπολεος; à l'exergue بعلبك, *Baalbek*, nom arabe d'Héliopolis (fig. 16, 17).

Cette pièce, déjà décrite par Adler (*Coll. nov.* n° cv), a été depuis reproduite par Castiglioni (pl. XV, fig. 6) et citée par Marchant (Lettre XXII), d'après M. Cattaneo. Le premier la donne à Léon Khazare et à Constantin, son fils, et lit دمشق, *Damas*, à l'exergue. Castiglioni, en admettant l'attribution d'Adler, exprime des doutes sur la traduction de l'exergue. Quant à la légende grecque Ηλιουπολεος, il croit y reconnaître les mots ANANEO, pour ANNO NEO (ou ανανωσις), des pièces d'Héraclius, avec la légende εν τουτω νικα. Enfin Marchant voit encore sur cette monnaie Léonce II et un jeune César, son fils, non cité dans l'histoire. Je n'insisterai pas sur ces différentes attributions,



qui n'ont plus besoin d'être discutées; il me suffira de faire observer qu'évidemment ces pièces sont des copies des pièces de bronze d'Héraclius et d'Héraclius Constantin, et qu'elles ont dû être frappées peu de temps après le règne de ces princes.

### TIBÉRIADE.

A l'avvers trois effigies impériales debout portant chacune un globe crucigère.

R. L'indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ; au-dessous un C; à gauche ΤΗΒΕΡΙΑΔΟ, pour *Τιβεριαδος*, à droite طبرية, *Tabarieh*, nom arabe de Tibériade (fig. 18).

Cette pièce, publiée pour la première fois par M. Cattaneo, est attribuée par lui à Héraclius. Castiglioni (pl. XVI, fig. 9) l'a reproduite en faisant remarquer que l'exemplaire qu'il avait sous les yeux différait de celui de M. Cattaneo, en ce qu'au lieu de *Τιβεριαδος* il y avait *Τηβαριαδος*, comme sur celui que je viens de décrire. Castiglioni adopte la classification proposée par M. Cattaneo, et, en conséquence, admet que ces pièces ont été frappées entre 623 et 638 de l'ère vulgaire, ou 4 et 16 de l'hégire. Je ferai observer qu'il y a nécessairement ici une erreur de date; car Baâlbek fut prise par Abou-Obeida en 635, année 14 de l'hégire.

Cette pièce est effectivement calquée sur les pièces à trois effigies de l'empereur Héraclius, et je crois bien faire, pour constater cette identité,

de donner ici les figures de deux analogues frappées en Chypre bien peu de temps avant la conquête de cette île par les Arabes, et qui n'ont encore été figurées dans aucun ouvrage (fig. 19, 20<sup>1</sup>). Très-probablement celles qui nous occupent sont les premières monnaies de cuivre frappées à Tibériade par les chrétiens tributaires.

La suivante (fig. 21) diffère de la pièce n° 18 en ce que le nom grec de Tibériade n'est représenté que par les deux lettres TH, tandis que le nom arabe est écrit en entier. Cette pièce est d'ailleurs frappée sur un flacon très-mince et d'une mauvaise fabrique.

J'arrive enfin à une troisième monnaie de Tibériade, dont les types sont tout à fait d'accord avec ceux de Damas.

A l'avers paraît un empereur debout; à gauche l'aigle, placé sur l'extrémité d'un étendard militaire. Le revers est exactement semblable à celui de la pièce 18 (fig. 22).

Cette monnaie me paraît contemporaine de celles de Damas avec le nom entier *Δαμασκος*.

#### CHALCYS.

Je ne connais jusqu'ici qu'une seule monnaie qui appartienne à cette ville.

<sup>1</sup> Feu Cousinery avait placé une de ces deux pièces dans l'une des planches demeurées inachevées qu'il devait joindre à un travail sur les monnaies de la famille d'Héraclius.

A l'avvers paraît un empereur debout, comme sur les monnaies de Damas; à droite et à gauche des traces insaisissables d'une légende arabe, qui sans doute contenait le nom قنسرین, *Kennesryn*, de Chalcyz.

Au revers l'indice monétaire M, représenté par un caractère cursif; au-dessus une croix; à droite et à gauche le nom rétrograde XAAC, qui semble se répéter de chaque côté; à l'exergue un mot illisible, où l'on remarque cependant les lettres ..OMA.... (fig. 23).

Je n'ose lire ici le nom du fameux khalife Omar, le plus humble des khalifes, et je laisse à de plus habiles que moi le soin de deviner le mot dont nous retrouvons les traces. Il est fort à regretter que cette monnaie soit dans un fâcheux état de conservation. Espérons que quelque jour un meilleur exemplaire viendra lever tous les doutes que peut présenter encore l'attribution de cette pièce à Chalcyz.

#### INCERTAINES.

Les pièces que je vais actuellement décrire sont d'une attribution douteuse, quant à la localité qui peut les revendiquer; mais elles appartiennent sûrement à la série des monnaies de cuivre frappées par les chrétiens de Syrie depuis la conquête de cette province par les Arabes et avant le khalifat d'Abdou'l-Malik. Leur défaut de conservation m'a empêché de déterminer leur origine particulière, et je dois me

borner à faire des vœux pour que les numismates entre les mains desquels pourraient se trouver des analogues bien conservés prennent la peine de les faire connaître. Tout porte à croire que cette série monétaire est nombreuse, et il serait fort intéressant de connaître tous les monuments qui s'y rattachent.

1° A l'avvers un empereur debout, tenant la longue croix et le globe crucigère; à droite une légende composée de lettres grecques très-barbares, qui semblent néanmoins former le mot ΤΡΕΠΙΟ, peut-être pour Τριπολεος?

Au revers l'indice monétaire M surmonté d'une croix; entre les jambages un C renversé; à droite, à gauche et à l'exergue trois mots arabes que l'état de la pièce me met dans l'impossibilité de reconstruire (fig. 24).

2° Trois effigies impériales, comme sur les monnaies de Tibériade.

R. L'indice monétaire M surmonté du monogramme du Christ; entre les jambages du M un Δ; à gauche un mot grec incertain qui peut se lire AXE; à droite et à l'exergue deux mots arabes illisibles pour moi. Je ne sais à quel nom de ville peuvent se rapporter les trois lettres AXE, si toutefois ce sont bien ces lettres-là que porte la pièce (fig. 25).

3° Deux effigies impériales tenant chacune une croix; entre leurs têtes une croix; dans le champ, au milieu et sur les côtés des lettres très-barbares qui semblent former le mot ΛΑΘΗΚΙ, qui se rap-

proche du nom arabe de Laodicée. Je me hâte de dire que rien n'est plus douteux que cette lecture.

R. L'indice monétaire M surmonté d'une croix et ayant entre ses jambages un A; à droite et à gauche des restes de lettres grecques qu'il est impossible de rassembler pour y trouver un sens (fig. 26).

4° Effigie impériale isolée des pièces de Damas, d'Émèse et de Tibériade; à droite et à gauche des lettres grecques qui me paraissent sans suite et inintelligibles.

R. L'indice monétaire M, représenté par une lettre cursive; au-dessus une étoile, comme sur les pièces d'Émèse; à droite et à gauche les lettres ΑΦΑ. ΑΝΑ. L'ensemble de ces lettres nous offre quelque analogie avec le nom d'Apamée, devenu la Famieh des Arabes. Le voisinage d'Apamée et d'Émèse expliquerait parfaitement la ressemblance des types de cette pièce avec ceux des monnaies d'Émèse (fig. 27).

Voilà, monsieur, toutes les richesses numismatiques que j'avais à vous signaler. Veuillez accueillir avec indulgence les idées que j'ai cru devoir vous soumettre, et vous aurez acquis un nouveau titre à la reconnaissance de votre tout dévoué serviteur.

INDICATION DES CABINETS DANS LESQUELS SE TROUVENT CELLES  
DES MONNAIES BILINGUES DÉCRITES DANS CETTE LETTRE QUI  
NE FONT PAS PARTIE DE MA COLLECTION.

N<sup>os</sup> 1, 2, 9, 15, 16, 18, 22, 27, cabinet du roi.

N<sup>o</sup> 23, cabinet de M. le marquis de Lagoy, à Aix.

N<sup>os</sup> 24, 25, cabinet de M. Faure, à Villefranche-sur-Saône.

N<sup>o</sup> 14, cabinet de M. Desaint, à Saint-Quentin.

N<sup>os</sup> 19, 20, cabinet de M. Soleirol, à Metz.

---

*Nota.* L'explication du mot ΔEO que j'avais cru pouvoir hasarder doit être abandonnée, parce qu'elle se trouve en contradiction avec les faits historiques. En effet, la ville de Damas, ainsi que me l'a fait observer M. Reinaud, fut, pendant le khalifat d'Ali, le siège du prétendant Moaviah; et celui-ci, très-certainement, aussitôt qu'il eut usurpé le titre de khalife, ne permit pas que l'on fabriquât, dans la ville où il résidait, des monnaies portant le nom de son rival. Le mot ΔEO des pièces de Damas est donc condamné à rester encore sans interprétation. Pour ma part, je reconnais humblement mon insuffisance et je laisse à de plus habiles le soin de débrouiller cette énigme.

F. DE SAULCY.

Metz, 15 janvier 1839.



---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 12 avril 1839.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. CRIËR, homme de lettres.

William PLATT.

M. Lewchine, conseiller d'état, écrit au conseil en envoyant son ouvrage écrit en russe sur les Kirghiz-Kaïssak.

M. Hodgson écrit du Népal pour remercier la Société de l'envoi de la médaille d'or qu'elle lui a offerte; M. Prinsep, en envoyant au conseil cette lettre, annonce que l'état de sa santé l'oblige à revenir pour quelque temps en Europe.

---

### OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 12 avril 1838.

Par l'auteur. *Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus*, traduit de l'anglais et accompagnés de notes par Ch. LENORMANT; Paris, 1839; in-4°.

Par l'auteur. *Cours d'histoire ancienne*, professé à la faculté des lettres, par M. Ch. LENORMANT. — Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale; Paris, 1838; in-8°.

Par l'auteur. *Recherches sur l'origine, la destination chez les anciens, et l'utilité actuelle des hiéroglyphiques d'Horapollon*, thèse pour le doctorat, par Ch. LENORMANT; Paris, 1838.

Par l'auteur. *Quæstiones cur Plato Aristophanem in convivium induxerit, tentavit* CAROLUS LENORMANT; Parisiis, 1838; in-4°.

Par l'éditeur. *Kitab Wafayat al-A'ayan, ou Vies des Hommes illustres de l'islamisme*, en arabe, par Ibn Khallikan, publiées par le baron MAC-GÜCKIN DE SLANE; tome I, partie II; Paris, 1839; in-4°.

Par l'auteur. *Historia Jemanæ sub Hasano-Pascha quam e codice ms. arabico bibliothecæ academæ Lugduno-Batavæ*, edidit atque annotatione et indice geographico instruxit ANTONIUS RUTGERS; Lugd. Bat. 1838; in-4°.

Par l'auteur. *Gemäldeaal der Lebensbeschreibung grosser muslimischer Herrscher der ersten sieben Jahrhunderte der Hidschret*, von HAMMER-PURGSTALL; V Band, 1838; in-8°.

Par l'auteur. *Glossario de vocabulos portuguezes derivados das linguas orientaes de africanas, excepto a arabe*, por D. FRANCISCO de P. LUIZ; Lisboa, 1837; in-4°.

Par M. Guerrier de Dumast. *Société catholique Nancéienne pour l'alliance de la foi et des lumières. — Règlement constitutif*, suivi du discours d'ouverture et précédé de considérations sur les rapports actuels de la science et de la foi; brochure in-8°; Nanci, 1838.

Par l'auteur. *Iets over Job Ludolf, den Beroemden Beoefenaar der Ethiopische letterkunde en geschieden is, ter gelegenheid der uitgave en vertaling van twee, door hem opgestelde ethiopische brieven*, door H. E. WEIJERS. 1838.

Par l'auteur. *Notice sur la vie et les ouvrages de Masoudi*, par M. QUATREMÈRE.

Par l'auteur. *Le Combat de Bedr*, épisode de la vie de Mahomet, par M. A. CAUSSIN DE PERCEVAL.

Par l'auteur. *Fragments sur l'histoire politique et littéraire de l'ancienne république de Raguse et sur la langue slave*, par M. Antoine DE SORGO; in-8°.

Par les éditeurs et rédacteurs. *Jahrbücher der literatur*, vier and achtzigster Band; October, November, Dezember. Wien, 1838.



*Bulletin de la Société de géographie*; 11<sup>e</sup> série, tome XI, n<sup>o</sup> 62.

*Journal de l'Institut historique*; 5<sup>e</sup> année, 53<sup>e</sup> livraison; décembre 1838.

Plusieurs numéros du *Journal de Smyrne*, l'*Écho de l'Orient*, le *Moniteur ottoman*, le *Journal turco-grec de Candie*, et le *Journal du Caire*.

---

LETTRE DE M. BARBE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL  
ASIATIQUE.

Merguy, le 9 mars 1838.

Monsieur,

Ayant fait récemment un voyage par terre de Moulmein à Merguy, j'ai recueilli des renseignements et pris des informations que je prends la liberté de vous communiquer, vous autorisant à en faire l'usage que vous jugerez à propos.

La province de Ténassérim est comprise entre les 12 et 17-40 degrés de lat. nord, 97-30 et 98-30 long. est. Ses bornes sont le *Thoun-gin* au nord, la même rivière et une chaîne de montagnes à l'est, la mer et Thacoupa au sud, et la Salouine à l'ouest.

Le *Thoun-gin* prend sa source au 16-5 lat. nord et 99-5 long. Après avoir parcouru dans la direction du nord-ouest une étendue de 100 milles, il reçoit au 17-38 lat. et 97-56 long. les eaux du *Mé-nioun*, qui prend sa source au 19-40 lat. et 99-55 long. Le *Thoun-gin* se décharge dans la Salouine au 17-22 lat. et 97-20 long.

La Salouine arrose une partie de la province de Chine, le Yun-nan. Son cours est vers le sud jusqu'au 21-30 lat. et 98-5 long.; elle se dirige alors vers le sud-ouest, jusqu'au 19-32 lat. et 96-58 long.; elle suit son cours vers le sud,

jusqu'au 19-5 lat. ; alors elle se dirige vers le sud-est, jusqu'au 18-40 lat. et 97-40 long. ; elle poursuit son cours au sud jusqu'à Martaban, où une de ses branches se dirige à l'ouest, ce qui forme le canal entre cette place et l'île du Phula-gyeoun<sup>1</sup> ; l'autre branche se décharge dans le golfe du Martaban, à Kakémi (Amherst).

Les rivières les plus considérables que ce fleuve reçoit dans sa course sont le Nangkha, Noudjouann, Ghyenn et Attaran. Le Nangkha prend sa source au 17-5 lat. et 98-3 long. ; il se décharge dans la Salouine au 21-30 lat. et 98-8 long. Le Noudjouann, au 16-58 lat. et 98-23 long. ; il se décharge dans la Salouine au 20-26 lat. et 97-38 long. Les sources du Ghyenn sont connues sous les noms d'Again et de Coundran. La première est au 16-58 lat. et 98-3 long. ; celle de Coundran se trouve au 16-8 lat. et 98-25 long. Ces deux ruisseaux se réunissent au 16-38 lat. et 98-3 long. , prennent le nom de Ghyenn, qui se décharge dans la Salouine au 16-15 lat. et 97-40 long. L'Attaran prend sa source auprès des Trois-Pagodes<sup>2</sup> 15-45 lat. et 98-25 long. Son cours est vers le nord-ouest ; il se décharge dans la Salouine quelques milles au-dessous du Ghyenn. Les autres principaux fleuves qui arrosent cette province sont ceux de Yé, Thavaï, Goulpia et du Ténassérin. Le Yé prend sa source dans les montagnes du Chammaha, au 15-15 lat. et 98 long. ; il se dirige à l'ouest, passe au pied de la ville du même nom, au 15-3 lat. et 97-55 long. , et se décharge dans la mer au 15-3 lat.

<sup>1</sup> Cette île, qui est située vis-à-vis Moulmein, a 18 milles du nord au sud et 10 de l'est à l'ouest. Son sol est propre à la culture du riz, dont elle rapporte jusqu'à 150 pour 1. Le canal qui la sépare de Martaban n'est navigable que pour les bateaux.

<sup>2</sup> On ne voit dans cette place que trois amas de briques qui sont les restes de trois pagodes bâties par les Birmans et les Siamois, pour perpétuer le souvenir d'un traité de paix qu'ils conclurent dans cet endroit, après une guerre assez longue qu'ils venaient d'avoir entre eux. Ils en bâtirent chacun une, et la troisième fut élevée par les deux peuples.

et 97-48 long. Le fleuve de Thavaï prend sa source au 14-58 lat. et 99-55 long. Il reçoit les eaux du Canandat et du Mandat, et se décharge dans la mer au 13-15 lat.

Les montagnes situées au nord et à l'est de la province sont en général assez élevées; quelques-unes ont 8,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le tek (*tectona grandis*) s'y trouve en abondance. Plus facile à travailler que le chêne, il est cependant d'une plus longue durée employé dans la construction des navires.

Les rochers sont le granit, le granit orbiculaire, roche calcaire, micaschistes, quartz, schiste talqueux, schiste argileux, silex, jaspé, mica foliacé, mica pulvérulent, granit décomposé, granit grenu, argile schisteuse, argile limoneuse, quartz-schisteux et micassé, schiste-micassé.

Le seul minéral qu'on trouve sur la côte est l'étain; il y est aussi abondant qu'il l'est dans la presqu'île de Malaca, et, si on ne l'exploite pas, c'est parce que la main-d'œuvre est à un prix exorbitant. La compagnie a plusieurs fois avancé de l'argent aux Chinois pour travailler aux mines; mais les dépenses étaient si considérables qu'ils n'ont pu poursuivre leur entreprise. On trouve dans quelques ruisseaux des paillettes d'or, mais elles sont si rares qu'elles ne suffiraient pas pour payer les personnes employées à les recueillir. Pendant mon voyage sur la côte j'ai examiné jusqu'au plus petit ruisseau que j'ai eu occasion de trouver sur ma route; dans le plus grand nombre j'ai trouvé de l'étain, mais pas un grain d'or. J'avais d'abord pris pour ce métal quelques paillettes ayant un éclat métalloïde joint à une couleur jaune, mais qui, examinées avec plus de soin, je vis n'être que du mica lamellifère.

On trouve plusieurs sources d'eau chaude, dont les unes ont jusqu'à 196 degrés (Fahrenheit); telle est celle du Poulau; l'eau jaillit par une dizaine de petites sources auprès du ruisseau du même nom. Là se rencontrent des amas de cailloux, dont ceux qui se trouvent à la surface sont noirs et paraissent volcanisés; leur intérieur est cependant grisâtre, d'où

il paraît que leur couleur n'est que l'effet de la chaleur ou bien de la vapeur de l'eau. Les pierres qui se trouvent à l'endroit où coulent ces sources sont couvertes d'une substance blanche que je crois être la magnésie. Auprès de ces sources, il y en a deux autres beaucoup plus considérables, dont la température n'est élevée qu'à 194 degrés; l'atmosphère se trouvait alors à 94.

Les arbres dont on retire de plus grands avantages sont les suivants : *Aindzi* (*dipterocarpus grandiflora*), *Ssaïngaun* (*lopea odorata*), *Tanembinn* (*artocarpus*), *cunini* (*sterculia*). On extrait par incision, de ces arbres, une huile qu'on emploie pour faire des torches; on s'en sert aussi pour la peinture. Il découle de quelques-uns une espèce de résine qui porte le nom de *damar*, dont on se sert pour goudronner les bateaux. Le *coulloa* (*certera manghas*) donne un fruit dont les Birmans extraient l'huile dont ils s'oignent les cheveux. L'*annébenn* (*fagrea fragrans*) est un arbre d'un beau jaune. Le *Kiébenn* (*sendonis merguina*) est un arbre d'un beau rouge, connu sous le nom d'*acajou de Pinang*: le bois de ces deux arbres est employé pour faire des meubles. Le *Tsé-guébenn* est le sapan. Le *kiongbein* (bois de fer), le *kalambè* (santal) se trouvent en grande quantité auprès des forêts où croît le sapan. C'est un grand arbre de couleur jaunâtre; il est d'une qualité bien inférieure à celui de Siam. Son odeur n'est sensible que lorsqu'il est presque pourri. Les Birmans en employent le bois pour brûler les cadavres des chefs de pagodes ainsi que ceux des personnages considérables. Le *nio* est un arbrisseau qui atteint la hauteur de 12 à 15 pieds, feuilles grandes, fleurs blanches. Il donne un fruit de la forme d'une pomme, assez bon à manger, et que les esculapes birmans recommandent comme tonique. Son bois est employé à teindre en rouge, et sa couleur ne perd jamais rien de son éclat. Le *Gno-houi* est la racine d'une plante sarmenteuse, volubile, dont on se sert pour teindre la soie en jaune. Cette couleur est très belle, mais elle finit par disparaître.

Les principaux fruits du pays sont les bananes, oranges, pamplemousses, mangoustans, mangues, jacs, papaï, dourians, etc. Le dourian atteint la hauteur de 50 à 60 pieds; écorce lisse, feuilles éparses, discolores, ovales, indentées, sommet aigu, veines pennées avec impair; fleurs caulinaires, pédonculées, pendantes et rassemblées en paquet de deux, trois et même plus; fleur enfermée dans une carpelle qui s'ouvre en deux par une rupture naturelle; corolles, cinq, insérées dans un calice monophylle, denté, resserré à son orifice, et renflé au milieu; pistil monogyne, supérieur, libre, position centrale; ovaire uniloculaire, persistant et prenant de l'accroissement. (Fruit.) Stigmate unique, longitudinal; étamine composée de filets, six ou sept, soudés entre eux en un faisceau. Le fruit est couvert d'un péricarpe hérissé de pointes et qui, parvenu à une grande maturité, s'ouvre par lui-même. Chaque loge renferme un ou plusieurs fruits, dont la chair est molle et couleur de lait. Ce fruit, qui est très-chaud, est regardé par les naturels et même par bien des Européens comme le meilleur des Indes, tandis que d'autres, se laissant intimider, sont loin de partager leur goût. Le dourian, comme le mangoustan, ne croît guère au delà du 14° degré de latitude.

Le royaume birman renferme beaucoup de plantes qui nous sont inconnues. Le P. Joseph d'Amato, missionnaire italien, avait, pendant l'espace de trente ans, employé ses moments de loisir à l'étude de la flore du pays. Il est à regretter que son manuscrit se soit perdu pendant les troubles qui ont bouleversé la Birmanie, de 1824 à 1826; cet ouvrage aurait rempli la lacune qui existe sur la phytologie de ce royaume.

Les animaux sauvages qui peuplent cette province sont les éléphants, tigres royaux, tigres noirs, panthères, léopards, bisons, rhinocéros à deux et à une corne, tapirs, ours, singes de plusieurs espèces, parmi lesquels on distingue l'orang-outang, le gibbon; loris, cerfs, chevreuils, buffles, bœufs, etc. La famille des sciourins est très-variée.

On trouve plus de deux cents espèces d'oiseaux. Les serpents sont moins connus ici qu'ils ne le sont dans la presqu'île de Malaca. Les plus venimeux sont le *Cobra-Capella* et le *Cobra-Manila*. Les crocodiles sont très-nombreux, surtout dans les rivières situées entre Thavaï et Mergui.

Les buffles sont les seuls animaux employés à la culture des terres et au transport des fardeaux.

La côte abonde en poissons, dont les plus estimés sont les soles, pamples, mango, etc.

La mousson du S. O. commence vers la fin d'avril, mais elle n'est bien formée qu'à la fin de mai : c'est à cette époque que commencent les pluies. La quantité d'eau tombée en 1837 est de 203 pouces. Celle du N. E. commence en octobre ; mais les vents sont variables pendant ce mois et le suivant. Les ouragans les plus dangereux ont lieu ordinairement dans le mois de juin ; ils sont aussi quelquefois dangereux en octobre et novembre. Il est rare de voir sur cette côte ces tourbillons connus sous le nom de *trombes*, qui sont très-fréquents dans le détroit de Malaca, et qu'on parvient facilement à faire disparaître par un coup de canon dirigé sur la colonne, qui, divisant l'air, fait dissiper la masse d'eau qu'elle avait pompée.

La province de Ténassérim ne renferme qu'une population de 95,000 âmes. Le manque de bras se fait particulièrement sentir de Moulmein à Tavaï, et il est à regretter que les Birmans qui sont sur la côte ne veuillent cultiver que ce dont ils ne peuvent absolument se passer. Il serait à désirer que la compagnie prît quelques moyens pour engager les Chinois qui émigrent en si grand nombre dans ses possessions du détroit, à venir se fixer ici, où le terrain est fertile et où les vivres sont d'un prix bien inférieur à ce qu'ils sont à Syncapour. On a déjà parlé d'appeler des cultivateurs de l'Indoustan : ce peuple travaille beaucoup et se contente d'un petit profit. Si on peut réussir à les attirer sur la côte Ténassérim, on pourra alors s'adonner à la culture du coton des îles et du café, auxquels le sol paraît convenir.

On a proposé au gouvernement de faire venir des Européens pour cultiver cette province. Je doute qu'il adopte ce plan ; car je ne vois pas ce qui pourrait payer leurs dépenses. Supposé même que le terrain fût assez fertile, je ne crois pas qu'il leur fût possible de travailler dans un climat où la température est si élevée ; car si le thermomètre descend à 56° pendant les nuits de novembre, décembre et janvier, il s'élève pendant le jour, à la même époque, à 90° et quelquefois au-dessus.

Les revenus de Merguy et de Thavaï couvrent les dépenses de ces places. Il n'en est pas de même de Moulmein : la compagnie essuie une perte annuelle de neuf lacs de roupies ; cependant les revenus augmentent chaque jour, et il est probable que dans quelques années ils seront plus que suffisants pour subvenir aux dépenses.

La province de Ténassérim est gouvernée par un *commissioner* qui dépend immédiatement de Calcutta, quoique les troupes relèvent de Madras. Il a plusieurs *assistants* nommés par le Gouvernement, mais entièrement dépendants de lui. Il visite de temps à autre Thavaï et Merguy, où il juge les affaires qui sont hors de la compétence des *assistants*, ainsi que les appels de leur sentence. Dans les cas criminels, il convoque un jury composé de gens appartenant à la classe de l'accusé. Chaque tribunal a aussi un juge du pays, qui décide sur les cas peu importants, et dont la sentence peut être cassée par le *résident* ou *assistant*. Les principaux villages sont gouvernés par un naturel, qui reçoit un appointement de 50 roupies par mois. Les chefs des petits villages ont le dixième des revenus qu'ils perçoivent.

La nomination des naturels aux postes inférieurs est un effet de la politique de l'honorable compagnie, qui non-seulement lui concilie l'affection des peuples soumis, mais qui pourra, en cas de guerre, avoir les plus heureux résultats, par l'espoir que pourront avoir les chefs ennemis de conserver leur emploi.

Les forces qui gardent la province sont composées de

deux régiments, l'un européen, l'autre de cipayes, et d'une compagnie de canonniers européens. Ces troupes sont commandées par le plus ancien des colonels des deux régiments, qui a le titre de brigadier. Le chef-lieu de cantonnement est Moulmein. Ces troupes sont entièrement à la disposition du *commissioner*.

Les revenus de la province proviennent des impôts mis sur les articles suivants : riz, tek, ivoire, écailles, salanganes, cardamome, sapan, etc. La ferme d'opium et de liqueurs rapporte le plus de revenus à la compagnie. Le jeu était une autre source de produit; mais il a été aboli en conséquence des vols commis par les personnes adonnées à ce vice. Il serait à désirer qu'on en fit autant pour l'opium, car ses effets sont beaucoup plus pernicious à la société que ne le sont ceux du jeu. Les Chélong, espèce de nomades qui restent la plus grande partie de l'année sur leurs bateaux, payent une taxe annuelle de 12 roupies par famille. Ce petit peuple, dont la physionomie et la langue indiquent suffisamment qu'il est un mélange de Malais, Siamois et Birmans, porte à Merguy les produits des îles voisines, qui sont l'écaille, les perles, la cire, les bèches-de-mer et les nautilus. Les Carians, qui sont une peuplade sauvage répandue sur la côte, payent à peu près le même tribut. Ce sont eux qui fournissent le cardamome, l'ivoire, la cire, les cornes de rhinocéros et le sésame.

La compagnie perçoit un revenu de 14,000 roupies sur les îles où l'on trouve les nids d'hirondelles. Les personnes employées à les recueillir reçoivent la troisième partie des nids, dont le prix leur est payé en argent, à raison de 150 roupies la visse<sup>1</sup>. Une personne hardie et qui connaît les lieux gagne quelquefois de 30 à 40 roupies par jour. Ces oiseaux choisissent les endroits les plus escarpés pour y déposer leurs nids : il arrive assez souvent que les personnes qui les recueillent sont les victimes de leur témérité.

<sup>1</sup> La visse est 45 onces



Le prix de cet objet, à Merguy, est, pour la première qualité, 200 roupies la visse; deuxième qualité, 100 roupies; troisième qualité, 60 roupies.

Le corail est assez abondant dans l'archipel de Merguy, ainsi que dans les îles Thérésia, Nangkabret et Djambou-lann: celui de l'archipel est le plus estimé; son écaille est de couleur rougeâtre et blanchâtre. Celui des autres îles est plus pesant, de couleur brune, mais moins transparent que l'autre: son prix, première qualité, 30 roupies la visse; deuxième qualité, 20 roupies; troisième qualité, 15 roupies.

Le prix de l'ivoire est, première qualité, 6 roupies la visse; deuxième qualité, 4 roupies; troisième qualité, 3 roupies; quatrième qualité 2 roupies. La quantité qu'on peut s'en procurer, à Merguy, chaque année, est de 500 à 600 visses.

Les îles Andaman, ainsi que l'archipel, abondent en mollusques connus sous le nom de *Bicho-de-Mar*, qui sont un mets délicieux pour les Chinois. On en distingue de trois sortes: noires, rouges et blanches. Les premières se vendent 200 roupies les 100 visses; les deuxièmes, 40 roupies; les troisièmes, 30.

Les nautilus sont aussi un manger très-délicat pour les Chinois: leur prix est 40 roupies les 100 visses.

Les Portugais ont été les premiers Européens qui se soient établis sur cette côte; ils étaient en possession de Syriam vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais leur envie de s'étendre dans l'intérieur leur fit commettre des injustices qui firent ouvrir les yeux aux Birmans. La ville de Syriam fut prise; les principaux employés furent mis à mort, et les autres Portugais, ainsi que leurs familles, furent conduits dans le nord de l'empire. Les chrétiens de Mong-la et de Chandaroua sont leurs descendants; quoique mêlés de sang birman, leurs cheveux, leur teint, et surtout leurs yeux, décèlent assez leur origine. Les Anglais établirent, vers le milieu du même siècle, des comptoirs à Syriam, Proïne et Aya; mais les Hollandais, qui s'étaient fixés quelque temps avant sur la côte, les firent chasser du royaume: bientôt

après, ils furent obligés eux-mêmes d'abandonner le poste. Le pavillon anglais flotta pour la première fois dans l'île Negrais en 1686; un ambassadeur fut envoyé à Ava en 1695.

Après le traité de Danoubiou, M. C. fut envoyé à Ava pour conclure un traité de commerce. Il se soumit à tout ce que les ministres exigèrent de lui, et consentit même à être reçu à l'audience du roi un *kodau*, qui est le jour où ceux qui sont admis devant sa *majesté* sont censés se présenter pour demander pardon de leurs fautes. Il ne dépendait que de lui de régler les formalités avec lesquelles le *résident* devait être reçu; les troupes étaient encore en partie dans l'empire, et il n'y a pas de doute qu'il lui aurait été très-facile de prévenir les contestations qui eurent lieu lors de la réception du colonel Burney qui, montrant plus de courage que lui, ne voulut pas se soumettre aux bassesses qu'on voulait lui imposer. Il est certain que s'il eût été le premier envoyé à Ava, il aurait obligé la cour de renoncer à des usages auxquels ils avaient perdu tout droit par les revers qu'ils venaient d'essuyer. Dans ce moment il n'y a pas de *résident* à Ava; le présent roi ne voulant point reconnaître le traité de Danoubiou, ne se soucie pas de voir auprès de lui le représentant de son vainqueur. Il est cependant probable que la compagnie ne voudra pas céder sur un point d'où dépend la tranquillité, non-seulement de la province de Ténassérim, mais encore celle d'Arracan et de Chattégam.

Pendant le séjour que fit Suffren dans les Indes, il vit l'avantage que retirerait la France d'avoir une colonie sur cette côte, surtout si la guerre venait à éclater avec l'Angleterre. Il parla avec l'intention de proposer au gouvernement d'y former un établissement; mais il paraît que les troubles qui désolèrent la patrie quelque temps après empêchèrent de mettre ce projet à exécution.

Voilà, Monsieur, les renseignements que je puis vous donner dans ce moment sur ce pays. J'ai décrit une assez grande quantité de mammifères et d'oiseaux de la côte Ténassérim, que j'aurai le plaisir de vous envoyer plus tard,

ainsi que quelques curiosités pour le musée. Si mes facultés pécuniaires me le permettaient, je pourrais faire une collection d'animaux.

Agréez, etc.

BARBE,

Missionnaire apostolique.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus*, traduits de l'anglais et accompagnés de notes par Ch. LENORMANT, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; suivis d'une *Lettre sur les inscriptions de la grande pyramide de Gizeh*, par M. le docteur LEPSIUS, secrétaire dirigeant de l'Institut archéologique de Rome; brochure in-4° de 50 pages, avec 2 planches lithographiées. Paris, Leleux, 1839.

C'est une chose peu encourageante à constater pour ceux qui s'occupent d'études sérieuses que, dans ce siècle où l'on se montre si avide de connaissances historiques, on fasse si peu attention aux découvertes qui peuvent servir à reculer les bornes connues de l'histoire. Pourtant tel est le sort qui, du moins en France, semble réservé aux études hiéroglyphiques. Depuis la mort de l'illustre Champollion, dans tous les pays de l'Europe on poursuit avec ardeur l'application des doctrines de ce savant aux légendes hiéroglyphiques qui couvrent le plus grand nombre des monuments égyptiens. L'auteur des *Éclaircissements sur le cercueil du roi Mycérinus* est un de ces savants infatigables qui ont su appliquer avec le plus de bonheur les principes exposés par Champollion. Dans un article inséré au *Journal des Débats*, dans le mois

de décembre dernier, M. Ch. Lenormant a déjà fait connaître aux lecteurs français l'importante découverte faite en 1837, par une société d'explorateurs anglais, dans la troisième pyramide de Gizeh. Il s'agit d'un monument qui remonte à une époque tellement reculée que l'imagination s'effraie en pensant que deux planches mutilées aient pu traverser tant de siècles pour arriver jusqu'à nous ! L'opuscule anglais que M. Ch. Lenormant s'est proposé de traduire est peu de chose par lui-même; ce qui offre infiniment plus d'intérêt, ce sont les notes pleines d'érudition et remplies de remarques neuves et curieuses que le traducteur a ajoutées à la notice de M. Birch. En effet, l'opuscule anglais ne donne que les détails de la découverte du cercueil du roi Mycérinus et un essai d'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques tracées sur ce monument. On apprend par ces détails que la momie royale avait été arrachée par les Arabes de la caisse dans laquelle elle était enfermée. On a retrouvé les os confondus avec les débris des bandelettes et du cercueil sur un tas de décombres.

Nous passons à l'examen des notes. La première, A, a pour objet les inscriptions hiéroglyphiques qui couvraient les pyramides à l'extérieur. On ne peut révoquer en doute que ces inscriptions n'aient existé; plusieurs témoignages anciens en font foi. Même on doit regarder le revêtement extérieur des pyramides comme contemporain de l'époque de leur construction, malgré l'absence de toute décoration dans l'intérieur. Les découvertes récentes établissent la certitude que les Égyptiens avaient déjà inventé le système de l'écriture hiéroglyphique à l'époque à laquelle remonte la construction de ces immenses monuments.

Dans la note D, l'auteur essaye, par des calculs souvent très-plausibles, toujours ingénieux, de déterminer la date du règne de Mycérinus, quatrième Pharaon de la quatrième dynastie. Pour arriver à ce résultat, M. Lenormant remonte depuis la conquête de l'Égypte par Cambyse, 525 ans avant notre ère, jusqu'aux premiers rois de la quatrième dynastie.

De semblables calculs chronologiques, quand il s'agit de l'appréciation d'une antiquité aussi reculée, sont plus ou moins sujets à l'erreur. On n'a des synchronismes de l'histoire d'Égypte que jusqu'au x<sup>e</sup> siècle avant notre ère, pour l'histoire des Hébreux, et seulement jusqu'au vii<sup>e</sup> pour l'histoire grecque. La date de l'avènement au trône de la vingt-deuxième dynastie peut être assez rigoureusement fixée par un synchronisme avec le règne de Roboam, fils de Salomon. Sesonchis I<sup>er</sup>, chef de cette dynastie, monte sur le trône vers l'an 980 avant J. C. La chronologie de Manéthon, telle que la présente M. Lenormant, en s'aidant, tantôt des listes de rois de l'Africain, tantôt de celles d'Eusèbe, s'accorde à un an près avec ces données. A partir de cette date, les calculs deviennent de moins en moins certains, à cause des énormes discordances qu'on remarque dans les listes conservées dans la chronographie de George le Syncelle. D'après une supputation établie sur des bases de calcul que, certes, on ne taxera pas d'exagération, l'auteur arrive, pour la fin du règne de Mycérinus, à l'an 4136 avant J. C. « On comprend, du reste, ajoute M. Lenormant, combien un tel résultat est incertain, même en admettant l'authenticité de la chronologie de Manéthon, puisque nous ne possédons de cette chronologie que des extraits discordants. Les doutes raisonnables ne pourraient cesser que si l'on découvrait un canon complet des rois d'Égypte, pareil à celui dont le musée de Turin possède les fragments. »

La note G traite des étoffes de laine retrouvées parmi les débris de la momie de Mycérinus. On voit par le témoignage d'Hérodote et d'autres historiens que les Égyptiens avaient la laine en horreur. M. Lenormant regarde la présence de bandelettes de laine dans la sépulture de Mycérinus comme un indice d'extrême antiquité, l'emploi des étoffes de laine ayant dû être antérieur aux prescriptions de ne porter que des vêtements de lin. En effet, à l'exception du tombeau de Mycérinus et d'un puits des pyramides d'où M. Lenormant a vu retirer, sous ses yeux, une momie enveloppée dans une

étoffe de laine, aucune sépulture égyptienne n'avait encore offert des étoffes de cette nature. Les rois auteurs des pyramides sont accusés d'impiété envers les dieux; les récits populaires attribuent la construction de la grande pyramide au berger Philitis, et on sait que les Égyptiens affectaient un souverain mépris pour les bergers. Ces récits, comme le remarque l'auteur, n'avaient peut-être d'autre cause que le souvenir de l'imperfection du système religieux en Égypte à l'époque des règnes de ces Pharaons; car si Mycérinus est cité comme un roi très-pieux, Chéops ou Suphis, auteur de la grande pyramide, est un contempteur des dieux (son nom, dans lequel entrent les idées d'impureté, d'impiété, expliquerait peut-être ce récit), et cependant il a écrit un livre sacré très-estimé des Égyptiens.

La note L est une des plus importantes. L'auteur établit, par des rapprochements philologiques, que les noms *Chéops*, *Chembés*, *Saophis*, *Suphis*, attribués au monarque enterré dans la grande pyramide, sont des variantes qui toutes peuvent être ramenées à une seule source. M. Lenormant entre dans des développements étendus pour prouver que le roi Chéops a dû régner à une époque extrêmement reculée. Il accorde la préférence à la chronologie de Manéthon sur l'autorité d'Hérodote, dans lequel, en effet, il n'existe pas de trace de chronologie. En plaçant, d'après Hérodote, Chéops peu avant Sabacon, prince de la vingt-cinquième dynastie, on ne trouve dans les listes de Manéthon, qui correspondent à cette époque, aucun nom analogue à celui de Chéops. Diodore, qui a dû suivre deux récits différents, embrouille les faits en parlant de deux invasions éthiopiennes, tandis que l'histoire ne semble en avoir connu qu'une seule. Ne pourrait-on pas reconnaître dans le conquérant éthiopien *Actisanes*, le tyran *Achthoes* ou *Achthus*, premier souverain de la neuvième dynastie? Dans ce cas, ce serait Diodore qui aurait transposé des événements, en confondant ensemble les récits d'Hécatee d'Abdère et d'Hérodote, comme le remarque d'ailleurs M. Lenormant. Quoi qu'il en soit, qu'on admette, d'a-

près les raisonnements de l'auteur, un récit des mêmes événements rapporté deux fois par Diodore, ou qu'on voie dans ce passage la transposition d'un fait ancien à une époque plus récente, il nous semble bien démontré que la chronologie de Manéthon doit être préférée au récit d'Hérodote.

Les arguments sur lesquels M. Lenormant s'appuie pour fixer l'extrême antiquité des pyramides sont de plusieurs sortes : 1° Le style de ces monuments, qui se distingue complètement de celui dont on faisait usage à l'époque où il faudrait placer la construction des pyramides, si on admettait la suite des rois telle qu'elle est donnée par Hérodote. 2° Ces immenses tombes mystérieuses, dépourvues de décorations à l'extérieur, auraient-elles succédé au goût d'orner les tombeaux des rois de bas-reliefs et de peintures, goût qui a dominé certainement jusqu'à la vingtième dynastie ? 3° Admettrait-on que ces gigantesques monuments auraient été construits à l'époque de la décadence de la monarchie égyptienne ? 4° Quand la monarchie égyptienne se relève, sous les rois saïtes de la vingt-sixième dynastie, les monuments sont scrupuleusement imités des modèles laissés par les rois immédiatement antérieurs ; aucun monument de la vingt-sixième dynastie ne présente la moindre analogie avec les pyramides. 5° Les pyramides, étant des monuments élevés dans un but d'orgueil individuel, doivent avoir été achevées chacune par un seul monarque. La longueur des règnes des princes de la quatrième dynastie, auxquels les historiens attribuent la construction des pyramides, s'accorde de la manière la plus satisfaisante avec l'idée d'une entreprise longue et difficile. 6° D'un autre côté, les règnes des Pharaons, entre le VIII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle avant J. C., paraissent en général avoir été trop courts pour avoir suffi à des travaux aussi gigantesques. 7° La simplicité des inscriptions est un argument qui nous paraît concluant pour attester la haute antiquité du tombeau de Mycérinus. Le nom de ce roi, comme celui de Suphis, n'occupe qu'un seul cartouche, tandis que, même ayant la quinzième dynastie, on sait, par

des monuments contemporains, que les Pharaons faisaient usage du double cartouche. Ces cartouches deviennent plus compliqués encore sous la domination des rois Lagides, et arrivent enfin à renfermer des titres de toute espèce sous l'empire romain. Et pourtant, malgré la simplicité des légendes qui couvrent le cercueil de Mycérinus, l'écriture sacrée se montre déjà complètement fixée, ce qui donne une grande valeur au témoignage de Platon, quand il dit que les arts avaient flori en Egypte depuis *dix mille ans*. M. Lenormant interprète fort ingénieusement la pensée du philosophe grec, en démontrant qu'on ne doit pas la prendre au pied de la lettre, mais que le nombre dix mille est mis là pour un nombre indéterminé.

Y aurait-il encore des incrédules pour contester la lecture du nom de *Menkaré* (Mycérinus), d'après le principe de renversement des signes hiéroglyphiques ? Ce principe a déjà été posé par Champollion, dans sa grammaire égyptienne ; M. Birch n'a pas hésité à l'adopter dans la question dont il s'agit. Si on lisait le nom royal d'après l'ordre des caractères, on obtiendrait *Remenka* ; mais en rejetant la première syllabe à la fin, cela fait *Menkaré*, *Mencherés* dans Manéthon, *Moscherés* dans Ératosthène, et enfin *Mycérinus* dans Hérodote. Si ce principe de renversement des caractères ne reposait que sur une observation isolée, on pourrait peut-être la révoquer en doute ; mais M. Lenormant cite d'autres exemples de noms royaux lus au moyen de ce principe de renversement des caractères. Par suite de ces lectures, nous voyons fixée la lecture de plusieurs nouveaux cartouches qui donnent les noms de *Mairé*, le *Marrus* ou *Mæris* des historiens, de *Noufirkaré*, *Nephercherès*, septième roi de la quatrième dynastie, de *Schafré* et de *Séphré*, dans lesquels l'auteur reconnaît le *Chéphren* d'Hérodote et le *Séphrés* de Manéthon, deuxième roi de la cinquième dynastie. Enfin M. Lenormant produit un cartouche qui peut se prêter à une double lecture : *Phiops* ou *Apapus*. Or *Phiops*, en égyptien, signifie un *serpent*, et *Apop* est le nom du *serpent monstrueux*



combattu par les dieux. Tous ces exemples nous paraissent des arguments en faveur de ce système de renversement dans la lecture des noms. Les Égyptiens semblent avoir tenu à produire un effet pittoresque, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans les groupes des caractères hiéroglyphiques. D'ailleurs, comme le remarque M. Lenormant, le disque du soleil entrant dans la composition du nom de *Ménkaré*, le respect pour le symbole divin a dû engager les Égyptiens à le mettre en tête du cartouche. Quelles étaient les lois précises d'après lesquelles ces renversements avaient lieu ? C'est ce que les études postérieures nous apprendront peut-être un jour.

A la fin des notes de M. Lenormant est imprimée une lettre de M. Lepsius, jeune savant allemand, qui a déjà publié des travaux importants sur les études hiéroglyphiques. On y trouve des détails fort curieux sur la découverte faite par le colonel Vyse, de légendes hiéroglyphiques dans l'intérieur de la grande pyramide de Gizeh. Ces légendes sont tracées au pinceau sur des blocs de pierre employés dans la construction, et paraissent avoir servi à indiquer dans la carrière la destination ultérieure de ces blocs. Il résulte de la lecture des cartouches qu'il est possible de reconnaître parmi ces caractères, que c'est réellement le nom du roi *Sphis* ou *Chéops* (*Schoufo*) qui se lit sur les parois intérieures de la grande pyramide. Mais indépendamment de ce nom, on trouve un second cartouche que M. Lepsius lit *Nouschouf*, et qu'il rapproche du nom d'*Anoÿphis*, dixième roi de la liste d'Ératosthène. M. Lenormant conserve quelques doutes à l'égard de ce rapprochement, et préfère ne voir dans ce second cartouche qu'une variante du nom de *Schoufo*, variante comme on en rencontre dans les noms royaux de la dix-huitième dynastie. Par quelle raison, en effet, le nom d'un roi antérieur de plusieurs années à Chéops aurait-il pu être inscrit à côté de celui de ce Pharaon ? M. Rosellini, à son tour, avait cru pouvoir reconnaître dans ce second cartouche, qu'il lisait *Senschoufo*, le frère de Chéops, *Chéphren*, et son successeur immédiat. Pour qu'une telle hypothèse fût

admissible, il faudrait croire peut-être que les deux Pharaons, nommés l'un et l'autre *Saphis* par Manéthon, eussent occupé le trône conjointement. M. Léon de Laborde a publié un bas-relief d'Ouadi-Magara, cité par M. Lenormant, et sur lequel se trouvent réunis les cartouches de *Schoufo* et de *Nouschouf*.

J. DE WITTE.

---

*Der Telezhische See und die Teleuten im oestlichen Altai*, von G. O. Helmersen. Saint-Petersbourg, 1838; 110 pages, une carte et deux vues lithographiées.

C'est le récit d'un voyage que l'auteur entreprit en 1834 pour explorer le lac appelé par les Mongoux *Altyn Nor*, par les Russes *Telezkoje Osero*. M. de Helmersen nous donne à cette occasion des renseignements historiques, géographiques et ethnographiques d'un assez grand intérêt pour la connaissance de cette partie de l'Asie.

---

*Babylon and Persepolis*, by James Claudius Rich, edited by his widow. London, Duncan et Malcolm, 1839. In-8°.

Cet ouvrage contient les mémoires suivants :

- 1° Introduction, par l'éditeur, traitant de l'histoire de Babylone avant et après sa destruction;
- 2° Journal de l'expédition de M. Rich à Babylone (publié pour la première fois);
- 3° Mémoire sur les ruines de Babylone, par M. Rich (ce mémoire a paru d'abord dans les Mines de l'Orient, et plus tard à Londres séparément);
- 4° Sur la topographie de Babylone, par Rennel (réimprimé de l'*Archeologia*);

5° Second mémoire sur Babylone, par M. Rich (réimprimé d'après l'édition de Londres, 1818; in-8°);

6° Appendice au second mémoire, relatif à des antiquités babyloniennes (avec une gravure en cuivre);

7° Voyage de M. Rich à Persépolis (inédit; avec quinze planches d'inscriptions cunéiformes);

8° Appendice général de l'éditeur.

Madame Rich a rendu un véritable service à la science en publiant les inscriptions copiées par M. Rich. Les planches sont des *fac-simile* des dessins originaux, et reproduisent non-seulement les inscriptions, mais aussi toutes les notes que M. Rich y a ajoutées. Plusieurs de ces inscriptions n'avaient jamais été copiées, et fournissent des matériaux nouveaux à l'étude de la Perse ancienne.

---


*Le Livre des Rois*, par Abou'l-Kasim Firdousi, publié, traduit et commenté par M. Jules MOHL. (Collection orientale.) Paris, Imprimerie royale, 1838; in-fol.

---

*Histoire de la littérature hindoui et hindoustani*, par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut. Tome I<sup>er</sup>. Paris, Impr. royale, 1839; in-8°.

Ce volume, qui est imprimé sous les auspices du Comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, se trouve chez MM. Benjamin Duprat, Constant Poetelet et M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Dondey-Dupré, au prix de 15 fr.





# JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1859.



## LA RECONNAISSANCE D'ARDJOUNA,

Fragment du Gôharana<sup>1</sup>.

### SOMMAIRE.

Les cinq frères Pândavas, vaincus au jeu par Douryôdhâna et les autres Kourous, ont été obligés de fuir, avec serment de ne pas porter les armes pendant douze ans. Après bien des aventures ils sont arrivés, sous des noms supposés, à la cour de Virata, roi de Matsya, et là ils occupent, ainsi que leur épouse commune Draôpadî, divers emplois d'un ordre inférieur. Douryôdhâna, effrayé de l'idée que, les douze ans étant bientôt passés, les ennemis peuvent réparaître plus redoutables, envoie de tout côté des espions, qui ne découvrent aucune trace des princes fugitifs. Les Kourous tiennent conseil avec leur allié le roi des Trigartiens : il s'agit d'enlever les riches troupeaux de Virata. L'expédition se fait avec un plein succès ; mais Virata, qui a pu apprécier les Pandous, malgré leurs noms supposés et l'humilité de

<sup>1</sup> *Mahâbhârata*, vol. II, vers. 1149 et suiv.

leurs fonctions, les emmené avec lui, sans les connaître encore, à la poursuite de l'ennemi. Les Trigartiens sont battus; cependant les troupeaux restent encore au pouvoir des Kourous, qui forment un corps d'armée séparé. Ardjouna, lui seul d'entre les Pandous, n'a pu, à cause de son déguisement, qui le fait prendre pour un eunuque danseur, marcher avec ses frères; on l'a laissé au milieu des femmes; mais il n'attend qu'une occasion favorable pour reparaitre sur le champ de bataille: d'ailleurs les douze années d'exil sont accomplies.

C'est donc la reconnaissance d'Ardjouna par le fils du roi dont il devient le cocher qui fait le sujet du passage suivant, extrait du long épisode dont le titre est *Gôharana*, Enlèvement des vaches.

---

## FRAGMENT DU GOHARANA.

---

### I.

Vaisampâyana dit :

Le roi de Matsya ayant atteint les Trigartiens, dans le but de reprendre ses troupeaux, Douryôdhana s'élança, suivi de ses compagnons, contre le roi vainqueur. Bichma, Drôna, Karna, Kripa, guerrier habile, Açwathaman, Saôbala, Douçâsana et les autres chefs de l'armée des Kourous avaient rejoint les bergers de Matsya et entraînaient le butin avec une irrésistible rapidité. Ils chassaient devant

eux soixante mille vaches, en les enveloppant de tout côté de la masse compacte de leurs chars; et comme ces guerriers massacraient aussi les gardiens des troupeaux, ce fut un bruit effroyable dans cette terrible et confuse mêlée. Le chef des bergers, glacé de frayeur, monta au plus vite sur son char, et se rendit vers la ville, tout troublé, en criant autour de lui. A peine entré dans les murs, il va droit à la demeure du roi, et, sautant à bas du siège, il pénétra vite dans le palais pour donner la nouvelle; mais là se rencontra l'orgueilleux fils de Virata, nommé Bhoûmimdjaya, et ce fut à lui qu'il raconta tout le désastre des bergers et des troupeaux.

Soixante mille vaches sont enlevées par les Kourous; lève-toi, prince glorieux, et va reprendre ce précieux butin. O fils de roi! pars au plus vite! pars toi-même, si tes intérêts te sont chers; car le roi protecteur de la terre n'a rien confié ici à ta garde; car le roi ton père fait ton éloge dans l'assemblée, et il dit : Mon fils est en tout semblable à moi! c'est un héros; c'est un habile archer; c'est un guerrier courageux. Qu'elles soient donc vraies ces paroles prononcées par le roi ton père! Fais revenir les troupeaux, triomphe des Kourous, consume leurs armées par l'éclat terrible de tes flèches; armé de l'arc, déchire les troupes ennemies par une grêle de traits au talon d'or, à la pointe aiguë et recourbée, comme le conducteur d'une bande d'éléphants pique la troupe qu'il dirige. Fais re-

tentir au milieu des ennemis l'arc, luth résonnant, qui a sa corde aussi, et se soutient par le nœud qui le fait ployer, dont le corps est le bois recourbé, te le son le sifflement de la flèche. Qu'on attelle à ton char tes chevaux blancs éclatants comme l'ivoire, et qu'on y déploie ta bannière où brille un lion d'or. Que les flèches dont la base est d'or et la pointe brillante, lancées par ta main, obscurcissent le soleil et arrêtent la marche des rois. Après avoir défait tous les Kourous, comme le dieu qui lance la foudre défit les Asouras, reviens alors plein de gloire dans ta capitale; car tu es, toi, fils du roi de Matsya, la ressource suprême du royaume, comme pour les fils de Pandou, l'héroïque et victorieux Ardjoura. Ainsi, ô prince! tu es en vérité le dernier espoir de ceux qui habitent ce royaume: qu'aujourd'hui donc tous les Matsyens voient se réaliser leur attente.

Interpellé au milieu des femmes par ces paroles faites pour donner le courage, Bhoûmimdjaya, ainsi flatté, au fond de son sérail, fit entendre cette réponse.

---

## II.

Bhoûmimdjaya dit :

A l'instant même je m'élancerais, l'arc en main, sur les traces des vaches, si quelqu'un habile à manier un char pouvait me servir de cocher; mais

je ne sais quel est l'homme capable de cet office. Voyez donc au plus vite quel serait le cocher qui pût convenablement m'accompagner dans cette sortie. Il y a vingt-huit jours, un mois, je crois, que s'est livré un grand combat, et là a péri mon cocher. Trouvez-moi donc un autre homme qui sache conduire les chevaux et le char, et, empressé de signaler mon zèle, je déploierai ma grande bannière, je me plongerai à travers cette armée ennemie, masse compacte d'éléphants, de chevaux et de chars; héros puissant, vainqueur des Kourous par l'éclat brûlant de mes flèches, je ramènerai les troupeaux. Douryôdhana, Bhîchma, Karna, Kripa, Drôna et son fils, tous ces héros à la fois ayant fui, saisis de frayeur, devant moi, comme les Dânavas devant le dieu qui lance la foudre, en un instant je ferai revenir les vaches volées par l'ennemi. Profitant d'un instant favorable, les Kourous ont emmené nos troupeaux; mais qu'y a-t-il d'impossible pour moi? car je n'étais pas là quand ce désastre a eu lieu. Et tous ces Kourous ensemble, voyant éclater ma valeur, se demanderont si ce n'est pas Ardjourna lui-même qui les harcèle ainsi.

Vaysampâyana dit :

Ardjourna (caché sous le nom de Vrihannala et le déguisement d'un eunuque danseur) entendit le fils de Virata parler de la sorte, et comme il avait passé le temps fixé par le vœu, il s'adressa à son



épouse bien-aimée, la fille de Droupada, la Pantchâlienne délicate née de l'autel, femme véridique et sincère, qui se plaît à être agréable à son époux, et lui, qui connaît toute chose, joyeux de ce qu'il vient d'entendre, il dit en secret à Draôpadî :

Va de ma part, ô toi qui es belle, et dis en parlant de moi au fils de Virata : Celui-ci a été jadis le cocher favori d'Ardjouna; il est robuste, plein d'une expérience acquise dans de grandes batailles, et il saura conduire ton char.

Le discours prononcé par le fils du roi au milieu de ses femmes, et dans lequel il se vantait d'être l'égal d'Ardjouna, la Pantchâlienne (cachée sous le nom de Sairindhri) n'avait pu le supporter. Cette pieuse femme s'approcha donc du prince, et d'une voix douce, un peu émue par la pudeur, elle lui dit :

Ce jeune homme à la large poitrine, au visage gracieux, qu'on appelle Vrihannala, a été jadis le cocher d'Ardjouna; il est l'élève et l'égal de ce héros magnanime dans l'art de lancer les flèches; je l'ai vu autrefois, quand j'étais au service des fils de Pandou. Lorsque l'incendie dévora la forêt Khândava, ce fut lui qui prit en main les rênes des chevaux d'Ardjouna; et avec lui pour cocher, Ardjouna triompha de tous les êtres habitants de cette forêt; car il n'y a pas de conducteur de char qui puisse être comparé à ce Vrihannala.

Le fils du roi répondit :

Ainsi tu connais ce jeune homme, ô Sairindhri, et tu sais que ce n'est pas un eunuque; mais je ne puis moi-même aller dire à ce Vrihannala : Hâte-toi d'atteler mes chevaux.

Draôpadî reprit :

Ta jeune sœur que voici, docile aux volontés de son frère, voudra bien, ô héros, se charger de ce message; car, si tu le prends pour cocher, assurément les Kourous seront vaincus, et tu reviendras bien vite, ramenant devant toi les vaches reconquises.

A ces mots le prince dit à sa sœur : Va, ô toi qui es belle, amène ici Vrihannala. Et sur cet ordre de son frère, elle se dirigea en toute hâte vers l'habitation des danseurs, où le Pândava aux grands bras vivait sous un déguisement.

---

### III.

Vaisampâyana dit :

Envoyée par son frère, elle courut, la jeune fille aux guirlandes d'or, à la taille fine comme le milieu de l'autel, aux yeux de lotus, aux formes délicates

et gracieuses; elle courut, la célèbre fille du roi, d'un pas docile, les cheveux relevés en mèches, portant une ceinture ornée de pierreries; la princesse protégée par la fortune traversa, l'œil baissé, la demeure des danscurs, comme l'éclair traverse la nue; pareille à la femelle de l'éléphant qui va vers l'éléphant, elle aborda Ardjourna, la charmante jeune fille à la taille élancée, aux formes irréprochables; enfant vénéré du roi de Matsya, joyau précieux au cœur de son père, comme Lakchmi l'est au cœur d'Indra; gracieuse fille aux longs yeux, renommée par sa beauté, elle aborda Ardjourna, et lui, voyant la princesse au pas ferme, au teint clair et animé, il lui dit: Quel objet t'amène ici, belle femme aux yeux de gazelle, au collier d'or? pourquoi viens-tu en courant? pourquoi ton visage paraît-il ainsi inquiet? dis-le moi vite, ô jeune fille.

Ayant donc vu cette fille de roi aux grands yeux, avec laquelle sa profession lui donnait des rapports intimes, Ardjourna lui dit en souriant: Quel est l'objet de ta venue? Et s'approchant du prince déguisé, la fille de Virata lui dit avec confiance, au milieu de ses compagnes: Nos troupeaux sont enlevés par les Kourous, ô Vribannala! Mon frère, armé de l'arc, veut se mettre en marche pour les reconquérir. Son cocher a été tué naguère dans un combat; il n'a personne qui soit en état de conduire son char; et comme il était préoccupé de la recherche d'un cocher, la Sairindhi lui a vanté ton habileté dans la connaissance des chevaux. Tu as

été jadis, dit-elle, le cocher favori d'Ardjouna; c'est grâce à ton habileté que ce héros a triomphé de la terre. Ainsi, ô bon Vrihannala! conduis le char de mon frère; nos vaches enlevées par l'ennemi sont déjà bien loin; et si tu n'agrées pas la demande que je te fais, ainsi invité par lui avec amitié, j'en perdrai la vie.

A ces mots rapportés par sa compagne docile aux volontés de son frère, Ardjouna; qui consume ses ennemis et dont l'éclat est immense, courut vers le fils de Virata; et tandis qu'il s'élançait en toute hâte, ainsi qu'un éléphant furieux, la princesse aux longs yeux le suivit, comme la femelle de l'éléphant suit son petit.

Or, dès qu'il aperçut de loin Vrihannala, le fils du roi lui dit : C'est par toi, remplissant alors près de lui les fonctions de cocher, qu'Ardjouna a su dompter le feu dans l'incendie de la forêt Khândava et qu'il a triomphé de toute la terre? Elle m'a parlé de toi avantageusement, la Sairindri; car elle connaît les fils de Pândou. Ainsi donc, Vrihannala, attelle mes chevaux; car je vais combattre les Kourous, impatient de reprendre les troupeaux. Jadis tu as été le cocher favori d'Ardjouna, et c'est par ton secours que le héros Pândava a dompté la terre.

A ces paroles de Bhoûmimdjaya, Vrihannala répondit : Quelle peut être ma capacité pour conduire un char au front de la bataille? Chanter, danser, faire résonner les divers instruments, voilà,

ô prince! ce que je puis pour ton service; mais conduire un char, comment serait-ce mon affaire?

Le prince répondit :

Vrihannala, que tu sois musicien ou que tu sois danseur, monte à l'instant sur mon char et prends en main les rênes de mes excellents chevaux.

Le Pândava déguisé, héros terrible à ses ennemis, et qui connaît toutes les ruses, fit cette scène simulée en face de la sœur du prince; puis il jeta sur ses épaules et ceignit la cuirasse, et à cette vue les femmes aux grands yeux, esclaves du palais, se mirent à rire; mais, tandis qu'il se livrait à ces folies, le prince attacha lui-même autour du corps de Vrihannala la précieuse armure. Lui-même, il prit la cuirasse magnifique et étincelante, et déployant sa bannière ornée d'un lion, il la donna au nouveau cocher. Les arcs d'un grand prix, les flèches nombreuses et brillantes, il les enleva aussi; puis prit sur son char, conduit par Vrihannala.

Alors la sœur du prince et les jeunes filles du palais dirent à leur compagnon : Vrihannala, rapporte à la Pântchâlienne des tissus aux riches couleurs, des étoffes fines et souples, quand tu auras vaincu, dans la mêlée, les Kourous rassemblés sous les ordres de Bhîchma et de Drôna.

Ainsi dirent les jeunes filles toutes à la fois, et le héros, dont la voix retentit comme le roulement de la foudre, répondit en souriant : Si le prince

que voici est vainqueur dans la mêlée, je rapporterai des étoffes magnifiques et divines.

Ayant ainsi parlé, Ardjourna lança les chevaux de Bhoúmindjaya, la face tournée vers les Kourous, entourés de divers étendards et de bannières. Or, quand elles virent le fils du roi assis sur son char, avec Vrihannala pour compagnon, les femmes, les jeunes filles et les brahmanes fidèles à leurs vœux s'inclinèrent avec respect, et les femmes dirent : Le bonheur qui fit triompher jadis, dans l'incendie de la forêt, Ardjourna à la démarche de taureau, qu'il accompagne aujourd'hui Vrihannala et le prince dont il guide le char dans leur attaque contre les Kourous.

---

#### IV.

Vaisampâyana dit :

Étant donc sorti de la cité royale, le fils de Virata, libre de toute crainte, dit à son cocher : En avant du côté où sont les Kourous ! Victorieux de tous ces guerriers assemblés, prêts à nous disputer le butin, et maître en un instant des vaches qu'ils ont prises, je ramènerai les troupeaux vers la ville.

Aussitôt le fils de Pandou anima les bons chevaux, et, excité par ce lion des guerriers, les coursiers, plus rapides que la tempête, s'élancent avec impétuosité, comme s'ils eussent volé dans l'air,

tout ornés de franges d'or. Après quelques instants de marche, le prince et son cocher, redoutables à leurs ennemis, aperçurent la formidable armée des Kourous. Alors Ardjourna s'avance rapidement vers le cimetière (où lui et ses frères ont caché leurs armes); et là paraît aux yeux des deux guerriers l'acacia mystérieux et les corps d'armée disposés en attaque. Ces troupes puissantes étincelaient comme les vagues de l'Océan. Le prince les voit s'agiter dans l'espace comme une forêt aux arbres sans nombre, et la poussière, s'élevant sous les pas de l'armée, qui se déploie comme un serpent, obscurcit la vue.

Or quand il aperçut cette masse formidable d'éléphants, de chevaux et de chars que guident et protègent Karnâ, Douryôdhana, Kripa, Bhîchma, le prudent Drôna et son fils héroïque, Bhoûmimdjaya sentit un frisson de terreur dans tous ses membres; et, glacé d'épouvante, il dit à son cocher.

Bhoûmimdjaya dit :

Je n'ose attaquer les Kourous; vois, mes cheveux se hérissent. Ce serait un combat terrible, dans lequel sont réunis bien des héros; un combat difficile à soutenir pour des dieux mêmes. Non, je ne puis faire face à cette armée sans fin; je ne veux pas me jeter au milieu des rangs formidables des Kourous, masse impénétrable de chars, d'éléphants et de chevaux, au milieu de laquelle flottent con-

fusément tant d'étendards et de bannières. Mon âme inquiète est comme troublée à la vue de cette armée, qui renferme Drôna, Bhîchma, Kripa, Kar-na, Vivinçati, les plus célèbres d'entre les Kourous; Douryôdhana, le plus vaillant de ceux qui combattent sur des chars, et tous ces brillants héros renommés dans les batailles. A l'aspect de ces nombreux fils de Kourous rangés en ordre, d'attaque et bien armés, tous mes poils se sont hérissés de terreur et la faiblesse s'est emparée de mes esprits:

Vaisampâyana dit:

Ainsi, par une stupidité digne d'un homme de naissance vile et d'un faux brave, Bhoûmimdjaya, fils de roi, se lamente lâchement en face d'Ardjouna. Mon père, dit-il, est parti contre les Trigartiens, et il m'a laissé dans la solitude; il a emmené avec lui toute l'armée de Matsya; je n'ai pas même ici mes gardes! Seul et sans secours, je ne puis, faible enfant peu habitué aux fatigues de la guerre, attaquer ces nombreux héros faits au métier des armes. Retourne vers la ville, ô Vrihannala!

Vrihannala (Ardjouna) dit :

La frayeur te donne un air misérable, capable d'augmenter la joie de l'ennemi; et cependant les Kourous n'ont encore accompli, dans la bataille, aucun exploit. Tu m'as dit toi-même : — Mène-moi



contre les Kourous! — et moi, je t'ai mené en effet là où flottent leurs nombreuses bannières. Je veux te lancer au milieu de ces pillards, vautours avides qui viennent combattre sur la terre, ô grand prince! Après avoir promis avec jactance aux femmes, aux hommes mêmes, de te conduire en vrai guerrier, lancé sur le champ de bataille, quoi! tu ne voudrais plus combattre! Si, sans avoir reconquis les troupeaux, tu retournes dans la ville, tu seras la risée des hommes et des femmes assemblés; et moi, appelé à l'office de cocher d'après les recommandations de la Sairindhri, je ne puis, sans avoir repris le butin, revenir dans la ville. Après avoir été ainsi vanté par la Sairindhri et appelé par ta voix, comment n'attaquerais-je pas tous ces Kaôravas! Courage donc!

Bhoûmindjaya dit :

Que les ennemis nombreux enlèvent à leur gré les troupeaux de mon père, que les femmes, que les hommes aussi se rient de moi, ô Vrihannala! je n'ai que faire dans la mêlée. Que mes vaches s'en aillent! ma capitale, la ville de mon père est déserte! — J'ai peur!

A ces mots il sauta à bas du char, le prince aux riches pendants d'oreilles; pressé par la frayeur, il fuit, perdant avec l'esprit tout sentiment d'honneur, abandonnant ses flèches et son arc.

Vrihannala dit :

La fuite n'est pas le devoir que les héros ont transmis au Kchatrya ! Il vaut mieux mourir dans le combat que de fuir épouvanté.

Vaisampâyana dit :

Après ces paroles Ardjouna se précipite du haut du char et se met à poursuivre le fils du roi, qui fuyait devant lui; et comme dans l'agitation de sa course il secouait sa longue tresse de cheveux et ses vêtements d'un blanc pur, on ne reconnut pas positivement Ardjouna dans celui qui s'élançait la chevelure flottante. Parmi les soldats ennemis, il y en eût qui sourirent à la vue de cette forme bizarre; et les Kourous, l'ayant aperçu qui poursuivait rapidement le jeune prince, s'écrièrent : Quel est cet être caché sous un déguisement, comme le feu sous la cendre ? Il y a en lui de l'homme, et en lui aussi il y a de la femme. C'est comme l'image d'Ardjouna qui se trahit sous cette apparence impuissante : ce sont bien là sa tête et son cou, ses deux bras de massue ! C'est là un de ses exploits; ce ne peut être un autre qu'Ardjouna; car, comme est Indra parmi les immortels, tel est ce guerrier parmi les hommes. Celui qui s'est jeté seul sur nos traces, qui serait-ce en ce monde, si ce n'est Ardjouna ! Et le fils de Virata, resté oisif dans la ville, où aucun soin ne l'occupe, ce doit être lui qui est sorti pour

combattre, par témérité de jeunesse et non par vrai courage. Ardjourna, caché sous un déguisement, a été choisi pour cocher par ce jeune prince, qui s'est aventuré hors de sa ville; puis, à notre vue, la peur s'est emparée de lui; il a fui, et Ardjourna s'élançe sur ses pas pour l'arrêter. Telles sont les conjectures que font tous les Kourous, sans arriver toutefois à une solution certaine, touchant ce fils de Pândou, qui paraît de loin à leurs yeux caché sous un déguisement. Cependant, après avoir poursuivi le prince qui fuit devant lui; à cent pas de là Ardjourna le saisit brusquement par les cheveux, et ainsi arrêté dans sa course, le fils du roi de Matsya poussa un cri de douleur; et se lamenta misérablement.

Bhoûmimdjaya dit :

Écoute, ô belle Vrihannala<sup>1</sup>, à la taille délicate, tourne les chevaux vers la ville, car celui qui vit peut seul jouir des biens de la fortune. Je te donnerai cent *nikchas* d'un or pur, et neuf beaux diamants de lapis-lazuli rehaussés d'un métal précieux et jetant un grand éclat; un char dont les montants seront dorés, avec son attelage de chevaux bien dressés, et dix éléphants dans toute leur force : laisse-moi fuir, ô Vrihannala!

<sup>1</sup> Bhoûmimdjaya parle au féminin à Ardjourna parce que celui-ci se fait passer pour eunuque.

Vaisampâyana dit :

Le héros Pândava accueillit par un sourire les offres et les lamentations du prince éperdu ; il le ramena près du char, puis dit à ce fils de roi, que la frayeur rendait fou : Si tu n'oses toi-même attaquer l'ennemi, prend les rênes en main et je combattrai les Kourous. Protégé par mon bras puissant, marche contre leur armée qu'il ne fallait pas mépriser ; masse terrible de soldats, soutenus par des héros célèbres. N'aie donc pas peur, ô fils aîné de roi, car tu es Kchatrya ! Pourquoi donc, chef des hommes, perdrais-tu la tête dans la mêlée ? C'est moi qui vais combattre et arracher tes troupeaux des mains des Kaôravas ! Quand nous serons engagés dans cette masse de chars terrible et difficile à aborder, sois ferme, ô prince ! c'est moi qui combattrai l'ennemi.

Par ces paroles, l'invincible Ardjourna chercha pendant quelques instants à ranimer le courage du fils de Virata ; puis, saisissant le jeune prince éperdu, accablé par la terreur, il le plaça malgré lui sur le devant du char.

## V.

Vaisampâyana dit :

Quand ils aperçurent debout sur le char ce combattant en habits d'eunuque, et le fils du roi remonté près de lui, conduisant les chevaux vers l'arbre mystérieux<sup>1</sup>, les Kourous réunis sous les ordres de Bhîchma et de Drôna tremblèrent de frayeur que ce ne fût Ardjourna. Or, Drôna, qui a donné à tous ces héros ses excellentes leçons dans la pratique des armes, voyant le découragement des troupes; et des symptômes extraordinaires, s'écria : Il souffle des brises chaudes et violentes qui font pleuvoir du sable; le ciel est tout couvert d'une obscurité couleur de cendre; il apparaît des nuages sombres, mystérieux présages; des armes de toute espèce sortent du fourreau; de terribles images de Çiva se meuvent avec bruit à l'horizon enflammé; les chevaux versent des larmes, les bannières tremblent sans qu'on les agite; d'autres prodiges du même genre se laissent voir en grand nombre, effrayants aussi. Soyez fermes, ô guerriers! la terreur se répand dans l'armée! Il faut veiller à sa

<sup>1</sup> En se retirant dans la forêt les Pândavas avaient caché leurs armes dans une enveloppe qui figurait un cadavre, et suspendu ce faisceau à un acacia au milieu d'un cimetière, afin qu'aucun guerrier ne se hasardât à les toucher, sous peine d'être impur et déchu de sa caste.

propre défense et disposer les troupes en ordre d'attaque. Détournez le désastre qui nous menace, et songez à sauver le butin. Ce combattant arrivé là en habits de femme, à n'en pas douter c'est le prince Ardjouna, le plus habile d'entre les guerriers! Cet homme en habits de femme, c'est Kirîti, c'est le fils de la Ganga, prince qui porte sur sa bannière le singe, ennemi des forêts du roi de Lanka; c'est le héros qui a le nom d'un arbre, le fils d'Indra qui brise les montagnes! Après nous avoir vaincus, il emmènera les troupeaux qui sont en notre pouvoir. C'est Ardjouna l'invincible, c'est Savyasâtchî, la terreur de ses ennemis; ni les Souras, ni les Asouras tous ensemble ne le feraient reculer du champ de bataille! Éprouvé par la détresse pendant son exil dans la forêt, élève d'Indra dans la pratique des armes, animé par la colère qui le domine, il est, dans la mêlée, l'égal du dieu dont il a reçu les leçons. Non, ô Kaôravas! je ne vois personne qui puisse lui tenir tête; car on raconte que le dieu Çiva, caché sous la forme d'un montagnard, a été satisfait de la manière dont cet Ardjouna l'a combattu dans les monts Himalaya.

Karna dit :

Toujours, ô maître! tu fais retentir à nos oreilles les louanges d'Ardjouna, et cependant il ne l'emporte ni sur moi ni sur Douryôdhana!

Douryôdhana dit :

Si c'est là Ardjourna, ô fils du soleil ! mon but est atteint ; les Pândavas sont découverts, et ils retourneront errer pendant douze ans encore au milieu de la forêt<sup>1</sup>. Si cet homme aux habits d'eunuque n'est pas celui que nous craignons, mes flèches bien acérées le feront rouler dans la poussière du champ de bataille.

Ces paroles du fils de Dhritarâchtra furent applaudies comme une pensée héroïque par Bhîchma, Drôna, Kripa et Açwatthaman.

---

VI.

Vaisampâyana dit :

Ardjourna s'était approché de l'acacia qui recèle ses armes, et donnant ses ordres au fils de Virata, jeune homme novice encore dans les combats, il lui dit : Va vite où je t'indique, ô prince, et prends les arcs ; car tes armes que voici ne résisteraient pas à ma force, quand je porterai des coups violents aux éléphants et aux chevaux, quand, par des attaques multipliées, je mettrai l'ennemi en déroute. Ainsi donc, Bhoûmimdjaya, monte sur cet acacia

<sup>1</sup> D'après leurs conventions les Pândavas s'étaient engagés à retourner pour douze années encore dans la forêt, s'ils prenaient les armes avant le temps fixé.

aux larges rameaux, c'est dans le tronc de cet arbre que les Pândavas ont déposé leurs arcs. Là sont cachées les flèches et les armures divines des héros Youdhichthira, Bhîma, Ardjourna, Sahavéda et Nakoula; là est l'arc tout puissant d'Ardjourna, l'arc *gândîva*, qui en vaut cent mille et recule les limites des royaumes; que rien ne fatigue; arc immense, grand comme le palmier du désert, ami et conseiller du prince, choisi entre toutes les armes; fléau qui répand la mort parmi les ennemis. C'est un arc divin tout enrichi d'or, doux à la main, long et sans défaut dans tout son bois, rehaussé d'ornements, lourd à porter, terrible à affronter et admirable à voir. Tels sont les arcs puissants et solides des cinq Pândavas.

---

## VII.

Bhoûmimdjaya dit :

A cet arbre est suspendu, dit-on, un cadavre; et moi qui suis fils de roi et Kchatrya, comment pourrais-je le toucher de la main sans être souillé? Il ne me convient point de détacher cet objet, à moi qui suis de la caste guerrière, noble et fils de roi, toujours attaché aux observances religieuses et à la récitation des Mantras. Le contact de ce corps me rendrait impur comme l'être immonde qui porte les cadavres sur le bûcher. Et comment



pourrais-tu, ô Vrihannala ! me faire accomplir une action si contraire aux lois de ma caste.

Vrihannala dit :

Tu ne seras point déchu ; tu resteras pur, ô fils de roi ! Ce sont des arcs, et il n'y a pas là de cadavre. Toi, héritier du roi de Matsya, attentif à observer tes devoirs, comment te ferais-je faire une action digne de blâme ?

Vaisampâyana dit :

Déterminé par ces paroles, le fils de Virata saute à bas du char et monte librement sur l'acacia, tandis que le héros Pândava, resté dans le char, le dirige encore de la voix : Descends au plus vite du haut de l'arbre les arcs qu'il recèle ; arrache rapidement leur enveloppe. Et lui, après avoir tiré du creux de l'arbre les arcs richement ornés des cinq guerriers, il les dégage des feuilles qui les couvrent et les dépose auprès d'Ardjouna tous ensemble. Puis, du milieu des quatre autres, il délie le *gândiva*, qu'il aperçoit dans ce faisceau. Étalés au grand jour, ces arcs étincelants comme le soleil jettent un éclat qu'on prendrait pour celui d'autant d'astres à leur lever ; et quand il les vit étendus devant lui, pareils à des serpents qui se gonflent, le fils de Virata resta un instant immobile d'effroi : enfin il prit dans ses bras ces armes lumineuses et énormes, et dit à Ardjouna :

## VIII.

Bhoûmimdjaya dit :

Cet arc excellent, sur lequel sont semés cent points d'or qui valent des millions de *souvarnas*, à qui est-il ? Cet arc excellent sur le revers duquel sont peints en or des éléphants tout armés, à la courbure bien arrondie et facile à tenir à la main, à qui est-il ? Cet arc excellent, dont la surface d'un or pur est embellie çà et là de figures d'insectes, à qui est-il ? Cet arc excellent, sur lequel étincellent trois images du dieu du jour avec son armure, et dont l'éclat est celui de la flamme, à qui est-il ? Et cet autre, tout semé de scarabées d'or aussi, embellie de pierreries et d'ornements précieux, à qui est-il ? Et ces mille flèches de fer empennées, armées d'une pointe d'argent, et renfermées dans un carquois d'or ; ces grandes flèches aux plumes de vautour, très-aiguës, d'un jaune foncé, bien égales, toutes de fer, à qui sont-elles, ô Vrihannala ? A qui cet arc brun, qui porte pour emblème cinq tigres ; qui fait briller dix flèches sur lesquelles sont peintes des oreilles de sanglier ? A qui sont aussi ces fortes et longues flèches qui représentent la moitié du disque de la lune ; armes au nombre de sept cents, qui se repaissent du sang de la blessure ? A qui sont ces flèches bien garnies à leur base de plumes de perroquet, dont les pointes, faites de fer, jaunes

et dorées, sont aiguës sur la pierre? A qui ce long glaive divin, capable de supporter de grands coups, terrible à l'ennemi qu'il menace, dont la lame est acérée des deux côtés; ce glaive enfermé dans sa gaine de peau de tigre, à la poignée chargée de peintures d'or; arme démesurée, entourée d'anneaux sonores, au fourreau immense couvert d'ornements? A qui ce *khanga* divin, à la poignée d'or, à la lame étincelante; à qui ce *khanga* brillant, enfermé dans un étui de peau de bœuf? A qui ce cimenterre irrésistible, à la garde d'or, dont les coups sont terribles, dont la lame couleur d'or repose dans une gaine d'ivoire? A qui ce glaive jaune, agréable à l'œil, qui reflète la lumière du ciel, caché dans une gaine d'or, semblable à un feu étincelant? Ce poignard de même couleur, fait en forme de coutelas, lourd à la main et dont le tranchant n'offre pas une tache; à qui est-il, ce poignard d'acier brun, tout couvert de petits points d'or? Cet autre, tacheté du venin des serpents, capable de traverser le corps d'un guerrier et de résister aux plus rudes assauts; ce glaive, la terreur de l'ennemi, à qui est-il? Réponds avec sincérité à mes questions, ô Vrihannala! car une grande stupeur s'est emparée de moi à la vue de ces armes gigantesques.

Vrihannala dit :

Le premier que tu m'as montré, c'est le *gândiva* d'Ardjouna, l'arc qui dompte les armées ennemies,

célèbre dans les trois mondes ; arme qui commande à toutes les autres , enrichie d'or. Ce fut là l'arme suprême, le *gândiva* d'Ardjouna, que cent mille arcs vulgaires ne vaudraient pas ; source de triomphes, qui rendit le Pândava victorieux des dieux et des hommes ! objet d'étonnement quand il lance ses flèches multipliées ; souple à la main, intact dans toutes ses parties, il est vénéré des Dévas, des Dânavas et des Gandharvas depuis un temps immémorial. — Jadis il a été porté par Brahma pendant mille ans ; puis il passa entre les mains de Pradjâpati ; Indra l'a possédé quinze cent quatre-vingt-cinq ans, Yama cinq cents ans, et Varouna tout un siècle. Ardjouna, à son tour, l'a eu en son pouvoir pendant soixante-cinq ans. Cet arc si beau, robuste et divin, arme excellente, respectée des Souras et des mortels, fait toute la force d'Ardjouna, auquel Varouna l'a donné. Cet autre, à la courbure bien arrondie, à la poignée d'or, est celui à l'aide duquel Bhîmaséna a soumis tout l'orient de la terre. Cet autre encore, si gracieux à la vue, sur lequel sont peints des insectes, c'est l'arc excellent du roi Youdhichthira. Celui qui porte trois soleils d'or et resplendit comme la flamme, ô fils de Virata ! appartient à Nakoula. Enfin ce dernier, tout couvert de scarabées d'or aussi, c'est l'arme de Sahadéva, le fils de Mâdrî.

Ces mille flèches empennées, aiguës comme des couteaux, ce sont celles d'Ardjouna, et la piqûre en est terrible comme la morsure du serpent : elles

sont, dans la mêlée, un feu dévorant; leur vol est rapide sous la main du héros qui détruit les troupes ennemies marchant en ordre d'attaque. Ces autres que voici, solides et longues, terminées par un croissant, ce sont les flèches acérées et exterminatrices de Bhîmaséna. Celles-ci encore qui sont jaunes, faites d'or à leur base et aiguës à la pointe, sortent de ce carquois qui a cinq tigres pour emblème, et c'est celui de Nakoula. Avec cet arc et ces traits, il a dompté tout l'occident de la terre, et ces armes sont celles du prudent fils de Mâdrî. Au sage Sahadéva appartiennent ces flèches étincelantes, auxquelles rien ne résiste, couvertes de riches peintures. Enfin ces autres que tu vois, aiguës, solides, longues et jaunes, d'or à leur base et séparées en trois pointes, ce sont les grandes flèches d'Youdhichthira.

Ce glaive si long, acéré des deux côtés, et si solide qu'aucun coup ne le brise, appartient à Ardjouna. Dans la gaine de peau de tigre est le grand glaive de Bhîmaséna, arme divine qui résiste à des chocs violents et jette l'effroi dans les rangs ennemis. Cette dague fertile en exploits, au fourreau couvert de peintures, à la poignée d'or, est celle d'Youdhichthira chef des descendants de Kourou, roi de la justice. Dans cette gaine d'ivoire, où sont peints des héros, repose le *kanga* solide et inaltérable de Nakoula; le cimenterre de Sahadéva, si large et si robuste, capable de résister à des coups terribles, est celui que tu vois enfermé là, dans un fourreau de peau de vache.

## IX.

Bhoûmimdjaya dit :

Voici bien les armes dorées et étincelantes des magnanimes fils de Pândou, aux exploits rapides; elles brillent là devant nous; mais où donc est le prince Ardjourna et Youdhichthira, héritier de Kourou; où sont Nakoula, Sahadéva et Bhîmaséna? Depuis que ces cinq héros au grand cœur, qui triomphent de tous leurs ennemis, ont perdu au jeu leur empire, on n'en a plus entendu parler: où donc est la Pantchâlienne Draôpadî, que la renommée proclame la perle des femmes? Elle aura suivi dans la forêt ses cinq époux ruinés par les dés!

Ardjourna dit :

Moi, je suis Ardjourna! Le conseiller de ton père, Kanka, c'est Youdhichthira: Bhîmaséna est ce Balava qui fait dans le palais l'office de cuisinier; celui qui soigne les chevaux, c'est Nakoula; Sahadéva est préposé à la garde des troupeaux; et la Sairindhri, c'est Draôpadî à l'occasion de qui ont été tués Kitchaka et les siens!

Bhoûmimdjaya dit :

Les dix noms que j'ai entendu donner à Ar-

djouna, explique-moi-les, si tu veux que j'ajoute foi à tout ce que tu viens de me dire!

Ardjouna dit :

Eh bien! je te les expliquerai, ces dix noms par lesquels tu m'as entendu désigner; prête l'oreille, fils de Virata! Attentif à mes paroles, écoute-moi jusqu'au bout avec recueillement; ces noms sont : Ardjouna, Phâlgouna, Djichnou, Kirîti, Çwétavâhana, Bîbhatsou; Krichna; Vidjaya, Savyasâtchi, Dhanamdjaya.

Bhoûmimdjaya dit :

Explique-moi donc, ô Ardjouna, pourquoi tu portes chacun de ces noms : si tu me fais connaître les motifs de toutes les dénominations que j'ai entendu appliquer à ce héros, alors je serai forcé d'ajouter foi à tes paroles.

Ardjouna dit :

Vainqueur de tous les peuples, j'ai emporté toutes leurs richesses; je me tiens au milieu des trésors de la fortune, c'est pour cela qu'on me nomme Dhanamdjaya (qui conquiert les richesses). Comme après avoir attaqué dans la mêlée des ennemis terribles et redoutables, je ne retourne jamais au camp sans les avoir vaincus, de là m'est venu le nom de Vidjaya (victorieux). Des chevaux blancs, couverts de harnais d'or, traînent mon char quand

je vais au combat, voilà la cause du surnom de Çwétavâhana (traîné par des chevaux blancs). C'est sous les dernières étoiles de la constellation Phâlgounî que je suis né, au revers de l'Himalaya, de là m'est venu le nom de Phâlgouna. Jadis, quand je soutins une lutte contre les chefs des Dânavas, le dieu Indra me donna une aigrette qui brille sur mon front comme le soleil, telle est l'origine du nom que Kirîti (qui porte l'aigrette). Jamais il ne m'arrive de faire dans le combat une action blâmable, à cause de cela les mortels et les immortels m'ont donné le titre de Bibhatsou (celui qui blâmerait une mauvaise action). Comme je puis indistinctement tendre l'arc *gândîva* avec l'une ou l'autre de mes deux mains, les dieux et les hommes m'ont surnommé Savyasâchi (qui tend l'arc des deux mains). Aux quatre extrémités de la terre, ma couleur est rare, et j'accrois des actions sans tache, de là m'est venu le nom d'Ardjouna (blanc). Je suis difficile à aborder et à combattre; je descend d'Indra, telle est l'origine du surnom de Djichnou (victorieux et aussi nom d'Indra) que l'on me donne au ciel et sur la terre. Le dernier de mes noms est Krichna, et mon père me l'a donné par tendresse, à cause de la couleur foncée de mon corps, lorsque j'étais enfant.

Vaisampâyana dit :

Alors le fils de Virata dit à son tour à Ardjouna :



J'ai deux noms, Bhoûmimdjaya et Outtara. Grâce au ciel, je te vois! sois le bienvenu, ô Dhanamdjaya! héros aux yeux ardents, aux grands bras, aux mains pareilles à celles d'Ananta roi des serpents! Les paroles que je t'ai naguères adressées sans te connaître, pardonne-moi-les. Tu as jadis accompli de si merveilleux, de si difficiles exploits, que déjà ma frayeur est passée, et ta présence me cause une joie extrême.



## X.

Bhoûmimdjaya dit :

Monté sur le char précieux, et prenant en mains les rênes des chevaux, j'irai de bon cœur, sur ton ordre, vers la partie de l'armée ennemie qu'il te plaira d'aborder.

Ardjouna dit :

Je suis satisfait, fils de roi, de ce que tu n'as plus peur; je vais, ô guerrier, chasser cette foule assemblée contre toi; sois ferme, et tu vas voir comme, en combattant les Kauravas, je jetterai dans leurs rangs une immense épouvante. Suspend vite au char ces cinq carquois; et prends seulement ce large khanga en forme de coutelas, enrichi de ciselures d'or.

Empressé d'obéir aux ordres d'Ardjouna, Bhoûmimdjaya prit les armes indiquées, et se hâta de les lui remettre. Le Pândava reprit : Je vais attaquer les Kourous, et reprendre tes troupeaux par la victoire. La flèche lancée par la corde du *gândîva*, qui jette le trouble dans les esprits, et qui, animée par ma colère, résonne comme le cercle de la roue et les tambours guerriers, changera pour toi ce char, du haut duquel je te protège, en une ville tout ornée d'arcs de triomphe, défendue de toutes parts par des soldats portant des tridents et des carquois, et le char sur lequel je me tiens armé du *gândîva*, ne peut être la proie des troupes ennemies. Bannis ta frayeurs, ô fils de Virata !

Bhoûmimdjaya dit :

Je n'ai plus peur d'eux ; je sais que tu es inébranlable dans le combat ; je sais que tu es dans la mêlée l'égal de Krichna et du dieu Indra lui-même. Mais cette pensée me jette encore dans un grand trouble, et dans ma lenteur à comprendre, je ne puis arriver à deviner par quel changement tu as pu descendre à l'état d'eunuque, toi qui, sous ta forme véritable, te trahis par des signes bien connus ! Il me semble, quand tu m'apparais sous ces habits de femme, voir marcher le Dieu armé du triple dard, le Dieu maître suprême des Gandharvas, ou celui auquel on offre cent sacrifices !

Ardjouna dit :

C'est par obéissance à mon frère aîné que j'accomplis ce vœu de bien des années et les obligations qui en résultent; je ne suis point un eunuque, ô fils de roi, mais un guerrier soumis et attaché à ses devoirs; sache, ô prince, que le temps de ces observances est passé.

Bhoûmimdjaya dit :

Ta venue est pour moi une grande faveur, aussi je ne m'arrête point à de vaines discussions, car les eunuques n'ont rien qui te ressemble, ô le meilleur des hommes. Avec toi pour compagnon j'irais attaquer les dieux eux-mêmes.: ma frayeur est entièrement passée; dis, que faut-il que je fasse? Je prendrai en mains les rênes des chevaux, portant le carnage parmi les chars ennemis; car j'ai appris dans les livres de la tradition l'art du cocher. Ma science à guider les chevaux est égale à celle de Dâvouka, cocher de Krichna, et de Mâtali, cocher d'Indra. Ce cheval attelé à la droite du timon ne laisse pas sur la terre une trace visible : il est léger comme le Sougrîva de Krichna. Cet autre, si beau, attelé à la gauche, je le tiens pour égal en vitesse à Mégapouchpa, coursier du même dieu. Celui-ci, dont le harnais est doré, placé à l'arrière près du char, ne le cède point en rapidité à Çaivia, et son compagnon de gauche, cheval intrépide, attelé à

l'arrière, ne serait pas devancé par Balâhaka lui-même. Ce char est digne de te porter quand tu tiens en main ton arc, et tu es digne aussi, je le crois, de combattre du haut de ce char.

Vaisampâyana dit :

Alors ayant délié les bracelets de ses deux bras, il ceignit la double armure d'or aux brillantes peintures. Ses longs cheveux noirs qu'il avait laissé croître par suite du vœu pour se déguiser, il les releva avec un ruban blanc, puis ce guerrier pur, maître de ses sens, fit face à l'ennemi. Du haut de son char, il appliqua sa pensée à chacune de ses armes, et ses armes, toutes ensemble, portant la main à leur front, dirent au prince Ardjouna : Nous sommes des serviteurs dévoués en tout à ta personne; ô fils de Pandou! Le prince salua et serra ses armes dans ses bras, en disant : Vous êtes à jamais l'objet de mes pensées en ce monde!

Ensuite, rempli de joie, il prit ses armes, et, de son arc tendu rapidement, il lança une flèche, et le sifflement de la corde retentit avec un bruit terrible. La terre en fut ébranlée comme par la chute d'une montagne renversant une autre montagne, et un grand vent souffla de tous les points de l'espace; il tomba une flamme ardente, et l'horizon ne put rivaliser de clarté avec elle; le ciel fut ébranlé, et pareil au figuier sacré qui laisse tomber les drapeaux dont il est orné; et par ce bruit retentissant

comme le tonnerre d'Indra, les Kourous connurent qu'Ardjouna avait tendu son arc du haut de son char.

Bhoûmimdjaya dit :

Toi seul, ô le plus brave des fils de Pandou! comment pourras-tu vaincre dans le combat ces guerriers nombreux, habiles à manier toutes les armes; tu es sans compagnon, ô Ardjouna, et les Kourous ont là leur armée; pour moi j'ai peur, ô héros, car je me tiens devant toi.

N'aie pas peur, répondit Ardjouna avec un rire bruyant, lorsque je combattis jadis les puissants Gandharvas dans Ghôchayâtrâ, quel compagnon, quel aide avais-je alors? Dans la forêt Khandava, quel compagnon avais-je quand j'attaquai la troupe formidable des Dévas et des Dânavas? Quel compagnon était près de moi quand je fis face, pour la cause du roi des dieux, aux intrépides Paôlômas bien armés. Quand je résistai contre tant de rois au Swayambara de la Pantchâlienne, quel compagnon secondait mes efforts? Après avoir vaincu Drôna, maître de tous les Kourous, les dieux Indra, Kouvéra, Yama, Varouna et Pâvaka jusqu'à Krichna lui-même, Vichnou, et Siva armé du trident, comment ne combattrai-je pas ces hommes! Lance vite les chevaux, et bannis toute inquiétude de ton esprit.

THÉODORE PAVIE.

## LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

## III.

Monsieur,

Le hasard vient de me mettre sur la voie d'une petite découverte numismatique si complètement inattendue, que je m'estime heureux de pouvoir la publier sous votre bienveillant patronage. Je désire bien vivement qu'elle puisse vous en paraître digne; car je crains de regarder comme plus important qu'il ne l'est réellement le fait nouveau que je viens aujourd'hui soumettre à votre examen.

Quoi qu'il en soit, ce fait ne restera pas isolé, car j'ai déjà la certitude qu'il doit conduire à la classification à peu près certaine de toute une série de charmantes petites monnaies d'or et de cuivre, jusqu'ici dédaigneusement qualifiées de *barbares*. Mais avant d'entreprendre cette classification, qui ne peut être basée que sur la réunion de beaucoup plus de matériaux que je n'en possède encore, je

crois devoir prendre date, en mettant au jour le fait qui servira de clef de voûte à l'édifice en miniature que j'espère être bientôt à même d'élever.

Depuis que, grâce à vos bons conseils, je me suis sérieusement occupé des monnaies bilingues arabo-grecques, frappées avant le khalifat d'Abdou'l-Malek, dans les villes de la Syrie, j'ai acquis la certitude que quelques pièces, classées, par une sorte d'habitude routinière, parmi les impériales byzantines, devaient recevoir une autre attribution plus rationnelle : dès lors je me suis décidé à reprendre avec persévérance l'étude de toutes les monnaies prétendues barbares, émises dans le voisinage du règne d'Héraclius, et qui se trouvent encore groupées parmi les espèces impériales de ce prince et de sa dynastie. Vous allez voir, Monsieur, comment cette revue m'a tout d'abord offert un résultat beaucoup plus heureux que je n'eusse osé l'espérer.

Il existe, dans les cabinets numismatiques, de rares quinaires d'or qui portent au droit deux effigies impériales, semblables à celles d'Héraclius père et d'Héraclius Constantin, sauf pourtant que les diadèmes de ces deux effigies ne sont pas ornés d'une croix, mais bien d'un trèfle de pierreries, exactement comme sur la monnaie de cuivre frappée par l'émir el-Naâmen, dans l'année 80 de l'hégire. Au revers de ces quinaires d'or se voit une espèce de croix placée sur des degrés, mais différant des croix ordinaires en ce que la branche supérieure est supprimée, en sorte que cette croix se

termine à la traversé formée par les deux bras. De chaque côté se lisent des caractères latins bien nets, bien intelligibles, pris isolément, mais qui, dans leur ensemble, ne forment aucun sens apparent.

C'est précisément l'impossibilité où l'on s'est vu jusqu'ici de traduire ces caractères latins qui a valu aux singulières petites monnaies qui les portent la qualification de barbares.

Un de ces quinaires faisant partie de la suite byzantine de M. Soleirol, j'avais vainement tenté de le déchiffrer, parce que j'étais préoccupé de la pensée que ses légendes devaient concerner les deux Héraclius. J'avais donc fini par renoncer à les interpréter, et par rejeter, comme ne méritant pas une sérieuse attention, cette petite pièce, dont enfin aujourd'hui j'entrevois la valeur et l'origine.

En reprenant l'étude de toutes les espèces héracliennes *barbares*, je dus naturellement examiner de plus près le quinaire en question, et je fus frappé de suite de la ressemblance parfaite des deux effigies de cette pièce avec celle de la monnaie arabe d'el-Naâmen. Quand, ensuite, j'eus bien constaté que la croix n'était défectueuse que par une volonté évidente du graveur, je commençai à présumer que cette petite pièce pourrait bien être d'origine musulmane, toute latine qu'elle était relativement aux légendes.

Je fis tous mes efforts pour saisir le sens de ces légendes; mais je fus encore obligé d'y renoncer, parce que le flan, se trouvant trop petit, n'avait



pu recevoir une empreinte entière, et que, par suite, je ne pouvais étudier que des phrases nécessairement tronquées.

J'eus alors un souvenir confus d'une pièce de cuivre du petit module, et tout à fait analogue, que j'avais eue naguère entre les mains, et je me mis à sa recherche. Ma bonne étoile voulut que ce petit monument fût à Metz, et je ne tardai pas à l'y découvrir dans une collection d'impériales romaines. Je reconnus, à ma grande satisfaction, que la légende était complète du côté de la croix, et je m'empressai d'acquérir cette pièce. Aussitôt rentré dans mon cabinet, j'essayai de débrouiller la légende que j'avais sous les yeux; mais je n'y pus réussir tant que je m'obstinai à chercher des mots écrits directement. L'idée me vint enfin que peut-être cette légende était rétrograde, et dès lors je dus immédiatement les mots suivants : MVSEFNASIR-AMIRA.

Certes mon étonnement fut grand, et je dus relire plusieurs fois pour être bien convaincu que je ne me trompais pas, et que la légende était bien celle que je viens de transcrire. J'avais donc sous les yeux une pièce musulmane à légende latine, contenant des noms et des titres arabes, avec leur orthographe arabe pure; car il est évident que cette légende n'est autre chose que celle-ci : MVSE F(*ilius*) NASIR AMIR A; simple transcription latine de la phrase arabe موسى ابن ناصر امير *Moussa-ebn-Nasser-émir*.

Je ne suis point encore en mesure de préciser avec toute certitude la valeur de la dernière lettre de la légende latine; cependant je crois être sûr que cette lettre est l'initiale du mot AFRICÆ: c'est, du reste, ce que j'espère parvenir à fixer sous peu.

Quoi qu'il en soit, voici la description complète de la pièce de cuivre que j'ai si heureusement rencontrée. Au droit, deux effigies de taille différente, avec des diadèmes surmontés d'un trèfle de pierrieres; en légende rétrograde; NOMEN V... O S I. Dans le champ, près de l'épaule de la plus grande effigie, une étoile.

Revers, MVSEFNASIRAMIRA. Espèce de croix sans tête sur trois degrés.

La légende du droit est, à n'en pas douter, une phrase religieuse dans le genre de la formule musulmane *بِسْمِ اللّٰهِ bismi'llahi*, au nom de Dieu.

Voyons maintenant à quelle époque il faut rapporter cette charmante monnaie, qui semble destinée à faire la contre-partie des dinars, aujourd'hui bien connus, d'Alfonse III, fils de Sanche, frappés à Tolède, en 1186, avec des formules pieuses du christianisme, inscrites en langue arabe.

D'abord on doit présumer que cette pièce et ses analogues, calquées sur les espèces impériales d'Héraclius et de son fils, sont d'assez peu postérieures à l'époque de leur règne. Mais il n'y a là cependant qu'une présomption; car, plusieurs siècles plus tard, les princes ortokides de Maredyn imitèrent les types des impériales byzantines, et l'on connaît,

entre autres, une belle pièce de cuivre de Cothb-ed-dyn-Aïl-Ghazy qui offre les effigies très-reconnaissables d'Hérachus et de son fils.

Heureusement l'emploi d'une légende latine nous ramène nécessairement vers le berceau de l'islamisme. Je dis nécessairement, parce qu'à coup sûr, de la part des Arabes, une concession telle que l'emploi de la langue des peuples qu'ils avaient subjugués ne put avoir lieu que dans les premières années de leurs conquêtes. Leur idiome sacré, l'idiome du Coran, ne devait pas tarder à prendre une suprématie absolue; et, une fois les vaincus habitués à la langue de leurs maîtres, la leur propre devait promptement disparaître des monnaies. En résumé, il y a là clairement un fait analogue à celui que l'on observe sur les pièces bilingues arabo-grecques de Syrie; c'est-à-dire que les Arabes, pour accréditer les espèces frappées par leur ordre (mais très-probablement fabriquées par des artistes choisis parmi les vaincus), permirent à ces artistes d'y inscrire des légendes intelligibles pour les habitants du pays. Ce fut donc une concession dictée par une sage politique.

Reste à déterminer la véritable origine de ces pièces, et c'est ce que je crois pouvoir faire, d'une manière sinon incontestable, du moins plausible.

En se laissant guider par le style et la fabrique de la petite monnaie de cuivre décrite plus haut, on est convaincu qu'elle a été frappée dans une province tout récemment arrachée à l'empire grec,

dans une province où des pièces impériales byzantines avaient cours à la venue des Arabes. Or ce ne peut être une province asiatique; car nous connaissons aujourd'hui trop bien les espèces qui furent frappées avant le khalifat d'Abdou'l-Malek, et depuis ce khalifat, pour qu'il puisse y avoir le moindre doute à cet égard. La monnaie en question tient tout à la fois de la fabrique africaine et italienne, fabrique qu'il est facile d'étudier sur les monnaies héracliennes de Carthage et de Rome. C'est donc au delà de l'Égypte, en partant de Damas, la métropole des khalifes Ommiades, que nous devons chercher la contrée dans laquelle fut émise cette monnaie.

Je vais maintenant rapporter, le plus brièvement qu'il me sera possible, les faits historiques qui me font croire que les pièces de ce genre ont été fabriquées en Afrique par les émirs-el-Moghreb, ou émirs d'Occident.

Lorsque l'Égypte entière eut été soumise par Amrou-ben-Alàss, général du khalife Omar (638 J. C.); lorsqu'Alexandrie elle-même eut reçu le joug arabe, les vainqueurs ne s'arrêtèrent pas là, et la conquête de l'Afrique fut résolue. Le gouverneur de l'Égypte, Abdou'llah-ben-Saïd, tenta le premier cette conquête et pénétra fort avant dans le Moghreb dans l'année 27 de l'hégire. Après cette expédition, plusieurs armées furent envoyées successivement en Afrique; mais leurs succès, longtemps entravés par les dissensions que suscita, parmi les musulmans,

la succession au khalifat, ne furent définitifs que sous Yezid-ben-Maouiah (mort en 64 de l'hégire, novembre 683 de J. C.). Après Yezid, Maouiah-ben-Yezid et Merouan se succédèrent si rapidement sur le trône, que leur règne, d'ailleurs fort agité, ne put en rien favoriser les conquêtes occidentales.

En 65, Abdou'l-Malek-ben-Merouan obtint le khalifat, et devint le paisible possesseur de l'empire. Sous lui Carthage fut prise et rasée (79 de l'hégire et 698 de J. C.), et la Mauritanie succomba sous les armes arabes, à l'exception de quelques points maritimes occupés par les Goths d'Espagne, et des montagnes où les Qabaïl ou Berbères se défendirent avec acharnement contre les musulmans, comme ils se défendent aujourd'hui contre les chrétiens. Les troupes d'Afrique étaient alors sous les ordres de Hassan-ben-el-Naâman, qui parvint à battre les Qabaïl et à s'emparer de quelques-uns de leurs chefs, dont il envoya les têtes à Abdou'l-Malek. Un immense butin accompagnait ces tristes trophées : il excita la cupidité d'Abdou'l-Aziz, frère du khalife et gouverneur d'Égypte depuis l'année 65 de l'hégire. Ce prince s'empressa de retirer à Hassan-ben-el-Naâman le commandement des troupes, qu'il transmit à Mousa-ben-Naser. Non content de cette destitution qui ne remplissait pas son but, Abdou'l-Aziz dépouilla de ses biens le malheureux Hassan, qui ne conserva de sa conquête que la gloire de l'avoir accomplie. Du reste, le choix de son successeur, Mousa-ben-Naser, fut bientôt pleinement justifié.

Nommé en 83 (702 de J. C.)<sup>1</sup> commandant de toutes les troupes réunies en Afrique, avec le titre d'émir-el-Moghreb, Mousa étendit la domination arabe sur plusieurs nouvelles provinces, et parvint à se faire des alliés dévoués des Qabail jusqu' alors intraitables. Maître de la Mauritanie entière, Mousa-ben-Naser, après avoir chassé les Grecs d'Hippone qu'ils avaient conservée, et les Goths d'Espagne de Tanger et Ceuta, derniers points qu'ils occupaient sur la côte d'Afrique, résolut de leur enlever l'Espagne elle-même. Une première expédition fut tentée sous les ordres de Tharik-ben-Zyad, lieutenant de Mousa, en l'année 91 de l'hégire. Elle partit de Ceuta, dura peu de jours et n'aboutit qu'à enlever un riche butin que Tharik rapporta à Tanger. L'année suivante (92), une expédition beaucoup plus puissante eut lieu sous les ordres du même Tharik. Rodric, roi des Goths, courut au-devant des Arabes; il fut tué dans la bataille qu'il leur livra près de Cadix; sur les bords du Guadalète, et son armée fut dispersée. Dès lors l'Andalousie reçut le joug musulman.

<sup>1</sup> D'Herbelot (*Bibliothèque orientale*) dit que Mousa-ben-Naser ne fut envoyé en Afrique par Abdou'l-Aziz qu'en 89, et par ordre de Oualid-ben-Abd-el-Malek. Marlès (*Histoire de la domination des Arabes en Espagne*) donne à cet événement la date de 83, avec beaucoup plus de vraisemblance. Il dit que le khalife Abdou'l-Malek approuva le choix que son frère Abdou'l-Aziz avait fait de Mousa-ben-Naser, et lui conféra le titre d'Émir-el-Moghreb. Or, Abdou'l-Malek étant mort en 86, il faut, pour que ce fait soit exact, que Mousa ait été nommé avant 86. D'ailleurs El-Macin dit positivement que Abdou'l-Aziz mourut en 86.

Pendant que Tharik prenait possession de cette province, Mousa-ben-Naser soumettait, de son côté, la Sardaigne et la Corse. Aussitôt qu'il apprit les succès de son lieutenant, l'envie entra dans son âme, et la haine qu'il conçut contre son rival de gloire fut la cause première de sa propre perte. Il laissa son fils Abdou'l-Aziz à Cairoan, et, emmenant avec lui ses deux autres fils, Merouan et Abdou'l-Aâla, il se hâta de passer en Espagne, et commença par mettre le siège devant Merida. Comme le siège traînait en longueur, Mousa manda à son fils Abdou'l-Aziz de le rejoindre au plus tôt avec tout ce qu'il pourrait réunir de troupes disponibles. Abdou'l-Aziz accourut, et Merida se rendit (93 de l'hégire et 712 de J. G.).

Cependant Tharik, maître de Tolède, accomplissait sa mission glorieuse et continuait à soumettre les pays environnants. Mais ses victoires ne purent le mettre à l'abri des coups que lui réservait la haine jalouse de Mousa-ben-Naser. Brutalement destitué par l'émir-el-Moghreb, Tharik fut jeté dans les fers. Mais le khalife, instruit de cet acte de rigueur que rien ne justifiait à ses yeux, le désapprouva formellement et donna l'ordre à Mousa de rendre sur-le-champ à Tharik son commandement et ses honneurs. Mousa fut forcé d'obéir, et Tharik, sentant que désormais l'un des deux devait perdre l'autre, songea à se prémunir contre la nouvelle disgrâce qu'il redoutait. Aussi, pendant que Mousa transmettait au khalife Oualid-ben-abd-el-Malek les rapports les plus

pompeux sur la brillante conquête que les armes musulmanes achevaient sous ses ordres, Tharik, de son côté, envoyait à Damas le détail de ses opérations, et accusait Mousa de distraire à son profit une partie du butin enlevé sur les Goths. C'était prendre le khalife par son côté faible; et comme, d'ailleurs, les dépêches de Mousa-ben-Naser contenaient toujours des incriminations contre Tharik, le khalife sentit que l'inimitié de ces deux généraux devait tourner promptement au préjudice de la conquête; en conséquence il leur expédia l'ordre de se rendre à Damas pour y rendre compte de leur conduite en Andalousie.

Tharik partit le premier, et reçut du khalife un accueil assez bienveillant pour qu'il dût se rassurer pleinement sur les suites de sa querelle avec Mousa. Celui-ci, qui ne quittait l'Espagne qu'à regret, ne se pressa pas d'obéir. Les prétextes de retard lui manquèrent bientôt, et il fallut, bon gré mal gré, songer au départ. Il se décida donc à laisser à son fils Abdou'l-Aziz le gouvernement provisoire de l'Andalousie, plaça son second fils Abdou'l-Aâla à Tanger, avec le titre d'émir-el-Moghreb, et donna à son troisième fils Merouan le gouvernement de Cairoan. Ces dispositions prises, il se mit en route pour la Syrie et y arriva avec tous ses trésors en 96 de l'hégire (février 715).

Le khalife était alors dangereusement malade; son frère Suleïman-ben-abd-el-Malek, désigné pour lui succéder, envoya un exprès au-devant de Mousa



pour le prévenir de la mort prochaine et inévitable du khalife, et l'inviter à attendre que cet événement fût accompli pour entrer à Damas. Le motif de cette démarche était facile à deviner; mais Mousa eut la maladresse de se refuser à comprendre l'espèce d'ordre que le futur khalife venait de lui transmettre: il poursuivit donc sa route et n'arriva à Damas que très-peu de jours avant la mort d'Oualid.

Ce prince reçut les deux généraux, les interrogea longuement sur l'Espagne et sur leurs démêlés; mais la mort ne lui laissa pas le temps de prendre une décision.

Suleïman n'eut pas plutôt reçu le titre de khalife, qu'il se vengea cruellement de la désobéissance de Mousa. Il le fit aussitôt jeter en prison, le condamna à être ignominieusement battu de verges, et à payer une amende qui devait absorber toutes ses richesses.

Pendant que cet illustre général était si rigoureusement traité en Syrie, son fils Abdou'l-Aziz étendait ses conquêtes en Espagne; il soumettait la Lusitanie, s'emparait de Pampelune et demeurait maître de tout le pays jusqu'aux Pyrénées. L'annonce de ces nouveaux triomphes partit bientôt pour Damas avec un immense trésor, fruit de la campagne qui venait de se terminer. Suleïman accueillit avec faveur les envoyés d'Abdou'l-Aziz. Mais il avait une implacable haine à assouvir: il fit donc repartir aussitôt les envoyés de l'émir d'Espagne, avec ordre de le déposer et de le mettre à mort. Cet ordre fut exécuté (97 de l'hégire et 715 de J. C.), et la tête d'Abdou'l-

Aziz fut apportée au khalife, qui eut la lâche cruauté de la mettre sous les yeux de Mousa et de lui demander s'il la reconnaissait.

Épuisé par la douleur, Mousa-ben-Naser ne tarda pas à suivre son fils au tombeau.

Telle est, en peu de mots, l'histoire de Mousa-ben-Naser, émir-el-Moghreb, auquel il est impossible de ne pas attribuer la petite pièce de cuivre dont j'ai plus haut donné la description. Très-probablement elle a été frappée en Afrique, soit à Cairoan, soit à Tanger. Je regarde cette monnaie comme africaine, parce que je ne vois aucune raison plausible qui puisse faire supposer qu'elle ait été frappée en Sardaigne. Quant à l'Espagne, le style des monnaies attribuées en toute certitude aux rois goths est parfaitement connu, et ne présente pas la moindre analogie avec les espèces byzantines sur lesquelles la pièce musulmane en question est évidemment calquée. C'est donc dans un pays où les espèces impériales avaient un cours habituel, que celle-ci a été frappée, et tout semble prouver que c'est bien en Afrique, puisque Carthage ne succomba qu'en 79 de l'hégire (698 de J. C.), et que, quatre ans après, Mousa-ben-Naser était émir-el-Moghreb.

J'espère être bientôt en mesure de décrire une série de pièces analogues frappées par des émirs d'Afrique, successeurs de Mousa-ben-Naser, et probablement leur lecture viendra confirmer l'attribution nouvelle que je viens de proposer.

Quant au quinaire d'or qui faisait partie de la

suite byzantine de M. Soleirol, et que je possède aujourd'hui, ses légendes sont trop incomplètes pour être déchiffrables. Je n'y puis démêler que le nom MVSII; mais la présence de ce nom suffit pour ne pas laisser de doute sur l'origine de la pièce. Veuillez agréer, Monsieur, etc.

F. DE SAULCY.

Metz, 15 février 1839.




---

## RELATION

D'un voyage en Chine, par M. RICHENET.

Macao, 4 avril 1806.

Monsieur, bien-aimé et honoré confrère<sup>1</sup>,

J'attendais, pour vous donner quelques détails de ma mission dans ce pays, que je fusse arrivé à

<sup>1</sup> La Société asiatique doit la communication du voyage de M. Richenet à M. Dubois, supérieur des missions-étrangères à Paris, qui a bien voulu mettre à notre disposition le manuscrit même de l'auteur. Nous le reproduisons sans aucun changement autre que la suppression de quelques pages qui se rapportent aux affaires de la mission, espérant que nos lecteurs verront avec plaisir le journal

ma destination, et que j'eusse vu un peu l'état des choses; car j'avais surtout intention de vous donner quelque relation édifiante de ce que j'avais observé dans les chrétientés, les particularités, les fruits des administrations, les conversions, etc., sachant que ce sont les articles qui vous intéresseraient particulièrement, et peut-être uniquement. Mais tout est changé; il n'y a plus d'apparence que je parvienne, ni même que je fasse aucune autre tentative pour parvenir à ma première destination. Il paraît que je resterai ici, ou à Canton, pour gérer la procure de nos missions. N'ayant plus d'espérance de pouvoir, comme je le désirais, vous écrire en missionnaire, il faut au moins, pour acquitter ma promesse, vous écrire en voyageur, et vous donner quelques détails de mon expédition manquée vers Pékin, et de ce qui l'a précédée à Canton<sup>1</sup>.

..... Nos Messieurs de Pékin, fatigués de ces longueurs, et désirant plus ardemment que jamais que nous arrivassions, pour les soulager d'une partie de leur fardeau, se déterminèrent enfin à demander immédiatement à l'empereur la per-

du dernier voyage qu'un missionnaire français ait entrepris en Chine avec la permission de la cour de Pékin, et dans lequel ils trouveront le récit simple et exact de ses observations. I. M.

<sup>1</sup> Ici suivent des détails sur les raisons d'un séjour fort prolongé que M. Richenet fut obligé de faire à Canton, en attendant qu'il reçût la permission d'aller à Pékin. Il suffit de mentionner qu'il partit de Gravesend le 1<sup>er</sup> mai 1800, arriva à Macao le 22 février 1801, se rendit sur-le-champ à Canton, et y resta plusieurs années avant de pouvoir partir pour l'intérieur. I. M.

mission pour notre entrée. Le *tsong-tou* de Canton venait d'être disgracié et rappelé; on n'avait plus à craindre de le désobliger. Ladite permission fut accordée sans aucune difficulté. Lorsque nous en fûmes informés, notre procureur avait enfin surmonté les obstacles qu'on lui avait opposés; mais comme, pour nous introduire, il lui eût fallu encore des formalités qui eussent pris bien du temps, nous fûmes fort aises de la démarche de Pékin, pour n'avoir pas à faire une plus longue épreuve de patience.

La permission impériale fut accordée le 3 décembre 1804. On nous en avertit aussitôt par une lettre particulière, que nous reçûmes le 3 mars 1805. Mais, comme cette lettre était venue par une voie secrète, par conséquent de contrebande, nous ne pouvions pas en parler aux Chinois. Ce ne fut que vingt-deux jours après, le 25 mars, que nous fûmes informés, par les mandarins, de l'ordre qu'avait reçu le *tsong-tou*, de nous faire partir promptement. On nous demanda, en même temps, de donner le plus tôt possible, une liste du contenu de toutes les caisses que nous aurions à porter, ainsi que du nom, etc., des domestiques que nous voudrions avoir avec nous. L'empressement que l'on mettait dans cette réquisition nous faisait croire qu'en peu de jours nous pourrions être expédiés. Mais comptez sur de la promptitude de la part des Chinois, lorsqu'il n'y a pas de piastres à gagner! Jusqu'alors nous n'avions osé faire ouvertement

aucun préparatif; mais, sans le faire paraître, nous en avons néanmoins fait une bonne partie, de sorte qu'en deux ou trois jours nous fûmes en état de donner la liste, qu'on nous demandait. Les interprètes des mandarins étaient revenus plusieurs fois nous presser, nous harceler de la donner incessamment, et malgré cet importun empressement, lorsqu'ils l'eurent reçue, ils furent plus de quinze jours à tergiverser, ainsi que le chef des *hanistes* (marchands chinois qui ont le privilège exclusif de commercer avec les Européens), avant que de la communiquer aux mandarins.

Enfin, le 21 avril, on nous avertit que le tsong-tou avait fixé le lendemain pour nous donner l'audience d'usage en pareil cas. Le billet qui nous donnait cet avertissement portait que nous ferions les saluts à *l'euro péenne* devant son excellence. C'est, je crois, la première fois qu'il ait été fait mention de cet article dans ces sortes d'avertissements. On n'en disait rien d'abord, et ensuite il y avait presque toujours quelques disputes, les hanistes et les interprètes prétendant (conformément, sans doute, au désir des mandarins) que les Européens fissent les trois prostrations à la chinoise devant le tsong-tou, et les Européens communément s'y refusant. Je crois que nous sommes redevables à un commis, qui était dans nos intérêts, que ladite clause ait été exprimée pour nous.

Nous convînmes avec les interprètes que nous partirions le lendemain, vers les neuf heures; et

le lendemain, dès les six heures, j'entends hurler à la porte de la factorerie. C'étaient les crieurs du mandarin, chargé de nous conduire. Déjà il était à la porte, et les interprètes avec lui. Ceux-ci nous pressent, nous talonnent, pour nous faire préparer et partir promptement. Forcés en quelque sorte par les importunités, nous partons à sept heures trois quarts, quoique je fusse bien persuadé que c'était trop tôt. Nos porteurs de palanquins vont avec une vitesse étonnante. Arrivés au palais, un peu après huit heures, on nous conduit dans une petite salle, qui paraît destinée pour pareilles circonstances. Dans cette salle est une grande idole, que l'on avait cachée par un tapis fort mauvais. ~~Après était une table,~~ avec un tapis de drap rouge et neuf, non sur la table, mais devant, suivant la manière chinoise : aux côtés, deux larges tabourets, puis après ceux-ci, de chaque côté, quatre larges fauteuils tout de bois, avec un morceau de drap (semblable à celui de la table) sur le dossier, et un mince coussin sur le siège. Devant cette salle est une petite cour, ornée de plusieurs lanternes. Plusieurs mandarins, entre autres deux fort élégants et à prétentions, qui sont de la maison du tsong-tou, viennent nous voir, examiner notre costume, nos manières, nous faire quelques questions à ce sujet, etc. Un des deux élégants nous parle de quelques missionnaires qu'il a vus à Pékin, et nous prie de leur faire ses compliments quand nous les verrons. On nous apporte du thé : il faut

en prendre parce que c'est l'étiquette, quoique je ne me soucie guère du thé fait à la chinoise. A neuf heures et demie viennent plusieurs hanistes. Après quelque temps de conversation avec eux, le chef nous prend à part, nous propose et nous donne comme nécessaire de fléchir un genou devant le tsong-tou, ainsi que les derniers missionnaires portugais ont fait. Pour éviter toute discussion avec lui, nous éludons de répondre *ad rem*, ne promettant et ne refusant rien, mais bien résolus à nous en tenir à la manière française de saluer. Enfin, à onze heures et demie, on nous annonce qu'on nous attend. Aussitôt les hanistes sortent et disparaissent. Trois interprètes nous conduisent jusqu'à la porte : un seul entre avec nous, au son de trois coups de canon. La salle, ou plutôt la cour où nous entrons, fait partie de la salle d'audience. Au milieu est une belle allée élevée, le long de laquelle sont postées deux files de soldats. De chaque côté de cette allée, il y en a deux autres, dont celles près des murs sont couvertes, et les deux autres ainsi que celle du milieu non couvertes. Entre l'allée du milieu et les deux allées découvertes, il reste un grand espace. C'est par une de ces allées de côté, non couvertes, que l'on nous conduit. Le tsong-tou est assis vis-à-vis de la grande allée, sous un avant-toit fort élevé, qui forme plus spécialement ce que l'on peut appeler la salle. Cette salle, entièrement ouverte dans toute sa largeur, est assez agréable en été,



mais il ne ferait pas bon y avoir une longue audience quand il fait froid. A quelque distance du tsong-tou, à deux ou trois degrés plus bas que lui, il y avait quelques mandarins assis, un plus grand nombre debout, et beaucoup de domestiques un peu plus bas. Le tsong-tou était habillé fort simplement; et assis sur un fauteuil fort ordinaire. Tout ce qui le distinguait, c'est qu'il était au milieu, et de quelques degrés plus élevé que les autres. Lui seul avait en face la grande allée; les autres mandarins étaient placés vis-à-vis les uns des autres. L'interprète nous conduisit vis-à-vis le tsong-tou, à une douzaine de pas de distance de lui. Nous fîmes notre inclination, et l'interprète se prosterna, frappant la tête sur le pavé. Nous répondîmes debout à quelques interrogations, notre nom, notre âge, comment se portait notre roi, si les nouvelles d'Europe étaient bonnes. Après quatre ou cinq minutes que durèrent ces interrogations et les réponses, on nous conduisit de côté, à quelques pas plus bas, et l'on apporta de larges coussins assez minces, sur lesquels on nous invita de nous asseoir. Nous nous y plaçâmes le moins mal que nous pûmes. Pour n'avoir pas l'air barbare, il aurait fallu croiser les jambes, à la manière tartare; mais nous n'avions pas fait cet apprentissage. Nous fûmes passablement embarrassés de cette posture, et sûrement on ne manqua pas d'apercevoir que nous l'étions. Aussitôt que nous fûmes assis, on présenta au tsong-tou une écuelle de porcelaine, et l'on

nous en apporta aussitôt à chacun une semblable; on n'en servit à aucun des mandarins. C'était un potage de lait, je crois, avec du sucre, et probablement un peu de farine, car il était un peu épais. Il était tiède. Je ne soupçonnai pas d'abord que ce potage fût du lait, sachant que les Chinois n'en font pas usage, et en ont même une espèce de mépris. Mais, considérant ensuite que les Tartares en font usage, et que ce tsong-tou était Tartare, je ne doute pas que ce ne fût réellement du lait. Quoi qu'il en soit, je le trouvai excellent. Ce confortatif venait fort à propos; mon estomac commençait à se sentir que notre déjeuner avait été trop tôt, et trop pressé. Aussitôt qu'on nous eut servi ce potage, le tsong-tou but ou fit semblant de boire le sien, ayant les yeux constamment sur nous. Lorsqu'il eut cessé de boire, nous le saluâmes d'une inclination de tête, et bûmes à notre tour. Il envoya deux fois l'interprète pour nous faire quelques questions, si nous savions bien l'astronomie, etc. Un instant après qu'il eut reçu nos réponses, nous nous levâmes (à l'invitation de l'interprète), et retournâmes devant lui. Il demanda si nos habits chinois étaient prêts, et nous recommanda de les prendre promptement. J'ajoutai à mes réponses que nous désirions partir le plus tôt possible. Nous le saluâmes, et nous nous retirâmes par l'allée opposée à celle par laquelle nous étions entrés, et trois décharges de canon annoncèrent la fin de la cérémonie. Ces canons sont placés dans

une vaste cour, d'où l'on entre dans la salle d'audience dont je viens de parler. La porte principale est à l'extrémité de la grande allée. Je présume que personne n'entre ou ne sort par cette porte et cette allée que le tsong-tou et les personnes à grands titres. Quoique nous comprissions les questions que nous faisait le tsong-tou, nous n'étions pas assez au fait de la langue pour répondre en chinois; d'ailleurs on nous avait recommandé de ne pas faire connaître que nous en savions quelque chose : l'interprète nous rendait en anglais lesdites questions du tsong-tou, et je donnais nos réponses dans la même langue. Chaque fois que l'interprète avait à parler au tsong-tou, il faisait une prostration.

Quelques jours après nous prîmes le costume chinois. Le 2 mai nous fûmes informés officiellement que notre départ était fixé au 10 du même mois; et nous apprîmes verbalement que le mandarin qui devait nous accompagner était celui qui était déjà chargé de conduire des présents que le gouvernement et la compagnie anglaise envoyaient à Pékin, avec des lettres à l'empereur et aux principaux ministres d'État. Les petits mandarins sont toujours fort aises d'être envoyés avec les missionnaires, parce que, lorsqu'ils sont arrivés à Pékin, ils sont communément élevés de quelques degrés, si les missionnaires n'ont pas à se plaindre d'eux. Celui-ci n'était pas du dernier rang : il avait déjà rempli quelques postes, il avait de l'expérience et

aurait fort désiré de pouvoir remplir ces deux commissions à la fois. Il ne tarda pas à venir nous voir, nous dit qu'il avait parlé aux *ta-yen*, c'est-à-dire aux grands mandarins, pour les prier de le charger de nous conduire, et qu'il espérait que nous serions contents d'aller avec lui. Après quelque conversation, au lieu de lui faire servir simplement une tasse de thé, suivant la manière chinoise, nous fîmes préparer une table à l'euro péenne, avec plusieurs sortes de confitures, de pâtisseries, du vin de Madère, de la liqueur etc., de sorte que le thé n'était que l'accessoire. Dès le premier abord, il s'était montré fort aisé, fort jovial; mais à table, quoiqu'il bût fort peu, il développa, je crois, tout entier, son ton de bon vivant. Après plusieurs expressions du plaisir qu'il avait de faire connaissance avec nous, il but un peu de la liqueur qu'on lui avait servie, puis prit nos verres les uns après les autres, mélangea notre liqueur avec la sienne, et nous engagea à boire tous ensemble ce mélange, en signe de l'union, de la fraternité, qui devait subsister à jamais entre nous. Je vis alors, pour la première fois, une assez singulière manière de ménager les mouchoirs de poche. Les Chinois qui prennent du tabac ont toujours un petit mouchoir de couleur (outre le mouchoir blanc pendu à la ceinture), qu'ils gardent toujours plié, et ne font que l'ouvrir, sans le déplier, pour s'en servir. Ce mandarin, qui prenait abondamment de tabac portugais, avait un de ces dégoûtants chiffons; mais,

soit qu'il fût trop sale, soit qu'il voulût l'épargner, de temps en temps il se tournait vers son homme *portefeuille*, qui, entendant le signal, tirait de son carton un morceau de papier, probablement préparé *ad hoc*, qu'il lui donnait pour se moucher. Quand les mandarins sortent de chez eux, ils ont communément, parmi leur nombreux cortège, un domestique qui porte à la main, ou sous le bras, un large portefeuille, marche toujours près du palanquin, et dans les maisons se tient debout derrière son maître.

Quoiqu'on eût fixé notre départ, et que ce mandarin nous assurât qu'il partirait bientôt, nous apprîmes d'ailleurs que sûrement il tarderait encore longtemps. De plus il nous fit entendre, et quelques autres renseignements nous confirmèrent, qu'à cause de quelques pièces qu'il était chargé de conduire, notamment de grandes glaces, il ferait route par terre le plus qu'il pourrait, afin d'éviter les rivières qui n'admettent que de très-petites barques, et qu'au lieu de chariots, il se servirait toujours de porteurs, pour tous ses effets. Ces circonstances, un long retard, et le voyage de terre, ne nous accommodaient nullement. Il nous était recommandé de Pékin de tâcher d'aller par eau le plus que nous pourrions, parce que cette voie est moins fatigante et moins dispendieuse. Nous représentâmes en conséquence que nous n'étions pas assez forts pour supporter la fatigue du voyage de terre, surtout dans cette saison de chaleur; que

nous désirions ardemment aller par eau. Le tsong-tou répondit qu'on nommerait un autre mandarin pour nous conduire.

Vers la fin de mai, le chef des hanistes reçut une note qui lui enjoignait de voir si nous étions prêts, et quel jour nous pourrions partir. Informés de cela, nous allons chez lui. Nous ayant demandé quel jour nous voulions partir, sans attendre la réponse, il prend son almanach, pour voir quel était le jour le plus heureux pour se mettre en voyage. Il trouve que c'était le 10 de juin. Il nous exalte beaucoup la bonté de ce jour, et nous exhorte fort à le prendre. Nous lui faisons entendre que nous ne faisons aucun cas de l'almanach, que nous désirons partir promptement, que tout jour nous est indifférent. Il recommence ses éloges du 10 de juin. Crainte de l'offenser inutilement par plus de discussion, nous répliquons que nous n'avons aucune répugnance à partir ledit jour; que, puisqu'il le détermine ainsi, nous nous tiendrons prêts. Néanmoins le mandarin pour nous accompagner n'était pas encore nommé, et l'on ne se pressait pas de le nommer. Malgré l'heureux sort attaché au 10 de juin, on aurait sûrement tergiversé encore quelque temps, si les mandarins n'avaient été stimulés par l'anecdote dont je vais parler. Je profitai du long délai que nous éprouvions pour faire quelques promenades en ville, et plusieurs dans la campagne. Après avoir été si longtemps renfermé dans le petit espace alloué aux Européens,

je trouvais ces courses délicieuses. Outre l'avantage de prendre de l'exercice, la considération d'aller où les autres Européens ne pouvaient aller rendait ces petites excursions plus attrayantes. Mais quoiqu'étant habillé exactement comme les Chinois, la tête rasée comme eux, et accompagné de véritables Chinois, on me reconnaissait aisément partout; et mon costume m'empêchait pas que je n'entendisse fréquemment crier : *fan-kouei, fan-kouei*, c'est-à-dire, diables d'étrangers. C'est ainsi que, dans ce vestibule du *royaume du milieu* (vous savez que c'est le nom que les Chinois donnent à leur empire), l'on appelle journellement les Européens, ou plutôt quiconque n'est pas Chinois. Cette dénomination ou épithète a tellement passé en coutume, que plusieurs de ceux qui nous la donnent paraissent le faire sans malice. Les Chinois sont tellement soupçonneux et défiants, que, quoique je fusse *enchinoisé* à l'extérieur, et devenu en quelque sorte demi-Chinois, par l'ordre de l'empereur, qui m'appelait à la cour, on ne se souciait pas que je visse la ville de Canton. Je m'en doutais; c'est même en partie pour cela que je me pressai de la voir, avant qu'on pensât à me le défendre. Dans les deux excursions que j'y fis, je ne trouvai aucune opposition. Seulement j'entendis quelquefois dire, à voix basse : Voilà un *fan-kouei*. Mais, la troisième fois que je voulus y entrer (c'était par une autre porte), les mots *fan-kouei* se firent entendre par centaines, et l'on m'arrêta. Dans le moment, la

foule autour de moi fut considérable. Ce fut en vain que je représentai que, puisqu'on ne voulait pas que j'entrasse, j'allais m'en retourner. Il fallut attendre dans le corps de garde, qui est près de la porte, que l'on eût averti le *fou-yuen* (gouverneur de la province) de mon attentat. Ce mandarin donna ordre au *quan-tche-fou* (gouverneur de la ville), de voir de quoi il s'agissait. Je proposai d'aller moi-même au tribunal de quel mandarin l'on jugerait à propos; mais pour cela il fallait entrer dans la ville, et c'est ce que l'on ne voulait pas. Le *quan-tche-fou* préféra venir avec son cortège ordinaire dans l'endroit où j'étais retenu comme prisonnier, pour examiner cette grande affaire. Ce ne fut pas sans peine que ses satellites lui ouvrirent passage à travers des milliers de curieux, qui se pressaient autour de la maison et dans toute la rue, pour tâcher de voir cet animal singulier appelé *fan-kouei*, et accoutré à la chinoise. On grimpaux fenêtres, on montait partout où l'on pouvait, pour voir une telle curiosité. Le *quan-tche-fou* fut bientôt convaincu que mon délit n'était pas fort grave. Néanmoins il me recommanda de ne pas y retomber. Il ordonna à un officier et quelques soldats de me conduire aux factoreries, et d'avertir de l'affaire le chef des hanistes, pour lui enjoindre sans doute de veiller à ce que je ne péchasse plus. Il paraît, par les questions qu'il me fit, ou plutôt qu'il fit à mon domestique, qui me servait d'interprète (quoiqu'il ne sût



que la langue chinoise), qu'il craignait que mon but, en allant en ville, ne fût de présenter au *fou-yuen* quelques pétitions, quelques plaintes. Ce *fou-yuen* est extraordinairement rigide, ou exact, par conséquent très-redouté. Il surveille tout par lui-même, souvent *incognito*. Il a puni beaucoup de mandarins délinquants. Il a annoncé qu'il était prêt à recevoir, sans formalités, toutes plaintes, toutes représentations qu'on aurait à lui faire.

Quoi qu'il en soit de cette petite aventure, peu agréable en elle-même, elle ne fut pas inutile à nos vues, car dès le lendemain on nomma un mandarin pour nous conduire à Pékin.

Vous me sauriez peut-être mauvais gré de finir cet article sans vous dire un mot de ce que j'ai pu observer dans les deux excursions libres que j'ai faites à Canton, ville dont tant d'Européens visitent les portes et les murs, sans pouvoir y entrer. Il y a peu de chose à en dire. Mais il faut au moins vous faire une petite mention de l'horloge d'eau, que j'y ai vue. Cette horloge est à un second étage (les seconds étages, en Chine, sont extrêmement rares) d'une grande maison, qui fait face à une grande rue. Voici ce que j'en ai vu : un vase, ou maçonnerie élevée de quelques pieds, et sans ouverture apparente; plus bas et tout à côté, une autre maçonnerie semblable, un peu moins grande, et qui a un trou extrêmement petit, d'où il sort de l'eau d'une manière presque imperceptible. Cette eau coule, par une petite rigole, dans un

autre vase plus petit, qui est placé un peu plus bas. Dans ce dernier vase, qui est de fer; est une règle graduée, placée perpendiculairement, et qui indique l'heure. Le Chinois qui me conduisait, me dit qu'à chaque heure, c'est-à-dire chaque seconde heure européenne, car les heures chinoises en valent deux des nôtres, l'on met dehors, pour le public, une petite planche avec des caractères qui indiquent l'heure. Vous m'excuserez de ne pas vous donner une explication plus claire. Je n'ai pu en avoir aucune; et, comme je n'ai pu voir l'intérieur, l'idée que j'ai de cette construction n'est qu'une conjecture. Je comptais retourner avec quelqu'un qui pût me donner de meilleures informations, mais.....

Outre cette horloge, et la situation avantageuse d'un grand *miao* (temple), qui domine sur toute la ville, et où je m'arrêtai pour me reposer et me rafraîchir, je n'ai rien vu de remarquable dans cette ville. J'ai vu le dehors de tous les tribunaux (c'est le nom que l'on donne à la résidence des mandarins qui sont en place). Celui du *tsong-tou*, celui du *fou-yuen*, et deux autres, ont de vastes enclos attenants, plantés en partie de grands arbres. La forme de tous les tribunaux chinois est à peu près la même. J'ai passé par deux rues, larges et assez belles; mais la plupart sont étroites, et quelques-unes fort misérables. Quelques-uns des monuments (les Européens qui ont écrit sur la Chine, les appellent communément, mais impro-

prement, arcs de triomphe) me parurent assez beaux, parce que c'étaient les premiers que je voyais. Depuis j'en ai vu de pareils et de plus beaux. Ils sont communs dans toutes les villes de la Chine, même dans plusieurs villages, et sur quelques chemins. Ceux de Canton n'ont rien de remarquable.

Quoique les Européens n'aient la liberté de parcourir que le quartier où sont les factoreries, et quelques rues adjacentes, où ils peuvent acheter les petits articles de détail dont ils ont besoin, j'avais, avec M. Dumazel, longtemps avant que d'être habillés à la chinoise, parcouru plusieurs fois tout le faubourg. Nous faisons ces petites excursions dans la saison où, n'y ayant pas de vaisseaux, on surveille un peu moins le peu d'étrangers qui peuvent rester, et qui sont en général plus pacifiques que les marins. Comme M. Dumazel avait toujours quelques phrases chinoises prêtes pour amuser et faire rire ceux qui nous abordaient, et auraient pu nous molester, ou empêcher d'avancer, nous trouvions peu d'obstacles. Un jour nous hasardâmes de visiter le faubourg de l'Est, qui, étant séparé, et plus éloigné des factoreries, est de plus difficile accès. Nous nous attendions à être bientôt arrêtés. Contre notre espérance, nous longeâmes les murs de la ville, pendant plus d'une demi-heure, à travers une population qui paraissait nombreuse, mais fort misérable, et nous nous trouvâmes à la campagne, sans avoir rencontré la

moindre opposition. Enhardis par ce succès, nous quittâmes les murs, nous en éloignant de plus d'une demi-lieue, pour parcourir les hameaux et les collines que nous apercevions. Ces collines sont toutes remplies de sépultures. Nous y rencontrâmes beaucoup de personnages bien-habillés, quelques-uns en chaises à porteurs. Nous en fîmes d'abord un peu étonnés, sachant que ce n'est pas l'usage des Chinois de faire des promenades. Nous apprîmes ensuite que ce jour était un jour particulier, où ils ont coutume de visiter les sépultures de leurs ancêtres, et que ceux que nous avions rencontrés étaient des dévots conduits par la piété filiale. Nous imaginâmes qu'on nous avait crus guidés par la même dévotion, et que c'est à cette considération qu'on nous avait laissés passer si tranquillement. Parvenus au nord de la ville, toujours à environ une demi-lieue de distance, nous fîmes accostés par un jeune homme boiteux que nous sûmes bientôt être tailleur. Il commença par nous étaler le peu de mots anglais qu'il savait. « Vous ne savez pas le chemin des factoreries, nous dit-il; n'ayez pas peur, je vous y conduirai : » et il nous répétait sans cesse : « N'ayez pas peur. » Quelque temps après nous rencontrâmes un autre jeune homme, que le tailleur arrêta, et qui, après quelques mots de conversation entre eux, se retourna, et tous les deux se retrouvèrent bientôt avec nous. Je commençai aussitôt à soupçonner quelque mauvaise intention. Le nouveau venu, s'approchant de temps en temps

par derrière pour tâter les poches de nos habits, ne me laissa aucun doute à cet égard. Les cris répétés du tailleur : « N'ayez par peur, je vous conduirai aux factoreries, » loin de me rassurer, ne servaient qu'à confirmer mes raisons de craindre. Je communiquai mon inquiétude à M. Dumazel, et nous pensâmes aux moyens de nous défaire de tels compagnons. Je tirai de ma poche, le plus secrètement que je pus, une petite boussole, et je vis que le chemin que nous suivions était très-opposé à la direction des factoreries, de la situation desquelles je pouvais juger à peu près par les murs et quelques tours de la ville que nous apercevions. Je compris que ces fripons voulaient sûrement nous conduire jusqu'à quelque maison de leur connaissance, où ils trouveraient de leurs semblables, pour les aider à nous dépouiller, et peut-être nous laisser entièrement nus, ainsi qu'il est arrivé à quelques Européens. (Il est rare que les Chinois tuent ceux qu'ils veulent voler.) Considérant que le danger était évident, nous retournâmes brusquement sur nos pas, malgré les cris de nos ennemis, et les démonstrations qu'ils firent pour nous en empêcher. Je me mis à agiter mon parasol, pour les empêcher de m'approcher. Heureusement ils n'avaient ni parasol, ni bâton, et leur mine annonçait trop peu de vigueur pour que nous les redoutassions beaucoup, tandis qu'ils seraient seuls. Nous prîmes le premier sentier de traverse, qui nous parut conduire vers la ville; mais, comme il nous

fallait passer par la cour d'une métairie qui se trouvait sur ce chemin, les fripons coururent devant, pour engager les gens à nous empêcher de passer. Heureusement ils ne trouvèrent personne de leur aloi. On nous cria seulement que ce n'était pas le chemin. Nous fîmes semblant de ne pas entendre; nous continuâmes, et bientôt nous nous trouvâmes dans une jolie bourgade, bien peuplée, dont les dernières maisons étaient à peu de distance du faubourg nord-ouest. Dès lors nos inquiétudes cessèrent. Les fripons nous avaient suivis jusque dans cette bourgade. Voyant leur espérance trompée, l'un d'eux s'approcha doucement de M. Dumazel par derrière, lui arracha son parasol, et s'enfuit bien vite, ainsi que son compagnon. Nous fîmes bientôt dans le faubourg; nous le traversâmes tranquillement, puis nous nous trouvâmes dans un quartier connu. Nous arrivâmes aux factoreries, six heures après les avoir quittées, ayant fait entièrement le tour de la ville.

Un jeune officier français, ayant été informé de cette excursion, conçut un grand désir de faire un pareil tour. Je lui en exposai la difficulté et les dangers, lui faisant observer que c'était comme par hasard que nous avions réussi, et n'avions pas éprouvé de plus grand désagrément. Aucune raison ne put arrêter sa curiosité. Quelques jours après, il partit seul avec un gourdin à la main; il alla par le même chemin que nous avions pris, mais il ne fut pas à la moitié du faubourg est, qu'il se vit

entouré d'une quinzaine de garnements qui l'arrêtaient, lui enlevèrent tout ce qu'il avait dans ses poches, déchirant une partie de ses vêtements pour le mieux fouiller. Et lui, fort content d'en être quitte pour cela, et de retourner sur ses pas.

Quoique j'aie parcouru à peu près toutes les parties de Canton, tant *intra muros* qu'à l'entour, je ne puis prétendre former un aperçu tant soit peu exact de sa population. Il est certain que la manière ramassée dont vivent communément les Chinois fait qu'un petit espace, de pauvres petites cabanes, contiennent souvent un grand nombre d'individus. Malgré cela je ne puis croire que l'évaluation de deux millions d'habitants, que nos géographies européennes donnent à Canton, ne soit pas exagérée d'environ la moitié. La ville *intra muros* n'est pas considérable. Quoique nous ayons employé six heures dans l'excursion dont je viens de parler, nous aurions certainement pu faire le tour des murs en moins de deux heures. Entre ces murs il y a une montagne et d'autres terrains considérables, où il n'y a pas de maisons. J'ai passé par une longue ruelle formée par de petits murs de terre, où je n'ai vu que quelques misérables cabanes, et en fort petit nombre. Quelque bien peuplés que soient les quartiers principaux et les grandes rues, il me semble difficile d'y supposer plus de deux ou trois cent mille habitants. La partie de Canton qui me paraît la plus considérable, est le faubourg à l'extrémité duquel sont les factoreries euro-

péennes. Je suis persuadé que sa population est plus nombreuse que *intra muros*. Les milliers de barques qui sont sur la rivière, sans en sortir, et dont les familles qui les possèdent n'ont pas d'autres habitations, forment sans doute un article qui n'est pas indifférent dans le calcul de la population; mais, malgré cela, je le répète, il me semble que le nombre de deux millions est fort exagéré, et n'a pu être donné que par des Chinois, qui ont coutume d'amplifier extraordinairement aux étrangers ce qui regarde leur nation. Je crois, par la même raison, que tout ce que j'ai lu dans les écrivains européens, au sujet de la population de la Chine, notamment dans l'histoire de l'Ambassade anglaise, par sir George Staunton, qui porte cette population à trois cent trente-trois millions pour la Chine propre seule, sans la Tartarie, est grandement au-dessus de la réalité. Au reste, sir George indique lui-même qu'il ne fait pas grand fond sur cette évaluation, quoiqu'elle lui ait été communiquée par des documents qui ont une apparence d'authenticité. Mais en voilà bien assez sur cet article.

Je vous ai dit qu'aussitôt après l'aventure peu agréable où je fus arrêté à la porte de la ville, et examiné par le gouverneur, on avait nommé un mandarin pour nous conduire à Pékin. Dès le lendemain de sa nomination, qui fut le 7 juin, il vint nous faire visite. Il nous fit entendre qu'on lui avait recommandé de partir incessamment : mais



en même temps il nous dit qu'il avait encore quelque chose à arranger; qu'au reste il se hâterait, et ne tarderait pas. Nos barques arrivent près des factoreries. Le 11 nous embarquons nos effets, comptant nous embarquer nous-mêmes le lendemain ou le surlendemain. Le mandarin demande encore du délai, et promet d'être prêt le 22. Pour l'engager à se hâter, et plus encore à cause de la circonstance suivante, nous nous embarquons le 19. Un missionnaire italien qui était entré secrètement, quelques semaines auparavant, pour se rendre dans la province du Chansy, venait d'être arrêté, et on le ramenait à Canton. Nous ne l'avions pas vu. Il était parti de Macao, et avait pris une rivière détournée, afin de ne point passer par Canton; mais son guide avait été souvent chez nous, et peu de temps avant son départ, il nous avait remis plusieurs effets, que nous nous étions chargés de porter à Pékin, pour les envoyer ensuite au Chansy. Nous avons peur que, lorsque ce missionnaire et son conducteur seraient arrivés aux prisons de Canton, nous ne fussions interrogés à leur sujet. Nous étions bien aises d'être partis, ou au moins embarqués et censés partis avant leur arrivée; ce fut principalement ce qui nous détermina à nous éloigner un peu de Canton en attendant notre mandarin. Nous nous arrêtâmes près du premier village, à une lieue. Ce village s'appelle *Fa-ty*, c'est-à-dire terre de fleurs, parce qu'il est tout rempli de jardins, bien tenus, pour

fleurs, petits arbres curieux, et autres plantes que l'on vend à Canton.

Le gouvernement nous fournit deux barques, et une pour le mandarin chargé de nous conduire. Ces barques ne sont pas élégantes, mais suffisamment commodes, couvertes de nattes assez épaisses pour garantir de la pluie, autant ou plus longues qu'un vaisseau ordinaire à deux mâts, et formant, outre l'habitation des bateliers, deux ou trois chambres, selon que l'on juge à propos de mettre ou d'ôter les cloisons. Ces barques ne sont que pour la rivière de Canton. Ensuite nous devons en prendre d'autres, mais à notre compte. Le gouvernement donne à chacun quatre-vingt-cinq taels, c'est-à-dire environ sept cents francs pour tout le voyage. Le mandarin qui nous accompagne est traité de même. Cette somme, qui était peut-être suffisante pour les frais de voyage, lorsque les premiers missionnaires furent envoyés à Pékin, fait à peine maintenant la cinquième partie de la dépense nécessaire. Les hanistes ont coutume de donner au mandarin quelques centaines de piastres pour supplément. Nous avons six personnes à notre service, y compris un marchand chrétien de Pékin, que nous avons engagé à nous accompagner, pour être notre intendant, notre factotum. Il n'y en avait que trois sur la liste du gouvernement. Notre intendant, son domestique particulier, et un jeune homme, fils de notre cuisinier, n'étaient pas inscrits. Comme il a fait, toutefois, seize ou dix-huit

fois cette route, il est beaucoup plus entendu et a beaucoup plus d'expérience qu'aucun de nos domestiques. D'ailleurs il a du monde, bonne pres-tance, se présente bien, et parle de même. Il connaît et est connu aux douanes, et partout où nous avons quelque chose à faire. Il est important d'avoir un homme pareil pour ces sortes de voyage pour n'être pas dupé et archidupé, et afin d'être conseillé, dirigé dans les formalités du décorum. Il est même nécessaire d'avoir une espèce de factotum, dans lequel on mette ou l'on paraisse mettre confiance, parce que nous ne pouvons presque rien faire par nous-mêmes, non-seulement par défaut d'expérience dans ce singulier pays, mais parce que l'usage, le décorum, etc., ne permettent pas que nous fassions par nous-mêmes. Avec un factotum on ne laisse pas d'être volé, mais, sans lui, on le serait communément davantage. C'est un point reconnu et avéré qu'avec les Chinois il faut s'attendre à être dupé; il n'est question, dans les précautions à prendre, que du plus ou du moins.

*(La suite dans un prochain numéro.)*



---

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

---

### SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 mai 1839.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. DE JOUENNE D'ESCRIGNY, propriétaire à Paris;

J. GILDMEISTER, docteur en philosophie.

Il est donné lecture d'une lettre de la Société royale asiatique de Londres, qui remercie de l'envoi du Journal pour l'année 1838.

Le Conseil s'occupe des préparatifs et de la fixation de l'assemblée générale de la Société, et le jour est arrêté pour le lundi 17 juin prochain.

---

### OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 10 mai 1839.

Par les auteurs. *Troisième lettre des Conservateurs de la Bibliothèque royale, sur l'ordonnance du 22 février 1839, relative à cet établissement.* Broch. in-8°, 1839.

Par l'auteur. Deux feuillets contenant la traduction avec des notes de deux contes du Bostan, par M. le professeur FALCONER.

Par l'auteur. *Scriptorum de Rebus indicis loci et opuscula*, edidit J. GILDMEISTER, Bonn, 1839.

Par l'auteur. *Anthologia sanscrita*, edidit LASSEN, Bonn, 1838, in-8°.

Par M. le baron de Slane. *Observations sur le sens figuré de certains mots qui se rencontrent souvent dans la poésie arabe.* (Extr. du Journal asiatique.)

Par les éditeurs. Numéros de mars et d'avril du *Bulletin de la Société de géographie.*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Dictionnaire français, turc et arabe*, par M. FROMENT DE CHAMPLAGARDE, ancien consul général de France, etc.

LA Congrégation de la Propagande à Rome y a fait publier en 1665, pour l'usage des missionnaires du Levant, un vocabulaire italien et turc, dans lequel tous les mots de la langue italienne sont traduits en turc, en arabe, et les mots les plus usuels, aussi en persan; ce vocabulaire, en trois vol. in-4°, devenu très-rare, justifie l'opinion du monde savant à l'égard de l'érudition vaste et correcte qui distingue éminemment toutes les œuvres qui émanent de cette société si justement célèbre. Aucun ouvrage ne peut être consulté avec plus de fruit par les jeunes orientalistes familiarisés avec la langue italienne et avec les caractères orientaux. Ce vocabulaire, néanmoins, ne peut donner que ce que promet l'ouvrage le plus parfait en ce genre, c'est-à-dire la science des mots. M. FROMENT DE CHAMPLAGARDE, en le mettant à l'usage des Français, y a ajouté la connaissance de leur emploi dans la formation du discours, en joignant à cette traduction littérale de chacun des mots de la langue fran-

çaise leur traduction dans leurs différentes acceptions, et en reproduisant les caractères orientaux en caractères français qui en indiquent la prononciation.

L'énergie concise de la langue arabe, le fioritisme du persan, présentent un attrait puissant aux doctes orientalistes dont l'érudition découvre dans la difficulté l'élément du triomphe. Tous s'accordent, néanmoins, pour reconnaître dans la langue turque les beautés qui lui sont propres, et celles qu'elle s'est appropriées. Il en est peu d'aussi douces, il n'en est point dont les principes soient d'une aussi admirable simplicité.

Il importe, au plus haut degré, au progrès de nos relations actuelles dans le Levant et au succès de celles qui s'y établiront à l'avenir, de ne pas consulter exclusivement les intérêts de la haute littérature, et de présenter aux Français qui habitent l'empire ottoman, et aux Turcs qui veulent s'occuper du français, un ouvrage d'une utilité pratique pour la langue nationale des Osmanli, dont l'enseignement reçoit dans notre métropole une habile direction.

Il serait seulement à désirer que cet enseignement se propageât dans toute la France, et particulièrement dans les départements qui ont un intérêt plus direct au recouvrement de notre ancienne prépondérance dans le Levant.

La publication des travaux dont l'importance ne peut pas être contestée, conserve en tout temps le mérite de l'opportunité ; ce succès peut être prédit à cette œuvre d'une louable et laborieuse persévérance et d'un discernement exercé.

La publication de cet ouvrage et les conditions de la souscription seront annoncées ultérieurement.

---

*The Thousand and one Nights, translated by Edward William Lane. Les Mille et une Nuits, traduites par E. G. LANE. Londres, 1839. Tome I<sup>er</sup>. Gr. in-8<sup>o</sup>, p. xxiii et 618. (Prix 28 sh.)*

M. Lane a prouvé, par son excellent ouvrage sur les Égyptiens modernes, qu'il était mieux en état que quiconque de refaire les anciennes traductions des Mille et une Nuits. Il a vécu longtemps dans l'intimité avec des musulmans de la bonne compagnie du Caire, et a fait de leur langue, de leurs mœurs et de leur manière de penser et de sentir, une étude assidue. Son opinion sur l'origine controversée de ces contes est conforme à l'impression que les dernières discussions sur ce sujet doivent avoir laissée en général, c'est-à-dire qu'il admet que le cadre de l'ouvrage soit tiré du *Haft Afsaneh* persan; mais il croit que les contes ont été fort modifiés par les Arabes, surtout en ce qui regarde la substitution de mœurs musulmanes aux coutumes persanes, et considérablement augmentés par de nouveaux récits. Il place la dernière rédaction du livre entre le dernier quart du xiv<sup>e</sup> et le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle. Il n'énonce, au reste, son opinion que très-brièvement, et promet d'y revenir plus au long à la fin de l'ouvrage.

M. Lane a pris pour base de sa traduction l'édition imprimée à Boulak (en deux vol. in-4<sup>o</sup>), par les soins du savant scheik Abdourrahman Assafti Ascharkawi, qu'il reconnaît comme meilleure que toutes les autres. L'exemplaire de cette édition dont il s'est servi porte sur la marge un commentaire manuscrit, par le scheik Ayad Attantawi, qui paraît avoir été d'un grand secours au traducteur. On ne trouve pas encore à Paris l'édition de Boulak, de sorte qu'il nous est impossible de comparer le texte avec la traduction; mais M. Lane mérite toute la confiance que peuvent donner la connaissance de la langue et des mœurs des Arabes, et les soins évidents qu'il a mis à ce travail. Le style de la tra-

duction est excellent, de la plus grande simplicité, et portant toutes les marques d'une fidélité scrupuleuse. M. Lane fait suivre chaque conte de notes qui se rapportent à des traits de mœurs, et qui forment un précieux supplément à son ouvrage sur les Égyptiens modernes. Quelques traits et quelques contes entiers, que la décence européenne ne supporterait pas, sont omis dans la traduction, ainsi qu'une partie des pièces de vers quand elles ne sont pas nécessaires pour l'intelligence du récit. Le volume est orné de plusieurs centaines de gravures en bois, en général bien faites, et représentant fidèlement les costumes arabes. Mais on doit néanmoins regretter que M. Lane ait suivi en cela la mode du jour, et les costumes qu'il a fait représenter dans son ouvrage antérieur suffisaient parfaitement aux lecteurs des Mille et une Nuits, pendant que cette abondance de gravures a l'inconvénient de hausser excessivement le prix de l'ouvrage, sans ajouter à sa valeur réelle; et il est à désirer que M. Lane se détermine à publier plus tard une édition plus modeste, et de mettre ainsi ce travail très-remarquable entre les mains d'un plus grand nombre de lecteurs. L'ouvrage entier se composera de trois volumes.

---

*A winter Journey into Koordistaun.* Voyage d'hiver, dans le Kurdistan, par le capitaine MIGNAN. Londres, 1839. 2 vol. in-8°. (Prix: 21 sh.)

M. Mignan, connu par son voyage en Chaldée, vient de publier, sous le titre ci-dessus, le récit de son voyage de Saint-Petersbourg à Bassora dans l'hiver de 1839. En partant de Tauris, il prit la route d'Ouroumia et traversa le Kurdistan jusqu'à Souleimania, d'où il se rendit sur le territoire de Bagdad. Il était accompagné de sa femme et de ses enfants, ce qui ne lui permit pas de se livrer à des recherches, toujours dangereuses dans ces contrées. Les notes que l'auteur, qui au reste connaît fort bien ce pays qu'il avait déjà



traversé plusieurs fois et en tous sens, a pu prendre pendant ce voyage-ci, sont donc nécessairement assez superficielles, et M. Mignan a peut-être eu tort d'enfler en deux volumes, des matériaux qui auraient pu fournir un petit volume intéressant, mais qui disparaissent par trop parmi les dissertations politiques et les extraits tirés d'auteurs anciens et modernes, dont il les entoure.

---

On annonce à Stuttgart la publication prochaine du Dictionnaire des Simples d'Abou Mohammed Abdallah ben Ahmed Ebn-Elbeithar, trad. par M. de Sontheimer, chirurgien en chef de l'armée wurtembergeoise; 2 vol. in-8°.

Ebn-Elbeithar était un médecin arabe de Malaga, né au XIII<sup>e</sup> siècle, et un des hommes les plus savants de son temps et de sa nation. Il avait fait des voyages fort étendus en Afrique et en Orient, et y avait recueilli toutes les connaissances sur la médecine accessibles à cette époque. Il a suivi dans son ouvrage le texte de Galien et de Dioscorides, mais en y ajoutant tous les renseignements que son expérience et les ouvrages des médecins syriaques, arabes, persans et indiens lui fournissaient, et en enrichissant le catalogue des remèdes par une foule de substances qui étaient restées inconnues aux Grecs et aux Romains. Le travail de M. de Sontheimer remplira une lacune importante dans l'histoire des sciences; il paraîtra en deux éditions, dont l'une en allemand et l'autre en français.

# TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME VII.

## MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

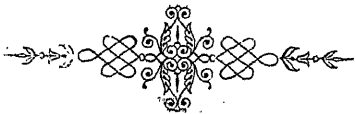
Notice d'un ouvrage de Masoudi. (QUATREMÈRE.).....	5
Mémoire sur l'organisation intérieure des écoles chinoises. (BAZIN.).....	32
Notice sur un monument arabe conservé à Pise. (J. J. MAR- GEL.).....	81
Le combat de Bedr, épisode de la vie de Mahomet. (A. CAUS- SIN DE PERCEVAL.).....	97
Épisode de Viçvamitra, traduit du sanscrit. (E. JACQUET.)..	146
Observations sur le sens figuré de certains mots qui se ren- contrent dans la poésie arabe. (M. G. DE SLANE.).....	167
Table générale d'un ouvrage chinois intitulé <i>Suan-fa-tong- tsong</i> , ou COLLECTION DES RÈGLES DU CALCUL (Fourmont, n° 350), traduite et analysée (par M. ED. BIOT.).....	193
Swayambara, épisode du Mahâbhârata, traduit du sanscrit. (Th. PAVIE.).....	218
Notice de l'ouvrage persan qui a pour titre <i>Moudjmel-altawa- rikkh</i> , « Sommaire des histoires, » (man. pers. de la Biblio- thèque du roi, n° 62) (QUATREMÈRE.).....	246
Essai sur la langue pehlvie. (MULLER.).....	289
Lettres sur quelques points de la numismatique arabe. (Fr. SAULCY.) — Première lettre.....	347
Seconde lettre.....	404
Troisième lettre.....	499
Mémoire sur les découvertes archéologiques faites dans l'Af- ghanistan par M. le D <sup>r</sup> Honigberger. (Feu Eug. JACQUET.) (Suite et fin.).....	385
La reconnaissance d'Ardjouna, épisode traduit du sanscrit. (Th. PAVIE.).....	465
Relation d'un voyage en Chine. (RICHENET.).....	512

## CRITIQUE LITTÉRAIRE.

<i>Kitab Wefayat al-Aiyan</i> , ou Vies des hommes illustres. (M. G. DE SLANE.).....	90
Anthologie sanscrite, par M. Chr. Lassen. (F. N.).....	184
أمثال العرب Arabum proverbia vocalibus instruxit, latine vertit, commentario illustravit et sumptibus suis edidit G. W. Freytag. (M. G. DE S.).....	369
Taberistanensis annales, ex cod. ms. Berolinensi arabice edit et in latinum transtulit J. G. L. Kosegarten. (M. G. DE S.).....	371
Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus, traduits de l'anglais, etc. par M. Ch. Lenormant. (J. DE WITTE.).....	456

## NOUVELLES ET MÉLANGES.

Extrait d'une lettre adressée à M. Jacquet par M. J. É. KOWALEWSKY.....	181
Lettre de M. D'ABBADIE à M. Garcin de Tassy.....	364
Lettre de M. D'ABBADIE à M. Jomard.....	367
Lettre de M. BARBE à M. le rédacteur du Journal asiatique.....	446





10.0  
✓

*"A book that is shut is but a block"*

**CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY**  
GOVT. OF INDIA  
Department of Archaeology  
**NEW DELHI**

Please help us to keep the book  
clean and moving.

---